

LES VIEILLES PROVINCES DE FRANCE

de l'abbé Ernest
ROD. REUSS

HISTOIRE D'ALSACE

NOUVELLE ÉDITION REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE



PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE FURNE
BOIVIN & C^{ie}, ÉDITEURS
3 ET 5, RUE PALATINE (VI^e)

1920

DD

801

A35

R45

1920

6986477-170

A LA
MÉMOIRE DE MES TROIS FILS

ÉDOUARD REUSS
CAPITAINE AU 35^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

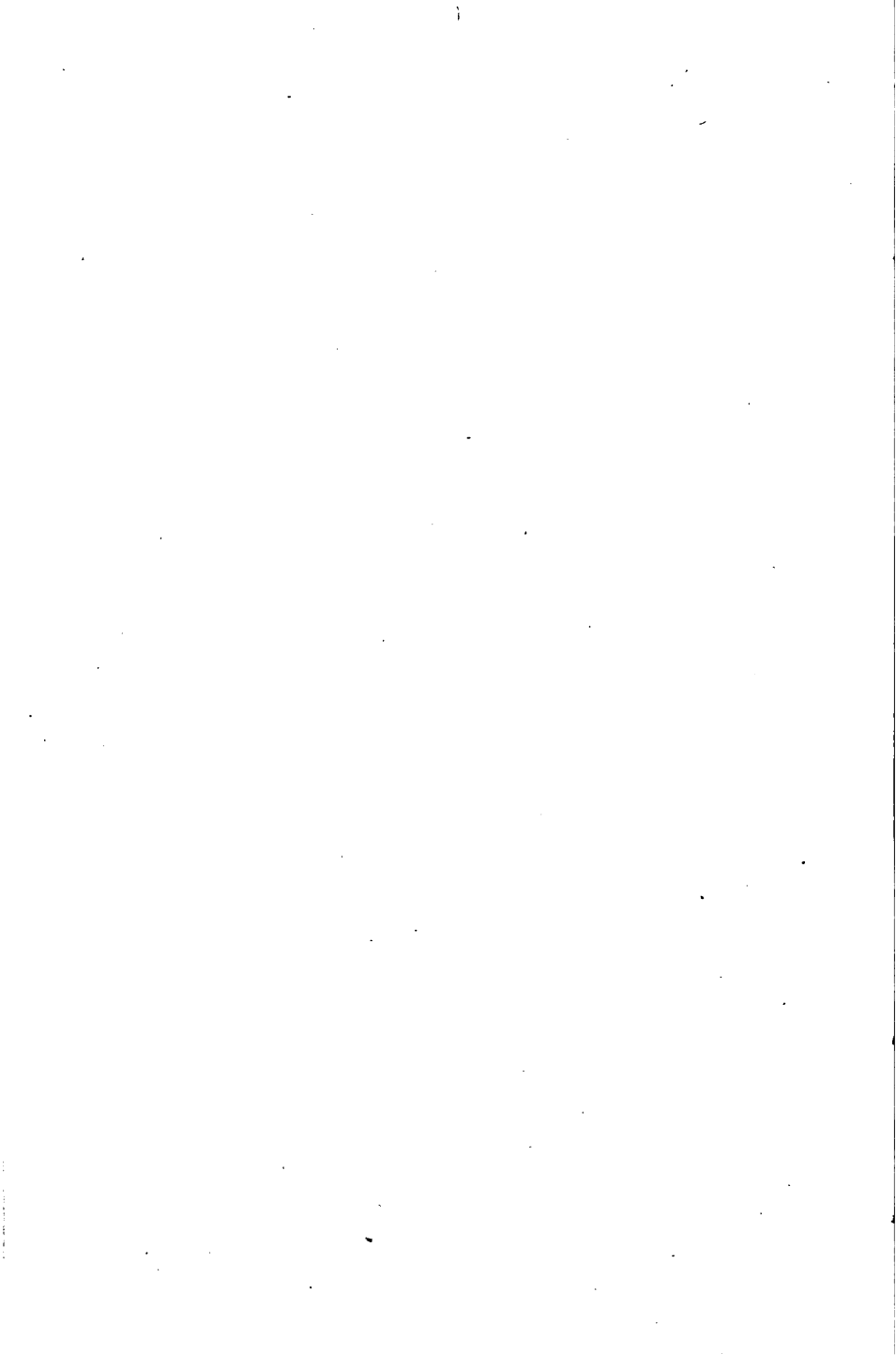
PAUL REUSS
INGÉNIEUR
RÉSERVISTE AU 5^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

ARMAND REUSS
PEINTRE
ENGAGÉ VOLONTAIRE
AU 35^e RÉGIMENT D'INFANTERIE

MORTS POUR LA PATRIE

1914-1915





PRÉFACE

Appelé, presque à la fin d'une carrière scientifique déjà bien longue, à résumer en un tableau forcément sommaire, les phases successives du passé de ma terre natale, je ne me dissimule pas l'extrême difficulté de cette tâche. La plaine qui s'étend entre les Vosges et le Rhin, ne constitua jamais, à vrai dire, une unité politique, et sa situation géographique l'exposa, d'âge en âge, aux entreprises des groupements qui se formèrent autour d'elle, se la disputant âprement et l'englobant tour à tour dans leurs frontières, qui reculent ou s'avancent à travers les siècles, sans se fixer jamais.

Le cadre adopté pour cette collection d'Histoires provinciales exclut, on le sait, tout appareil scientifique et tout renvoi aux sources de détail. J'espère néanmoins que le lecteur attentif et compétent se rendra compte de la ferme volonté de l'auteur de n'admettre dans son récit que des données certaines et des affirmations légitimées par les faits. Écrivant pour des lecteurs français, j'ai tout naturellement accordé

une place plus considérable à l'histoire des deux derniers siècles qu'à la période infiniment plus longue où l'Alsace du moyen âge et du xvi^e siècle vécut sa vie dans les cadres du Saint Empire romain. Mais je n'ai pas eu à faire le moindre effort pour me montrer impartial et même sympathique à ce passé lointain qui eut sa grandeur et sa beauté. Seulement j'ai dû retracer avec la même fidélité, avec une sympathie personnelle plus vive peut-être, le tableau si curieux de la formation d'une Alsace nouvelle, qui s'annonce à peine dans le dernier tiers du xvii^e siècle, qui se poursuit, obscurément d'abord, puis de plus en plus visible, à travers les générations du siècle suivant, et se produit enfin, d'une manière évidente pour tous, après le grand mouvement de 1789. La Révolution, ici plus qu'ailleurs, bouleverse et renverse tout, les idées, les institutions et les mœurs; elle associe d'une façon toujours plus intime, à travers des crises aiguës, et d'immenses souffrances, la vieille Alsace et la France renouvelée. Notre province a eu sa part — une part glorieuse — aux longues guerres, aux victoires comme aux défaites, de la République et de l'Empire, et dans ces souvenirs heureux comme dans ces épreuves communes, elle s'est attachée à la France d'un lien si solide que deux générations, plus heureuses que la nôtre, ont pu le croire indestructible.

Bien des critiques justifiées seront adressées

sans doute à ce modeste travail. Mais, en déposant la plume, je demande la permission de répéter encore une fois que s'il doit le jour à l'affection profonde pour la terre natale, à l'amour de la grande patrie, il s'est inspiré avant tout du culte de la vérité historique. Ce culte s'impose à tous ceux qui veulent raconter le passé, et je n'ai cessé de le professer, pour ma part, depuis plus d'un demi-siècle que j'écris.

(Juillet 1912.)

AVERTISSEMENT DE LA SIXIÈME ÉDITION

Le succès rapide de cette petite *Histoire d'Alsace* m'a surpris presque autant qu'il m'a réjoui. Si malgré tous ses défauts et ses lacunes, elle a été accueillie avec tant de bienveillance des deux côtés des Vosges, c'est qu'elle répondait sans doute à un besoin d'informations sérieuses, bien que sommaires, sur les origines et le passé lointain, comme sur les transformations plus récentes du territoire et des populations alsaciennes. J'ai tâché de rendre mon travail plus digne des sympathies qu'on a bien voulu lui témoigner, en corrigeant avec soin toutes les menues erreurs et les fautes d'impression qu'on m'y a signalées, et je remercie d'avance tous ceux de mes lecteurs qui voudront me rendre le même service dans la suite. Puisse ce modeste résumé faire connaître davantage l'Alsace d'autrefois à la France d'aujourd'hui et lui en rendre le souvenir plus cher, en lui rappelant des moments plus heureux de sa propre histoire!

Rod. REUSS.

(Octobre 1912.)

PRÉFACE A LA ONZIÈME ÉDITION.

Trois ans se sont écoulés depuis le jour où j'écrivais la dernière préface mise en tête de ce petit volume, auquel on n'a cessé de faire bon accueil. Depuis, la question d'Alsace, toujours actuelle pour un public français, a passé subitement au premier plan quand l'agression perfide de l'Allemagne, énergiquement repoussée par l'élan spontané du pays tout entier, a déchaîné la lutte mondiale à laquelle nous assistons depuis dix-huit mois. Il nous est permis d'espérer aujourd'hui que tant de sang généreux n'aura pas coulé en vain et que nos soldats victorieux ramèneront à la mère-patrie les provinces si tristement perdues. Aussi j'ai cru devoir compléter mon livre, qui s'arrêtait en 1871, au traité de Francfort, en continuant l'histoire de l'Alsace, c'est-à-dire le récit de ses épreuves et de ses souffrances pendant près d'un demi-siècle, jusqu'au début de la guerre actuelle.

Pour cette délivrance de la terre natale, objet

de leurs plus ardents souhaits, mes trois fils, la fierté de ma vie, le bonheur de ma vieillesse, sont tombés au champ d'honneur. Ils n'auront pas eu la joie suprême de voir flotter le drapeau tricolore aux tours de notre vieille cathédrale ; mais je veux au moins les associer à cet espoir, qui adoucit ma douleur, en dédiant ces pages à leur mémoire chérie.

R. R.

(Janvier 1916.)

PRÉFACE A LA QUINZIÈME ÉDITION

Quand j'écrivais, il y a sept ans, la préface de ce petit volume auquel un public bienveillant n'a cessé de faire bon accueil, la délivrance de l'Alsace semblait reculée si loin, si jamais elle devait être possible, que je n'osais même la rêver, durant le laps de temps qui me restait à vivre. Deux ans plus tard se déchaînait la lutte terrible qui ouvrait des perspectives tour à tour joyeuses et troublantes d'avenir dans ses brusques péripéties d'avance et de recul. Peu à peu l'espoir renaissait dans l'âme du vieux patriote, alors même que son cœur paternel était cruellement meurtri. En janvier 1946, en tête de la onzième édition de ce livre, j'exprimai le vœu que tant de sang précieux n'aurait pas coulé en vain, et que nos soldats victorieux ramèneraient à la mère-patrie les provinces si tristement perdues. Aujourd'hui, consolation suprême ! cet espoir s'est merveilleusement réalisé. Dieu merci, nos vaillants « poilus » et nos braves alliés ont chassé l'étranger du sol français, de

tout le sol de la France. Il m'a été donné de revoir ma terre natale d'Alsace libérée du joug étranger; j'ai pu saluer la tour de notre vieille cathédrale pavoisée de flammes tricolores et m'associer à la joie de mes concitoyens rendus à leur ancienne patrie. Représentants, bien clairsemés déjà, de la génération qui vécut, en pleine conscience, l'Année terrible, survivants fatigués de ce demi-siècle d'épreuves, nous continuerons à pleurer les chers morts qu'a coûtés cette délivrance, mais nous pourrons maintenant nous endormir en paix.

R. R.

Neuhof, près Strasbourg, 13 octobre 1919.

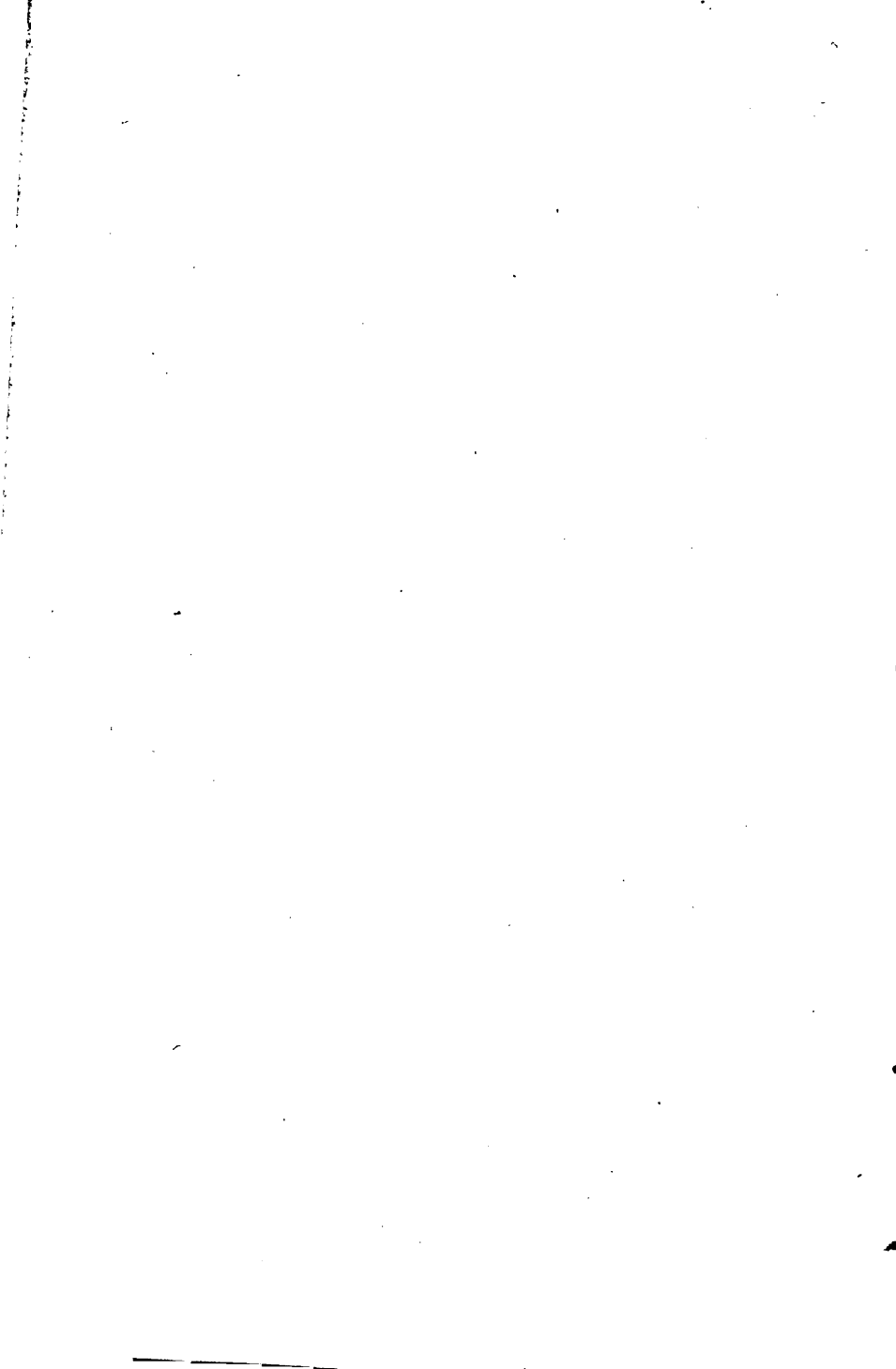
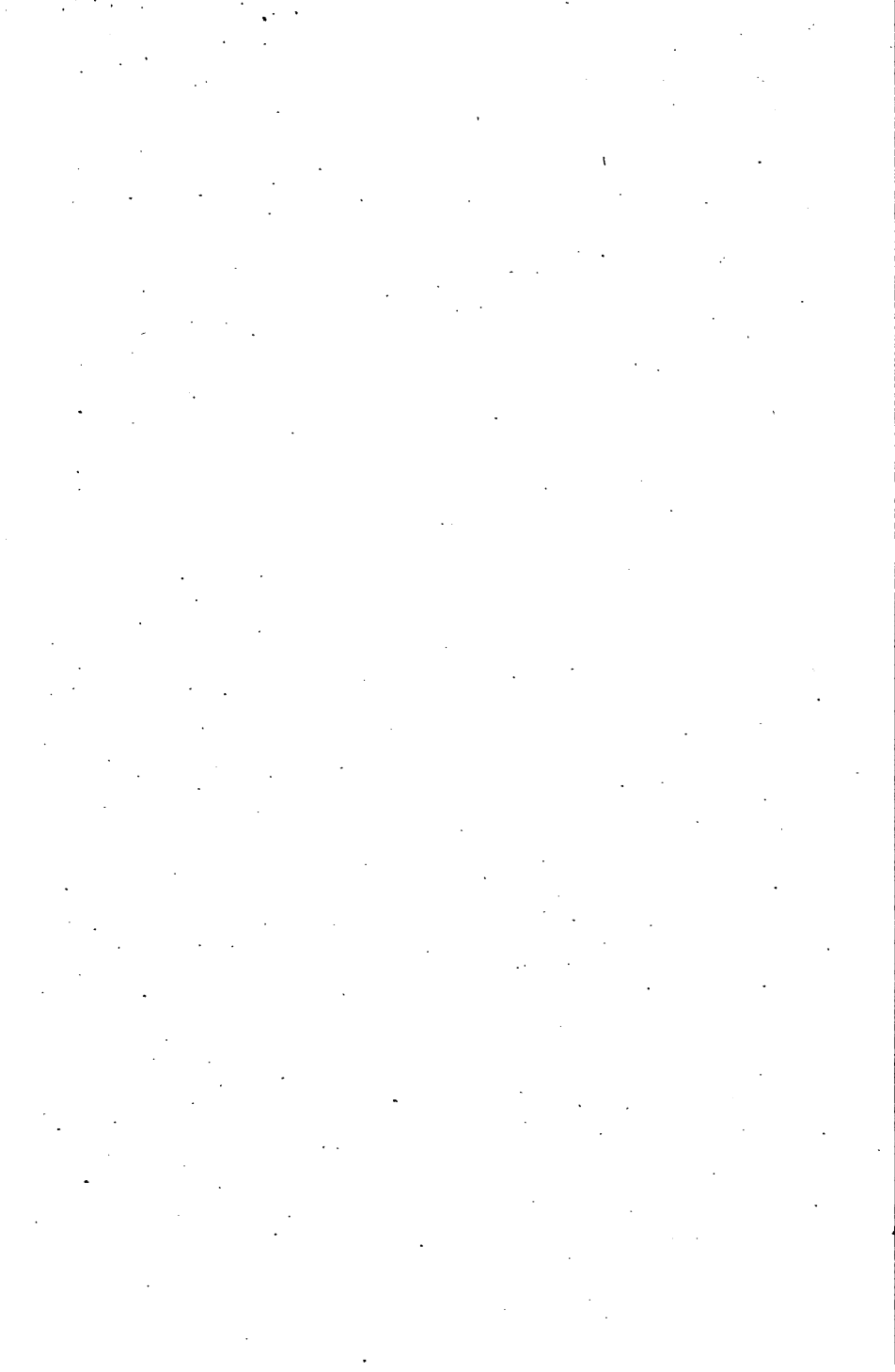


TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Planche I. — Un feuillet du *Hortus delictarum* de Herrade de Landsberg. — Vase romain chrétien. — Le mur païen de Sainte-Odile.
- Pl. II. — Église Saint-Pierre et Saint-Paul, à Rosheim. — Moulage pris dans un caveau funéraire de l'église Sainte-Foy. — Église Sainte-Foy, à Schlestadt. — Église Saint-Thiebaut, à Thann.
- Pl. III. — Église Saint-Martin, à Colmar. — Église Saint-Thomas, à Strasbourg.
- Pl. IV. — Cloître des Unterlinden, à Colmar. — Maison Pfister, à Colmar. — Maison Kammerzell, à Strasbourg.
- Pl. V. — Cathédrale de Strasbourg : Vierge sage. — Vierge folle. — La Synagogue. — L'Église.
- Pl. VI. — La cathédrale de Strasbourg.
- Pl. VII. — Cathédrale de Strasbourg : L'Horloge ; la Chaire.
- Pl. VIII. — Cathédrale de Strasbourg : grand portail. — La mort de la Vierge, bas-relief.
- Pl. IX. — Château de Rohan, à Strasbourg. — Palais de Rohan, à Saverne.
- Pl. X. — Château de Kaysersberg. — Église d'Ottmarshelm. — Château de Saint-Ulric, près Ribeauvillé.
- Pl. XI. — Abbaye de Murbach. — Tour de Riquewihr.
- Pl. XII. *La Vierge au Rosier*, de Schœngauer. — Fragment de *la Mise en Croix*, de Grunewald (*Musée de Colmar*). — Fêtes en l'honneur de Louis XV.
- Pl. XIII. — Sac de l'Hôtel de Ville de Strasbourg (1789). — Le peuple prête serment à la Constitution (1790).
- Pl. XIV. — Le Hohkœnigsbourg en ruines. — Le Hohkœnigsbourg restauré.
- Pl. XV. — Bombardement de 1870 à Strasbourg : le Temple neuf. — La Bibliothèque.
- Pl. XVI. — Tombeau du Maréchal de Saxe. — Statue de Kléber, à Strasbourg. — Monument aux morts de Wissembourg.
-



HISTOIRE

D'ALSACE

I

LES TEMPS PRÉHISTORIQUES

Ce n'est que longtemps après la chute de l'Empire romain, dans les premières années du septième siècle, que les contrées situées entre les Vosges et le Rhin se présentent à nous sous le nom d'Alsace qu'elles porteront désormais. Le pays des *Alseciones* de la Chronique dite de Frédégaire, le *pagus Alisacense* des *Traditions de Wissembourg*, nous ont conservé les formes les plus anciennes de cette dénomination nouvelle donnée aux parcelles méridionales de la *Germanie première* et aux cantons septentrionaux de la *Maxima Sequanorum*. Plus tard, au neuvième siècle, c'est l'expression de *pagus Elisacense* qui prévaut, à laquelle correspond en allemand celle d'*Helisaze*, puis d'*Elsass*. La science étymologique peu sûre des auteurs du moyen âge faisait dériver, dès le treizième siècle, le nom d'Alsace de celui de la rivière qui traverse le pays, l'Ill ou Ell, et cette opinion est restée dominante jusqu'à nos jours. Aujourd'hui, la plupart des érudits compétents veulent que le nom d'*Alsaciens* ou d'*hommes établis sur la terre étrangère*, ait été donné par les Allamans de la rive droite du Rhin à

ceux de leurs compatriotes qui, les premiers, prirent pied sur la rive romaine du grand fleuve.

Ce nom d'Alsace s'est appliqué, dans le cours des siècles, à des étendues territoriales bien différentes. Si, dans le sens de la largeur, il a toujours été attribué à la bande de terrain qui remonte des rives rhénanes à la crête des Vosges, il a répondu à un domaine variable vers le sud et plus encore vers le nord. Dans son acception la plus ancienne, le *pagus Alisacense* ne comprenait peut-être que l'Alsace moyenne, du Selzbach au nord à l'Eckenbach au midi; mais il gagne de plus en plus en étendue, finissant par embrasser tout le *Nortgau* ainsi qu'une partie du *Suntgau*, refoulant cette dernière désignation géographique jusqu'au delà de la Thur, où elle reste définitivement fixée par rapport à l'Alsace. Vers le nord, l'extension de la frontière alsacienne fut beaucoup plus lente; encore au seizième siècle, elle s'arrêtait, d'après certains géographes du temps, à la lisière septentrionale de la vaste forêt de Haguenau, marquée par le cours de la Zorn et de la Moder; peu à peu elle fut reportée vers la Lauter, et quand une fois Landau fut forteresse française, on adopta volontiers, du moins à Paris, comme limite de la province, le cours de la Queich. Mais ce dernier tracé resta longtemps sujet à litige et n'était pas admis par tous les princes allemands intéressés à la veille même de la Révolution. Depuis, une seule modification a changé les contours de l'Alsace de Charles-Quint et de Louis XIV; pour des raisons d'ordre divers, la Convention a réuni à l'ancienne province les territoires de la Sarre orientale, qui ont été fondus dans le département du Bas-Rhin et continuent à faire partie de la Basse-Alsace actuelle, sans avoir jamais fait partie de la *province* d'Alsace.

La géographie générale de cette région est une

des plus faciles à fixer. Elle occupe la moitié occidentale de la grande vallée du Rhin moyen, renfermée entre les contreforts des Vosges et de la Forêt-Noire, qui ont formé primitivement sans doute une seule et même chaîne, séparée longitudinalement par une fissure de plus en plus élargie. Elle s'offre aux yeux du voyageur qui descend la voie ferrée de Bâle à Wissembourg en un profil plus ou moins abrupt, formant comme une triple zone parallèle de montagnes, de collines et de plaines, couvertes de forêts, de vignobles, de champs ou de prairies. La plaine, plus ou moins large (elle varie de quatre à sept lieues environ), s'allonge, assez uniforme, sur une étendue de deux cents kilomètres, tantôt couverte de céréales et d'autres cultures, là où prédomine le loess rhénan, tantôt conservant les restes des immenses forêts d'autrefois, réduits à de maigres taillis là où le Rhin lui-même ou ses affluents vosgiens ont recouvert de sable et de gravier le limon primitif plus fertile. Au-dessus de la plaine, vers l'ouest, se dressent de nombreux coteaux et mamelons, les uns mis en culture de temps immémorial, les autres couverts de vignobles ou de châtaigneraies; ils sont dominés à leur tour par la chaîne des Vosges qui forme la limite au couchant, avec ses futaies épaisses et, dans ses parties les plus hautes, avec ses cimes arrondies, dénudées par les brises hivernales, et dont les pâturages alpestres nourrissent en été de nombreux troupeaux.

Cette chaîne de montagnes qui s'étend du col de Valdieu jusqu'à la frontière de la Bavière rhénane, formait jadis un mur bien autrement difficile à franchir qu'il ne l'est de nos jours. Quelques cols sans doute, celui de Bussang, celui du Bonhomme, celui de Sainte-Marie-aux-Mines, servaient au transit du sel et du bétail, et de quelques autres marchandises

venant de Lorraine; mais la seule route un peu plus considérable était celle qui conduit du Phalsbourg actuel à Saverne, cette fameuse *montée* par laquelle tant de fois les invasions ont pénétré sur le plateau lorrain ou sont descendues vers la plaine alsacienne.

Du côté de l'est, la limite naturelle de l'Alsace et son « rempart naturel contre les insultes de ses voisins » était formée par le Rhin, qui la longe de Huningue à Lauterbourg, conservant un cours précipité durant presque tout ce parcours de deux cents kilomètres puisqu'il dévale de cent trente-cinq mètres environ, encore qu'il ne fût pas resserré, comme il l'est depuis un siècle, par des endiguements formidables. Il s'étalait, trop librement parfois, dans les terres riveraines du Sundgau et de la Basse-Alsace comme dans celles du Brisgau et du margraviat de Bade, et ses bras tortueux encadraient partout le cours principal du fleuve, formant des fles innombrables et d'étendue très diverse. En dehors du Rhin, le principal cours d'eau à mentionner est l'Ill qui, sortant de terre au sud de Ferrette, sur les dernières pentes du Jura, coupe obliquement la plaine d'Alsace dans la direction du nord-est, devient navigable en aval de Colmar et se déverse dans le grand fleuve en aval de Strasbourg, après s'être grossie en chemin d'une série de petits torrents descendus des Vosges, la Doller, la Thur, la Fecht, la Lièpvre et la Bruche, qui ne servent guère qu'à l'irrigation des prés dans la plaine ou aux besoins de l'industrie moderne. Au nord de Strasbourg quelques autres petites rivières descendues directement des basses Vosges, la Zorn, la Moder, la Sauer, se déversent directement dans le Rhin. Viennent enfin la Lauter et la Queich, nées déjà dans la Hardt, sur le territoire actuel de la Bavière rhénane, la première, aujourd'hui frontière de l'Alsace, la seconde

qui le fut autrefois, avant les traités de 1815.

Le climat de cette région devrait être un climat tempéré, puisqu'elle s'étend du quarante-septième degré 30' au quarante-neuvième 40' de latitude nord. Mais, enfoncée dans le corps de l'Europe, loin des mers, formant avec les territoires de la rive droite du Rhin un long couloir alternativement balayé par les vents du sud et ceux du nord, longée par un fleuve puissant, sillonnée par une foule de petites rivières dont l'évaporation constante imprègne l'atmosphère d'une humidité lourde et pénétrante, l'Alsace est sujette à des changements de température fort brusques et souvent excessifs dans la plaine comme dans les montagnes. Les étés y sont chauds, les hivers longs et froids, les printemps très courts, les pluies abondantes, les orages fréquents, les gelées tardives et souvent désastreuses pour les vignobles. Néanmoins l'Alsace a toujours passé, et non sans raison, pour un des territoires de l'Europe centrale les mieux dotés par la nature. La Basse-Alsace, d'un sol plus fertile et plus riche en produits variés, la Haute-Alsace avec ses mines et ses vignobles, ont pu être considérées par leurs voisins comme une terre d'abondance, même lorsqu'elles souffraient des malheurs de la guerre. Au seizième siècle, le célèbre géographe Sébastien Munster déclarait dans sa *Cosmographie* « qu'il n'y a point encore une autre région en toute la Germanie qui puisse ou doive être comparée au pays d'Alsace », et peu après les horreurs de la guerre de Trente Ans et les campagnes incessantes de Louis XIV, un Jésuite de Fribourg, le P. Kœnig, affirmait que cette province était le jardin, mieux que cela, « le paradis du monde germanique ».

De vieilles légendes populaires racontaient en-

core au dernier siècle qu'une mer immense recouvrait la vallée actuelle du Rhin et que, sur certains rochers escarpés des Vosges, on voyait toujours les anneaux de fer où des générations reculées amarraient leurs nefes grossières. Les anneaux de fer et les nautoniers appartiennent à la fable, mais la mer exista sans doute avant l'époque tertiaire; puis le sol émergea peu à peu des eaux, qui baignaient des sites tropicaux, riches en monstres inconnus. De profondes modifications climatériques amenèrent une période de froid intense : les cimes des Alpes et des Vosges se couvrent de glaciers; pendant combien de siècles, qui le dira jamais? Puis la surface de la vallée rhénane change de nouveau d'aspect: les eaux amoncelées rompent la digue naturelle qui la fermait vers le nord et, par la trouée de Bingen, elles s'échappent vers les mers septentrionales. Le sol de la plaine se dégage et s'assèche peu à peu entre les chaînes de montagnes; une nouvelle flore, une faune nouvelle apparaissent. Après le mammouth, l'ours des cavernes, le cerf géant, l'aurochs, surgit l'homme préhistorique de l'époque quaternaire, l'homme de l'âge de pierre, qui niche dans les cavités naturelles et les dispute aux fauves.

D'où venaient ces premiers habitants de l'Alsace? Les uns, parmi les savants qui s'en sont occupés, veulent qu'ils aient remonté le cours du Rhône et pénétré dans ces régions par la trouée de Belfort; d'autres les voient franchir le Rhin, venant de l'orient. Il reste trop peu de traces de ces peuplades primitives, dans les rares débris de leurs demeures ou de leurs tombes, pour qu'on puisse éclairer d'un jour plus vif cette longue période du passé qui se dresse au seuil de l'histoire de toutes les nations et qu'on appelle les temps préhistoriques. Les col-

lections archéologiques de Strasbourg, Colmar, Mulhouse et Haguenau nous conservent pourtant des témoignages de l'âge de pierre, de l'âge de bronze, de l'âge de fer qui se sont succédé, ou se sont entremêlés parfois, ici comme ailleurs. L'existence des premiers êtres sauvages qui, de leurs haches de silex, combattaient les bêtes fauves et qui faisonnaient déjà de grossières poteries, fut prouvée du jour où l'on déterra dans le loess d'Eguisheim, dans la Haute-Alsace (1865), le fragment de crâne dolichocéphale qui représente le premier spécimen de l'humanité sur le sol d'Alsace. Depuis, on a retrouvé d'autres ossements près de Bollwiller, vers Ferrette, dans une grotte d'Oberlarg et ailleurs, et les archéologues nous signalent également des fragments de poterie et des fours, des restes d'animaux depuis longtemps disparus, des pointes de flèches en silex, qui remontent à l'époque paléolithique. Aucune date, quelque vague qu'elle soit, ne saurait être fixée pour ces premières colonisations dans nos régions; elles furent en tout cas distantes les unes des autres et peu nombreuses. Il peut s'être passé des siècles avant que les progrès de la civilisation aient appris aux habitants des cavernes à se creuser des demeures souterraines artificielles dans l'argile du sol, en recouvrant ces creux de branchages ou de roseaux, à perfectionner leurs armes en attachant un manche à leur hache ou à leur couteau de pierre à feu. On a découvert tout récemment de ces fosses à entonnoir, réceptacles où l'homme abritait à la fois sa personne et la récolte de ses champs, à Achenheim et Stutzheim, dans les environs de Strasbourg; on a même découvert des cimetières de ces populations primitives, où les morts étaient enterrés, accroupis sur le sol.

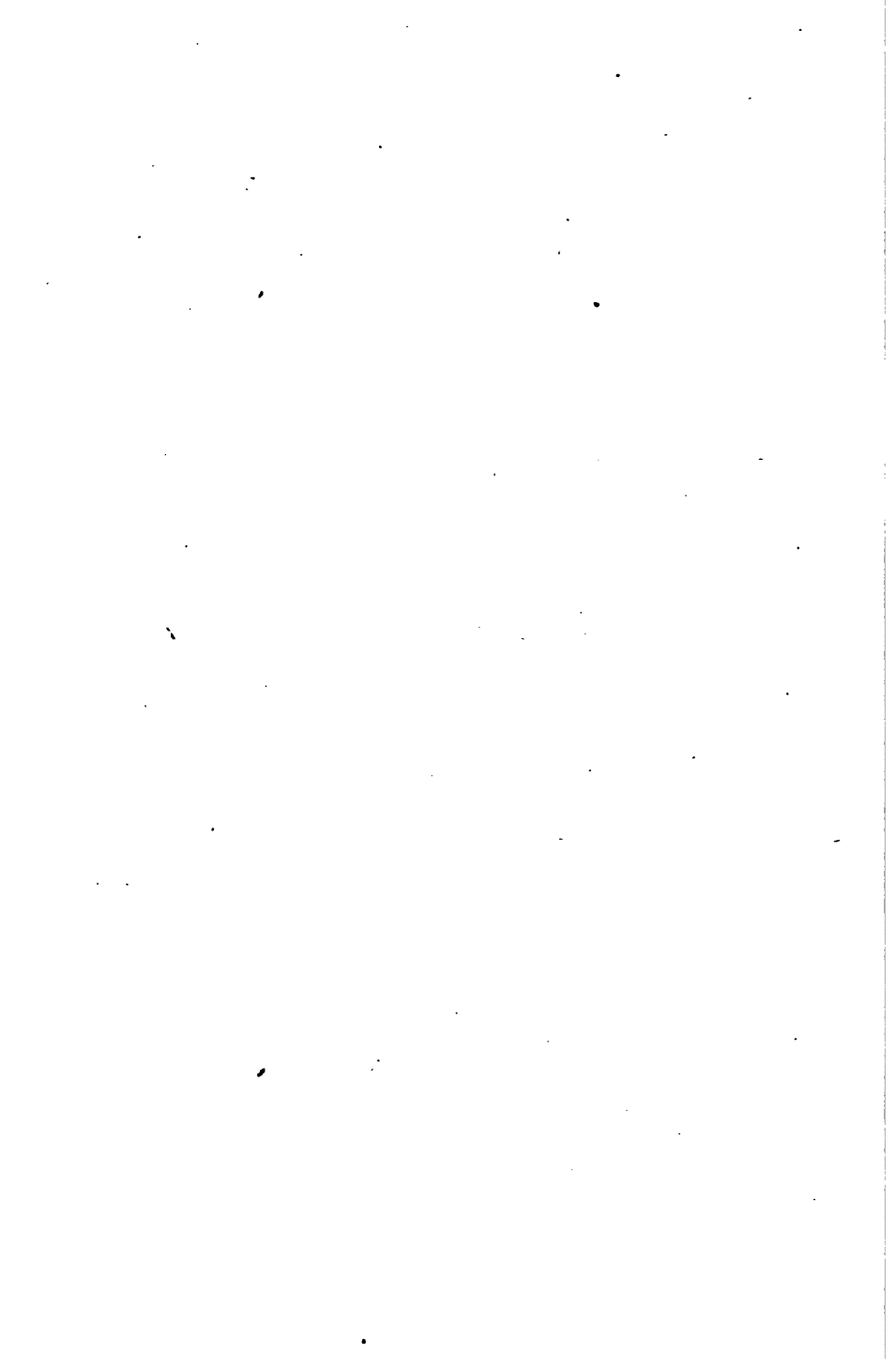
Cette période néolithique prend fin, non d'un

coup, mais par changements progressifs, quand les métaux apparaissent dans la fabrication des armes comme aussi pour les usages domestiques. Le cuivre sans alliage, puis le bronze, remplacent la pierre, apportés sans doute dans nos parages par les Rhétiens qui les tenaient eux-mêmes des Étrusques. Le fer pénètre à son tour dans les régions centrales et septentrionales de l'Europe et l'on place d'ordinaire — avec une assurance peut-être un peu trop grande — son apparition au VII^e siècle avant J.-C. Les tombes de Hallstatt (dans le pays de Salzbourg) marquent cette période intermédiaire, comme les trouvailles de La Tène (sur le lac de Neuchatel) marquent le triomphe absolu du fer, l'apparition de l'argent et des perles de verre, la fabrication des vases avec le tour du potier; cette seconde période, les archéologues la commencent généralement avec le IV^e ou le V^e siècle avant J.-C. et la prolongent jusqu'aux abords de l'ère chrétienne. L'âge de bronze aurait été pour l'Alsace une époque heureuse et calme, l'âge de fer au contraire aurait été rempli par des luttes incessantes.

Les Ibères, de race chamite, identifiés aux Basques actuels, auraient été les premiers immigrants de cette période, d'après les fantaisies de certains auteurs allemands récents, qui ne veulent point que les Celtes aient séjourné longtemps en Alsace; ils appellent en témoignage le nom de Wasgenwald (forêt des Basques?) donné aux Vosges septentrionales. A ces petits « moricauds », d'autres intervenants auraient disputé notre sol; ce seraient les Ligyens ou Ligures, venus des bords de la Méditerranée bien antérieurement aux migrations aryennes. Arrivés chez nous en remontant la vallée du Rhône, ils y auraient laissé des descendants



Un feuillet du *Hortus Deliciarum* de Herrade de Landsberg. — Vase romain chrétien. — Le mur païen de Sainte-Odile. (Phot. *Revue Alsacienne*.)



encore reconnaissables ethnographiquement dans le Sundgau, se seraient portés jusque vers la mer du Nord, auraient marché vers l'ouest, occupé les rives de la Meuse et de la Moselle, se seraient étendus ensuite vers la Seine, la Loire et la Dordogne jusqu'à ce qu'ils fussent chassés par les Gaulois au VII^e siècle. C'est à l'actif de ces Ligures qu'on essaie de mettre aujourd'hui les fortifications primitives établies sur les premiers contreforts de la crête vosgienne, et surtout le fameux *Mur payen* de Sainte-Odile. Ce seraient encore les Ligures qui auraient été les premiers habitants de Strasbourg et lui auraient donné son nom, comme aussi celui de Colmar appartiendrait à leur langue.

Pendant des siècles — à ce qu'on nous affirme — ils avaient habité la région rhénane supérieure, et mis en culture son sol fertile par un travail assidu, se reposant au sein de la paix de leurs pérégrinations lointaines, quand ils virent surgir au nord, à l'ouest, les adversaires redoutables qui les subjuguèrent ou les refoulèrent dans les hautes vallées des Vosges, occupant la plaine partiellement défrichée; c'étaient les Celtes ou les Gaulois. De race aryenne comme les Italiotes, les Germains et les Slaves, les Celtes arrivaient, eux aussi, du continent asiatique par de lointains et séculaires détours, inondant tour à tour l'Europe centrale, occidentale et jusqu'aux îles britanniques. Ces envahisseurs nouveaux occupaient encore une partie tout au moins de l'Alsace actuelle, quand y apparurent les Romains. Si les préoccupations politiques n'avaient essayé d'obscurcir, comme à plaisir, les données de la science historique même les plus lointaines, il ne saurait y avoir de doute à ce sujet. Pour tout savant impartial, les habitants de l'Alsace, à l'aurore des temps historiques, étaient certainement de race cel-

tique, mélangés sans doute aux restes des immigrations antérieures. Ils n'auraient pas laissé la preuve de leur origine dans certains monuments mégalithiques dressés sur nos montagnes, dans de nombreux *tumuli* retrouvés de nos jours parmi les forêts de la plaine, qu'on ne pourrait nier pourtant un fait évident par lui-même, puisque les preuves archéologiques et linguistiques de la présence des Celtes sur le sol de l'Allemagne future dans les siècles antérieurs à l'ère chrétienne, se récoltent jusque sur les bords du Danube, de la Saale et du Mein.

Rien ne prouve d'ailleurs qu'ils aient été nombreux et nous ne savons que bien peu de choses sur les cités qu'ils possédaient sur le sol de l'Alsace. La conquête romaine, et plus tard la conquête germanique, ont pu effacer leur souvenir et jusqu'à leur nom, d'autant plus que toute cohésion nationale leur faisait défaut, mais les nombreux objets trouvés dans leurs tombes violées, les bijoux d'or et de bronze, les bagues, les bracelets et les fibules, les urnes funéraires plus artistiques, les longues épées, les ferrures des roues du char d'un grand chef, tout montre leur puissance et leur richesse. César, vainqueur sans générosité, mais observateur sagace, nous a laissé dans ses *Commentaires* le tableau des luttes intestines, soit entre les petits « clans » ou « nations » entre lesquelles se fractionnait la race gauloise, soit entre les différentes couches sociales d'un même clan. Sans doute, il ne nous entretient pas des Celtes de l'Alsace en particulier, mais on est en droit de leur appliquer ce qu'il dit des Gaulois en général. En tout cas c'est par lui, grâce à ses victoires comme général, grâce à ses récits comme historien, que l'Alsace sort enfin, vers le milieu du premier siècle avant Jésus-Christ, de la pénombre qui nous cache presque entièrement ses origines.

II

L'ALSACE ROMAINE

Au moment où Jules César pénétrait sur le sol de la future Alsace, les Gaulois ne s'y trouvaient plus seuls. Dès le iv^e siècle avant l'ère chrétienne, les tribus germaniques avaient commencé à descendre de leurs cantonnements, situés entre la Vistule, l'Elbe et la mer Baltique, vers les régions de l'Allemagne centrale actuelle, refoulant devant elles les peuplades celtiques qui occupaient encore ces régions, et des luttes incessantes, qui préfigurent les rivalités de l'avenir, se continuent obscurément entre ces deux races, assez apparentées à l'origine, jusqu'au premier siècle avant Jésus-Christ.

A cette date, les Germains avaient non seulement occupé presque tous les territoires jusqu'au Danube et jusqu'au Rhin, mais ils songeaient à franchir ces fleuves; déjà, la terrible invasion des Cimbres et des Teutons (102 av. J.-C.) avait révélé à Rome le danger menaçant de leur futur voisinage. Sur le cours inférieur du Rhin, dans la Néerlande et la Belgique actuelles, des tribus germaniques avaient pris pied, évinçant les anciens peuples celtiques ou se mélangeant à eux, comme en témoignent les *Commentaires*. Elles avaient même occupé déjà

une partie du territoire de l'Alsace actuelle. Des bandes isolées de la grande confédération des Suèves pénétrèrent sur les terres des Médiomatiques, qui habitaient alors les régions entre la Lauter et la Moder, et les refoulèrent jusqu'au delà des Vosges, dans la vallée de la Moselle, où l'historien les retrouve plus tard, groupés autour de leur nouvelle capitale, Metz.

Toute une série de tribus suèves s'établirent à leurs anciens foyers, et sur les deux rives du Rhin moyen, les Vangions autour de Worms, les Némètes autour de Spire, les Triboques autour de Brocomagus (le Brumath actuel) et d'Helvetus (le village d'Ehl, près de Benfeld). D'autres encore les suivent au cours du premier siècle, soit en ennemis, soit comme amis, appelés par les nations gauloises rivales. Ainsi ce fut comme allié des Séquanes, qui lui promettent le tiers de leur territoire s'il les défendait contre les Éduens, que le grand chef de bandes Arioviste franchit le Rhin vers l'an 70 avant Jésus-Christ, entraînant avec lui Suèves, Marcomans, Triboques, Harudes, etc. Vainqueur dans une série de combats contre les Éduens, le chef german s'établit d'abord solidement dans la Haute-Alsace, puis s'apprête à descendre vers la Saône, encore que le Sénat romain lui ait décerné récemment le titre d'allié et d'ami de Rome (59 av. J.-C.). Jules César, qui venait d'être désigné pour le gouvernement des Gaules, dut prendre des mesures immédiates pour protéger la province déjà romanisée, et les États gaulois indépendants, mais amis, contre la double invasion des Helvètes (dont nous n'avons point à parler ici) et des Suèves d'Arioviste.

Pour sauver les Éduens de l'écrasement qui les menaçait, le proconsul accourut à Vesontio, le Be-

sançon actuel, et après avoir soigneusement approvisionné ses troupes, il les conduisit à travers les contreforts du Jura jusque dans la plaine entre les Vosges et le Rhin où l'attendait l'ennemi. Les *Commentaires* nous ont conservé le souvenir de l'entrevue entre les deux chefs et celui de l'émoi des légionnaires en présence des rudes et puissants guerriers qu'ils apercevaient pour la première fois. César nous décrit également, et même en termes d'apparence assez précis, les lieux où s'engage la première des batailles dont l'Alsace et les bords du Rhin furent si souvent l'enjeu. Pourtant cette précision dans les indications du futur dictateur n'a pas été suffisante pour mettre les commentateurs et les historiens d'accord sur l'emplacement de cette rencontre mémorable. Les uns se prononcent pour l'Ochsenfeld, près de Cernay (Haute-Alsace); d'autres cherchent le champ de bataille plus au nord, aux environs de Beblenheim; d'autres encore descendent jusque dans la Basse-Alsace vers Epfing et Stotzheim, alors que certains critiques affirment au contraire que la lutte eut lieu dans la Franche-Comté actuelle et non pas en Alsace. Les textes sont insuffisants; et les fouilles entreprises n'ont rien donné de certain.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, l'issue de la lutte n'est pas douteuse : après des efforts acharnés, la tactique et la discipline romaines l'emportèrent sur la bravoure des Germains et si Arioviste lui-même put s'échapper au delà du Rhin, il laissa des milliers de ses guerriers sur le champ de bataille. Ce ne fut pas une victoire éphémère comme tant d'autres; on a pu dire qu'elle avait changé la face du monde, puisqu'elle a fixé pour près de cinq siècles le Rhin comme limite entre la Gaule devenue romaine et la Germanie indépendante et barbare. La Gaule en-

tière, après quelques années de luttes désespérées, acceptait l'hégémonie, puis la domination du Sénat et du peuple romain, et avec elle les territoires de l'Alsace, occupés par les Séquanes au sud, par les Triboques au nord, jouirent à leur tour des bienfaits de la « paix romaine ».

Cette province, naturellement fertile, offrant des routes de plaine faciles aux commerçants pacifiques comme aux légions impériales, vit bientôt se développer une civilisation plus intense et plus raffinée. De vastes exploitations agricoles se fondent, les bourgs et les villes se créent ou s'agrandissent, les vétérans congédiés s'établissent dans le pays, contractent des unions avec les femmes autochtones, créant ainsi une population celto-romaine mélangée d'éléments germains, d'allures industrieuses et pacifiques, protégée contre toute agression par les castels établis le long du fleuve d'abord, et plus tard par la grande muraille protectrice, le *limes*, réunissant le Rhin moyen au Danube supérieur, en englobant les Champs décumates, — une bonne partie du Wurtemberg et du pays de Bade actuels.

Dans quelle proportion Gaulois et Germains ont-ils partagé notre sol sous la protection des aigles romaines, c'est ce qu'il n'est plus guère possible de deviner aujourd'hui. Il serait également difficile d'être catégorique sur le degré de civilisation générale auquel les habitants de la contrée, ceux de la montagne et ceux de la plaine, ont pu s'élever du premier au quatrième siècle sous la sauvegarde des Césars romains. La masse de la population sédentaire (qu'il ne faut pas d'ailleurs se figurer trop dense) n'a pas sans doute été modifiée profondément par le nombre, probablement assez restreint, des colons, marchands, vétérans qui s'éta-

blirent alors le long de la rive gauche du Rhin, et il semble quelque peu hasardé d'affirmer qu'au quatrième siècle on ne parlait que le latin en Alsace. Il est probable que les premiers arrivants, comme dans tous les pays nouvellement ouverts, ne constituèrent pas une élite sociale, au point de vue de la richesse ou des mœurs. Mais il est certain que, plus tard, dans les villes plus étendues et dans certains sites agrestes qui les tentaient, des citoyens également riches et amis des arts, aimant le confort et pouvant se le donner, ont vécu en assez grand nombre.

Chaque année fait surgir du sol des restes d'édifices, de peintures murales, d'établissements balnéaires, de statues de divinités, de mosaïques, de fours de potier, d'aqueducs, de pierres tombales civiles et militaires, qui attestent l'activité industrielle et le bien-être croissant, tout au moins des couches supérieures de la population alsacienne d'alors. Sans doute les édifices publics et privés comme les temples des dieux ont disparu lors des invasions répétées des barbares au quatrième et au début du cinquième siècle, mais on a retrouvé sous leurs décombres et on conserve dans les musées et dans les collections particulières une foule de témoins de cette civilisation plus raffinée, fresques, sarcophages, autels, inscriptions, bijoux, etc. On a découvert des traces de villas romaines jusque dans des vallées désertes, des régions recouvertes plus tard de forêts, le long de routes, aujourd'hui modestes chemins vicinaux, mais dont le nom qu'ils portent encore dans la bouche du peuple (*voie des payens* ou *voie romaine*), montre qu'elles furent jadis des chaussées impériales.

En se romanisant plus ou moins profondément au cours des siècles — ses divinités elles-mêmes

furent romanisées — la population d'Alsace perdit naturellement toute existence indépendante politique et s'absorba dans le puissant empire universel. Nous savons peu de chose, en définitive, sur l'état mental et les occupations quotidiennes de nos ancêtres à cette époque. Tout ce qu'on en peut dire c'est qu'ils paraissent s'être adonnés avec succès à l'agriculture et, surtout depuis le troisième siècle, à la plantation de vignobles dont les produits se consumaient dans le pays ou étaient vendus aux voisins de Germanie, en même temps que d'autres produits industriels (poteries, armes, étoffes), dont les *mercantis* d'Alsace allaient trafiquer, soit par terre, soit en descendant le grand fleuve, échangeant leurs marchandises contre les produits en nature des peuplades riveraines.

Le centre principal de cette activité commerciale fut d'assez bonne heure la ville d'Argentorat, établie au confluent de la Bruche et de l'Ill. Des traces d'habitation retrouvées lors de fouilles récentes et remontant à la période préhistorique, semblent indiquer ce site d'Argentorat comme un des points de communication les plus anciens à la fois et les plus fréquentés entre les deux rives du Rhin. C'est tout naturellement à ce croisement des grandes artères de communication que les Romains fixèrent le centre administratif et militaire de la région. C'est là que fut assis, sous Auguste, le camp des différentes légions qui veillèrent successivement sur la frontière, surtout de la huitième; depuis le faubourg de Kœnigshoffen actuel jusqu'à l'église Saint-Étienne, entre les bras de l'Ill, se groupèrent les arsenaux, les magasins publics, les demeures des vétérans, des fonctionnaires, des nautoniers, des aubergistes et des changeurs attirés là par la double exploitation du trafic et de la garnison. L'his-

toire intérieure de ce Strasbourg des premiers siècles chrétiens et de son développement politique nous est assez mal connue; nous savons seulement par Ammien Marcellin (vers 355) qu'elle figurait parmi les municipes romains de la Germanie première. Son développement matériel nous est bien mieux connu, surtout depuis que les fouilles récentes faites pour la canalisation des égouts et l'établissement des nouveaux remparts, ont fait découvrir près de l'ancienne porte Nationale tout un vaste cimetière gallo-romain. On sait maintenant, sur les marécageux bas-fonds aux bords de l'Ill, le terrain fut d'abord rehaussé, puis consolidé par des pilotis, comment on y entassa du gravier et des blocs de basalte. Peu à peu, l'enceinte des murs en terre et les palissades furent remplacées par des murs en pierre de trois mètres d'épaisseur qui subsistent en partie, avec des tours en saillie dont les bases ont été retrouvées sous le sol actuel, et l'on a pu constater aussi que, plus tard, au moment de la décadence générale de l'Empire, ces mêmes murs ont été réparés à la hâte avec les pierres votives et les dalles tumulaires des générations antérieures.

A côté de Strasbourg on pourrait énumérer encore toute la série des stations militaires qui bordaient la grande voie traversant l'Alsace du sud au nord, depuis *Augusta Rauracorum* (Augst, près de Bâle) jusqu'à *Tribunci* (près Wissembourg?), en passant par *Cambetes* (Kembs), *Mons Brisiacus* (Vieux-Brisach), qui se trouvait alors sur la rive gauche du Rhin, avant qu'un caprice du fleuve le fit passer sur le bord opposé, *Argentovaria* (Artzenheim?), *Helvetum* (Ehl), *Brocomagus* (Brumath), *Saletio* (Seltz), etc. Dans la direction des Vosges, au pied même de la montagne, sur la Zorn, se trouvait *Tres*

Tabernæ (Saverne), poste important destiné, quand arrivèrent les invasions germaniques, à fermer aux envahisseurs l'accès du plateau lorrain. Dans certaines de ces localités, des fouilles intéressantes ont été faites; dans d'autres, on n'a rien retrouvé jusqu'ici; plusieurs n'ont d'ailleurs été que des relais de poste, des campements militaires et jamais des cités, même modestes.

La période de calme et d'expansion matérielle pour l'Alsace romaine dura jusqu'au milieu du troisième siècle. Après l'abandon des Champs décamates commence une période d'attaques dangereuses et d'invasions triomphantes. Avant le milieu du siècle, les Allamans apparaissent en Alsace; ont-ils pris et ravagé Strasbourg dès leurs campagnes de 235 ou de 296? On ne sait, mais il est certain qu'ils l'ont détruite en 355 et qu'ils s'étaient établis dans le voisinage de ses ruines.

On accuse l'empereur Constance (350-361) d'avoir promis à leur roi Chnodomar un vaste territoire sur les bords du Rhin, s'il l'aidait à se débarrasser de ses concurrents. Quand ils eurent passé le fleuve et détruit Argentorat, Constance envoya contre eux son cousin Julien. Ils avaient gagné déjà les plaines de la Champagne. Le jeune César les arrêta, les poursuivit jusqu'à Brumath (356) où il les battit, et l'année suivante, il reprit l'offensive, marchant de Saverne vers Strasbourg pour barrer le chemin à de nouvelles hordes allamaniques qui s'avançaient sous sept chefs confédérés. C'est à quelques kilomètres de Strasbourg, entre Hurtigheim et Kœnigshoffen, que fut remportée en août 357 la dernière grande victoire où, sur le sol d'Alsace, la tactique romaine triompha du nombre et de la force brutale des barbares. Après une lutte des plus achar-

nées, les Germains furent battus, laissant six mille cadavres sur le champ de bataille, tandis que beaucoup de fuyards se noyaient en essayant de passer le Rhin à la nage. Si l'on en croyait leurs bulletins militaires les légions n'auraient perdu que deux cent quarante-trois soldats !

Cette victoire n'eut point de lendemain ; bientôt les Allamans reparurent sur la rive gauche du fleuve, plus nombreux que jamais. En février 377 ils traversèrent le Rhin congelé de pied ferme ; l'empereur Gratien envoya contre eux une armée de Romains et de Francs, commandée par un de ces derniers, Mellobaudes, et une suprême rencontre eut lieu dans la Haute-Alsace, peut-être aux environs de Colmar ou de Horbourg, qui, pour le moment, arrêta la nouvelle invasion.

Mais Rome n'avait plus les forces nécessaires pour défendre les frontières des Gaules et de la Germanie romaine, et bientôt le flot allamanique vint recouvrir tout le sol entre les Vosges et le Rhin. La civilisation antique et peut-être aussi le christianisme naissant disparurent de l'Alsace ; les villes et les bourgs que les conquérants fuyaient comme des prisons, furent détruits ; les classes supérieures de la société, plus spécialement romanisées, furent balayées par les vainqueurs. Les populations rurales se réfugièrent, en partie du moins, dans les hautes vallées des Vosges méridionales, où leurs tombes se retrouvent, ou sur le plateau lorrain ; d'autres, sans doute, se résignèrent, esclaves ou serfs, à travailler pour les nouveaux maîtres.

III

L'ALSACE ALLAMANIQUE ET FRANQUE

Quand le poète Claudien chantait la gloire de Stilichon, le vainqueur des Goths (402), et déclarait pompeusement que les peuplades sauvages de la Germanie n'osaient pas franchir le Rhin, bien qu'il ne fût plus défendu par les garnisons romaines retirées des frontières, il ne se doutait pas du cataclysme prochain qui allait emporter les derniers restes de la domination impériale sur la rive gauche du fleuve. Quatre ans plus tard, Alains, Vandales, Sarmates, Gépides, Burgondes, Allamans, Hérules, inondaient les Gaules, brûlant les cités et massacrant les populations.

Nous ne connaissons que les traits généraux de la catastrophe ; les derniers rares historiens de Rome n'avaient plus le temps de s'enquérir de ce qui se passait à l'extrême frontière et moins encore celui de le noter. C'est un pur hasard qu'une lettre de saint Jérôme, le pieux et savant ermite de Bethléhem, nous ait conservé la mention de la destruction totale de Mayence, de Spire et de Strasbourg, en 409. On voudrait nous faire croire que les envahisseurs continuèrent immédiatement la tâche des colons romains ; mais il s'est passé certainement de

longues années avant que le guerrier farouche ait consenti à devenir un cultivateur assidu ou à se livrer à l'élevage.

Durant tout le cours du v^e siècle, coupé en deux parts presque égales par l'invasion hunnique (451), qui, malgré la légende locale, ne trouva plus rien à détruire, l'Alsace dut retomber dans sa sauvagerie primitive. Les forêts recouvrirent les champs défrichés, et c'est peu à peu seulement qu'au milieu de ces vastes étendues, redevenues solitaires, se créèrent des fermes isolées, qui de tout temps furent l'habitat préféré de la race allamanique; elles s'établissaient plus volontiers à l'entrée des vallons élargis, dans le voisinage des cours d'eau, ou bien encore sur les collines avancées qui dominaient de peu la plaine.

Mais ces premiers occupants n'y restèrent pas longtemps sans rivaux; à mesure que les colonisateurs allamans s'avançaient vers le nord de l'Alsace et le Palatinat actuel, ils entraient en contact et bientôt en conflit avec leurs voisins, les Francs. Quand Clovis, le chef des Francs Saliens (481-511), eut conquis sur Syagrius les derniers restes de terres romaines en Gaule (486) et se fut décidé à prendre la succession des empereurs, en gagnant les populations romaines par l'adoption de la foi chrétienne, il se rendit compte de la nécessité de défendre les limites orientales de son nouveau royaume contre les peuplades allamaniques de la vallée rhénane. De là des luttes prolongées que la tradition, toujours simpliste, a résumées en une seule campagne terminée par la victoire de Clovis à Tolbiac (496). Quoi qu'il en soit d'ailleurs de la durée de cette guerre, la défaite des Allamans fut suivie de la conquête des âmes de cette région par l'Église chrétienne. Non pas que les Allamans

aient disparu du pays ; ils y restèrent au contraire prédominants par le nombre, et c'est seulement au nord de la Forêt-Sainte que les Francs étaient les plus nombreux. Mais partout où les nouveaux venus s'établirent dans le nord et même dans les régions méridionales du pays, l'autorité politique reposa exclusivement entre leurs mains. Sous la protection des rois francs, accessibles déjà, par certains côtés du moins, aux traditions romaines et chrétiennes, un nouvel essor civilisateur se constate en Alsace ; de nombreux monastères se créent sur les deux versants des Vosges et, grâce au zèle pieux des néophytes, ils acquièrent bientôt d'importants domaines dans les vallées et la plaine. Des comtes et des ducs francs représentent l'autorité royale dans le pays, et les souverains eux-mêmes, successeurs de Clovis, résidaient volontiers soit dans leur villa de Koenigshoffen, aux portes de Strateburgum ou Strasbourg, mentionnée pour la première fois sous ce nom nouveau en 589, soit dans leurs domaines ruraux de *Marilegium* (Marlenheim), de *Thronia* (Kirchheim) ou d'*Isenbourg*, près Rouffach, pour y chasser l'aurochs, l'ours et l'élan.

La légende pieuse, bien plus que l'histoire, nous renseigne, très imparfaitement d'ailleurs, sur les destinées de l'Alsace durant cette période ; c'est celle de sainte Odile, la patronne de l'Alsace, la fille du duc Étichon. Lui et ses descendants, les Étichonides, l'ont administrée pendant plus d'un demi-siècle (683-739). A travers les vicissitudes des nombreux partages francs, l'Alsace reste dépendante du royaume d'Austrasie, et c'est sans doute vers cette époque que la région comprise entre le Jura, le Rhin, les Vosges et la forêt de Haguenau reçut le nom collectif d'Alsace que nous

voyons figurer pour la première fois, en l'an 610, dans la Chronique de Frédégaire. Au point de vue ecclésiastique, l'Alsace se partage entre les évêchés de Strasbourg et de Bâle ; néanmoins, on peut constater sous les Étichonides un certain sentiment de communauté entre le *Nordgau* et le *Sundgau*.

Avec le dernier descendant de cette famille, les ducs d'Alsace disparaissent et nos rares renseignements deviennent d'une concision désespérante pour tout ce qui concerne notre pays. Mais quand la nouvelle dynastie royale, issue des maires du palais d'Austrasie, s'établit triomphante, nous constatons également, vers le milieu du VIII^e siècle, une Alsace solidement organisée, tant au point de vue politique que religieux. L'Église y fut à la fois l'auxiliaire et l'obligée de la royauté. Elle se développe parallèlement au pouvoir monarchique ; moines irlandais, écossais, anglo-saxons arrivent en foule à travers les forêts austrasiennes, fondant d'abord de modestes ermitages, puis des couvents spacieux en descendant des montagnes dans les vallées solitaires et de là dans la plaine qu'ils aident à regagner à l'agriculture. Du VII^e au VIII^e siècle nous voyons surgir, l'une après l'autre, les abbayes bientôt riches de Marmoutier, de Wissembourg, d'Ebersheimmunster, de Hohenbourg, de Neunbourg, de Murbach, de Neunwiller, de Munster au val Saint-Grégoire et bien d'autres moins célèbres. Les vies dessaints abondent (saint Florent, saint Arbogast, saint Pirmin, saint Colomban) et leurs traditions légendaires ne font souvent qu'épaissir le voile qui nous cache la majeure partie de cette période de l'histoire d'Alsace. Peu important d'ailleurs, à un point de vue plus général, les noms propres des fondateurs ou la date précise à laquelle ces centres religieux ont été créés sur le sol

alsacien. Ce qui fait l'importance de cet épanouissement de la vie ecclésiastique, c'est qu'il fut durable; c'est que, dès lors et jusqu'à nos jours, les populations restèrent éminemment accessibles aux émotions religieuses et aux impulsions de la hiérarchie; c'est encore que la terre même d'Alsace passa, pour une part très considérable, aux mains du clergé et qu'il s'y constitua par suite, au cours du moyen âge et sur un territoire relativement restreint, une foule de seigneuries ecclésiastiques dont quelques-unes, comme Murbach et Andlau, portèrent jusqu'à la Révolution le titre de principautés du Saint Empire romain.

Durant les règnes de Pépin le Bref et de Charlemagne, l'Église, en échange de la protection qu'ils lui offraient, des conquêtes qu'ils faisaient pour elle sur la Germanie païenne, resta fidèle et dévouée à la dynastie nouvelle. C'est Charlemagne qui fit jeter les premières assises de la future cathédrale de Strasbourg, sur l'emplacement d'une première église érigée, d'après la légende, par Clovis. Il était l'ami personnel de l'évêque Heddon, de Strasbourg, et d'un autre Alsacien, qu'il consultait volontiers, Fulrade, l'abbé de Saint-Denis. Nous le voyons plus d'une fois séjourner en Alsace; c'est ainsi qu'il célèbre les fêtes de Noël à Schlestadt, en 776; il favorise le commerce fluvial de Strasbourg sur le Rhin inférieur, et l'on est en droit d'admettre que durant son long règne, la province fut heureuse et tranquille. Mais elle fut d'autant plus troublée sous celui de son fils, Louis le Débonnaire, quand le malencontreux partage prématuré de l'empire entre ses trois fils Lothaire, Louis et Pépin, fut remis en question par la naissance de Charles, issu d'un second mariage, auquel le père voulut conférer également une couronne royale.

Nul doute qu'à ce moment l'Alsace, telle que nous la décrit dans ses poèmes le clerc aquitain Ermoldus Nigellus, alors en exil à Strasbourg, n'ait été relativement prospère. Mais la guerre civile devait la ravager bientôt. Les trois fils aînés ayant pris les armes contre l'empereur, les deux armées se rencontrèrent dans la plaine de la Haute-Alsace, appelée le Rotfeld, près de Sigolsheim. Débauchant les généraux de Louis le Débonnaire, les rebelles firent prisonnier le faible monarque (juin 833) et l'enfermèrent dans un cloître après l'avoir humilié par une pénitence publique. Dans les querelles qui suivirent jusqu'à la mort de l'empereur (840) l'Alsace ne joue aucun rôle marquant, mais les autorités ecclésiastiques semblent être restées fidèles à la cause du vieux souverain.

Quand la lutte reprend bientôt après entre l'aîné des frères survivants, l'empereur Lothaire, et ses cadets, Louis le Germanique et Charles le Chauve, c'est encore en Alsace que se produit, après la sanglante bataille de Fontanet (841), la célèbre entrevue de Strasbourg (février 842) au cours de laquelle Louis et Charles se prêtent réciproquement, en présence de leurs armées, le serment d'alliance et de fidélité. Ce double texte, conservé par l'historien Nithard, présent à la cérémonie, est curieux, non seulement comme document historique, mais aussi comme un des plus anciens témoignages des langues teutonique et romane. Lothaire dut consentir, l'année suivante, à un nouveau partage. Le traité de Verdun donnait à Louis la Francie orientale, à Charles la Francie occidentale; entre les deux, Lothaire conservait, avec le titre d'empereur, la large bande de terrain qui s'étendait de la mer du Nord aux rives du Tibre et, de l'ouest à l'est, depuis les bords de la Meuse jusqu'au Rhin. L'Alsace

faisait partie de ce dernier lot, qui reçut, à cause de son possesseur, le nom de Lotharingie (843).

Mais cette triple division du vaste empire de Charlemagne ne put être maintenue; les mauvaises conditions ethnographiques et géographiques du territoire échu à Lothaire ne permettaient pas à ce groupement factice de rester longtemps unifié et par suite autonome. A la mort de Lothaire II, chacun des deux oncles, ses voisins, réclama l'Alsace. Le traité de Meerssen (août 870) l'adjudgeait à Louis le Germanique, et si, quelques années plus tard, Charles le Gros, réunissant une dernière fois sous sa main tous les pays possédés par son illustre aïeul, régna sur l'Alsace comme sur la France et l'Allemagne, ce ne fut que pour peu de temps. Après la déposition solennelle du dernier empereur carolingien légitime (887) et l'élection d'Arnulphe de Carinthie, l'Alsace est décidément acquise au royaume d'Allemagne ou de Francie orientale. Malgré quelques tentatives des derniers Carolingiens français pour reprendre pied dans la plaine d'Alsace — Louis IV d'Outremer vient assiéger Brisach en 939 — le pays restera uni, pendant près de huit siècles, au royaume de Germanie, puis au Saint Empire romain, et l'incorporation du duché de Lorraine au royaume d'Allemagne sous Henri l'Oiseleur mettra fin, pour longtemps, à toute possibilité d'invasion du côté de l'ouest.

IV

L'ALSACE DU SAINT EMPIRE

Durant le règne des derniers Carolingiens d'Allemagne, un nouveau duché d'Allamannie ou Souabe s'était formé; plus vaste que celui des Étichonides, il s'étendait, vers le milieu du x^e siècle, des Vosges au Jura souabe et jusqu'au pied des Alpes. L'Alsace en faisait partie. Ses titulaires successifs se maintinrent assez longtemps dans une indépendance presque complète vis-à-vis des derniers rejetons de Charlemagne. Quand les premiers rois élus de la dynastie saxonne, Henri I^{er} et Othon le Grand, s'efforcèrent de ramener l'ordre dans le royaume et la paix sur les frontières, l'existence de ces duchés, qu'on peut appeler nationaux, fut le grand obstacle à la réalisation d'une unité plus complète. Elle devient plus impossible encore quand les rois d'Allemagne s'engagent dans la conquête de l'Italie et qu'ils ont à combattre, outre les grands vassaux rebelles, les Byzantins, les Bohêmes et les Magyars qui, de 917 à 935, pénètrent trois fois jusqu'en Alsace. Pour tenir tête aux grands feudataires laïques, les chefs du nouvel Empire d'Occident (961) s'appliquent à soutenir l'Église nationale et à étendre les immunités ecclésiastiques. C'est ainsi qu'Othon II

confère le droit de haute justice et celui de battre monnaie à l'évêque Erckenbald de Strasbourg. Le successeur de ce dernier, l'évêque Wernher, conseiller très écouté de Henri II, fut également un champion fidèle et belliqueux de la cause impériale.

Mais bientôt d'autres tendances se font jour au sein de l'Église : le mouvement de réforme, qui s'empare des esprits et finit par dominer la curie romaine, menace cet accord si longtemps respecté. Déjà sous Henri III, le plus puissant des empereurs de la dynastie franconienne, bien qu'il nomme et dépose encore des papes, la différence d'attitude est sensible ; sa propre créature Léon IX, ce Bruno d'Éguisheim (ou de Dabo), seul pape alsacien qu'ait enregistré l'histoire, se refuse à reconnaître un pouvoir qu'il déclare simoniaque. Quand Henri IV s'engage dans une lutte formidable et sans issue contre Grégoire VII, l'appui de l'épiscopat allemand lui fait bientôt défaut et la plupart des alliés de la veille se changent en adversaires. Grâce à la durée de ce conflit aux péripéties diverses, le mouvement centrifuge qui émiette les anciens duchés nationaux du Saint Empire s'accroît de plus en plus. Ce n'est pas sur la rive gauche du Rhin moyen qu'il se fait sentir avec le moins de force et il s'y livre de rudes combats. Les deux partis en présence y avaient des partisans dévoués, mais, plus longtemps que dans d'autres régions, les évêques de Strasbourg restèrent fidèles à la couronne, ne se souciant pas d'être écrasés par les ducs de Souabe.

A l'avènement de la dynastie des Hohenstaufen la situation parut changer un moment au profit du nouveau pouvoir central. Ils possédaient de vastes territoires par toute l'Allemagne du sud, depuis que le vaillant Frédéric de Buren avait été créé par son beau-père Henri IV, en 1079, duc de Souabe et

d'Allamania. Devenu l'un des principaux champions de la cause royale en Alsace, il y résidait souvent, soit dans le château du Hoh-Kœnigsbourg, soit dans la *burg* de Haguenau, près de la Forêt-Sainte, autour de laquelle se forma peu à peu la ville de ce nom. Son frère, Othon, devint évêque de Strasbourg. La nouvelle dynastie fut donc populaire dans le pays ; elle le resta longtemps, grâce aux visites fréquentes que les souverains, Frédéric Barberousse et Henri VI, Philippe de Souabe et Frédéric II, faisaient volontiers aux villes florissantes qui commençaient alors à se développer dans la plaine rhénane et auxquelles ils ne ménageaient point les honorifiques et lucratifs privilèges. Si « l'idée impériale », dont parlent tant les théoriciens spéculatifs, nos contemporains, avait été réellement viable alors, c'est certainement en Alsace qu'elle aurait dû reflourir. Mais l'influence de la hiérarchie romaine restait dominante dans cette longue « avenue des prêtres » (*Pfaffengasse*), comme on appelait dès lors la vallée du Rhin. Aussi, quand la lutte eut repris de plus belle et que Frédéric II eut succombé sous le poids de l'excommunication lancée par Innocent IV (1248), l'Alsace fut bientôt perdue pour les Hohenstaufen, longtemps avant que le dernier « duc de Souabe et d'Alsace », le malheureux Conradin, eût péri sur l'échafaud de Naples (1268).

Ce furent alors les princes-évêques de Strasbourg qui se parèrent du titre de landgraves d'Alsace, et qui furent reconnus comme tels au moins dans la Basse-Alsace, sans avoir cependant la force matérielle nécessaire pour former dans le pays un grand territoire purement ecclésiastique, comme le furent plus au nord les électors de Trèves, de Mayence ou de Cologne, l'archevêché de Magdebourg ou l'évêché de Munster. L'époque si profondément

troublée du Grand Interrègne (1254-1273), en favorisant les convoitises de tant de voisins ambitieux et les aspirations vers l'indépendance de tant de petits municipes, amena — comme ce fut le cas ailleurs aussi — la dislocation définitive du sol alsacien en une foule de seigneuries ecclésiastiques et laïques, dont les étroites limites ont fluctué quelque peu sans doute au cours des siècles, mais dont la plupart n'ont entièrement disparu que dans les temps modernes.

Le trait caractéristique de cette période de l'histoire d'Alsace, le plus intéressant au point de vue de son développement futur et de sa civilisation, c'est l'effort heureux fait par les villes pour s'émanciper du joug épiscopal ou seigneurial. Les artisans et commerçants des cités, patriarcalement soumis au maître et pratiquement exploités par lui, aspirent à devenir des citoyens libres, réclament une justice indépendante. Grâce à la population qui s'accroît rapidement à l'abri de leurs murailles, grâce à l'organisation économique qu'elles ont su se donner, grâce aux privilèges et franchises octroyés par les empereurs, ces localités, assez nombreuses il est vrai, mais assez insignifiantes pour la plupart, ont profité du morcellement infini des terres seigneuriales pour se libérer d'abord, puis pour conquérir une influence politique tout à fait disproportionnée à l'étendue de leur petit territoire. Parfois ce sont les chefs eux-mêmes qui favorisent ce mouvement, le jugeant irrésistible. A Strasbourg, ce sont les évêques Henri de Veringen et Henri de Stahleck, qui font rédiger les premiers statuts municipaux; à Haguenau, c'est le duc de Souabe qui octroie les libertés municipales (1164); à Colmar et Schlestadt c'est le grand-bailli pour l'Alsace, le *landvogt* Albin

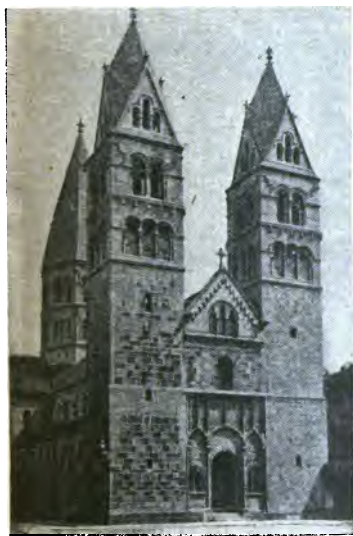
Wœlflin, qui fait entourer de murs les villes ouvertes et Frédéric II qui les dote de leurs franchises, comme aussi Kaysersberg et Brisach. Mais en général, on peut dire que c'est « l'action directe » des habitants qui crée les libertés nouvelles de la cité.

L'exemple le plus topique de ce développement autonome est celui de la résidence épiscopale de Strasbourg. Le conseil urbain fut composé tout d'abord de fonctionnaires épiscopaux, puis il fut élargi par l'accession de quelques riches bourgeois. Quand Philippe de Souabe lui eut octroyé les privilèges de ville libre impériale (1201), Strasbourg s'émancipa rapidement de l'autorité territoriale de ses évêques, grâce à la tolérance prudente de certains d'entre eux. Lorsque le nouveau chef du diocèse, Gauthier de Geroldseck, voulut le ramener par force sous sa crosse épiscopale, l'échec décisif qu'il subit au combat de Hausbergen (1262) découragea pour l'avenir ses successeurs moins téméraires, Conrad de Lichtenberg, Jean de Dirpheim (1306-1328), Berthold de Bucheck (1328-1353) ; ils préférèrent, en général, vivre en bons voisins avec leurs anciens sujets. Les principaux adversaires des évêques dans ces luttes et les véritables vainqueurs, ce furent les familles de l'aristocratie urbaine, jointes aux familles bourgeoises riches (*constofler*) et aux *Hausgenossen*, associés pour la frappe de la monnaie. Quant aux classes populaires, groupées d'après leurs professions en une vingtaine de corporations d'arts et métiers ou *tribus*, elles avaient bien pris une part active au conflit mais n'exerçaient encore aucune influence politique ; c'est à peine si leur existence économique était assurée grâce à leur nombre et à leur solide entente. Elles ne tarderont pas à s'affirmer davantage.

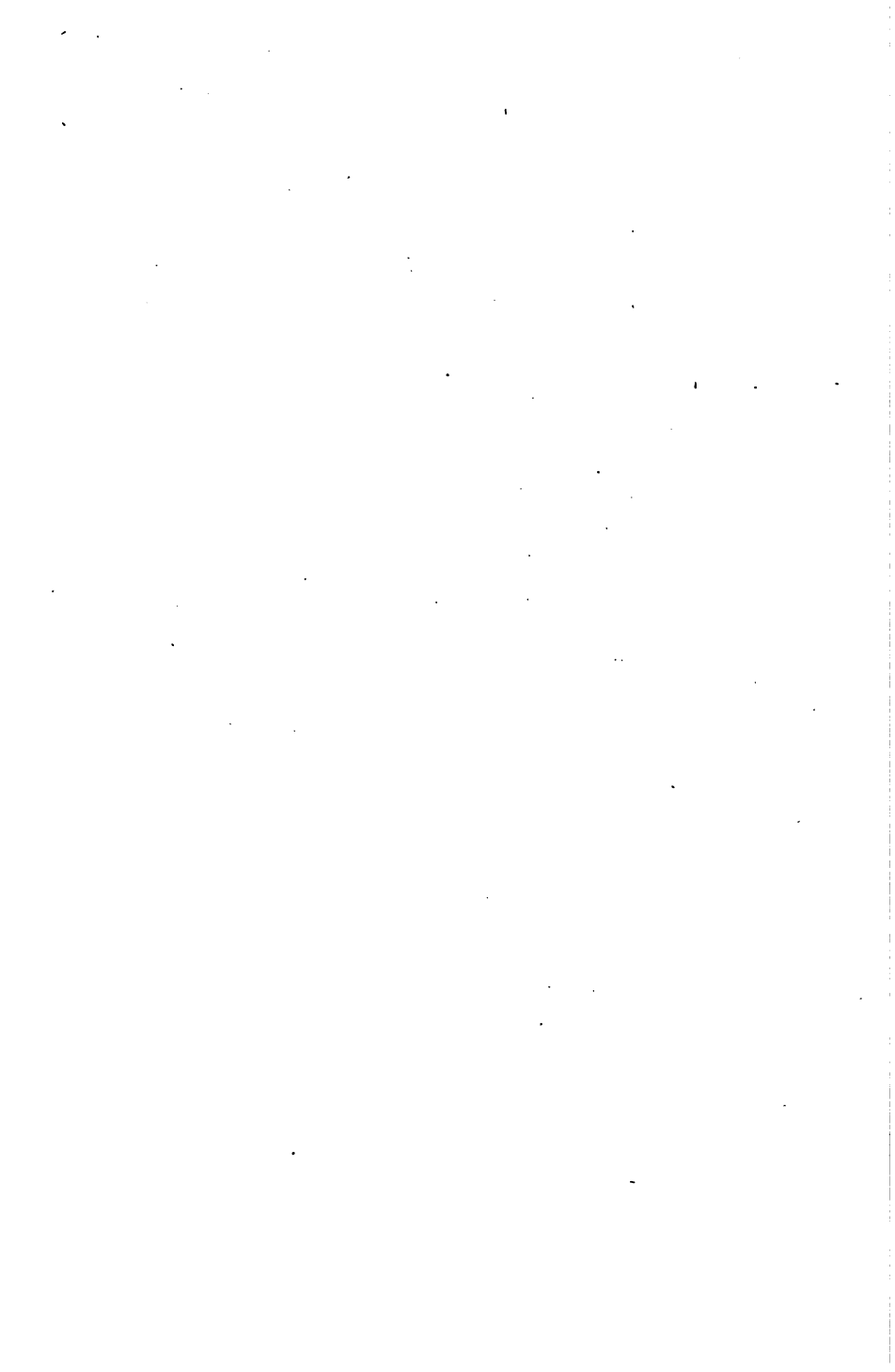
Le patriciat urbain se partageait en groupes ri-

vaux qui, trop souvent, troublaient par leurs querelles la tranquillité publique. Deux familles surtout, les Zorn et les Mullenheim — elles subsistent encore aujourd'hui — se trouvaient à la tête de ces factions aristocratiques. La plèbe avait longtemps supporté ces désordres dans un silence plus ou moins résigné. Mais un beau soir de mai de l'année 1332, une rixe particulièrement grave se produit à la suite d'un banquet qui réunissait la noblesse de la ville. Échauffés par le vin, les adversaires en vinrent aux mains ; il y eut des morts et des blessés. L'émeute gronde dans les rues, le Conseil se montre incapable de calmer les esprits, et par un mouvement, préparé sans doute de longue main, le populaire mécontent se porte sur l'Hôtel de Ville. Bientôt les plus remuants parmi les nobles sont bannis, et tout en laissant à ceux-ci et aux bourgeois riches leur part dans le gouvernement, les artisans renforcent le Conseil dans un sens nettement démocratique en y adjoignant vingt-cinq représentants des corporations d'arts et métiers. Les quatre *stettmeistres* représentants du patriciat, qui présidaient jusqu'ici le Conseil par quartier, se virent adjoindre un *ammeistre* annuel, représentant des classes laborieuses ; ce fut dorénavant le président effectif de l'administration de la ville libre.

Pendant un quart de siècle, la paix urbaine ne fut plus troublée ; mais de terribles fléaux, la peste, les inondations, la famine, amenèrent vers le milieu du xiv^e siècle une misère économique générale, si bien que les seigneurs et les riches ne réussissaient plus à vivre qu'à force d'engagements de terres et d'emprunts, et que les petits et les misérables, n'ayant rien à vendre, mouraient de faim. L'argent à emprunter ne se trouvait alors qu'entre les mains des Juifs, qui, exclus par l'Église et le



Église Saint-Pierre et Saint-Paul, à Rosheim. — Moulage pris dans un caveau funéraire de l'église Sainte-Foy. — Église Sainte-Foy, à Schlestadt. — Église Saint-Thiebaut, à Thann. (Phot. Revue Alsacienne.)
Pl. II.



pouvoir séculier de toute autre activité industrielle, agricole ou libérale, s'étaient jetés sur le trafic de l'argent. Ils devaient fatalement être victimes de la haine des populations, le jour où les princes et les seigneurs ecclésiastiques ou laïques, leurs protecteurs intéressés (et qui étaient aussi leurs débiteurs), les ayant saignés à blanc, trouveraient plus pratique de les faire disparaître que de les rembourser. Dès 1320, nous voyons les Juifs persécutés dans certaines localités d'Alsace ; en 1337, un ancien aubergiste, qui se faisait appeler « le Roi Bras de Cuir », parcourut le pays à la tête d'une bande de forcenés, déclarant que leur présence était contraire à l'Évangile et que s'ils refusaient de déguerpir, il était licite de les assommer. Beaucoup périrent avant qu'on pût enrayer le mouvement.

Dix ans plus tard, quand la peste, la « mort noire » (*der schwarze Tod*), ravagea l'Europe entière et que des centaines de milliers de morts subites affolèrent les masses, on profita de cette panique pour leur persuader que les Juifs étaient les coupables, ayant empoisonné partout les sources et les puits par haine de la foi chrétienne. Une persécution générale se produisit alors en Alsace ; seuls, les gouvernants de Strasbourg essayèrent de sauver leurs concitoyens israélites, mais cette résistance courageuse, quoique sans doute intéressée, hâta leur propre chute en même temps que la destruction de leurs protégés. Le 9 février 1349, éclatait un mouvement antisémite et démagogique qui modifiait, une fois de plus, la constitution de la ville libre. L'ameistre Schwarber et ses collègues furent déposés, puis bannis, et quelques jours plus tard (14 février) les habitants du quartier juif furent traînés pêle-mêle sur un immense bûcher (construit sur l'emplacement de la rue Brûlée actuelle) et tous ceux qui

refusèrent de se convertir — deux mille malheureux, si nous en croyons nos vieilles chroniques — périrent dans les flammes. Ils ne furent pas seulement victimes du fanatisme. Deux contemporains, Closener et Kœnigshoven, tous deux hommes d'Église, ont brièvement noté dans leur récit leur opinion sur le procès sommaire fait à ces « empoisonneurs ». « Le poison qui les tua, dit le premier, ce furent leurs richesses » ; et le second ajoute : « S'ils avaient été pauvres, on les aurait jugés innocents. »

À la suite de ce nouveau mouvement, les corporations d'artisans prirent une part plus active encore à la politique, et leur triomphe fut complet quand, soixante-dix ans plus tard, la plupart des familles nobiliaires se décidèrent à quitter la ville parce qu'on les sommait de se soumettre à la loi commune et de ne plus fatiguer l'opinion par leurs querelles, leur insolence et leur libertinage, signalés dans une enquête officielle. Cet exode de 1420 marque la prédominance définitive de l'élément plébéien dans les conseils strasbourgeois. Les quelques nobles restés dans leurs demeures urbaines, et les bourgeois notables commerçants, partagent désormais le pouvoir, sans plus récriminer, avec les artisans vainqueurs, et le texte de la nouvelle charte constitutionnelle, du *Schwarzbrieff*, que les bourgeois juraient d'observer, chaque année, devant la cathédrale, remanié une dernière fois en 1482, ne subit plus guère de changements de forme sérieux jusqu'à la révolution de 1789, bien que l'esprit de la vieille constitution démocratique se fût évaporé depuis bien longtemps déjà.

Un conseil ou Sénat de trente membres, dont dix patrieciens et vingt délégués des *tribus*, administrait la cité sous la direction d'un ammeister plébéien et

de quatre stettmeistres, choisis dans le patriciat. Mais au cours du xv^e siècle déjà, se créèrent — d'un commun accord d'ailleurs — des rouages administratifs auxiliaires, qui devaient alléger la tâche du Sénat et bientôt le supplantèrent; c'étaient des collèges ou comités permanents, dont les membres n'étaient pas soumis, comme les membres du Conseil, à un renouvellement annuel, mais, une fois installés, restaient d'ordinaire en fonctions leur vie durant. Ces collèges devinrent, dès le xvi^e siècle et par la force même des choses, le véritable gouvernement de la république; celui des Treize était chargé des affaires extérieures et militaires, celui des Quinze s'occupait des affaires internes et de la gestion des finances. Si l'ammeistre et les stettmeistres continuaient à être élus annuellement, on prit l'habitude de les rappeler indéfiniment à leurs fonctions, après un intervalle fixé par les règlements, de sorte que tout ce haut personnel, une fois introduit au gouvernement, y restait jusqu'à la mort, à moins de maladie grave, d'infirmités séniles ou de forfaiture. Le Sénat n'avait vraiment occasion d'infuser un sang nouveau à ces différents corps qu'après le décès d'un de leurs titulaires. Il faut ajouter qu'en théorie Sénat et Collèges dépendaient du peuple souverain, représenté par l'assemblée des Echevins; elle comptait trois cents membres, chacune des *tribus* d'arts et métiers choisissant un nombre égal de délégués. Mais, de fait, elle n'était plus que rarement convoquée, dès le xvi^e siècle, et n'a jamais fait que suivre l'impulsion que lui donnait le gouvernement, contresignant de son vote tous ses projets de loi.

Parmi les villes alsaciennes de moindre importance, les unes, comme Colmar, Obernai, Schlestadt, avaient été jadis des *villes* royales; d'autres, comme Kay-

sersberg, Belfort, Thann, Soultz, Dachstein, des châteaux forts (*castra*) élevés pour la défense du pays; d'autres encore, comme Wissembourg, Andlau, Marmoutier, Munster, devaient leur existence aux antiques abbayés autour desquelles s'étaient groupés leurs premiers habitants. Au début, les empereurs et rois d'Allemagne avaient seuls élevé au rang de villes des localités parfois assez modestes. Plus tard, au *xiv^e* siècle, les évêques de Strasbourg s'étaient également arrogé ce droit régalien et l'avaient exercé au profit de bourgs aussi insignifiants que Boersch et Dambach. Leur exemple fut suivi par les seigneurs de Lichtenberg pour Bouxwiller, par les ducs d'Autriche pour Ensisheim, les sires de Ribeaupierre pour Ribeaupillé, etc.; bientôt l'Alsace fut remplie de ce qu'on pourrait appeler des embryons de cités, dotées tout au moins d'un mur d'enceinte, d'un marché, d'un statut municipal. Mais ces germes ne se développèrent pas tous avec un égal bonheur, et beaucoup de ces localités ne furent jamais des *villes impériales*; aucune d'elles ne devint *ville libre*, comme Strasbourg. Si quelques-unes, à la suite de circonstances favorables, s'émancipent graduellement, d'autres, en plus grand nombre, restent sous la tutelle plus ou moins sévère de leurs seigneurs territoriaux, et quelques-unes retombent même au rang de simples bourgades, soit par un déclin lent ou naturel, soit par une catastrophe subite.

Au début de leur existence, dans toutes ces villes, les fonctionnaires, prévôts ou baillis, sont nommés par l'empereur et choisis dans la noblesse; peu à peu les Conseils urbains rachètent ces charges d'une façon légale ou profitent d'un interrègne pour les usurper sans compensation pécuniaire. Au *xiii^e* siècle, l'organisation intérieure de toutes

ces cités est encore nettement aristocratique ; au xiv^e siècle, une révolution modérément démocratique y transfère le pouvoir à la petite bourgeoisie des métiers, mais nulle part le tiers état victorieux n'écarte absolument le patriciat vaincu. Si celui-ci disparaît plus tard complètement des charges de la magistrature dans les villes impériales, c'est que les familles patriciennes y sont éteintes ou que la noblesse subsistante n'ambitionne aucunement le médiocre honneur de figurer dans ces administrations locales.

C'est en 1353 que, sur l'invitation de l'empereur Charles IV, les dix villes de Mulhouse, Colmar, Munster, Turckheim, Kaysersberg, Schlestadt, Obernai, Rosheim, Haguenau, Wissembourg, se groupèrent pour former une ligue offensive et défensive sous le protectorat du souverain et de son délégué, le grand bailli ou *landvogt*. Ainsi se constitua la Décapole d'Alsace, comme on l'appela plus tard, dont l'alliance, signée pour un temps limité d'abord et même au xiv^e siècle un instant rompue, fut finalement toujours renouvelée malgré les rivalités politiques et les dissensions religieuses, et subsistait encore, fantôme d'un passé depuis longtemps évanoui, au moment où éclate la Révolution. Il faut observer seulement que les villes adhérentes à l'alliance ne furent pas toujours les mêmes ; Seltz ne fit qu'y paraître ; Landau n'y entra qu'en 1511 et Mulhouse en sortit dès 1525, pour s'agréger à la confédération plus puissante des Cantons helvétiques. Elles payaient toutes un léger impôt annuel, versé au grand bailli pour prix de la protection impériale ; elles fournissaient quelques dons volontaires dans des circonstances spéciales, et un contingent de troupes, fort modeste, en cas de guerre d'Empire ; pour le reste, libres de toute autre obligation poli-

tique ou financière, elles s'administraient avec une indépendance entière. Cette indépendance, elles ont su la conserver dans leur sphère provinciale, en se couvrant — suivant l'exemple donné par leur sœur aînée, Strasbourg — de leur titre de villes impériales contre les attaques des évêques et des autres seigneurs du pays ou contre celles de voisins puissants du dehors, les ducs d'Autriche, les margraves de Bade et les comtes palatins. Mais, en même temps, elles ont maintenu une autonomie à peu près complète, pour leurs affaires intérieures, vis-à-vis de ce pouvoir suprême qui leur servait ainsi de bouclier. On peut dire que, dans leur cadre restreint, les aristocraties bourgeoises de Strasbourg et de Colmar, qui gouvernaient ces cités au xiii^e et au xiv^e siècle, ont produit de très énergiques et habiles politiques dont le plus souvent le succès couronna les efforts. Nous avons déjà mentionné la victoire de Hausbergen, remportée par les Strasbourgeois sur l'évêque Gauthier de Geroldseck, en 1262; la même année, on vit le vaillant scultète Jean Roesselmann libérer Colmar, au prix de sa vie, du joug épiscopal.

Dans ces luttes les villes d'Alsace avaient eu pour allié, pour banneret même, le comte Rodolphe, de la famille des Habsbourg, qui possédaient des terres assez étendues dans le nord de la Suisse actuelle et dans le Sundgau, et portaient depuis le xii^e siècle le titre de landgraves de la Haute-Alsace. Quand les princes de l'Empire choisirent pour roi d'Allemagne ce petit dynaste qui leur paraissait peu dangereux (1273), il aurait pu se manifester quelque inquiétude, parmi ses amis de la veille. Quelles seraient les visées du souverain, qui peut-être allait se changer en maître dangereux? Mais Rodolphe de Habsbourg se sentait trop attiré vers

les territoires de l'orient pour songer à des conquêtes plus modestes en Alsace. Il préféra combattre Ottoncar de Bohême et conquérir à sa descendance le duché d'Autriche. Il resta donc populaire sur les bords du Rhin et, sauf quelques interruptions temporaires, ses héritiers et successeurs continuèrent à entretenir des relations généralement amicales avec les contrées alsaciennes. Rodolphe lui-même et son fils Albert séjournèrent volontiers dans nos régions, où leurs partisans restèrent nombreux alors même que d'autres souverains, étrangers à la maison de Habsbourg, Adolphe de Nassau, Henri de Luxembourg, Louis de Bavière, portaient la couronne royale ou celle de Charlemagne.

Les luttes répétées contre les anti-césars, la reprise des vieilles querelles entre le Saint-Siège et Louis de Bavière, dont l'un revendiquait la suprématie de l'Église et l'autre l'autonomie politique de l'Empire à l'égard de Rome, empêchèrent d'ailleurs pendant toute la première moitié du xiv^e siècle, les détenteurs du pouvoir central de rien entreprendre contre l'indépendance effective, sinon légale, de toutes les formations territoriales, grandes et petites, que la féodalité avait fait éclore sur le sol de l'Alsace. Quant aux querelles incessantes que les représentants de l'anarchie féodale amorçaient, puis terminaient entre eux, pour les recommencer ensuite à nouveaux frais, sous l'impulsion d'appétits momentanés ou d'un besoin de vengeance, ce sont des manifestations de la seule force brutale, du *Faustrecht*, dont le détail serait ici sans intérêt.

V

LA CIVILISATION ALSACIENNE AU MOYEN AGE

Une étude plus utile et plus intéressante surtout que celle des innombrables petites guerres féodales qui désolèrent l'Alsace au moyen âge, c'est celle du développement de la culture intellectuelle, artistique et morale de notre province à cette époque, l'histoire, en un mot, de la civilisation alsacienne. Ce développement est très supérieur à celui de bon nombre d'entre les territoires situés plus au nord ou à l'orient du Saint Empire romain d'alors. Il présente aussi cet intérêt particulier que, sous leurs formes germaniques, les produits de la littérature et des beaux-arts décèlent pourtant un contact plus intime avec les régions de la France nouvelle qui se dégage peu à peu, du x^e au $xiii^e$ siècle, de la Gaule franco-romaine. Cette influence est indiscutable, et reconnue d'ailleurs par les plus véhéments défenseurs des idées germaniques. Mais elle fut précédée, dans nos régions, par une autre influence, celle du christianisme, influence modifiée elle-même, en une certaine mesure, par les faibles restes de la civilisation antique, que la renaissance carolingienne avait ramenés et ravivés dans notre pays. Ces intelligents efforts ne restèrent pas

entièrement stériles. Ce sont les écoles latines de nos grands monastères d'Alsace qui lui ont fourni, dès le VIII^e siècle, ses premiers annalistes et hagiographes, ses premiers commentateurs des Écritures, essais médiocres sans doute, précurseurs pourtant d'un développement intellectuel plus original. Tous ces premiers écrits sont naturellement rédigés en latin, langue qui restera longtemps la langue préférée du clergé. C'est en latin qu'Ermoldus Nigellus rédigeait les poèmes déjà mentionnés dans un chapitre précédent, où il décrivait les beautés de la première cathédrale de Strasbourg et la fertilité de son territoire ; c'est en latin plus classique qu'au XIII^e siècle, Gonthier de Pairis chantait dans son *Ligurinus* les hauts faits de Barberousse ; c'est en latin que Manegold de Lautenbach fulminait ses imprécations brutales contre l'empereur Henri IV ; c'est enfin dans cette langue que la docte abbesse Herrade de Landsberg rédigea, vers 1180, dans les solitudes ombreuses du monastère de Hohenbourg, le *Hortus deliciarum*, cette Encyclopédie de la science de son temps, à l'usage des jeunes novices de son cloître, en l'illustrant de nombreuses et splendides miniatures. Le précieux manuscrit n'a survécu durant tant de siècles que pour périr misérablement dans l'incendie des bibliothèques de Strasbourg, allumé par les obus prussiens (1870).

C'est dans un autre monastère, celui de Wissembourg, que le pieux Otfrid composa, vers 868, le premier poème qu'ait à mentionner l'histoire de la littérature allemande, — les chants de la légende des Niebelungen ou celle de Gauthier d'Aquitaine, le *Waltharilied*, ne circulant encore que grâce à la transmission orale. Dans ce poème, intitulé *Le Christ*, Otfrid présente à ses compatriotes la narration ri-

mée de la vie du Sauveur, en une langue encore bien fruste, et y vante, en même temps que les beautés des évangiles, la vaillance de sa race et son ardeur aux combats. Mais c'est bien plus tard seulement, aux XII^e et XIII^e siècles, que la poésie lyrique et la poésie épique se développent de la façon la plus brillante en Alsace, se perfectionnant d'après les modèles fournis par les troubadours de Provence et les trouvères de la France septentrionale, auxquels les poètes alsaciens empruntèrent aussi le plus souvent leurs sujets. C'est ainsi que Henri de Gliehezære imita le *Roman du Renart* ; c'est ainsi qu'un autre chevalier, Reinmar de Haguenuau, chanta les joies de l'amour et les beautés du printemps dans le langage alambiqué des cours d'amour de ce temps. C'est un enfant de l'Alsace également, ce Conrad Fleck qui paraphrase pour ses compatriotes la touchante histoire de *Flor et Blancheflore*. Mais le plus célèbre des poètes de ce temps, le plus grand peut-être que l'Allemagne du moyen âge ait produit, c'est Gottfrid de Strasbourg, le chantre de *Tristan et Isolde*, le peintre, si raffiné déjà, des transports et des douleurs que la passion met au cœur des amoureux, des ruses et des jalousies de l'amour, dont sa plume très laïque ne craint pas de révéler le secret. Arrêté par la mort, le poète (qui fut peut-être secrétaire du Conseil de Strasbourg) n'a pas achevé son œuvre, dont un critique sagace d'outre-Rhin a dit qu'elle était « l'ouvrage le plus français de la vieille littérature germanique ».

A côté des travaux littéraires, il faut mentionner encore les travaux historiques. Ils sont rédigés d'abord exclusivement par des moines ou du moins par des clercs, c'est-à-dire écrits en latin, tels les *Annales des Dominicains* de Colmar, le *Bellum*

Waltherianum, la *Chronique* de Godefroi d'Ensmingen et celle de Mathias de Neubourg, etc. Mais les textes de langue classique sont remplacés peu à peu par des récits rédigés en langue vulgaire, à l'usage du grand public, surtout à Strasbourg qui devient, dès le XIII^e siècle et reste depuis, le centre intellectuel de l'Alsace, à mesure que sa population grandit, qu'elle s'enrichit par l'industrie et le commerce, se montre plus curieuse des choses de l'esprit et s'intéresse davantage aux choses du passé. La *Chronique* de Fritsche Closener, le prébendier de Notre-Dame, celle surtout de Jacques Twinger de Kœnigshoven, le « bon chanoine de Saint Thomas », répondent par leur ton populaire et leurs anecdotes parfois anticléricales à ces besoins nouveaux. Aussi Kœnigshoven (1346-1420) devint-il infiniment populaire et son ouvrage se répandit d'autant plus vite par toute l'Allemagne qu'il fut à vrai dire la première histoire universelle un peu complète, écrite à l'usage des lecteurs allemands ignorant le latin.

Après les historiens nous nommerons les théologiens, les représentants de la scolastique officielle, mais surtout les mystiques et les théosophes qui se mettent à parler aux fidèles laïques et à traiter leur sujet en langue vulgaire. C'est à l'École des dominicains de Strasbourg qu'enseigna pendant plusieurs années (vers 1312) le célèbre maître Eckart; c'est à Strasbourg que naquit et mourut Jean Tauler (1300-1361), le plus célèbre des prédicateurs de l'Allemagne en son temps, longtemps lu et relu par les générations suivantes. C'est encore à Strasbourg qu'écrivait le banquier Rulman Merswin (1308-1382), l'auteur du *Livre des neuf Rochers* et de beaucoup d'autres écrits, l'un des plus curieux représentants du mysticisme alsacien au XIV^e siècle.

Mais ce qui, plus que la littérature, l'histoire et la théologie, contribue à entourer, à nos yeux, d'une auréole civilisatrice l'Alsace du XIII^e au XV^e siècle, c'est le profond sentiment artistique qui l'anime. Ce sentiment se manifeste sous bien des formes, les unes plus modestes, les autres grandioses. Je rappellerai seulement ici le travail de l'obscur dominicain de Colmar qui nous conserva en le copiant d'une main peut-être maladroite, mais si patiente (vers 1265), le grand *Itinéraire* de l'Empire romain, sur douze peaux de parchemin, précieusement gardées à Vienne, et que Conrad Peutinger, d'Augsbourg, devait éditer environ trois siècles plus tard. On admirait naguère — notre génération fut, hélas ! la dernière à pouvoir contempler l'original — les miniatures délicates du *Hortus* d'Herrade de Landsberg, déjà mentionnées plus haut. Que de chefs-d'œuvre naïfs, détruits par les ravages du temps et la barbarie des hommes et dont un souvenir plus ou moins vague est seul venu jusqu'à nous ! Du moins nous possédons encore en partie les splendides verrières de la cathédrale de Strasbourg et parmi les sculptures qui la décorent, des chefs-d'œuvre naïfs comme les groupes des *Vierges sages* et des *Vierges folles*, la *Mise au tombeau de la sainte Vierge*, les statues de la *Synagogue* et de l'*Église* et tout ce monde de figures symboliques, évoquées par le ciseau de maîtres inconnus. Et tout au bout du moyen âge, vers l'aurore de la Renaissance, nous saluons encore un maître alsacien, et l'un des plus illustres, dans ce Martin Schœn ou Schœngauer, de Colmar (1420-1499), qui fait revivre une dernière fois l'art pieux des maîtres de Cologne, empruntant à ses prédécesseurs flamands une certaine verve réaliste qui n'exclut pas le mysticisme presque enfantin de ses Saints et de ses Vierges, dont la plus

célèbre, la *Madone au buisson de roses*, orne l'église de Saint-Martin dans sa ville natale. On devrait joindre à son nom celui de Mathias Grunewald, qui fut peut-être son élève, s'il était certain que ce grand artiste, dont quelques chefs-d'œuvre, provenant du couvent d'Isenheim, se trouvent au musée de Colmar, fût vraiment d'origine alsacienne. Mais il ne fit que passer sans doute en Alsace, dans les premières années du xvi^e siècle.

Mais ce qui doit retenir avant tout l'attention des explorateurs de ce passé, ce sont les créations de l'architecture religieuse, depuis la chapelle octogone d'Ottmarsheim, datant du xi^e siècle, et la belle église romane de Rosheim, qui appartient au siècle suivant, jusqu'aux nombreuses églises gothiques érigées du xiii^e au xv^e siècle, par la foi des fidèles. Il faut avant tout nommer Sainte-Foi de Schlestadt, Saint-Pierre et Saint-Paul de Wissembourg, Saint-Florent de Haslach, Saint-Thiébaud de Thann; on en pourrait citer bien d'autres, s'inspirant du style nouveau qu'importèrent de France des maîtres pour la plupart ignorés aujourd'hui mais dont on admirera longtemps encore les créations anonymes.

Parmi tous ces édifices consacrés au culte divin et à la grandeur de l'Église, nul pourtant n'émeut autant le cœur des enfants de l'Alsace que la cathédrale de Strasbourg, qui se présente à nos yeux comme une synthèse vivante et nullement disparate de tous les styles du moyen âge, depuis les parties romanes du chœur jusqu'au gothique flamboyant du portail de Saint-Laurent. Il y a là sans doute des incohérences qui peuvent choquer un homme du métier, critique sévère des erreurs d'autrui; mais pour le simple visiteur, qui mesure du regard la flèche élançée du sanctuaire de Notre-Dame, égalant en hauteur la plus élevée des pyramides de

L'antique Égypte, tous ces éléments discordants se fondent en un ensemble malgré tout harmonieux. S'il exista jamais une œuvre collective, c'est bien celle-là; de nombreuses générations d'architectes et d'ouvriers, animés d'un zèle ardent et désireux d'y gagner leur part du Paradis, ont travaillé, pendant des siècles, à l'érection de ces étages successifs, et les archives de l'Œuvre Notre-Dame nous ont conservé le nom de beaucoup d'entre eux.

Mais, dans le souvenir de l'Alsace reconnaissante, de tous ces noms un seul a vraiment survécu, celui de Maître Erwin, l'artiste d'origine inconnue, qu'une tradition relativement récente et très peu sûre appelle Erwin de Steinbach. C'est lui qui, dans les dernières années du XIII^e et les premières du XIV^e siècle, créa la splendide façade que l'on admire aujourd'hui. A vrai dire, nous ne possédons presque aucune donnée précise sur lui, ce qui a permis aux érudits d'émettre à son sujet des opinions très divergentes; nous savons seulement qu'il est mort longtemps avant que son œuvre propre ait été amenée jusqu'à la hauteur de la plate-forme actuelle. Rien ne fut plus étranger à sa pensée que la création de la flèche unique qui surmonte son œuvre et qui ne fut terminée que vers le milieu du XV^e siècle. Mais si nous ignorons presque tout de la personne du maître, nul ne doutera jamais de son génie, s'il lui a été donné de pouvoir admirer une seule fois cette façade merveilleuse, aux dentelures infinies, aux niches peuplées de saints, illuminée par les rayons du soleil couchant ou par le farve éclat des éclairs. Une heure de contemplation recueillie devant ce monument de l'art nous fait mieux comprendre que tous les panegyriques la grandeur du moyen âge et l'intensité de son sentiment religieux.

VI

LES PREMIÈRES INTERVENTIONS FRANÇAISES

Le long règne de Charles IV de Luxembourg, opposé d'abord à Louis de Bavière comme candidat du Saint-Siège, et qui reste sans rival après la mort du Wittelsbach (1347), fut, à bien des égards, d'une importance majeure pour l'Alsace. Non seulement il influe dans une certaine mesure sur le développement des villes de la province, favorise la formation de la Ligue de la Décapole, réconcilie avec le Saint-Siège Strasbourg frappé d'interdit comme adhérent du schismatique Louis, mais c'est encore durant son règne que se remarquent les premiers symptômes d'influences politiques nouvelles qui désormais se feront sentir, à intervalles plus ou moins rapprochés, dans les régions à l'est des Vosges. Pendant plusieurs siècles l'action réciproque de la France et de l'Allemagne ne s'était guère manifestée dans la plaine rhénane. Quand ces deux grands corps politiques s'étaient trouvés en rapports, soit amicaux, soit hostiles, ces contacts, assez rares en somme, s'étaient produits vers la vallée du Rhône ou vers l'Escaut, régions où les derniers rois capétiens disputaient, non sans succès, à l'influence du Saint Empire le pays d'Arles, la Bourgogne et les Flandres. La bataille de Bouvins, gagnée en 1214 par Philippe-Auguste sur Othon IV et ses alliés, avait été l'épisode le plus

marquant de ce conflit. Puis avait commencé la lutte centenaire contre les Anglais, détournant pour longtemps l'attention de la France des régions situées à l'est de ses frontières.

Mais quand Edouard III eut signé la paix de Brétigny (1360) avec le roi Jean, il fallut chercher le moyen de se débarrasser des nombreux mercenaires engagés jusque-là au service de la couronne d'Angleterre, et dont les bandes pillardes ravaquaient la Bourgogne, la Lorraine et les Trois-Évêchés. Elles avaient même pénétré jusque dans les Etats du pape, à Avignon. Charles IV, étant allé rendre visite au souverain pontife dans cette résidence, convint avec Urbain V de les employer à une croisade contre les infidèles. Tous les princes et seigneurs désiraient naturellement être délivrés de ces « Anglais », comme les appela la voix populaire, bien qu'ils fussent en réalité un ramassis des nationalités les plus diverses. L'empereur invita donc ces bandes à s'approcher du Rhin, pour traverser l'Allemagne et passer en Hongrie. Sous la conduite de « l'archiprêtre » Arnaud de Cervole, les Anglais se mirent donc en route, en juillet 1365, et pénétrèrent en Alsace en descendant par le col de Saverne. Charles IV, alors au plus mal avec Strasbourg, avait sans doute l'arrière-pensée d'utiliser ces mercenaires pour châtier les citoyens récalcitrants de la petite république. Il se trouvait en ce moment lui-même à Seltz, en Basse-Alsace, et ne sut ou ne voulut pas d'abord organiser sérieusement la défense contre cette invasion. Le plat pays fut inondé par ces hordes sauvages qui se répandirent par toute la région et brûlèrent les faubourgs de Strasbourg. Ce fut assez tard seulement, que, devant l'indignation générale des Etats méridionaux de l'Empire, qui craignaient un sort semblable, il

réunit une armée ; sans engager aucun combat, elle refoula les Anglais au delà des frontières.

Mais ceux-ci revinrent dix ans plus tard. Ils avaient trouvé un nouveau patron dans la personne d'Enguerrand VII de Coucy. Ce haut baron français était fils d'une fille du duc Léopold d'Autriche. Il s'avisa de réclamer à ses cousins une part de ce qu'il considérait comme son héritage maternel et, comme il avait épousé Isabelle, la fille d'Edouard III, il ne lui fut pas difficile de gagner à sa cause les anciens mercenaires du roi d'Angleterre. Il pénétra donc en personne en Alsace, à la tête d'une armée considérable que nos chroniques locales appellent « les autres Anglais » (1375). Le duc Léopold III, landgrave de la Haute-Alsace, fit appel aux confédérés suisses, avec lesquels il était en guerre depuis longtemps, et qui ne se pressèrent pas de venir ; aussi, nombre de bourgs et de villages alsaciens furent incendiés, les habitants s'enfuirent ou furent massacrés et la destruction des approvisionnements locaux amena bientôt la famine. Les Anglais passèrent alors en Suisse, où ils continuèrent leurs dégâts ; mais les confédérés se défendirent avec énergie, exterminèrent des centaines de ces brigands et finalement « l'ours de Berne » eut raison des assaillants. Ceux qui échappèrent à sa rude étreinte durent quitter, en décembre, les régions absolument ruinées de l'évêché de Bâle et du Sundgau.

Quoi qu'en aient pu penser certains historiens modernes, il est plus que douteux que les invasions des « Anglais » aient été amenées par un changement d'attitude réfléchi de la royauté française. Charles V — Charles *le Sage* — était trop heureux de voir ses adversaires dans l'ouest vaincus ou tenus en bride, pour songer à faire des conquêtes du

côté de l'est ou pour s'y créer de nouveaux ennemis. Mais la facilité relative avec laquelle ces invasions avaient pu être réalisées devait naturellement attirer l'attention des aventuriers d'abord, puis celle aussi des politiques de la cour des Valois. Nos chroniqueurs alsaciens ont noté pour la fin du xiv^e siècle plusieurs incursions analogues de chefs de bandes sur les terres d'Alsace (p. ex. celles du comte Jean de Vergy, 1382-1384), et sans doute elles se seraient renouvelées plus souvent et plus tôt, si toutes les forces militaires de la France, de l'Angleterre et de la Bourgogne n'avaient été occupées, durant le premier tiers du xv^e siècle, par la lutte terrible à laquelle se rattache le souvenir d'Azincourt, d'Orléans, de Jeanne d'Arc et la délivrance finale du territoire français. Quand cette délivrance fut à peu près un fait accompli, quand il s'agit de purger le sol de la France et les contrées voisines de Lorraine et de Bourgogne de toutes les bandes auxquelles la paix allait faire des loisirs, les regards des gouvernants et des aventuriers se reportèrent instinctivement vers les régions fertiles de l'Alsace, où le manque d'une puissance militaire de premier rang permettait d'espérer de faciles succès et un riche butin. Les querelles économiques et politiques incessantes entre les grands seigneurs territoriaux et les villes de la province semblaient y promettre des alliés; peut-être même — mais rien n'est moins certain — quelques conseillers du roi Charles VII, esprits spéculatifs, firent-ils entrevoir à leur maître la possibilité de reprendre, dans les régions rhénanes, une partie de l'héritage des rois francs et de Charlemagne. Quoiqu'il en soit, du reste des mobiles réels ou secrets de l'entreprise de 1439, elle est, par elle-même, des plus curieuses et cette « guerre des Armagnacs » (le nom

fut déformé par la haine populaire en celui d'*Arme Gecken* ou pauvres gueux) nous amène à l'un des tournants de l'histoire d'Alsace.

Le traité de paix d'Arras une fois signé en septembre 1435, le roi de France et son puissant vassal, le duc Philippe de Bourgogne, eurent tous deux le désir très naturel d'éloigner de leurs territoires les bandes de chevaliers mercenaires et d'hommes d'armes dont ils n'avaient plus l'emploi. Une première colonne de ces *Écorcheurs* (autre nom significatif donné par les victimes à cette cohue de pillards) descendit le col de Saverne en février 1439 et pénétra en Alsace obligeamment guidée par le sire de Fénétrange; elle avait été appelée, dit-on, par l'évêque de Strasbourg, Guillaume de Diest, qui voulait lancer ces soudards contre les villes désobéissantes. Cette masse d'envahisseurs, que les chroniqueurs estiment à près de seize mille hommes, circula par tout le pays sans trouver devant elle des forces capables d'une résistance sérieuse; les milices strasbourgeoises ainsi que les chevaliers du comte Jacques de Lichtenberg ou du comte palatin Louis furent repoussés avec pertes, et si les villes munies de solides remparts ne purent être inquiétées, les localités ouvertes eurent d'autant plus à souffrir. Les « Armagnacs » et leurs chefs s'orientèrent, lors de cette visite préliminaire, sur la situation générale de nos contrées, sur les conflits politiques dans les régions voisines et spécialement sur les querelles entre les Habsbourgs et les Cantons helvétiques, querelles qui n'avaient jamais cessé entièrement depuis la mort d'Albert 1^{er}, mais qui avaient repris avec plus d'apreté depuis que la maison d'Autriche avait succédé à celle de Luxembourg et recouvré, pour ne plus la perdre, la cou-

ronne impériale avec Albert II et Frédéric III. Le neveu de ce dernier, le jeune archiduc Sigismond de Tyrol, devait épouser une princesse française, fille de Charles VII. L'empereur fit solliciter à la cour de France un concours militaire qui le ferait triompher de ses ennemis suisses. Un accord secret fut signé; mais, soit que les conseillers du monarque voulussent simplement débarrasser du coup le royaume d'éléments dangereux, soit qu'il y eût vraiment un projet à plus longue échéance formé dès lors, ce ne furent pas les quelques milliers d'auxiliaires demandés par Frédéric III qui se mirent en route.

L'été de l'année 1444 vit s'ébranler, vers la frontière, une formidable armée de quarante mille hommes, commandée par le dauphin Louis, le futur Louis XI, en personne. Une terreur légitime s'empara des populations alsaciennes quand elles se virent menacées à leur tour par cette cohue d'aventuriers de toute nationalité, traînant à leur suite des milliers de goujats et de femmes de mauvaise vie. En effet, le dauphin avait commencé par se diriger sur le comté de Montbéliard, s'était ensuite approché du Rhin et menaçait Bâle. Les confédérés accoururent à la rescousse et, presque sous les murs de la ville, au cimetière de Saint-Jacques, ils livrèrent le 26 août la mémorable bataille de ce nom. Écrasés finalement par l'immense supériorité du nombre, les *Eidgenossen* vendirent si chèrement la victoire à leurs adversaires et leur infligèrent de telles pertes que les conseillers militaires du dauphin jugèrent préférable de ne pas poursuivre cette première tentative contre les libertés helvétiques.

Ils voulurent se refaire et se dédommager sur un terrain qu'ils savaient plus mal défendu; les « Arma-

gnacs » refluèrent donc vers la Haute-Alsace, se réclamant de l'amitié des Habsbourgs, et Louis établit son quartier général à Ensisheim, sur les terres d'Autriche. Beaucoup de nobles lui ouvrirent leurs castels mais les villes refusèrent presque toutes d'héberger les hordes sauvages qui, par leurs brutalités sans nom, meurtres, viols, incendies et pillages, se montrèrent absolument dignes de leur terrible renommée. Sur les plaintes répétées des États d'Alsace, une diète réunie à Spire proclama bien la guerre d'Empire contre les envahisseurs en octobre 1444 et désigna l'Électeur palatin comme généralissime, mais les Électeurs et les princes voisins n'envoyèrent pas les contingents promis, Frédéric III ne se montra prodigue que de bonnes paroles et ses ambassades répétées à la cour de France ne produisirent aucun résultat utile. Alors même que le dauphin fut retourné à Nancy, ses soudards restèrent campés en Alsace, commettant d'atroces représailles contre les milices bourgeoises et les paysans soulevés qui essayaient de s'en débarrasser. L'exaspération des populations devint telle, qu'elles déployèrent bientôt une férocité analogue; tous les Écorcheurs isolés qui tombaient entre leurs mains, étaient noyés ou brûlés dans les fours, à moins qu'ils ne fussent d'un rang assez élevé pour qu'on pût espérer en tirer une bonne rançon. Ce n'est qu'en mars 1445 que les Armagnacs, fortement éprouvés par la famine, la petite guerre et les attaques infructueuses dirigées contre certaines villes — Louis lui-même avait été blessé au siège de Dambach — ayant perdu un grand nombre des leurs et épuisé d'ailleurs la province, se rendirent aux prières de l'Électeur de Trèves et quittèrent enfin l'Alsace avec un énorme butin. Ils laissaient derrière eux des sentiments de haine et d'épouvante dont les chroniqueurs

contemporains nous ont conservé fidèlement le souvenir. Ils laissent aussi le pays plus divisé que jamais, car les villes n'oublièrent pas l'accueil favorable qu'une bonne partie de la noblesse alsacienne avait fait aux envahisseurs et de nombreuses expéditions de milices bourgeoises furent dirigées bientôt contre les châteaux forts de la plaine et des Vosges afin de se venger en détruisant ces repaires de la trahison.

En dehors des nombreuses petites guerres féodales, que nous ne pouvons songer à énumérer ici, et de la querelle entre les seigneurs et les villes, la majeure partie du xv^e siècle nous fait assister en Alsace à un double effort fait pour créer sur les ruines des petites seigneuries des territoires plus considérables. Ces tentatives, à un moment donné, semblèrent assez près d'aboutir. Peu à peu, la Haute-Alsace presque tout entière se groupe autour des possessions de la maison d'Autriche et l'on s'attend à voir les Habsbourgs changer leur charge et dignité de landgraves en une possession territoriale absolue. Dans la Basse-Alsace, c'est la maison électorale palatine qui tente de placer sous sa main, d'une façon analogue, les terres au nord du *Landgraben*, malgré l'opposition tenace qu'elle y rencontre. Le titre de grand-bailli ou *landvogt*, que lui a concédé l'Empire, l'appui que prêtent à cet effort deux évêques de la maison de Wittelsbach, Robert et Albert de Bavière, — qui occupèrent le siège de Strasbourg pendant soixante-dix ans, — permettent pendant un temps aux comtes palatins du Rhin de se considérer comme les vrais propriétaires de tout le pays entre la Moder et la Queich. Mais cette double consolidation d'une puissance territoriale déjà considérable fut entravée d'abord, puis empê-

chée par une série d'événements qui se produisirent alors dans l'Europe occidentale et eurent une répercussion directe sur les destinées de l'Alsace.

La longue et terrible guerre de Cent Ans entre la France et l'Angleterre avait favorisé l'expansion de la maison de Bourgogne vers les régions du nord et de l'est. Sortie de la maison de France, elle avait tourné ses armes contre elle et, pendant plus d'un âge d'homme, on avait pu croire qu'il se reformerait encore une fois un vaste royaume intermédiaire, une Lotharingie moderne, entre la France et l'Allemagne également amoindries. Le rêve de Charles le Téméraire fut de fondre les parties encore séparées de ses vastes domaines en s'emparant, de gré ou de force, des pays limitrophes, du duché de Lorraine et des terres d'Alsace. La tâche pouvait ne pas sembler impossible. L'extrême division du territoire alsacien en rendait la défense fort difficile, à moins que l'Empire tout entier n'y consacrat ses efforts. Or, à quatre-vingts ans de distance, les invasions des Anglais, puis celles des Armagnacs avaient démontré son impuissance en face de pareilles attaques. Le danger serait assurément plus grand encore si l'agresseur était un puissant chef d'État, pouvant consacrer des ressources considérables à la réalisation de projets longuement médités.

En 1469 le duc de Bourgogne était entré en jouissance, au moins temporaire, du Sundgau, du comté de Ferrette et du Brisgau, que l'archiduc Sigismond, toujours à court d'argent, lui avait engagés pour la somme relativement peu considérable de 80.000 florins. Charles y avait placé, comme représentant officiel et homme de confiance, un personnage énergique, mais sans scrupules, le sire Pierre de Hagenbach, qu'il avait chargé d'organiser

dans ces parages la domination bourguignonne envers et contre tous ceux qu'effrayait un pareil voisinage. Ses efforts lui valurent d'abord quelques succès, mais ses imprudences et son insolent orgueil, plus encore que ses débauches, peut-être aussi certaines excitations venues du dehors, amenèrent un conflit avec les cantons helvétiques. Au moment même où Charles s'emparait du duché de Lorraine, Hagenbach, abandonné par une partie de ses mercenaires, était saisi à Brisach, traduit devant un tribunal formé par ses ennemis de Suisse et d'Alsace, condamné à mort et décapité (1474).

On sait comment le désir de venger cet affront, joint à la soif de nouvelles conquêtes, amena le Téméraire sur le sol des *Eidgenossen*, à la tête de puissantes armées et comment les victoires des Suisses à Granson et à Morat (1476) préparèrent l'écrasement de Charles, qui périt quelques mois plus tard sous les murs de Nancy (1477). De notables contingents alsaciens, fournis par les dynastes locaux, par Strasbourg et les villes impériales, avaient figuré à chaque rencontre dans cette lutte acharnée, car seigneurs et bourgeois avaient compris qu'il y allait de leur indépendance à tous. L'effondrement de la puissance bourguignonne, le partage de ses provinces entre les Valois et les Habsbourgs, changea pour longtemps la situation des territoires sur le Rhin supérieur. La Lorraine est entraînée désormais d'une façon plus directe dans la sphère d'influence française. De leur côté, Frédéric III et Maximilien I^{er} ont dorénavant une tâche plus urgente ailleurs, et plus rémunératrice en apparence, que de poursuivre en Alsace la politique d'un modeste agrandissement territorial, suivie par leurs devanciers. Maîtres déjà de l'Alsace supérieure et du Brisgau, maîtres aux Pays-Bas, ils devaient d'ailleurs être portés à croire

qu'à la longue le reste de la vallée rhénane leur tomberait également en partage.

C'était alors incontestablement l'un des principaux centres de la civilisation en Allemagne. Une industrie florissante, aux produits variés, un commerce qui s'étendait vers le sud jusqu'au delà des Alpes, en Italie et qui descendait vers le nord jusqu'aux embouchures du Rhin; une vitalité intellectuelle attestée par des noms illustres dans les lettres et les arts (nous aurons encore à en parler plus tard), par des imprimeries nombreuses, par des écoles renommées au loin, donnaient aux villes d'Alsace, aux plus importantes du moins, à Strasbourg, Colmar, Schlestadt et Haguenau, une importance véritable au déclin du xv^e et à l'aurore du xvi^e siècle. Mais c'est précisément aussi ce mouvement des esprits, qui, dès le début du siècle nouveau, fait de l'Alsace un des principaux centres du grand bouleversement religieux dont les fluctuations violentes allaient le remplir tout entier. Ce schisme ecclésiastique devait exercer à son tour une influence marquée sur les destinées politiques de l'Alsace.

VII

LA RÉFORME ET LA GUERRE DES PAYSANS

Durant tout le cours du moyen âge, l'Alsace, terre de foi profonde, fut également un sol fertile en hérésies. Tourmentée par un mysticisme plus intense souvent qu'orthodoxe, elle avait manifesté une vie religieuse intense, même dans les périodes de décadence. Dès le dernier tiers du xv^e siècle, elle avait réclamé par la voix éloquente de Geiler de Kaysersberg les réformes nécessaires et le retour de la hiérarchie corrompue à la simplicité de l'Église primitive. On sait comment l'espoir d'un changement pacifique et général alla diminuant et s'éteignit enfin dans les âmes. Il se fit alors, en nos contrées, un travail, latent d'abord, dans les esprits et quand éclata la révolte de Luther, au nom des Écritures et de la conscience individuelle, l'Alsace fut une des régions du Saint Empire où le professeur de Wittemberg trouva, dès la première heure, des partisans nombreux et résolus.

Avec le mouvement de la Réforme nous rencontrons le troisième des facteurs primordiaux qui ont exercé une influence décisive sur les destinées de cette province. A côté du morcellement infini des territoires, à côté de l'absence, de l'éloignement ou

de l'impuissance d'un pouvoir central, la question religieuse va décider de plus en plus, à mesure que nous avancerons dans le xvi^e siècle, du développement politique des contrées situées entre les Vosges et le Rhin, ou plutôt, pour parler d'une façon plus exacte, elle accentue leur décadence, au milieu des groupements plus considérables qui les encerrent de toutes parts. Sous la poussée des dissidences théologiques l'Alsace se désagrège, pour ainsi dire, et l'enchevêtrement bizarre de ses groupes religieux ajoute des causes nouvelles de rivalités et d'antipathies à tous les motifs plus anciens de querelles intestines. La maison d'Autriche, fidèle gardienne de la foi et du principe d'autorité, se déclare, en Alsace comme ailleurs, l'adversaire intransigeant de la liberté religieuse et réussit en effet, après l'écrasement des paysans rebelles, à étouffer dans toute la Haute-Alsace (sauf dans quelques rares domaines princiers et dans quelques villes impériales) les germes, assez nombreux d'abord, de la nouvelle hérésie.

Ce succès fut dû, au moins en partie, à la terreur qu'inspiraient aux princes, aux seigneurs et même aux simples bourgeois des villes, les revendications sociales des masses agricoles, les plaintes menaçantes de ces serfs attachés à la glèbe, dont le sort était devenu plus misérable à mesure qu'augmentait le luxe de leurs maîtres. Las d'attendre en vain une amélioration bienveillante de leur existence, les paysans d'Alsace étaient disposés, dès la fin du xv^e siècle, à la conquérir, les armes à la main. En 1493, dans les environs de Soultz, Dambach et Scherwiller, une association secrète s'était formée et le bourgmestre de Schlestadt, Jean Ulmann, s'était mis à sa tête. Sur leur bannière les révoltés avaient fait peindre la bottine à lacets dont se chaussaient alors les

paysans, de sorte que ces fédérations rebelles sont désignées d'ordinaire sous le nom de *Bundschuh* (ligue du soulier). La conspiration fut découverte, Ulmann écartelé vif et de nombreuses victimes furent exécutées après lui. Mais l'esprit d'opposition ne fut pas dompté ; sur les deux rives du Rhin, dans les terres autrichiennes, dans les évêchés de Spire et de Strasbourg de nouveaux *Bundschuh* se formèrent, de nouveaux soulèvements éclatèrent (1505-1513) et furent encore étouffés par les armes, laissant après chaque tentative avortée, des haines plus vivaces contre d'intolérables abus.

Telle était la disposition d'esprit des masses rurales quand elles eurent connaissance des premiers manifestes de Luther et de ses prédications en faveur de la liberté de la foi. Elles crurent retrouver dans les écrits du docteur de Wittemberg comme un écho de leurs propres doléances et de leurs vieilles rancunes. Des enthousiastes sincères, des déséquilibrés, des démagogues habiles, un Thomas Münzer en Thuringe, un Balthasar Hubmaier dans la Forêt-Noire, un Jean Berner dans le Sundgau, se mirent à prêcher un Évangile social nouveau et, comme si l'on avait mis le feu à une longue traînée de poudre, on vit soudain s'enflammer tout l'horizon, des confins de la Livonie au haut plateau lorrain. Les masses se lèvent partout dans les campagnes, acclament les revendications des *Douze Articles* dressés en Souabe et bientôt répandus partout ; elles réclament le droit de vivre sans maîtres ; elles revendiquent une partie des biens que la noblesse et les riches bourgeois gaspillent, en les laissant mourir de faim. Mais la colère des paysans se portait surtout contre le haut clergé, les moines et les couvents, qui devaient offrir un butin plus facile aux révoltés.

Dès les premiers mois de l'année 1525, la propagande par le fait avait commencé son œuvre; plus d'un monastère et d'un château avait flambé et quinze mille hommes étaient en armes dans la seule Haute-Alsace. Ils invitaient les citadins des petites villes à faire cause commune avec eux, s'emparaient de localités aussi considérables que Saverne et Wissembourg. Ils essayèrent même de pactiser avec certains éléments révolutionnaires dans la ville de Strasbourg. C'est en vain que les seigneurs laïques et ecclésiastiques effrayés offraient maintenant des concessions très sérieuses; les chefs des paysans de la Basse-Alsace, Érasme Guerber, Georges Ittel et leurs collègues étaient si enflés de leurs succès, si persuadés de leur triomphe prochain, qu'ils se refusèrent à toute négociation, à tout compromis. Lorsqu'une députation du magistrat vint au camp d'Altorf, conduite par l'ammeistre Herlin, pour offrir la médiation de Strasbourg, on la fit longtemps attendre, puis on la renvoya avec des paroles insolentes et dédaigneuses. Une tentative du principal prédicateur de la ville libre, Martin Bucer, qui alla haranguer les révoltés pour essayer de les ramener à la raison, échoua plus piteusement encore.

Renonçant alors aux voies pacifiques, incapables de se protéger par leurs propres forces, les princes et les seigneurs d'Alsace s'adressèrent au duc Antoine de Lorraine et à son frère Claude de Guise et implorèrent l'appui de ces champions connus de l'Église, fort intéressés d'ailleurs à étouffer un incendie qui menaçait déjà leur propre territoire.

Antoine réunit une assez forte armée, dans laquelle figuraient, trop fameux bientôt en Alsace par leur férocité, des *stradiotes* ou mercenaires albanais, et le 15 mai 1525, il descendait sur Saverne. Une première défaite des paysans eut lieu dès le

lendemain, près du village de Lupstein ; les vaincus s'enfermèrent derrière les murs de la résidence épiscopale. Les vivres manquaient, et dès le 19 mai une capitulation, qui leur garantissait la vie sauve, était signée. Mais les malheureux, sortant sans armes, furent attaqués par les lansquenets du duc, à quelques centaines de mètres de l'enceinte, et l'on en fit un affreux massacre. On affirme que dix-huit mille paysans furent tués entre Saverne et le *Martelsberg* (colline des tourments) ; leur chef, Erasme Guerber, fut pris et aussitôt pendu.

Antoine remontait la plaine rhénane, en suivant le pied des montagnes pour rentrer chez lui par un des cols des Vosges, quand il se heurta, le 20 mai, vers le soir, près de Scherwiller, aux bandes de la Haute-Alsace. Elles étaient nombreuses et décidées, et se battirent avec courage derrière les barricades formées par leurs chariots. Mais les Lorrains défoncèrent ces retranchements improvisés à coups de canon et, après des charges répétées, les rebelles s'enfuirent laissant sur le carreau dix mille morts et blessés. La répression fut presque partout très dure ; des centaines de malheureux furent exécutés ou mutilés, des milliers punis d'amende et de prison. Cette dureté même, si peu politique, ralluma sur plusieurs points les incendies à peine éteints, et d'août à novembre, plus d'une escarmouche, plus d'un combat sérieux eurent lieu entre les troupes de la Régence autrichienne et les insurgés du Sundgau. Néanmoins, vers la fin de l'année, la révolte était domptée, et comme on se plaisait à en attribuer l'origine au mouvement religieux qui l'avait précédée ou suivie, la réaction catholique se fit sentir ; après la répression politique, partout où dominait la maison d'Autriche.

VIII

L'ALSACE ET LES GUERRES DE RELIGION

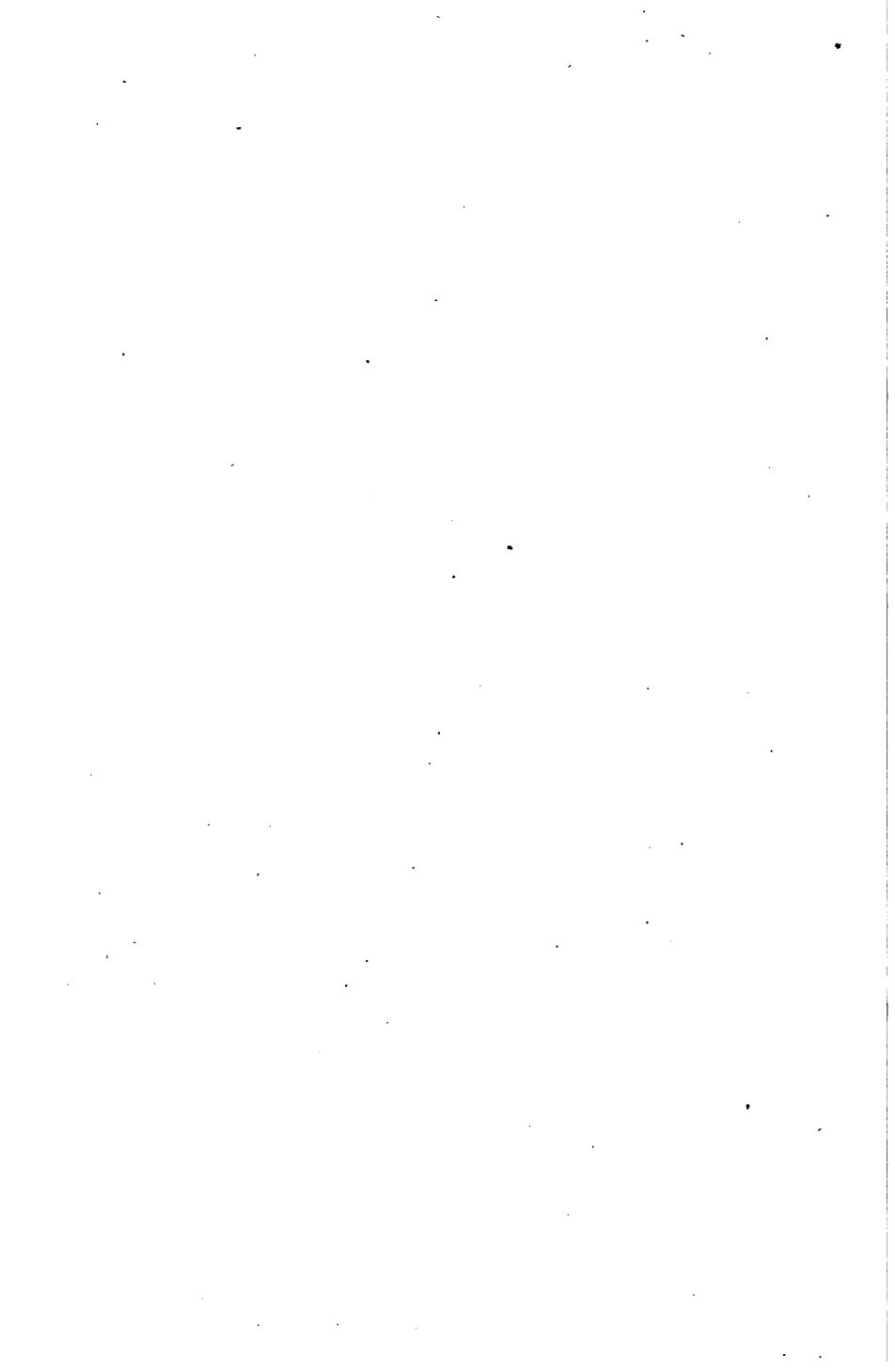
Bientôt après son avènement, Charles-Quint se montre désireux de réprimer l'hérésie dans l'Empire ; les dissidents, se sentant menacés, se groupent tout naturellement pour mieux se défendre. Parmi eux nous retrouvons les protestants d'Alsace et avant tout la ville libre de Strasbourg, qui, passée officiellement à la foi nouvelle par un vote solennel de la bourgeoisie en février 1529, s'associe désormais ouvertement à tous les actes de cette défense, à la protestation de Spire (1529) et à la création de la ligue de Smalkalde (1530). Sous la conduite du plus remarquable de ses hommes d'État, le stettmeister Jacques Sturm (1489-1553), elle se mit de la sorte en opposition avec les plus puissants États catholiques de la province, les archiducs d'Autriche et les princes-évêques de Strasbourg. Sans doute cet antagonisme ne se manifeste pas tout d'abord par les faits ; Charles-Quint est trop occupé ailleurs pour s'intéresser très particulièrement aux territoires de la Haute-Alsace, et les évêques de Strasbourg, Guillaume de Honstein (1506-1541) et Erasme de Limbourg (1541-1568), durent rester eux-mêmes sur la défensive pendant leur épiscopat, se résignant

à voir autour d'eux bien des terres princières ou seigneuriales passer à la Réforme.

Ce n'est qu'après que l'empereur a remporté la victoire de Muhlberg (1547) sur la ligue de Smalkalde et fait prisonniers ses deux chefs, l'Electeur Jean-Frédéric de Saxe et le landgrave Philippe de Hesse, qu'il essaie de mater aussi l'hérésie en imposant aux protestants vaincus l'*Intérim* d'Augsbourg (1548), en attendant que le Concile de Trente ait décidé des concessions qu'on pourrait leur faire peut-être, afin d'étouffer le schisme dans l'Eglise. A ce moment, la réaction politique et religieuse, à la suite du triomphe des armes impériales, prit une tournure menaçante pour le représentant le plus marquant du protestantisme en Alsace, pour la ville libre de Strasbourg. La petite république était arrivée, vers le milieu du xvi^e siècle, à l'apogée de son développement matériel et de son autorité morale; elle exerçait, dans les affaires du Saint Empire et chez ses amis des cantons suisses réformés, une influence qui dépassait de beaucoup ses moyens d'action réels. Elle a parfaitement conscience aussi de l'antagonisme des idées qu'elle représente avec les tendances de la maison d'Autriche et de ses suivants en Alsace. Sans doute les gouvernants strasbourgeois dissimulent autant que possible cette opposition de principes, forcément permanente, sous les formules d'un respect presque dévotieux, mais ils se mettent à chercher au dehors un appui discret, pour le cas d'une lutte possible, qui serait trop inégale. Cet appui, Strasbourg aurait préféré sans doute le trouver auprès de ses vieux alliés de Berne, de Bâle et de Zurich, mais les temps sont passés où les *Eidgenossen* allaient guerroyer au dehors autrement que comme mercenaires. C'est donc à un plus puissant allié (il n'est pas



Église Saint-Martin, à Colmar. — Église Saint-Thomas, à Strasbourg.
(*Phot. Revue Alsacienne.*)



encore voisin) que devront s'adresser, en cas de danger, les protestants d'Alsace. A vrai dire, ils n'auront pas besoin de solliciter cet appui, on le leur offrira, même avant qu'ils le demandent : c'est celui de la couronne de France.

Dès le milieu du xvi^e siècle, l'ombre de la puissance française se projette, avant-courrière des événements futurs, sur la carte d'Alsace. Ce n'est pas du jour au lendemain que cette influence française s'est fait sentir dans notre province; elle a été proposée discrètement, puis invoquée à l'occasion, puis imposée finalement par le développement naturel et pour ainsi dire forcé de l'histoire générale du xvi^e et du xvii^e siècles. Les débuts, nous l'avons vu plus haut, en furent plutôt accidentels et quand le futur Louis XI descendit en Alsace, il s'y conduisit certes en adversaire et fut combattu comme un dangereux ennemi. Encore au commencement du xvi^e siècle, l'humaniste Wimpheling, dans sa *Germanie*, lance des objurgations patriotiques contre « ceux qui par ignorance » se laissent aller à croire aux droits antiques des Valois sur la rive gauche du Rhin, et qui éprouvent des sentiments d'affection plus profonde pour la couronne de France que pour le Saint-Empire romain-germanique. Cela prouve tout au moins que des sentiments de ce genre s'étaient déjà produits.

Cependant, il est possible que sans la grande crise religieuse, les exhortations pressantes d'un Wimpheling, d'un Beatus Rhenanus, d'un Jérôme Guebwiler eussent été écoutées, longtemps encore, par leurs compatriotes. Mais en face de la toute-puissance au moins momentanée de Charles-Quint, de ses convictions intransigeantes sur le terrain de la foi, les protestants d'Alsace, moins encore que ceux du reste de l'Allemagne, n'avaient guère la liberté du

choix dans leurs alliances. Pour sauvegarder efficacement leur liberté religieuse, il fallait bien saisir la main que leur tendait François I^{er} et lier partie avec le seul prince d'Europe qui osât s'opposer à l'établissement de la « monarchie universelle », encore que, peut-être, il leur inspirât presque autant d'inquiétude que l'empereur lui-même. Aussi bien cette protection offerte par le roi-gentilhomme à ses « très chers et bons amis » de Strasbourg fut-elle utile à la république après la catastrophe de 1547. C'est certainement pour ne pas la pousser dans les bras du roi de France que Charles-Quint vainqueur offrit à la ville libre des conditions de paix d'une mansuétude particulière, tout comme, quelques années plus tard, Henri II s'abstint de répéter contre elle le coup de main qui lui avait valu la cité messine, afin de ne pas la rejeter par là sous l'influence des Habsbourgs.

Cette expédition mémorable du fils de François I^{er} à travers les Trois Évêchés et la plaine rhénane marque un nouveau pas en avant de la politique française. Le duc Maurice de Saxe, récompensé d'abord par le titre d'Électeur enlevé à son cousin, pour avoir abandonné ses coreligionnaires au moment de la guerre de Smalkalde, mais craignant ensuite d'être victime à son tour de la réaction triomphante, s'était mis secrètement en rapport avec le nouveau roi de France. Le traité de Chambord, signé en janvier 1552, avait stipulé une intervention armée de Henri II du côté du Rhin, pendant que Maurice lui-même se jetterait sur les provinces héréditaires de la maison d'Autriche. Pour obtenir ce concours, l'électeur s'était engagé, au nom de ceux des princes protestants de l'Empire qui s'étaient déjà mis d'accord avec lui, à aban-

donner au roi les évêchés de Metz, Toul et Verdun, qui faisaient officiellement partie du Saint Empire ; encore ne devait-il les occuper qu'à titre d'avoué de l'Empire. Henri II commença, comme on sait, par se saisir de Metz, puis il descendit du plateau lorrain vers la plaine d'Alsace, par la montée de Saverne (3 mai 1552), à la tête d'une belle armée. Dès le 31 mars il avait écrit au Magistrat de Strasbourg qu'il « devait être assuré de n'avoir point de plus sûr ni plus parfait ami qu'il ne le serait pour eux, perpétuellement ». Le 18 avril, le héraut royal Piémont apportait une autre missive du connétable Anne de Montmorency, annonçant l'entrée du roi à Metz, sa réception cordiale et son intention de gagner maintenant les bords du Rhin ; il réclamait en même temps des vivres et des fourrages pour l'armée. Une députation des Conseils, accompagnée d'un des avocats de la ville, le célèbre historien Sleidan, fut envoyée à la rencontre du monarque pour lui présenter ses respects et pour lui offrir, contre paiement, des fournitures de céréales et de vin d'ailleurs assez peu considérables ; mais les envoyés le cherchèrent en vain du côté de Fénétrange, tandis que Henri II passait plus au sud, par Lunéville et Blamont. Ils se hâtèrent de rentrer à Strasbourg, ayant entendu dire en route que le projet de se saisir de leur ville avait été arrêté dans les conseils secrets du roi, ce qui n'était peut-être pas absolument un faux bruit puisqu'on lit dans les *Mémoires* du maréchal de Tavannes : « Le roi marche à Strasbourg pour y faire de même qu'il avait fait à Metz. »

Les Conseils, qui ne se souciaient nullement de partager le sort de la république messine, préparaient en même temps leur défense, en réparant les fortifications, en recrutant des mercenaires et en

armant les bourgeois. Montmorency ayant insisté pour que les soldats pussent entrer dans la ville afin d'y acheter des vêtements et des souliers, on écarta poliment sa demande, mais on promit de faire préparer du pain pour l'armée française, le connétable ayant dit à Sleidan « qu'ils n'étaient pas des bêtes, pour manger les grains » qu'on leur offrait. Dans tous les environs de Strasbourg, à Dorlisheim, Geispolsheim, Erstein, le Magistrat fit confectionner des milliers de miches avec du blé acheté soit dans le pays, soit même outre-Rhin. Le 6 mai, Henri II quitte Saverne pour camper à Brumath et vient de là jusqu'aux collines de Hausbergen regarder la ville et la flèche de la Cathédrale qui, à la distance d'une lieue, se profile à l'horizon. L'intendant général de l'armée royale avait été autorisé à entrer à Strasbourg pour y faire ses commandes et ses achats, mais on avait jugé prudent de restreindre le nombre des visiteurs. Les *Mémoires* si suspects du maréchal de Vieilleville, rédigés par son secrétaire Carloix, exposent longuement le projet d'une surprise que Montmorency aurait combiné avec l'intendant, M. de Lezigny; le roi, avec une petite suite, accompagné des ambassadeurs du pape, de Venise et de Florence, devait demander à visiter les curiosités de la ville. Deux cents soldats d'élite, déguisés en serviteurs, suivaient le cortège royal qui déjà s'approchait des murs quand une salve d'artillerie aurait abattu plusieurs d'entre eux, tandis que les autres se sauvaient à toute bride. Une addition postérieure à la légende affirmait même que les Strasbourgeois avaient pointé leur plus grosse pièce, la *Mésange*, sur la tente royale, plantée sur les hauteurs de Hausbergen, pour lui montrer la portée de leurs canons. C'est de cet exploit que leur serait venu le surnom de *Meise-*

locker, ou pipeurs de mésanges, qu'ils portent encore aujourd'hui. L'unique fondement de cette tradition semble être la mésaventure arrivée à l'un des fonctionnaires de l'intendance, M^e Étienne Chalopin, qui fut en effet assailli, avec ses deux valets, près des portes de la ville, par quelques-uns des mercenaires de la république; lui-même fut blessé et dévalisé, l'un des serviteurs tué, sans que le Magistrat auquel on porta plainte réussit — il le prétendit du moins — à découvrir les coupables.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs des intentions secrètes attribuées au roi de France, qu'il ait voulu simplement visiter la ville libre ou se l'annexer comme l'ont cru la plupart des chroniqueurs alsaciens du temps, toujours est-il que, dès le 8 mai, il se remit en marche et s'arrêta devant Haguenau, qui, moins bien fortifiée que Strasbourg, ouvrit ses portes à la vue de l'artillerie amenée par le connétable. Le roi continua ensuite à se diriger vers le nord et, deux jours après, il arrivait à Wissembourg où il fut également bien accueilli. Déjà sa cavalerie était poussée dans la direction de Spire quand il reçut à la fois (11 mai 1552) la nouvelle d'une invasion espagnole dans le nord et des lettres de Maurice de Saxe lui annonçant qu'il traitait avec l'empereur, ainsi que de plusieurs autres princes allemands, réunis à Worms, qui le priaient instamment de ne pas entrer plus avant dans l'Empire pour ne pas le ruiner. Il devenait impossible de continuer la campagne sans réveiller partout des défiances; aussi Henri II fit-il donner à ses alliés une réponse favorable par le cardinal de Lorraine. Venu à la prière de plusieurs princes d'importance pour délivrer l'Allemagne de la tyrannie de l'empereur, il venait d'apprendre par le duc Maurice que Charles ne se refusait plus à restituer les princes prisonniers et à restaurer la

liberté germanique ; la nation allemande n'avait donc plus besoin de son aide. Il finissait en exhortant les princes et États réunis à Passau à ne plus se laisser dessaisir d'un bien aussi précieux que cette liberté qu'ils devaient à Dieu et à lui-même.

Le 15 mai, l'armée française levait son camp d'Altenstadt, près Wissembourg ; le roi lui-même retournait en France par Bitch, Deux-Ponts et Sarrebruck, le duc d'Aumale prenait par la Hardt et le Palatinat, tandis que Vendôme et le rhingrave s'en revenaient par Haguenau et la Petite Pierre. Aux environs de Deux-Ponts, Henri II recevait, le 20 mai, une ambassade des cantons helvétiques qui venait recommander les États d'Alsace et plus spécialement Strasbourg à la bienveillance et à la générosité royales. Le roi promit aux envoyés de ne pas attaquer les terres de la Régence autrichienne d'où les Suisses tiraient une partie de leurs approvisionnements, et de continuer à vivre en bonne amitié avec la ville, « dont il devenait le voisin par l'occupation de Metz », mais il ajouta qu'il comptait également sur une attitude amicale de la part de Strasbourg, bien qu'on eût maltraité ses gens aux portes de la cité.

Quelques semaines plus tard, la conclusion du traité de paix de Passau (août 1552) entre l'empereur et les princes protestants mit fin, pour le moment, à toutes les anxiétés, et quand, au mois de septembre, Charles-Quint passa par Strasbourg pour rejoindre l'armée assiégeant Metz, c'est en chef reconnu de l'État, en protecteur bienveillant, qu'il fut reçu dans ses murs, et lui-même assura le Magistrat de ses sentiments d'affection paternelle. Ce fut la seule fois qu'il visita la ville libre ; il n'y repassa pas quand il dut abandonner l'espoir de

repandre la forteresse messine, si vaillamment défendue par François de Guise.

La paix de religion, signée à Augsbourg en septembre 1555, semblait devoir mettre fin pour longtemps aux discordes religieuses qui, depuis une génération, troublaient l'Empire, et assurer aussi à l'Alsace un repos dont elle avait grand besoin. L'une des conséquences naturelles de cette paix, sincèrement souhaitée de part et d'autre, et, pour ce motif, respectée tout d'abord par les adversaires en présence, fut que l'appui matériel et moral de la monarchie des Valois ne fut plus recherché avec la même ardeur par les États protestants de l'Empire puisqu'il devenait inutile. D'ailleurs, les temps changeaient; Henri II se faisait à son tour le persécuteur de ce que les luthériens et réformés d'Allemagne appelaient « la bonne cause » et malmenait leurs coreligionnaires français bien plus que ne le faisaient au même moment les Habsbourgs. Mais par un jeu singulier de la fortune ce changement d'attitude n'amena point, comme on aurait pu le penser, la cessation des rapports entre la France et l'Alsace protestante. Seulement ces rapports changèrent, si je puis dire, d'objet, quand la sombre période des guerres de religion se fut ouverte. La ville de Strasbourg devient un point d'appui, un centre de ravitaillement, un refuge précieux pour les adhérents de la Réforme française et pour ses principaux représentants. C'est à l'abri de ses murs que se retirent les chefs huguenots bannis, M^{me} de Roye et les fils de Condé, les enfants de d'Andelot, la femme de Coligny; l'amiral lui-même demande au Magistrat de lui accorder un asile en cas de défaite. C'est à Strasbourg que plus tard Henri de Condé en personne et les nombreux

envoyés de Henri de Navarre viennent conférer avec les chefs des bandes mercenaires ou les agents des princes de l'Empire qu'il s'agit de gagner à la « cause ».

Pendant vingt ans, la plaine d'Alsace a été traversée sans répit par des armées en marche ; en 1569, elle voyait celles du prince Guillaume d'Orange, du duc d'Aumale et du duc Wolfgang de Deux-Ponts ; en 1574, les régiments du comte Anibal d'Ems, au service de l'Espagne ; en 1575, ceux du duc Jean-Casimir ; en 1579, l'invasion du sire de Maleroy et du duc de Mayenne ; en 1583, le passage des troupes de Pierre Beuterich allant guerroyer dans l'Électorat de Cologne ; en 1587, les milliers de reîtres que le baron de Dohna conduisait en France ; en 1589, les bataillons recrutés par Sancy, surpris et taillés en pièces par les Lorrains ; avant même d'être sortis de l'Alsace. Chacune de ces « traversées », chacune de ces étapes fut également douloureuse pour les populations rurales de la province. Que les envahisseurs fussent amis ou ennemis, leur conduite était à peu près la même, et les nombreuses conférences tenues par les États du pays pour délibérer sur les moyens de défense, les « mesures du salut » — les *Landesrettungen* — votées ne servirent pas à grand'chose, nul ne voulant donner l'exemple des efforts et des sacrifices nécessaires.

Les luttes religieuses et les guerres civiles qui ravageaient alors toute l'Europe occidentale, amenaient également sur le sol de l'Alsace protestante des migrations plus pacifiques, et, aux moments de crise aiguë, plus particulièrement nombreuses. Le chiffre des malheureux qui, fuyant l'intolérance religieuse, venaient de France, de Lorraine et des Pays-Bas, était parfois prodigieux. Les procès-verbaux du Magistrat de Strasbourg constatent, pour la

seule année 1575, la présence successive de 15.398 « Français », c'est-à-dire sans doute d'individus parlant la langue française, et l'un des chroniqueurs strasbourgeois du temps, le peintre Sébald Buheler, qui écrivait dans la seconde moitié du siècle, affirme que, déjà vers 1540, le tiers des habitants de sa ville natale étaient des « welches ». C'est là une exagération bien évidente, mais le passage de Buheler, témoin d'ordinaire fidèle, prouve au moins l'impression profonde faite sur la population, par cet afflux, tout au moins temporaire, d'étrangers de nationalités différentes.

L'épisode le plus connu de ces passages incessants de troupes étrangères qui désolèrent si fréquemment l'Alsace durant les guerres de religion est l'irruption dans la Basse-Alsace des troupes recrutées pour Henri de Navarre par l'entremise du palatin Jean-Casimir, et que devaient commander le duc Robert de Bouillon et le baron de Dohna, l'un bien jeune et l'autre sans autorité suffisante sur des bandes indisciplinées. On leur avait assigné, sans consulter aucunement les intéressés, comme places de ralliement les régions entre Wissembourg et Strasbourg. Les premiers régiments arrivèrent dès le mois de juin, d'autres suivirent en juillet et quand ils furent plus nombreux, ils commencèrent par abuser de leur force et à piller à peu près comme en pays ennemi. Ce fut une plainte et une colère universelles. Les États catholiques de la province prétendirent que c'était Strasbourg qui avait appelé ces bandes afin de faire ravager les terres de l'évêque Jean de Manderscheid, voisin bien incommode ; mais les villages de la république étaient tout aussi maltraités que les terres épiscopales. Bientôt les vivres et les fourrages manquèrent, les paysans quittant tout et se sauvant

derrière les murailles des villes. La situation empira encore quand une seconde armée, formée de mercenaires suisses enrôlés par un autre envoyé de Henri, M. de Clervant, arriva, forte de seize à dix-sept mille hommes, par la Haute-Alsace, pour se joindre aux premiers venus. Trouvant qu'on ne les soignait pas assez bien sur leur passage, ils menacèrent de « brûler si fort le pays que les anges du ciel seraient bien obligés de remonter leurs quilles » et bientôt, tout autour de Strasbourg, les villages flambèrent.

M. de Ségur-Pardaillan qui représentait le roi de Navarre auprès du Magistrat, impuissant à rétablir un peu d'ordre et fatigué des remontrances légitimes qui lui parvenaient sans cesse, se sauva presque clandestinement de Strasbourg, protestant qu'il aimait mieux mourir que d'entendre plus longtemps ces doléances. Ce n'est que vers la mi-août que Bouillon, Dohna et les autres chefs parvinrent à mettre en marche ces hordes dévastatrices qui, franchissant les Vosges près de Saverne, allèrent se faire battre à Vimori et Auneau, quelques mois plus tard, laissant l'Alsace plus épuisée et plus divisée que jamais. Des « pasquins » affichés de nuit aux portes de l'Hôtel de Ville et de la Cathédrale, accusaient soit le Magistrat de Strasbourg, soit les membres protestants du Grand Chapitre, d'avoir attiré ce fléau sur les populations catholiques de la province, accusation des plus absurdes puisque les luthériens d'Alsace avaient souffert tout autant des conséquences néfastes de cette « guerre des voleurs » (*Diebskrieg*), comme l'appellent les chroniqueurs et les rimeurs contemporains. Pourtant elle n'est qu'un avant-coureur de maux plus grands encore, de luttes infiniment plus prolongées, qui vont commencer bientôt, pour durer près d'un siècle, le plus troublé, le plus douloureux de l'histoire d'Alsace.

IX

L'ALSACE INTELLECTUELLE, ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE AU XVI^e SIÈCLE

Avant d'arriver à ces dernières années, si tourmentées, du xvi^e siècle, il nous faut jeter un regard en arrière sur le mouvement intellectuel si intense qui s'est produit en Alsace, sous l'impulsion de la crise religieuse, et cela dans les deux camps opposés, celui de l'Église et celui de la Réforme, encore que le tumulte de ces luttes ardentes ait été à la longue peu favorable au culte de l'art et de la poésie. Si l'Alsace n'a plus retrouvé alors un aussi grand écrivain que Gottfrit de Strasbourg, elle a produit une pléiade de moralistes populaires, ses satiriques les plus célèbres, ses polémistes les plus redoutables. Le plus ancien en date parmi ses écrivains plus connus — il appartient encore presque tout entier au xv^e siècle — c'est Geiler de Kaysersberg (1445-1510), né à Schaffhouse d'un père alsacien, le prédicateur éloquent, le peintre acerbe des vices de son temps, qui pendant plus de trente ans réunit autour de sa chaire, à la cathédrale, des foules immenses, attirées plus encore peut-être par l'humour parfois grossier de ses anecdotes que par la condamnation sévère de leurs péchés. Ce n'était nullement, comme on le répète parfois, un précur-

seur de la Réforme, dans le sens attaché d'ordinaire à ce mot; fidèle adhérent de l'Église, il n'a cessé d'en inculquer les dogmes et d'en recommander les rites à ses auditeurs. Mais il a tout de même ébranlé plus fortement que bien d'autres le prestige des hommes d'Église, évêques, prêtres et moines, en dépeignant avec une franchise tantôt austère et tantôt gouailleuse leurs appétits et leurs travers. Geiler n'a rien publié de son vivant; mais ses sermons étaient notés par des sténographes bénévoles, au pied de la chaire magnifiquement sculptée par Hammerer qu'on peut admirer encore aujourd'hui; après sa mort, ils ont paru dans de beaux in-folio, splendidement illustrés de gravures sur bois, soit à Strasbourg même, soit à Augsbourg. Ils portent les titres les plus bizarres, *la Fileuse ecclésiastique*, *le Lièvre en saumure*, *le Mouton errant*, *le Lion d'enfer*, *la Fourmi*, etc., et les amateurs s'en disputent les éditions originales au poids de l'or. Les historiens et les philosophes y trouvent une des mines les plus fécondes pour la connaissance des idées, des mœurs et des superstitions de l'époque.

A côté de lui se place Sébastien Brant (1458-1521), fils d'un aubergiste de Strasbourg, jurisconsulte notable, professeur de droit à l'université de Bâle, puis syndic et secrétaire d'État de sa ville natale. Il a rédigé et mis au jour de nombreux traités juridiques et de plus nombreuses poésies latines, mais il a dû sa célébrité, un instant mondiale, à un poème didactique en vers allemands, le *Narrenschiff*, la « Nef des fous », qui parut en 1494 et fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe occidentale. C'est une satire moralisante sur les travers et les vices de l'humanité tout entière et sur les différentes couches de la société d'alors. L'auteur embarque tous ses clients, hommes et femmes,

tous ces fous à marottes, sur un navire qui les conduit au pays de Narragonie; de nombreuses gravures sur bois n'ont pas peu contribué au succès incroyable de ce poème qui nous paraît aujourd'hui d'un prosaïsme un peu trivial, mais qui fut certainement un des ouvrages les plus populaires de l'époque.

Le troisième grand éducateur de l'esprit alsacien, vers la fin du xv^e siècle et dans les premières décades du siècle suivant, fut Jacques Wimpheling, de Schlestadt (1450-1528), celui que ses contemporains ont nommé le « pédagogue de la Germanie ». Professeur à Heidelberg, prédicateur à Spire, savant de cabinet au couvent des Guillemites à Strasbourg, l'auteur de l'*Adolescence* et d'innombrables traités d'éducation se retira mélancolique dans sa cité natale quand éclata la Réforme et y mourut, bientôt oublié des générations suivantes. Sincère ami des lettres, moraliste polygraphe, qui de nos jours aurait peut-être été journaliste, il a commis d'innombrables vers latins, traitant de tous les sujets possibles, mais sans émotion poétique bien profonde. Wimpheling reste surtout pour nous un historien, tel qu'on pouvait l'être à son époque, l'auteur de la *Germanie*, de l'*Épitome* ou résumé de l'histoire d'Allemagne, du *Catalogue des évêques de Strasbourg*. Nature inquiète, ardente à la controverse, nous le trouvons toujours en grande querelle avec quelque chose ou quelqu'un, avec les nobles ou les Italiens, les poètes classiques trop païens ou les Suisses, les moines ou les Français.

A cette première génération en succède une autre, plus entraînée déjà dans la grande lutte; humanistes latinisants ou se servant de la langue vulgaire, ils ont pris franchement parti. Les uns res-

tent dans le camp catholique, sans participer pourtant à la bataille, comme le moine franciscain de Thann, Jean Pauli, le disciple et le traducteur fidèle de Geiler, le rédacteur du recueil d'anecdotes populaires intitulé *Schimpff und Ernst* (Histoires plaisantes et sérieuses), le premier en date de ces *Ana* de la verve populairesi nombreux par la suite en Allemagne. Un autre moine franciscain, plus connu par la violence et la verve de sa plume, mais moins sympathique, c'est le frère Thomas Murner, d'Obernai (1475-1537), type accompli de l'existence vagabonde des hommes de lettres de cette époque. Il a porté son inquiétude perpétuelle de Cracovie à Paris, de Cologne à Venise et à Rome, enseignant le droit et la logique au moyen d'un jeu de cartes spécial, imitant d'abord la satire de Brant contre les travers contemporains dans sa *Schelmensunft* (confrérie des coquins) et dans sa *Gaeuchmatt* (Pré des coucous), s'en prenant dans le *Moulin de Schwindelshheim* au beau sexe et à ses admirateurs. Puis il s'attaque à la *Germanie* de Wimpheling, et à ses objurgations patriotiques contre la France et, dans sa *Germanie nouvelle*, met les rieurs de son côté, mais attire sur son opuscule les colères du Magistrat de Strasbourg, qui fait mettre l'ouvrage au pilon. Sa polémique devient plus âpre encore quand il se lance à corps perdu dans la lutte contre l'hérésie de Luther : le poème du *Grand fou luthérien* paraît en 1522, typifiant l'esprit néfaste de la Réforme, et le Magistrat fait brûler le livre par la main du bourreau. Chassé de son couvent, il se retire dans la catholique Lucerne, d'où son *Testament du vieux chrétien* le fait expulser pour avoir honni les confédérés bernois; il vient se terrer dans sa ville natale et meurt comme curé d'Obernai, l'un des plus remuants polémistes d'un siècle de polémiques par

excellence, l'un des plus vraiment doués aussi de verve poétique, verve sans doute plébéienne et même populacière, mais qui n'en est pas moins réelle.

On ne peut lui opposer dans le camp adverse qu'un seul nom aussi célèbre et même plus connu que le sien, celui de ce Jean Fischart dont Mayence dispute la naissance à Strasbourg sans qu'on ait pu jusqu'à ce jour vider la querelle avec une certitude suffisante. Bien plus jeune que Murner, — il est né vers 1550 seulement, — Fischart, d'abord étudiant puis docteur en droit, mena, lui aussi, longtemps une vie errante, visitant la France et les Pays-Bas, l'Angleterre et l'Italie, se reposant dans l'intervalle à Strasbourg où son beau-frère, l'imprimeur Bernard Jobin, éditait de lui maints ouvrages en prose et en vers publiés sous les pseudonymes les plus étranges : travaux juridiques, controverses théologiques, faits divers et feuilles volantes ; des poèmes satiriques comme la *Chasse aux puces*, la *Consolation aux goutteux*, la *Philosophie conjugale* ; des traductions de la *Démonomanie* de Bodin et de la *Ruche des frelons* de Marnix de Sainte-Aldegonde. Mais son ouvrage le plus connu, c'est la version ou plutôt la paraphrase du *Gargantua* de Rabelais, « transporté, comme il le dit lui-même, sous le méridien germanique » avec toute la verve endiablée de l'original gaulois, avec une facilité d'adaptation prodigieuse au milieu étranger dans lequel il présente les héros du curé de Meudon. L'*Affenteuerliche Geschichtsklitterung* de Fischart est peut-être le produit le plus vivant de la langue allemande au xvi^e siècle. On peut mentionner encore un dernier de ses écrits, resté célèbre en Alsace, la *Nef aventureuse de Zurich*, dans laquelle il raconte la course mémorable des nautoniers zurichoïses, lors du grand tir international de 1576. Ils vin-

rent porter à leurs amis de Strasbourg une marmite pleine d'une bouillie de mil encore fumante, afin de leur montrer avec quelle rapidité ils leur viendraient en aide à l'heure du danger. Le poète fut bon prophète quand il fait parler le vieux Rhin : « C'est le propre du caractère suisse de se montrer fidèles et bons voisins et constants dans la détresse », et les Strasbourgeois reconnaissants, qui virent arriver à leur aide la délégation suisse au milieu des horreurs du bombardement de 1870, en conserveront à jamais l'émouvant souvenir.

Nous n'avons énuméré que les plus marquants parmi tous les noms célèbres de l'Alsace d'alors. Mais combien mériteraient encore d'être nommés ! Voici Valentin Boltz, l'auteur de drames populaires (*Tobie, le fidèle Eckart, le Miroir du Monde* (1551); George Wickram, de Colmar, le narrateur du *Fil d'or* et des « Contes en diligence » (*Rollwagenbüchlein*); Jérôme Boner, de Colmar, Michel Herr, de Strasbourg, traducteurs de nombreux classiques, grecs et latins; les chroniqueurs Materne Berler, de Rouffach, Bernard Hertzog, de Wœrth et leurs nombreux confrères; Jean Philippson, né à Sleide, et plus connu sous le nom de Sleidan, l'auteur du grand ouvrage d'histoire contemporaine, longtemps classique, les *Commentaires sur l'état de la Religion et de l'Empire durant le règne de Charles-Quint* (1555). Il avait été longtemps au service de la France et conserva des rapports suivis avec la cour des Valois, même après être entré au service de la république de Strasbourg.

Si l'histoire de l'art n'a plus de noms illustres à citer, comme celui de Schœngauer, si la Réforme est plutôt néfaste aux tableaux de « saintetés » et aux verrières des cathédrales, l'architecture civile

de la Renaissance a produit certains édifices remarquables à Colmar, Énsisheim, Mulhouse et Strasbourg, et la musique — du moins la musique religieuse, composant les cantiques de la foi nouvelle — peut revendiquer quelques notabilités secondaires.

Mais c'est surtout dans la littérature savante qu'on peut signaler un bon nombre de travailleurs de mérite. Je nommerai Jérôme Guebwiler, le latiniste, le poète et l'historien, qui pour rester fidèle à sa foi catholique quitta Strasbourg et mourut à Haguenau (1545); Béat Bildt, de Schlestadt, plus connu sous le nom latinisé de Beatus Rhenanus (1485-1547), à la fois archéologue et philologue, dont la ville natale conserve la belle bibliothèque; Conrad Pellican, de Rouffach, mort à Zurich en 1561, un des premiers hébraïsants de son temps; Mathias Zell, de Kaysersberg (1477-1548), qui succède à Geiler dans la chaire de la cathédrale, un des initiateurs de la Réforme strasbourgeoise; Gaspard Hédion, d'Esslingen (1494-1552), un des collègues de Zell et l'un des premiers à publier en langue vulgaire les chroniques du moyen âge; Martin Bucer, surtout, né à Schlestadt en 1491, mort à Cambridge en 1551, l'un des plus féconds théologiens de l'Alsace protestante, l'un des plus actifs dans l'organisation des Eglises nouvelles par tout le Saint Empire, le correspondant très écouté d'Édouard VI d'Angleterre et du landgrave Philippe de Hesse. Plus connu encore, plus apprécié, même dans le camp des ennemis de la Réforme, est l'illustre humaniste Jean Sturm, lui aussi natif de Sleide, auquel le Magistrat de Strasbourg confia l'organisation première de la célèbre Ecole latine ou Gymnase fondée en 1538, et plus tard la direction de l'Académie. Sturm fut en même temps, pendant de

longues années, l'agent officieux de la couronne de France dans sa ville d'adoption et l'ami dévoué des huguenots.

Aussi longtemps que vécut cette première génération de la réforme représentée encore, après la mort de ses chefs, par la veuve de Mathias Zell, la vaillante et tolérante Catherine Schütz, Strasbourg fut aux avant-postes du grand mouvement religieux et servit de centre et de trait d'union entre la réforme de Luther et celle de Zwingle et de Calvin. Mais quand la crise confessionnelle relative à la doctrine de la Cène eut aigri les esprits, quand une génération de zélotes qui lançait également l'anathème contre les erreurs de l'Eglise romaine et celles de l'hérésie calviniste, domina dans la cité, l'influence intellectuelle et morale de Strasbourg diminua beaucoup et la crainte de froisser l'orthodoxie luthérienne affaiblit d'une façon sensible l'activité scientifique elle-même. Les sciences positives seules en furent moins directement atteintes ; il y eut encore des savants distingués, comme le médecin Jean Gonthier d'Andernach, jadis médecin de François I^{er}, puis directeur de l'hôpital de Strasbourg, comme le botaniste Jérôme Bock, l'auteur du *Kraeuterbuch*, un des premiers manuels de cette science en langue vulgaire, mais la liberté de penser n'en fut pas moins paralysée et le sort du vieux Sturm lui-même, mis d'office à la retraite, comme suspect d'hérésie, avertit les esprits trop libres que les Eglises, quelles qu'elles soient, n'aiment pas que l'on discute leurs doctrines.

Il serait injuste d'oublier, en terminant ce chapitre sur le mouvement intellectuel de l'Alsace au seizième siècle, le développement rapide du grand instrument de progrès que fut et que restera l'art de l'imprimerie. Inventée à Strasbourg même vers le

milieu du siècle précédent par Jean Gutenberg, de Mayence, cette invention merveilleuse s'est rapidement développée dans un milieu favorable. Les Mentel de Schlestadt, les Gruninger, les Pruss, les Knobloch, les Flach, un peu plus tard les Riehl et les Zetzner de Strasbourg, les Anshelm et les Secer de Haguenau ont fait sortir de leurs presses un nombre considérable d'ouvrages scientifiques de tout genre, traités scolastiques du moyen âge d'abord, éditions des classiques, textes des Écritures, et dans la suite d'innombrables brochures de controverse religieuse et de sermons. Plus tard encore, quand les guerres de religion eurent commencé en France, c'est dans les imprimeries de la ville libre que fut préparée la publication, généralement clandestine, de maint pamphlet célèbre, comme l'*Épître envoyée au Tigre de France*, dirigée contre le cardinal de Lorraine, et d'autres écrits analogues.

X

LA GUERRE DES ÉVÊQUES ET HENRI IV

Aussi longtemps que Ferdinand I^r († 1564), puis son fils Maximilien II († 1576) présidèrent aux destinées du Saint Empire romain, la paix confessionnelle ne fut jamais sérieusement troublée entre les États catholiques de l'Alsace et ceux qui s'étaient rattachés à la Réforme. Le premier avait rendu visite à Strasbourg en décembre 1562 et s'y était montré très reconnaissant de l'accueil qui lui avait été fait ; le second se concilia de même la reconnaissance des protestants de la province en accordant à l'École latine de Sturm les privilèges d'une Académie (1566) et en renouvelant vers la même époque les droits et privilèges de la noblesse immédiate de la Basse-Alsace en majorité luthérienne. Maximilien II, qu'on avait pu croire gagné personnellement, à un moment donné, aux idées des novateurs, tenait avant tout à la paix de l'Allemagne et ne s'opposa donc pas bien énergiquement à certaines usurpations de domaines ecclésiastiques commises par des princes protestants, malgré l'article spécial de la paix de religion d'Augsbourg qui les défendait pour l'avenir. Mais l'avènement de son fils Rodolphe II (1576-1612) marque un changement notable.

Destiné, semblait-il, à succéder à Philippe II

d'Espagne, longtemps sans héritier mâle après la mort de Don Carlos, Rodolphe avait été élevé à Madrid et resta, sa vie durant, sous l'influence des Jésuites, ses anciens maîtres. S'appuyant sur lui, le dominant plutôt, — car il était d'intelligence médiocre et plus faible encore de volonté, — le mouvement de la contre-réformation qui commençait alors par toute l'Europe se fit immédiatement sentir par la tension des rapports entre les deux fractions confessionnelles qui se partageaient l'Empire. En Alsace aussi, les relations devinrent plus froides et bientôt hostiles. Le comte Jean de Manderscheid, élu prince-évêque de Strasbourg, en janvier 1569, se refusait à échanger avec la république les serments traditionnels de bon voisinage et d'amitié qu'on se prêtait d'ordinaire à chaque élection nouvelle. Il s'engagea dans une série de conflits avec la ville qui aboutirent à une dénonciation formelle devant la Chambre impériale de Spire. Finalement, grâce à l'intervention du Grand Chapitre, Jean de Manderscheid consentit à signer à Saverne, le 9 novembre 1578, les formules accoutumées, mais cette réconciliation, peu sincère sans doute de part et d'autre, n'empêcha pas la situation d'empirer chaque jour. La tentative de l'archevêque de Cologne, Gebhart Truchsess de Waldbourg, pour séculariser son Électorat, c'est-à-dire pour le garder tout en se mariant et en passant à la Réforme, devait inspirer bientôt des tentatives analogues à Strasbourg où les membres du Grand Chapitre, dont Gebhart faisait partie, se divisaient depuis longtemps en deux groupes encore inégaux appartenant aux confessions rivales. La Réforme venait de triompher à Colmar, elle s'implantait à Haguenau ; pourquoi ne gagnerait-elle pas le siège épiscopal de la province ?

L'accord entre l'Empereur, l'Espagne, le pape et les princes catholiques de l'Empire réussit à chasser l'archevêque hérétique de ses terres de Cologne. Il se retire en Alsace. La majorité du Grand Chapitre prononce la destitution de l'intrus et des autres chanoines protestants, mais ceux-ci se mettent sous la protection du Magistrat de Strasbourg, saisissent les archives, les greniers et les bâtiments du Chapitre, dits le Bruderhof, et, tandis que les chanoines catholiques quittent la ville pour se rendre à Molsheim et Saverne, ils font choix de nouveaux chanoines luthériens dans les familles principales de l'Allemagne. La ville libre, de son côté, négociait avec l'envoyé de Henri IV, le vicomte de Turenne, un accord, qui, en échange des sommes prêtées au roi de France et comme équivalent des dégâts causés par ses troupes, abandonnait à la république les biens de l'Ordre des Chartreux, situés aux portes mêmes de Strasbourg. Cette protection royale était d'autant plus utile que les rapports avec Jean de Manderscheid se tendaient de plus en plus ; il fortifiait les villes de l'évêché, s'alliait au duc de Lorraine et portait plainte à Rodolphe II pour l'usurpation de ses droits ; c'est pour parer à ce danger que le Magistrat, résolu d'abord à rester neutre dans la querelle des deux chapitres, signa, le 8 novembre 1591, une alliance offensive et défensive avec les chanoines du Bruderhof. Six mois plus tard, l'évêque mourait au château de Saverne frappé d'apoplexie (2 mai 1592) et sa disparition subite précipitait la crise.

Les deux groupes convoquèrent le chapitre pour l'élection d'un successeur, chacun réclamant ce droit d'élection pour lui seul. Les protestants, réunis à Strasbourg, désignent, le 30 mai, comme *administrateur* de l'évêché, l'un des leurs, le jeune mar-

grave Jean-George de Brandebourg, petit-fils de l'Électeur de ce nom; les catholiques, siégeant à Saverne, élisent le prince Charles de Lorraine, déjà cardinal et évêque de Metz. L'élection du margrave, encore presque enfant, était absolument illégale; Strasbourg ayant mis ses mercenaires à la disposition de ses alliés du Bruderhof qui se saisirent d'une série de bailliages épiscopaux, Charles, de son côté, fit passer des mercenaires lorrains dans la plaine d'Alsace. La guerre commença, guerre de surprises, de pillage et d'incendies, qui dévasta surtout le territoire de la ville libre, laquelle adressait, dès le mois de juin, d'émouvantes suppliques au roi de France, « afin de nous défaire et délivrer de la barbare tyrannie » du duc de Lorraine. Malheureusement, Henri IV avait trop d'ennemis sur son propre territoire pour intervenir efficacement en Alsace. Strasbourg engagea comme généralissime le prince Christian d'Anhalt, qui revenait d'une campagne en France; il lui coûta beaucoup d'argent et lui rendit peu de services. On appela également à l'aide les alliés suisses, qui envoyèrent trois mille hommes. Les États voisins, la Régence autrichienne, le duc de Wurtemberg, l'évêque de Bâle essayèrent en vain de s'entremettre et la lutte se prolongea, sans incidents notables, jusqu'au mois de février 1593; à cette date, les commissaires impériaux ménagèrent un arrangement provisoire par lequel la solution du litige était renvoyée à la Diète devant une commission de six princes, mi-partie protestants et catholiques; en attendant, les revenus de l'évêché étaient partagés entre les deux concurrents.

Le résultat le plus clair de cette « Guerre des Evêques » fut la ruine économique de Strasbourg, dont les finances ne se remirent jamais entièrement

de l'énorme dépense causée par cette querelle, qui ne la regardait pas en définitive. Comme on pouvait s'y attendre, la commission princière ne put s'entendre sur une solution acceptable. Les protestants s'adressèrent alors derechef à Henri IV, qui par une déclaration signée au camp de Travecy, près La Fère (22 novembre 1595), garantissait l'état de choses présent à son « très cher neveu », le cardinal de Lorraine, et à son « très cher cousin », le marquis de Brandebourg; l'un et l'autre s'engageaient à n'y point « attenter offensivement » et lui-même promettait, « en foi et parole de Roi, de prendre les armes pour assister celui des deux qui le premier aurait été agressé hostilement par l'autre ».

L'autorité du roi était déjà suffisamment rétablie en France à cette date pour que sa protection fût efficace, et, dans les années qui suivirent, l'Alsace put se remettre des maux de la guerre. Si les Lorrains et les Brandebourgeois reprirent leurs incursions et leurs pillages réciproques (1602), Strasbourg ne se mêla plus de la querelle. Henri IV, qui venait de signer la paix avec le duc de Lorraine, et qui constatait chaque jour la faiblesse et l'inertie des princes protestants de l'Empire, intervint une dernière fois dans l'affaire, mais il se contenta de réclamer quelques avantages pécuniaires temporaires pour le chapitre luthérien et son candidat. Jean-George de Brandebourg renonçait à tous ses droits sur l'évêché contre une somme assez considérable; les chanoines, ses alliés, devaient jouir pendant quinze ans du Bruderhof et de ses revenus, mais Charles de Lorraine était reconnu par tous comme prince-évêque de Strasbourg.

Ce traité de Haguenau (22 novembre 1604) consacrait donc une nouvelle victoire de la contreré-

formation dans l'Empire. Le cardinal Charles de Lorraine ne survécut pas longtemps à son triomphe, mais avant de mourir, il put faire désigner par le Chapitre, comme coadjuteur, l'archiduc Léopold d'Autriche, le frère du futur empereur Ferdinand II, et ce fut un Habsbourg qui vint occuper, en 1608, sans qu'on osât le lui disputer, le siège épiscopal de Strasbourg. A ce moment, la maison d'Autriche, possédant le Sundgau, la majeure partie de la Haute-Alsace, l'évêché de Strasbourg et le grand bailliage de Haguenau, pouvait se croire assurée de la domination sur toute la province, et peut-être cet espoir se serait-il réalisé, si les guerres civiles avaient continué en France.

Mais la royauté française reprenait alors possession d'elle-même. Le prince qui la représentait, naguère hérétique, resté défenseur de la tolérance religieuse dans son propre pays comme au dehors, sut se montrer à la fois prudent dans ses combinaisons politiques et habile à les réaliser. Cette habileté ne s'est jamais montrée plus constante et jamais elle n'obtint de meilleurs résultats que dans ses relations avec les protestants d'Alsace et particulièrement avec leur métropole. C'est grâce à son intervention que la guerre des Evêques ne fut pas désastreuse pour Strasbourg ; c'est grâce à sa protection bienveillante que l'Alsace put vivre dans le calme de 1604 à 1610, les seules années d'une tranquillité à peu près complète qu'elle ait connues dans ce siècle tourmenté. Ces services, quelque intéressés qu'ils aient pu être, lui valurent la reconnaissance respectueuse des dissidents de la province. Le souvenir du « grand Henri » fut pour beaucoup dans la confiance que les États protestants de l'Alsace témoignèrent plus tard à Louis XIII et à Richelieu.

XI

LES DÉBUTS DE LA GUERRE DE TRENTE ANS (1610-1630)

Une période de troubles nouveaux commence pour l'Alsace avec l'ouverture de la succession si disputée des duchés de Clèves et de Juliers. Quand le dernier représentant mâle de cette maison meurt au printemps 1609, son héritage est convoité à la fois par les Electeurs de Saxe et de Brandebourg, le duc de Neubourg et la maison d'Autriche elle-même. Brandebourg et Neubourg s'étant provisoirement mis d'accord et ayant occupé les territoires en litige, l'empereur Rodolphe II chargea son cousin, Léopold d'Autriche, prince-évêque de Strasbourg, de se saisir de la forteresse de Juliers. Les Espagnols faisant mine de s'engager aussi dans l'affaire, Henri IV poussa les princes protestants de l'Empire à se liguier pour défendre leurs droits, et quand l'*Union évangélique* se fut constituée, sous ses auspices (en 1608), il conclut avec elle une alliance offensive et défensive à Hall en Souabe (1610). Les levées faites par Léopold en Alsace, les pillages commis par ses troupes dans le pays, la crainte de le voir tenter un coup de main contre Strasbourg, amenèrent l'entrée de troupes palatines et wurtembergeoises sur les territoires alsaciens, et l'on vit une fois de

plus recommencer ces randonnées si désastreuses pour le repos de la province. L'assassinat de Henri IV par Ravaillac (14 mai 1610), au moment où il allait partir pour la campagne d'Allemagne, n'empêcha pas la reprise de Juliers par le maréchal de La Châtre, mais le brusque changement de politique avec la régente Marie de Médicis priva pour longtemps les États protestants de l'Empire de l'alliance française, et l'influence de l'Autriche devint prépondérante en Alsace.

Il sembla même que son sort allait se décider dans une direction tout opposée à celle qu'elle a suivie depuis. La branche autrichienne des Habsbourgs, ne se sentant plus assez forte pour défendre à la fois les frontières occidentales et orientales de l'Empire, crut l'Espagne de Philippe III plus capable de cette tâche et, le 20 mars 1617, le comte d'Onate signait à Vienne un accord secret avec l'archiduc Ferdinand de Gratz, l'héritier présomptif du vieil empereur Mathias, accord par lequel Ferdinand cédait au roi d'Espagne l'Alsace autrichienne, le Sundgau, la *landvogtei* de Haguenau, et quelques autres terres sur la rive droite du Rhin et en Italie, contre la promesse de garantie pour tous les autres domaines de sa maison et son appui constant dans les affaires d'Allemagne. L'Espagne pourrait mettre ainsi ses territoires italiens en contact presque direct avec ses provinces des Pays-Bas et barrer la route aux ambitions futures de la France. Quoique secrète, la convention s'ébruita et la perspective de voir l'Alsace devenir espagnole n'a pas peu contribué peut-être à rendre à ceux qu'elle menaçait la décision plus facile, quand il fallut reconnaître plus tard un maître nouveau.

Mais, dès l'année suivante, éclatait la guerre de Trente Ans qui changea les destinées du pays. Sans

doute, quand la « défenestration » de Prague (23 mai 1618) eut donné le signal de la lutte ouverte, un observateur superficiel aurait pu croire que les événements lointains de Bohême ne trouveraient qu'un faible écho dans la plaine du Rhin. Mais les esprits étaient trop surexcités dans tout l'Empire, on peut dire dans toute l'Europe, pour que l'incendie ne s'étendît pas bientôt partout où le principe d'autorité, représenté par la contre-réformation religieuse et la monarchie absolue, s'essayait à détruire les vieilles libertés féodales et à écraser l'hérésie trop longtemps triomphante. Les contrastes confessionnels étaient plus marqués peut-être en Alsace que dans bien d'autres régions du Saint Empire, car l'influence morale de la république de Strasbourg y gênait encore considérablement, s'il ne la contrebalançait plus, l'influence de la maison d'Autriche. La ville libre se tenait strictement sur la défensive, et chaque fois que des régiments wallons ou flamands remontaient le Rhin et traversaient la province pour se diriger vers la Bohême, pendant les premières années de la lutte trentenaire, ses Conseils craignaient quelque attentat subit contre leur liberté. Quoique membre de l'Union évangélique, le Magistrat désapprouvait au fond la politique de l'Union dans les affaires de Bohême. Quand, à la mort de l'empereur Mathias, en 1619, le chef de la confédération, l'Électeur palatin Frédéric V, accepta des mains des révoltés la couronne royale de Bohême, personne, parmi les protestants d'Alsace, n'approuva ce vote presque révolutionnaire (Ferdinand ayant été déjà désigné comme successeur en 1617), et, dès le printemps de 1620, on discutait en séance secrète des Conseils s'il ne vaudrait pas mieux se retirer d'une association plus dangereuse pour ses propres membres que pour ses ennemis.

Dès avant la défaite de la Montagne Blanche près de Prague (8 novembre 1620), le péril approchait en effet de l'Alsace. Le général espagnol, Ambroise Spinola, s'apprêtait à pénétrer dans le Palatinat, et les villes protestantes de la Décapole sur la frontière septentrionale de la province pouvaient être menacées du jour au lendemain. Aussi, quand le nouvel empereur Ferdinand II fit faire, après l'écrasement de la rébellion bohême, des ouvertures amicales à Strasbourg, la république s'empressa de les accepter, et notifia bientôt au Directoire de l'Union qu'elle cessait d'en faire partie. Un accord avec les commissaires impériaux (24 mars 1621) lui garantissait le pardon complet pour ses manquements antérieurs, la confirmation de tous ses privilèges et la transformation de son Académie en Université, contre une promesse de neutralité absolue.

En abandonnant ainsi la cause de l'Union on avait pensé jouir en échange de la paix; mais l'année ne touchait pas à sa fin que des périls plus immédiats répandaient l'effroi par toute l'Alsace, parmi les protestants comme parmi les catholiques. Le dernier des généraux restés fidèles au « roi d'un hiver », à Frédéric V, le comte Ernest de Mansfeld, se trouvait dans le Haut-Palatinat avec ses bandes de mercenaires, serré de près par Tilly, quand il conçut le projet audacieux de traverser, en les ruinant, les évêchés de Wurzburg et de Bamberg, pour déboucher ensuite sur le Rhin. Avant qu'on pût savoir vers quelles régions il dirigerait ses pas, il ravageait déjà l'évêché de Spire, puis s'apprêtait à foncer sur les terres autrichiennes de l'Alsace. Le 18 novembre il s'emparait de la ville épiscopale de Lauterbourg, puis il réclamait à Strasbourg le libre passage sur son pont du Rhin. L'émotion fut très vive; accorder

le passage, c'était blesser mortellement l'empereur; le refuser, c'était attirer vraisemblablement les maux les plus terribles sur tout le pays. Pendant qu'on discutait anxieusement, le hardi condottiere s'avancait plus avant, s'emparait de Wissembourg et mettait le siège devant Haguenau, tout en frappant des contributions de guerre énormes sur tous les petits dynastes et seigneurs voisins. Le 6 décembre, menacé d'un bombardement, le chef-lieu de la Décapole lui ouvrait ses portes et il s'y installait, méditant, ce semble, de se tailler en Alsace de son épée une principauté indépendante, dont Haguenau serait la capitale. Toutefois tandis que sa cavalerie légère se répandait, brûlant et pillant, jusque dans la Haute-Alsace, lui-même échouait au siège de Saverne, la résidence épiscopale défendue par le comte de Salm. La panique dans le plat pays était générale : le Magistrat de Strasbourg, dans un rapport officiel, estimait avoir hébergé cent mille fuyards durant cette seule année. D'autres villes de la Décapole, Rosheim, Obernai furent forcées de se rendre et de payer de fortes rançons. Heureusement que Frédéric, leurré par les promesses des Espagnols, congédiait en juillet 1622 son généralissime, au moment où il tentait une seconde fois le siège de Saverne. Pour ne pas être pris entre les deux armées de l'Espagne et de l'empereur, Mansfeld et son compagnon d'armes, Christian de Brunswick, franchissaient les Vosges et se dirigeaient vers la Champagne, laissant derrière eux l'Alsace dans un état de misère indicible et dans une surexcitation des esprits extrême; « l'invasion mansfeldienne » y avait discrédité pour longtemps la cause protestante qu'elle prétendait défendre et allumé une soif de vengeance, facile à comprendre, au cœur des populations catholiques.

L'empereur, plus libre désormais de travailler à ré-

parer les pertes que l'Eglise avait subies en Alsace et à la consolidation de son pouvoir souverain, consacra tous ses efforts à rétablir son autorité sur les villes impériales et à effrayer Strasbourg en lui faisant entrevoir des revendications prochaines de biens ecclésiastiques. Il surveille de près la ville libre et ses relations amicales avec le gouvernement français, où Richelieu va tenir, après le mois d'août 1624, la première place. En effet, dès le mois de juin de cette année, des envoyés du Roi Très-Chrétien sont venus apporter au Conseil des Treize l'assurance que Sa Majesté était toute prête à lui venir en aide et qu'Elle réunirait des troupes à Metz, le cas échéant, pour la conservation des libertés strasbourgeoises. Quoique le Magistrat eût simplement remercié, disait-il, MM. de la Haye et Marescot de leurs offres de service, en déclarant qu'il ne se croyait pas en danger, il fut vivement rabroué par Ferdinand II d'avoir prêté l'oreille à ces promesses d'assistance, qui n'étaient pas absolument désintéressées. Dans un mémoire confidentiel de l'année suivante, que d'aucuns ont attribué au grand cardinal lui-même, il est dit en effet que « les armes du Roi ne peuvent être que très honorables et profitables dans l'Allemagne... utiles en ce que le Roi trouvera moyen de s'accommoder de plusieurs pays voisins de son royaume, ainsi que Henri II a fait de Toul, Verdun et Metz... sans ce qui pourra se faire dans l'Alsace et le long du Rhin, duquel il importe à la France d'avoir un passage, que l'on acquerra plus facilement en entreprenant ce dessein ».

C'était formuler tout le programme de la politique française dans les années suivantes, alors que certainement personne en Alsace ne pressentait encore des bouleversements si prochains. Quand l'empereur Ferdinand obtint du Chapitre, en 1626,

l'élection de son fils Léopold-Guillaume, âgé de treize ans, comme évêque de Strasbourg, — l'archiduc Léopold quittant la mitre pour épouser une Médicis, — il comptait briser les dernières résistances des hérétiques. Dès 1627, il essaie de faire rompre le traité de Haguenau, relatif aux derniers chanoines protestants; il fait sommer le Magistrat de Strasbourg, en 1628, de restituer, avant deux mois, tous les biens ecclésiastiques, églises et couvents occupés par lui depuis la paix d'Augsbourg. A la même date, les luthériens sont expulsés des villes impériales de Schlestadt, Haguenau, Colmar. On parlait en août 1629 d'un blocus de la ville libre et de l'occupation de son pont sur le Rhin pour la punir de son appel à la Chambre de Spire contre les ordres de l'empereur; un camp retranché était formé dans la Basse-Alsace, tout autour de Haguenau, dans la crainte d'une attaque subite de la part du roi de France, libre enfin, depuis la prise de La Rochelle, de s'occuper des affaires étrangères.

Déjà la guerre durait depuis douze ans en Allemagne et la lassitude était grande, quand, au cours de l'été 1630, trois événements presque simultanés vinrent agiter l'opinion publique : la rupture entre la Ligue des princes catholiques et Ferdinand, amenant le renvoi du généralissime impérial, Albert de Waldstein; le débarquement du roi de Suède, Gustave Adolphe, en Poméranie; le refus de Louis XIII de ratifier l'accord de Ratisbonne relatif à Mantoue. C'était, à brève échéance, la guerre sur la Baltique et le Pô, mais peu parmi les contemporains se doutaient que c'était aussi, pour un jour très prochain, la guerre en Alsace.

XII

LA GUERRE DE TRENTE ANS EN ALSACE (1630-1648).

Il ne faut point s'étonner de ce que les populations d'Alsace n'aient pas été, tout d'abord, très frappées de l'arrivée du jeune roi de Suède en Allemagne. Pourquoi serait-il plus heureux que le roi Christian de Danemark qui venait de se retirer, vaincu, de la lutte? D'ailleurs, ce n'est que par le traité de Bærwalde, signé avec la France, en janvier 1631, que Gustave-Adolphe obtint les subsides nécessaires pour sa marche en avant; c'est seulement après le sac terrible de Magdebourg (20 mai 1631) que l'opinion publique de l'Allemagne protestante exaspérée força les princes luthériens de l'Empire à s'allier avec lui. Aussi, pendant la fin de l'année 1630 et les premiers mois de 1631, les États protestants d'Alsace se tinrent dans une anxieuse réserve, et seul Strasbourg se permit de « refuser amicalement » la sommation impériale d'avoir à se conformer enfin à l'Edit de restitution de 1629. Mais comme il fallait maintenir, en prenant une attitude pareille, des armements dispendieux, et qu'on ne trouvait plus d'argent à emprunter ni en Suisse ni en Allemagne, les Conseils se hasardèrent à écou-

ter les propositions d'un envoyé de Louis XIII, Melchior de l'Isle. Suivant les instructions formulées par Richelieu dans son *Avis donné au roi*, dès janvier 1629, et qui portaient qu'il fallait « s'avancer jusqu'à Strasbourg, s'il est possible, pour acquérir une entrée dans l'Allemagne, *ce qu'il faut faire avec beaucoup de temps, grande discrétion et une douce et couverte conduite* », cet habile diplomate s'ingéniait à persuader au Magistrat qu'il trouverait l'argent nécessaire dans le trésor royal.

Le secrétaire du Conseil des Quinze, Josias Glaser, fut donc envoyé en mission secrète à Paris (juillet 1631) pour solliciter un emprunt de trente mille florins. Glaser qui avait eu déjà des rapports avec le P. Joseph, fut très bien accueilli à la cour ; le roi le reçut en audience à Monceaux et daigna lui dire « d'une voix un peu fatiguée, mais pourtant assez claire : Je suis amateur de liberté et de tous États libres, mais singulièrement de votre ville de Strasbourg, comme vous entendrez de mes gens ». Le cardinal de Richelieu, le P. Joseph, le secrétaire d'État Bouthillier lui prodiguèrent de bonnes paroles, promettant que le roi viendrait en personne au secours de Strasbourg si l'on tentait de lui faire violence, lui offrant même des « hommes experts au métier des armes » pour augmenter la garnison. Quand le Magistrat apprit avec quel entrain son modeste messenger s'était mis à causer politique au lieu de se borner à encaisser les écus, il fut assez ennuyé qu'on eût ébruité de la sorte sa démarche et répondit par des protestations de reconnaissance et de respect assez vagues à ces offres pressantes de service.

Pour qui connaît un peu l'esprit du temps, une alliance étroite avec le roi de Suède devait être évidemment plus populaire à Strasbourg que l'al-

liance avec Louis XIII et paraître infiniment moins périlleuse.

Aussi, comme la nouvelle de la victoire du Breitenfeld sur Tilly y arriva peu après le retour de Glaser, on se tourna plus volontiers du côté de Gustave-Adolphe, malgré les exhortations présentées au sénat par un nouvel envoyé de Louis XIII, Magnin, en février 1632, « de garder à Sa Majesté le rang et la dignité dans leurs cœurs et en leurs affaires, telles qu'il luy appartient, tout en honorant le roi de Suède, comme ils l'ont ». En mars, Melchior de l'Isle revenait lui exposer la politique royale, visant « à rendre son ancienne splendeur, vigueur et dignité à la Germanie » et affirmer que le roi « n'y prétendait chose quelconque ». En avril, un troisième diplomate, la Grange-aux-Ormes, venait offrir derechef son maître comme « un refuge et secours assuré contre toutes les afflictions » et engager les Strasbourgeois à « ne soumettre leurs murailles et l'autorité de la république à d'autres qu'à eux-mêmes ».

Durant toute la première moitié de l'année 1632 l'Alsace se vit parcourue par des bandes de soldats impériaux et lorrains qui pillaient les campagnes et s'emparaient même de villes comme Wissembourg. Mais, brusquement, la situation générale changea. Au commencement de juin, Strasbourg signait une alliance offensive et défensive avec l'envoyé de Suède, Nicodème d'Ahausen, et le 12 juillet Melchior de l'Isle notifiait au Magistrat l'arrivée prochaine d'une armée royale qui chasserait les ennemis de toute la vallée rhénane. En effet, les régiments de Louis XIII descendirent par les cols des Vosges dans la Basse-Alsace qu'ils traversèrent en bon ordre pour aller assiéger Trèves. Gustave-Adolphe comprit qu'il devait se hâter s'il ne voulait renoncer d'avance à l'occupation de l'Alsace, et ses généraux, Gustave

Horn et le rhingrave Othon-Louis, entrèrent à leur tour dans la province, vers les derniers jours d'août, en franchissant le pont du Rhin et furent reçus en amis dans la ville libre, à laquelle ils empruntèrent sa grosse artillerie pour réduire la forteresse épiscopale de Benfeld. En très peu de temps ils eurent pris en outre Obernai, Molsheim, Ensisheim, Turckheim, Schlestadt, Munster, et même la mort du roi de Suède à Lutzen n'enraya pas le progrès de ses armes en Alsace. Bientôt il ne resta plus aux Impériaux que les deux villes de Colmar et de Saverne. Mais dans la première les bourgeois des deux confessions forcèrent le colonel Vernier à capituler, le 20 décembre, et bientôt toute la Haute-Alsace fut entre les mains des hérétiques ennemis; la Régence autrichienne dut se retirer en Franche-Comté. Les paysans du Sundgau avaient bien tenté de résister aux envahisseurs, mais la guerre de partisans, sans merci, qu'ils entreprirent amena de la part des Suédois — la légende les appelle ainsi jusqu'à ce jour en Alsace, mais en réalité il y avait très peu de troupes scandinaves avec Horn — des représailles féroces; et les profanations d'églises, les meurtres de prêtres et de moines, les pendaisons en masse, laissèrent une impression ineffaçable dans le souvenir des populations, sans qu'il y eût aucun résultat bien décisif à la longue. Comme le dit naïvement la *Chronique des Franciscains de Thann*, « tantôt les Impériaux venaient battre les Suédois et tantôt les Suédois venaient battre les Impériaux; c'était un massacre sempiternel ».

Plus au nord, dans la Basse-Alsace, les troupes de l'Union de Heilbronn étaient également aux prises avec les Impériaux et les Lorrains et il s'y livrait de nombreux engagements, qu'on peut à peine qualifier de batailles. Cependant, dans son ensemble, la

situation paraissait de plus en plus favorable à la Suède et à ses alliés d'Allemagne et les catholiques d'Alsace, se croyant abandonnés par l'empereur, commençaient à regarder, à leur tour, au delà des Vosges, souhaitant l'arrivée d'un protecteur qui empêchât « qu'on ne les fit parler suédois ». Louis XIII comprit qu'en laissant fouler indéfiniment les populations fidèles à l'Eglise, il risquait de perdre l'appui éventuel de l'élément le plus favorable, en somme, à ses projets futurs ; pourtant il ne fallait pas éveiller la jalousie du grand chancelier suédois, Oxenstjerna, ni celle des princes de l'Union de Heilbronn. Un événement fortuit lui vint en aide. Au début de l'année 1634, le comte de Salm, administrateur de l'évêché pour Léopold-Guillaume, toujours absent, ne croyant plus pouvoir se maintenir longtemps dans les places fortes de Saverne et de Haguenau, aima mieux les donner au roi de France que de les voir tomber entre les mains des Suédois, et signa un accord qui admettait dans ces deux villes des garnisons royales. Les Suédois qui détenaient Schlestadt et Benfeld virent de fort mauvais œil cette installation, qu'ils pressentaient durable, dans leur voisinage immédiat, mais ils ne furent pas à même de s'y opposer. Dans les premiers jours de septembre, l'écrasement de Gustave Horn et de Bernard de Weimar par les Impériaux à la bataille de Nördlingen changeait, une fois de plus, la situation de l'Europe. Quinze jours après, les armées de Ferdinand reentraient en Alsace, les Croates pillards couraient la campagne et les populations rurales éperdues reprenaient leur fuite vers les villes, encombrées de malades et d'affamés. Tout le poids de la lutte allait retomber maintenant sur la France.

Au lendemain de la défaite de Nördlingen, Hugo

Grotius écrivait : *Videtur laborantis Germaniæ spes posthac e Gallia pendere* : il semble que tout l'espoir de l'Allemagne épuisée repose dorénavant sur la France. Le grand jurisconsulte hollandais ne se trompait point ; cette défaite marque en effet le point tournant dans les destinées de l'Alsace. Trop faibles pour se maintenir désormais dans le pays, le rhingrave Othon Louis et le résident suédois Mockhel signaient, le 9 octobre 1634, une convention militaire avec le maréchal de La Force, par laquelle ils abandonnaient toute la province, sauf Benfeld, à l'occupation française. Les troupes royales entraient, quelques jours plus tard, à Schlestadt et Colmar, et le traité nouveau, signé à Worms le 22 octobre, entre la France, la Suède et l'Union de Heilbronn, assurait au roi, par l'un de ses articles, lorsqu'il se serait ouvertement engagé dans la lutte, toutes les villes d'Alsace, même Brisach, une fois cette forteresse emportée, et l'usage du pont de Strasbourg. Sans doute un autre article stipulait qu'à la paix toutes les garnisons françaises de la rive gauche seraient retirées, mais la paix était encore loin et la France occupait en attendant toute la ligne du Rhin, de Bâle jusqu'à Mayence, ce qui lui donnait pour le moment l'entière possession de la province. D'ailleurs, Louis XIII et Richelieu n'étaient pas pressés de participer directement au conflit entre les États protestants et la maison d'Autriche et préféraient y prendre part sous le couvert de l'Union de Heilbronn. Celle-ci avait désigné comme généralissime le duc Bernard de Weimar, un des meilleurs élèves de Gustave-Adolphe, mais elle ne pouvait lui fournir ni les hommes ni l'argent nécessaires pour se maintenir avec quelque chance de succès, surtout quand l'Electeur de Saxe se fut retiré de l'alliance suédoise, en signant avec l'empereur le traité

de Prague (1635), ce qui obligea les généraux suédois à reculer jusque vers la Baltique.

C'est dans cette situation pénible que Bernard reçut par Feuquières les ouvertures personnellement flatteuses de Richelieu. Il lui offrait un million de subsides annuels et même plus, si cela était nécessaire, ainsi que la jouissance des revenus des bailliages autrichiens de la Haute-Alsace et de la préfecture de Haguenau, mais « avec la dépendance et sous l'autorité de Sa Majesté », le roi « se réservant aussi les places fortes desdits landgraviat et bailliage ». D'abord le duc refusa de se mettre ainsi dans la « dépendance » de Louis XIII, mais battu en Allemagne par les Impériaux et acculé aux murs de Metz par des forces supérieures, il fut bien obligé d'accepter les conditions formulées dans le traité de Saint-Germain (27 octobre 1635). On avait quelque peu modifié les termes des propositions primitives pour ménager l'amour-propre du prince saxon. Outre des subsides se montant à quatre millions, le roi donnait et délaissait au dit duc ... « le landgraviat d'Alsace, y compris le bailliage de Haguenau, avec tous les droits qui ont appartenu ci-devant à la maison d'Autriche », lui promettant de lui procurer ailleurs un équivalent, s'il doit abandonner le pays à la paix générale. Il y a dans ces arrangements une équivoque volontaire sur le terme de *landgraviat* dont on ne sait s'il doit signifier le territoire ou de simples revenus ; c'est de plus un octroi temporaire puisque le roi se réserve de dédommager Bernard ailleurs, le cas échéant. Chacune des parties contractantes se réservait, à part soi, la liberté d'interpréter le contrat à sa guise, le jour où elle se sentirait la plus forte.

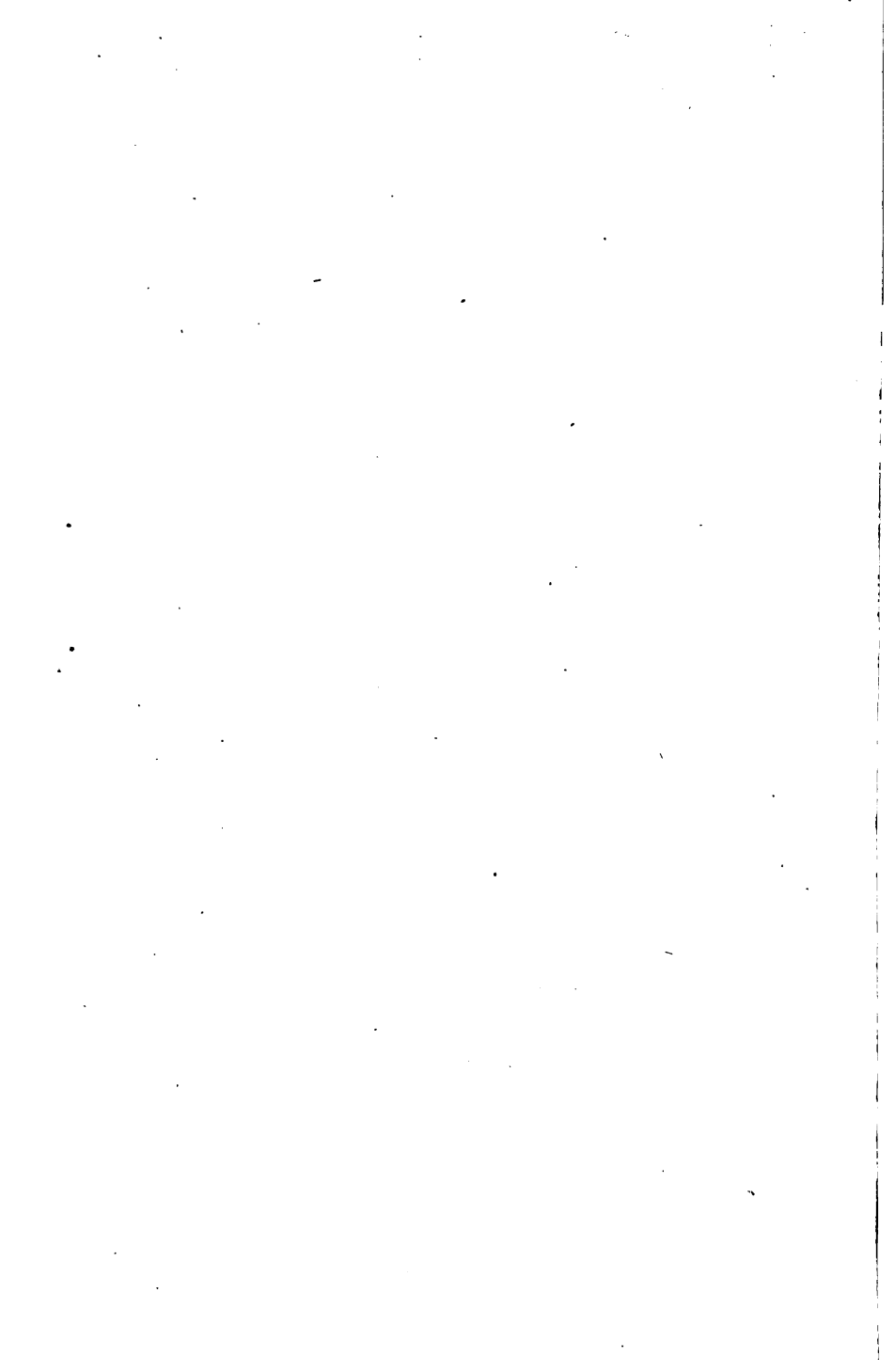
Pendant ces négociations la plaine d'Alsace était ravagée et incendiée par les cavaliers de Jean de

Werth, et Gallas, autre général de l'empereur, s'emparait de toute une série de petites places fortes au nord et au sud de la province. Bientôt Colmar, Schlestadt et Haguenau restèrent seules au pouvoir des Français. Mais leurs garnisons étaient affamées et deux fois le cardinal de la Valette fut chargé d'une campagne en Alsace pour les ravitailler, tandis que Bernard s'emparait de Saverne (1636) et le comte de la Suze de Belfort. Durant toute l'année suivante, les Impériaux se maintinrent dans presque toute l'étendue du plat pays et quoique vainqueur à Wittenweyer, le duc dut abandonner les lignes de Rhinau. L'année 1638 sembla d'abord devoir être plus décisive. Vainqueur à Rheinfeldern (3 mars), Bernard envoyait comme trophée de sa victoire à Louis XIII l'intrépide Jean de Werth, qui parut à la cour en conquérant plutôt qu'en captif. Mais au fond il était très mécontent du gouvernement français qui le dépossédait, disait-il, contre la volonté du roi, des dons qu'il tenait de lui en Alsace. Pour l'obliger à lui tenir parole, il lui fallait un point d'appui solide, et c'est pour cela surtout que le duc poursuivait avec une si tenace énergie le blocus et le siège de Brisach. Après avoir défait deux armées de secours, il obligea enfin la forteresse à lui ouvrir ses portes le 17 décembre. Elle avait été vaillamment défendue par un noble alsacien, le baron de Reinach, qui n'avait finalement cédé qu'aux horreurs de la plus épouvantable famine.

La conquête de Bernard lui fut disputée dès le lendemain par Richelieu, mais le duc y avait mis des troupes sûres sous son major général Jean-Louis d'Erlach, et quand Melchior de l'Isle et le maréchal de Guébriant vinrent lui demander d'y laisser entrer des soldats français, il répondit, non sans ironie, que les siens aussi étaient au service du



Cloître des Unterlinden, à Colmar. — Maison Pfister, à Colmar.
Maison Kammerzell, à Strasbourg. (Phot. Revue Alsacienne.)



roi. On n'osa pas immédiatement lui contester le fruit de ses efforts, mais les rapports restèrent désormais tendus entre la France et le prince qui, très ambitieux, mais patriote à sa manière, ne voulait pas consentir à un démembrement de l'Empire, et aspirait à se constituer une principauté autonome sur le Rhin supérieur, avec Brisach pour capitale. Il caressait la chimère de la création d'un tiers parti qu'il rendrait assez puissant pour tenir la balance entre la France et l'Empereur; mais sa dernière campagne allait s'ouvrir. Après une randonnée victorieuse à travers la Franche-Comté espagnole, il rentrait en Alsace quand il fut saisi de fièvres paludéennes si violentes qu'il expirait après quelques jours de maladie seulement, à Neubourg, sur le Rhin, le 18 juillet 1639. Sa mort fut si subite et si heureuse pour la France que bien des contemporains ont cru qu'une main criminelle avait hâté sa fin, au moment où l'ami dangereux de Louis XIII allait peut-être devenir son ennemi.

Nulle part il ne fut plus sincèrement pleuré que dans l'Alsace protestante dont les poètes avaient chanté « l'Hercule allemand », le « nouveau Maccabée » et qui le voyait succomber au moment où il allait arracher le sol allemand au joug de l'étranger. Les catholiques, au contraire, notaient avec une vive satisfaction dans leurs chroniques que « Dieu avait enlevé de terre et jeté dans le feu éternel cette verge sanglante et tyrannique dont la mort a suscité partout une profonde allégresse dans la catholicité d'Allemagne ». Quoi qu'il en fût de ces sentiments si contradictoires, une chose était désormais certaine : Bernard de Weimar disparu, personne ne pouvait plus contrebalancer en Alsace l'ascendant de la France. C'était en vain que, sur son lit de mort, il avait légué ses

droits et son armée à son frère, le duc Guillaume ; Richelieu avait trop bien pris ses mesures. Les promesses de pensions, de dotations territoriales, l'argent comptant distribué avec profusion parmi les officiers supérieurs, entraînent d'abord les chefs, puis les soldats eux-mêmes, qui n'étaient après tout que des mercenaires habitués à se battre sous n'importe quel drapeau. Un accord signé par les commissaires du roi, le 9 octobre 1639, laissait à l'armée weimarienne une demi-autonomie momentanée, lui conservant ses colonels comme *directeurs* et confirmant Erlach comme gouverneur de Brisach, avec un lieutenant du roi à ses côtés. Ce lieutenant du roi, d'Oysonville, neveu du secrétaire d'État à la guerre, des Noyers, reçut également le titre d' « intendant de justice, police et finances de l'Alsace, du Brisgau et du Sundgau », qui en faisait le premier fonctionnaire français de la province ; cette nomination indiquait les profonds changements politiques qui se préparaient dans le pays et dont se préoccupaient déjà les arrivistes du temps, comme l'ex-secrétaire strasbourgeois Josias Glaser, que nous avons vu jadis à Paris. Après avoir passé depuis au service de la Suède, il désirait consacrer maintenant ses services à la couronne de France et faisait tenir à d'Oysonville, dès 1639, tout un projet de réorganisation de l'Alsace sous la tutelle du roi.

Le repos matériel de la province ne fut plus guère troublé, durant les dernières années de la guerre, que par les apparitions du duc Charles de Lorraine qui, chassé de son duché, vaguait entre la Meuse et le Rhin avec une armée de soudards intrépides mais féroces qui ne laissaient derrière eux que des ruines. La disparition de Richelieu — les ravages des Lorrains furent une des dernières pré-

occupations du grand ministre — puis celle de Louis XIII (mai 1643) ne changèrent pas grand'chose à la situation de l'Alsace. Le nouveau ministre dirigeant, le cardinal Mazarin, toujours prodigue de bonnes paroles, mais qui ne savait pas se faire obéir comme son prédécesseur, laissa se produire, sans les réprimer, toutes les exactions que commettait l'armée française de Guébriant, refoulée en Alsace par les Impériaux. Mais il maintenait vis-à-vis des alliés la fiction du désintéressement absolu de la couronne, affirmant encore en 1644 au Magistrat de Colmar « qu'assurer l'indépendance des villes libres était la seule fin que la France proposait à ses armes... sans avoir ni dessein ni pensée de tirer aucun avantage de tant de sang répandu ». Il reconnaissait d'ailleurs l'état d'épuisement de la province et suppliait Turenne de la ménager, ainsi que la Lorraine. « Effectivement, elles n'en peuvent plus, lui écrivait-il le 21 mai 1645, et sont dans un état déplorable. »

Une dernière alerte fut causée par la révolte inattendue des régiments de cavalerie de l'armée weimarienne qui se produisit à Saverne, en juin 1647, alors que Turenne voulait conduire ces vieilles bandes aux Pays-Bas. Abandonnant leurs colonels et leurs drapeaux, ils traversèrent la plaine pour franchir le Rhin, trop pressés heureusement de passer le fleuve pour piller à fond le pays. Le maréchal réussit à ramener une partie des déserteurs et les mit en quartiers d'hiver tout autour de Strasbourg. Il en partit au printemps suivant pour la dernière campagne de la guerre de Trente Ans, et bientôt écrasait la dernière armée de Ferdinand III à Zusmarshausen, en Bavière (17 mai 1648), tandis que les Suédois mettaient le siège devant Prague. La persévérance tenace de l'empereur et de la Ligue

catholique fléchit sous ces derniers coups, et les négociations entamées depuis des années au Congrès de Munster et d'Osnabruck aboutirent enfin au traité de paix du 24 octobre 1648.

Il était temps ; trente années de guerres à peu près incessantes avaient causé dans la plupart des régions de l'Empire des ravages effroyables, et par suite de sa situation géographique l'Alsace était peut-être celle qui avait le plus longuement souffert. Cette plaine fertile que les auteurs nous dépeignent au début du XVII^e siècle comme une des plus riantes contrées de l'Europe, était changée par endroits en un désert, dont les habitants exsangues et clairsemés disputaient avec peine à la brousse envahissante leurs terres en friche et leurs chaumières incendiées. Dès 1643, un bénédictin suisse, le P. Grau, relatait qu'entre Strasbourg et Rouffach, sur une étendue de 17 à 18 lieues, il n'avait pas trouvé un seul habitant dans aucun village ; tous étaient morts ou s'étaient enfuis. Ces malheureux qui se cachaient dans les bois ou sur les montagnes voisines y périssaient bientôt de froid, de maladie ou de faim, s'ils n'étaient attaqués par les bandes de loups et de chiens enragés qui erraient par le pays, empoisonnés pour avoir dévoré les charognes abandonnées partout. La peste disputait les populations à la famine qui fut terrible surtout de 1636 à 1637, et les malheureux affamés se sustentaient de ce qui leur tombait sous la main ; les souris et les rats, dit un contemporain, étaient réputés un mets exquis et plus d'un se nourrissait de glands grillés, d'herbes ou de peaux ; quelques-uns mêmes — les faits sont trop bien attestés, hélas, pour qu'on puisse les révoquer en doute — allèrent jusqu'à se nourrir de chair humaine, déterrants les cadavres ou égorgeant des enfants.

A cette affreuse misère il faut ajouter encore les tortures ingénieuses que troupes régulières ou maraudeurs infligeaient aux malheureux citadins ou paysans pour les forcer à révéler la cachette où ils avaient essayé de sauver leur dernier écu. Il faut mentionner au moins d'un mot, sans oser s'y arrêter, les outrages sans nom subis par les femmes et les enfants, et consignés dans mainte enquête de ce temps. Comment s'étonner dès lors de l'énorme consommation de vies humaines qui se fit en Alsace depuis l'apparition de Mansfeld jusqu'à la signature de la paix ? Nous n'avons que des données statistiques bien fragmentaires, mais elles sont effrayantes pour la Haute comme pour la Basse-Alsace. Une localité florissante, qui comptait une mortalité annuelle d'environ vingt décès, perd 258 habitants en 1635, 600 en 1636, 108 en 1637 ; elle n'en perd plus ensuite ; ils ont tous péri. La natalité ne baisse pas seulement, elle disparaît pour de longues années et les registres paroissiaux de certaines communes ne mentionnent, par exemple, aucun baptême pendant douze ans, aucun mariage pendant un laps de temps encore plus considérable.

Dès 1639 le Magistrat de Strasbourg s'écriait dans une supplique à Louis XIII : « Les insolences et incommodités que nous souffrons des gens de guerre des deux partis, depuis que cette sanglante tragédie se joue sur le théâtre de notre pauvre patrie, sont parvenues à un tel point d'excès qu'il ne nous reste plus de mots pour les exprimer, ni de patience pour les endurer. » Et quel surcroît d'épreuves les populations alsaciennes n'avaient-elles pas supporté depuis cette date !

XIII

LE TRAITÉ DE MUNSTER ET L'ALSACE

Nous avons vu que, dès 1629, un conseiller avisé de Louis XIII l'engageait à « s'avancer jusqu'à Strasbourg pour acquérir une entrée dans l'Allemagne » et lui recommandait d'agir « avec beaucoup de temps, grande discrétion et une douce et couverte conduite ». Cependant il ne paraît pas qu'avant la défaite de Nœrdlingen les Etats alsaciens aient été sérieusement inquiets au sujet de leur autonomie, que garantissait aux uns l'alliance de la Suède, aux autres l'amitié de l'empereur et de la ligue catholique. Nous avons vu que l'élimination momentanée des armées suédoises changea la face des choses et comment le traité du 1^{er} novembre 1634 stipulait que « le pays d'Alsace, en deçà du Rhin, serait mis en dépôt et sous la protection de Sa Majesté avec les places et villes qui en dépendent ». Toutefois, aussi longtemps que Bernard de Weimar vécut, l'idée d'une annexion future ne hanta pas trop vivement les esprits, car on connaissait son caractère indépendant et on avait foi en ses talents militaires.

Mais il avait à peine disparu que la décision semble avoir été prise à Saint-Germain de ne plus rétrocéder les territoires occupés. Dans une note à

d'Avaux, du 27 octobre 1640, se trouvent ces paroles significatives : « On a sceu par voie secrète que plusieurs princes d'Allemagne se résoudraient à laisser la Poméranie à la Suède et l'Alsace avec Brisach à la France. Agir d'après ces informations. » Quand le congrès de paix fut ouvert — les séances ne commencèrent réellement qu'après le dépôt des pleins pouvoirs du comte d'Avaux et d'Abel Servien, le 16 avril 1644 — la reine-régente Anne d'Autriche fit inviter, d'une façon très pressante, les villes libres et impériales d'Alsace à y envoyer leurs délégués « afin qu'ils fussent spectateurs de la conduite » des plénipotentiaires français et vissent « par eux-mêmes la candeur et la bonne foi qu'ils ont ordre d'apporter à leur négociation ». Toute une année se passa en escarmouches préliminaires, et, dans les contre-propositions faites par les représentants du roi en réponse aux offres générales de Ferdinand III (24 février 1645), le nom de l'Alsace n'était même pas prononcé. Mais on savait qu'à côté des discussions officielles se poursuivaient des négociations secrètes et, dès le mois de mai 1645, le député de Colmar au Congrès, Jean Balthazar Schneider, écrivait mélancoliquement à ses commettants : « L'Alsace se tirera difficilement des mains de la France. »

Bien que le principal commissaire impérial, le comte de Trautmannsdorf, déclarât, en novembre, à ses collègues français que ce serait une « prétention chimérique » de réclamer l'Alsace et Brisach pour le roi, les représentants de Louis XIV n'en formulèrent pas moins, dans une note officielle du 7 janvier 1646, la revendication, comme indemnité de guerre, des Trois Évêchés, de la Haute et de la Basse-Alsace, du Sundgau, du Brisgau, de Brisach, Philippsbourg et les quatre « villes fores-

tières » du Rhin, Sæckingén, Rheinfeldén, Laufénbourg et Waldshut. C'était réclamer le superflu pour mieux s'assurer le nécessaire. La présentation de cette note porta la consternation dans le cœur des gouvernants de ces petits États d'Alsace qui avaient cru naïvement jusqu'ici au retour à l'état de choses ancien. Après avoir opposé d'abord un refus, l'empereur offrit en premier lieu les Trois Évêchés et la Franche-Comté, puis une partie de la Basse-Alsace seulement ; mais finalement, pour s'assurer l'appui de la France contre certaines prétentions suédoises, il consentit en avril 1646 à l'abandon des possessions autrichiennes en Alsace contre paiement d'une indemnité aux archiducs d'Innsbruck.

La question de Brisach restait en suspens ; comme les diplomates français déclaraient qu'ils continueraient encore la guerre pendant cent ans plutôt que de renoncer à cette place forte, Maximilien de Bavière, qui jouait au congrès le rôle « d'honnête courtier », fit céder encore les Impériaux sur ce point. Dès lors la discussion fut plus facile et dans une conférence du 26 août les plénipotentiaires de Ferdinand III et de Louis XIV arrêterent une rédaction qu'ils convinrent de ne plus changer malgré l'intervention des États de l'Empire ou des puissances étrangères. Le 17 septembre nos diplomates écrivaient à la régente : « Madame..., Brisach et son territoire, les deux Alsaces et le Sundgau sont accordés... Votre Majesté aura cette gloire que, dans un temps de minorité, Elle aura étendu les limites de la France jusqu'à ses plus anciennes bornes. »

La question pouvait donc passer pour réglée entre la France et la maison d'Autriche, mais elle était loin de l'être entre la France et les États de l'Em-

pire. Les représentants des Électeurs et des princes réunis à Osnabruck avaient protesté déjà contre tout abandon d'un territoire d'Empire, et la majorité de ceux qui siégeaient à Munster avaient déclaré que les villes de la Décapole, n'ayant jamais été dans la dépendance de la maison d'Autriche, ne pouvaient être englobées dans la « satisfaction » française. Pour en finir, M. d'Avaux et le commissaire autrichien, le D^r Volmar, s'avisèrent de juxtaposer deux formules tout à fait contradictoires dans un même texte (novembre 1647), par lequel la maison d'Autriche passait définitivement à la couronne de France tous les droits qu'elle pouvait et croyait avoir en Alsace. Mais il y avait tant d'autres questions ardues à régler au congrès, qu'il s'écoula de longs mois avant que l'on pût procéder à la signature des traités de Westphalie qui devaient assurer la paix et qui renfermaient, comme l'écrivait un diplomate anonyme contemporain, « une semence éternelle de guerres ».

Ce sont ces articles litigieux qui seuls doivent nous arrêter un instant, car pour les autres, traitant d'arrangements temporaires ou de mesures financières qui ne furent jamais remises en question, ils ne présentent plus aucun intérêt aujourd'hui. Ils sont au nombre de trois, et portent les numéros 75, 76 et 89 dans l'édition la plus récente, celle de M. H. Vast (*Les grands traités du règne de Louis XIV*). Le premier de ces articles stipulait que l'empereur, tant en son nom que pour toute la maison d'Autriche et l'Empire, cédait tous ses droits, tous ses domaines, propriétés et juridictions à lui appartenant, à l'Empire et à la maison d'Autriche, sur la ville de Brisach, sur le landgraviat de la Haute et Basse-Alsace, le Sundgau, la préfecture

provinciale sur les dix villes impériales d'Alsace et tous les villages et droits dépendant de cette préfecture, et les transférait au Roi Très-Chrétien et à la couronne de France, de la même façon que la dite ville de Brisach avec les villages qui lui appartiennent, en leur réservant pourtant les droits et privilèges jadis accordés par la maison d'Autriche.

L'article 76 stipulait que ledit landgraviat des deux Alsaces et du Sundgau, la préfecture provinciale sur les dix villes impériales et les lieux qui en dépendent, ainsi que tous les vassaux, sujets et serfs, villes, châteaux, forêts, mines, fleuves et rivières et tous les droits régaliens, sans réserve aucune, passeraient au roi de France et lui appartiendraient à perpétuité, avec toute juridiction et supériorité et le pouvoir suprême, sans qu'aucun empereur ou prince de la maison d'Autriche puisse jamais rien réclamer de ces territoires, situés sur les deux rives du Rhin. Seulement le roi s'engage à conserver la religion catholique, telle qu'elle était établie sous la domination autrichienne et à y réprimer les doctrines hérétiques qui y ont pénétré depuis.

Enfin l'article 89, le plus important au point de vue des controverses futures, décidait que le Roi Très-Chrétien s'engageait à reconnaître non seulement les princes-évêques de Strasbourg et de Bâle et la république de Strasbourg, mais encore les autres États immédiats de l'Alsace, les princes-abbés de Murbach et de Lure, l'abbesse d'Andlau, l'abbé de Munster, les comtes palatins de la Petite-Pierre, les comtes et barons de Hanau, Obernstein et Fleckenstein, la Noblesse immédiate de la Basse-Alsace et de même les dix villes impériales qui reconnaissent la préfecture de Haguenau, dans leur liberté et possession d'immédiateté vis-à-vis de l'Empire, dont elles ont joui jusqu'à ce jour, de façon à

ce qu'il ne puisse prétendre sur eux ensuite aucune suprématie royale, mais qu'il se contente des droits qui avaient appartenu à la maison d'Autriche et ont été cédés par le présent traité à la couronne de France. — Pourtant il est bien entendu que, par la présente déclaration, rien ne soit abandonné (par le roi) de ce droit de souveraineté qui lui a été reconnu plus haut.

C'est sur ces textes que les commentateurs ont appuyé leurs interprétations si divergentes. Les uns, — principalement les auteurs allemands anciens et modernes — affirment que le traité de Munster n'a donné à la France que deux choses, la possession des terres héréditaires de la maison d'Autriche en Alsace, avec quelques villages de la préfecture de Haguenau, et le *titre* de landgrave d'Alsace, avec un droit de protection fort vague sur la Décapole qui pouvait lui rapporter quelques milliers de florins par an. Tout ce que la France a prétendu de plus et pris peu à peu, l'a été par usurpation pure et violence. Les autres, — parmi lesquels on rencontre naturellement la grande majorité des historiens français — professent d'une façon très simpliste que le traité de Munster a « donné l'Alsace à la France », sans s'inquiéter beaucoup des détails. En réalité, la situation fut infiniment plus complexe; Mazarin, déjà menacé par la révolution parisienne, et Ferdinand III, abandonné par ses alliés, étaient également pressés d'en finir. L'empereur consentit à l'abandon de ses terres héréditaires et de ses droits de suzerain, en se ménageant néanmoins les points d'appui pour des revendications futures. Le cardinal, de son côté, ne chicane pas sur les *mots*; mais pour lui, le landgraviat n'est pas un simple *titre* (ce qu'il était au fond), c'est le *territoire* même de l'Alsace; la préfecture de Haguenau repré-

sente pour lui tout autre chose que pour Trautmannsdorf et Volmar. La liste assez longue des États *immédiats d'Empire* que la France déclare reconnaître en Alsace, n'empêche pas, à ses yeux, que le nouveau gouvernement ne puisse exercer sur eux une action matérielle et morale qui en ferait des alliés dociles et des tributaires politiques, d'autant plus que le dernier alinéa de l'article 89, le fameux « *pourtant »*, *Ita tamen*, dont Servien l'avait allongé, reprenait sous main la thèse de la *souveraineté du roi*, et permettait toujours de l'affirmer en temps opportun.

En tout cas, l'on ne saurait prétendre qu'il y ait eu surprise et mauvaise foi, puisque des deux côtés on savait parfaitement à quoi s'en tenir au sujet de ces textes paraphrasés avec tant de solennité. Si les diplomates de Munster firent semblant d'être d'accord, c'est que les envoyés français ne voulurent pas effaroucher prématurément les États d'Alsace et ceux du reste de l'Empire, et que les commissaires impériaux ne tenaient nullement à ce qu'on vit trop clairement à quel point ils avaient laissé mutiler le Saint Empire romain. Pour des raisons plutôt fortuites, le désaccord profond entre les deux façons de voir ne se traduisit pas immédiatement d'une manière visible pour tous, mais il existe en germe, dès le moment même où se signait le traité de Munster ou la paix de Westphalie.

XIV

L'ALSACE ET LOUIS XIV. — STRASBOURG

La signature du traité de Munster ne ramena pas le calme dans la province, comme l'avaient espéré les populations alsaciennes, et près de dix ans se passèrent, soit par le fait des guerres civiles en France, soit par celui des invasions lorraines, jusqu'au jour où elles purent goûter pleinement les bienfaits de la paix. Cet état de choses indécis ne contribua pas peu d'ailleurs à faciliter le passage sous la domination française là où elle aurait dû être effective dès l'abord, dans les domaines héréditaires de la maison d'Autriche. A plus forte raison, la « souveraineté » du roi, sur laquelle on avait déjà discuté si longuement au congrès, et qu'on allait discuter encore bien davantage, n'était-elle pas à même de faire une impression plus profonde sur les territoires, principautés ou républiques reconnus immédiats par les traités eux-mêmes. Le gouvernement français, trop occupé et préoccupé par les troubles de la Fronde, restait à peu près impuissant sur les frontières. Un instant l'Alsace faillit être gagnée à la révolte générale par Turenne, mais l'argent opportunément envoyé au gouverneur de Brisach, d'Erlach, maintint les anciens régiments weima-

riens dans l'obéissance, et le maréchal dut fuir à l'étranger.

La nomination faite par la régente, de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, comme lieutenant général du roi dans la Haute et Basse-Alsace et grand-bailli de Haguenau, n'amena guère le retour de l'ordre, car le nouveau gouverneur, ralliant très tardivement son nouveau poste, se laissa bientôt gagner par les émissaires de l'empereur, qui firent miroiter à ses yeux la création d'une principauté d'Alsace, plus ou moins autonome, sous la suzeraineté de l'Empire, et le rendirent ainsi plutôt dangereux pour le gouvernement qu'il était chargé de représenter. Il essaya de plus, d'une façon assez intempestive, d'amener les villes de la Décapole à reconnaître ses droits de *landvogt*, entamant cette longue série monotone de démarches, de menaces et de récriminations réciproques qui ne devait prendre fin que vingt ans plus tard, par le coup de force de 1673. Pour se voir attribuer au moins un semblant d'autorité sur les villes impériales, il consentit, en juillet 1653, à leur délivrer des lettres réversales qui l'engageaient à maintenir lesdites villes dans « leurs franchises, libertés et immédieté envers l'Empire », réversales que la Cour s'empressa de déclarer nulles et non avenues. L'année d'après, le comte faisait sa paix avec la reine ; on lui laissait le titre de gouverneur, en lui accordant de grosses sommes d'argent, mais on mettait des hommes de confiance comme gouverneurs à Brisach et Philippsbourg, et l'on désignait comme intendant d'Alsace un frère du célèbre ministre Jean-Baptiste Colbert, Colbert de Croissy, alors intendant à Toulon. C'était un jeune homme de vingt-six ans, plein de mérite et d'une grande énergie. Comme « intendant de justice, police, finances et vivres », il put exercer dans la

province une autorité à peu près absolue et durant six ans qu'il remplit sa charge, il sut réorganiser l'administration des finances, de la justice, l'industrie, l'agriculture et le commerce, et repeupler un pays à moitié désert en y appelant des immigrants de l'intérieur et du dehors.

Forcément, ces travaux ne concernèrent d'abord que les territoires directement soumis au roi. Dans la Basse-Alsace, le prince-évêque de Strasbourg, la ville libre, les comtes de Hanau, etc. conservaient encore la liberté de leurs mouvements, tout en s'appliquant à ne pas froisser inutilement l'autorité royale. Mais les villes impériales, qui protestaient volontiers à la diète de Ratisbonne contre les « usurpations » du grand-bailliage de Haguenau, furent rappelées à l'ordre avec une énergie croissante, à mesure que la royauté se remettait de la vive alerte de la Fronde. Colbert fit créer en 1657 un Conseil souverain à Ensisheim, siège de l'ancienne Régence autrichienne, et c'est à cette Chambre supérieure de justice qu'on devait en appeler désormais de tous les tribunaux inférieurs des deux landgraviats. L'intendant s'en fit attribuer la présidence et inaugura solennellement ses séances, le 4 novembre 1658. Une année plus tard, le jeune Louis XIV, pour récompenser l'heureux négociateur de la paix des Pyrénées, nomma son « cousin, le cardinal Mazarini » gouverneur d'Alsace, grand-bailli de Haguenau et lui offrait en magnifique cadeau la presque totalité des terres autrichiennes de la Haute-Alsace, « pour en jouir perpétuellement et à toujours » (décembre 1659).

Mais le cardinal mourait en mars 1661 et si ses titres et ses biens passèrent à son neveu, le duc de Mazarin, ce n'est pas cet insignifiant personnage

qui gouverne, c'est la volonté royale elle-même qui se fait sentir en Alsace. Sous ce nouveau grand-bailli les contestations reprirent de plus belle avec la Décapole. Le roi qui songeait déjà à sa première campagne contre les Pays-Bas espagnols, et ne voulait pas avoir en même temps l'Empire sur les bras, accepta en automne 1665 que les griefs des dix villes fussent examinés à Ratisbonne par une commission princière désignée en partie par lui-même, en partie par les États de l'Empire, l'envoyé de Louis XIV à la diète, Robert de Gravel, devant fonctionner comme commissaire royal. Cette commission se mit au travail avec une sage lenteur, d'autant que les prétentions réciproques étaient, nous le savons, inconciliables. On en était encore à discuter, en janvier 1672, sur le sens à donner au terme de « supériorité territoriale », quand on se vit à la veille d'une seconde grande guerre, celle contre les Provinces-Unies. Tout faisait prévoir une participation de l'Allemagne à cette lutte nouvelle et, dans ce cas, une invasion en Alsace était probable, ne fût-ce que pour venir en aide aux villes impériales, qui ne cessaient de réclamer l'appui de l'Empire pour la défense de leur autonomie. Or la situation bizarre créée par l'interprétation contradictoire des traités n'était supportable que durant un état de paix et de bon voisinage, au moins officiel, entre la France et l'Empire. Déjà, durant cette accalmie, l'on souffrait d'un conflit, pour ainsi dire chronique, des prétentions réciproques. Les représentants du pouvoir central se perdaient dans ce fouillis d'organismes seigneuriaux et communaux, datant du moyen âge, alors que les Magistrats urbains et les populations rurales ne comprenaient pas davantage qu'on voulût changer leurs vieilles traditions, le *Herkommen* sacré, et n'en-

tendaient pas le sacrifier aux innovations de l'administration française, même les plus salutaires.

On comprend donc que l'annonce de la rupture entre Louis XIV et les États Généraux de Hollande ait vivement agité la province ; pourtant ce n'est qu'en octobre que le roi envoya le prince de Condé pour couvrir l'Alsace, alors que les Impériaux et les Brandebourgeois avaient opéré leur jonction près de Francfort et, dès son arrivée, il se signala par un coup de force qui souleva des réclamations violentes par toute l'Allemagne. Craignant que le Magistrat de Strasbourg ne tint pas la promesse de neutralité faite aux belligérants, il fit détruire le pont de la république sur le Rhin, dans la nuit du 14 octobre 1672. C'était couper les communications de la grande ville commerçante avec le reste de l'Empire, alors que son trafic était sa principale ressource. Le roi ayant refusé de laisser faire les travaux nécessaires, tout en promettant de contribuer aux réparations, au retour de la paix, il s'ensuivit une violente émeute à Strasbourg (5 mai 1673), la première depuis les crises du moyen âge, et les chefs des Conseils furent accusés de trahir. De son côté, Condé écrivait à Louvois, le 30 juin suivant : « Je ne puis m'empêcher de dire que l'autorité du roi va se perdant absolument en Alsace. Les dix villes impériales, bien loin d'être soumises au roi..., sont presque ennemies. La noblesse de la Haute-Alsace va presque le même chemin... Je crois que le roi devrait prendre le temps qu'il jugerait à propos pour mettre Colmar et Haguenau à la raison. »

Louis XIV jugea opportuns les conseils de son cousin et, précédé de Louvois, il descendit, au mois d'août, par le col de Saint-Dié, sur Sainte-Marie-aux-Mines et se dirigea de là sur Brisach,

avec sa maison militaire et quelques régiments de cavalerie. Ce fut plutôt une promenade militaire qu'une véritable campagne; il passa devant Colmar qui avait commis l'imprudence de faire mener son artillerie sur les remparts alors qu'elle n'avait que quelques mercenaires et quelques centaines de bourgeois inexpérimentés pour se défendre. Pendant que le Magistrat sortait de la ville, en toute hâte, pour présenter ses hommages au monarque, le 28 août 1673, les régiments français pénétrèrent dans l'enceinte et désarmèrent les habitants; des milliers de paysans du Sundgau furent appelés pour démolir les murs et éventrer les tours, afin qu'elle fût désormais « entièrement ouverte comme un village ». Quelques jours plus tard, les murs de Schlestadt furent également détruits et les magistrats sommés de se soumettre aux volontés du roi ou d'aller en prison. Les autres villes un peu marquantes de la Décapole, Obernai, Haguenau, Wissembourg, Landau, reçurent la visite des commissaires royaux, qui faisaient pratiquer des brèches dans les murs d'enceinte et sauter les tours, forçant les bourgeois à s'associer à ces travaux, après leur avoir enlevé toutes leurs armes, jusqu'aux inoffensives halberdars des temps passés. Sans doute, Louvois ne se sentait pas assez fort pour défendre toutes ces villes contre une invasion allemande et ne voulait pas que leurs fortifications pussent servir de point d'appui aux ennemis; mais on comprend que cette façon d'agir, qui livrait désormais les citadins aux violences et aux rapines de la soldatesque, tout comme les plus pauvres villageois, ait fait des bourgeois de la Décapole des Impérialistes plus décidés encore qu'ils ne l'avaient été jusqu'ici.

L'invasion ne se produisit pas cependant aussitôt

qu'on l'avait craint ou désiré. Turenne réussit à retenir assez longtemps les ennemis sur la rive droite du Rhin, où il gagna la bataille de Sinzheim, en juin 1674. Mais quand il fut revenu en Alsace, l'un de ses lieutenants, Vaubrun, tenta de s'emparer par surprise des redoutes strasbourgeoises sur le Rhin, afin d'empêcher le passage éventuel de l'armée impériale. Cette violation répétée de la neutralité de la ville libre provoqua de nouvelles émeutes populaires et les Conseils exaspérés décidèrent d'appeler à leur aide les alliés, expulsèrent le résident français Frischmann, et le 29 septembre le duc de Lorraine et le duc de Bournonville firent leur entrée dans Strasbourg. Les contingents des États de l'Empire les suivirent bientôt, et l'Alsace redevint ainsi le champ de bataille où se heurteront, durant plusieurs années, les armées de Louis XIV et celles de ses adversaires.

C'est sur ce théâtre que le vieux Turenne couronna par une dernière campagne et par un dernier succès sa glorieuse carrière. Une première bataille fut livrée, le 4 octobre 1674, sur les bords de la Bruche, près du village d'Entzheim, à quelques kilomètres de Strasbourg, et si les Impériaux ne furent pas précisément vaincus, le maréchal s'y maintint dans ses positions contre des forces supérieures. Mais peu après arrivèrent les Brandebourgeois, commandés par l'Électeur Frédéric-Guillaume, et devant cette augmentation considérable de l'armée ennemie, Turenne reporta ses lignes de défense derrière la Zorn, aux environs de Saverne et s'y retrancha si solidement que le généralissime Bournonville ne put se décider à l'attaquer malgré les objurgations de l'Électeur et de quelques autres chefs de corps. Il fit décider, dans un grand conseil de guerre, qu'on remonterait dans la Haute-Alsace

et que les différents contingents y prendraient leurs quartiers d'hiver le long des Vosges et dans la plaine. Une invasion si nombreuse de troupes peu disciplinées amena bientôt par tout le pays une pénurie de vivres et plus tard une véritable famine, puis encore des épidémies meurtrières qui enlevèrent des milliers d'hommes et frappèrent également la population civile. Les habitants en eurent bientôt assez de leurs libérateurs. Dès le 26 novembre, le Magistrat de Colmar, bien exaspéré pourtant contre Louis XIV, écrivait au Magistrat de Strasbourg que l'occupation de la ville par les Brandebourgeois allait « lui donner sans conteste le coup final », et quelques jours plus tard, un colonel des alliés, cantonné dans la vallée de Munster, constatait que leurs hôtes, qui « montraient au commencement quelque chaleur à les recevoir, devenaient plus froids que glace, se croyant à la veille de leur ruine entière ».

Au milieu de ces désordres, accrus par la mésintelligence des chefs, la nouvelle se répandit soudain que Turenne, dont on n'avait plus entendu parler depuis des semaines, qu'on croyait dans ses quartiers d'hiver en Lorraine, arrivait, par le revers des Vosges, sur les frontières méridionales de la Haute-Alsace (28 décembre 1674). Les alliés se concentrèrent à la hâte en arrière, vers Colmar, à l'entrée de la vallée de la Fecht, petit affluent de l'Ill. Par une marche audacieuse, le maréchal tourna le flanc des Impériaux, passa la rivière et s'empara de la ville de Turckheim, sur laquelle s'appuyait l'une des ailes ennemies (5 janvier 1675). Après avoir essayé en vain de regagner le terrain perdu, Bournonville décampa si précipitamment qu'il oublia même de prévenir l'Électeur de Brandebourg; celui-ci n'apprit son départ qu'au milieu de la nuit. La retraite se

poursuivit vers Schlestadt, puis vers Strasbourg et ne cessa que lorsque les alliés eurent repassé le pont du Rhin. Dès le 10 janvier, ils avaient tous disparu, laissant derrière eux, non seulement une grande misère matérielle, mais aussi la plupart des Alsaciens dans une disposition d'esprit bien différente de celle de l'année précédente. « Ils n'ont fait que ruiner tout le pays, de fond en comble, écrivait un chroniqueur strasbourgeois du temps, à tel point qu'on n'a rien vu ni entendu de pareil dans toutes les guerres du passé. » Strasbourg s'empressa de revenir à la neutralité et y resta fidèle aussi longtemps que Turenne vécut.

Quand il eut été tué par un boulet ennemi, à Sassbach, au pied de la Forêt-Noire (27 juillet 1675), un revirement de fortune se produisit, les troupes françaises durent repasser sur la rive gauche du Rhin. Montecuculli, le nouveau généralissime de l'empereur, les y suivit et s'empara d'une partie de la Basse-Alsace, pendant que Condé, rappelé en hâte de Chantilly, couvrait la Haute-Alsace au camp de Châtenois. Ces promenades dévastatrices à travers la province, se répétèrent en 1676 et en 1677. Désespérant de défendre certaines villes contre les alliés, les généraux français les brûlèrent, comme Haguenau et Wissembourg ou les démantelèrent, comme Bouxwiller et Saverne. En 1677, Colmar revit les Impériaux, qui poussèrent jusqu'à Huningue. Au cours de l'été de 1678, les troupes du maréchal de Créquy enlevaient les retranchements strasbourgeois au pont de Kehl, et le commerce de la ville, était paralysé par un blocus. La misère était grande partout ; quand la nouvelle parvint en Alsace que les belligérants avaient signé la paix de Nimègue (5 février 1679), ce fut un sentiment de soulagement général, bien que les plus perspicaces eussent le

pressentiment que cette paix ne serait qu'une trêve et « qu'il convenait de s'en réjouir en tremblant ».

Les termes du traité de Nimègue ne faisaient que répéter ceux du traité de Munster; en apparence l'indécision juridique sur l'étendue des droits de la France en Alsace subsistait donc comme par le passé, mais en fait le succès de la France était incontestable. En cinq années d'efforts, le Saint Empire romain n'avait obtenu ni un pouce de son territoire ni la modification d'un seul article de ces traités si discutés. Quant aux anciens États immédiats de l'Empire situés en Alsace, ils étaient désormais dans l'impossibilité absolue de contester pratiquement les interprétations données par la couronne de France à ces traités, quand bien même on s'obstinait à Ratisbonne à les interpréter d'une façon différente.

Le gouvernement français n'avait attendu que la signature de la paix générale pour traduire en actes décisifs les théories qu'il avait formulées depuis assez longtemps déjà. Une fois les conventions de Nimègue paraphées et scellées, il pensa bien que l'empereur Léopold et ses alliés, fatigués d'une longue lutte, ne la reprendraient pas de sitôt. Il résolut donc de briser, par des mesures radicales, toute tentative d'opposition à l'entière souveraineté du roi qui pourrait encore se produire en Alsace. Le gouverneur de la province et grand-bailli, le duc de Mazarin, fut temporairement éloigné de ses charges et remplacé par le baron de Montclar, déjà commandant militaire de la province; la présence des troupes qu'il amena dans les villes de la Décapole, quand il leur fit prêter serment de fidélité à Sa Majesté, « leur gracieux seigneur et souverain protecteur » étouffa toute velléité de désobéissance; le

serment une fois prêté, il leur confirma bien volontiers, au nom du roi, leurs anciens privilèges qui ne pouvaient plus offusquer personne (septembre 1679). Au mois de novembre, le Conseil supérieur de Brisach, qui avait été placé pendant quelques années sous le contrôle du Parlement de Metz, était solennellement réorganisé comme Cour souveraine, afin de pouvoir formuler des arrêts sans appel, qui mettraient la « supériorité » royale à l'abri de toute contestation future. En même temps, Louis XIV faisait entreprendre à Huningue, à Fort-Louis, à Landau une série de fortifications nouvelles qui protégeraient désormais l'Alsace contre toute invasion ennemie.

L'année 1680 vit commencer, dès le mois de janvier, les travaux des *Chambres de réunion*, qui avaient été instituées à Metz, Brisach et Besançon. Le procureur général de la cour de Brisach citait à comparaître toute une série de princes et de seigneurs étrangers, possessionnés dans la Basse-Alsace, pour justifier de leurs titres féodaux et pour prêter hommage au roi, comme souverain de l'Alsace entière; c'étaient le duc de Deux-Ponts, le margrave de Bade, le comte palatin de Veldence, le baron de Fleckenstein, etc. Quelques-uns essayèrent d'établir leurs droits à l'immédiateté, d'autres demandèrent un délai pour plaider, d'autres encore refusèrent de comparaître. Mais le 22 mars 1680, la Cour rendait un premier arrêt, par lequel la souveraineté du roi était déclarée « constante » sur tous ces territoires, comme dépendant de la préfecture de Haguenau ou de la prévôté de Wissembourg, et enjoignait aux habitants de prêter serment de fidélité à Louis XIV. Un second arrêt, du 9 août, s'en prenait principalement aux seigneurs indigènes et aux villes : l'évêque de Strasbourg, la ville libre de ce nom, le comte de

Hanau-Lichtenberg, la noblesse immédiate de la Basse-Alsace, le duc de Wurtemberg-Montbéliard, l'abbé de Murbach, etc. Toutes leurs terres furent réunies au domaine royal et leurs possesseurs déclarés déchus de leurs droits, s'ils ne sollicitaient l'investiture du souverain dans les trois mois. Quelques-uns protestèrent auprès de la diète de Ratisbonne; d'autres se soumirent d'autant plus facilement qu'on ne leur demandait qu'une manifestation d'obéissance et qu'on ne leur réclamait, pour le moment, aucun sacrifice matériel. Parmi ces derniers nous trouvons le prince-évêque de Strasbourg, François-Égon de Furstenberg et la Noblesse immédiate de la Basse-Alsace, qui furent récompensés sur-le-champ de leur soumission par la confirmation de tous leurs droits princiers et seigneuriaux.

Les bailliages ruraux de la république de Strasbourg avaient été réunis comme les autres. La ville elle-même, encore protégée par son enceinte, ne devait plus l'être longtemps. Louvois avait pris toutes ses mesures pour s'assurer, sans trop de risques, la possession de la métropole de l'Alsace. Sous différents prétextes, des troupes, des vivres, du matériel de guerre avaient été concentrés dans le voisinage; dans les derniers jours de septembre, Montclar cernait la ville, occupait le pont du Rhin et coupait ainsi toutes les communications avec l'Empire. Le Magistrat ne disposait que de quelques centaines de mercenaires et la bourgeoisie avait perdu l'habitude du service militaire; toute défense sérieuse était impossible. Au milieu de la panique générale causée par cet investissement subit, le Magistrat dut se résigner à négocier avec Louvois qui venait d'arriver à Illkirch, à quelques kilomètres de Strasbourg, une capitulation qui sauvait du moins, dans une assez large mesure, l'autonomie de



Cathédrale de Strasbourg : Vierge sage. — Vierge folle.
La Synagogue. — L'Église. (Phot. Revue Alsacienne.)

la
bel
ass
Lou
roy
ten
ten
bre
dis
la
ré
la
se
si
Q
F
a
F
V

la cité. Désireux d'assurer sans délai une aussi belle conquête à son maître, le ministre se montra assez accommodant pour les détails. Au nom de Louis XIV, il garantissait à la nouvelle « ville libre royale » le respect de sa constitution deux fois centenaire, stipulant seulement que la cathédrale serait rendue au culte catholique, que l'arsenal et la nombreuse artillerie seraient livrés au roi et qu'une garnison française occuperait dorénavant la ville. Dans l'après-midi du 30 septembre 1681, les premiers régiments entrèrent à Strasbourg et le 4 octobre, les membres des conseils prêtaient, le cœur gros assurément, mais résignés devant le sort inéluctable, le serment de fidélité requis, entre les mains de Montclar et de Chamilly, leur nouveau gouverneur. Quelques semaines plus tard, Louis XIV et sa cour, qui avaient suivi, avec moins de hâte, le ministre, arrivaient à leur tour (23 octobre); déjà l'évêque François-Égon les avait précédés, pour recevoir Sa Majesté Très Chrétienne aux portes de l'antique sanctuaire de Notre-Dame et pour la remercier de l'avoir fait restituer à l'Église. Après avoir reçu les humbles « soumissions » du Magistrat et assisté à un *Te Deum* solennel, le roi s'était empressé d'aller visiter les travaux déjà commencés par Vauban pour la construction de la nouvelle citadelle qui devait surveiller et la ville et le Rhin. L'occupation de Strasbourg achevait ainsi la conquête de l'Alsace et permettait la frappe de la médaille à l'exergue connu : *Clausa Germanis Gallia*, la France fermée désormais aux Allemands.

Cette saisie de la ville libre en pleine paix fit un bruit énorme en Europe et spécialement à Ratisbonne, mais Louis ne s'était pas trompé en pensant que même une mesure aussi violente n'amènerait

pas une rupture immédiate. Un congrès s'ouvrit à Francfort, en janvier 1682, où les commissaires du roi et ceux de l'empereur essayèrent d'arriver à une entente à l'amiable; on y proposa de restituer toutes les autres « réunions » faites en dehors de l'Alsace, à condition que la Diète reconnût la validité de celles opérées dans la province elle-même, mais sans aboutir. Le danger de l'invasion ottomane, qui menaça Vienne en 1683, força l'empereur Léopold et les États de l'Empire de signer à Ratisbonne, le 15 août 1684, une *trêve* de vingt ans qui laissait provisoirement à la France Strasbourg, Kehl et en général tous les territoires *réunis* en Alsace; en échange, le roi promettait de restituer les autres terres saisies sur le sol de l'Empire.

Malheureusement pour la paix de l'Europe, un nouveau conflit se produisit bientôt après, à l'occasion de la mort de Charles, dernier Électeur palatin de la branche de Simmern; le roi profita de ce décès pour réclamer au nom de sa belle-sœur Elisabeth-Charlotte d'Orléans, sœur unique du défunt, une partie de l'héritage palatin pour agrandir encore l'Alsace sur sa frontière septentrionale. L'Europe coalisée contre cette insatiable ambition, se groupa dans la Ligue d'Augsbourg (1686) et la question de Cologne venant se greffer encore sur celle de la succession palatine, la révolution d'Angleterre éclatant par surcroît, il en advint une crise générale qui bouleversa l'Europe, des Balkans à la mer d'Irlande, mais dont l'Alsace eut relativement peu à souffrir, grâce aux forteresses nouvelles construites par Vauban. Une seule fois, en 1694, quelques corps volants de houzards impériaux pénétrèrent par le nord de la province jusqu'à Haguenau, mais ils furent promptement chassés, et seule, la ville de Wissembourg fut pillée par les ennemis.

Quand les plénipotentiaires des belligérants se réunirent enfin à Ryswick, la lassitude générale amena la signature d'un traité nouveau, après de curieuses péripéties au cours des négociations. L'une d'elles intéresse l'histoire de notre province. Louis XIV avait consenti à restituer Strasbourg, si l'accord se faisait avant un délai prévu, mais on ne put se décider à Vienne à profiter de l'occasion fugitive; entre temps, les alliés de Léopold, l'Angleterre, l'Espagne, les Provinces-Unies, prirent les devants pour une paix séparée (21 septembre) et tout danger sérieux étant dès lors écarté, le roi ne voulut plus entendre parler de la rétrocession qu'il avait un instant offerte. L'empereur, abandonné à ses propres forces, dut signer à son tour une paix (31 octobre 1697) dont l'article IV rendait à leurs anciens propriétaires toutes les terres réunies en dehors de l'Alsace, mais dont l'article XVI enregistrait la renonciation perpétuelle de l'empereur et de l'Empire à la ville de Strasbourg. Kehl, Fribourg-en-Brigau, Brisach, les têtes de pont de Huningue et de Fort-Louis, étaient rendus par la France, et le cours du Rhin moyen devait marquer à l'avenir la frontière des deux États.

XV

L'ÉVOLUTION DE L'ALSACE SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS A LA FIN DU XVII^e SIÈCLE

Vers la fin du xvii^e siècle, l'Alsace était matériellement soumise tout entière à la France, quoique sous des formes diverses et d'une façon plus ou moins directe. Seule, la petite cité de Mulhouse subsistait comme une enclave indépendante dans la Haute-Alsace, grâce à ses rapports de bourgeoisie avec les Cantons helvétiques, eux-mêmes alliés perpétuels de la couronne de France. Il importe de retracer maintenant dans un tableau d'ensemble les procédés mis en usage par le gouvernement royal pour introduire dans la nouvelle province les changements jugés indispensables au point de vue de l'administration civile et militaire, de l'organisation de la justice et des finances, et de se rendre compte des résultats de cette conquête pacifique qui suit et complète l'autre.

Il est un fait d'importance majeure qu'il faut fixer tout d'abord : le monarque et ses conseillers touchèrent le moins possible, au moins en apparence, aux usages, aux traditions de ces microcosmes politiques si nombreux en Alsace et qu'on peut laisser subsister désormais sans crainte de les voir

jamais redevenir dangereux. Après les dures leçons de choses qu'avaient reçues les seigneurs terriens et les oligarchies bourgeoises des villes, on se sentait sûr qu'ils plieraient toujours devant l'autorité des représentants de la couronne et seraient les exécuteurs, sinon enthousiastes, du moins obéissants de leur volonté. On pouvait donc leur abandonner tout le détail administratif pour les affaires de moindre importance, les agents du roi se bornant à les surveiller de haut, en leur donnant les directions nécessaires. Au-dessous du gouverneur de la province, personnage plutôt décoratif et souvent absent une fois la domination des lys de France solidement établie, l'intendant d'Alsace était le représentant attitré des volontés royales dans les différents ressorts administratifs. A Colbert de Croissy (1656) avaient succédé Charles Colbert (1662), puis Poncet de la Rivière (1670), puis Jacques de la Grange (1674). Ce dernier fut pendant près d'un quart de siècle l'habile et intelligent instrument de la *francisation* de l'Alsace, dans la mesure assez restreinte où elle fut jugée nécessaire.

Il ne faut pas croire en effet que le gouvernement, quoique absolu, de Louis XIV ait éprouvé le besoin de bouleverser tout l'ancien état de choses, comme le font d'ordinaire les conquérants modernes, pressés de transformer par des moyens plus ou moins violents l'existence quotidienne et jusqu'à la mentalité des vaincus. Au contraire, la maxime favorite du pouvoir central, au xvii^e et même au xviii^e siècle, fut toujours de « ne pas toucher aux choses d'Alsace » ou du moins d'y toucher le moins possible. En respectant les anciennes délimitations territoriales, les anciens rouages administratifs, les traditions et la langue des populations, en ne s'occupant point de leurs écoles, en ne leur imposant aucun

service militaire, on laissait aux masses l'illusion bienfaisante que rien ou presque rien n'était changé, et le nouveau régime put ainsi prendre racine, un peu plus lentement peut-être, mais d'autant plus solidement, sans susciter jamais une opposition sérieuse, sans amener des conflits de race ou d'intérêts. Sur le seul terrain religieux, il n'en fut pas toujours de même : il y eut, surtout dans la Basse-Alsace, des persécutions regrettables contre les dissidents luthériens et calvinistes, quand une fois la dévotion régna en maîtresse à la cour du monarque vieilli.

Il s'agit maintenant de suivre, dans ses contours généraux, l'activité du gouvernement français dans la nouvelle province assurée à la couronne par les stipulations des traités de Nimègue et de Ryswick. Les événements eux-mêmes facilitèrent singulièrement cette acclimatation de l'Alsace au régime nouveau. Elle avait fait partie jusque-là de deux Cercles de l'Empire différents, la Basse-Alsace appartenant à celui du Rhin supérieur, la Haute-Alsace et le Sundgau à celui d'Autriche. De plus, d'anciens désaccords politiques et religieux y divisaient les dynastes et les républiques ; depuis l'avènement de l'empereur Mathias (en 1613), aucune diète générale de l'Empire n'avait pu être tenue, et toute activité politique commune entre la « marche occidentale » et le reste du Saint Empire avait été quasiment interrompue jusqu'à la signature des traités de Westphalie. Entre 1649 et 1673, ces liens si relâchés se renouèrent, il est vrai, pour un temps, avec la nouvelle diète permanente de Ratisbonne, parce que les Etats immédiats de l'Alsace espéraient échapper ainsi à la mainmise de la France. Mais ces tentatives furent rendues vaines par les victoires

des armées françaises et, après les arrêts de réunion de 1680, l'intendant resta maître du terrain.

Résidant d'abord à Brisach, puis après la capitulation de Strasbourg, dans la nouvelle capitale de la province, il fut le grand dispensateur des faveurs administratives, le conseiller généralement écouté des ministres, et par lui-même ou par des subdélégués plus ou moins nombreux, il contrôlait les autorités locales, les *Régences* établies dans les territoires princiers les plus étendus, les *préteurs royaux* superposés aux magistrats des villes. Ces Régences princières (celle de Saverne pour l'Évêché, celle de Bouxwiller pour le comté de Hanau, celle de Ribeauvillé pour les terres des Ribeaupierre, celle de Guebwiller pour l'abbaye de Murbach, etc.) conservaient des attributions administratives et judiciaires assez étendues, gouvernaient elles-mêmes leurs bailliages et recevaient les ordres directs de leurs seigneurs, résidant dans le pays ou simplement possessionnés en Alsace. Mais on avait fait comprendre à tous ces fonctionnaires, conseillers de régence ou simples baillis, qu'ils avaient à recevoir en outre avec respect ceux du roi, transmis par l'intendant, quand celui-ci jugeait nécessaire de leur faire parvenir des instructions nouvelles.

De cette façon, les anciennes seigneuries territoriales devinrent de plus en plus de simples divisions administratives, également soumises à l'influence du pouvoir central, mais il n'y eut que rarement contact direct entre les populations elles-mêmes et l'autorité royale, et celle-ci s'épargna les ennuis et les frictions inévitables dans l'administration directe du pays. C'était le seigneur qui continuait à nommer les baillis, chargés de faire rentrer les revenus, de surveiller l'activité des prévôts des villages, de diriger l'action de la justice

criminelle, etc. Les prévôts, qui s'occupaient des intérêts villageois, assistés des élus de la commune, étaient délégués eux aussi du seigneur territorial et comme ils exerçaient leurs modestes fonctions en suivant des règlements remontant parfois à des siècles en arrière, on comprend que le paysan d'un petit village pouvait ne pas s'apercevoir qu'il avait changé de régime et qu'il était devenu le sujet de Louis XIV après avoir été celui de Ferdinand III ou de Léopold I^{er}.

S'il s'en apercevait, c'était plutôt pour constater les avantages du régime nouveau. A partir surtout de l'occupation de Strasbourg, le sol de la province, incessamment ravagé par les guerres presque perpétuelles du xvii^e siècle, ne fut plus foulé par les invasions étrangères, venues de l'ouest ou de l'est ; un sentiment de sécurité générale, suivi d'une augmentation du bien-être et de la prospérité publique, redonna bientôt aux populations alsaciennes cette joie de vivre qui les caractérisait aux siècles précédents et qu'elles avaient presque entièrement perdue dans la terrible crise trentenaire. Aux impôts seigneuriaux versés en argent, aux redevances plus nombreuses fournies en nature, le gouvernement royal n'ajouta d'abord que des sommes qu'on peut qualifier de minimes ; un édit de 1660 fixait les impositions royales pour toute l'Alsace à soixante mille livres seulement. En même temps, le Conseil d'Ensisheim prenait la défense des sujets contre leurs seigneurs en déclarant qu'il « n'appartenait qu'à Sa Majesté, notre très bénin Roi et seul Seigneur, de faire des impositions dans ses pays », empêchant ainsi la levée d'impôts arbitraires dont ils étaient fréquemment frappés. Il ordonnait le contrôle sévère des recettes et dépenses des villes par les bureaux de l'Intendance ; il essayait d'enrayer le

gaspillage des administrateurs urbains et ruraux qui profitaient des séances d'apurement de leurs comptes pour dépenser l'argent des contribuables en « dépenses de bouche continuelles ».

Sans doute cet âge d'or ne dura pas longtemps. Le budget de la guerre demandait des sacrifices de plus en plus considérables à mesure que les campagnes du Grand Roi se multipliaient ; une première *subvention ordinaire*, remplaçant la taille levée dans les autres provinces du royaume, fut demandée à l'Alsace après la paix de Nimègue ; fixée d'abord à 99.000 livres, elle fut haussée en 1700 à 300.000 livres. Un second impôt, celui de la capitation, fut introduit en 1695, au cours de la guerre de succession du Palatinat et pour en couvrir les frais. Le montant d'une troisième imposition, celle des Épis du Rhin, était consacré, comme son nom l'indique, à l'endiguement du fleuve et à la défense des terres riveraines. Outre ces dépenses régulières, il y eut bientôt les impôts extraordinaires : le *subside* de 600.000 livres réclamé à l'Alsace en 1694, les *dons gratuits* que la province, le clergé, la ville de Strasbourg durent verser à plusieurs reprises. En l'année 1697 cela faisait un total annuel de 1.972.000 livres. Aussi La Grange écrivait-il dans son *Mémoire sur l'Alsace* : « Ce pays est trop chargé par toutes ces impositions qui excèdent la force et la juste portée de cette petite province. » Il ne faut pas oublier pourtant que cette somme, quelque considérable qu'elle fût, n'égalait pas sans doute les pertes causées autrefois par une seule année de guerre, et qu'elle était payée par un pays prospère et désormais à l'abri de ce fléau.

La réorganisation de l'administration de la justice fut un autre bienfait, à bien des égards, car

elle mit fin à l'anarchie bizarre qui régnait dans le pays, suite naturelle de l'extrême morcellement du territoire. La moindre cité, le plus petit seigneur exerçait les droits de haute et basse justice ; il n'y avait aucun concours réciproque entre les organes de la loi, aucune juridiction supérieure commune pour reviser les sentences, pour les plus gros procès criminels comme pour les simples délits. Sans doute on pouvait toujours, en théorie, pour les affaires civiles en appeler aux Chambres impériales de Spire ou de Rotweil, mais il fallait être bien riche pour se permettre un tel luxe, et encore la plupart des États immédiats avaient su se procurer, au cours des siècles, par faveur impériale, le privilège de *non evocando* qui les autorisait à juger à peu près toutes les causes en dernier ressort. La moindre localité possédait son organisme judiciaire, son *Gericht*, tour à tour tribunal de simple police et justice de paix, présidé par le prévôt dont les assesseurs étaient désignés soit par le bailli, soit par leurs concitoyens, judicature généralement paternelle, sans grand prestige, plus encline à se goberger à la fin des séances, qu'à suivre exactement les formalités du droit coutumier, mais possédant le droit effroyable — et en usant largement — d'envoyer au bûcher des centaines de malheureux dénoncés comme sorciers ou sorcières.

L'administration de la justice dans les villes n'était pas toujours beaucoup plus recommandable, les différents tribunaux (de police, de tutelle, des causes matrimoniales, etc.) étant composés de simples bourgeois. Ce n'est que dans les plus grandes cités, comme Strasbourg ou Colmar, qu'un parquet, composé d'ordinaire de juriconsultes distingués, guidait et déterminait généralement les sentences de ces corps. Pourtant, les dossiers d'archives nous

révèlent partout une fluctuation singulière dans la répression des crimes et des délits; très barbares à certains moments et dans certaines localités, les sentences prononcées sont parfois d'une mansuétude déconcertante, selon les caprices des juges. Le même crime d'adultère, par exemple, amène ici le simple bannissement et ailleurs la décollation; tel faux-monnayeur est simplement chassé du pays, tel autre périt sur le bûcher; parmi les voleurs coupables des mêmes larcins les uns sont fustigés et mis au pilori, puis envoyés se faire pendre ailleurs, les autres sont immédiatement conduits au gibet. En général, on constate un gaspillage énorme de vies humaines. En vingt ans (1600-1621) dans le seul Strasbourg, les chroniqueurs énumèrent *cent cinquante* exécutions capitales pour crimes et délits divers, et parmi les suppliciés il y a *trente et une* femmes!

Tel était l'état des choses, au moment de la signature des traités de Westphalie. Nous avons vu plus haut que la Chambre royale de Brisach, corps mi-administratif mi-judiciaire, issu de la Régence autrichienne d'Ensisheim, avait été changé par l'Édit de septembre 1657 en un *Conseil souverain*, exclusivement chargé de l'application des lois. On évita de lui donner le nom de Parlement pour ne pas effrayer les États encore immédiats de la province. Il fut composé de trois Alsaciens et de quatre Français (dont Bénigne Bossuet, le père du futur évêque de Meaux), et l'on permit, tout d'abord, d'y plaider et d'y présenter requête, non seulement en français, mais en latin et en allemand. L'activité de la nouvelle magistrature suprême fut au début très limitée, les plaideurs, en dehors des territoires directement soumis au roi, préférant ne pas aller en appel ou s'adressant de préférence à la Chambre impériale de Spire. Un arrêt fut rendu, le 1^{er} juin 1675, me-

naçant de punitions sévères les juges qui « empêcheraient par menace ou autrement » les parties d'interjeter appel devant le conseil, puis un autre du 6 septembre, somrait tous les seigneurs territoriaux, ayant établi juridiction d'appel, d'avoir à présenter les titres en vertu desquels ils s'étaient permis cette « entreprise contre l'autorité souveraine ».

La plupart des États préférèrent attendre pour voir ce que déciderait le sort des armes ; mais le Conseil sut profiter habilement des circonstances ; il accepta tous les appels contre les sentences des justices seigneuriales, et chaque fois qu'il constata des abus, il les punit avec une sévérité inconnue jusque-là. C'est ainsi que le Magistrat de Sainte-Marie-aux-Mines était condamné à une forte amende pour avoir mis à la question un innocent, avec « défense générale de jamais livrer l'accusé à la torture et de jamais prononcer la peine capitale sans autorisation expresse des gens du Roi ». Cela mit fin, comme parenchancement, aux innombrables procès de sorcellerie. Un seigneur influent de la Haute-Alsace est frappé, lui aussi, d'amende et condamné à des dommages-intérêts envers un de ses sujets qu'il avait injustement maltraité, « avec défense absolue de procéder dorénavant par amendes, prison et bannissement..., cela étant affaire des juges et non la sienne ». Un peu plus tard (1^{er} septembre 1679), le conseil défendait catégoriquement aux seigneurs de rendre la justice eux-mêmes et de juger en leur propre cause quand il s'agit d'amendes et de confiscations, cela étant « un abus contraire au bien de la justice, préjudiciable au bien du Roi et inouï dans le royaume ». On peut aisément se figurer combien de tels arrêts, qui témoignaient d'une sollicitude alors peu commune pour les humbles et les

petits, devaient rendre rapidement populaire le conseil de Brisach, transféré à Colmar en 1698, après la restitution de la première de ces villes à l'empereur par le traité de Ryswick. C'est à Colmar qu'il continua de fonctionner jusqu'à la Révolution qui devait le balayer comme tant d'autres institutions du passé. Son nombreux personnel de conseillers, de greffiers, d'avocats, d'huissiers se recruta de plus en plus dans les régions d'outre Vosges et ne contribua pas peu à donner à la petite ville de la Haute-Alsace un cachet plus français à une époque où la physionomie générale de la province était encore allemande.

Dès 1685, le Conseil d'État avait proclamé théoriquement que toutes les procédures, de quelque nature qu'elles pussent être, seraient rédigées en français, mais le gouvernement se montra dans la pratique d'une tolérance aussi large que sensée et, de fait, jusqu'à la Révolution, tous les tribunaux inférieurs de la province continuèrent, à la satisfaction générale des populations, à procéder et à juger en allemand. Sans doute il y a quelques taches fâcheuses à cette activité de la Cour suprême, et de ses procureurs généraux qui, surtout dans le domaine religieux, commirent de nombreux actes d'intolérance à l'égard des dissidents. Mais en pleine guerre de la succession d'Espagne, un Alsacien resté fidèle à l'empereur, François d'Ichtersheim, lui rendait ce témoignage dans sa *Topographie d'Alsace*, parue à Ratisbonne en 1710 : « Le Conseil souverain existe encore à Colmar et y fait régner une stricte justice. Ce qu'il faut tout particulièrement louer chez les tribunaux français, c'est que les procès n'y durent pas longtemps... les frais n'y sont pas considérables et surtout on n'y regarde aucunement à la situation (sociale) des plaideurs, et l'on y

voit tout aussi souvent le sujet gagner son procès contre son seigneur, le pauvre contre le riche, le laïque contre un clerc, le chrétien contre le juif, que, vice versa. »

Si l'organisation nouvelle de la justice constituait, dans son ensemble, un progrès sensible, l'organisation militaire de la province n'amena guère pour ses habitants de charges nouvelles. Depuis la fin du moyen âge, les mesures de défense prises pour l'ensemble du pays avaient toujours été des plus rudimentaires, et la création des armées de mercenaires avaient dégoûté les bourgeois des villes du service obligatoire qu'on exigeait d'eux autrefois. Depuis les redoutables soulèvements des paysans au xvi^e siècle, les seigneurs non plus ne se souciaient de voir leurs sujets s'exercer au maniement des armes et l'on préférait faire appel, en cas de besoin, aux lansquenets des voisins allemands ou suisses. C'est à peine s'il subsiste, çà et là, dans les villes et parfois dans les campagnes, des compagnies de tireurs d'arquebuse et d'arbalète qui formeraient, au besoin, le noyau d'une défense locale. Même une place forte, comme Strasbourg, n'engage les défenseurs de ses murs qu'aux moments de crise et les congédie d'ordinaire, une fois le danger passé. Cela explique les succès faciles de Louis XIV vis-à-vis des villes et des seigneurs d'Alsace ; cela explique aussi qu'une fois la province protégée par une chaîne continue de forteresses, construites ou remaniées par Vauban, qui va depuis Landau, Fort-Louis, Strasbourg, par Schlestadt, Huningue, Neuf-Brisach, jusqu'à Landskron et Belfort, le gouvernement nouveau n'ait pas cru nécessaire d'accumuler des garnisons nombreuses dans l'intérieur de la province. C'est dans les places frontières qu'on trouve un état-major d'offi-

ciers supérieurs, de commissaires des guerres, de commissaires aux fourrages, de trésoriers, des garde-magasins, des capitaines des portes, qui donnent un cachet plus particulièrement français à des localités comme Landau, Fort-Louis ou Huningue. Une partie des régiments stationnés en Alsace se recrutait, il est vrai, dans le pays même ; les Alsaciens, race éminemment belliqueuse de tout temps, et qui s'étaient enrôlés jadis en grand nombre sous les bannières impériales, celles de Horn et de Bernard de Saxe-Weimar, continuèrent à prendre du service dans les anciennes bandes weimariennes, quand elles eurent passé au service de la France. L'un des régiments nouveaux, créé en 1656, Alsace-Infanterie, resta cantonné dans la province et devint même plus tard, au dire d'un contemporain, une véritable école militaire pour la jeune noblesse alsacienne qui « s'y montrait fidèle et soumise à son souverain » ; d'autres encore, comme Rosen-Cavalerie, devenu en 1688 Royal-Allemand, comme Alsace-Cavalerie, commissionné en 1673, se recrutèrent également sur place.

Pour renforcer, en cas d'invasion subite, les troupes régulières stationnées en Alsace, Louvois fit organiser, en 1688, deux régiments de milice dont les hommes furent désignés, à partir de 1691, par le tirage au sort sur des listes des célibataires ou veufs de chaque paroisse, entre 18 et 29 ans. Après qu'on avait éliminé les non-valeurs et accordé des exemptions motivées plus ou moins nombreuses, le reste était déclaré propre à la milice. Mais une minime partie seulement se voyait réellement appelée au service. Ainsi Colmar, vers la fin du xvii^e siècle, ne fournissait que 15 miliciens ; souvent la prime offerte par les autorités locales suscitait tant de candidatures volontaires qu'il n'y avait pas lieu de tirer au

sort. Ces deux régiments, de 1.200 hommes chacun, ne firent d'ailleurs un service un peu sérieux que durant « la guerre d'Orléans » ; après la paix de Ryswick ils furent congédiés ou versés dans Royal-Alsace. Au xviii^e siècle, les miliciens n'avaient plus qu'à passer quelques jours, chaque année, à Strasbourg ou Colmar pour faire l'exercice ; le reste du temps, ils restaient tranquillement au village, qu'ils ne devaient pas quitter sans permission de leurs supérieurs. Il leur était également interdit de contracter mariage sans leur autorisation. Jamais l'appel sous les armes de ces milices durant tout l'Ancien Régime, n'amena des levées plus considérables ; en 1764, tout le comté de Horbourg, dans la Haute-Alsace, sur un total de 223 inscrits, ne comptait que cinq miliciens. On peut donc affirmer que, jusqu'à la Révolution, l'Alsace fut en réalité affranchie de tout service militaire, que ce fût la simple continuation d'usages anciens ou le résultat d'une sage politique. Cela n'empêchait pas d'ailleurs ses enfants d'humeur plus aventureuse de s'enrôler volontairement sous les drapeaux de la France. Toutes ces considérations réunies, la sécurité du territoire désormais garantie, des impôts longtemps modérés, une justice devenue moins inégale et moins capricieuse, devaient nécessairement faire apprécier le gouvernement nouveau aux populations des villes et des campagnes et lui permettre de prendre de plus en plus solidement racine sur le sol de l'Alsace.

XVI

LES TERRITOIRES ALSACIENS

On a vu que le gouvernement central se bornait en principe à surveiller de haut l'administration des territoires qui n'étaient pas directement soumis au roi. Sous sa tutelle bienveillante, l'Alsace, devenue française, conserve son bizarre morcellement politique, son organisation administrative remontant au moyen âge, et le pouvoir royal s'abstient volontiers de se mêler aux affaires internes de ses vassaux princiers, fidèle au mot d'ordre déjà cité, qu'un contrôleur général des finances écrivait en février 1700 au dos d'une dépêche du maréchal d'Huxelles : « Il ne faut point toucher aux affaires d'Alsace. » Il ne peut être question d'énumérer dans leur détail toutes les parcelles distinctes, au point de vue politique, dont l'ensemble constituait la province d'Alsace, depuis les territoires plus étendus appartenant aux princes du Saint-Empire, simplement possessionnés dans le pays, jusqu'au modeste village qui constituait souvent l'unique héritage de tel membre de la noblesse alsacienne. On doit faire connaître pourtant les plus importantes d'entre ces terres, telles que nous les voyons subsister sous le régime des Bourbons jusqu'à la Révolution.

En première ligne il faut nommer les terres autri-

chiennes de l'ancienne Régence d'Ensisheim, les seigneuries de Morimont, d'Altkirch, de Thann et de Belfort, de Rougemont, de Landser et de Masevaux, les bailliages d'Ensisheim, de Cernay, d'Isenheim, de Bollwiller et de Villé, pour ne mentionner que les plus importants. Ces terres, enlevées aux Habsbourgs au cours de la guerre de Trente Ans, distribuées ensuite en partie aux officiers supérieurs de l'armée weimarienne ou rendues aux anciens feudataires de la maison d'Autriche, furent données, comme nous l'avons déjà dit, par Louis XIV à Mazarin, après la négociation du traité des Pyrénées et passèrent des mains des héritiers directs du cardinal à celles de leurs alliés, les Grimaldi de Monaco, qui les possédaient encore en 1789. Quelques autres parties, moins considérables, des anciens domaines habsbourgeois furent conférées, après 1680, à des officiers généraux au service du roi, les Montclar, les Rottenbourg, les Zurlauben, etc. La dernière des terres autrichiennes restée comme fief à la famille des Sickingen, célèbre dans l'histoire du Palatinat, la seigneurie de Hohkœnigsbourg, passe également, dans la première moitié du xviii^e siècle, à un représentant marquant de l'autorité royale, M. de Boug, premier président du Conseil souverain d'Alsace.

Après les Habsbourgs, les princes-évêques de Strasbourg, landgraves de la Basse-Alsace, étaient les plus riches propriétaires de la province. Aussi longtemps que des archiducs autrichiens avaient porté la mitre épiscopale (1608-1662), leur absence presque continuelle avait diminué leur situation politique et leur influence morale, mais leurs deux successeurs, François-Egon et Guillaume de Furstenberg, y jouirent d'une autorité d'autant plus grande qu'ils s'étaient toujours montrés les agents

très dévoués et souvent peu scrupuleux de Louis XIV dans les affaires de l'Empire. Le monarque reconnaissant leur confirma presque tous leurs anciens privilèges régaliens. Leur territoire s'étendait, assez épars, entre les Vosges et le Rhin, sans compter les bailliages sur la rive droite de ce fleuve, dont nous n'avons pas à parler ici. Il comprenait environ cent quinze villes et villages, groupés en sept bailliages, tous placés sous l'autorité de la Régence de Saverne; les principales de ces localités étaient, — outre Saverne, — Molsheim, Dachstein et Benfeld dans la Basse-Alsace, Rouffach et Soultz dans la Haute-Alsace. Les terres de l'évêché avaient énormément souffert pendant la période des guerres et, dès 1665, les dettes épiscopales étaient évaluées à près de deux millions de florins. Mais le sol y étant en général très fertile, la population se développa très rapidement aussitôt la paix assurée et, dès 1702, on estimait officiellement les revenus annuels à trois cent mille livres; en 1787, le bailli Horrer les évaluait à 790.000 livres.

Tous les autres territoires ecclésiastiques de la province, bien qu'ils soient énumérés en majeure partie par le traité de Munster, ne méritent tout au plus qu'une mention fugitive; le Grand Chapitre possédait le bailliage d'Erstein, le prince-abbé de Murbach, d'assez nombreux villages et la ville de Guebwiller; l'abbaye de Munster au val Saint-Grégoire, l'abbaye de Marmoutier et celle d'Andlau n'avaient plus que des domaines bien restreints; quelques princes ecclésiastiques étrangers, les évêques de Spire et de Bâle, possédaient aussi des terres, l'un dans le nord, l'autre dans le sud de l'Alsace, sans qu'ils aient jamais (depuis la fin du moyen âge) figuré dans l'histoire politique du pays. A plus forte raison est-ce le cas du Grand Maître

de l'Ordre Teutonique, qui possédait également plusieurs commanderies en Alsace.

Enclavées dans les terres épiscopales et celles de la Noblesse immédiate, entre les Vosges inférieures et le Rhin, se trouvaient celles du comte de Hanau-Lichtenberg, très morcelées et d'inégale valeur. La seigneurie de Lichtenberg avait passé, vers la fin du xv^e siècle, par héritage aux comtes de Hanau, dont les domaines se trouvaient sur les bords du Mein, près de Francfort. Ils s'étaient arrangés de très bonne heure avec la France, avaient réclamé des garnisons protectrices pour leurs petites forteresses de Bouxwiller et d'Ingwiller, et le dernier de la dynastie, Jean-Regnard III, qui régna plus d'un demi-siècle (1685-1736), avait obtenu, en échange de sa soumission empressée, d'importants privilèges d'ordre économique et financier. A sa mort, ses terres d'Alsace passèrent, sans la moindre difficulté, à son gendre, le landgrave Louis VIII de Hesse-Darmstadt, qui devint ainsi le plus important des princes régnants du Saint Empire possessionnés dans la province. Le comté de Hanau-Lichtenberg comprenait une centaine de localités, presque toutes rurales. Seule, la résidence de Bouxwiller, avec sa Régence, son château princier, son orangerie, son Ecole latine ou gymnase, pouvait prétendre au rang de ville, Ingwiller, Wœrth et Niederbronn n'étant guère que des bourgades.

Le territoire de la république de Strasbourg n'était pas d'une étendue si considérable. Disséminés par la plaine jusque vers les Vosges, ses quelques bailliages ruraux ne comptaient qu'une trentaine de localités, simples villages, sauf les bourgs de Barr et de Wasselonne, mais l'importance économique et militaire de la ville elle-même était grande. Quoique fortement éprouvée par la guerre de Trente

Ans, elle comptait encore, au moment de la capitulation, environ 25,000 âmes. Elle ne s'accrut d'abord que lentement, car elle n'en avait que deux mille de plus en 1697. Dans cette population, il y avait « très peu de riches », comme l'atteste La Grange, mais il n'y avait aussi que « très peu de pauvres », le restant des habitants étant « communément à son aise », et les charges assez lourdes qui pèseront sur eux, avec les impôts croissants et les nombreux dons gratuits du siècle suivant, leur seront toujours supportables. D'ailleurs, il y a peu d'oisifs dans la cité, et les plus notables parmi les membres bourgeois du gouvernement de la ville libre n'ont pas cru déroger en faisant du commerce ou en exerçant certaines industries. Jusqu'en 1681 la population avait été presque exclusivement protestante, luthérienne surtout avec quelques calvinistes. Encore en 1697, il n'y avait à Strasbourg qu'une centaine de *bourgeois* catholiques, « la plupart, au dire de l'intendant, étant nouveaux convertis qui n'ont fait abjuration que pour entrer dans les charges de la ville depuis que le Roi a ordonné que les places vacantes des luthériens seraient remplies par des catholiques ».

En dehors de cet ordre royal, relatif à *l'alternative*, l'organisation de la cité n'avait pas beaucoup changé en apparence. La nouvelle « ville libre royale » gardait sa constitution de 1482, ses *stettmeistres* et ses *ammeistres*, ses Conseils des Treize et des Quinze, son grand sénat, et même, du moins en théorie, son assemblée populaire souveraine des trois cents échevins. Mais bientôt les chefs et les membres de ces corps divers, qui, se complétant eux-mêmes, formaient en somme un régime assez oligarchique, perdirent toute influence réelle sur la marche de leurs affaires pour autant que le gouver-

nement jugerait à propos de les diriger lui-même. Dès 1681, contrairement à la capitulation, un syndic royal fut installé pour surveiller le Magistrat; en 1685, un préteur royal était placé au-dessus de lui comme commissaire supérieur de la couronne. Tous les deux, nouveaux convertis, proposèrent au roi l'introduction de *l'alternative*, en 1687. Grâce à cette prime offerte aux arrivistes, grâce à la pression de l'intendant, désormais fixé à Strasbourg, les Conseils perdirent toute initiative, et comme les plus souples et les plus dévoués montaient le plus vite à l'échelle graduée des charges municipales, ils finissaient toujours par céder soit aux avances, soit aux menaces d'en haut, ce qui n'empêchait pas les fonctionnaires de trouver que « le gouvernement de Strasbourg tient encore trop de la République ». Plus d'une fois, au cours du XVIII^e siècle il fut question de restreindre la prétendue liberté d'allures de ce Magistrat, qui pourtant se pliait plus docilement aux ordres des commis de Versailles qu'il ne le faisait jadis aux demandes du Saint-Empire.

Si la vieille ville libre impériale s'était résignée si vite à montrer une obéissance presque passive aux volontés de la monarchie absolue, on pense bien que les autres villes d'Alsace, jadis indépendantes, ne conservèrent plus qu'une autonomie assez illusoire et plutôt nominale. Insignifiantes pour la plupart dès avant les grandes guerres qui les ruinèrent presque toutes, ne possédant qu'une maigre banlieue, elles ne comptaient encore vers la fin du dix-septième siècle, qu'un nombre restreint d'habitants. La ville directrice de la Décapole, Haguenau, ne renfermait que 2.600 âmes; Schlestadt en avait 5.000; Landau, devenue ville de garnison, 3.800; Rosheim n'avait que 1.200 habitants; Kaysersberg, 1.100; Turckheim, quelques centaines seulement. Encore

un demi-siècle plus tard elle ne compte que 800 âmes. Colmar avait atteint, il est vrai, le chiffre de 10.000 âmes au tournant du siècle, mais elle progressa dès lors avec une grande lenteur, car c'est à peine si, au moment de la Révolution, elle en avait gagné un millier de plus. Toutes ces localités étaient régies par des statuts municipaux qui dataient en partie du moyen âge ; seulement, déformés par de longs abus, ils constituaient à peu près partout un gouvernement oligarchique. Les membres du Magistrat étaient nommés d'ordinaire à vie, mais placés sous la tutelle d'un préteur royal, chargé d'assurer l'obéissance aux désirs ou aux injonctions de l'intendant et du pouvoir central.

Il reste à mentionner les terres d'Alsace appartenant à des États de l'Empire dont les chefs ne résidaient pas en Alsace. C'étaient, dans la Haute-Alsace, les terres des comtes de Ribeaupierre, qui passèrent en 1673 au gendre du dernier comte, Chrétien II de Birckenfeld, colonel au service de France, dont le fils devint plus tard duc de Deux-Ponts. Elles comptaient une quarantaine de localités, dont deux petites villes : Ribeauvillé et Sainte-Marie-aux-Mines. Tout près se trouvaient les possessions des ducs de Wurtemberg, le comté de Horbourg et la seigneurie de Riquewihr avec une vingtaine de villages. Dans la Basse-Alsace nous rencontrons des bailliages (Cléebourg, Bischwiller, la Petite-Pierre, etc.), dépendant de la maison palatine en ses diverses branches, restes de possessions autrefois plus étendues et surtout les bailliages palatins et spirois entre la Lauter et la Queich, qui demeurèrent « bailliages contestés » jusqu'à la veille de la Révolution.

XVII

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE L'ALSACE A LA FIN DU XVII^e SIÈCLE

La terre d'Alsace était, au commencement de la lutte trentenaire, l'une des mieux cultivées de l'Europe occidentale. Son sol était si riche et ses populations si laborieuses qu'un travail assidu de quelques années suffisait d'ordinaire à réparer les ravages d'une guerre. Sans doute il restait encore de vastes étendues, surtout le long du Rhin, où l'on ne voyait ni champs ni forêts, mais seulement des taillis et de maigres pâtures, néanmoins dans son ensemble, la plaine alsacienne méritait presque l'éloge flatteur d'un contemporain qui l'appelait « le jardin de l'Europe ». Ce jardin se trouva terriblement dévasté au lendemain de la guerre ; aussi les autorités royales ou princières firent-elles leur possible pour provoquer une immigration, en offrant non seulement des terrains en friche à très bas prix ou même gratuits, mais encore des exemptions temporaires d'impôt. Dès la fin de la Fronde, on voit arriver des Suisses, des Lorrains, des Bourguignons, des Allemands. Ces appels furent souvent répétés : en novembre 1662, un Edit royal offrait des concessions de terrain considérables, mais aux seuls immigrants catholiques.

Un autre Édit de décembre 1682 ordonnait la mise en culture immédiate des champs restés en friche « à l'occasion des anciennes guerres de Suède ». Un troisième Édit de novembre 1687 accordait à tous ceux qui défricheraient des terres, des bois ou taillis dans toute la province, étrangers ou sujets du roi, « la possession incommutable des terres changées par eux en prés, champs ou vignobles, contre paiement de dix ou de vingt sols à l'ancien propriétaire et un droit de reconnaissance de quatre deniers par arpent au « seigneur ou au fisc royal ».

De la sorte, le grand domaine agricole, envahi par la brousse, fut peu à peu reconstitué; la culture des céréales (avoine, seigle, orge, froment, épeautre) fournissait en 1702, d'après un mémoire de l'intendant, un total approximatif de 700.000 hectolitres. Il y a lieu de mentionner ensuite la culture des choux; ils formaient le plat de résistance de la cuisine alsacienne avant l'introduction de la pomme de terre qui n'entre dans la consommation, en quantités appréciables, que vers le début du XVIII^e siècle. En fait de plantes industrielles, les paysans cultivaient déjà la garance et le tabac, ce dernier introduit, dès 1618, par des colons français, à Bischwiller. Les arbres fruitiers étaient nombreux, pommiers et poiriers donnant du cidre, cerisiers et pruniers fournissant de l'eau-de-vie. Le gouvernement français établit de bonne heure des pépinières dans le pays afin de pouvoir distribuer des plants d'espèces françaises aux cultivateurs désireux d'améliorer les produits de leurs vergers. Le goût des jardins et des parcs à la mode de Versailles se répandit également peu à peu chez les grands, à Ribeauvillé, Bischwiller et Bouxwiller, et l'on peut admirer encore aujourd'hui dans l'enceinte du nouveau Strasbourg quelques-uns des vieux ormes de la « promenade Le

Nôtre » plantés par le célèbre jardinier de Louis XIV aux portes de la cité d'alors.

Une des cultures les plus importantes de l'Alsace avait été de tout temps celle de la vigne. Dans la plaine entre Schlestadt et Mulhouse et sur les « éperons » latéraux des vallées vosgiennes s'espaçaient les célèbres vignobles que la tradition faisait remonter aux légionnaires de Probus ou aux moines irlandais du VII^e siècle. Ils produisaient ces « bons vins d'Aussay », déjà vantés par Froissart et dont les plus intrépides buveurs appréciaient le fin bouquet, en même temps qu'ils en redoutaient l'effet désastreux sur leurs muscles locomoteurs. Les vignobles d'Alsace avaient beaucoup souffert pendant les guerres; plants nouveaux, vieux ceps, échalas, avaient été trop souvent arrachés et brûlés par la soldatesque; mais à chaque éclaircie, le vigneron qui tenait à ses coteaux, alors comme aujourd'hui, travaillait avec ardeur au repiquage du sol dénudé et reconstituait sa vigne dans l'espoir de jours meilleurs.

L'élevage, par contre, était peu florissant; ni la race chevaline, ni les races ovines et bovines n'étaient représentées par des exemplaires de choix. Malgré les haras royaux établis vers 1680, les chevaux du pays restèrent médiocres. Le mémoire officiel de 1702 ne note la présence en Alsace que de 22.000 chevaux, étalons ou hongres, et de 10.000 juments, et presque tout « d'une mauvaise et petite espèce ». La race bovine restait également médiocre, bien qu'on essayât de l'améliorer par des achats faits en Suisse, et le même mémoire ne compte que 54.000 bêtes à cornes pour toute la province. On semble avoir donné plus de soins au mouton, dont la laine était indispensable à l'industrie locale. Mais l'animal domestique par excellence, c'était alors le

porc dont d'énormes troupeaux étaient conduits à la glandée dans les vastes forêts de la Hardt ou de Haguenau. A la ville même, on pratiquait son élevage avec tant de zèle que, dans les premières années du XVIII^e siècle encore, le conseil d'hygiène de la ville de Strasbourg constatait que, dans certaines maisons, on hospitalisait jusqu'à trente de ces pachydermes, nonobstant les défenses les plus sévères.

Les forêts, malgré l'exploitation plutôt brutale du moyen âge, couvraient d'immenses étendues et constituaient une des richesses de la province. Elles étaient minutieusement réglementées aussi dès le XVI^e siècle; néanmoins, sur ce point également, la prise de possession française marque un notable progrès. Dès 1661, un édit royal créait une maîtrise des eaux et forêts pour l'Alsace, et en 1674 un arrêt du Conseil d'État y mettait en vigueur la grande ordonnance de 1669, qui, au dire d'un auteur allemand, très compétent, laissait loin derrière elle tous les règlements de l'époque et « mettait l'ordre dans le chaos ». Ces mesures protectrices des splendides hautes futaies d'où la France et la Hollande tiraient alors les bois pour leurs marines, ne furent pas accueillies, il faut le dire, avec satisfaction par les populations riveraines de ces forêts; elles les gênaient dans le gaspillage insensé qu'elles en faisaient sous le couvert de leurs droits d'usufruitiers, et il fallut des condamnations nombreuses et sévères du Conseil souverain pour enrayer quelque peu ces incessantes déprédations.

A côté de l'agriculture l'industrie ne tient à ce moment en Alsace qu'une place très secondaire. Ce que nous appelons aujourd'hui la grande industrie, n'existait pas encore ou — si l'on veut y englober l'exploitation des mines — n'existait plus guère à

la fin du xvii^e siècle. Florissantes au siècle précédent, les mines d'argent et de plomb de Sainte-Marie-aux-Mines, celles d'argent et de cuivre au Rosemont (près Giromagny) avaient à peu près cessé d'être exploitées. Des trois mille mineurs que comptait la première de ces localités en 1545, il n'en restait que 250 en 1627. Cependant des mines de fer étaient exploitées dans la vallée de la Bruche, dans le val de Villé, dans les Vosges septentrionales près de Niederbronn et de Zinswiller; on fabriquait des poteries à Soufflenheim; il y avait des ateliers de verreries en différents lieux le long des Vosges et, dès 1690, un premier essai de faïencerie, qui ne réussit pas d'ailleurs, se tentait à Haguenau.

La production presque entière des objets manufacturés par toute l'Alsace restait renfermée dans le cadre traditionnel des corporations d'arts et métiers, établies en nombre variable dans toutes les localités un peu importantes du pays. Leurs constitutions qui remontaient à des siècles, les figeaient dans un formalisme extrême plus propre à étouffer le mouvement industriel qu'à lui donner un nouvel essor. Utiles et même nécessaires au début, tant au point de vue politique qu'au point de vue social, ces corporations avaient non seulement perdu peu à peu leur raison d'être politique, mais elles se nuisaient plutôt, même économiquement, en se surveillant l'une l'autre avec un soin jaloux pour que nul n'empiétât sur le terrain réservé aux voisins par les règlements les plus minutieux. Comme nul ne pouvait dépasser pour les objets fabriqués le maximum de la taxe officielle, les corporations étaient bien obligées de réduire le nombre des participants aux bénéfices, c'est-à-dire des maîtres des métiers. Si déjà cette préoccupation égoïste paralysait la petite industrie en des temps prospères,

combien la situation des artisans devait-elle être déplorable durant les longues années de troubles, alors que la clientèle étrangère, celle des grandes foires annuelles, a disparu, que la clientèle bourgeoise locale restreint ses dépenses et que les clients ruraux, absolument ruinés, ne fournissent plus les matières premières et se voient hors d'état d'acheter les articles courants de fabrication grossière qu'ils demandaient en temps de paix !

C'est donc au milieu d'une époque de stagnation industrielle profonde que s'établit le régime français ; aussi n'est-ce que dans les toutes dernières années du siècle qu'on remarque une légère reprise du travail, qui s'accroît bientôt après la signature des traités d'Utrecht et de Rastatt. Le gouvernement essaya bien à diverses reprises de combattre le marasme. Ainsi Louvois fit accorder en 1683 à deux Bâlois le privilège exclusif d'une manufacture de draps et de couvertures de laine à Strasbourg ; une manufacture de bas tissés fut également créée dans la même ville, mais ces tentatives n'eurent pas de succès durable. Les deux seules industries qui prirent un essor remarquable, furent celle de la brasserie dont les produits se vendaient mieux à mesure que le vin devenait plus cher — vers 1650 il n'y a qu'une douzaine de brasseries à Strasbourg, en 1723 on en compte déjà vingt-six — et surtout la fabrication du tabac à fumer et à priser. C'est entre 1650 et 1660 qu'on se mit à « filer » le tabac à Strasbourg ; à ce moment les autorités municipales fulminent encore contre l'abominable coutume de « boire du tabac », et, du haut de la chaire, les prédicateurs la condamnent. Mais en 1698, déjà la fabrication de ce « poison » venu d'Amérique occupe 1.500 personnes à Strasbourg et en 1718 cette ville comptait 72 fabriques ; son tabac à priser surtout était fort recher-

ché, grâce à une « sauce » particulière, transmise comme un secret professionnel, et s'exportait jusque chez les Magyars et les Moscovites.

Les marchandises d'Alsace s'expédiaient soit par la voie de terre, soit par voie fluviale. Les routes étaient sûres depuis que le gouvernement français avait organisé une maréchaussée qui débarrassa peu à peu le pays des « chenapans » qui, au temps des grandes guerres, y guettaient les voyageurs et les commerçants. La grande artère commerciale du pays allait de Bâle, par Mulhouse, Colmar, Schlestadt, Benfeld, à Strasbourg et continuait par Haguenau et Wissembourg pour quitter l'Alsace à Landau. Deux routes parallèles, mais de moindre importance, suivaient, l'une le cours du Rhin, l'autre le pied des Vosges, à travers les nombreuses villes et villettes de cette région. De toutes les routes transversales descendant du plateau lorrain, la plus importante de beaucoup était celle de Saverne à Strasbourg qui se prolongeait sur la rive droite, en passant le pont de Kehl. C'était la voie royale des invasions, celle du trafic international, celle des correspondances, des chaises de poste et des courriers.

Des services postaux plus ou moins réguliers furent organisés en Alsace après qu'un monopole impérial eut été octroyé aux comtes de Taxis en 1615, mais les désordres de la guerre les avaient absolument désorganisés quelques années plus tard. Ce n'est qu'en 1660 qu'un entrepreneur fut autorisé à expédier un coche à Paris, une fois par semaine en hiver, deux fois en été; le gros des correspondances, commerciales et autres continuait à s'expédier par les soins des messagers des villes ou des « occasions » plus ou moins sûres. Autant pour des motifs politiques que dans l'intérêt du public le gouvernement

décida d'introduire en Alsace le monopole postal qui existait dans le reste du royaume, et un Édit du 21 novembre 1681 fit défense d'envoyer dorénavant n'importe quelle correspondance autrement que par les employés officiels ; des relais des « postes royales » sont établis sur toutes les routes principales et le nombre des maîtres de poste fut bientôt considérable. Dès 1682, le *Tableau des courriers ordinaires partant de Strasbourg* indique trois départs hebdomadaires pour Paris, et trois arrivées de courriers venant de la capitale ; deux fois par semaine part le courrier pour Francfort, Bâle, Lyon, Marseille, une fois pour Augsbourg et l'Allemagne du Sud, une fois pour la Suisse orientale et l'Italie. C'était un progrès énorme pour les relations commerciales avec le dehors, et ces communications régulières rendent moins nécessaires les grandes foires annuelles de la Saint-Jean et de Noël, si souvent empêchées d'ailleurs par la guerre qui en écartait les marchands étrangers.

Le trafic alsacien bénéficia d'une autre mesure des plus importantes ; un arrêt du Conseil d'État du 3 octobre 1680 supprimait tous les péages dans le plat pays, tant royaux que seigneuriaux, ne conservant que ceux situés sur la frontière de Strasbourg, de Suisse, de Lorraine et du Palatinat, « pour les droits dus à Sa Majesté à l'entrée et à la sortie de la province ». Il était fait défense expresse aux fermiers des domaines d'en lever d'autres, et aux seigneurs territoriaux d'en faire lever aucun. Après la capitulation, la frontière vers Strasbourg fut également ouverte, et toutes les marchandises qui passeraient par les bureaux d'Alsace, à destination de la ville, devaient être exemptes de droits, au moyen d'acquits à caution pris au bureau d'entrée (septembre 1683). En 1698, l'intendant de La Fond renouvelait ces fran-

chises et arrêtaît que toutes marchandises sortant de Strasbourg par le pont du Rhin pour aller en Allemagne, et de Basse-Alsace pour l'étranger, seraient également exemptes de droit. Jusqu'à la Révolution, l'Alsace resta ainsi « province étrangère effective » pour son commerce.

Plus encore que par les grandes routes, d'origine plus récente, le commerce en gros de l'Alsace s'était longtemps fait par la voie du grand fleuve. Le Rhin, moins resserré qu'aujourd'hui par des digues, avait alors, depuis Bâle, un cours un peu moins impétueux, qu'on pouvait remonter dans la saison propice. Mais c'est à partir de Strasbourg surtout que le trafic par eau avait été longtemps considérable jusqu'à Cologne. Pourtant, dès le xvii^e siècle, c'était d'ordinaire aux escales de Mayence et de Francfort que s'arrêtaît la batellerie strasbourgeoise. Ce commerce si actif fut paralysé durant les guerres et perdit beaucoup de son importance, les profits en diminuant chaque jour. Le gouvernement français, par le soin même qu'il mit, au cours du xviii^e siècle, à protéger la province contre les inondations, renforça le courant en l'emprisonnant dans ses digues ; bientôt il fallut un temps infiniment plus long pour remonter le Rhin depuis Mayence ; on y employait en moyenne dix jours vers 1650 ; en 1753 il en fallait dix-huit, et vingt-sept en 1786 ! Quand on tient compte en outre de l'onéreux arrêt forcé des bateliers à onze péages successifs, établis le long du fleuve jusqu'à Mayence par six gouvernements différents du Saint Empire, on comprend que cette batellerie strasbourgeoise, si florissante au moyen âge, ait décliné de plus en plus et n'ait plus eu qu'une importance minime aux abords de la Révolution.

XVIII

LA CIVILISATION ALSACIENNE AU XVII^e SIÈCLE

Quand on le compare à ceux qui l'ont précédé, le xvii^e siècle fut en Alsace un siècle de décadence. Les luttes politiques et les guerres presque continuelles n'ont permis ni aux lettres, ni aux arts de prospérer. Les rares poètes qui faisaient encore des vers, d'ailleurs mauvais, ne trouvaient plus de lecteurs, et l'âpre souci de vivre empêchait que l'on consacrat beaucoup de temps aux plaisirs de l'esprit. Même dans les couches supérieures de la société alsacienne le goût des lettres et des arts était loin d'être aussi répandu que dans les États plus policés de l'Europe occidentale, la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne. Les quelques petits princes qui possèdent des territoires dans notre province et qui y séjournent occasionnellement ou d'habitude, habitent dans leurs châteaux en grands propriétaires, mais sans cour, pour ainsi dire, sans salons et sans bibliothèques. La noblesse indigène, généralement peu riche, vit dans ses modestes manoirs à la campagne, se distrayant par la chasse, la pêche ou les banquets ; elle n'a pas encore de point de rassemblement, ni de besoins intellectuels bien raffinés. Ce n'est que vers la fin du siècle, quand Strasbourg

est devenu le centre officiel du pays, quand le Directoire de la Noblesse y a rétabli son siège administratif, que les familles de l'aristocratie provinciale s'accoutument à y passer une partie de l'hiver, les dames désireuses de s'initier aux modes nouvelles de Versailles ou aux mystères de la bassette et du pharaon, tandis que leurs fils ou leurs maris s'exercent à faire leur cour au beau sexe dans les salons du maréchal commandant de la province, de l'intendant, et du gouverneur de Strasbourg. Il y eut là comme le berceau d'une société nouvelle, purement aristocratique, et dont la baronne d'Oberkirch, dans ses *Mémoires* si connus, nous dépeint, près de cent ans plus tard, l'entier épanouissement.

Les classes bourgeoises, rudement éprouvées par les guerres, généralement appauvries, ayant perdu l'entrain et la gaité bruyante qu'elles manifestaient volontiers au siècle précédent, ne se préoccupaient que peu de belles-lettres et de beaux-arts. Négociants et artisans, absorbés le jour par le travail de leurs comptoirs et de leurs ateliers, se reposaient le soir dans les vastes « poêles » si pittoresquement décrits par le narrateur parisien des *Deux Voyages en Alsace*, au sein de leurs familles nombreuses ; dans la plupart de leurs maisons, on n'aurait trouvé sans doute pour toute littérature que des ouvrages d'édification. Quant aux classes rurales, les plus éprouvées de toutes, elles n'avaient guère qu'une instruction rudimentaire, — heureuses encore quand elles la possédaient ! — et leurs jouissances étaient d'ordre purement matériel, quand elles avaient le cœur et les moyens de s'y livrer.

A la considérer dans son ensemble, on peut dire que la culture générale du temps est encore empreinte de la tradition germanique. Sans doute, il y a des exceptions ; beaucoup de jeunes nobles font

déjà leur tour de France et d'Italie, avant de servir plus ou moins longtemps sous les drapeaux de l'empereur et, plus tard, sous ceux du roi; d'assez nombreux fils du patriciat urbain visitent les Universités étrangères, non seulement d'Allemagne, mais de France et de Hollande, avant d'entrer dans les charges municipales ou les carrières administratives, mais une fois casés et mariés — et l'on se mariait alors de bonne heure, — ils ne quittent plus guère la terre natale. La société d'alors ne connaît pas encore le stimulant qu'apporte à la vie intellectuelle et mondaine l'élément féminin, déjà si puissant ailleurs. L'Alsacienne est dure au travail, et non pas seulement la paysanne qui « laboure et mène elle-même la charrue, faute de domestiques », comme nous l'apprend La Grange, mais la bourgeoise de bonne famille elle-même. La première levée, la dernière couchée, elle fait son marché, travaille à la cuisine, pétrit son pain, coule sa lessive, bêche parfois son jardin, et à ce rude labeur, elle « ne dure pas longtemps jolie ».

D'ailleurs, très fidèles en général à leurs devoirs religieux, catholiques et protestants consacrent un temps considérable au culte public, au culte domestique, aux bonnes œuvres, aux associations pieuses et confréries de tout genre. Jamais la religion n'a tenu une place plus large dans la vie privée et publique qu'en ces temps d'épreuves perpétuelles; jamais elle n'a essayé de modeler plus énergiquement les mœurs et les idées à l'image de la règle ecclésiastique. C'est à cet effort que les masses profondes de la bourgeoisie ont dû cette gravité, cette simplicité, qui les caractérisent alors. Cette austérité n'était pas d'ailleurs absolument volontaire; des règlements de police innombrables l'imposaient, enserrant jusque dans d'infimes détails l'existence

quotidienne du berceau jusqu'à la tombe, d'une façon qui semblerait insupportable à nos esprits modernes assoiffés d'indépendance, et qui provoquait parfois, même alors, de brusques révoltes des instincts de la nature humaine. Comment, dans un pareil milieu, l'essor intellectuel, qui présuppose la liberté, aurait-il pu se produire ?

Pour autant que cette période comporte des productions qu'il soit permis d'appeler littéraires, celles-ci se rattachent à peu près toutes aux genres déjà cultivés, avec plus de succès, au siècle précédent : la satire moralisante en vers et en prose, la controverse religieuse et l'édification ; on y rencontre des traductions et des imitations d'auteurs italiens ou français, d'assez nombreux poètes néo-latins. La prédominance du latin n'a rien d'étonnant puisque la culture intellectuelle, en cet « âge de fer », se réfugie presque tout entière dans les classes savantes et y contracte un cachet de pédantisme désagréable, trop visible chez les meilleurs écrivains. Pour le français, qui ne se parle alors que dans les régions toutes méridionales de la province, vers la trouée de Belfort et dans le haut de certaines vallées latérales des Vosges, on trouve bien, avant la guerre de Trente Ans, quelques nobles, quelques négociants, quelques savants qui le comprennent ; il y a des maîtres de langue établis dans plusieurs villes ; des parents envoient leurs enfants à Montbéliard, à Metz, à Genève, à Sedan, pour apprendre cet idiome ; d'autres les risquent, pour les former au commerce, jusqu'à Nancy, Besançon, Lyon, Paris ; mais il convient d'appuyer sur le fait que ce sont encore des exceptions. Cependant quelques-uns rapportent déjà de leur séjour au dehors un goût prononcé pour les lettres et l'érudition françaises.

Ce qui contribua le plus, dans les dernières années du siècle, à hâter la diffusion de « la langue du Roi » c'est le nombre croissant de fonctionnaires civils, militaires et même ecclésiastiques appelés dans la province à des titres divers, comme le montre l'*Armorial d'Alsace*, rédigé en vertu de l'Édit royal de 1696, et qui renferme déjà bon nombre de petits fonctionnaires à noms français, non seulement dans les villes, mais dans bien des villages.

La plupart d'entre eux ne s'étant pas donné la peine d'apprendre l'allemand — l'employé des fermes royales, auteur anonyme des *Deux voyages en Alsace*, nous parle d'un collègue qui, après cinq années de séjour à Altkirch, ne savait pas « deux mots » de cette langue — il fallut bien que leurs administrés se missent à l'étude du français. Cependant, s'il est certain qu'au début du XVIII^e siècle, beaucoup de gens de la moyenne bourgeoisie parvenaient à se faire comprendre, ils ne songeaient pas à parler entre eux la langue officielle, et comme le monde des immigrés ne se mêlait pas encore beaucoup à la bourgeoisie locale, ils n'avaient guère l'occasion de s'exercer à parler français. Pour toutes les affaires intérieures, l'allemand resta la langue administrative usitée jusqu'en 1789. La Grange a fort impartialement résumé la situation quand il écrivait en 1698 : « La langue commune de la province est l'allemand; cependant il ne s'y trouve guère de personnes un peu distinguées qui ne parlent assez le français pour se faire entendre et tout le monde s'applique à le faire apprendre à ses enfants, en sorte que cette langue sera bientôt commune dans la province. » Cette prédiction modeste (car *commune* n'est pas *universelle*) se réalisera pleinement un demi-siècle plus tard, et ce résultat peut être regardé comme d'autant plus satisfaisant

qu'il a été obtenu en dehors de toute ingérence officielle sérieuse, et que la monarchie des Bourbons, de la paix de Westphalie à la Révolution, n'a jamais songé à entraver l'usage de la langue allemande en Alsace, ni considéré sa suppression comme nécessaire pour hâter l'assimilation de la province.

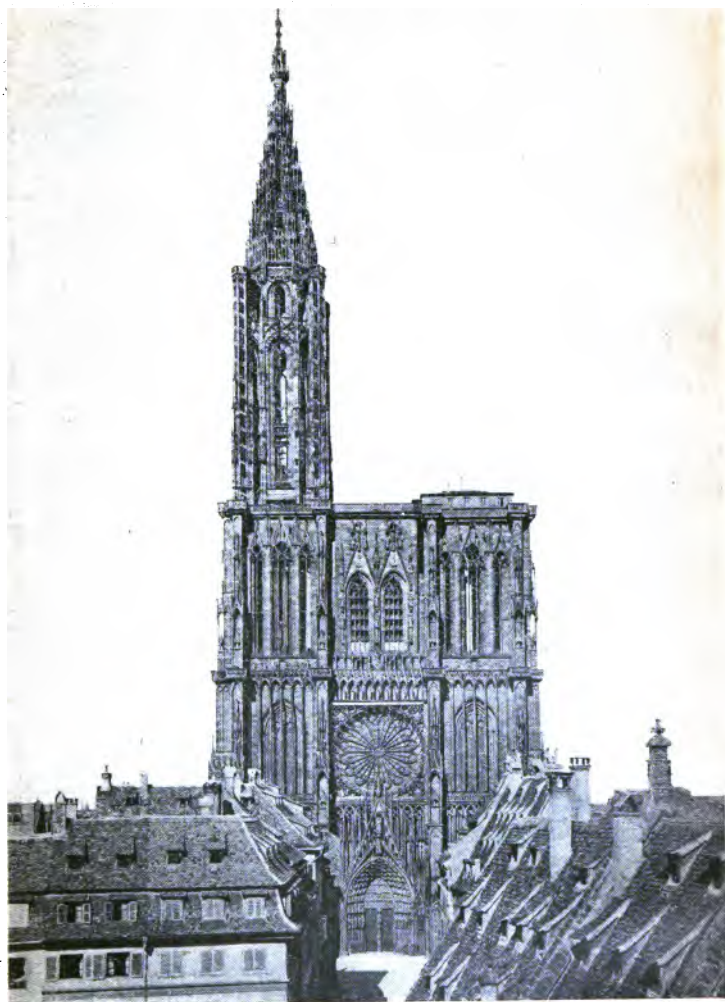
La plupart des œuvres littéraires parues en Alsace au cours du XVII^e siècle, n'ont aucun titre à figurer dans un tableau aussi sommaire que le nôtre; leur valeur intrinsèque est médiocre en général, et plusieurs d'entre elles, bien qu'écrites en Alsace, sont sorties de la plume d'auteurs qui n'ont séjourné qu'un certain temps dans la province, tel Wolfgang Spangenberg, Thuringien d'origine, qui publia des drames et des farces populaires, à Strasbourg, dans les premières années du siècle; tel encore Isaac Rompler de Löwenhalt, gentilhomme d'Autriche exilé, qui publia des poésies lyriques assez curieuses par le purisme de son style et fonda dans la même ville, en 1633, la « Société sincère du Sapin », espèce d'association littéraire. Ce ne sont pas des écrivains originaux que les traducteurs de l'*Hôpital des fous* de Garzoni, de la *Sage folie* de Spelta, des *Bergeries de Juliette* de Nicolas de Montreux, de l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé, du *Chasse-Ennuy* de Louis Caron, et de bien d'autres ouvrages; on ne les nomme ici que pour montrer l'infiltration croissante des influences étrangères dans la littérature allemande. Notre littérature classique elle-même est déjà représentée, d'une façon plutôt médiocre, par une paraphrase en prose du *Cid* de Corneille qu'un négociant de Strasbourg, Isaac Claus, publie en 1655. L'unique écrivain, natif d'Alsace, qu'on puisse qualifier de poète est Jacques Baldé, d'Ensisheim (1604-1668), qui quitta de bonne heure la terre natale, entra dans la compagnie de Jésus et vécut

et mourut en Bavière. Encore ses vers allemands sont-ils détestables et il ne doit sa célébrité, qui fut grande de son vivant, et qu'on a essayé de faire revivre de nos jours — on n'a pas craint de le comparer à Dante — qu'à ses œuvres latines, poèmes didactiques, épiques et satiriques, et surtout à ses odes, où se trouvent en effet de beaux vers ; mais c'est de la littérature savante, accessible aux seuls érudits, et l'on exagère singulièrement en les déclarant « dignes du siècle d'Auguste ».

Le seul des auteurs qui, parmi tous ceux qui vécurent alors en Alsace, ait réussi à conquérir et à garder une place dans l'histoire générale de la littérature allemande, Jean-Michel Moscherosch (1600-1669), n'est pas né et n'est pas mort sur le territoire de notre province, mais il y a passé la majeure partie de sa vie, comme écolier et étudiant d'abord, comme bailli lorrain de Créhange et Fénétrange, puis comme conseiller militaire suédois de Benfeld, et enfin procureur fiscal de la république de Strasbourg. Il avait fait, lui aussi, son tour de France et s'était arrêté longtemps à Paris, qu'il revit vingt ans plus tard, et au sujet duquel il écrivait à un ami : « J'ay eu ceste félicité de voir cette ville... ce monde, cet univers, ce Paradis terrestre, où tout vient, où tout va, où tout est, et tout ce que ny l'Allemagne, ny l'Espagne, ny l'Italie, ny l'Angleterre ny les autres royaumes pourront fournir ny faire voir, Paris vous le fera voir. » Les malheurs de la guerre de Trente Ans, dont il eut cruellement à souffrir, lors des invasions françaises en Lorraine, firent de cet admirateur de notre capitale un gallophobe convaincu. Il a déversé ses convictions de misanthrope aigri, de patriote exaspéré, dans ses *Visions de Philandre de Sittewald*, le seul de ses ouvrages qu'on relit encore aujourd'hui, parce qu'il renferme des données pré-

cieuses sur les idées, les mœurs et les misères de son temps. Le fond des *Visions* n'est pas original ; comme Fischart a travaillé sur Rabelais, Moscherosch a commencé par paraphraser les *Réveries* de Quevedo de Villegas, auteur espagnol alors fort à la mode, qui passe en revue dans cet ouvrage les vices et les travers des contemporains. Mais il y ajoute maints chapitres originaux et ce sont les plus curieux. On ne rencontre plus chez lui le sonore et contagieux éclat de rire de Gargantua, si bien rendu par Fischart ; l'auteur est un moraliste ulcéré de la ruine de son pays, qui a perdu jusqu'à la foi en ses propres destinées, au point d'emprunter au vainqueur salangue, ses costumes et jusqu'à ses travers. Soit qu'il décrive dans ses *Enfants de l'Enfer* les bestialités de la vie académique d'alors, soit qu'il dépeigne les horreurs de la guerre dans la *Vie des Soudards*, soit qu'il proteste dans son *A la mode Kehraus* (titre intraduisible qu'on pourrait rendre par *Dernier coup de balai aux modes françaises*) contre les imitateurs serviles de la cour de Versailles et de cette France envahissante qui, après avoir pris les provinces, subjugué encore les esprits des vaincus, il trouve des accents où se révèlent, malgré la lourdeur et le pédantisme du style, un cœur généreux et une âme de poète.

Lui disparu (la dernière édition des *Visions* est de 1677), il y eut une éclipse presque totale de la littérature allemande en Alsace ; on continue bien à y faire des vers, mais il n'y a plus à nommer aucun véritable poète. Il faut descendre jusqu'au dernier tiers du XVIII^e siècle pour voir notre province contribuer de nouveau, dans une mesure assez modeste d'ailleurs, à la littérature allemande classique. En fait d'autres écrivains il y a des chroniqueurs estimables, comme l'ammeistre François Reisseissen et le



Pl. VI.

La Cathédrale de Strasbourg.



peintre Jean-Jacques Walter, tous deux de Strasbourg ; des théologiens éminents comme Philippe-Jacques Spener, de Ribeauvillé, dont la vie se déroula d'ailleurs loin de l'Alsace et dont les doctrines (Spener est le père du piétisme) n'y pénétrèrent qu'assez tard ; des juristes érudits, mais dont personne ne lit plus les in-folio poudreux ; il est donc inutile de nous y arrêter.

Le bilan des beaux-arts n'est guère plus brillant. Le nombre des artistes alsaciens, des artistes strasbourgeois en particulier, reste assez considérable ; mais la plupart ne sont plus guère aujourd'hui que des noms, leurs œuvres ayant disparu ou étant dispersées dans les musées étrangers et les collections particulières. D'ailleurs, la plupart n'ont pas un mérite suffisant pour leur assurer ici une mention, même fugitive. Le plus doué paraît avoir été Jean-Guillaume Baur, né à Strasbourg en 1607, mort à Vienne vers 1642 ; le musée de cette dernière ville possède bon nombre de ses tableaux et de ses esquisses. C'est à Vienne aussi que l'on conserve l'*Ornithologie* de Jean-Jacques Walter, le peintre et chroniqueur strasbourgeois (1604-1679), collection de centaines de miniatures d'oiseaux, célèbre en son temps. Parmi les peintres-verriers, on doit signaler au moins Barthélemy et Laurent Linck qui créèrent les nombreux et splendides vitraux de la Chartreuse de Molsheim (1621-1631), enlevés lors de la Révolution, et dont nous avons encore admiré les paysages originaux et le coloris harmonieux à l'ancienne Bibliothèque de Strasbourg, avant qu'ils s'abîmassent avec elle dans l'immense brasier du Temple-Neuf, le 24 août 1870.

L'œuvre des graveurs alsaciens du temps nous a été mieux conservée. Deux dynasties de graveurs, immigrées toutes deux, ont travaillé pendant plu-

sieurs générations à Strasbourg ; l'une, celle des Van der Heyden, venait de Malines, l'autre, celle des Aubry, était originaire de Champagne ; toutes deux nous ont laissé un nombre infini de portraits, de paysages, de vues locales, recherchés des amateurs. Un de leurs confrères, le graveur Jean-Adam Seupel (1660-1714), appartient déjà par ses meilleures œuvres à la période française. Ses portraits surtout l'ont fait connaître ; ceux de l'ammeistre Reisseissen, de M. de Chamilly, d'Ulric Obrecht, le premier préteur royal de Strasbourg, bien qu'un peu solennels, ont grande allure. Un seul des artistes alsaciens alla chercher fortune à Paris, François Ertinger, de Colmar (1640-1694?). Il y grava plusieurs des nombreux tableaux de batailles que Van der Meulen brossa pour Louis XIV. Pas un sculpteur en renom, pas un compositeur à nommer, sauf peut-être Christophe-Thomas Walliser (1568-1648), dont la *Musica figuralis* fut le manuel d'enseignement de plus d'une génération.

Pour apprécier justement la valeur intellectuelle de l'Alsace au dix-septième siècle ce n'est pas dans le domaine des lettres et des arts qu'il faut l'étudier, mais plutôt dans celui des sciences et de l'érudition, où elle occupe une place honorable. On a vu que l'empereur Ferdinand II, pour récompenser Strasbourg d'avoir abandonné l'Union protestante, avait érigé, en 1621, son Académie en Université de plein exercice. Celle-ci comptait, vers cette époque, plusieurs professeurs éminents, le vieux Denis Godefroy (1549-1622), dernier représentant des réfugiés huguenots, autrefois si nombreux ; son collègue à la faculté de droit, Juste Meyer, de Nimègue ; le médecin Melchior Sebitz, ancien élève d'Ambroise Paré ; l'historien-philolo-

gue Mathias Bernegger, Autrichien de naissance, l'ami dévoué de Kepler et le traducteur de Galilée, les théologiens Jean Schmidt et Jean-Conrad Dannhauer, coryphées du luthéranisme intransigeant. Mais les misères du temps se firent également sentir dans la sphère scientifique. L'argent manqua bientôt pour appeler du dehors, aux chaires vacantes, des savants déjà célèbres, et l'on dut s'adresser à des personnages de second et de troisième plan qui se contentaient d'appointements plus modestes. Il y eut pourtant encore longtemps un certain nombre de représentants autorisés de la science parmi les professeurs strasbourgeois. Des juristes comme Othon Tabor et Jean Schilter, des théologiens comme Sébastien Schmid, des historiens comme Ulric Obrecht, des botanistes comme Marc Mappus, auraient brillé dans n'importe quelle Académie du temps. Ce n'est qu'à partir du moment où Louis XIV fit connaître sa volonté de voir uniquement des régnicoles enseigner à l'Université que la médiocrité triompha pour longtemps. Des candidats nés dans l'Alsace protestante pouvant seuls briguer dorénavant une chaire, le choix se restreignit, et il n'y eut plus guère de nommés que des Strasbourgeois natifs.

Le nombre des professeurs titulaires ne fut jamais bien considérable. Au xvii^e siècle il variait entre seize et dix-neuf; la faculté de philosophie en comptait à elle seule six, pour les chaires d'éloquence, de philosophie morale, de logique, de mathématiques, de physique et d'histoire; la faculté de théologie avait quatre professeurs, celle de droit également. Mais la faculté de médecine devait se contenter de deux titulaires, l'un pour la théorie, l'autre pour la pratique, et tous deux étaient chargés, avant tout, d'interpréter à leurs élèves les textes d'Hippocrate et de

Galien. En outre, le corps enseignant comprenait quelques professeurs extraordinaires, dont le chiffre variait selon les revenus disponibles, et des espèces de répétiteurs, payés par les étudiants.

Le nombre de ces derniers fut très instable au cours du siècle. D'après les matricules officielles, publiées récemment, mais malheureusement incomplètes, on peut dire que le nombre des inscriptions nouvelles oscillait d'ordinaire entre cent trente et cent cinquante chaque année, mais avec des écarts considérables pour les années de guerres et d'épidémies. L'annexion de Strasbourg amena tout d'abord une diminution très notable de la population universitaire, les guerres qui suivirent empêchant la venue des étudiants d'Allemagne, surtout ceux du nord de l'Empire qui avaient toujours formé jusque-là le gros de la clientèle académique. Mais dès le début du XVIII^e siècle, ils sont remplacés par de nouvelles catégories d'auditeurs, inconnues jusque là, des Alsaciens catholiques, des Lorrains, des Francs-Comtois, et plus tard encore, vers le milieu du siècle, par des Français de l'intérieur, des Hollandais, des Suédois et des Russes. Les jeunes gens studieux aimaient à fréquenter l'Université de Strasbourg parce qu'elle avait la réputation d'être quelque peu aristocratique, une *Fürstenschule*, comme on disait alors, qu'elle présentait des attrait nombreux de tout genre, bibliothèque, jardin botanique, école d'équitation, bons maîtres d'armes, grandes foires, vins excellents, qu'on s'y initiait à la langue et aux élégances françaises, et que la vie, toujours un peu bruyante, de la jeunesse académique l'était pourtant beaucoup moins que dans les Universités sœurs de Leipzig ou d'Iéna par exemple. Le Magistrat n'avait jamais voulu concéder au corps enseignant le droit de punir lui-même les pertur-

bateurs de la tranquillité publique et il veillait strictement à ce que ses jeunes hôtes ne fissent pas trop de bruit dans les rues, de dettes chez leurs fournisseurs ni de scandales dans les familles.

A côté de l'Université protestante de Strasbourg, l'Académie catholique de Molsheim, inaugurée en 1618, n'a jamais eu d'importance scientifique. Sortie du Collège de la Compagnie de Jésus et lui faisant naturellement suite, elle n'avait pas été créée d'ailleurs pour faire avancer la science, mais comme organe de lutte confessionnelle. C'est pour reconquérir à l'Églisiel'Alsace hérétique que le prince-évêque de Strasbourg, l'archiduc Léopold, l'avait appelée à l'existence. Aussi ne comptait-elle que deux facultés, celle de théologie et de philosophie où les maîtres, tous Pères Jésuites, dictaient les mêmes cahiers de cours qu'ils portaient au bout de deux ou trois ans dans une des autres Académies confiées à leur ordre, Bamberg, Mayence, Trèves, Wurzburg, etc. Chacun professait indifféremment toutes les rubriques que comportait le programme peu varié de ces établissements. Nous sommes d'ailleurs peu renseignés sur le résultat de leurs travaux, car si nous possédons des milliers de thèses imprimées de l'ancienne Université de Strasbourg, à peine en peut-on signaler une demi-douzaine émanant de l'Académie de Molsheim. Mais on peut fort bien se rendre compte qu'en réunissant sous leur influence spirituelle la jeune noblesse catholique et les fils de la bourgeoisie aisée, en les retenant longtemps dans une petite ville soustraits à toutes les influences contraires, en modelant leur esprit par une direction à la fois très ferme et très paternelle, ces habiles éducateurs surent leur imprimer un cachet indélébile et les habituèrent à travailler, dans leurs « sodalités » respectives, à l'avancement de l'Église.

Ils ont préparé de la sorte les générations d'administrateurs et de seigneurs terriens qui vont, de 1684 à 1740, s'appliquer avec tant de zèle à amener des communautés entières à l'ancienne foi, non seulement par des promesses de profits matériels mais par les plus dures contraintes.

Transportée en 1702 à Strasbourg, l'Académie, dirigée jusque-là par des Pères de la province de Trèves, c'est-à-dire par des Allemands, fut remise d'ordre royal, et non sans protestations des bons Pères, à des Jésuites de la province de Champagne : elle prit le nom d'Université épiscopale. Mais si le nom fut modifié, l'esprit et le programme ne changèrent point; aussi les maîtres sont-ils restés obscurs, et les seuls noms de l'Université catholique qui surnagent parmi des centaines d'autres inconnus, sont précisément ceux de quelques recteurs de l'Université qui n'eurent aucune part à son enseignement, le P. Dez (1643-1712) et le P. Scheffmacher (1658-1733), controversistes fameux en leur temps, et surtout le P. Laguille (1658-1742) qui occupa toujours dans l'historiographie alsacienne une place honorable comme auteur de la première *Histoire d'Alsace* écrite en français, œuvre bien documentée pour un homme ignorant la langue du pays et même assez impartiale quand on songe à la robe qu'il portait.

Les établissements protestants d'instruction secondaire en Alsace étaient entretenus par des dotations princières, des subventions des magistrats ou par des fondations spéciales, provenant de biens d'Eglise sécularisés. On les nomme en première ligne, parce qu'au début du xvii^e siècle ils étaient incontestablement plus connus dans le monde scientifique, du moins le plus célèbre d'entre eux, le

gymnase de Strasbourg, qui célébra son premier centenaire en 1638, au milieu des misères de la guerre de Trente Ans. On peut mentionner encore les gymnases de Colmar et de Bouxwiller, les écoles latines de Riquewihr et de Landau. Mais les traditions des humanistes de l'époque précédente s'y perdent peu à peu; l'influence de la théologie hostile aux lettres païennes, l'appauvrissement de la bourgeoisie, la diminution du nombre des classes, la réduction des programmes, amènent une décadence marquée de ces écoles dans la seconde moitié du siècle, décadence qui persistera pendant la majeure partie du suivant. Les établissements secondaires catholiques au contraire prennent à la même époque, sous la direction généralement acceptée des Pères Jésuites, et grâce au concours matériel des autorités municipales, un brillant essor. Il s'en crée à Strasbourg, Haguenau, Schlestadt, pour la Basse-Alsace, à Colmar, Ensisheim et Rouffach, pour la Haute-Alsace; on connaît trop bien le système pédagogique et la méthode d'enseignement que l'Ordre a suivi, d'un bout de l'Europe à l'autre, pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter. Le *Collège royal* de Strasbourg ne fut ouvert qu'en 1684, avec des Pères de nationalité française. En 1687, les Pères Franciscains de Thann ouvrirent également une école secondaire, mais avec deux régents seulement, et l'école latine de Saverne fut mise entre les mains des mêmes religieux en 1715.

L'enseignement primaire, plus encore que le secondaire, était du ressort des autorités ecclésiastiques et considéré comme affaire particulière de chaque paroisse ou communauté sans que l'État, pour employer une expression toute moderne, se crût obligé à donner cet enseignement ou songeât à s'immiscer dans les détails de la surveillance des écoles

privées. L'idée même d'une instruction populaire donnée aux plus humbles n'était plus condamnée comme dangereuse au xvii^e siècle, ni par les autorités civiles, ni par le clergé catholique, ni par le clergé luthérien d'Alsace; ceux-ci se montraient au contraire tout prêts à favoriser un tel enseignement, à la condition, bien entendu, qu'il serait distribué sous la surveillance directe et permanente des Eglises. L'école était donc, non seulement confessionnelle comme elle l'est encore aujourd'hui dans la plupart des pays, mais elle était comme une annexe de la sacristie. Ce qu'on y enseignait avait bien plus le caractère d'un catéchisme ou d'une instruction religieuse que d'un enseignement très élémentaire sans doute, mais plus ou moins général. C'est le curé ou le pasteur qui le dirige en qualité de chef spirituel de la paroisse, ou qui parfois s'en charge lui-même quand le maître d'école fait défaut. Celui-ci cumule, pour vivre — car il est misérablement salarié — les fonctions d'instituteur avec celles de chantre, de bedeau, de sacristain; quelques-uns, plus instruits, sont encore receveurs locaux ou secrétaires du bailli; d'autres, plus modestes ou plus ignares, exercent le métier de tisserand, de tailleur, de barbier, voire d'aubergiste. Il y en a qui sont des invalides rentrant des guerres, des pâtres sans place pendant l'hivernage des troupeaux; aussi, comme nous le dit un rapport de l'époque, « les chevaux et les vaches sont soignés avec plus de fidélité que le trésor précieux des âmes enfantines ». Dans beaucoup de villages, le maître d'école n'est engagé que pour six mois, puis renvoyé, pour faire des économies. Dans les localités plus importantes, dans les grandes villes surtout, le choix est plus facile, les candidats sont plus nombreux parce qu'ils sont mieux payés, l'enseigne-

ment est plus régulier; toutefois, même dans ces endroits privilégiés, le nombre des enfants échappant à l'instruction la plus rudimentaire est énorme.

Ainsi, Strasbourg pouvait passer alors, sous le rapport de l'enseignement, pour une cité modèle; pourtant, dans l'une des paroisses luthériennes de cette ville, on constate en 1683 que, sur cinq cents enfants qui se sont présentés aux distributions de cadeaux à Noël, soixante-dix ou quatre-vingts seulement suivent l'école pendant les mois d'été. Qu'auraient fait d'ailleurs les infortunés maîtres, même assistés de leurs femmes et de leurs filles, si tous ces enfants s'étaient présentés dans leurs classes? Le peu qu'apprenait la jeunesse pendant les mois d'hiver, elle l'oubliait de Pâques à la Saint-Martin, de sorte que bien peu arrivaient à lire couramment, et moins encore à écrire ou à faire les plus simples calculs. Ce qu'ils apprenaient le mieux, en échange des maigres deniers qu'ils payaient par trimestre au magister, c'étaient quelques prières, quelques chants d'Église, quelques versets de la Bible, quelques strophes de cantiques, puisque l'autorité ecclésiastique veillait surtout à cette partie de l'enseignement et qu'on la leur inculquait à coups de verges ou de bâton, si la mémoire ou la volonté se montraient trop récalcitrantes. La culture intellectuelle des nouvelles couches sociales était donc encore infiniment arriérée à la fin du xvii^e siècle et ne le sera guère moins, cent ans plus tard.

XIX

L'ALSACE AU XVIII^e SIÈCLE

La société alsacienne conservait, au début du XVIII^e siècle, la plupart des traits distinctifs qui la caractérisaient autrefois. Elle vit sa vie conformément à ses traditions et la quitta selon les rites des temps passés. Peut-être cependant la génération nouvelle ne pense-t-elle plus absolument comme celle qui disparaît ; sous le voile protecteur de cette tradition respectée, des germes de changements futurs sont déjà semés, qui s'épanouiront tôt ou tard. La vie matérielle du paysan est devenue plus calme et plus heureuse à mesure que les guerres ont diminué. Avec le bien-être qui pénètre jusque dans les chaumières, les superstitions commencent, sinon à disparaître, du moins à décroître ; l'administration française s'impose aussi de plus en plus de veiller à la santé physique de ses nouveaux sujets ; des mesures sévères et permanentes mettent fin, dans une large mesure, au fléau des épidémies qui, naguère encore, décimaient les populations alsaciennes ; les nombreux mendiants nomades et les vagabonds qui répandaient l'insécurité dans la province, sont expulsés ou enfermés dans des maisons de correction.

Le mouvement de pénétration entre les éléments

étrangers et même hostiles fut au début très lent et, comme il s'accomplissait au fond des âmes, il resta longtemps inaperçu des contemporains. Rien ne semble encore français en Alsace que la bannière fleurdelisée qui flotte sur les remparts des forteresses, la monnaie circulant dans la province, ou les immigrants, plus ou moins nombreux, qui commencent à franchir les Vosges. Un observateur superficiel, même intelligent, pourrait s'y tromper, puisque le véhicule ordinaire de la pensée, la langue parlée, n'a pas changé depuis 1648. En entendant partout l'idiome germanique, l'Allemand, venu d'outre-Rhin, croirait volontiers, lui aussi, que tout en Alsace est resté stationnaire, non seulement les traditions du foyer domestique mais encore les sympathies politiques et nationales. C'est pourtant une erreur; ces populations amenées à la France par le sort des batailles, juxtaposées d'abord plutôt que réunies à la nation victorieuse et qui ont subi, sans la souhaiter, cette réunion vers le milieu du siècle précédent, ont bientôt compris que les Bourbons leur apportaient la paix et la sécurité. Elles se sont assez vite acclimatées au régime nouveau, si semblable en bien des choses au régime du passé, si supérieur pour bien d'autres; elles l'ont accepté sans arrière-pensée, elles en sont venues à le servir avec un attachement sincère. Puis est arrivé ceci : la France elle-même a été saisie d'un esprit nouveau, que ses penseurs, ses poètes, ses pamphlétaires ont répandu au dehors comme en dehors de ses frontières. Cet esprit critique du XVIII^e siècle, ferment des révolutions futures, s'est infiltré d'abord dans les couches supérieures de la société alsacienne, puis il est descendu peu à peu, non sans de longs arrêts, aux classes bourgeoises des villes; çà et là, peut-être, il a même pénétré déjà dans les campagnes. Chaque généra-

tion nouvelle d'Alsaciens s'est pénétrée plus avant de cet esprit nouveau, et cela d'autant plus naturellement qu'il envahissait alors toute l'Europe civilisée, de sorte que ceux d'entre eux — et leur nombre était encore considérable — qui ne pouvaient puiser directement aux sources du génie français, en recevaient l'écho par les mouvements d'idées analogues et les publications populaires venues d'Allemagne.

A quelle date s'est produit ce contact plus intime et si fécond de l'esprit alsacien et de l'esprit français? On ne saurait guère fixer une heure précise pour cette transmission subtile de certains courants intellectuels, insaisissables à leur point de départ et si puissants dans leurs effets. On ne trouve pas la solution de pareils problèmes historiques dans les dossiers administratifs des archives, et l'Alsace du XVIII^e siècle est bien pauvre en mémoires authentiques, en journaux et correspondances intimes, documents qui permettent, de nos jours, d'assigner une date exacte à certains moments du développement psychologique des peuples. Mais, pour n'être pas attribuable, d'une façon certaine, à telle période donnée, le phénomène n'en est pas moins réel; pour ma part, je serais assez porté à en fixer le point culminant et décisif aux abords de l'avènement de Louis XVI. Une chose est indiscutable: quand s'annonce la grande crise finale du XVIII^e siècle, quand à l'ère de la Philosophie succède l'ère de la Révolution, l'Alsace — j'entends l'Alsace intelligente — vibre à l'unisson des vieilles provinces de France. La grande majorité des classes bourgeoises et même rurales s'apprête à saluer, avec un enthousiasme naïf, l'aurore d'une époque nouvelle où régneront la liberté, la justice, la paix et la fraternité.

Si nous descendons maintenant de ces hauteurs où les données particulières se résument en formules générales, pour passer à l'étude des faits eux-mêmes, nous nous apercevrons tout de suite que l'histoire de l'Alsace au XVIII^e siècle ne présente qu'un intérêt secondaire entre celle du siècle précédent et celle de l'époque révolutionnaire. Très importante comme période d'incubation des idées, elle est pauvre en faits assez saillants pour qu'ils puissent nous arrêter bien longuement.

Parlons de son histoire militaire d'abord. Pendant la durée de près d'un siècle (1697-1792) l'Alsace a joui de la paix, coupée par deux crises seulement, l'une plus longue mais restreinte aux régions septentrionales de la Basse-Alsace, l'autre plus courte mais plus vive, les populations ayant perdu le souvenir et l'habitude des invasions ennemies. Dès le début de la guerre de la succession d'Espagne, les alliés sous Louis de Bade menacèrent les frontières de l'Alsace et bientôt les franchirent, s'emparant de Wissembourg et mettant le siège devant Landau, qui se rendit le 10 septembre 1702. Ils s'avancèrent jusqu'à Bischwiller, mais le maréchal de Villars les repoussa jusqu'au delà du Rhin, prit Kehl, puis Vieux-Brisach et reprit Landau (17 novembre 1703). Ce ne fut d'ailleurs qu'un succès passager, car dès l'année suivante le prince Eugène de Savoie et Marlborough reparaissaient avec le prince Louis de Bade devant la forteresse alsacienne et, après un bombardement terrible et une belle défense, elle dut capituler le 23 novembre 1704, et cette fois l'ennemi poussa jusqu'à Haguenau qu'il prit et Fort-Louis qu'il cerna (1705). Villars réussit encore une fois à refouler les armées alliées et à s'emparer même de leurs lignes de Stollhoffen, sur la rive droite du Rhin, et pendant quelques années la province put

respirer, mais elle avait beaucoup souffert, et l'intendant Le Pelletier de la Houssaye (1700-1716) estimait que de 1702 à 1707 seulement elle avait dû fournir « chaque jour, l'un portant l'autre », 5.000 paysans et au moins 600 chevaux pour les corvées militaires. En 1709 les dangers de la guerre menacèrent de nouveau l'Alsace. Les chefs alliés combinèrent une attaque simultanée par le nord et le sud du pays ; au mois d'août, Mercy passait le Rhin, sur un pont de bateaux, près de Neubourg, et envahissait la Haute-Alsace ; mais il fut repoussé avec pertes par le général du Bourg.

La situation générale des affaires n'en resta pas moins si peu favorable que Louis XIV se résigna, pour avoir la paix, à offrir la restitution de Strasbourg et la démolition de toutes les forteresses de la province ; les alliés voulaient davantage, mais leur faisceau ayant été rompu par la signature du traité d'Utrecht (1713) avec l'Angleterre et les Provinces-Unies, la lutte se poursuivit contre l'Empereur à chances plus égales ; cependant, à ce moment, le roi consentait encore à lui rendre Kehl, Brisach et Landau. Charles VI refuse, et une armée française vient mettre le siège devant Landau, qu'elle reprend en août 1713 ; la malheureuse ville sortait à peu près en ruines de cette guerre où, quatre fois, des armées considérables s'étaient acharnées à la forcer. Bientôt après, l'empereur signait la paix de Rastatt (6 mars 1714) qui laissait à la France l'Alsace entière et restituait seulement à l'Empire les forteresses reprises par elle sur la rive droite, au cours de la guerre, Vieux-Brisach, Kehl et Fribourg.

Trente ans de paix suivirent, et ce n'est qu'en 1744 que la question de la succession d'Autriche, posée par la mort de Charles VI en 1740, vint trou-

bler la tranquillité des Alsaciens, « auxquels il était tout à fait indifférent qui gouvernerait en Autriche, le Bavaois ou le Toscan », comme le dit naïvement un chroniqueur du pays ; « mais, ajoute-t-il, comme le roi Louis XV était d'un autre avis, le peuple innocent fut cruellement éprouvé ». Après des succès brillants qui menèrent les armées françaises jusqu'en Bohême, celles-ci avaient dû se replier vers le Rhin que les Impériaux franchissaient à leur tour ; ils lançaient, dès 1743, des corps de partisans jusque dans les pays de la Sarre, et leurs manifestes invitaient les Alsaciens, Lorrains et Franc-Comtois à se rallier à l'Empire, menaçant de traiter comme rebelles ceux qui s'aviseraient de se défendre. Dans la campagne de l'année suivante, l'Alsace, mal protégée par le maréchal de Coigny, fut envahie par la frontière du nord et le prince Charles de Lorraine s'emparait de Wissembourg (1^{er} juillet 1744), puis sa cavalerie légère, Croates et pandours aux « manteaux rouges » (c'est sous ce nom de *Rothmaentel* que la tradition de nos campagnes les connaît encore aujourd'hui), se répandit comme une nuée de sauterelles sur le plat pays, pillant tout, détruisant ce qu'ils ne pouvaient emporter, commettant des atrocités sans nom.

Dans quelques endroits les paysans se groupèrent pour défendre leurs foyers ; nombre de ces bandits furent assommés, quand ils s'égarèrent dans des fermes isolées, mais le gros des populations, saisi d'une terreur folle, se sauvait vers les places fortes ou la montagne ; toutes les rues et les places de Strasbourg étaient encombrées de fuyards. Tandis que le prince Charles faisait une entrée solennelle à Haguenau, le général hongrois Nadasdy et le fameux colonel de pandours, le baron de Trenck, cousin de cet autre Trenck, victime de Frédéric II de Prusse et qui périt sur l'échafaud de la Terreur,

s'emparèrent de Saverne qu'ils mirent à sac ; les avant-postes ennemis s'avancèrent jusque près des murs de Strasbourg. Le roi avait quitté Versailles, en apprenant l'invasion, pour se rendre en personne à l'armée ; il tomba malade en route, à Metz ; les opérations militaires furent enrayées par cet incident inattendu, et c'est moins aux manœuvres savantes des maréchaux de Noailles et d'Harcourt que la province dut sa délivrance qu'au fait du rappel de Charles de Lorraine par Marie-Thérèse, à la fâcheuse nouvelle d'une seconde apparition de Frédéric II en Bohême. Les Impériaux retraversèrent le Rhin, près de Beinheim, le 24 août 1744, et il devait s'écouler près d'un demi-siècle avant que l'Alsace les vît revenir.

Si nous passons à l'histoire intérieure de la province durant cette période, nous constatons tout d'abord que l'administration générale en fut le plus souvent en de bonnes mains. La plupart des dix intendants qui s'y succédèrent de 1700 à 1789 y furent longtemps en exercice et eurent ainsi l'occasion d'apprendre à connaître le pays : Le Pelletier de la Houssaye, de 1700 à 1716 ; Bauyn d'Angervilliers, de 1716 à 1724 ; Feydeau de Brou, de 1728 à 1743 ; de Lucé, de 1753 à 1764 ; de Blair, de 1764 à 1778 ; de Chaumont de la Galaizière, de 1778 à 1789. Rien qu'en parcourant le catalogue des innombrables ordonnances, circulaires, etc. signées par ces hauts fonctionnaires, sur toutes les matières possibles, on ne peut s'empêcher de constater qu'eux, ou leurs bureaux, ont travaillé consciencieusement à perfectionner l'administration de la province. Parmi les intendants de cette époque, il en est un, d'Angervilliers, dont la correspondance officielle, publiée en partie, nous permet de juger

très favorablement l'intelligence et la modération dans l'exercice d'un pouvoir presque absolu, durant la période des expériences financières et des saturnales de la Régence. Il sut déployer beaucoup d'habileté dans les conflits d'autorité presque inévitables avec les agents des seigneuries encore à moitié indépendantes; on voit qu'il s'était proposé pour modèle, ainsi qu'il le dit lui-même, le maréchal d'Huxelles, qui, « commandant de la province dans les temps les plus difficiles, trouvait le moyen de satisfaire la cour et le pays et les gens les plus opposés en sentiments ». S'il travaillait à ce que « les peuples ne fussent pas trop entretenus dans le goût et les mœurs de l'Allemagne », il défendait énergiquement ses administrés contre les suppléments d'impôts qu'on voulait leur imposer à Versailles, énumérant les « services extraordinaires » que la province rendait au royaume, en payant chaque année « deux cent mille livres au-dessus de ses impositions primitives », faisant d'immenses fournitures de vivres et de fourrages pour l'armée durant la dernière guerre, et toujours « prête à faire marcher quarante mille chevaux au premier besoin » pour le service des réquisitions et des corvées militaires.

Dans la seconde moitié du siècle, les intendants, suivant le courant des esprits, s'appliquent à « éclairer le peuple », non pas, bien entendu, sur ses droits politiques, mais sur toutes espèces de questions relatives à l'hygiène publique, l'agriculture, etc., sur les fièvres malignes, la plantation du chanvre et l'élevage des poulains. En 1772, on réimprime à l'usage des campagnes une « Instruction concernant les personnes noyées qui paraissent mortes, et qui ne l'étant pas, peuvent recevoir des secours »; un peu plus tard, en 1785, c'est toute une série de brochures « imprimées par ordre du Roi » et des-

tinées aux campagnes, sur les moyens de suppléer à la disette des fourrages, sur le parcage des bêtes à laine, sur les prairies artificielles, sur la destruction des hannetons, etc.

Comme pendant à l'activité des intendants on peut mentionner celle du Conseil souverain d'Alsace dont les décisions étaient communiquées au public en volumes d'*Arrêts notables* ou de *Notes d'arrêts*, ou colligées dans les recueils plus imposants des *Ordonnances d'Alsace*, successivement édités en 1737 par M. de Corberon, en 1775 par M. de Boug, tous deux premiers présidents de ce Conseil. Encore que le plus récent de ces deux recueils lui-même soit loin d'être complet, on y peut étudier cependant d'assez près le développement systématique de la législation royale relative au régime administratif de la province.

Cette législation et ce régime, malgré les mérites que nous leur avons reconnus, ne laissaient pas de provoquer souvent des plaintes très légitimes. Plus encore que les lois et les règlements, c'étaient les hommes chargés de les appliquer qui soulevaient des réclamations fréquentes et trop motivées. Il n'est pas niable que durant le long règne de Louis XV où tous les ressorts administratifs se détendent, où les instincts de jouissance et le besoin de s'enrichir se développent partout, la moralité des fonctionnaires, grands et petits, ait baissé, que la corruption soit devenue dans leur milieu plus fréquente, que, par des procédés malhonnêtes, ils aient trop souvent volé le roi et plus encore les contribuables, soit par des soustractions dolosives, soit par des voleries audacieusement affichées. Dans la plupart des cas, le contrôle supérieur est assez facilement éludé pour que ces détournements puissent se continuer longtemps avant d'aboutir à un scandale énorme.

La plus connue de ces affaires fut celle du baron

François-Joseph de Klinglin, qui, fils lui-même d'un préteur royal, fut pendant vingt-six ans (1725-52) préteur royal de la ville de Strasbourg, éblouissant les bons bourgeois par son luxe fastueux, entretenu surtout par le pillage des caisses publiques. Longtemps bien en cour — c'est l'organisateur des belles fêtes offertes au roi en 1744 et dont les planches gravées par Weiss conservent le souvenir — frère du premier président du Conseil souverain, beau-frère du maréchal comte du Bourg qui commanda pendant neuf ans la province, il tint longtemps le Magistrat à sa dévotion, par l'intérêt ou par la terreur. Quand les soupçons grandirent, il essaya de faire retomber la responsabilité de ces détournements sur des agents subalternaes, qui furent condamnés, mais la vérité se fit jour. Un commissaire spécial fut chargé par le roi d'instruire l'affaire et le 25 février 1752 le préteur était arrêté et emprisonné à la citadelle. Inculpé de malversations qu'on estimait à près de deux millions de livres (d'autres doublent et triplent ce chiffre), il allait être conduit à Grenoble pour y être jugé dans les formes, quand il mourut subitement en prison, le 6 février 1753, sans que les contemporains aient osé décider si c'était de mort violente ou de mort naturelle. Son fils, le stettmeister Klinglin, arrêté peu après son père, fut jugé à Grenoble et mourut dans la prison de Pierre-en-Cise, mais les membres de la famille n'ont jamais voulu admettre la culpabilité des leurs et, dans divers factums auxquels les conseils répliquèrent d'ailleurs, ils accusèrent le Magistrat de s'être livré à de coupables intrigues contre un bienfaiteur. La lecture de ces mémoires judiciaires, exhibés de part et d'autre, est de nature à soulever bien des doutes sur les capacités intellectuelles ou l'honnêteté des pouvoirs publics du temps.

Des tyranneaux moins prestigieux dépouillèrent et tourmentèrent plus d'une fois, de manière analogue, les petites gens des modestes cités de la Décapole. A Munster — pour n'en citer qu'un exemple — le préteur et le Magistrat les chicanèrent si bien sur leurs droits qu'ils se plaignirent à l'intendant, qui refusa de les entendre. Les pauvres naïfs décidèrent alors d'envoyer une députation à Versailles, pour entretenir directement le roi de leurs griefs; ils partirent une centaine, mais la caravane n'arriva que jusqu'à Provins; là elle fut arrêtée, les « meneurs » pris et dirigés sur les galères et les autres reconduits par la maréchaussée (1769). Tenaces comme ils le sont encore aujourd'hui, les braves paysans de la vallée de Munster essayèrent de protester une seconde fois, même les armes à la main, contre les agissements illégaux des autorités locales (1775), mais ils furent tôt réduits à l'obéissance et obligés de faire amende honorable. Des incidents pareils laissent derrière eux des ferments de révolte qui lèveront plus tard.

Détournons-nous de spectacles aussi peu réjouissants, pour jeter un regard fugitif sur l'histoire de la civilisation alsacienne au XVIII^e siècle. Les lettres et les arts, plus cultivés pourtant que dans la période précédente, ne présentent aucun nom vraiment célèbre, mais quelques-uns honorablement connus. Parmi eux, sont les premiers écrivains en langue française, fils d'immigrés, et nés eux-mêmes en Alsace. Tels Louis Ramond de Carbonnières (1755-1827), le futur député à la Législative et conseiller d'État, plus connu cependant par ses descriptions des Pyrénées que par ses œuvres de jeunesse. Les *Dernières amours du jeune d'Olban* (1777) rappellent *Werther*, et son grand drame en prose *La Guerre*

d'Alsace pendant le Schisme d'Occident (1780) est imité du *Gœtz de Berlichingen* de Goethe, que l'auteur connut étudiant. Dufresnais publiait à Strasbourg, en 1781, des *Idylles et pièces fugitives trouvées au pied du mont Saint-Odile*; Andrieux, l'auteur du *Moulin de Sans-Souci*, était né dans la même ville en 1759; les générations nouvelles s'annonçaient. D'autres écrivains continuèrent à cultiver les muses allemandes : Salomé Linck, la femme d'un professeur en droit de l'Université, traduisit le *Polyeucte* de Corneille (1721) et les *Sonnets chrétiens* de Charles Drelincourt en vers allemands; Louis-Henri de Nicolai (1737-1820), professeur à Strasbourg, puis conseiller d'État russe, écrivit, non sans talent, des poèmes chevaleresques badins, imités de l'Arioste et de Wieland; plus tard, Théophile-Conrad Pfeffel, de Colmar (1736-1809), se fit une réputation méritée comme conteur aimable et comme fabuliste; Léopold Wagner, de Strasbourg (1747-1779), l'ami de Goethe, eut son heure de célébrité, comme auteur de l'*Infanticide*.

Parmi les peintres alsaciens de ce siècle, il en est également peu dont le nom surnage aujourd'hui. Par un hasard singulier, ce sont presque tous des artistes qui sont allés s'établir à Paris, comme peintres de portraits; tels Gaspard Heilmann, de Mulhouse († 1760), Jean-Urbain Guérin (1761-1836) et Jean Weiler († 1791), habiles miniaturistes, et leur confrère un peu plus jeune, imitateur des peintres flamands, Martin Drolling, de Bergheim (1752-1817). C'est à Paris que se forma le graveur Jean-Martin Weiss, de Strasbourg. A côté d'eux, on peut noter encore comme ciseleur sur métaux précieux un autre Strasbourgeois, Frédéric-Jacques Kirstein (1765-1838).

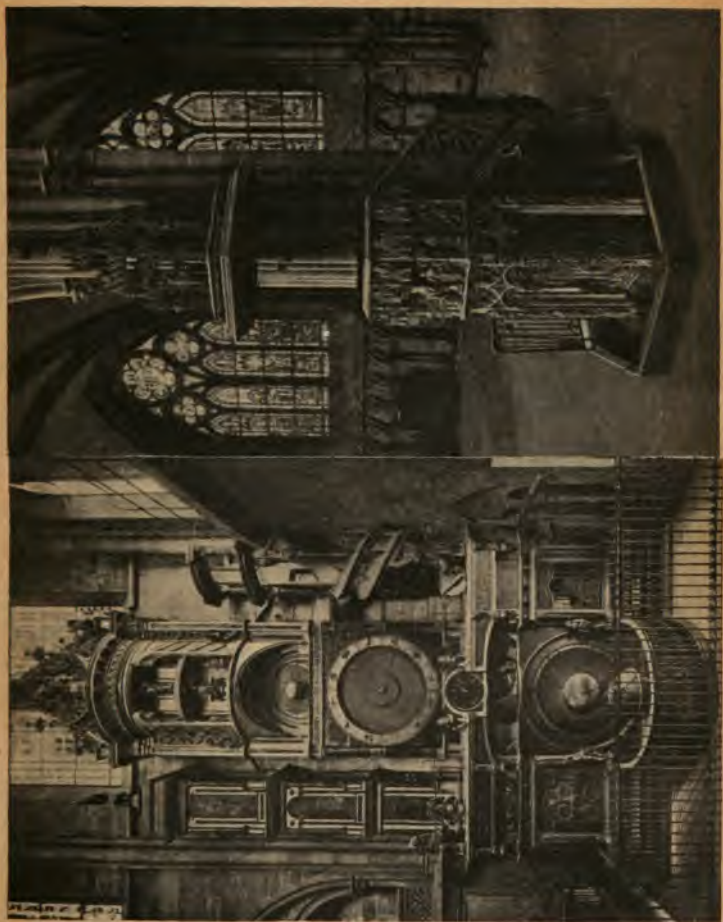
La culture des sciences trouve, à cette époque comme dans la précédente et comme plus tard aussi, des adeptes infiniment moins clairsemés que ceux des lettres et des arts. En mentionnant tout d'abord les historiens, nous rencontrons deux noms encore aujourd'hui justement célèbres dans l'histoire scientifique de notre province; le premier est celui de Jean-Daniel Schoepflin (1694-1771) qui fut, pendant un demi-siècle, une des illustrations de l'Université de Strasbourg, historiographe du roi, associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On lui doit, outre une foule de dissertations érudites, les quatre in-folio de ses deux grands ouvrages, rédigés en latin, *L'Alsace illustrée* (1751-1761) et *L'Alsace diplomatique*, qui ne put être publiée qu'après sa mort, de 1772 à 1775, par les soins de son fidèle disciple André Lamey. Les notes qu'il avait réunies pour son *Alsace littéraire* et son *Alsace sacrée*, léguées avec tous ses papiers et ses livres à la Bibliothèque de sa ville adoptive, ont péri avec elle en 1870. À côté du célèbre professeur de l'Université protestante se place le jeune chanoine strasbourgeois Philippe-André Granddier (1752-1787), le protégé du troisième des cardinaux de Rohan, lui aussi célèbre de bonne heure, historiographe du roi, mais moins heureux que son devancier, car il ne lui fut donné d'achever aucun des grands travaux qu'il avait entrepris et qu'il rédigeait en français, *l'Histoire de l'Église et des princes évêques de Strasbourg* (1777-1778) dont deux volumes seuls ont paru, et *l'Histoire ecclésiastique, militaire, civile et littéraire de la province d'Alsace* (1787) dont le premier volume, le seul qui ait été écrit, s'arrête au règne de Clovis. C'était un esprit aimable et critique, mal noté des âmes pieuses parce qu'il combattit courageusement

les légendes qui avaient cours alors sur les origines du christianisme en Alsace. Il laissait en mourant de nombreux manuscrits inédits que deux travailleurs alsaciens, dévoués à sa mémoire, Joseph Liblin et M. le chanoine Ingold, ont mis au jour, de 1865 à 1900, en une douzaine de volumes. Deux autres écrivains de mérite, pour être moins célèbres, ont droit à une mention sommaire, l'habile et savant facteur d'orgues Jean-André Silbermann (1712-1783), qui publiait en allemand le premier in-folio d'une *Histoire topographique de Strasbourg* (1775) que la mort l'empêcha d'achever, et l'érudite bailli de Wasselonne, Philippe-Xavier Horrer, qui avait entrepris un vaste *Dictionnaire géographique, historique et politique de l'Alsace* ; le premier volume parut en 1787, et le manuscrit tout entier était, dit-on, terminé, mais il se perdit dans la tourmente révolutionnaire ; c'est une perte des plus regrettables, car à en juger par ce que nous en possédons, le *Dictionnaire* aurait été une mine de renseignements précieux sur le passé de l'Alsace.

La plupart des noms connus dans le domaine scientifique se rattachent étroitement, pour la seconde moitié du XVIII^e siècle, à l'histoire de l'Université de Strasbourg qui refleurit, une fois encore, avant de sombrer au temps de la Terreur. Outre Schœpflin on doit y signaler encore Christophe-Guillaume Koch, de Bouxwiller (1737-1813), le célèbre historien des *Révolutions de l'Europe* et professeur de droit public, qui siégea plus tard à la Législative, puis au Tribunat, et Jean Michel Lorenz (1723-1800), auteur d'une *Histoire de France* et d'une *Histoire d'Allemagne*, rédigées en latin mais basées sur l'étude des sources, trop peu appréciées de son vivant, trop vite oubliées après sa mort. Dans une autre sphère, nommons le chimiste Rimbault

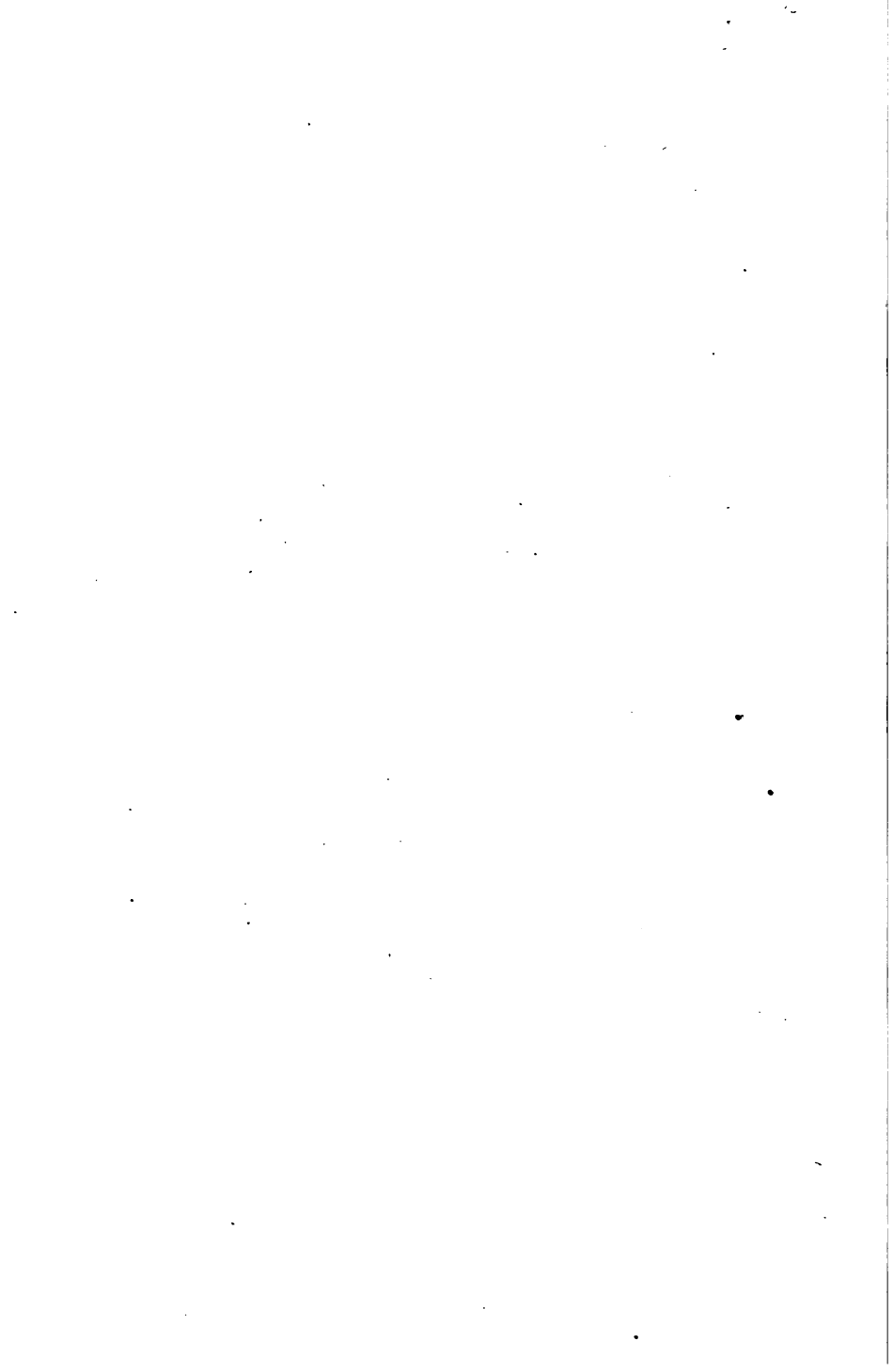
Spielmann (1722-1783), les médecins Jean-Frédéric Lobstein (1736-1784) et Thomas Lauth (1758-1826), le botaniste Jean Hermann (1748-1800), le philologue Jean-George Schertz (1678-1754), qui fut un des premiers à s'occuper de la vieille langue et littérature germaniques, le célèbre helléniste Jean Schweighaeuser, l'éditeur d'Hérodote (1742-1830), l'archéologue Jérémie-Jacques Oberlin (1735-1806), qui fouilla le passé littéraire de l'Alsace au moyen âge et édita les antiquités romaines du pays recueillies par Schœpflin, le théologien Laurent Blessig (1747-1816), le penseur religieux et l'orateur goûté qui prononça l'oraison funèbre du maréchal de Saxe en 1777 et la harangue officielle lors du centenaire de la réunion de Strasbourg à la France (1781), etc. En dehors même de l'Université, les illustrations scientifiques alsaciennes ne faisaient point défaut ; il en est deux au moins qui ont droit à être nommées encore : Richard Brunck, commissaire des guerres à Strasbourg (1729-1803), dont les éditions d'auteurs classiques furent longtemps célèbres ; le baron Frédéric de Dietrich (1748-1793), membre de l'Académie royale des sciences, futur maire de Strasbourg, qui le premier étudia plus en détail les richesses du sous-sol de notre province dans sa *Description des gîtes de minerai dans la Haute et Basse-Alsace*, parue en 1789.

Mais des personnages autrement célèbres que tous ces enfants du pays et dont le nom survit à toutes les révolutions qui suivirent et qu'ils ont en partie provoquées, sont également venus s'arrêter plus ou moins longtemps en Alsace, dans la seconde moitié du siècle, et leur présence y influa sans doute sur le mouvement des esprits. Fuyant la cour de Frédéric II à la suite d'une brouille fa-



Pl. VII.

Cathédrale de Strasbourg : L'Horlogé; La Chaire. (Phot. Revue Alsacienne.)



meuse, Voltaire arrivait à Strasbourg en août 1753, y séjournait quelques semaines, puis se rendait à Colmar, pour y élaborer plus à l'aise ses *Annales de l'Empire*, promises à la duchesse de Gotha; il resta plus d'une année dans cette ville qui ne lui plut pas beaucoup d'abord — il l'appelle dans une de ses lettres, « une ville moitié allemande, moitié française et tout à fait iroquoise » — mais il s'y trouva bien, pour travailler à son aise, au milieu d'un cercle d'admirateurs. Il y resta jusqu'en novembre 1754 et y aurait prolongé sans doute son séjour, si les dévots de l'endroit n'avaient vu de fort mauvais œil le spirituel mécréant. Dans ce milieu très bien pensant, où un avocat général avait jeté lui-même le Dictionnaire de Bayle sur un bûcher public, la présence de Voltaire était un scandale. Il eut beau faire la cour aux Jésuites et recevoir la communion des mains d'un capucin pour prouver son orthodoxie, on obtint par le crédit du P. Krust, aumônier de la Dauphine, que la cour lui envoyât l'ordre de quitter l'Alsace. Mais beaucoup d'Alsaciens, et des gens de haut parage, avaient fait le pèlerinage de la modeste maison de la rue des Juifs qu'il habita treize mois, et l'influence de ses écrits continua d'être sérieuse, après son départ, au moins dans certains milieux.

Jean-Jacques Rousseau, lui aussi, fit, un peu plus tard, le voyage d'Alsace, quand il dut fuir devant les manifestations intolérantes des habitants du pays de Neuchatel et des autorités de Berne. Il arrivait à Strasbourg en novembre 1765 et s'y sentit tout de suite consolé par les marques d'intérêt que lui donnait toute la haute société de cette ville. Dans une de ses lettres d'alors, il s'y déclare « honoré des bontés et de la bienveillance de tout le monde, depuis M. le maréchal (de Contades) jus-

qu'au dernier du peuple... J'y reçois plus d'offres de service que je n'en puis accepter... Après avoir vécu si longtemps parmi des loups enragés, il est doux de se retrouver parmi des hommes ». Il assista, le 10 novembre, à la représentation de son opéra *Le devin de village*, et fut l'objet d'une ovation générale. Les autorités représentant le roi Louis XV, le gouverneur, l'intendant, le préteur royal rivalisent d'amabilité à l'égard de l'auteur qui sapa le plus énergiquement les bases de la monarchie absolue, et Rousseau aurait séjourné volontiers plus longtemps en Alsace, si (comme il l'écrivait le 25 novembre) « les fréquents dîners en ville et la fréquentation des femmes et des gens du monde ne l'avaient trop fatigué ». Il a quitté Strasbourg vers le 10 décembre pour ce voyage d'Écosse qui devait être si fatal à son repos et à sa santé.

Un troisième révolutionnaire d'alors, le comte Vittorio Alfieri, vint abriter, vingt ans plus tard, ses rêves républicains et ses amours avec la comtesse d'Albany, Louise de Stolberg, l'épouse du prétendant Charles-Édouard Stuart, sur la terre d'Alsace. De l'été de 1784 à l'hiver de 1787 ils cachèrent leur bonheur éphémère dans le petit château de Wettolsheim, près de Colmar, et c'est sur le sol d'Alsace que le poète tragique italien composa sa *Myrrha* et son *Brutus*.

XX

L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE D'ALSACE

(1787-1788)

Alors que la France s'agitait déjà fiévreusement, qu'aux luttes entre les parlements et la royauté succédait l'agitation causée par la convocation de la première assemblée des notables, l'Alsace pouvait passer encore pour entièrement tranquille. Séparées du reste du royaume par la langue, conservatrices tenaces de leurs habitudes séculaires, les populations alsaciennes restaient assez contentes de leur sort au commencement du règne de Louis XVI. D'un tempérament plutôt calme, même apathique en apparence (avec de brusques flambées de colère), ce n'est pas elles, en tout cas, qui auraient commencé la révolution politique. La situation si bizarre dans laquelle se trouvaient alors près d'un quart des habitants de la province, comme sujets de princes étrangers, ne pouvait d'ailleurs se maintenir que par la conservation stricte de l'état de choses présent et la tranquillité la plus absolue au dedans comme au dehors. Toute réforme un peu radicale à l'intérieur du pays devait amener inmanquablement un détraquement complet dans la vieille organisation quasi féodale de l'Alsace.

Or, cette réforme, qui devait forcément mettre

l'administration royale aux prises avec les princes possessionnés sur son territoire, le gouvernement l'entreprit le jour où Louis XVI, d'accord avec l'assemblée des notables, promulgua l'Édit du 22 juin 1787. Il y ordonnait l'institution d'assemblées provinciales partout où il n'existait pas d'États provinciaux, réglait l'organisation des assemblées de district formées également des délégués des trois ordres, et des assemblées communales. Ces assemblées devaient, soit par elles-mêmes, soit par des commissaires ou délégués, fixer et répartir l'impôt personnel et foncier, sous le contrôle des agents du roi, et discuter et régler les dépenses incombant à la province et à ses districts. L'Édit autorisait de plus ces assemblées à présenter au souverain leurs vœux sur « toutes les questions pouvant contribuer au bien de la nation », et ouvrait ainsi, d'une façon assez large, la porte aux propositions de réforme. C'était presque, en soi, une première révolution pour l'Alsace qui n'avait jamais eu d'États provinciaux. Le Conseil souverain, enregistrant solennellement l'Édit dès le 12 juillet, lui donnait immédiatement force de loi. Une seconde ordonnance royale du 12 août nommait les vingt-quatre premiers membres de cette assemblée provinciale, en attendant qu'elle fût renouvelée plus tard par les districts : elle comptait six délégués du clergé, six autres de la noblesse et douze du tiers-état, qui auraient plus tard à en choisir un nombre égal. Les membres désignés étaient convoqués à la séance d'ouverture, qui devait avoir lieu le 18 août à l'Hôtel du Directoire de la Noblesse, à Strasbourg.

Le règlement joint à l'édit indiquait en outre dans tous les détails, comment on devait procéder pour la formation des assemblées communales, élues par tous les habitants de chaque localité payant au

moins dix livres d'impôt foncier ou personnel ; elles compteraient trois, six ou neuf élus, selon le nombre des habitants, et tout citoyen, âgé d'au moins vingt-cinq ans et payant trente livres d'imposition, pouvait y être délégué ; le représentant du seigneur et le curé y siégeaient de droit. Un syndic, élu lui aussi, défendait les droits des électeurs. Il n'y aurait donc plus désormais de *bourgeoisies* fermées, dont nombre de simples *habitants* étaient exclus et, vis-à-vis du Magistrat oligarchique ou du prévôt seigneurial, le syndic pouvait se dresser comme un tribun du peuple ; c'était assurément la lutte partout, mais aussi l'inauguration d'un règne de liberté.

Il reste à signaler une conséquence infiniment plus grave de la création des assemblées de district. Ces districts, il faut bien les créer cohérents et compacts ; on prend donc les bailliages, on en réunit huit, neuf ou dix, pour en former un district, mais on y englobe pêle-mêle les territoires princiers enclavés, les anciennes villes de la Décapole, les nouvelles villes royales, et l'on a ainsi de grandes divisions homogènes, Landau, Haguenau, Schlestadt, dans la Basse-Alsace ; Colmar, Huningue et Belfort, dans la Haute-Alsace. Chaque assemblée de district devait se composer également de six membres du clergé, de six nobles et de douze roturiers, dont une moitié nommée par le roi et l'autre par l'Assemblée provinciale. Dans les deux cas, assemblée provinciale et assemblées de district, on voterait par tête et non par ordre.

Le 18 août, les séances de ces nouveaux États d'Alsace furent ouvertes à Strasbourg sous la présidence du baron de Flachslanden, « turcopolier » de l'Ordre de Malte, l'un des députés du clergé. L'assemblée présentait un caractère absolument aristocratique :

parmi les représentants de l'Église siégeaient le suffragant du cardinal de Rohan, l'évêque *in partibus* de Dora, le prince-abbé de Murbach, les abbés mitrés de Marmontier et de Neubourg; parmi les seigneurs, le prince Victor de Broglie, les comtes de Waldner et de Montjoie, le lieutenant général baron de Falckenhayn. Le tiers-état lui-même comptait parmi ses représentants des membres de la noblesse, M. de Turckheim, ammeistre de Strasbourg, M. de Cointoux, préteur royal de Haguenau, M. de Darstein, préteur royal de Schlestadt, et le bailli de Hell. La grande majorité d'entre eux étaient ou membres d'un Magistrat ou jurisconsultes, et deux négociants de Strasbourg, très riches tous deux, représentaient seuls, à vrai dire, les classes bourgeoises. Quoique la noblesse luthérienne encore fût plus nombreuse que la noblesse catholique, il y avait dans l'assemblée dix-neuf catholiques et cinq protestants seulement.

Le président ouvrit les débats par le panégyrique obligatoire de Louis XVI, le « père bienfaisant de ses peuples » qui voulait bien, pour assurer son bonheur, « confier à la nation l'administration des charges publiques ». Cette tâche était immense, mais non pas effrayante, puisque l'on avait auprès du roi « un interprète vertueux et éclairé, qui a été porté à la place qu'il occupe par le vœu de la nation ». Il s'agissait de Loménie de Brienne, le trop fameux archevêque de Toulouse et premier ministre! M. de Flachslanden engageait d'ailleurs ses collègues à la prudence. « Une marche lente et réfléchie est, dans les commencements, celle qui me paraît nous convenir. » Le vieil intendant de la province, qui avait quarante ans de services administratifs, ne craignit pas de parler, dans son discours, des « révolutions qu'amènent et nécessitent le progrès des

lumières et le changement des opinions » et déclara que « l'autorité est déplacée partout où elle n'est pas nécessaire ». Deux jours plus tard, on procédait à l'élection des nouveaux membres, sans que la physiologie de l'assemblée en fût notablement changée ; sur les quarante-six députés qui siégèrent en définitive, la grande majorité était alsacienne avec une quinzaine de Français de l'intérieur. Le 22, une commission spéciale désignait les membres complémentaires des assemblées des districts ; le 23, on nommait les deux syndics de l'assemblée, MM. de Schauenbourg et de Hell, ainsi que la Commission intermédiaire qui « devrait préparer tous les objets qu'elle croirait utiles » afin d'orienter l'assemblée sur les matières à traiter, et de lui permettre « d'opérer avec célérité ». Elle devait aussi recueillir dans les bureaux de l'Intendance les documents nécessaires pour vaquer l'année prochaine à la répartition de l'impôt. Cela fait, on se séparait, ayant pris rendez-vous pour le 10 novembre.

La commission intermédiaire ne perdit pas de temps ; elle fit rédiger des mémoires substantiels sur différents objets qui lui semblaient devoir attirer l'attention, par une série de jurisconsultes distingués, dont M^e Félix Chauffour, syndic de la ville de Colmar, et ses dossiers étaient prêts quand, à la date fixée, l'Assemblée se réunit de nouveau à l'Hôtel de la place Saint-Etienne à Strasbourg. M. de la Galaizière accueillit les députés par une harangue des plus fleuries, où l'on remarquait surtout la proposition, qui ne pouvait qu'être très agréable, de demander au roi une diminution des impôts de la province ; fertile sans doute, disait-il, elle est pourtant petite, des princes étrangers en possèdent la majeure partie et en consomment aussi les revenus à l'étranger. « S'il n'est pas possible de les diminuer

d'autant que vous le désireriez, on peut les partager autrement. » Cette attaque à peine dissimulée contre les États de l'Empire possessionnés en Alsace, est caractéristique et elle s'explique fort bien par les sentiments peu équivoques de la presque unanimité des membres de l'assemblée, grands seigneurs ou jurisconsultes, à l'égard de ces princes allemands, qui n'avaient aucun représentant parmi eux, puisque le seul qui avait été désigné par le gouvernement, le baron de Wessenberg, grand prévôt du chapitre épiscopal de Spire, ne vint jamais prendre séance, sur l'ordre sans doute de son maître, le prince-évêque Auguste de Limbourg-Styrum.

L'assemblée se forma en quatre bureaux : impositions, travaux publics, finances et bien public, et l'on se mit très sérieusement à l'ouvrage. Dès le 13 novembre, le syndic de la Noblesse immédiate, François-Joseph Schwendt, administrateur émérite, donnait lecture d'un long rapport sur les impôts en Alsace qui fut très applaudi, comme « ayant apporté la lumière dans une administration enveloppée jusqu'ici de ténèbres ». Il proposait une répartition différente de ces impôts dont le total s'élevait, selon lui, à 4.460.807 livres, 6 sols, un denier, pour l'année courante ; il montrait une honorable indépendance d'esprit, en faisant assez énergiquement la guerre devant une assemblée de privilégiés, aux trop nombreuses exemptions privilégiées ; il rappelait que la noblesse et le clergé ne payaient pas certains impôts, et que les princes étrangers, les bailliages contestés, les terres de Spire en étaient exemptés soit entièrement, soit en partie. D'autres rapports furent présentés sur les travaux publics à exécuter dans la province, et là aussi nous constatons qu'on propose la suppression des droits de péage et de pontage levés dans le pays par les

princes possessionnés en Alsace. Dans la discussion sur les municipalités, on peut noter les premiers symptômes d'un refroidissement à l'égard des réformes libérales. Le rapporteur, M. de Cointoux, déclare que « si l'on écoutait le peuple », il n'y aurait nulle part de municipalités véritables et qu'il faut regarder comme telles les organisations judiciaires, mais il n'y eut pas de décision définitive arrêtée. Le 10 décembre, la clôture de la session était prononcée : « L'estime et l'amour de nos concitoyens nous attendent, déclara le président, nos noms passeront à la plus lointaine postérité, et le bonheur dont elle jouira un jour sera notre œuvre. » M. de la Galaizière fut moins affirmatif et moins lyrique : « Vous avez réuni des faits, dit-il aux députés, mais les résultats qu'on doit en tirer, c'est une réflexion approfondie qui seule peut vous le faire trouver. »

L'assemblée provinciale ne devait plus se réunir. Quand la date fixée pour une session nouvelle fut arrivée en novembre 1788, les États Généraux étaient déjà prévus, il y avait trop de besogne préparatoire à faire, et on se dispensa de convoquer l'assemblée. Mais la commission intermédiaire déploya durant l'année 1788 une activité très grande ; elle demandait aux citoyens des mémoires sur le commerce et le reculement des barrières ; elle organisa les élections pour les États Généraux, etc. On n'a publié le compte rendu de ses travaux que jusqu'à la date du 15 février 1789, mais de fait elle a continué de délibérer et même d'écrire jusqu'en juin 1790 ; seulement l'intérêt s'est déjà détourné d'elle, et tout le monde regarde vers Versailles, puis vers Paris.

Quelque courte qu'ait été l'existence de l'assemblée provinciale, elle mérite qu'on s'arrête un moment sur son rôle dans toute l'histoire d'Alsace.

Elle n'a pas seulement révélé au public des hommes de mérite, qui tinrent bientôt une place honorable à la Constituante et la Législative ; c'est elle encore qui, faisant abstraction, pour ainsi dire, de toute autre autorité légale dans la province que celle du roi et la sienne propre, et traitant les droits des princes étrangers et des seigneurs territoriaux comme s'ils n'existaient pas, a amorcé de sa propre autorité — non peut-être sans la connivence secrète du gouvernement — la question si grave sur laquelle devait éclater, quatre ans plus tard, la guerre entre la France nouvelle et le Saint Empire. N'oublions pas non plus qu'elle a contribué, pour sa part, à faire l'éducation politique du pays : le public s'était vivement intéressé à ses procès-verbaux et rapports, qui furent publiés non seulement en français, mais dans une traduction allemande. Il s'agissait là, non de grands débats théoriques, mais de questions pratiques que tout le monde pouvait comprendre et juger, excellente préparation aux discussions plus agitées qu'un avenir prochain allait mettre à l'ordre du jour.

XXI

LA RÉVOLUTION EN ALSACE

(Janvier-Août 1789)

Un arrêté du Conseil d'État avait fixé l'ouverture des États Généraux au 1^{er} mai 1789. Le 27 décembre paraissait l'arrêté fixant le nombre des députés, les conditions électorales et annonçant le doublement du tiers, sans toucher pourtant à la question décisive du vote par ordre ou par tête. On peut dire que la France entrait dans l'année 1789 comme dans l'inconnu.

Ces nouvelles surprenantes arrivèrent en Alsace, coup sur coup, au moment où les Commissions intermédiaires provinciale et des districts travaillaient avec zèle à la répartition des impôts et à l'installation des municipalités nouvelles. Sur ce dernier point, les plus violents conflits avaient éclaté entre l'oligarchie patricienne des Magistrats perpétuels des villes, qui refusait de quitter le pouvoir, et la petite bourgeoisie lasse d'être écartée des fonctions municipales. Une brochure anonyme, *Observations d'un patriote*, avait attaqué vivement ces petits tyrans locaux qui, se recrutant illégalement eux-mêmes, osaient contester les droits de leurs concitoyens. Exaspérés, les délégués de la Décapole

portèrent plainte au Conseil souverain d'Alsace, et celui-ci arrêta que la brochure serait brûlée par la main du bourreau (décembre 1788), protestation vaine d'un passé condamné sans retour.

Quelques mois auparavant déjà, Mirabeau avait formulé dans une lettre à son correspondant de Strasbourg, l'imprimeur Levraut, en termes presque prophétiques, le programme de l'avenir : « Il n'est pas possible, écrivait-il le 16 août, de douter que les États Généraux auront lieu ; qui payerait, le 1^{er} mai, je vous le demande?... Que feront-ils ? Certes beaucoup de sottises, mais qu'importe ? Les nations ont, comme les enfants, leurs tranchées, leurs maux de dents, leurs vagissements ; elles se forment de même... Les premiers États Généraux seront tumultueux, ils iront trop loin peut-être, les seconds assureront leur marche ; les troisièmes achèveront la constitution. Ne nous défendons pas du besoin d'en créer une tout entière... que tout soit juste aujourd'hui et tout sera légal demain. »

Si la tâche d'organiser la représentation nationale était compliquée dans toutes les provinces, la plupart avaient cependant des précédents à invoquer ; rien de pareil n'existait en Alsace, puisqu'elle envoyait pour la première fois des députés aux États Généraux de la monarchie française. S'inspirant des conseils d'un Colmarien, Chrétien-Frédéric Pfeffel, attaché aux Affaires étrangères, le gouvernement se décida finalement à prendre pour base électorale les six districts créés par l'Assemblée provinciale ; accouplés, ils formeraient trois grands bailliages analogues à ceux du reste du royaume ; chacun nommerait des députés du clergé, de la noblesse et du tiers ; on accorderait, en outre, une députation spéciale à Strasbourg et à la Décapole.

Pendant que ces graves questions se discutaient

soit au Ministère à Versailles, soit à l'Hôtel de l'Intendance à Strasbourg, l'Alsace passait par un hiver terrible, le plus froid de tout le siècle; quand vint la débacle, les glaces rompirent en partie le pont du Rhin, l'approvisionnement fut arrêté par suite, la famine se fit sentir, et comme les vignes et les arbres fruitiers avaient tous péri, il n'y avait pas de récolte à espérer dans le vignoble. C'est donc au milieu de préoccupations matérielles très vives que furent publiées les lettres royales du 24 janvier 1789 qui convoquaient les électeurs. Mais le règlement spécial qui devait guider leurs opérations ne fut signé que le 7 février suivant. Le nombre des députés d'Alsace était fixé à 24, chiffre bien faible pour les 600.000 âmes de la province, quand on en accordait 1.200 pour vingt et un millions de Français. Belfort-Huningue devait nommer deux représentants de la noblesse et deux du clergé, trois du tiers-état; Colmar-Schlestadt, de même; Wissembourg-Haguenau, deux nobles, deux membres du clergé, deux aussi du tiers; Strasbourg, deux représentants du tiers, et les villes royales également. La députation se composerait ainsi de six nobles, six ecclésiastiques et douze députés du tiers-état.

Ce n'était pas une tâche facile de faire comprendre aux électeurs novices, surtout aux ruraux, ce règlement; cependant, grâce à la Commission intermédiaire, qui fit rédiger un petit manuel électoral assez bien conçu, la confusion ne fut pas trop grande. Elle demandait aux citoyens appelés à formuler leurs doléances et à voter, de se distinguer par leur sagesse et leur modération. Pensant sans doute que les prévôts des villages ne seraient pas très bien disposés en faveur du nouveau régime, c'est aux curés que l'on adressa ces instructions;

« personne n'étant plus à même d'éclairer les citoyens qu'un pasteur en qui ils mettent avec justice toute leur confiance ». Il restait néanmoins bien des points obscurs à élucider, et ce n'est que le 2 mars que le maréchal de Stainville, en sa qualité de grand-bailli de la préfecture de Haguenau, put inviter les délégués des villes (qui devaient être élus par tous les habitants indistinctement) à se réunir à Schlestadt, le 26 de ce mois ; dans presque toutes ces villes, les partisans de l'opposition aux anciens Magistrats l'emportèrent au scrutin pour la nomination des électeurs du second degré. A Strasbourg, le même fait se reproduisit quand le Magistrat invita, le 10 mars, ses administrés à désigner leurs mandataires ; c'est à peine si, sur une quarantaine de membres des Collèges perpétuels, six furent élus, et les gouvernants furent douloureusement affectés de ce qu'ils appelaient un « premier mouvement de méfiance et d'insurrection ».

Partout, la rédaction des cahiers de doléances prit un temps assez considérable, quoique au fond il y eût peu de désaccords graves ; tous ces cahiers sont évidemment inspirés par le programme modéré de la Commission intermédiaire. En Basse-Alsace, la masse des électeurs se montra même plutôt conservatrice. Dans l'assemblée électorale de Haguenau, les suffrages du clergé se portèrent sur le cardinal de Rohan, puis, à son refus, sur l'abbé Louis, et sur le vicaire-général d'Eymar, prévôt du chapitre de Neuwiller ; la noblesse choisit les barons de Rathsamhausen et d'Andlau, et les représentants du tiers eux-mêmes furent pris dans l'aristocratie locale. Ce furent le grand-bailli de Flachlanden et M. de Hell, le président et l'un des secrétaires de l'Assemblée provinciale. Le cahier général, dont la discussion ne fut terminée

que le 4 mai, réclamait l'égalité devant l'impôt, la publicité donnée aux dépenses publiques, l'abolition des fermes, de la milice, de la vénalité des charges, et la confirmation de tous les privilèges de la province.

A Colmar, l'assemblée des districts de Colmar-Schlestadt s'ouvrit également le 26 mars. Dès l'ouverture des séances, la noblesse décida que chacun, à proportion de ses facultés, prendrait part aux charges de l'État, telles que les déterminerait l'assemblée future des États, et le clergé s'associa « par acclamation et à l'unanimité la plus patriotique » à cette décision, renonçant, lui aussi, « à toute exemption et privilège pécuniaire ». Le 1^{er} avril, les élections commençaient; dans l'assemblée du clergé, ce fut un simple curé, Marin Pinelle, qui passa le premier, et c'est au troisième tour seulement que le prince-abbé de Murbach, un baron d'Andlau, l'emporta sur un second curé. La noblesse choisit le prince Victor de Broglie, grand propriétaire en Alsace, et le baron de Wurmser; celui-ci étant décédé presque aussitôt, fut remplacé par un autre baron de Flachslanden, lieutenant général au service du roi. Les députés du tiers furent Hermann, procureur-général au Conseil souverain, Reubell, avocat au même conseil, et Kaufmann, bailli de Matzenheim. Les cahiers de la noblesse et du clergé étaient rédigés dans un esprit assez conservateur; ils défendaient aux députés de consentir à la délibération par tête et non par ordre; le clergé se livrait à de violentes attaques contre les Juifs et demandait, pour empêcher « leur étonnante pullulation », de ne permettre le mariage qu'à l'aîné de chaque famille; il exigeait aussi que les protestants fussent « empêchés d'aspirer aux charges distinguées... qui doivent être réservées à ceux-là seu-

lement qui professent la religion du prince ».

L'assemblée de Belfort-Huningue fut celle qui montra les dispositions les plus libérales; le cahier du tiers en particulier, arrêté le 4 avril en soixante-quinze articles, se distingue des autres par certaines déclarations catégoriques; si les États Généraux n'acceptent pas le vote par tête, ses représentants devront protester et quitter l'assemblée. Le clergé réclamait un évêché pour la Haute-Alsace, ne voulant plus être sous l'obédience spirituelle d'un prince étranger, l'évêque de Bâle. Ses deux élus furent Gobel, évêque *in partibus* de Lydda, représentant en France dudit évêque, et le curé Rossé; la noblesse délégua le comte de Montjoie et les barons de Landenberg et de Schauenbourg; le tiers : Pflieger, « cultivateur » à Altkirch, Guittard, ancien major d'infanterie, et le médecin Lavie. Les élections pour la Décapole furent, comme on pouvait s'y attendre, entièrement hostiles à l'ancien état de choses; deux candidats obscurs — et qui le restèrent — Bernard, receveur du chapitre de Spire à Wissembourg, et Meyer, docteur en médecine à Kaysersberg, furent choisis.

À Strasbourg, les élections n'eurent lieu que le 8 avril. Au premier tour, l'ammeistre Jean de Turckheim, d'une intégrité reconnue par tous, plutôt favorable pourtant à l'ancien régime, fut élu par 95 voix sur 126 votants. Il était protestant et il y avait à peu près unanimité dans le corps électoral pour nommer comme second député un catholique. Seulement, deux candidats se trouvaient en présence : l'un, Joseph Schwendt, syndic de la Noblesse immédiate, plus libéral d'opinions, et l'autre, Mayno, riche négociant, plus conservateur et plus franchement confessionnel. Au second tour, ce dernier eut d'abord plus de voix que Schwendt et ce n'est qu'au

troisième tour, après le désistement d'autres concurrents, que le syndic Schwendt fut nommé par 87 suffrages. Au fond, les deux élus étaient des conservateurs-libéraux, l'un plus intransigeant dans son attachement au passé, l'autre plus souple dans son opportunisme et comprenant mieux les exigences d'une situation toute nouvelle. Les élections achevées, les électeurs ne regardèrent pas leur tâche comme terminée; ils constituèrent un comité qui se mit à dénoncer avec une ardeur croissante les abus dans le gouvernement de la ville libre, et prépara de la sorte les événements locaux prochains. En somme, les élections alsaciennes avaient été plutôt conservatrices et le nom de quelques-uns des élus, radicaux futurs, comme Gobel ou Reubell, Pflieger ou Lavie, ne doit pas induire en erreur. Beaucoup de députés de la province quittèrent la Constituante soit après octobre 1789 déjà, soit au cours des deux années suivantes. La plupart d'ailleurs ne parurent jamais à la tribune, et trois seulement jouèrent un certain rôle : l'abbé d'Eymar, l'un des orateurs les plus diserts de la droite, le prince Victor de Broglie, représentant du parti constitutionnel libéral, Reubell enfin qui, dès le début, fit entendre à la tribune une note plus radicale.

Quand nos députés d'Alsace arrivèrent à Versailles, ils se sentirent d'abord un peu dépaysés au milieu d'un monde si différent de leur sphère habituelle. On peut suivre leurs impressions dans les correspondances que les représentants de Strasbourg adressaient à leurs commettants; ils y décrivent ces premières réunions tumultueuses « où l'on voit beaucoup de gens éloquents pressés de se faire entendre »; ils y racontent ces essais de conciliation « qu'on désire plus qu'on n'ose l'espérer »; ils nous font

assister à la séance royale du 23 juin, où les communes écouteront le monarque « dans un morne silence », puis « laisseront filer » les ordres privilégiés et déclareront, à l'unanimité, persister dans leurs résolutions précédentes. « Nous vous mandons, écrivent-ils le soir même, la suite de ces délibérations qui pourraient conduire à la dissolution des États Généraux et à ces calamités qui affligent tout patriote et glacent les courages. » On sait que Louis XVI capitula devant l'énergie du tiers et que, dès le 27 juin, il ordonnait aux ordres privilégiés de se rallier à l'Assemblée nationale. « Notre temple, mandaient Schwendt et Turckheim, le soir de ce jour mémorable, est devenu le sanctuaire de la Concorde, grâce à la persévérance franche et noble des communes, et la félicité publique en sera le fruit et la récompense. » Ils invitaient les Strasbourgeois à exprimer à l'Assemblée « des sentiments d'enthousiasme et de reconnaissance » et, dès le 7 juillet, ils déposaient une adresse des « citoyens de Strasbourg » déclarant « qu'ils partagent aux extrémités de l'Empire l'allégresse générale sur la réunion des représentants de la nation française de toutes classes... en un seul faisceau qui réunit force et lumières ».

Cette allégresse fut bientôt troublée par le brusque renvoi de Necker, suivi de la prise de la Bastille. On peut juger de l'agitation des esprits par ce passage d'une lettre de M. de Hell, très conservateur pourtant de nature : « Victoire! victoire! » écrivait-il, le 17 juillet, au syndic de Saverne, « la fermeté, le courage inébranlable des communes ont triomphé du despotisme et du pouvoir arbitraire. Toutes ces troupes qui devaient nous épouvanter... sont disparues. L'Assemblée va se livrer entièrement aux travaux qui nous rendront heureux! Com-

muniquez cette grande nouvelle à tous vos environs, faites retentir vos temples d'actions de grâce!... » Et les sujets, jadis si dociles, de quatre générations de Rohan répondaient en effet, le 28 juillet, par des félicitations lyriques aux « généreux patriotes » qui vont « établir les droits de l'homme et du citoyen » et « fonder sur une base inébranlable le bonheur et la prospérité d'un grand Empire ».

Pendant que le conflit épique entre l'Ancien Régime et les aspirations nouvelles de la nation se déroulait ainsi à Paris et Versailles, la même lutte continuait dans notre province entre les partisans de l'état de choses d'autrefois et les tenants de réformes plus ou moins radicales. Dans les villes, les électeurs, sans aucune autorité légale mais soutenus par l'opinion publique, harcelaient de leurs plaintes les Magistrats qui ne savaient plus que décider. A Strasbourg, on réclamait depuis longtemps la nomination d'un commissaire du Roi, qui remplacerait le préteur royal, M. de Gérard, toujours absent et malade. Le 28 juin, le baron Frédéric de Dietrich, membre de l'Académie royale des sciences, était désigné comme tel et installé dans ses fonctions le 6 juillet. C'était un homme dans la force de l'âge, intelligent et habile, assez novateur pour le fond, mais modéré dans les formes, issu d'une vieille famille patricienne populaire encore à Strasbourg, affiné lui-même par la fréquentation de la haute société parisienne dans laquelle il avait longtemps vécu, ambitieux sans doute, mais sincèrement constitutionnel et bon patriote. Dietrich avait déjà fixé la reprise des négociations entre les électeurs et le Magistrat au 20 juillet, quand le 18 arrivait à Strasbourg la nouvelle du renvoi de Necker. Il y eut bien quelques cris de protestation dans les rues; mais le bruit du rappel du ministre s'étant

presque immédiatement répandu, une illumination spontanée se produisit et le calme se rétablit. Malheureusement, le 19 étant un dimanche, on but beaucoup pour fêter la réconciliation du roi et de son peuple, puis des discours violents furent prononcés et des bandes saccagèrent de fond en comble la maison de l'ammeistre Lemp, particulièrement détesté. Le commandant de place, M. de Klinglin, se contenta d'engager paternellement les émeutiers à n'y pas mettre le feu. Le 20, les manifestations recommencèrent de plus belle devant l'Hôtel de Ville, dont les vitres furent cassées, sans que le nouveau gouverneur de la province, Rochambeau, ni Dietrich, ni Klinglin, fissent aucun effort sérieux pour disperser la foule.

Le Magistrat, abandonné à ses propres efforts, capitule entre les mains du Comité des électeurs siégeant au *Miroir*; il concède tout ce qu'on lui demandait et la tranquillité publique allait renaitre quand le bruit se répandit, dans la matinée du 21, que les Conseils retiraient leurs promesses solennelles. Des billets portant ces mots : « Citoyens, attaquez ! » circulent dans la foule; sous les yeux des soldats, qui assistent impassibles à l'assaut, les portes de l'Hôtel de Ville sont enfoncées à coups de hache, une cohue s'y précipite; les uns courent aux caves officielles regorgeant de vin (plusieurs y furent retrouvés plus tard, noyés parmi les tonneaux défoncés); les autres escaladent les étages supérieurs, envahissent les salles des séances, les bureaux, éventrent les caisses publiques, jettent par les fenêtres meubles, tableaux, dossiers d'archives; on arrache jusqu'aux tuiles du toit. Ce n'est que lorsque les pillards, ayant pénétré dans la Chambre des Contrats, s'apprétaient à détruire aussi les dépôts des notaires, que le colonel de Royal-Alsace

parvint à faire évacuer les bâtiments saccagés. Mais les désordres continuent : les émeutiers démolissent la maison de l'avocat général Mogg, dont ils jettent la bibliothèque à la rivière. Ce fut assez tard seulement dans la soirée que les bourgeois effrayés obtinrent de Rochambeau quelques centaines de hallebardes et un millier de sabres, pour constituer une espèce de garde urbaine provisoire. Celle-ci arrêta environ deux cents voleurs et pillards, mais un seul paya pour tous : un compagnon charpentier de Mayence, dans la poche duquel on trouva soixante louis, et qui fut pendu le 23 juillet. Deux autres, condamnés également, mais Strasbourgeois de naissance, furent graciés par le roi.

Pendant que cela se passait à Strasbourg même, les bailliages ruraux de la ville se soulevaient également contre l'autorité du Magistrat et réclamaient leur part des biens communaux. Il en fut de même un peu partout ; à Obernai, les habitants se ruèrent sur les forêts, tuèrent tout le gibier, assommèrent presque leur bourgmestre ; à Saverne, les paysans envahirent la ville, et s'y heurtèrent aux gens du cardinal de Rohan dans un conflit assez meurtrier. Dans les campagnes, le mouvement s'accrut jusqu'à devenir une jacquerie ; les abbayes de Saint-Jean-des-Choux, près de Saverne, et de Neubourg, près de Haguenau, sont pillées. La Haute-Alsace revoit les scènes de la guerre des Rustauds (1525). On a fait croire aux paysans que le roi permet qu'on dépouille les privilégiés. Conduits par les nombreux braconniers et contrebandiers de la région, ils s'attaquent surtout aux chartriers des moines et des seigneurs pour se libérer ainsi d'un seul coup de toutes leurs redevances. Ce fut une vraie guerre sociale ; les abbayes de Munster, de Masevaux sont assiégées ou menacées, celles de Lautenbach et

de Marbach abandonnées par les religieux, les châteaux de Hirsingen, Carspach, Hirtzbach, Ollwiller envahis ou pillés. A Ferrette, la demeure du sub-dé-légué Gérard est mise à sac et incendiée (22 juillet). Dans la vallée de Saint-Amarin, un attroupement de près de quatre mille hommes se forme, pille la maison du bailli, puis oblige un fabricant de Wes-serling, le futur conventionnel Johannot, à se mettre à sa tête pour marcher sur Guebwiller, la capitale du prince-abbé de Murbach. La ville est prise, le château pillé et démoli, les maisons des chanoines saccagées. Le général de Vietinghoff, envoyé en toute hâte pour réprimer l'insurrection, fait campagne, du 27 au 31 juillet, contre les révoltés, en arrête un assez grand nombre dont plusieurs sont pendus, d'autres condamnés aux galères. Les Juifs eurent plus à souffrir encore que les nobles et le clergé. La haine séculaire du paysan alsacien contre les trafiquants israélites se donna libre carrière. Un homme apparut, tout brodé d'or, avec un cordon bleu; se faisant passer pour le comte d'Artois, il mena les bandes rurales au pillage des maisons juives dans les villages du Sundgau. Beaucoup furent démolies, tous les titres de créances brûlés et les malheureux habitants maltraités; il en arriva des centaines à Bâle, affamés et dépouillés de tout. Les troupes n'intervinrent que bien tard, et si l'impos-teur fut finalement arrêté et expédié au bagne, la fermentation des esprits ne diminua guère en Alsace, car la nouvelle de la fameuse nuit du 4 août y parvenait quelques jours après.

XXII

LA RÉVOLUTION EN ALSACE (suite)

(Août 1789 — Février 1790)

L'attitude des députés d'Alsace pendant la nuit du 4 août fut loin d'être identique. Ceux de Strasbourg formulèrent le regret de ne pouvoir offrir à la nation aucun sacrifice de la part de leurs commettants, liés qu'ils étaient par un mandat impératif; d'autres représentants se prononcèrent dans le sens de la majorité, « l'Alsace seule ne pouvant garder le silence ». M. de Turckheim, plus effrayé que séduit, écrivait le lendemain, que « l'ivresse s'accrut à tel point, au milieu des applaudissements publics, que ceux qui avaient pu conserver la froideur de la raison dans cette séance unique, crurent écouter un beau rêve enfanté par l'amour d'un bien purement possible, dont l'illusion allait être détruite le lendemain par le flambeau de la réflexion ». Reubell au contraire s'associa, le 5 août, aux votes de la veille, s'écriant à la tribune : « Au moment où chaque province sacrifie ses privilèges, il y a peu de mérite pour nous à le faire, car cela signifie que nous nous unissons plus étroitement aux Français et ce nom est le plus beau qu'on puisse porter. »

Des réunions de citoyens eurent lieu en différentes villes de la province pour délier les députés

de leurs engagements impératifs et les pousser à accepter « tout ce que la pluralité de l'Assemblée nationale arrêterait en faveur de la nation ». A Strasbourg, l'ancien Magistrat, las de lutter contre le courant populaire, se suspendait lui-même le 11 août; quatre jours plus tard, trois cents échevins, nouvellement élus, choisirent à leur tour un Magistrat « régénéré » de trente membres, qui devait diriger les affaires en attendant que l'Assemblée nationale eût fixé le régime futur des municipalités. Beaucoup croyaient encore à ce moment que cette réorganisation générale ne se ferait pas, « tout ce qui concerne nos affaires intérieures étant absolument indifférent à la Nation », comme le proclamait un des nouveaux élus. La même illusion se retrouve dans l'adresse à la Constituante qui devait être remise par les députés de la ville à Versailles. Mais d'autres députés du tiers réclamaient instamment là-bas « l'amalgame parfait avec les autres provinces », et Reubell en particulier demandait qu'on y promulguât sur-le-champ les décrets du 4 août, « sans quoi, disait-il, il y a lieu de craindre que l'Alsace soit en feu ».

On sait que les impatients l'emportèrent et que les célèbres décrets reçurent la sanction royale, le 19 septembre. De la sorte, quand la *Déclaration de la ville de Strasbourg*, mise enfin au net le 4 octobre, parvint à Paris, elle était déjà dépassée par les événements, et les réserves formelles qu'y exprimait la ville libre, malgré qu'elle « renonçât avec empressement à tous ceux de ses droits dont elle croyait le sacrifice utile à l'État », devaient produire un effet plutôt défavorable. Après les journées du 5-6 octobre surtout, qui mettaient le souverain nominal et l'Assemblée souveraine elle-même à la merci de la population parisienne, il n'y avait plus

aucune chance d'échapper au « système d'uniformité », et l'on comprend que la simple analyse de la *Déclaration* strasbourgeoise ait « donné lieu, d'après Schwendt, à un peu de murmure ».

M. de Turckheim quittait Paris peu après et, de retour à Strasbourg, essayait de convaincre ses concitoyens qu'on faisait fausse route, en publiant son *Rapport sur la situation de l'Assemblée nationale* (23 novembre), dans lequel il prenait congé de ses électeurs en honnête homme, mais en aristocrate et en pessimiste convaincu. « Les principes ayant changé, leur disait-il, je n'ai pas cru devoir changer avec eux. » Schwendt, d'esprit plus libre et plus souple, prêchait la soumission à ces principes nouveaux, et le commissaire royal, Dietrich, poussait de son côté les trois cents échevins à l'abandon volontaire de ce qui restait de leur antique constitution. Le 2 décembre 1789, il répétait ses exhortations d'une façon plus pressante en disant « qu'il ne ferait pas à ses auditeurs l'injure de leur supposer seulement l'idée de ne vouloir recevoir que par force l'empire de la liberté, après qu'ils avaient tout fait pour briser leurs chaînes ». Son attitude habile calme les esprits ; l'enthousiasme sincère des uns l'emporte bientôt sur la résignation des autres, et il n'y eut finalement d'hostilité persistante contre le nouvel état des choses qu'au sein d'un groupe assez peu nombreux. Ailleurs, l'attitude plus récalcitrante des détenteurs de l'autorité amena des troubles sérieux ; à Bischwiller, on réclama le partage des biens communaux et l'on dévasta les forêts voisines. A Haguenau, les révolutionnaires imposèrent d'abord, après de chaudes luttes, une municipalité nouvelle, puis leur chef Redé fut lui-même mis en prison, pour avoir troublé la paix publique. A Schlestadt, les *Puants* (radicaux) et les *Jaunes* (réac-

tionnaires) se combattaient avec un acharnement pareil ; les premiers l'ayant emporté aux élections municipales, le Magistrat fit casser les élections par le Conseil souverain, sans réussir pourtant à forcer les élus à la retraite. A Colmar aussi, la « régénération » de l'ancien Magistrat, opérée en août, ne suffit pas à ramener la paix. La formation des gardes nationales locales, partout mise en train, garantissait bien l'ordre matériel, mais créait parfois un danger de plus en mettant des armés aux mains de citoyens d'opinions contradictoires.

Une question qui vint apporter quelque diversion à ces dissensions politiques, tout en soulevant des controverses d'intérêt matériel, ce fut celle des nouvelles divisions territoriales. L'Alsace formant depuis la domination romaine deux grandes divisions, la méridionale et la septentrionale, nettement limitée d'ailleurs à l'est par le Rhin, à l'ouest par les Vosges, ne pouvait guère se partager qu'en deux départements : le Haut-Rhin remplaçant la Haute-Alsace et le Sundgau, englobant en sus quelques parcelles lorraines, — et le Bas-Rhin, prenant la place de la Basse-Alsace, sauf à en élargir un peu les frontières plus tard. Colmar et Strasbourg étaient tout aussi nettement indiqués comme chefs-lieux, tant pour leur importance actuelle que pour des raisons historiques. Il n'y avait donc pas lieu à de longs débats. Dès la fin de décembre on s'était également entendu sur le nombre des districts ; le Bas-Rhin en compterait quatre : Strasbourg, Benfeld, Haguenau, Wissembourg ; le Haut-Rhin, trois seulement : Colmar, Altkirch et Belfort ; mais leur étendue n'était pas encore déterminée, ni le nombre des cantons de chaque district. Le secrétaire de l'Assemblée provinciale, Mathieu, avait proposé un lotissement de territoires beaucoup plus radical, en annexant en-

core à l'Alsace le pays de Porentruy, le comté de Montbéliard, la république de Mulhouse, la principauté de Salm et les bailliages contestés du duché de Deux-Ponts, sauf à soumettre cette réunion au vœu des habitants. « Il faut aujourd'hui, écrivait-il au début de 1790, cesser d'être Français ou cesser de l'être à demi. » Les décrets du 15 janvier achevèrent, à ce point de vue, l'unification du sol national ; de toutes les innovations d'alors, ce fut une de celles dont les populations s'accommodèrent le plus vite, la plupart des localités un peu importantes devenant chefs-lieux de district ou de canton ; Schlestadt seul fut sacrifié à Benfeld, réputé non sans raison d'humeur plus tranquille.

Mais si les villes ne perdaient pas beaucoup à ce bouleversement, il en était autrement pour les ordres privilégiés. La noblesse alsacienne formait deux groupes de situation très différente : les princes possessionnés et la noblesse sujette du roi de France. Les premiers, dont les rapports avec la couronne étaient réglés par des signatures royales, ne se croyaient pas encore sérieusement menacés, à la fin de l'année 1789, dans leurs droits utiles et dans leurs revenus d'Alsace ; ni le roi, ni ses ministres ne songeaient d'ailleurs à les en dépouiller sans dédommagement. Il y avait là des questions très délicates à débattre entre diplomates, mais qui n'étaient pas encore soumises à l'appréciation de l'Assemblée. Pour la noblesse régnicole, représentée aux États Généraux, les décrets des 4 et 5 août n'étaient pas discutables et pourtant ils changeaient toute son existence matérielle, assurée jusqu'ici moins par ses revenus fonciers directs, que par ce que lui rapportaient les redevances seigneuriales, les dîmes, l'administration de la justice, etc. Tout

cela devait disparaître alors que les nobles allaient perdre encore le quasi-monopole des fonctions publiques et des charges militaires. Comment feraient-ils pour vivre désormais ? Un *Mémoire pour la noblesse immédiate*, publié en octobre 1789, tout en magnifiant « cette nuit pour toujours célèbre », disait avec raison : « La position de cette noblesse est bien douloureuse ; elle sera ruinée si elle cède, elle sera calomniée si elle résiste. » Les plus sages de ses amis lui conseillaient de présenter le plus tôt possible une estimation raisonnable de ses pertes à l'Assemblée, avant que l'indifférence ne succédât à l'intérêt éveillé par son subit appauvrissement. Malheureusement pour elle, la noblesse laissa passer le moment propice ; en février 1790, l'abbé d'Eymar fut le seul à défendre les intérêts de ses collègues privilégiés, et la Constituante n'aboutit pas même sur la question du remboursement des offices de judicature, dont la solution fut renvoyée finalement à la prochaine législature. La Législative eut trop d'autres problèmes à trancher pour s'occuper de celui-ci, et la noblesse alsacienne ne fut donc jamais indemnisée de la perte de ses droits féodaux.

La question des biens du clergé eut infiniment plus d'importance pour l'Alsace, au point de vue politique, vu le zèle religieux des populations catholiques et la docilité des campagnes à suivre les impulsions données par l'Église. On se rappelle que la majorité des représentants du clergé d'Alsace aux États Généraux appartenait aux ordres privilégiés. Le cardinal de Rohan lui-même avait fini par y accepter un mandat après la mort de l'abbé Louis, mais il n'avait pas encore paru à Versailles quand furent rendus les décrets des 4-5 août, et il n'y prononça que quelques paroles, vers la mi-septembre, pour présenter à l'Assemblée « son hom-

mage et son respect ». Il laissa toujours à son grand-vicaire, l'abbé d'Eymar, le soin de plaider les grandes causes ecclésiastiques : celle du haut clergé comme propriétaire territorial ; celle de la suppression des dîmes et des ordres religieux ; celle enfin de la Constitution civile du clergé, qui bouleversait non seulement la vie matérielle de ses membres, mais encore leur vie spirituelle et morale.

La première de ces questions fut abordée pour l'Alsace, dès le 22 septembre 1789, quand l'abbé d'Eymar présenta, de la part du prince-évêque de Strasbourg, du Grand-Chapitre, du prince-abbé de Murbach, du Chapitre de Wissembourg, etc., des protestations plus ou moins véhémentes contre les décrets du 4 août. L'Assemblée ne voulait pas à ce moment contrecarrer les efforts de la diplomatie, elle ajourna donc toute discussion sur le fond. Près d'un an plus tard, quand elle fut reprise, Eymar prétendit que la Constituante avait, par cet ajournement, fait naître chez les pétitionnaires la conviction qu'ils ne seraient pas atteints par les dits décrets ; Reubell au contraire affirma, le 17 septembre 1790, que l'Assemblée, loin d'être favorable aux demandes du haut clergé, avait ordonné la radiation de ces protestations au procès-verbal. On accusa même, bien à tort, l'abbé d'Eymar d'avoir, en sa qualité de secrétaire, modifié arbitrairement le procès-verbal de la séance. Livrées à l'impression, les protestations ajournées par l'Assemblée furent lancées dans le public et y produisirent un assez vif émoi, car elles affirmaient le droit des puissances étrangères à intervenir dans la question, et l'on comprend fort bien que les représentants de la nation n'aient pas voulu laisser discuter à la tribune ces appels aux traités de Munster, de Nimègue et de Ryswick.

L'émotion s'accrut encore en Alsace, quand, après la translation de l'Assemblée à Paris, on y conçut le projet d'éteindre les dettes du royaume en mettant la main sur les biens du clergé. Le 30 octobre, Victor de Broglie écrivait à M^e Chauffour, à Colmar, que « le clergé pourrait encore s'en tirer s'il faisait de grands sacrifices, à quoi il n'est malheureusement pas fort disposé ». Bientôt ce fut trop tard ; la motion de l'évêque d'Autun mettant les biens de l'Église « à la disposition de la Nation » était votée le 2 novembre, à une majorité de deux cents voix. Immédiatement, les Chambres ecclésiastiques de Strasbourg et de Colmar firent circuler une déclaration portant que « par ses mœurs, son langage, son régime », le clergé d'Alsace devait être regardé comme « un clergé étranger » et qu'il s'unissait donc aux princes et aux États de l'Empire pour protester contre toute entreprise « contraire aux traités ». Au bas de cette pièce figuraient près de treize cents signatures, depuis celle du cardinal de Rohan jusqu'à celle d'une modeste sœur annonciade de Haguenau.

Tandis que ce document était déposé dans l'étude d'un notaire de Strasbourg, quelques jours plus tard un second document, rédigé en allemand, était adressé à la Diète germanique de Ratisbonne, afin de provoquer « une gracieuse intervention des très hauts États de l'Empire » en faveur du clergé d'Alsace. Des pamphlets anonymes, imprimés à Bâle, Ettenheim, Offenbourg, étaient répandus à profusion dans les campagnes par les moines, les curés, les colporteurs juifs et chrétiens, glissés sous les portes ou jetés par les fenêtres dans les villes, provoquant à la désobéissance aux lois et au refus des impôts, bien avant que la véritable question religieuse fût posée.

L'agitation fut portée au comble quand la Constituante ouvrit, en février 1790, le débat sur la suppression des ordres religieux. Il existait en Alsace plus d'une centaine d'établissements monastiques, dont plusieurs assez richement dotés, et quelques-uns de ces ordres étaient restés populaires. L'abbé d'Eymar demanda la parole pour plaider en leur faveur, et n'ayant pu l'obtenir publia, de concert avec quelques-uns de ses collègues de la députation alsacienne, membres de la droite, une lettre dans laquelle ils protestaient contre la suppression des monastères, au nom de « la majeure partie » de la province. Cette lettre provoqua la publication d'une réplique des députés du parti constitutionnel, V. de Broglie, Gobel, Schwendt, etc. La colère des contre-révolutionnaires se tourna surtout contre le « Judas » Gobel, cet évêque qui trahissait son ordre et contre lequel vint s'abattre tout un vol de brochures imprimées à l'étranger, mais rédigées en Alsace par des pamphlétaires habiles et peu scrupuleux, qui connaissaient les défauts et les faiblesses du malencontreux prélat, et qui n'épargnaient pas davantage les injures et les calomnies aux autres députés de la gauche.

Tout le fracas de ces polémiques n'empêcha pas la Constituante d'entamer, le 14 avril, la discussion sur les biens du clergé d'Alsace. Eymar s'efforça de montrer que la vente de ces biens porterait en Alsace, bien plus qu'en France, des « caractères de nullité » qu'aucune mesure ne rendrait ineffaçables ; « tôt ou tard elle occasionnerait des troubles, qu'il est de votre sagesse, de votre dignité, de votre intérêt même de prévenir ». En même temps, l'on agissait dans le pays. Le 29 avril, le secrétaire de la Chambre ecclésiastique de Strasbourg expédiait à toutes les corporations du diocèse un modèle de

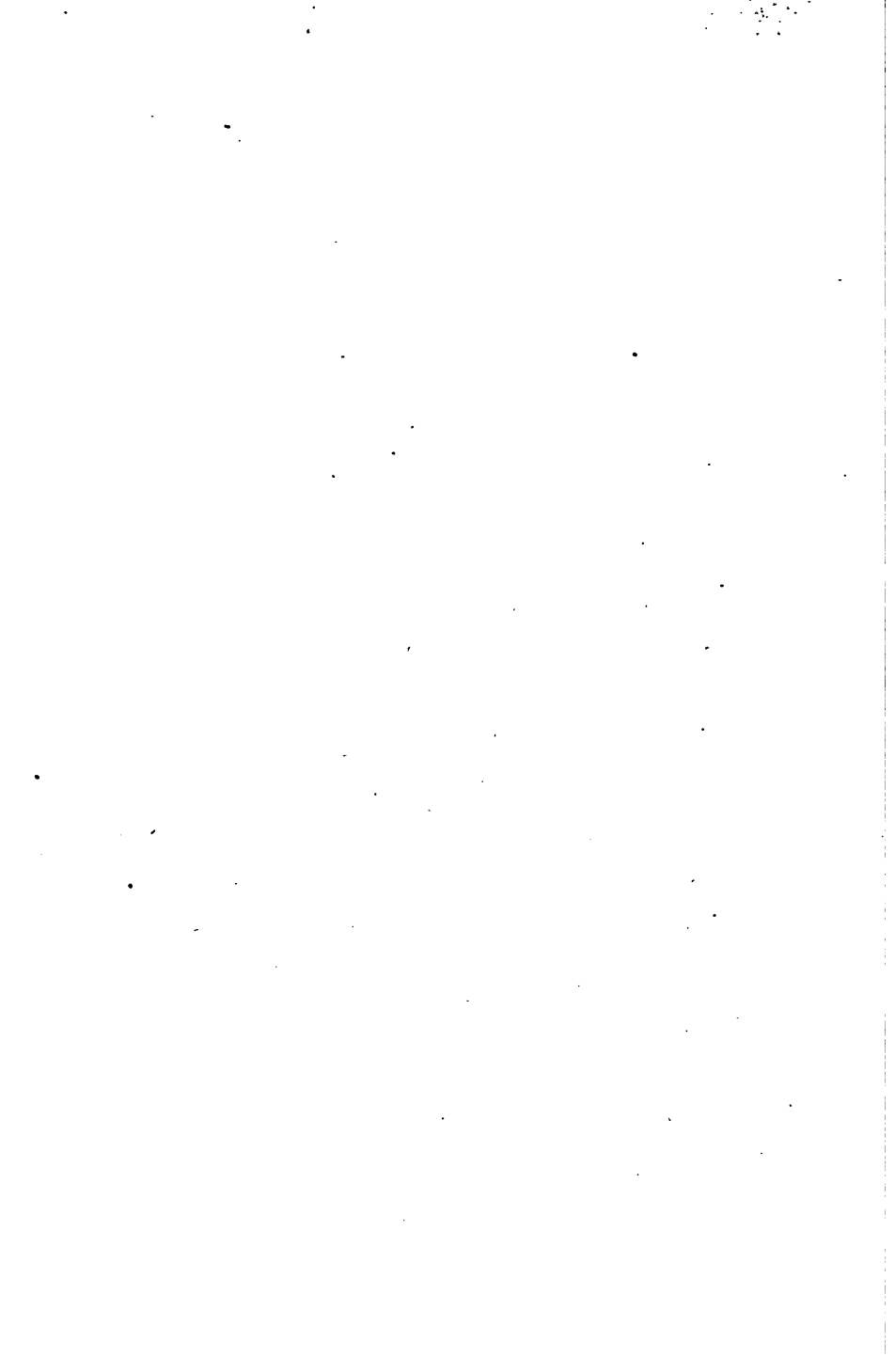
protestation contre les décrets de la Constituante qui ordonnaient de dresser l'inventaire de leurs biens. On s'adressait aussi aux fermiers eux-mêmes : « Réunissez-vous à votre clergé et à vos seigneurs pour redemander l'ancienne Constitution d'Alsace garantie par les traités ! » Le Comité des dîmes disait dans un rapport présenté, vers la mi-mai, à l'Assemblée nationale : « Ce n'est plus de religion que les prêtres de l'Alsace prêchent dans les temples, mais la révolte et des imprécations contre l'Assemblée ; dans les confessionnaux, ce n'est plus à ceux qui pleurent leurs fautes que le pardon de Dieu est promis, mais à ceux qui promettent de haïr la liberté et les saints décrets qui l'établissent. » Une des brochures distribuées alors, l'*Avis aux Alsaciens*, laissait d'ailleurs échapper un curieux aveu. Parlant des nouveaux impôts qui allaient frapper les populations, « pour payer toute la dépense du culte divin », elle ajoutait : « Chaque communauté se défendra d'avoir un curé, pour n'avoir ni curé, ni église, ni presbytère à entretenir. On ne demande pas mieux que de vous laisser sans curé, et alors, plus d'instruction, plus de religion, plus de Dieu, et voilà ce qu'on veut ! »

C'est au milieu de cette violente agitation des esprits que s'ouvrit la période électorale pour le choix des nouvelles autorités municipales et départementales établies par la Constituante. Tandis que les presses clandestines travaillaient au profit de la réaction, le parti libéral essayait de s'organiser plus solidement dans les villes. Le 15 janvier 1790, se constituait à Strasbourg une association qui prenait le nom de *Société des amis de la Constitution* et comptait, au bout de quelques mois, plusieurs centaines de membres, Alsaciens de vieilles



Cathédrale de Strasbourg : Grand Portail.
La mort de la Vierge, bas-relief. (Phot. *Revue Alsacienne*.)

Pl. VIII.



familles bourgeoises, immigrés de l'intérieur, civils et militaires, tous engagés par une promesse solennelle « à sacrifier leur fortune pour le maintien de la Révolution, à voler au danger dès que le bien public l'exigerait, et, s'il le faut, à mourir ». Au cours des années 1790-1791 une douzaine de sociétés analogues se formèrent à Belfort, Bischwiller, Colmar, Haguenau, Schlestadt, Wissembourg, Landau et même dans de modestes bourgades comme Barr, Rothau, Wasselonne, etc., sans compter des citoyens actifs de plus de quatre-vingts communes, rattachés individuellement à la Société de Strasbourg, affiliée elle-même à celle de Paris. Dans leurs séances publiques on traitait, dans les deux langues, les questions brûlantes du jour (celle des biens ecclésiastiques, celle des juifs, celle des princes possessionnés en Alsace, etc.), dans un esprit encore en avance sur l'opinion moyenne de la province, bien que dans ces premiers temps les membres titulaires de la Société fussent presque tous des bourgeois notables ou des officiers. Les artisans et les soldats ne figuraient encore aux séances qu'en simples auditeurs.

Les élections municipales et autres commencèrent le 3 février 1790 et, grâce à l'inexpérience des électeurs, elles durèrent plusieurs semaines dans les centres les plus importants, et surtout à Strasbourg. Un premier scrutin devait y désigner le maire. Deux candidats étaient en présence, l'ex-ammeistre Poirot, candidat conservateur et catholique, et l'ex-commissaire royal Frédéric de Dietrich, le candidat des constitutionnels et des protestants. Un premier vote ne donnait à aucun des deux la majorité absolue; le 5 février, Dietrich l'emportait au second tour par 3.312 voix sur Poirot, qui n'en avait recueilli que 2.286; les autres suffrages s'étaient perdus. Une

nouvelle bataille s'engagea sur la nomination des dix-sept officiers municipaux; les voix des 4.586 électeurs qui y prirent part, s'éparpillèrent d'abord sur 1.737 individus! Il fallut trois scrutins pour former le corps municipal et plus encore pour désigner les trente-six notables. En somme, sur les cinquante-quatre élus de Strasbourg, la majorité, quoique peu considérable d'abord, était franchement constitutionnelle et, les événements favorisant l'énergique impulsion donnée par le nouveau maire aux affaires publiques, la Municipalité de Strasbourg devint bientôt le point d'appui principal du mouvement progressiste et patriotique en Alsace. Réunis sur la place d'armes, le 18 mars 1790, à l'occasion de l'installation des autorités nouvelles, les citoyens envoyaient à l'Assemblée nationale une adresse solennelle : « Sur cette place, disaient-ils, où nos pères ne se donnèrent qu'à regret à la France, nous venons cimenter par nos serments notre union avec elle. Nous avons juré et nous jurons de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour maintenir la Constitution. Si la ville de Strasbourg n'a pas eu la gloire de donner l'exemple, la première, aux villes du royaume, elle aura du moins celle d'être, par l'énergie du patriotisme de ses habitants, un des boulevards les plus forts de la liberté française! »

Mais après les élections municipales, qui indiquaient déjà dans plusieurs localités de la province un arrêt dans la marche en avant, les élections pour les districts et les conseils généraux des départements marquèrent un recul assez sensible; les électeurs urbains étaient noyés dans la masse des électeurs ruraux (Strasbourg, par exemple, ne fournissait que 77 électeurs du second degré sur un total de 654 pour le Bas-Rhin), et les campagnes étaient donc maîtresses du scrutin. Des deux côtés on travaillait

à les endoctriner. « Voulez-vous être des citoyens, des hommes libres, ou des esclaves? Choisissez! » disait une des feuilles volantes répandues, et d'autres distribuèrent le mot d'ordre : « Annoncez tout haut que vous ne reconnaîtrez jamais aucun assignat sur les biens ecclésiastiques situés en Alsace! » Ce fut le parti de la réaction qui l'emporta pour le moment. Dans le Bas-Rhin, parmi les 38 élus du 26 mai 1790, on ne voit pas figurer une seule notabilité du parti patriotique; à côté de quelques modérés, la grande majorité est résolument dévouée à l'Église et hostile aux décrets qui la menacent, sans afficher d'ailleurs ouvertement ses antipathies. Quand le nouveau Conseil général du département élit son Directoire (8 juillet), les dispositions de l'assemblée se montrèrent plus nettement encore; le président Poirot, le procureur-général syndic de Schauenbourg, étaient les chefs du parti clérical dans le Bas-Rhin. A Colmar, où les contrastes étaient, à ce moment, un peu moins accentués, la victoire des réactionnaires fut moins prononcée, mais les membres du Directoire du Haut-Rhin, les Monin, les Bruat, les Dernois, étaient pourtant les représentants d'un libéralisme assez mitigé.

Il en est de même des assemblées de district, qui restent composées en partie des anciens membres datant de l'assemblée provinciale; seul le district de Strasbourg, où l'influence urbaine prédomine, se donne une représentation franchement constitutionnelle.

Pour empêcher le triomphe de la réaction, les patriotes s'appliquent alors à consolider l'organisation des gardes nationales, à gagner aussi les sous-officiers et les soldats de l'armée de ligne. C'est dans ce but que furent organisées les fêtes de la Fédération du Rhin, qui réunit à Strasbourg, du 12

au 14 juin 1790, de nombreuses députations de soldats-citoyens venues du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Meurthe, de la Moselle, de la Haute-Saône, du Jura, du Doubs, de la Haute-Marne et de la Meuse, représentant plus de 48.000 citoyens, en sus des 4.000 gardes nationaux de Strasbourg même et de toute la garnison. Ce fut une des plus belles fêtes célébrées dans la capitale de la province, la dernière où, pour longtemps, la population, sans distinction de culte et d'opinion politique, se livre à l'enthousiasme patriotique le plus généreux. Dans la vaste plaine des Bouchers, on avait dressé l'autel de la Patrie, entouré de citoyennes vêtues de blanc, aux brassards tricolores ; on y baptisa solennellement deux nouveau-nés, l'un catholique, l'autre luthérien ; le chanoine de Weitersheim bénit les drapeaux, d'innombrables harangues furent échangées, une illumination splendide termina la fête. Vanité des serments humains ! Douze lieutenants-généraux et maréchaux de camp assistaient à ces fêtes civiques ; trente mois plus tard, un seul, M. de Vietinghoff, n'avait pas émigré, mais il était assis à la barre de la Convention, pour y surveiller Louis XVI qu'allait juger la représentation nationale !

Nul ne songeait encore à des catastrophes pareilles en juillet 1790. L'abolition des titres de noblesse, le 19 juin, avait laissé fort indifférentes les populations alsaciennes ; c'est à peine si quelques-uns de leurs députés protestèrent par leur démission contre ces décrets « émanant d'une assemblée illégale ».

La plupart des citoyens de l'Alsace applaudissaient volontiers à des déclarations comme celles du ministre protestant de Heiligenstein, célébrant dans son petit temple rural l'anniversaire de la prise de la Bastille : « Aujourd'hui, s'écriait-il, c'est un jour de bonheur, un jour de félicité qui attire les yeux

de tous les Français et provoque l'étonnement de tous les peuples de l'Europe..., le jour où nous sommes libérés enfin du dur joug de la servitude, de tant d'impositions, de vexations et de redevances, délivrés aussi de l'insolence et de la rudesse de tant de supérieurs, le jour... où toute différence de rang et de caste s'efface, où le papiste et le luthérien jouissent des mêmes droits, où la vertu et l'honnêteté, l'intelligence et le savoir pèsent désormais seuls dans la balance! »

Sans doute, c'étaient là des illusions qu'un avenir prochain devait cruellement démentir, mais cet enthousiasme naïf n'en était pas moins profond et sincère; il était aussi plus général à ce moment qu'on ne serait tenté de le croire. A Plobsheim, commune de culte mixte, le curé avait été élu maire du village; les électeurs protestants lui demandèrent la permission d'assister à sa messe, l'invitèrent à leur culte, puis les deux ecclésiastiques s'embrassèrent au milieu des applaudissements de leurs ouailles. Ailleurs, dans le riche canton du Kochersberg, sept villages protestants et cinq villages catholiques faisaient également bénir en commun leurs drapeaux par leurs curés et leurs pasteurs. Le sentiment patriotique se serait ainsi développé de plus en plus, si une nouvelle et dernière crise religieuse n'était venue bouleverser le pays.

Trois princes-évêques du Saint Empire, celui de Strasbourg, celui de Bâle et celui de Spire, exerçaient la juridiction spirituelle en Alsace. Le plus influent de beaucoup, c'était Louis de Rohan, qui, bien que d'une vie peu digne et chahonné comme « Cardinal-Collier », restait aux yeux des masses catholiques le représentant éminent de l'Église. Sans donner encore sa démission de député, il avait quitté Paris et l'Assemblée pour sa résidence de

Saverne (mai 1790); mais bientôt, ne s'y sentant plus en sécurité, il se décida à passer dans ses bailliages de la rive droite et s'établit dans la petite ville d'Ettenheim qui devint, dès la fin de l'année 1790, un des centres de la contre-révolution, le Coblençe de l'Alsace. Ayant officiellement appris par Montmorin, ministre des affaires étrangères, que le cardinal avait quitté la France, l'Assemblée nationale lui enjoignait de venir s'expliquer (30 juillet) et ordonnait qu'on dressât l'inventaire de ses meubles et immeubles (13 août). En effet, jusqu'à la mi-août, la mise à exécution des décrets du 2 novembre 1789 et du 18 mars 1790 n'avait pas encore été tentée en Alsace, tant les autorités locales se rendaient compte que ces mesures troubleraient irrémédiablement la paix publique.

Rohan répondit que l'état de sa santé lui rendait « impossible de supporter la voiture »; il affirmait d'ailleurs qu'en protestant à Ratisbonne contre les décrets, en sa qualité de prince de l'Empire, il n'avait rien fait d'illégal. Des murmures bruyants et de longs éclats de rire accompagnèrent la lecture de cette pièce; mais une agitation violente se manifesta bientôt par toute la province. Les corps ecclésiastiques sommèrent leurs fermiers de ne payer leurs fermages qu'aux possesseurs légitimes et de n'acquérir aucune parcelle des biens de l'Église. Ces factums envoyés par Dietrich à l'Assemblée lui furent communiqués le 15 octobre. Une lutte oratoire des plus violentes s'engagea; l'abbé Maury, sachant la cause perdue, prodigua les injures au Comité ecclésiastique et à son rapporteur Chasset, imbu, disait-il, des « principes atroces des Néron, des Phalaris et des Tibère »; il annonça que « les possessions du clergé alsacien seraient défendues par toutes les forces de l'Empire ». La Constituante

riposta par le décret du 17 octobre, qui ordonnait l'exécution de celui du 2 novembre 1789, « en Alsace comme partout ailleurs ». Le prince Joseph de Hohenlohe, représentant du Grand-Chapitre, avertit alors les fidèles que tous ceux qui, obéissant aux ordres de « la soi-disant Assemblée nationale, prendraient le bien d'autrui », encourraient, dans un avenir prochain, toutes les peines légales et, tout de suite, l'excommunication de l'Église. Aussi, pendant de longs mois, sauf à Strasbourg, très peu de ventes de biens ecclésiastiques purent-elles être effectuées. Des troubles violents se produisirent à Bischwiller, à Obernai, à Saverne ; ils furent plus particulièrement graves à Schlestadt, où l'on dut envoyer des troupes de ligne pour réprimer les désordres, et à Haguenau, dont le syndic provisoire Westermann, le futur général républicain de la Vendée, fut incarcéré par ordre de l'Assemblée nationale. A Colmar, les querelles des partis devenaient si vives que, dans la nuit du 29 septembre, le Directoire du Haut-Rhin quittait sa résidence officielle pour se retirer à Belfort. Des scènes de violence analogues se passaient à Ensisheim, à Soultz, à Huningue, et dans les campagnes, les paysans se livraient aux pires dévastations dans les forêts seigneuriales et communales. A Belfort, des officiers de Royal-Liégeois s'étaient promenés dans la ville, à la suite d'un banquet, en criant : Vive le Roi ! A bas la Nation ! (21 octobre), faisant voir à tous le relâchement complet de la discipline militaire. Ce trouble croissant des esprits, provoqué par le désaccord des privilégiés, lésés dans leurs intérêts matériels, avec les aspirations du grand nombre, ne préparait que trop bien le conflit, autrement intense, qu'allait faire naître la Constitution civile du Clergé.

XXIII

LA CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ EN ALSACE

La Constitution civile du clergé a été, partout en France, mais plus particulièrement en Alsace, la pierre d'achoppement qui fit dérailler le mouvement révolutionnaire. La crise religieuse qui s'ensuivit a déterminé tout le cours de l'histoire provinciale jusqu'à la signature du Concordat. Proposée à la majorité indifférente de l'Assemblée par le groupe peu nombreux des jansénistes qui rêvaient le retour à l'Église primitive, et par celui, plus bruyant, des philosophes anti-religieux, l'organisation nouvelle d'une Église nationale fut appuyée par certains libéraux naïfs qui s'imaginaient que l'on peut changer brusquement l'esprit des masses par des moyens purement extérieurs. Cet acte d'autorité constituait à la fois une grave erreur de raisonnement et une véritable injustice morale. Des esprits un peu prévoyants, en présence des luttes déjà si difficiles sur le terrain des biens ecclésiastiques, n'auraient pas songé à les aggraver par une incursion sur le domaine, bien plus dangereux, des convictions religieuses intimes et de la liberté des consciences. Mais on s'engagea

dans le conflit sans en mesurer les conséquences ; peu à peu la Constituante, la Législative et la Convention, entraînées par l'ardeur de la lutte, devinrent infidèles à leurs propres principes. On rendit ainsi le beau rôle à l'Église, hier encore oppressive et presque impuissante vis-à-vis de l'opinion publique, maintenant retrempée dans la persécution, y retrouvant des forces nouvelles et s'auréolant de la couronne du martyr aux yeux des masses fidèles.

Dans la grande discussion ouverte, le 27 mai 1790, sur la Constitution civile du clergé, les députés de l'Alsace avaient peu parlé ; c'est à peine si l'on peut mentionner d'Eymar parmi les opposants à la loi, Reubell parmi ses défenseurs ; Gobel avait essayé faiblement une conciliation, dès lors impossible. Les quatre titres de la Constitution furent arrêtés le 12 juillet. Elle créait, on le sait, 83 évêchés départementaux, diminuait notablement le nombre des paroisses, et supprimait tous les offices privilégiés ; tout cela n'avait rien de trop révolutionnaire. Mais ce qui l'était absolument, c'était la nomination du nouveau clergé par le corps électoral politique, sans même qu'on eût consenti à séparer des catholiques croyants les dissidents, les juifs ou les athées ; c'était aussi l'obligation, pour ce clergé, de prêter serment à la constitution nouvelle, en s'engageant à la maintenir. Sans doute, on comptait, pour s'assurer l'adhésion du bas clergé, sur les avantages matériels qui lui étaient offerts et qui, pour la plupart des desservants, constituaient une amélioration notable. Sans doute aussi, la nouvelle organisation du clergé ne renfermait rien de directement contraire aux dogmes de l'Église. Mais on a peine à comprendre pourtant que les légistes de la Constituante aient pu se bercer de l'espoir que Rome sanctionnerait des innovations aussi hardies, arré-

tées sans son concours, et qu'ils n'aient pas vu qu'on courait droit au schisme.

L'histoire des siècles antérieurs nous a montré combien, de tout temps, le sentiment religieux avait eu des racines profondes en Alsace. Il suffit de l'impulsion donnée par les représentants supérieurs de l'Église pour y déclencher un mouvement de protestation violente et presque unanime. De sa nouvelle résidence d'Ettenheim, le cardinal de Rohan lançait, le 20 novembre 1790, une *Déclaration* contre la Constitution civile du clergé qui venait d'être promulguée dans son diocèse le 20 septembre précédent. Il enjoignait à ses curés et desservants de refuser toute obéissance à la loi. L'Assemblée nationale parut répondre à ce manifeste (qu'elle ne connaissait pas encore, sans doute) en décrétant le 27 novembre que tous ceux qui refuseraient le serment seraient réputés démissionnaires, incapables d'exercer des fonctions ecclésiastiques et punissables comme perturbateurs de la tranquillité publique. Une *Instruction pastorale* de Rohan, datée du 28 novembre, donnait, le lendemain, le signal de la guerre religieuse en Alsace. Le Cardinal y annonçait solennellement qu'il était prêt « à verser son sang pour la cause de Dieu et de son Église », et formulait en sept points les devoirs des ministres des autels et des simples fidèles vis-à-vis des « larrons » et des « voleurs » qui ne tiendraient leur autorité que du peuple. Cette pièce fut imprimée, dans les deux langues, à Strasbourg même, et distribuée par tout le diocèse. L'exemple de l'évêque de Strasbourg fut suivi par Joseph de Roggenbach, prince-évêque de Bâle, chef spirituel de la majeure partie du département du Haut-Rhin, le 19 décembre 1790.

Dans une atmosphère ainsi surchauffée, le moindre

incident devait mettre le feu aux poudres. L'ordre donné par le District de procéder à l'inventaire des papiers du chapitre de Saint-Pierre-le-Vieux, à Strasbourg, conformément aux décrets de l'Assemblée, amena la première émeute « religieuse » en Alsace, le 3 janvier 1791. Cette émeute, dans laquelle les femmes du peuple jouèrent un rôle éminent, fut réprimée avec beaucoup de modération par la garde nationale; mais les chanoines des différents chapitres supprimèrent spontanément leurs offices à la suite de ces désordres, dans le but évident d'augmenter l'agitation des fidèles. C'est alors seulement qu'un arrêté municipal du 15 janvier mit le clergé de la ville en demeure de se conformer sur-le-champ au décret exigeant le serment de tous les fonctionnaires publics. Aucun curé ni desservant ne se présenta le lendemain pour le prêter; mais ce même jour se constituait au Grand Séminaire une *Société des catholiques romains*, afin de discuter la situation religieuse et de délibérer, disait-elle, sur des adresses à envoyer au roi et à l'Assemblée nationale. C'était une démarche parfaitement légale, et personne n'aurait entravé ce pétitionnement, si l'on n'avait appris, de source certaine, que l'assemblée du Séminaire avait également délibéré sur une adresse au pape. Cités devant le conseil de la commune, le président et le secrétaire de la Société, après quelques tergiversations, durent convenir de la réalité du fait. Malheureusement pour eux, on apportait, à ce moment précis, une autre et singulière nouvelle à la mairie: M^{me} Poirot, la femme du président du Directoire du Bas-Rhin, et M^{me} Mainoni, la femme du président du Club catholique, avaient été distribuer dans les casernes des imprimés aux soldats, par lesquels elles les sollicitaient de venir au secours de

la religion menacée; ce furent les soldats eux-mêmes qui vinrent déposer ces pièces à conviction entre les mains des officiers municipaux. Cette échauffourée ridicule, qui valut à ces dames des sérénades ironiques et des chansons trop gaillardes, porta un coup mortel à la *Société des catholiques*. Quand on apprit, par surcroît, que certains meneurs avaient envoyé des émissaires dans les communes catholiques du district pour faire envahir la ville par les « ruraux »; que d'autres membres avaient proposé au nouveau club de faire appel à l'appui de l'étranger; et quand on produisit finalement le texte imprimé de la *Lettre à Notre Saint-Père le Pape Pie VI*, le conseil général de la commune, qui d'abord n'avait pas voulu intervenir, se décida à suspendre le nouveau club (24 janvier 1791), en attendant que les commissaires de la Constituante, envoyés pour examiner la situation de l'Alsace et pour pacifier, si possible, les esprits, prissent une mesure définitive à son égard.

En effet, dans la séance du 20 janvier les députés alsaciens encore présents à l'Assemblée avaient demandé, d'accord avec les ministres, l'envoi de trois commissaires royaux; le décret avait été immédiatement voté et porté à Louis XVI, qui le sanctionnait le lendemain. La municipalité de Strasbourg venait de réclamer à tous les ecclésiastiques fonctionnaires publics une déclaration immédiate au sujet du serment. Tous les curés refusèrent de le prêter sans restrictions, et leurs déclarations rendues publiques firent une vive impression sur leurs ouailles. Le seul curé de Saint-Louis se laissa finalement amener à prononcer la formule prescrite sans y joindre des réserves interdites par la loi. En fait de notabilités ecclésiastiques, une seule fit l'adhésion publique à la Constitution, l'abbé Brendel,

professeur de droit canon à l'Université épiscopale et membre du Conseil général de la Commune. La défaite morale du parti constitutionnel sur ce point fut donc à peu près complète. Ses adversaires, s'ils avaient été mieux inspirés, auraient redoublé de modération ; mais grisés par le succès, ils poursuivirent les prêtres ralliés de leurs invectives quotidiennes et quand les commissaires royaux arrivèrent en Alsace ils les traitèrent de la même manière.

C'étaient J.-J. Foissey, juge au tribunal de Nancy, J.-M. Hérault de Séchelles, commissaire du roi au tribunal de cassation, et le colonel Mathieu Dumas, ancien aide de camp de La Fayette. Ils étaient porteurs des pouvoirs les plus étendus pour « procurer, par tous les moyens de prudence et de persuasion, l'exécution des lois et le maintien de la tranquillité publique ». Fort bien reçus par la Municipalité, le District et la Société populaire, tandis que le Département se faisait excuser tout entier pour cause de maladie, les commissaires débutèrent par une adresse aux habitants des deux départements du Rhin où ils promettaient que « le plus profond respect pour la religion et ses dogmes dirigerait toutes leurs démarches ». Mais en même temps ils montraient leur ferme intention de rétablir le calme en requérant le Directoire du département de prononcer la dissolution définitive de la *Société des catholiques*, devenue Société de l'*Union*, et ils dirigeaient des troupes de ligne sur Obernai et Molsheim, centres de l'agitation confessionnelle dans le Bas-Rhin. Ils partaient ensuite pour Colmar, où la municipalité se montrait impuissante à maintenir l'ordre contre les factieux, exaspérés par la disparition prochaine du Conseil souverain d'Alsace. Déjà beaucoup de jeunes basochiens étaient allés rejoindre à Ettenheim la « légion noire » de Mirabeau-Tonneau,

mais il en restait encore beaucoup, très mal disposés, au chef-lieu du Haut-Rhin. Arrivés tard dans la soirée du 4 février, les commissaires se virent assaillis dans leur auberge par une bande criant : « Vive le Roi ! Vive le comte d'Artois ! Les commissaires à la lanterne ! » Un officier municipal, le batelier Stockmeyer, accourut heureusement à la tête des pêcheurs du faubourg armés de triques, et les délivra en fonçant sur les muscadins. Le président de l'Assemblée nationale lui écrit de sa main pour le féliciter d'avoir « si honorablement rempli son devoir ». Le lendemain matin, le maire, M. de Salomon, vint, un peu tard, s'excuser des « scènes fâcheuses » occasionnées par quelques citoyens « qui ne peuvent pas renfermer leur mécontentement en eux-mêmes ». L'agitation persista d'ailleurs après le départ des commissaires et augmenta encore quand, quelques jours plus tard, le curé-doyen de la ville, l'abbé Rech, publia la lettre par laquelle il refusait le serment.

Entre temps, les premiers rapports de ses délégués étaient parvenus à la Constituante ; dans sa séance du 11 février, elle exprimait son approbation de leur conduite et de celle de la Municipalité et du District de Strasbourg, mais elle suspendait le Directoire du département du Bas-Rhin et son procureur-général syndic, elle cassait la « compagnie verte » des aristocrates de Colmar, et ordonnait de procéder incessamment à l'élection des évêques dans les deux départements. Le 16 de ce mois, Poirot et ses collègues étaient remplacés par des constitutionnels très prononcés comme Ruhl, Brunck, Jacques Mathieu, etc. ; les meneurs du groupe du Séminaire, inculpés d'avoir tenté d'organiser des mouvements séditieux, réussirent à se sauver outre-Rhin.

Le 20 février, la proclamation de l'Assemblée nationale sur la Constitution civile du clergé fut lue dans toutes les églises ; sur le refus des curés, prévu d'avance, des membres catholiques de la municipalité, revêtus de leurs écharpes, montèrent en chaire pour en donner lecture, ce qui ne se fit pas sans quelques manifestations bruyantes. Quand on vit le gouvernement décidé à aller de l'avant, la colère des opposants ne connut plus de bornes. Le maire Dietrich, les commissaires royaux furent attaqués avec une violence inouïe. Un exemple suffira. Dans une feuille volante en allemand intitulée : *Avis à tous les Strasbourgeois qui ont droit de chasse en cette ville*, il est dit : « Trois bêtes fauves sont arrivées ici, avides de carnage et de sang humain... Tous les bons chasseurs sont invités à se mettre en chasse... Presque chaque soir, ils se glissent de leur repaire dans le trou pestilentiel des Constitutionnels. On promet de la part du Comité de police un notable pourboire à qui délivrera la ville de ces trois bêtes immondes. » Ce n'était plus là une protestation des consciences blessées, mais un appel à l'assassinat politique.

Les élections épiscopales avaient été fixées dans les deux départements au 6 mars mais, dès le 21 février, Rohan, dans son *Mandement pour le carême de 1791*, élevait la voix pour protester contre la profanation de son antique cathédrale et ordonnait des prières spéciales, avec exposition du Saint-Sacrement, afin « d'apaiser la colère du ciel en ces jours d'affliction ». Dans une déclaration nouvelle du 2 mars il affirmait que « toute personne qui aurait la témérité de prétendre à son siège ou de l'occuper de son vivant, serait un intrus, un larron, un voleur, selon l'expression de l'Écriture ».

Les électeurs dissidents prendraient-ils part au

scrutin? Légalement, ils étaient appelés à voter, quelque absurde que cela nous paraisse aujourd'hui, et s'ils étaient certainement peu nombreux dans le Haut-Rhin, ils pouvaient bien former dans le Bas-Rhin le quart des électeurs du second degré. Les esprits plus foncièrement religieux parmi les luthériens et les réformés d'Alsace, et spécialement le corps pastoral, s'étaient prononcés contre une imixtion pareille dans les affaires d'un culte étranger; mais les catholiques constitutionnels, se sentant en forte minorité, insistaient vivement pour que leurs amis politiques protestants ne désertassent pas la cause commune, et il n'est pas douteux qu'un certain nombre d'entre eux aient pris part au vote.

Les électeurs départementaux étaient convoqués à Strasbourg et à Colmar. Sur les 654 électeurs du second degré que comptait le Bas-Rhin, cent vingt à cent cinquante firent défaut, catholiques soumis ou protestants rigides. Les autres, réunis dans le chœur de la cathédrale, en présence du peuple qui remplissait la nef, entrèrent en séance; après une discussion passablement vive, une centaine environ d'électeurs refusèrent de voter et quittèrent l'église. Les 419 restants procédèrent au scrutin; l'abbé Brendel, ayant recueilli 317 voix, fut proclamé élu, encore qu'il n'eût pas obtenu la majorité absolue des électeurs inscrits, mais seulement celle des votants. La municipalité fit chanter le lendemain un *Te Deum* pour célébrer l'élection de ce collègue « aussi respectable pour son civisme que par ses principes de religion », et l'élu prêta, une fois de plus, le serment requis devant les commissaires royaux, les autorités civiles et militaires. Malgré toute cette pompe officielle il restait « l'évêque luthérien » pour ceux qu'il aurait voulu appeler ses ouailles. Quand il revint de Paris, où il avait été

consacré, les paysannes du Kochersberg, si patriotiques, entouraient en pleurant sa voiture, demandant pourquoi l'on voulait abolir la confession, les processions et les sacrements ; à peine de retour à Strasbourg, il se vit affronté d'abord dans sa propre cathédrale par le curé Jæglé, qui lui contestait le droit d'y officier, puis assailli, à l'autel même, par une bande de mégères qui le frappèrent, aux cris de : « Oh le vilain roux, oh le Judas ! » Jæglé, traduit en justice, fut acquitté par les juges « comme insuffisamment convaincu d'avoir été le fauteur des troubles » ; mais il préféra se mettre à l'abri contre de nouvelles poursuites en se sauvant de nuit, sur la rive droite, auprès de Rohan.

A Colmar, l'élection de l'évêque s'était faite d'une façon plus calme, parce que les abstentions avaient été nombreuses, si bien qu'aucun procès-verbal ne fut publié. J.-B. Gobel, bien connu dans le pays, fut naturellement le candidat des constitutionnels, et la plupart des suffrages exprimés se portèrent sur lui. Mais il opta pour le siège de Paris, auquel il fut également appelé, et ce fut l'abbé Arbogaste Martin, principal du Collège de Colmar, qui devint le premier évêque du Haut-Rhin. Rohan répondit à l'élection de Brendel par un *Monitoire* (21 mars) qui donnait à l'apostat huit jours « pour réparer le scandale de son intrusion » ; passé ce terme, il serait sous le coup de l'excommunication majeure, toute église où il officierait serait frappée d'interdit, les prêtres qui lui obéiraient, étaient déclarés schismatiques, leurs sacrements sacrilèges, leur absolution nulle et sans valeur. Dès le 16 mars, le prince-évêque de Spire avait adressé un manifeste semblable à ses diocésains et, le 6 avril, celui de Bâle suivait son exemple.

En présence de cette agitation persistante, on

essaya d'exécuter plus strictement les décrets de la Constituante; les religieux reçurent l'ordre de quitter l'habit monastique; les professeurs de l'ancien Collège épiscopal, qui refusaient le serment, furent invités à déguerpir, et de nouveaux curés élus à la place des non-jureurs. Mais si cela était faisable dans une grande ville, comme Strasbourg, dans les petites villes et dans les campagnes les autorités restaient impuissantes quand elles n'étaient pas complices. Les procès-verbaux de la *Société des amis de la Constitution* sont remplis de faits typiques à cet égard. Dans certaines régions l'agitation devenait de plus en plus politique et nettement contre-révolutionnaire. Dès les derniers jours de mars, deux agents du cardinal, Dufresny père et fils, avaient été arrêtés à Wesselonne et dirigés sur la Haute-Cour d'Orléans. Le 4 avril 1791, des poursuites étaient ordonnées par l'Assemblée nationale contre Rohan lui-même, pour intrigues secrètes et tentatives de soulèvement, contre les curés Jaglé et Zipp, Wilhelm, homme de loi et quelques autres comparses. Le même jour, pour remédier à la pénurie de prêtres constitutionnels, l'Assemblée dérogeait à la loi récente qui exigeait la qualité de Français et cinq ans de séjour dans un diocèse, pour pouvoir y exercer les fonctions sacerdotales. On avait pensé trouver facilement au dehors, pour une population de langue allemande, les desservants nécessaires; on dut bientôt reconnaître que c'était là une illusion complète. Il vint très peu de Suisses, pas de Luxembourgeois, et ceux qui arrivèrent des Universités épiscopales rhénanes de Bonn, Cologne ou Mannheim, formèrent plutôt à Brendel un état-major qu'un corps de troupes bien compact. On ne rencontre guère, en définitive, plus d'une quarantaine de prêtres étran-

gers en fonctions dans les deux départements, sur les quatre cent cinquante environ que compta le clergé constitutionnel d'Alsace au moment où il atteignit son plus grand développement. Beaucoup de ceux qui étaient accourus d'entre-Rhin, croyant arriver dans un Eldorado religieux et politique, s'en retournèrent déçus, découragés par les violences et les tracasseries des paysans catholiques, qui les haïssaient en leur double qualité de suppôts du diable et d'étrangers. Les rares « intrus » qui s'abstinèrent à tenter l'aventure, menèrent généralement une existence misérable dans leurs villages, où le prêtre non-jureur les tenait facilement en échec, quand ils n'étaient pas protégés par des piquets de soldats ou de volontaires, mobilisés pour empêcher l'invasion des brochures clandestines des émigrés, puis celle des émigrés eux-mêmes.

On parlait en effet du débarquement prochain de la *Légion de la mort* du vicomte de Mirabeau dans les environs de Rhinau, dès le mois de mai, invasion formidable qui, traversant l'Alsace, pénétrerait par la vallée de la Bruche en Lorraine. Ces bruits, vrais ou faux, entretenaient une agitation continuelle; les patrouilles circulaient, jour et nuit, sur les rives du fleuve, sans pouvoir empêcher les agents des émigrés de parcourir tout le pays, déguisés en maquignons, en mendiants, en colporteurs, et d'y recruter de nombreux jeunes gens ou d'y répandre des ballots d'écrits incendiaires. La crainte qu'inspiraient ces menées était si grande que c'est le 18 mai seulement que le Directoire du Haut-Rhin osa s'attaquer aux convents des religieux de Colmar et ordonner aux Augustins de se retirer à Paris, aux Capucins d'aller à Belfort; c'était fermer en même temps les deux églises où les prêtres réfractaires officiaient encore. Un pétition-

nement général s'organisa pour réclamer la conservation des religieux; mais en même temps une véritable émeute éclatait. Le 22 mai, au bruit du tocsin, la foule envahit les églises, les cantiques alternèrent avec les hurlements de mort, l'évêque faillit être assommé et ni le maire ni la garde nationale ne mirent le moindre entrain à rétablir l'ordre. Le lendemain, la majorité du Directoire consentait même à ce que l'église des Augustins « restât ouverte à tous les prêtres indistinctement, pour y célébrer le culte divin » et mettait la pétition des Colmariens « sous les yeux de l'Assemblée ». Celle-ci vit de très mauvais œil l'attitude indécise des autorités haut-rhinoises, vota, sur le rapport de Salle, la destitution des membres qui avaient retiré leur arrêté précédent et chargea leurs remplaçants de procéder à une enquête qui se perdit dans le tumulte occasionné par la fuite du roi. Le nouveau Directoire avait pris d'ailleurs, dès le 18 juin, la décision la plus libérale et la plus raisonnable à la fois, en accordant à quelques citoyens de Colmar la location de l'église des Capucins, « la tolérance la plus absolue étant conforme aux décrets de l'Assemblée nationale, qui en a consacré les principes ». Malheureusement cette solution pacifique ne devait pas rester longtemps en vigueur, parce que les deux fanatismes intransigeants s'y opposaient avec une égale ardeur. Déjà, le 25 mai, le Directoire du Bas-Rhin avouait à la Constituante que, même avec le zèle le plus infatigable, « la bonne cause ne peut vaincre que par des moyens extraordinaires » et la suppliait d'envoyer cinq mille hommes de gardes nationales sûres des départements voisins, pour défendre la Constitution contre les ennemis du dedans et du dehors. Dans la discussion qui suivit la lecture de cette adresse, un des députés

alsaciens, Lavie, demanda que les moines « qui infectent les départements du Rhin, font les espions de l'étranger et colportent des brochures infâmes », fussent expédiés à l'intérieur du royaume.

L'épisode de la fuite de Varennes vint augmenter l'agitation. On s'était un peu naïvement complu à voir en Louis XVI le « père du peuple » et le monarque patriote ; on croyait à ses affirmations libérales, si bien qu'encore en avril 1791, Schwendt traitait « d'incurables » ceux qui mettaient en doute la loyauté du roi. C'étaient ceux-là pourtant qui avaient raison. Par cette tentative, Louis XVI tuait la monarchie, et paralysait du même coup le parti constitutionnel qui perdait à la fois la confiance des masses et sa propre confiance en l'avenir. La nouvelle du départ clandestin des Tuileries était apportée à Strasbourg, le 23 juin, à 5 heures du matin, par un courrier venu de Metz ; mais il apportait en même temps la dépêche rassurante de la Société patriotique de cette ville, annonçant l'arrestation de la famille royale à Varennes. Aussitôt les membres du département et du district se réunissaient avec la municipalité à l'hôtel de ville ; d'un accord unanime, ils prenaient les mesures nécessaires pour fermer les frontières et déclaraient infâmes tous ceux qui s'engageraient dans un complot contre la nation. Le 25 au soir, les mannequins des généraux Bouillé, Heymann et Klinglin, après avoir été promenés dans la charrette du bourreau, étaient brûlés aux applaudissements de la foule, et l'un des journalistes strasbourgeois, naguère encore si déferents pour la royauté, exprimait l'opinion publique par ces mots : « Que ce soit faiblesse ou scélératesse, le roi a été parjure à l'égard de la nation qu'il a l'honneur de servir. » Et quelques

jours plus tard il osait ajouter : « Si le roi commet un crime contre l'État, il faut le raccourcir d'une tête, aussi bien qu'on ferait au plus humble porcher. »

Pour encourager les bons citoyens et intimider les factieux, l'Assemblée envoyait aussitôt de nouveaux commissaires, choisis cette fois dans son sein, visiter les départements frontières. Custine, Chasset et Régnier arrivèrent à Strasbourg le 27 juin, et après y avoir reçu un accueil des plus chaleureux, ils firent, sous la conduite de Ruhl, membre du directoire du Bas-Rhin, une tournée rapide dans les deux départements, au cours de laquelle ils constatèrent que, pour le moment, la tranquillité publique n'était menacée que par les troubles fomentés par le clergé réfractaire. Revenus à Strasbourg, les commissaires réunirent, le 12 juillet, en une séance commune, toutes les autorités civiles et militaires. Le procès-verbal de la séance constate que si « la plus grande partie des villes sont animées d'un brûlant patriotisme », et si « bon nombre de villages sont dans la même disposition », on ne « rencontre presque pas un partisan de l'heureuse régénération de la France dans la majorité de la campagne » ; cette disposition des esprits provient de « l'ignorance extrême du plus grand nombre » et de « l'attachement aux principes ultramontains et aux princes étrangers ». Pour empêcher la correspondance ouverte ou cachée que les ecclésiastiques séculiers ou réguliers entretiennent soit avec les émigrés, soit avec les princes étrangers, il n'y a qu'un seul moyen : c'est « de réunir tous les ecclésiastiques dans un seul et même lieu, où l'on soit à même de s'assurer de la conduite des malintentionnés. Sans doute cette mesure peut sembler contraire aux lois et à la liberté ; mais elle est commandée par le salut public ». C'est

la première fois que ce mot, d'une élasticité si terrible, est officiellement prononcé en Alsace. Réservant l'approbation de la représentation nationale, la réunion arrêtait provisoirement l'internement de tous les ecclésiastiques non assermentés à Strasbourg, et l'obligation pour tous ceux qui ne voudraient pas résider dans cette ville, de se transporter à quinze lieues des frontières. Le 17 juillet, la Constituante confirmait ces mesures, obligeant même les réfractaires à se retirer à trente lieues des frontières.

Les corps constitués du Haut-Rhin, réunis par les commissaires à Colmar le 23 juillet, se montrèrent moins catégoriques et se bornèrent à décider que les curés non assermentés quitteraient leurs paroisses dans la huitaine après l'installation des desservants nouveaux (de sorte qu'il leur était loisible de rester, si l'on n'en nommait pas), et que les religieux qui auraient abandonné la vie monastique quitteraient leur habit et le lieu où se trouvait leur maison (ce qui leur permettait d'aller s'établir partout ailleurs). C'est au milieu de cette agitation fiévreuse des autorités constitutionnelles que se préparèrent les élections de la nouvelle Assemblée Législative qui devait succéder à la Constituante. Les candidats choisis par le parti constitutionnel dans le Bas-Rhin étaient pour la plupart des hommes de tendances modérées, de bons patriotes, quelques-uns distingués par leur savoir comme Koch, professeur de droit public à l'Université protestante de Strasbourg, et Arbogast, professeur de mathématiques à l'École d'artillerie, plusieurs déjà connus comme administrateurs locaux, tels Rühl, Brunck et Jacques Mathieu; d'autres étaient et sont restés parfaitement obscurs. La députation du Haut-Rhin était assez semblable, peut-être d'une nuance un peu plus accentuée; ses membres les plus connus,

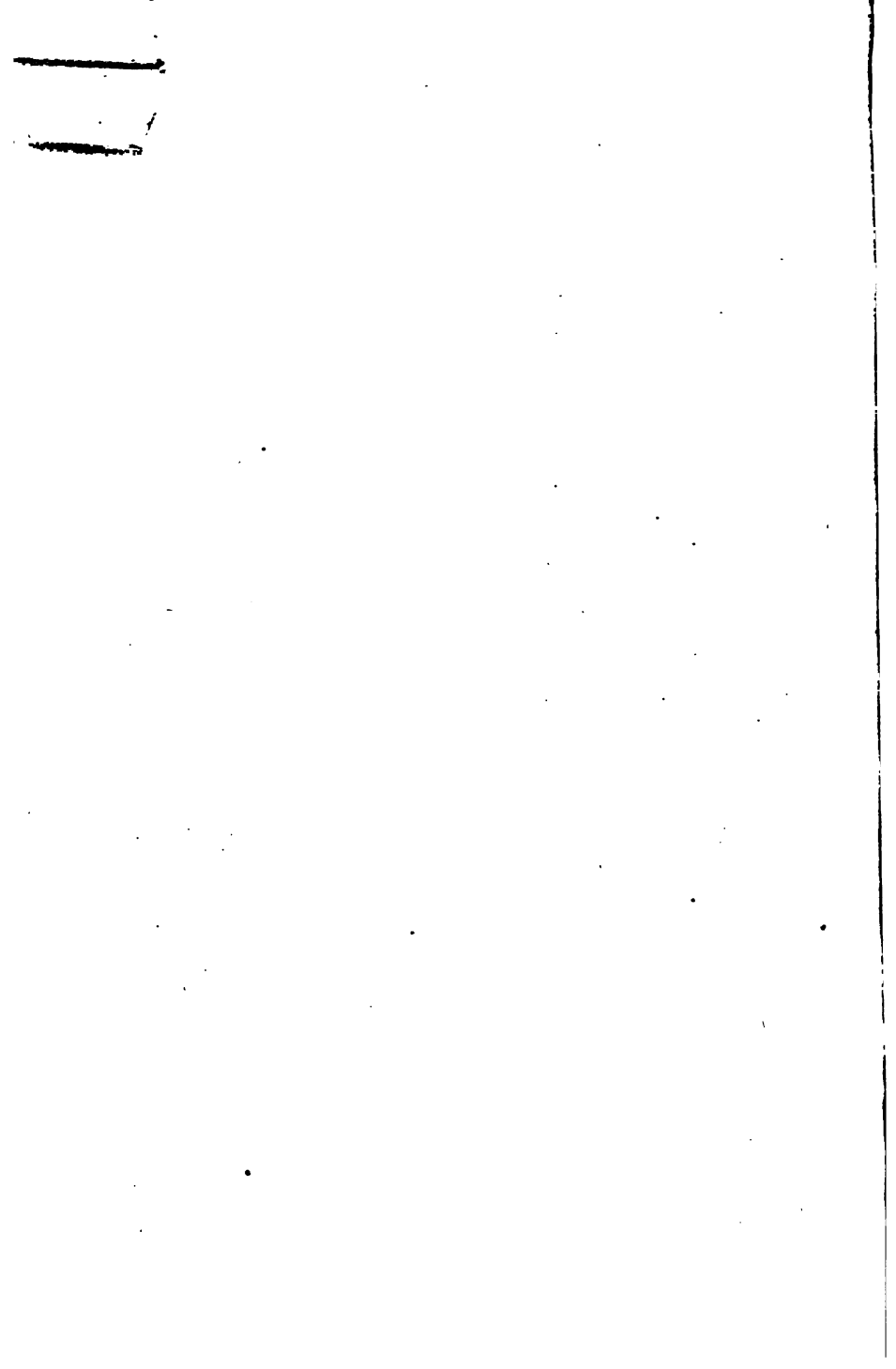
Joseph Ritter et Delaporte, Bruat et Rudler, étaient tous des hommes de loi, mais aucun n'était orateur. Aussi bien, les députés de l'Alsace ne devaient-ils exercer aucune influence au sein de la nouvelle assemblée, sauf peut-être Koch, en sa qualité de rapporteur du comité diplomatique.

La même tendance triompha dans les élections départementales. Victor de Broglie fut nommé président du conseil général du Bas-Rhin, et tout le Directoire fut composé de constitutionnels avérés, voire même de patriotes plus avancés, comme Louis, le futur conventionnel et membre du Comité de sûreté générale. Dans le Haut-Rhin, le Directoire, présidé par Ritter, renfermait deux protestants, Metzger et Johannot, députés futurs, et Reubell devenait procureur-général syndic. L'opinion publique, celle du moins des classes éclairées, était satisfaite ; on célébrait, le 25 septembre, la fête de la Constitution, dont la sanction valait au roi un dernier regain de popularité. « Que tout soit oublié et pardonné ! » écrivait le gazetier strasbourgeois Simon, dans sa feuille du 25 septembre. Mais, de part et d'autre, la réconciliation n'était pas sincère et ne pouvait être durable, d'autant plus que l'Assemblée Législative avait repris, en l'aggravant, la lutte contre les réfractaires. Le 29 novembre, elle rendait inutiles les arrangements conclus, dans les deux départements du Rhin, pour le culte non conformiste, d'accord avec les autorités départementales, en interdisant tous les offices célébrés par les prêtres réfractaires dans les églises louées par eux. C'était enlever aux catholiques fidèles toute possibilité d'un culte public et les pousser à la révolte ouverte. En même temps, au sein du clergé constitutionnel, certaines tendances de plus en plus radicales s'affichaient. Des vicaires de Brendel, Euloge Schneider,



Château de Rohan, à Strasbourg. — Palais de Rohan, à Saverne.

(*Phot. Revue Alsacienne.*)



Philibert Simond, discutaient au club la question du mariage des prêtres, au grand scandale de leur évêque; ils prenaient ainsi une attitude de plus en plus hostile au parti constitutionnel qui les avait appelés et protégés jadis. Un ancien capucin défroqué, Charles Laveaux, maître de langues à Berlin, puis à Stuttgart, venait de fonder à Strasbourg le premier journal français, en une double édition (*Courrier de Strasbourg* pour la France, *Courrier de Paris* pour l'Alsace), qui devint bientôt un instrument d'attaques violentes contre le maire Dietrich et ses amis politiques. Ils s'y virent accusés de comploter le retour de l'Alsace sous la tyrannie des Habsbourgs, et d'entretenir des relations secrètes avec les émigrés. Ces accusations calomnieuses amenèrent une scission au sein de la *Société des amis de la Constitution*. Les plus modérés, appartenant presque tous à la bourgeoisie alsacienne, se retirèrent à l'Auditoire du Temple-Neuf, tandis que les violents, immigrés de l'intérieur et immigrés allemands, artisans et soldats, restèrent au local du *Miroir* avec Laveaux pour président, Euloge Schneider pour vice-président, et se parèrent du nom de *Société des Jacobins*, à l'instar de Paris.

Les Jacobins strasbourgeois trouvant que les autorités n'étaient pas assez énergiques contre le clergé réfractaire, Laveaux proposa au club « la croisade contre les noirs » (18 avril 1792). Dénoncé par Dietrich comme instigateur de guerre civile, le journaliste radical était arrêté par ordre du juge de paix et traduit en justice, tandis que le Directoire du département déclarait qu'on ne pouvait « attenter à la liberté de toute une classe de citoyens pour obéir aux déclamations de quelques ambitieux ». Malheureusement, le 15 mai, le jury acquittait l'accusé,

« son intention délictueuse n'étant pas suffisamment prouvée ». Ce verdict montrait que les constitutionnels, « les partisans de Dietrich » comme on les appelait avec dédain, n'exerçaient plus l'autorité morale dont ils avaient joui pendant deux ans, et cela au moment où la crise extérieure rendait cette autorité plus nécessaire que jamais.

Le 14 décembre 1791, le roi avait fait savoir à l'Assemblée que si, dans le délai d'un mois, les princes allemands n'avaient pas dispersé les rassemblements d'émigrés, ils seraient déclarés ennemis de la France. Le 29 décembre, la Législative accordait vingt millions pour préparatifs militaires et les Girondins firent adopter, le 25 janvier, une adresse au roi exigeant de l'Empereur entière et pleine satisfaction pour toutes les réclamations françaises avant le 1^{er} mars ; toute réponse évasive serait regardée comme une déclaration de guerre. La réponse du ministre impérial, Kaunitz, quoique assez peu violente au fond, exaspéra l'Assemblée par le tableau qu'il y traça des agitations jacobines, et la mort subite de Léopold, advenue le même jour, fit évanouir la dernière chance d'un arrangement pacifique. Le 15 avril, un courrier de Vienne apportait un ultimatum réclamant la reconnaissance des droits des princes allemands en Alsace et la restitution d'Avignon au pape. Feuillants et Girondins furent d'accord pour la rupture, et le 20 avril Louis XVI en personne apportait à l'Assemblée la déclaration de guerre contre son neveu, « le roi de Hongrie et de Bohême », François II. Le sort en était jeté ; la guerre s'allumait entre la France nouvelle et la vieille Europe, « non pas une guerre de nation à nation », disait Gensonné, « mais la juste défense d'un peuple libre contre l'agression d'un roi ».

XXIV.

LA GUERRE ET LA TERREUR EN ALSACE.

(1792-1795).

La déclaration de guerre fut solennellement annoncée à Strasbourg et Colmar le soir du 25 avril; le lendemain toutes les forteresses furent proclamées en état de guerre; et le 29 celle-ci commençait, d'une façon bien inoffensive encore; par l'occupation des défilés de Porrentruy et par l'invasion du territoire de l'évêché de Bâle par les généraux Custine et Ferrières. Deux camps furent formés; celui de Hesingen, dans le Haut-Rhin, celui de Plobsheim, dans le Bas-Rhin, mais les troupes se montraient soupçonneuses et indisciplinées. Une insurrection de la garnison de Neuf-Brisach (4-7 juin); les troubles causés par le régiment suisse de Vigier à Strasbourg (8 juin); la désertion en masse du régiment de Saxe-Cavalerie avec son corps d'officiers, d'autres faits graves encore montraient combien la situation était critique. Ce n'était pas sur le vieux général La Morlière, âgé de quatre-vingts ans, qui venait de remplacer le maréchal Luckner à la tête de l'armée du Rhin, que l'on pouvait compter pour rétablir la discipline, bien que son chef d'état-major,

Victor de Broglie, fit son possible pour réorganiser les troupes. Les autorités civiles agissaient de leur mieux pour faciliter la tâche des autorités militaires, mais de Paris venaient sans cesse des récriminations contre elles, provoquées par les bruits absurdes qu'y colportaient les ennemis de Dietrich. Le capucin Chabot lisait à la tribune des Jacobins, le 10 juin, une lettre annonçant l'investissement de Strasbourg par les Autrichiens, et le lendemain Laveaux venait déclarer au club que le maire de Strasbourg était un scélérat. Ces dénonciations eurent un résultat immédiat. Ce même jour, Roland, ministre de l'Intérieur, adressait à Dietrich une lettre, qui ne fait honneur ni à son intelligence ni à son cœur, dans laquelle il lui annonçait qu'on l'inculpait, ainsi que les administrateurs du Bas-Rhin, de conspirer pour livrer la ville aux ennemis de la France : « On va, disait-il, jusqu'à citer les sommes d'argent répandues pour effectuer la corruption. »

Dietrich soumit sur-le-champ ce document aux autorités réunies et demanda la permission de partir pour Paris afin de se justifier à la barre de l'Assemblée. Le conseil général ne voulut pas qu'il quittât la cité, en ce moment de crise; il rédigea une protestation des plus énergiques contre ces « calomnies atroces » et chargea deux de ses membres de la porter à l'Assemblée nationale. Quand ils arrivèrent à Paris, le renvoi des ministres girondins avait amené la journée du 20 juin, l'envahissement des Tuileries et une fermentation des esprits plus vive que jamais. Gaspard Noisette et Champy parurent à la barre, le 23 juin : ils furent bien applaudis quand ils déposèrent une somme de dix mille livres, comme don patriotique de leurs concitoyens; mais quand ils osèrent attaquer les Jacobins, des murmures se firent entendre et, malgré

leurs réclamations réitérées, ils ne purent obtenir que Roland déclarât sur quoi se basaient ses insinuations. Le 12 juillet, sur un rapport ambigu de Tardiveau, l'Assemblée passait à l'ordre du jour sur les plaintes des autorités constituées de Strasbourg. Elles répondirent à cet affront par un redoublement de zèle, en célébrant la fête de la Fédération, en proclamant la patrie en danger (26 juillet), en ouvrant les registres d'inscription des volontaires (29 juillet) où s'inscrivirent en deux jours 390 jeunes gens; le 6 août, elles décidaient la mobilisation d'une partie des gardes nationaux du Bas-Rhin. Mais tout cela ne les protégea pas contre les accusations de Laveaux, qui occupait sans cesse la tribune des Jacobins, où un autre collègue strasbourgeois, Philibert Simond, prêchait l'insurrection « nécessaire et très possible », dès le 27 juillet. C'est pour répondre à ces provocations inconstitutionnelles que Dietrich, convoquant le Conseil de la commune, le 7 août, lui proposa l'envoi à l'Assemblée d'une nouvelle adresse, qui fut votée à la presque unanimité, signée par cinq mille citoyens, et expédiée à Paris. Elle n'y parvint malheureusement que lorsque, depuis plusieurs jours, la Royauté avait été balayée par la journée du 10 août. Le langage qu'y tenaient les signataires n'était nullement illégal, puisqu'ils affirmaient leur attachement à la Constitution, et leur fidélité à leurs serments. Seulement, il se trouvait dans cette adresse une phrase imprudente : « Nous méconnaissons toute autorité qui ne s'appuie pas sur la Constitution; le jour où elle sera violée, nos liens seront brisés. » Assurément, les autorités du Bas-Rhin avaient aussi peu l'intention de s'opposer à la volonté nationale que les moyens de la braver; mais l'interprétation perfide que les Jacobins du pays et ceux de la capitale donnèrent à ces paroles irréfle-

chies, devait lourdement peser, pendant plus de deux ans, sur le département tout entier.

La nouvelle de la révolution du 10 août parvint à Strasbourg le 14 suivant. Quand on sut que l'Assemblée Législative s'était soumise à la Commune révolutionnaire et qu'elle envoyait des commissaires aux armées sur les frontières, les corps constitués invitèrent leurs concitoyens au calme et à l'union en attendant leur arrivée. Lazare Carnot, Prieur (de la Côte-d'Or) et Ritter (du Haut-Rhin) furent désignés pour aller à l'armée du Rhin. Ils se rendirent d'abord à Wissembourg où le général Biron, l'ex-duc de Lauzun, les assura que celle-ci était « entièrement vouée à la cause de la liberté » ; puis ils allèrent visiter Kellermann à Lauterbourg, Custine à Landau, et c'est seulement ensuite qu'ils se dirigèrent sur Strasbourg. Ils y prononcèrent, le 21 août, la suspension de plusieurs membres du Directoire et d'une dizaine de membres du Conseil général du Bas-Rhin, en les remplaçant par des Jacobins, mais sans toucher à la Municipalité, ni au District; dans leur rapport à l'Assemblée, ils se déclaraient même satisfaits des dispositions des habitants; « les difficultés qu'on essayait de nous représenter ont disparu comme des chimères ». Mais, ce même jour, Dietrich était mandé à Paris pour rendre compte de sa conduite, et Roland, redevenu ministre, suspendait tout le Conseil de la Commune, et nommait le médecin Lachausse maire provisoire. Dans une dernière séance, les officiers municipaux et les notables exprimèrent au maire révoqué leur estime et leur confiance et celui-ci supplia les citoyens accourus en foule à l'Hôtel de Ville de ne rien faire qui pût troubler la tranquillité publique. On avait en effet semé nuitamment, dans les rues, de petites feuilles volantes allemandes — manœuvre des Jacobins ou

des émigrés! — qui portaient ces mots : « Plutôt que de perdre notre municipalité, nous appellerons les Autrichiens et les Prussiens! » Dès le lendemain, l'un des notables, le professeur Jean Schweighauser, l'illustre helléniste, engageait ses concitoyens à répondre à ces calomnies par un redoublement de zèle patriotique et à dénoncer sans pitié tous ceux qui auraient exprimé devant eux la pensée « d'appeler sur notre territoire les ennemis déclarés de la liberté française ».

Dans le Haut-Rhin, les autorités départementales, plus réservées dans leur langage, avaient de plus la chance de n'avoir pas autour d'elles des dénonciateurs aussi peu scrupuleux. Aussi, quand les commissaires arrivèrent à Colmar, le 23 août, la réception fut aussi solennelle qu'à Strasbourg, et plus cordiale; aucun des administrateurs ne fut changé, peu d'officiers furent suspendus, mais parmi eux figurait Ronget de l'Isle, de la garnison de Huningue, qui, s'il était l'auteur de la *Marseillaise*, était aussi, pour les Jacobins, un des commensaux de Dietrich, dans les salons duquel il avait chanté pour la première fois son hymne immortel. Le rapport que Priour, de retour à Paris, déposait le 5 septembre était en somme des plus élogieux pour les populations alsaciennes, dont l'ardeur à repousser l'étranger, l'énergie, le courage et la haine contre les tyrans « doivent désespérer ceux qui prétendraient encore les ramener à l'esclavage ».

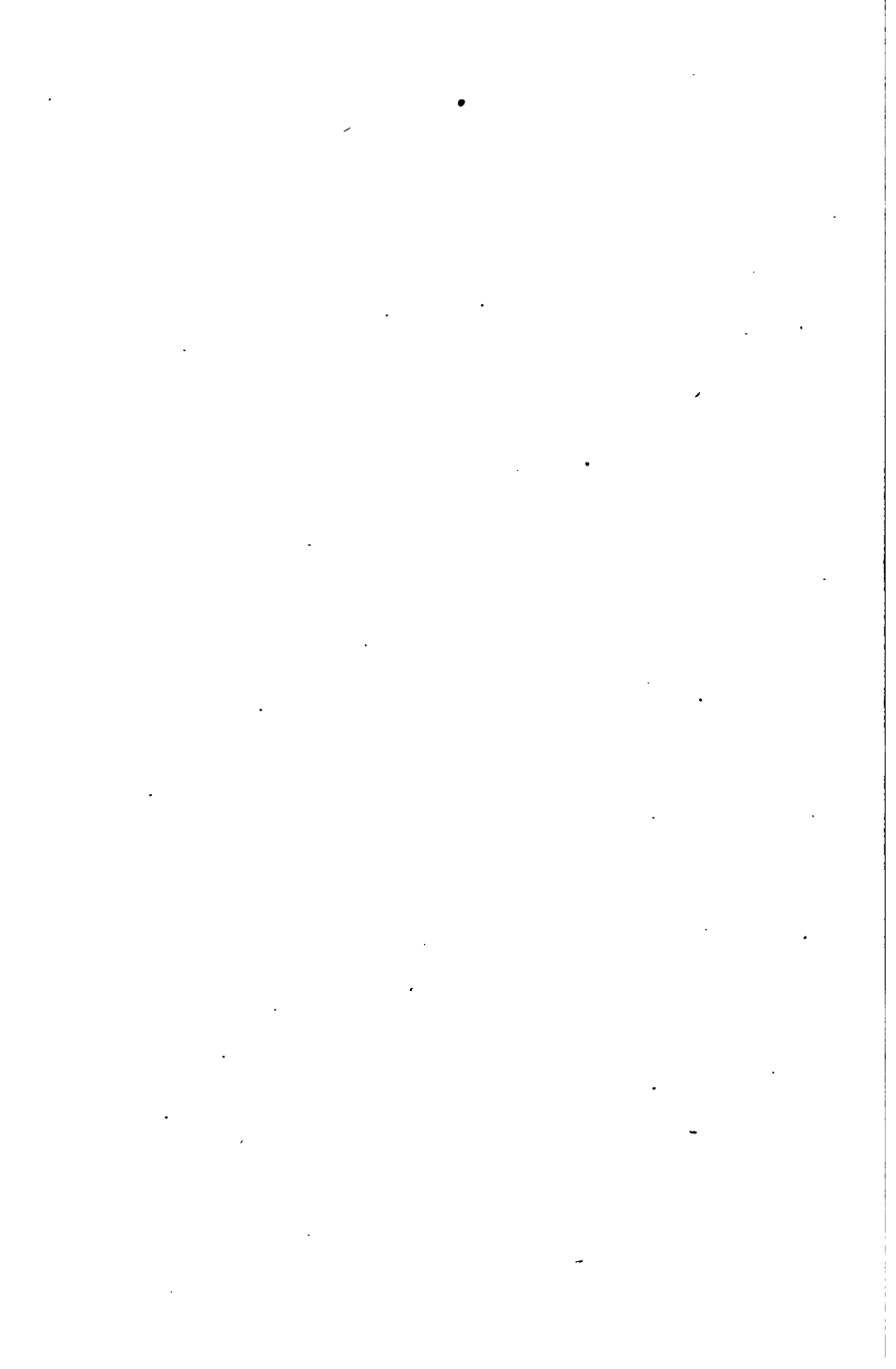
Entre temps, les électeurs, convoqués pour élire au suffrage universel une nouvelle Constituante, une *Convention*, se réunissaient. Le lieu du vote pour le Bas-Rhin fut fixé à Haguenau, par défiance des modérés de Strasbourg. L'assemblée électorale s'y réunit le 2 septembre, sous la présidence de l'évêque

Brendel. Les Jacobins y avaient la majorité, mais les anciens *constitutionnels* (les *feuillants*, comme on disait maintenant) essayèrent pourtant de lutter, sans qu'ils pussent faire passer ni Dietrich, ni aucun de leurs candidats. Les élus appartenait tous aux nuances avancées : Rühl, Bentabole, Dentzel, Arbogast, Philibert Simond, etc. A vrai dire une faible minorité figura seule plus tard dans le groupe vraiment terroriste; beaucoup d'entre eux étaient plutôt modérés, mais entraînés par le mouvement général, ils suivront d'ordinaire la Montagne. Dans le Haut-Rhin, les électeurs avaient été réunis à Altkirch; les conservateurs et les réactionnaires ne votant pas, la liste fut simplement patriotique et comprit surtout d'anciens membres de la Constituante et de la Législative, Reubell, Pflieger, Guittard, Ritter, Delaporte, Johannot, etc.

Le 25 septembre la nouvelle de la proclamation de la République arrivait en Alsace et fut célébrée à Strasbourg le 26, à Colmar le 1^{er} octobre; les autorités « régénérées » montraient la soumission la plus complète au régime nouveau. Le danger de la guerre semblait s'éloigner d'ailleurs des frontières, depuis la retraite des Prussiens après la canonnade de Valmy (20 septembre), l'entrée de Custine à Spire (30 septembre), à Mayence (21 octobre) et à Francfort-sur-le-Mein. Tout aurait dû porter les esprits à un peu plus de calme et d'équité; mais les Jacobins de Strasbourg, implacables dans leurs rancunes, voulaient écraser leurs anciens adversaires et surtout le malheureux Dietrich. Celui-ci s'était retiré en Suisse (sa femme était Bâloise), puis, apprenant qu'on l'avait porté sur la liste des émigrés, il s'était livré lui-même à la frontière, et la Convention le renvoyait, le 20 novembre, devant le tribunal criminel du Bas-Rhin. Laveaux, dans le *Courrier de*



— Château de Kaysersberg. — Église d'Ottmarsheim.
Château de Saint-Ulric, près Ribeauvillé. (Phot. Revue Alsacienne.)
Pl. X.



Strasbourg, racontait que le traître avait reçu de Berlin six millions pour gagner les habitants de Strasbourg et, au même moment, la *Gazette de Bayreuth* l'accusait d'avoir promis 500.000 livres à celui qui assassinerait le roi de Prusse! Trouvant qu'il avait encore trop d'amis dans sa ville natale, les Jacobins strasbourgeois obtinrent qu'il fût transféré à Besançon pour y être jugé (13 décembre).

Devant ce redoublement d'intrigues et de calomnies, le conseil général de la Commune, qui venait d'être renouvelé par des élections libres, et dont la majorité, ardemment patriote, était pourtant modérée, résolut d'envoyer de nouveaux députés à Paris pour réclamer à la Convention des commissaires impartiaux et éclairés qui rendraient enfin justice à Strasbourg, « non des protecteurs, mais des juges » (23 décembre). L'Assemblée chargea d'abord Reubell, Merlin (de Thionville) et Haussmann, qui se rendaient à l'armée du Rhin, de s'arrêter dans le chef-lieu du département. Ils y parlèrent avec calme et se trouvèrent satisfaits de l'esprit des habitants; mais Laurent (du Bas-Rhin) s'empessa d'effacer cette impression en déclarant à la Convention que si l'on ne se dépêchait d'intervenir, Strasbourg recevrait, dans six semaines, les Autrichiens à bras ouverts. On décida donc l'envoi de nouveaux commissaires, Dentzel, Ruhl et Couturier (de la Moselle), ce dernier, vulgaire et fanatique, fort entiché de son propre mérite. Dans les derniers jours de décembre ils arrivèrent en Alsace et entamèrent en janvier l'enquête prescrite, qui dura plus de deux mois et que résuma Couturier dans un *Rapport* et un *Supplément* avec « pièces justificatives », qui ne fut publié qu'après la chute des Girondins. On n'a qu'à parcourir ce dossier pour se rendre compte de l'ignorance naïve avec laquelle il s'est mis à la remorque des Jacobins

de Strasbourg; Rühl, ex-conseiller d'un prince allemand et craignant de paraître trop modéré, Dentzel, préoccupé justement de la situation de Landau, sa ville adoptive, le laissaient faire, quand ils ne l'appuyaient pas.

Le 18 janvier 1793, les deux tiers des membres de la municipalité avec le maire Turckheim étaient suspendus; mais les commissaires eurent la mortification de ne récolter que des refus de la part des citoyens qu'ils désignèrent successivement pour remplacer les bons patriotes sacrifiés aux rancunes de leurs ennemis. Rühl se déclara malade pour n'avoir plus à s'occuper de la question; c'est alors que Couturier et Dentzel nommèrent maire un jeune Savoyard, François-Pierre Monet, à peine âgé de vingt-cinq ans; ils suspendirent ou destituèrent ensuite la plupart des fonctionnaires supérieurs, prononcèrent l'internement à l'intérieur d'un certain nombre des citoyens les plus respectables, et autorisèrent le Directoire du département, dont la majorité était maintenant jacobine, à suspendre toutes les autorités des communes « fanatiques ». Naturellement la chasse aux prêtres réfractaires reprit de plus belle; un des anciens vicaires de Brendel, Euloge Schneider, avait été nommé accusateur public près du tribunal criminel et se montrait prêt à sévir contre tous les modérés, protestants et catholiques, qu'il dénonçait dans son journal, l'*Argos*. Cependant, deux des officiers municipaux suspendus, Thomassin et Noisette, se rendirent à Paris pour porter plainte contre Monet et Schneider à la barre de la Convention et réussirent à convaincre momentanément la majorité de l'Assemblée de l'injustice des mesures prises par ses commissaires. Elle rappela ceux-ci (17 mars) et annula l'arrêt de déportation et d'internement des membres des conseils strasbourgeois.

Malheureusement un incident où les modérés de Strasbourg n'étaient pour rien, se produisit à ce moment même. Dans la région avoisinant les Vosges, autour de Rosheim, Mutzig et autres centres « fanatiques », un mouvement eut lieu, provoqué sans doute par les émissaires de Rohan et des émigrés. Quelques centaines de jeunes paysans se dirigèrent sur Molsheim, aux cris de : Vive le Roi! Avant même que les troupes envoyées de Strasbourg fussent arrivées dans cette localité, l'attroupement avait été déjà dispersé; trois des meneurs, conduits à Strasbourg, y furent guillotines le 31 mars; ce fut la première exhibition de l'instrument sinistre en Alsace. On exploita cette tentative de révolte locale pour faire croire à Paris qu'une extrême sévérité materait seule les populations rebelles. « Votre décret (celui qui ordonnait des élections nouvelles) tue la liberté », écrivaient les Jacobins de Strasbourg à la Convention. Ruhl lui-même était flétri par eux comme un renégat et son nom rayé de la liste des membres du club. Une des premières victimes de ce redoublement de violences fut Dietrich. Acquitté à Besançon, le 7 mars 1793, après une défense très éloquente et très habile, il fut néanmoins maintenu en prison. Transféré à l'Abbaye, le tribunal révolutionnaire le condamnait à mort (29 décembre); il fut exécuté le jour même. Dans une lettre, écrite quelques heures auparavant, il conjurait ses deux fils, alors à l'armée, de ne venger cette injustice qu'en défendant la patrie avec la plus intrépide bravoure. Un tribunal de sang a pu faire tomber sa tête comme celle d'un traître; l'homme qui, de sa prison, adressait aux siens ce suprême appel, était un patriote français.

Une dernière fois, les Strasbourgeois opprimés et calomniés tentèrent d'obtenir justice. Les douze

sections électorales de la ville envoyèrent deux nouveaux délégués, Lauth et Liebich, protester à la barre de la Convention contre les aventuriers étrangers qui terrorisaient la ville. « Pour vaincre en hommes libres, disaient-ils le 1^{er} avril, il faut l'être. Il n'est pas un Strasbourgeois qui ne soit prêt à faire un rempart de son corps plutôt que de céder un pied de territoire à nos ennemis, germains, émigrés ou rebelles ; nous jurons de les exterminer tous et de maintenir vos décrets ! » Comment accuser de trahison des citoyens aussi dévoués à la cause de la liberté ? Peut-être leur aurait-on rendu justice si, pour leur malheur, les journées du 31 mai et du 2 juin n'avaient anéanti la fraction la plus modérée de la représentation nationale. Ruhl, auparavant déjà, avait refusé de plaider leur cause ; intimidé par les clameurs jacobines, il avait dit aux délégués : « Vous auriez dû envoyer votre adresse à Genonné et Vergniaud ! » Maintenant que les chefs des Girondins étaient proscrits, Euloge Schneider, qui dans son journal demandait que l'on domptât les rebelles « par la guillotine, par la seule guillotine », Monet et leurs collègues n'allaient plus rencontrer d'obstacles. Dès le 7 juin, le Département décrétait l'arrestation d'une série de citoyens, « pour écarter les êtres immoraux qui pervertissent l'opinion publique » ; d'autres étaient invités « à baisser un front respectueux devant les lois » de la République. Le 8 juillet, Dentzel apportait à Strasbourg le texte de la nouvelle Constitution de 1793, qui fut adoptée par toutes les sections, le 14 juillet suivant : ce vote fut transmis à Paris, en six minutes et demie, par le nouveau télégraphe optique que Chappe venait d'installer la veille sur la cathédrale. Le 24 juillet, on célébrait une cérémonie funèbre en l'honneur de Marat, tombé quelques jours aupa-

ravant sous le couteau de Charlotte Corday. Dans le Haut-Rhin, les premiers mois de 1793 furent un peu moins troublés, parce qu'on était plus loin du danger et que les passions politiques y étaient moins intenses ; mais pourtant, dès avril, les prêtres réfractaires du département étaient tous enfermés au dépôt de mendicité d'Ensisheim, d'autres citoyens internés à Besançon ; en août, tous les anciens membres du Conseil souverain étaient déclarés suspects. La fête de l'acceptation de la Constitution fut célébrée à Colmar avec un entrain plus ou moins sincère. « On était forcé de se réjouir », dit naïvement le serrurier Dominique Schmutz dans sa *Chronique colmarienne* contemporaine.

Pendant ce temps, les régiments de ligne et les bataillons de volontaires remplissaient les places et les camps d'Alsace ; mal disciplinés, plus mal équipés, ils épuisaient les campagnes sans rassurer beaucoup les chefs militaires. « Les neuf dixièmes des hommes qu'on y envoie, sont absolument nus..., sans armes et sans la moindre instruction », écrivait Biron, le 29 août, au ministre. Tout le zèle des autorités civiles ne pouvait remédier à l'impéritie absolue des bureaux de la guerre. Sans doute, pour le moment, l'Alsace n'était pas menacée, mais, dès février 1793, les généraux un peu expérimentés étaient pessimistes et se demandaient ce qui adviendrait une fois que les alliés auraient emporté Mayence. Le 19 juillet, Beauharnais, le nouveau chef de l'armée du Rhin, avait pris position près de Landau ; le 23, Mayence capitulait ; dès le 28, les divisions françaises se repliaient sur les lignes de Wissembourg ; le 3 août, Strasbourg était déclaré en état de siège, et le 16 août la Convention décrétait la levée en masse. Dès le lendemain, les représentants en mission ap-

pelaient aux armes les habitants du Bas et du Haut-Rhin, qui ne durent pas comprendre grand'chose à leur style ampoulé où figuraient le Capitole et Guillaume Tell. L'élan patriotique se produisit pourtant mais désordonné, gaspillant les forces utiles, au milieu d'une confusion générale. Les Autrichiens, sous Wurmsér, avaient occupé le Biewald ; perdant la tête, Beauharnais évacuait Wissembourg et se voyait suspendu, puis remplacé par Landremont. et c'est à ce moment que les populations rurales étaient invitées derechef par les représentants Lacoste et Guyardin à « se diriger à grands pas, munies de leurs instruments offensifs », vers les chefs-lieux de leurs districts, « afin d'écraser par leurs masses » les envahisseurs. En certains endroits, les paysans contribuèrent efficacement à la défense de la frontière ; ainsi ceux des environs de La Petite Pierre, sous la direction du brave chef de légion Helmstetter et de Gerst, maire de Pfaffenkoffen, fermèrent par des abatis les passages des Vosges aux Prussiens. Mais, parfois aussi, ceux qu'on appelait aux armes se sauvaient ou, s'ils partaient, revenaient au bout de quelques jours, n'ayant reçu ni armes ni vivres, las de camper dans des huttes de branchages, sans une botte de paille, et sachant fort bien qu'avec leurs piques et leurs faux, ils ne pourraient faire aucun mal à l'ennemi. Ce n'était ni le courage, ni la bonne volonté qui leur faisaient défaut, ni les bons conseils non plus. Un heureux hasard nous a conservé le discours adressé par le pasteur d'Oberbronn aux ruraux réunis au camp du Neudorf, en octobre 1793. Il les y exhorte chaleureusement « à défendre la Liberté et les Droits de l'homme contre les barbares, à les terrasser de leurs solides poings de montagnards, puis à les ensevelir dans leurs champs pour fumer la terre avec leurs cadavres ». Paroles peu évangé-

liques, à coup sûr, mais qui indiquent clairement quelles sympathies attendaient les envahisseurs !

Heureusement que le manque d'entente retarda l'attaque des alliés pendant quelques semaines ; mais le 8 septembre, un nouvel arrêté des représentants en mission ordonnait de sonner le tocsin pendant 48 heures, « pour frapper le coup final » ; tous les citoyens devaient prendre les armes, à peine d'être déclarés rebelles et de voir leurs biens confisqués, et se porter sur Fort-Vauban, Lauterbourg et Wissembourg, dans le Bas-Rhin ; sur Kems, Hesingen, Attenschwiller, dans le Haut-Rhin. C'était décréter une mesure insensée, sans utilité possible ; pendant plusieurs jours on vit des flots de bourgeois et de paysans errer sur toutes les grandes routes, effarés, sans chefs, sans armes, sans vivres, puis se débander sans que personne essayât de les retenir. La jeunesse belliqueuse et patriotique était depuis longtemps enrôlée dans les régiments de ligne ou les bataillons de volontaires. « C'est seulement après leur détermination libre, écrivait M^{me} Schweighauser à son fils, volontaire lui-même, que la réquisition est arrivée. » Comment avait-on pu croire que cette cohue non organisée intimiderait les ennemis ? Du 12 au 14 septembre les troupes françaises reprenaient un instant l'offensive et rentraient dans le Bienwald ; au même moment, les troupes de ligne et la garde nationale de Strasbourg bombardaient Kehl, et trois jours plus tard, c'était le tour de Vieux-Brisach. Une proclamation officielle des représentants Milhaud et Lacoste reconnaissait le zèle des citoyens de Strasbourg à l'attaque de Kehl, et pourtant Barère donnait lecture à la Convention, dans sa séance du 15 septembre, d'une lettre annonçant que la ville allait être livrée à l'ennemi comme Toulon l'avait

été. Aussi le Comité de salut public donne-t-il les ordres les plus stricts pour arrêter les traîtres ; des mandats sont lancés contre l'ex-maire Turckheim et d'autres modérés, et la Société des Jacobins réclame une épuration nouvelle. Le 3 et le 6 octobre, cinq représentants en mission destituent les derniers administrateurs élus comme « n'ayant plus la confiance du peuple » et comme « aristocrates avérés, regrettant les chaînes de l'ancien régime ». Ils sont remplacés d'office par des membres du club, aubergistes, hommes de loi, doreurs, ramoneurs, etc., individualités absolument obscures qu'on charge de prendre les mesures les plus sévères pour « déjouer les complots des ennemis de l'intérieur, et faciliter les succès contre les satellites des despotes ». Milhaud et Guyardin créèrent en outre un Comité de surveillance et de sûreté générale, avec des pouvoirs arbitraires pour « déconcerter les trames des malveillants et couper le fil des trames qu'ils auraient ourdies » ; on y voit siéger Monet, Euloge Schneider, le Lyonnais Téterel, le cordonnier Jung, le compositeur Edelmann et une demi-douzaine d'autres plus obscurs. Parmi eux quelques bons patriotes, surexcités par la fièvre de la lutte, mais des intrigants en plus grand nombre et de louches aventuriers.

A Colmar, un Comité analogue fut institué, mais avec des personnages infiniment moins portés vers les principes terroristes et moins disposés à les traduire en action. Ce fut en Alsace la fin de tout ordre légal, et désormais la Terreur y fut — comme on disait alors — à l'ordre du jour. L'introduction du calendrier républicain, la promulgation de la loi du maximum marquèrent le début de l'ère nouvelle (13 et 14 octobre). Dès le 8 de ce mois, le nouveau Directoire du département ordonnait que dans

toutes les communes, il serait fait une réquisition de deux boisseaux de céréales par arpent, que propriétaires et fermiers seraient tenus de verser, dans les trois jours, aux magasins de Strasbourg. Pour une bonne partie du Bas-Rhin cette mesure ne put être mise à exécution, car le 13 octobre les Autrichiens, après avoir forcé les lignes de la Lauter, entraient à Wissembourg et, dans la nuit, une dépêche du nouveau chef provisoire de l'armée du Rhin apportait à Strasbourg la nouvelle de sa retraite sur Haguenau. Le lendemain matin, Guyardin et son collègue Milhaud convoquaient à la Maison commune toutes les autorités « purgées actuellement de tout levain d'aristocratie et de feuilantisme », pour discuter les mesures propres à faire de la ville un boulevard inexpugnable. Plusieurs de celles qui furent adoptées étaient pratiques et calculées pour prolonger la défense des places fortes. D'autres n'étaient certainement pas réclamées par l'opinion, comme la création du tribunal révolutionnaire, décrétée le 15 octobre. Un ex-chanoine messin, Taffin, en fut le président, Euloge Schneider l'accusateur public.

Pendant ce temps, Wurmser pénétrait plus avant en Alsace, et entra à Haguenau le 16 octobre. Il avait fait publier la veille un *Avis à l'armée française et aux Alsaciens*, dans lequel il les invitait à chercher un asile dans l'armée impériale, où ils trouveraient protection et liberté. Ces promesses devaient paraître bien tentantes aux paysans, dont les agents révolutionnaires réquisitionnaient partout les grains, les fourrages et le bétail, et l'on ne s'étonnera pas trop d'apprendre que nombre de villageois se soient portés à la rencontre des Autrichiens, drapeaux blancs en tête. Les régiments de Condé y regarnirent leurs rangs éclaircis et,

derrière eux, rentraient une foule de prêtres et de moines émigrés. Strasbourg, dont les alentours avaient été hâtivement rasés, était à l'abri d'un coup de main; mais les divisions françaises furent refoulées jusqu'à Schiltigheim et Hoenheim, presque sous le canon de la forteresse, tandis que les campagnes étaient dévastées par l'ennemi et plusieurs villages incendiés, après avoir été pillés. Heureusement, dans les derniers jours d'octobre, Pichegru était appelé au commandement de l'armée du Rhin, Hoche à celui de l'armée de la Moselle. Grâce à leur énergie, les progrès des alliés furent arrêtés. Dès le début de novembre, le danger était presque conjuré, d'autant plus que derrière les ennemis, Landau résistait toujours, malgré les dissensions violentes qui s'étaient produites parmi ses défenseurs.

Mais au moment où, grâce à la pratique en commun des devoirs patriotiques, aux sacrifices librement consentis, un peu de calme revenait dans les esprits à Strasbourg, de nouveaux commissaires de la Convention arrivaient avec des pouvoirs illimités : Saint-Just, ce jouvenceau inflexible et hautain, qui posait pour les vertus romaines, et Lebas, moins impitoyable, mais séide docile et dévoué. Sur leur initiative, le Comité de sûreté générale prenait, dès le 28 octobre, une série de mesures terroristes : arrestation des parents de prêtres, des plus riches « aristocrates » de chaque localité; des certificats de civisme étaient exigés de tous les citoyens; le 29, la guillotine était promenée par les rues sous l'escorte d'une « armée révolutionnaire »; le 30, on incarcérait tous les banquiers, notaires, commerçants « qui ont encore des relations avec les pays en guerre contre la république ». Une première liste de suspects était dressée, comprenant environ 250 noms.

où figuraient non seulement des notables, des ministres protestants, des curés constitutionnels, mais encore bien des petites gens, jusqu'à des perruquiers et des cuisinières. Le 31, Saint-Just et Lebas décrétèrent un emprunt forcé de neuf millions, réparti entre 193 citoyens, qui étaient taxés de 6.000 à 300.000 livres. La somme devait être versée dans les vingt-quatre heures. Le 2 novembre, nouvelle épuración des autorités, qui frappa, cette fois, non plus les modérés — il n'y en avait plus en fonctions — mais même des Jacobins autochtones, déjà quelque peu suspects. Tous les membres destitués des anciennes administrations départementales et municipales étaient condamnés à la déportation à l'intérieur. Le Club lui-même ayant fait quelques objections à cette dernière mesure, les deux pro-consuls répliquèrent (le 4) qu'ils venaient de recevoir la dénonciation qu'il existait deux millions en or entre les mains des administrateurs du département, et qu'ils en donnaient avis à la Convention. Pourtant, ils étaient si peu sûrs du fait — c'était une calomnie absurde — qu'ils ajoutaient : « Le temps démêlera peut-être la vérité et nous avons acquis le droit d'être soupçonneux ».

Soupçonneux, ils l'étaient à coup sûr, et tyranniques aussi. Ils adressèrent d'amers reproches à Schneider et à Taffin pour n'avoir condamné jusqu'ici qu'à l'amende et à la prison, sans avoir fait tomber aucune tête. L'ex-vicaire épiscopal n'était pas sanguinaire, mais il tenait essentiellement à sauver la sienne; dès le lendemain, le tribunal condamnait à mort le maire de Geispolsheim et six de ses administrés, pour « avoir caché des prêtres réfractaires, tenu des propos royalistes, maudit la Nation et préparé des outils meurtriers afin de massacrer les patriotes à l'approche des ennemis ». L'exécution eut

lieu le même jour ; mais comme l'opinion publique ambiante n'était pas au diapason de ces violences, Monet et Téterel imaginèrent d'appeler des délégués des Sociétés jacobines voisines pour prêcher la pure doctrine. Ces énergumènes choisis, accourus de Phalsbourg, Metz, Lunéville, Baune, Chalon-sur-Saône, Pont-à-Mousson, etc., constituèrent la *Propagande révolutionnaire* et commencèrent par une lutte acharnée contre tous les symboles extérieurs du culte, et les cultes eux-mêmes, tolérés jusque-là. Sans doute, beaucoup d'églises avaient été fermées déjà pour servir de magasins ou d'ateliers militaires ; mais ce fut le 9 novembre seulement que le Directoire du Bas-Rhin interdit « tous les cultes quelconques pendant la guerre ». On préparait ainsi les esprits à des mesures encore plus significatives. Le 16 novembre, Schneider, dans son *Argos*, invitait tous ses anciens confrères « à dépouiller le vieil Adam et à devenir des hommes ». Le lendemain, le cortège des propagandistes se rendait à la cathédrale, qui fut appelée pour la première fois, ce jour-là, le Temple de la Raison. Monet et plusieurs autres orateurs montèrent dans la chaire de Geiler pour inviter le public à « déchirer le bandeau du fanatisme » et pour déclarer que tous les prêtres étaient des imposteurs, à moins qu'ils ne fussent des imbéciles. Puis on demanda au « peuple », dans les deux langues, « d'énoncer son vœu sur les prêtres ». « Une acclamation générale, dit le procès-verbal officiel de la séance, annonça qu'il n'en voulait plus reconnaître. » Une illumination « spontanée » termina ce premier acte de la « Sainte Propagande ». On célébra encore, le 20 novembre, la fête de la Raison dans la vieille église de Notre-Dame, et des harangues nombreuses précédèrent « l'abjuration » d'un certain nombre de membres du clergé consti-

tutionnel. On vit même un représentant du peuple, Baudot, médecin de son état, entraîné par l'exemple, « abjurer sa profession qui ne tient son crédit que de la crédulité et de l'imposture ». Bien que l'enthousiasme ne fût nullement général, l'administration départementale, s'appuyant sur « le vœu solennel et libre de la majorité du peuple de Strasbourg », décrétait le lendemain qu'il n'y aurait plus d'autre culte public que celui de la Raison, qu'on n'en pouvait tolérer d'autres plus longtemps, et elle ordonnait à la police de clore les édifices religieux et d'en disposer pour des services publics.

Ce ne fut pas seulement le culte qui fut interdit; les monuments de l'art religieux furent odieusement mutilés. Le 24 novembre, Saint-Just et Lebas ordonnaient à la municipalité « de faire abattre dans la huitaine toutes les statues de pierre qui sont autour du temple de la Raison ». Qui n'a vu, ne fût-ce qu'en gravure ou sur une photographie, tous ces milliers de saints, d'anges, de diables, et de figures symboliques qui font de la façade de notre cathédrale un merveilleux musée de l'art gothique? C'était là ce qu'il s'agissait de détruire; mais il y avait parmi les Jacobins de la commission municipale quelques Strasbourgeois de vieille roche, dont le patriotisme ne pouvait se décider à déshonorer ainsi le joyau de la cité; ils opposèrent à cet ordre de Saint-Just une résistance passive. Monet et les propagandistes, furieux, réclamèrent alors une nouvelle épuration du club; onze membres furent rayés sur l'heure, et dans la séance du 25 novembre, les « frères et amis » se querellèrent si fort que certains orateurs proposèrent de déporter à l'intérieur les Alsaciens « qui ne connaissent pas la langue française et que leur idiome isole du reste de la république »; d'autres allèrent jusqu'à dire qu'on devait leur « faire faire

une promenade à la guillotine, pour hâter leur conversion ». Cela n'empêcha pas le corps municipal de rappeler courageusement aux représentants qu'il existait un décret de la Convention, punissant de deux ans de fers toute dégradation des monuments nationaux. L'ordre fut néanmoins réitéré de la façon la plus impérative; l'administrateur de police, un brave ramoneur, nommé Gérold — son nom mérite d'être conservé — dut obéir, mais aidé de quelques ouvriers habiles, il fit desceller avec soin les statues des trois portails et les fit transporter à l'Œuvre Notre-Dame, où elles survécurent à la Terreur. Malheureusement un assez grand nombre de statuettes (plus de deux cents, d'après le procès-verbal officiel dressé plus tard, en l'an III) furent brisées à coups de hache et de marteau par la racaille accourue pour faire preuve de patriotisme.

Pendant ce temps, les armées en présence se tâtaient, pour ainsi dire, avant de risquer une étreinte décisive; Wurmser tenait les lignes de Drusenheim à Haguenau, ayant derrière lui les émigrés, tandis que les Prussiens essayaient de s'emparer de la petite forteresse de Bitche, dans le département de la Moselle. Les Français se mirent en mouvement dans les derniers jours de novembre, occupant Brumath, Saverne et Bouxwiller. Repoussés d'abord dans leurs pointes en avant, les deux généraux finissaient par joindre leurs armées (15 décembre); le 22, Hoche attaquait les Autrichiens de Hotze à Wörth, Froeschwiller et Reichshoffen; le 24, Wurmser, pour ne pas être tourné, évacuait Drusenheim, Bischwiller et Haguenau; le 26, l'armée française se portait en avant tout entière, depuis Lauterbourg jusqu'au Geissberg, qu'elle prenait d'assaut, et le 27, Hoche entrait à Wissembourg,

tandis que le généralissime impérial reculait jusqu'à Germersheim, puis repassait le Rhin (30 décembre). Dès le 28, Saint-Just et Pichegru arrivaient à Landau débloqué, et le 30, l'avant-garde républicaine, franchissant à son tour la frontière, occupait Germersheim et Spire. L'Alsace, au 1^{er} janvier 1794, était de nouveau libre, sauf Fort-Vauban, l'ancien Fort-Louis, que les Autrichiens n'évacuèrent que le 19 janvier, après en avoir détruit les fortifications.

Malheureusement, grâce au succès même des armées, la crise terroriste gagnait en intensité chaque jour. On aurait pu comprendre qu'on frappât les mauvais citoyens qui avaient pactisé avec l'ennemi, qu'on sévît même contre ceux qui avaient fait des vœux pour son succès, — encore qu'il ne soit pas permis d'oublier que la plupart des habitants des districts septentrionaux de l'Alsace étaient, jusqu'à la veille de la Révolution, sujets du landgrave de Darmstadt, du duc de Deux-Ponts, de l'évêque de Spire, etc. On n'y regarda pas de si près. Une panique épouvantable s'empara de la population de ces régions à l'apparition des Français. Une masse confuse de fuyards, anciens fonctionnaires princiers, émigrés et prêtres réfractaires revenus chez eux, mais surtout de paysans et d'ouvriers des campagnes, abandonnant tout leur avoir, se sauvèrent au delà de la frontière, affolés par les jugements du tribunal révolutionnaire, les menaces sanguinaires de la Propagande, et les arrêtés des représentants en mission. Un très petit nombre était réellement coupable; beaucoup même avaient été requis de force pour le transport des bagages ennemis. Néanmoins, tous les fugitifs furent également déclarés traîtres et leurs biens confisqués. Puis Schneider promena la guillotine à travers

le Bas-Rhin, et les sentences capitales étaient prononcées sous les prétextes les plus divers. A Barr, un charron est mis à mort « pour avoir découragé les bons citoyens en disant : L'ennemi viendra encore jusque chez nous » ; à Mittelbergheim, on guillotine deux femmes pour avoir écrit à leur fils et à leur frère émigrés ; deux paysans sont exécutés à Scherwiller pour avoir dit : « Les coquins ne régneront pas toujours. » En faisant tomber tant de têtes, Euloge Schneider ne sauva pas la sienne. Le « prêtre autrichien » était devenu, sans qu'on puisse s'en expliquer clairement la raison, la bête noire de Monet et de la Propagande. Il eut beau se marier avec une jeune Barroise pour donner un gage de plus de ses sentiments laïques, les représentants du peuple avaient décidé sa perte. Dans la nuit même qui suivit son retour à Strasbourg (14 décembre), il était arrêté par ordre de Saint-Just, sous prétexte qu'il était entré en ville avec un « faste insolent », exposé le lendemain sur sa propre guillotine, « pour expier l'insulte faite aux mœurs de la république naissante », puis conduit à Paris, où il fut longtemps prisonnier à l'Abbaye. Accusé d'avoir entretenu des intelligences avec les ennemis intérieurs et extérieurs de la république, il fut condamné — suprême ironie — comme « complice de Dietrich » et subit le dernier supplice, le 1^{er} avril 1794. Il ne mérite certes pas de sympathies, mais c'est un mensonge de ses ennemis de prétendre que le « capucin de Cologne » — c'est ainsi que Robespierre l'appela dans un de ses discours — a été puni pour avoir versé tant de sang ; lui disparu, la Terreur régna plus intense que jamais en Alsace.

Le Grand Séminaire, le Collège national, l'Hôtel de Darmstadt, sont bourrés de suspects ; vers la mi-

décembre il y en avait près de deux mille, hommes et femmes, dont la plupart ne comprirent jamais pour quel motif ils avaient été jetés en prison ; parmi eux, bien des notables, mais aussi beaucoup de petites gens, des artisans, des modistes, des paysans. Pour dégorger un peu leurs cachots, les propagandistes proposèrent des mesures sommaires ; un scrutin nominal fut institué au club pour décider si l'on devait mettre à mort les prisonniers (par exemple, au moyen de noyades dans le Rhin, si l'on doit en croire une tradition douteuse). Quelques-uns des Jacobins locaux, Butenschœn, Jung, Massé s'opposèrent à toute mise à mort sans jugement. Déjà le cordonnier Jung avait protesté contre les paroles du propagandiste Delattre qui avait appelé Jésus « le plus grand charlatan du monde ». Il fallait se défaire de pareils gêneurs : dans la nuit du 10 janvier 1794, une dizaine de Jacobins alsaciens et allemands étaient arrêtés par le général Dièche et conduits par la gendarmerie dans les cachots de Dijon.

Dans le Haut-Rhin, les convulsions politiques furent moins violentes ; les gouvernants, étant très préoccupés surtout de la situation religieuse et se sentant en forte minorité vis-à-vis des masses catholiques, renonçaient à se quereller entre eux pour des nuances politiques. Ils évitaient ainsi les visites plus fréquentes de représentants terroristes, et tout en lançant des arrêtés patriotiques et en célébrant des fêtes civiques à Colmar et dans quelques autres villes, ils fermaient, le plus possible, les yeux sur ce qui se passait dans les campagnes. Un seul conventionnel fit un séjour un peu prolongé à Colmar en novembre 1793 ; c'était l'élégant et sceptique Hérault de Séchelles. Il créa un comité d'activité révolutionnaire, formé de patriotes prononcés,

et ordonna la mise sur pied d'une « armée révolutionnaire ». Le 13 novembre, les symboles religieux sont proscrits; le 20, les croix enlevées sur les tombes, les églises mises à sac, et le 27 Hérault pouvait annoncer à la Convention qu'il avait « pris toutes les mesures possibles pour relever le département au niveau de la République ». Le tribunal révolutionnaire du Haut-Rhin, créé deux jours plus tard, fut dur aux prêtres réfractaires et à ceux qui les hébergeaient; quatre têtes tombèrent dans la première quinzaine de décembre, mais du moins à ce tribunal siégeaient de vrais juges et ils s'entenaient à l'application des lois. La fête de la Raison fut également célébrée à Colmar, le 6 décembre, en présence du représentant du peuple et d'une foule immense, « avec décence et retenue » comme le raconte dans son *Journal* la jeune Octavie de Berckheim qui eut quelque peine à se soustraire à l'honneur de figurer la déesse. Dans les campagnes, la propagande pour la foi nouvelle fut à peu près nulle; on plaçait sur la façade des églises un écriteau : *Temple de la Raison*, et tout le monde était satisfait. Si Hérault de Séchelles parla beaucoup, durant son séjour, de la nécessité d'une impulsion terroriste, il ne montra nulle envie de l'imprimer lui-même. C'est pour cela, sans doute, qu'il fut dénoncé à son tour au Comité de salut public, comme entretenant des correspondances traitresses avec l'étranger. Il quitta précipitamment Colmar, vers la mi-décembre, pour aller se justifier devant la Convention.

Il n'y avait plus d'ennemis sur le sol de l'Alsace, aucune crainte de leur retour offensif, et pourtant les dénonciations et les persécutions redoublaient. Le représentant du peuple Dentzel, un des défen-

seurs de Landau, accusé d'avoir voulu livrer la place, fut incarcéré comme « étranger contre-révolutionnaire » (16 janvier); le 25, Lacoste et Baudot créaient un nouveau tribunal révolutionnaire ambulante pour les deux départements du Rhin, présidé par l'ex-curé messin Delattre, qui devait juger dans les vingt-quatre heures toutes les affaires « contraires aux progrès de la Révolution » sans l'assistance de jurés. Ils demandaient en outre le versement de dix millions d'argent monnayé contre dix millions d'assignats, autorisant les municipalités et les administrations départementales « à employer tous les moyens pour faire aboutir cet échange dans la décade ». Mais les caisses des particuliers étaient vides comme les caisses publiques; on avait beau proclamer ennemis publics ceux qui « s'attachent au vil métal »; si « la terreur déliait la bourse des égoïstes » comme l'écrivait Monet, on n'y trouvait plus guère d'écus. Outre ces demandes de numéraire, les réquisitions se succédaient sans relâche; d'un coup, pour le seul district de Strasbourg, on réclamait 10.000 hectolitres de vin (11 février), toute l'huile, tout le savon qu'on pourrait trouver chez les négociants et les boutiquiers du district. La vaisselle d'argent, les vases sacrés et jusqu'aux ornements de cuivre des églises étaient expédiés à Paris, non sans qu'il s'en perdît une bonne part entre les mains des commissaires chargés de les recueillir et de les convoier. On enlevait aux paysans leurs chevaux de labour; eux-mêmes, absorbés par leur service de gardes nationaux, devaient laisser en maint endroit leurs champs en friche, et l'on ne parait qu'imparfaitement à la disette en ordonnant de planter des pommes de terre sur les places publiques.

Faute de ressources pour subvenir à leur

entretien, on licenciait les enfants trouvés et les vieillards des hospices, les abandonnant à la charité individuelle et le plus souvent à la misère. Cela n'empêchait pas Baudot de déclarer à la Convention, le 16 mars, en rendant compte de sa mission, que « les ennemis de la France dominaient à Strasbourg », et un jacobin anonyme mandait à Paris que dans cette ville coupable « les Montagnes devenaient des Marais ». C'est que la grande lutte avait éclaté déjà entre Robespierre, Hébert, Danton et leurs amis; dans la séance du 17 mars, on annonçait l'arrestation de Philibert Simond et de Hérault de Séchelles, pour avoir donné asile à des émigrées (il s'agissait des demoiselles de Bellegarde, leurs maîtresses), et le premier était en outre dénoncé par Saint-Just comme l'intime ami du traître Euloge Schneider. Le jour même où le « Père Duchêne » comparaisait au tribunal révolutionnaire, le Comité de surveillance strasbourgeois invitait tous les bons citoyens à dénoncer les malversations et les crimes de l'ex-vicaire épiscopal, qui, le lendemain de l'arrestation de Danton, était conduit à l'échafaud. D'autres personnages nés en Alsace ou y ayant joué un rôle politique, l'y suivirent bientôt, Hérault de Séchelles, le général Westermann, Philibert Simond, l'ex-évêque Gobel, le général Beysser de Ribeauvillé, d'autres encore, tous sacrifiés aux rancunes de leurs ennemis, sous le prétexte de « connivence pour renverser la république et se donner un tyran pour maître ».

Toutes ces sinistres nouvelles étaient enregistrées brièvement par les journaux d'Alsace, sans commentaires, dans un silencieux effroi. Si tant de têtes célèbres tombaient, qui donc pourrait se flatter désormais d'échapper au couperet? Le 12 avril, le général Dièche, hanté par l'idée d'une

révolte des malheureux prisonniers suspects, faisait placer des canons chargés à mitraille devant les lieux de détention de Strasbourg; le 13 avril, le conseil général de la Commune félicitait la Convention de la chute des Dantonistes, ces « conspirateurs royalistes », qui venaient d'expié leur crime sur l'échafaud. En même temps, il faisait placer au sommet de la flèche de la cathédrale un immense bonnet rouge, en tôle, haut de deux mètres, pour masquer la croix gothique qui en formait la pointe et dont la présence offusquait les purs jacobins. Le moindre incident prenait alors aux yeux des maîtres du jour des proportions extraordinaires. Un audacieux plaisant avait écrit, de nuit, sur les portes du théâtre, les mots de : Vive le Roi! Sur-le-champ, le général Dièche lance un ordre du jour contre ce « crime énorme », l'agent national Mainoni s'élève contre « les scélérats qui ont osé outrager la nature, la justice, l'égalité » en inscrivant ces mots « à jamais exécrables », et le maire Monet demande que « la lumière et le glaive soient portés dans l'antre des conspirateurs pour sauver la liberté et la patrie ». Il les y porte lui-même, le 11 floréal (30 avril), dans un grand discours qu'il prononce au club sur la *Conjuration de l'étranger dans le Bas-Rhin*, corollaire de celle dont Danton et ses complices s'étaient rendus coupables en conspirant avec Pitt et Cobourg. Préparé certainement de longue main, imprimé sur-le-champ, ce factum est bien curieux pour la psychologie révolutionnaire et pour l'histoire locale, non pas comme une page d'histoire, mais comme un exemple de *déformation* des faits, quand ils ne sont pas simplement inventés. Le but apparent de cette dénonciation collective est de préparer une espèce de colonisation française de la province, proposée déjà en février par un nommé

Rousseville, dans sa *Dissertation sur la francilisation de la ci-devant Alsace*, publiée à Strasbourg ; le but réel poursuivi par le maire, c'est de se débarrasser des jacobins dissidents de la Société. La Convention venait de décider, le 26 germinal (15 avril 1794), que dorénavant tous les accusés d'un complot quelconque seraient dirigés sur le tribunal révolutionnaire de Paris. Monet fit donc arrêter Jung et les frères Edelmann, comme adhérents de Schneider, et les fit partir pour la capitale, assuré qu'ils ne reviendraient pas ; en effet, tous les trois, jacobins fougueux mais patriotes honnêtes, finirent sur l'échafaud en juin 1794.

Ce n'était qu'un début. Le 25 mai, une nouvelle liste de suspects était dressée par Monet, Téterel et Dièche, avec le concours de quelques obscurs comparses ; on ne parcourt pas sans stupéfaction ce bizarre mélange de professions et de sexes, où les épithètes d'*aristocrate*, de *fanatique*, de *fédéraliste*, d'*immoral* sont accolées aux personnalités les plus humbles ou les plus respectables. Le 2 juin, un prêtre réfractaire, l'abbé Wolbert, était exécuté ainsi que les deux pauvres ouvrières qui lui avaient donné asile. Les visites domiciliaires nocturnes continuaient partout, pour découvrir des traîtres ; les prisons étaient encombrées de suspects, auxquels on refusait jusqu'à la consolation de recevoir la visite de leurs enfants à leur lit de mort. On y vit un vieux magistrat octogénaire se suicider de désespoir. Ce n'étaient pas les fêtes en l'honneur de l'Être suprême, dont la Convention venait de reconnaître l'existence, qui pouvaient remonter les esprits terrorisés plus que jamais. Au commencement de juillet, Octavie de Berckheim arrêtait à Colmar son *Journal* sur ces mots : « Mon âme est accablée ; je n'ai plus même la douce consolation de noter mes

sentiments dans ce recueil. Je n'en ai plus le courage, à cause du terrorisme croissant. » Bien rares étaient ceux qui gardaient au milieu de leur détresse personnelle et des misères publiques la foi en un meilleur avenir; ce n'est pas sans émotion que nous lisons dans un autre *Journal*, celui d'un chirurgien de Bischwiller, qui se mourait alors de faim et de phtisie dans un des hôpitaux de Strasbourg, ces paroles convaincues : « Le résultat final de la Révolution sera magnifique, quelque insensé que cela puisse sembler. Quelles admirables semailles pour l'avenir ! Une floraison future, une moisson durable en naîtra pour la République. »

Mais au moment où la désespérance s'emparait de tant de cœurs en Alsace — le 4 thermidor les représentants Hentz et Goujon venaient d'ordonner l'arrestation en masse de *tous* les ministres du culte, dans les départements du Rhin, constitutionnels, protestants, israélites, qui n'étaient pas déjà sous les verrous — le régime de la Terreur subit un brusque arrêt. Une coalition se forme, où la peur et les rancunes individuelles tiennent certainement plus de place que le désir de faire cesser l'effusion du sang, mais qui n'en amènera pas moins à bref délai une détente. La nouvelle de la chute de Robespierre et de ses amis, quand elle parvint en Alsace, parut d'abord si invraisemblable que les journaux n'osèrent même pas en parler. Encore dans son numéro du 14 thermidor, la *Gazette de Strasbourg* se contentait d'annoncer que « la séance du 9 serait l'une des plus importantes, dans les annales de la Révolution ». C'est à la dernière colonne seulement qu'on lisait : « Robespierre et les siens sont hors la loi ; demain ils auront vécu ! » Et ce

même jour M^{lle} de Berckheim, rouvrant son *Journal*, y notait ce cri du cœur : « Enfin je respire, je verrai des heureux ! Clémence, douceur, humanité, vous êtes à l'ordre du jour ! »

Ce n'était pas précisément la clémence que réclamaient les adresses des autorités jacobines de Strasbourg et de toute l'Alsace, en félicitant la Convention d'avoir écrasé le « nouveau Cromwell » ou les « nouveaux Catilinas ». Monet et Téterel eurent l'audace de se mettre à la tête de ceux qui invectivaient maintenant leurs anciennes idoles et, dans les premiers moments, l'opinion publique n'osa pas se manifester à leur égard. C'est seulement lorsque le représentant Foussedoire fut envoyé dans les départements du Rhin — il était déjà venu précédemment à Colmar et on le connaissait pour un ardent jacobin, mais pour un homme juste — que l'espérance revint, à la lecture de la proclamation qu'il publia le 1^{er} septembre : « Si vous avez été en butte aux calomnies les plus éhontées, si la justice pour vous un instant fut muette, si vous avez été frappés de la verge d'un despotisme nouveau, si vous avez vécu sous l'oppression la plus lamentable, n'attribuez tout cela qu'aux agents de cette conspiration terrible, etc. » Elle lui valut les ovations les plus sincères, qui redoublèrent quand il parut, deux jours plus tard, à la Société populaire et promit de protéger l'innocence opprimée, de pardonner à l'erreux, tout en déclarant que les aristocrates n'avaient rien à espérer de lui. Après lui, le jacobin Massé, revenu des prisons de Dijon, montait à la tribune pour retracer le tableau des exactions de Saint-Just et de Lebas, de « Monsieur Monet » et des Propagandistes, et réclamait la mise en liberté de tous les citoyens reconnus bons patriotes. Cela donna quelque courage aux autres quand le représentant

engagea, le 5 septembre, les citoyens à « exprimer leur opinion » sur les autorités en fonctions. Sur les avis ainsi recueillis, Foussedoire suspend le maire comme « ayant perdu la confiance du peuple » (8 septembre) et le remplace par un autre homme de loi, André, jadis jacobin militant, mais déporté à l'intérieur, dès novembre 1793. Téterel fut également écarté de la municipalité et le Comité de surveillance révoqué en masse (10 septembre). Les principaux acteurs de la Terreur disparaissaient ainsi de la scène, sans qu'il y eût encore réaction véritable. Quelques jours plus tard, une première série de notables suspects sortait de prison, tandis que Téterel et Monet quittaient furtivement la ville qu'ils avaient si longtemps tyrannisée et où leur mémoire reste détestée. On ignore absolument ce qu'il advint du maître de langues lyonnais ; pour l'ex-maire, il obtint un emploi subalterne dans les bureaux de la guerre à Paris, emploi qu'il occupait encore au retour des Bourbons.

De Strasbourg, Foussedoire se rendit dans le Haut-Rhin, où les jacobins, plus conciliants, l'engagèrent eux-mêmes à relâcher les suspects qui furent à peu près tous libérés. Avant de quitter définitivement l'Alsace, il signait encore le 13 brumaire (3 novembre) l'ordre de mettre en liberté les derniers prisonniers du Séminaire de Strasbourg, retenus comme « partisans de Dietrich ». La reconnaissance des Alsaciens le suivit à Paris ; « il fut, dit une de leurs feuilles, un messenger de paix pour les départements du Rhin ; dans nos murs, beaucoup pleuraient ; il a séché leurs larmes... ». Les Strasbourgeois eurent aussi la satisfaction de voir l'abbé Grégoire dénoncer, aux applaudissements de l'assemblée, le vandalisme stupide qui avait dégradé « la pyramide » de leur cité (8 brumaire), et Reu-

bell y partir en guerre, quelques jours plus tard, contre les clubs « organisateurs de la tyrannie ». On allait procéder, à Strasbourg, comme à Colmar, à leur épuration d'une façon si radicale — les terroristes en furent exclus, les modérés refusèrent d'y rentrer — qu'ils ne renfermèrent presque plus que des administrateurs et des fonctionnaires; leur rôle, en Alsace tout au moins, était fini.

Ce qui, mieux que tout le reste, montre combien les temps sont changés, c'est la discussion qui s'élève au sein de la Convention, à propos de l'amnistie à accorder aux fugitifs qui ont passé la frontière en décembre 1793. La question était assez complexe; à côté de la masse des paysans et des ouvriers, il y avait des agents des princes, de véritables émigrés, des ecclésiastiques déportés et réfractaires, des fonctionnaires étrangers, etc. Sans doute on n'avait plus rien à craindre d'eux, maintenant que le drapeau français flottait à Trèves, Cologne, Coblenze, Maestricht et Nimègue; mais on comprend que l'assemblée ait reculé d'abord devant l'octroi d'une amnistie en bloc. La rentrée (8 décembre) des soixante-treize députés suspendus en juin 1793 pour avoir protesté contre la proscription des Girondins fit pencher définitivement la balance en faveur de la clémence. On décida d'envoyer le représentant Bar en Alsace, pour examiner la question sur place et proposer ensuite les mesures nécessaires (18 décembre). Quelques jours plus tard, le général Dièche, ce soudard incapable et ivrogne qui maltraita si longtemps Strasbourg plus qu'il n'y commanda, était révoqué de ses fonctions et l'état de siège enfin levé (28 décembre). La ville y était soumise depuis août 1792!

Après la question des libertés politiques, celle

de la liberté religieuse avait été courageusement abordée par Grégoire dans la séance du 1^{er} nivôse (20 décembre). « Un peuple qui n'a pas la liberté des cultes, avait-il dit, sera bientôt un peuple sans libertés. » Mais l'heure de la tolérance n'était pas encore venue ; la Convention passa à l'ordre du jour. L'opinion publique réclamait pourtant chaque jour cette liberté d'une façon plus impérieuse et, pour l'Alsace en particulier, la question cultuelle primait assurément de beaucoup, dans le sentiment des masses, les problèmes politiques. Dès le mois de décembre, on osait reprendre le culte dominical dans certaines communes du Haut-Rhin. Pour arrêter le mouvement, la Convention se croyait obligée de décréter le 13 nivôse (2 janvier 1795) que toute réunion religieuse serait assimilée à une manifestation royaliste et ordonnait aux administrateurs de s'opposer à tout rassemblement « fanatique ». En même temps que l'agitation religieuse recommençait, la misère économique, déjà grande, était portée à son comble par l'abolition des lois sur le maximum (24 décembre). Les assignats perdaient énormément, et de jour en jour, de leur valeur, la guillotine n'étant plus là pour effrayer ceux qui les refusaient autrement qu'à un cours dérisoire. En Alsace, le mal était plus grand qu'ailleurs, parce qu'on avait introduit dans le pays des masses de faux assignats, fabriqués en Allemagne, et que les Autrichiens avaient payé la majeure partie de leurs dépenses avec ces assignats falsifiés, de sorte que les paysans ne voulaient plus, à aucun prix, de ces chiffons suspects. D'ailleurs, tout semblait tendre à la perte des pauvres « agricoles » ; les comités révolutionnaires leur avaient enlevé jusqu'aux grains réservés pour les semailles. L'été avait été sec, l'hiver fut fort rude, un des plus froids du XVIII^e siècle ; le

bétail avait été mangé par les armées ou avait succombé aux épizooties ; le pain était hors de prix, et comme les citoyens n'avaient guère que des assignats à offrir, les campagnards ne portaient plus rien au marché. « On ne pourrait y avoir un chou pour mille francs », écrivait M^{me} Schweighaeuser à son fils, volontaire à l'armée. Ce n'est pas une exagération de dire que bien des malheureux, isolés, sont morts alors de misère et de faim.

Dans la séance du 30 frimaire (20 décembre), la Convention, sans attendre le rapport de Bar, s'était prononcée pour la rentrée des agriculteurs fugitifs dans les départements du Rhin ; mais bientôt, craignant un retour en masse des émigrés, thermidoriens et montagnards s'entendirent pour casser le décret du 30 frimaire et pour ordonner aux agents nationaux d'arrêter tous ceux qui seraient rentrés avant cette date, et de les traiter comme émigrés, c'est-à-dire de les livrer aux tribunaux criminels ; quant à ceux qui seraient revenus après cette date, on leur donnait deux décades pour évacuer le pays. Si ce vote avait été maintenu, il en serait résulté un redoublement de la Terreur en Alsace, car les fuyards s'étaient présentés en foule. Heureusement une réaction ne tarda pas à se produire dans le sens de la clémence ; le 20 nivôse (9 janvier 1795), Fous-sedoire venait déclarer à la tribune que sur les 40.000 fugitifs, une dizaine seulement de vrais contre-révolutionnaires méritait la mort, et, malgré les protestations de quelques montagnards, le décret du 18 nivôse fut provisoirement suspendu. Le lendemain, Merlin (de Douai) présentait un projet transactionnel, d'après lequel les véritables émigrés et les prêtres déportés restaient soumis à la vindicte des lois, tout en obtenant la permission de repartir, s'ils n'étaient rentrés qu'après le 30 frimaire.

Quant à la masse des fuyards de décembre 1793, ouvriers des villes et paysans, ainsi que leurs familles, ils ne seront pas considérés comme émigrés, s'ils ont quitté le territoire français après le 1^{er} mai 1793 et s'ils rentrent avant le premier germinal prochain; si les terres confisquées ne sont pas encore vendues, elles seront restituées aux propriétaires; si elles ont été aliénées, on leur en remboursera la valeur. C'était une loi qui allait rendre au pays des milliers de citoyens, dont bien peu étaient réellement coupables.

Pendant que ces discussions se produisaient à Paris, un nouveau représentant, E. L. Bailly, visitait l'Alsace et son arrivée à Strasbourg marque la fin définitive de l'ère révolutionnaire. Ancien confrère de l'Oratoire et professeur au collège de Juilly, Bailly siégeait dans la Plaine, et, modéré lui-même, devait prêter plus facilement que Fousseoire l'oreille à toutes les doléances des modérés, traités en suspects depuis l'automne 1792 et exclus de toutes les fonctions publiques. Le 5 janvier 1795, il déclarait à l'Hôtel de Ville qu'il avait pour mission de « purifier les autorités constituées, et de venir en aide « aux patriotes de 1789 ». Dans sa proclamation « A tous les citoyens du Bas-Rhin », il leur adressait des paroles qui devaient être un baume pour bien des cœurs ulcérés : « Assez et trop longtemps, leur disait-il, la tyrannie vous a opprimés; les vieux amis de la Révolution, les patriotes de quatre-vingt-neuf, les patriotes qui n'ont jamais dévié des principes, ont été persécutés par des charlatans de patriotisme, par des hommes inconnus ou qui ne dataient dans la Révolution que par leurs crimes. Rassurez-vous, prenez confiance, braves et bons habitants du Bas-Rhin, le règne de la Terreur n'est plus, celui de la justice lui succède. » Il ajou-

tait, il est vrai, dans sa phrase finale, une déclaration de guerre « aux fripons, aux dilapidateurs, aux royalistes, aux hommes de sang, à tous les mauvais citoyens ; pour eux seuls, la Terreur est encore à l'ordre du jour ! »

Quatre jours plus tard, Bailly engageait les citoyens, réunis dans la cathédrale, à choisir quinze noms sur une liste de trente qu'il leur soumettait ; ces quinze citoyens l'assisteraient et le guideraient dans l'épuration nécessaire des autorités. Cette liste, habilement composée de quelques radicaux décidés et d'un nombre bien plus considérable de modérés, ne renfermait pourtant aucun des chefs militants de l'ancien parti constitutionnel, et ce fut sans grands débats que le représentant et ses assesseurs ainsi choisis se mirent à l'ouvrage. Le 28 nivôse (17 janvier 1795), le « peuple » se réunit de nouveau au même lieu pour recevoir communication des listes de fonctionnaires proposées à ses suffrages. Il ne semble pas qu'il y ait eu la moindre discussion ; « le peuple a été consulté sur chaque individu présenté », dit le procès-verbal officiel, et c'est avec l'assentiment des sections réunies que le représentant prit l'arrêté constituant le département, le district, le conseil général de la Commune, la garde nationale, les tribunaux, les juges de paix, etc. Le changement de décors est complet. Au Directoire du département siègent Braun, Koch, Burger, tous récemment encore incarcérés comme suspects ; au district un ci-devant, Louis de Wangen, Schertz, un ex-prisonnier du Séminaire ; comme maire Michel Mathieu, l'ancien procureur de la commune de 1790 ; au conseil municipal, André Ulrich qui allait éditer le fameux *Livre Bleu*, le dossier des crimes et des exactions des terroristes locaux, Jean Schweighaeuser, Richard Brunck. Le président du

tribunal de commerce était le vieux Mayno qu'Euloge Schneider avait fait exposer à la guillotine comme « agioteur et fanatique ». Une épuration semblable se fait à la Société populaire (30 janvier) où les modérés, cette fois, s'installent en force et changent ce club en une espèce de Société philanthropique, sollicitant surtout des dons charitables pour venir en aide « aux misères de l'humanité souffrante ». Les Jacobins exclus et honnis — il en restait certainement bon nombre à Strasbourg — devaient s'exaspérer en voyant l'anniversaire de l'exécution « du dernier tyran des Français » célébré sous la présidence de Bailly qui, au su de tous, avait voté contre la mort de « Capet ». Sauf quelques rixes dans les rues et le bris d'un buste de Marat au foyer du théâtre, on ne signale pas d'ailleurs de manifestations dirigées contre eux.

Dans d'autres villes du Bas-Rhin, où des tendances réactionnaires existaient vraiment, Bailly fut entraîné plus loin qu'à Strasbourg, puisque le groupe intermédiaire des républicains modérés n'existait pas entre jacobins et « fanatiques ». A Haguenau, en mai 1795, le nouveau maire, de Gänderode, est un ci-devant émigré; à Saverne, les officiers municipaux sont tous dévoués à l'Église; à Schlestadt, la municipalité nouvelle est d'un républicanisme assez tiède; à Colmar, où Bailly préside à l'épuration, le 19 février, il ne reste pas en place un seul jacobin avéré. Au Directoire du département, on revoit quelques-uns des administrateurs d'avant le 10 août; au district, il y a bien Metzger, mais avec lui des ci-devant, comme de Golbéry et de Lacontrie; à la municipalité, Stockmeyer, « l'homme à la trique », le défenseur des commissaires royaux de 1791.

Le mouvement populaire du 12 germinal (1^{er} avril) ne fit qu'accentuer la marche de la réaction en Alsace, tout comme à Paris. Une véritable invasion de fugitifs avait eu lieu dans les districts septentrionaux du Bas-Rhin, durant le mois de mars; dans le seul voisinage de Lauterbourg, près de dix mille fuyards étaient rentrés par terre ou par eau, d'après les dires d'un journal strasbourgeois, au cours d'une quinzaine; ils franchissaient de nuit le Rhin en nacelles, bravant le feu des douaniers et des volontaires. En rentrant chez eux, ils trouvaient leurs maisons occupées, leurs champs en friche ou vendus, et se livraient à des actes de violence sur les détenteurs de leurs biens. Quelques semaines plus tard se produisait la « journée » du 1^{er} prairial (20 mai), par laquelle le peuple affamé des faubourgs essaya de ressusciter le régime jacobin, au sein de la Convention. Elle échouait; les « derniers Montagnards » périssaient à leur tour, et parmi eux le vieux Ruhl, qu'une accusation mensongère engloba dans les poursuites et qui se donna la mort pour ne pas survivre à la liberté qu'il voyait perdue.

Mais tandis que, dans d'autres régions de la France, la crise réactionnaire s'accroissait surtout sur le terrain politique, en Alsace c'était la question religieuse qui devenait aiguë. Comprimés à peine par la Terreur, les désirs des populations devaient forcément se faire jour, dès que la Terreur disparaîtrait. Les églises catholiques et protestantes avaient été également fermées; depuis novembre 1793, aucun acte du culte n'avait pu se célébrer qu'en secret. Presque tous les prêtres constitutionnels dans le Bas-Rhin, beaucoup dans le Haut-Rhin, avaient abandonné leurs fonctions sans esprit de retour; la plupart des prêtres réfractaires avaient été déportés

ou se trouvaient en prison ; un certain nombre d'entre eux continuaient cependant leur ministère sous des déguisements divers, protégés par le dévouement de leurs ouailles. Quand la Convention se relâcha de ses rigueurs, les autorités locales qui, très souvent, n'exécutaient qu'à contre-cœur les ordres de l'autorité centrale, se laissèrent très volontiers aller à fermer les yeux et, avant que rien ne fût légalement changé, une tolérance relative régnait déjà partout. Le décret du 3 ventôse an III (21 février 1795) vint enfin résoudre la question des cultes. L'État n'en salarierait plus aucun, mais les protégerait tous, sous certaines conditions. Les fidèles pourraient acheter ou louer des églises, faire des collectes, etc. Seulement, la loi prohibait les cérémonies extérieures, et n'autorisait pas les prêtres déportés à rentrer en France, ce qu'ils faisaient déjà par centaines et par milliers.

Dès le mois de mars et d'avril, les cultes catholique et protestant avaient repris partout dans les départements du Rhin. Mais le nombre des insermentés qui se présentaient pour reprendre possession de leurs presbytères et de leurs églises fut bientôt si grand que les agents nationaux des districts durent leur rappeler que la loi qui les frappait de mort en cas de retour n'était point rapportée, le décret de ventôse n'accordant pas « à des hommes qui ont renoncé aux droits des citoyens et que les lois ont condamnés comme ennemis de la patrie, la faculté de reparaitre sur le sol républicain ». Mais ces menaces n'effrayaient plus ; on les croyait de pure forme, et, en fait, le décret du 11 prairial (30 mai) se contentait de demander au prêtre, par-devant la municipalité de sa résidence, une déclaration générale de « soumission aux lois de la république ». La circulaire du Comité de législa-

tion expliquait que cette soumission ne se rapportait « nullement au passé » et que la Constitution civile du clergé n'était plus une loi de la république. Il n'existait donc plus de vrai « cas de conscience » pour le prêtre loyal, qui ne serait pas en même temps un agent de la contre-révolution. Si jamais il y eut un moment favorable à la réconciliation de l'Église et de l'État, ce fut ce printemps de 1795.

Malheureusement, la plupart des réfractaires restés dans le pays ou rentrés se refusaient à faire cette déclaration de soumission aux lois. Comptant sur un retour plus complet à l'état de choses d'avant 1789, partisans de la réaction royaliste dont ils croyaient le succès assuré, ils se livraient aux plus vives attaques contre la loi sur le divorce, contre les constitutionnels, les dissidents, les acheteurs de biens nationaux, etc. S'ils faisaient parfois une déclaration générale, ils ne manquaient pas d'ajouter que « cette soumission ne devait être préjudiciable en aucune façon à la doctrine et à la discipline catholique ». En juin 1795, le corps municipal de Strasbourg, présidé par un nouveau maire, Keppler (d'Andlau), fervent catholique, avait favorablement accueilli la pétition de plus de deux mille citoyens et citoyennes qui réclamaient l'usage de la cathédrale, promettant « la soumission la plus entière aux lois et au gouvernement ». Il avait bien rappelé aux pétitionnaires qu'ils ne pouvaient avoir recours à un prêtre qui n'aurait préalablement fait cette soumission aux lois; mais, en fait, il laissait tranquillement occuper la chaire par des prêtres qui l'avaient refusée. A Wolfisheim, les adhérents du curé réfractaire expulsaient à coups de serpette le curé constitutionnel; à Erstein, les municipaux notifiaient au desservant assermenté qu'il

avait à déguerpir, et sur son refus, l'expulsaient de la ville en le couvrant de boue. A Obernai, le recteur Étienne Schulz prêchait, dès messidor, avec tant de violence contre le gouvernement que les administrateurs du Bas-Rhin devaient ordonner son arrestation. Il est probable que sans l'échec de la journée du 13 vendémiaire, la contre-révolution se serait étendue aussi à l'Alsace. Les Autrichiens s'étaient rapprochés de la frontière qu'ils bordaient, pour ainsi dire, de Mannheim à Huningue, tandis que l'armée du Rhin, sous Pichegru, refoulée sur l'Alsace épuisée, manquait de tout. « Nos armées et nos places sont sans vivres, écrivait Reubell, le 29 août, au Comité de salut public; Huningue, Brisach, Belfort sont sans provisions quelconques. » Ce qui était plus triste encore, c'est que la trahison y était à l'œuvre depuis que le général en chef était entré en relations secrètes, par l'intermédiaire de Fauche-Borel, avec les émigrés et Condé; des espions vendaient à l'Autriche les plans militaires et deux d'entre eux furent fusillés à Huningue le 16 septembre 1795.

C'est au milieu de ce désarroi que les électeurs des départements du Rhin furent appelés à sanctionner la Constitution nouvelle de l'an III. Leurs dispositions se trouvèrent être les mêmes que celles de la plupart des électeurs français. A Strasbourg comme à Colmar, les assemblées primaires acceptèrent la Constitution, mais rejetèrent les décrets additionnels par lesquels la Convention expirante s'était assuré les deux tiers des sièges dans les futures assemblées législatives. Les électeurs du second degré se trouvèrent être en majeure partie des modérés, anciens constitutionnels de 1791, ou des catholiques, les jacobins et les royalistes n'ayant point participé au vote ou n'ayant pas réussi à faire

élire leurs candidats. Aussi les démocrates fervents étaient-ils assez inquiets; il fallut que le représentant Fricot, ancien avocat au Conseil souverain, alors en mission dans le Bas-Rhin, les rassurât en promettant de protéger les amis de la république « qu'on dénomme terroristes, pour les persécuter ensuite dans les communes fanatiques »; mais il avait soin de déclarer en même temps que personne n'avait l'intention de recommencer la Terreur (23 septembre).

Le 6 vendémiaire, la Convention, revenant sur les lois cultuelles, précisait l'obligation pour quiconque prétendait exercer les fonctions sacerdotales, de reconnaître expressément la souveraineté du peuple et la soumission aux lois; toute déclaration moins explicite était déclarée nulle et non avenue; le fonctionnaire qui l'accepterait serait passible de trois mois de prison et de cinq cents francs d'amende; le prêtre qui se rétracterait, serait banni à perpétuité; aucun signe d'un culte quelconque ne devait être toléré en dehors des locaux affectés à l'exercice de ce culte, etc. — Pourtant, à Strasbourg même, deux délégués de Rohan, son secrétaire général, l'abbé Weinborn et son procureur fiscal, Zæpfel, osaient réorganiser officieusement le culte catholique, en défendant aux prêtres de prêter le serment réclamé par la loi. Le chanoine Rumpler, qui les détestait et était détesté par eux, osa les dénoncer au corps municipal, mais bien que tout le monde connût leur présence et leur action contraire aux décrets, on passa à l'ordre du jour sur sa plainte (5 vendémiaire).

L'ALSACE SOUS LE DIRECTOIRE

L'avortement de l'émeute royaliste du 13 vendémiaire n'empêcha pas que les élections législatives ne se fissent quelques jours plus tard sous le coup d'une réaction universelle contre les idées et les hommes de la Montagne. Il en fut en Alsace comme partout. Les électeurs du second degré, réunis à Strasbourg le 20 vendémiaire, donnèrent en grande majorité leurs voix aux meneurs de la droite à la Convention, et c'est une preuve manifeste de l'intensité de la réaction que de les voir voter pour Boissy-d'Anglas, Isnard, Lesage ou Lanjuinais, « hommes généralement estimés et l'objet de la plus chaude reconnaissance » — ainsi que les désignait une feuille locale — mais personnellement inconnus en Alsace. Le « nouveau tiers » ne comprenait aussi que des modérés, J.-F. Hermann de Strasbourg, l'ex-constituant Kaufmann, J. Bertrand de Bischwiller, etc. A Colmar, la lutte fut moins vive et plusieurs des anciens députés, Reubell, Pflieger, Dubois, Albert, Guittard, furent réélus. Le premier fut appelé, dans la séance du 8 brumaire, à faire partie du Directoire exécutif. Ce corps, exclusivement composé d'anciens régicides, devait se trouver forcément en conflit, dès le début, avec celles des administra-

tions départementales et municipales où dominaient les modérés. La désignation des commissaires du gouvernement près ces administrations, dont plusieurs étaient des jacobins notoires, dans le Bas-Rhin surtout, inaugura une nouvelle période de luttes contre les membres du clergé, considérés comme agents du royalisme. Dès le 13 brumaire (4 novembre), l'administration centrale du Bas-Rhin sommait la municipalité de Strasbourg d'appliquer la loi contre les prêtres sujets à la déportation; celle-ci, après avoir affecté de chercher s'il en existait vraiment, finit par en découvrir quatre (dont l'abbé Colmar, le futur évêque de Mayence) et reconnut que plusieurs autres étaient dans une situation « plus ou moins irrégulière »; mais quand elle reçut l'ordre péremptoire de les arrêter, elle répondit, après dix jours de réflexion, que les individus en question « s'étaient absentés » avant qu'on eût pu les saisir. L'administration centrale décida là-dessus (21 décembre) que dorénavant les fonctionnaires qui ne procéderaient pas à l'emprisonnement des coupables et de ceux qui les cachaient seraient eux-mêmes arrêtés sur-le-champ et livrés au tribunal criminel, et que les commissaires du gouvernement qui ne les contraindraient pas à remplir leur devoir seraient révoqués et poursuivis comme complices. Mais même des menaces aussi directes ne parvinrent pas à faire prêter aux ecclésiastiques restés dans le pays ou rentrés depuis, le serment de haine à la royauté prescrit par les décrets de prairial et de vendémiaire. Les uns se cachèrent, les autres préférèrent repartir pour l'exil. Une dernière messe fut dite à la cathédrale, le 25 décembre 1795, et depuis, les fidèles du chef-lieu furent réduits à tenir des réunions de prières exclusivement laïques, organisées par les membres de la *Confrérie marianique* créée à Stras-

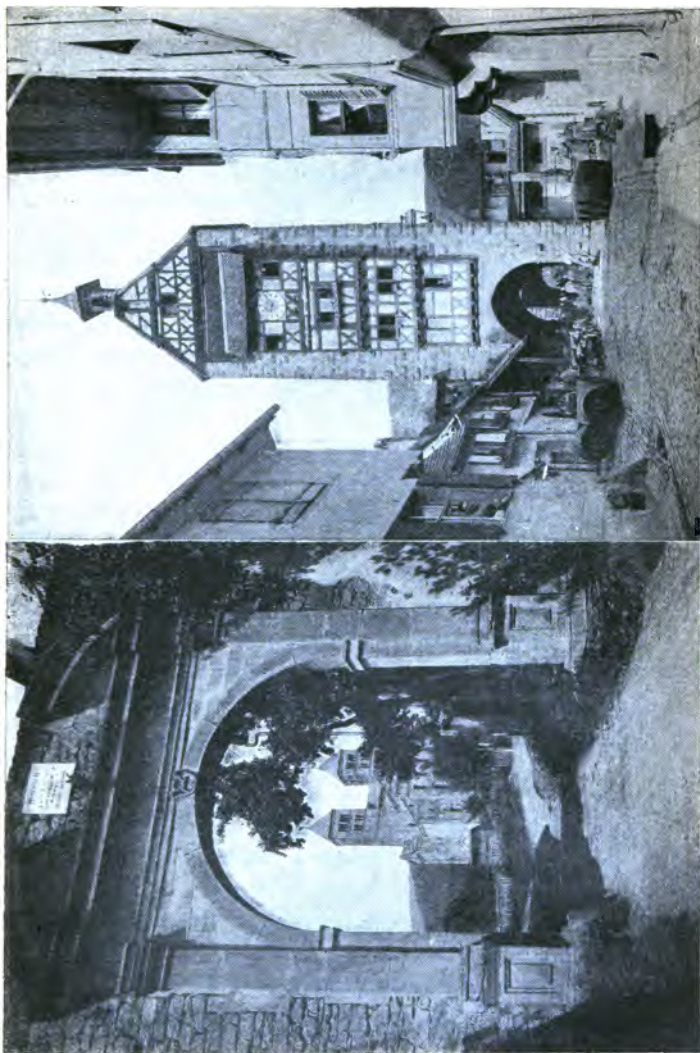
bourg en 1684. Autorisés par le corps municipal, ils chantaient des cantiques avec accompagnement des orgues, faisaient des lectures pieuses et circulaient en procession dans l'enceinte sacrée.

En même temps, une foule de fugitifs rentrés en Alsace étaient arrêtés dans leurs villages et un ordre du 4 nivôse enjoignait de les transférer dans les prisons de Strasbourg, pour y attendre leur mise en jugement, comme émigrés. La présence permanente des Autrichiens et des émigrés sur la frontière expliquait en partie ces mesures draconiennes et cette fluctuation continuelle de la tolérance à la rigide légalité. Mais les menaces et les actes de sévérité ne produisaient plus les effets d'autrefois; on escomptait d'avance, durant l'année 1796, les élections futures, qu'on espérait décisives, et les populations se raidissaient dans une attitude de résistance passive mais obstinée. Parfois même, on allait plus loin; le corps municipal de Strasbourg déclarait nul et non avenue l'ordre d'arrestation lancé contre l'abbé Montflambert (9 janvier 1796), et l'administration centrale l'ayant inscrit d'office sur la liste des émigrés, la municipalité déclarait hautement que « l'arbitraire prend la place de la justice », juste au moment où le Directoire exécutif estimant que l'indulgence « entretenait la contagion du mal », annonçait son intention de « l'extirper jusqu'à la racine ». Il frappait en effet toute une série d'administrations municipales trop indulgentes ou négligentes; les prêtres réfractaires étaient traqués dans les vallées des Vosges, et l'échafaud politique se dressait de nouveau pour un jeune vicaire de Neuve-Église, l'abbé Stackler, qui, revenu d'outre-Rhin dans son ancienne paroisse, était arrêté, conduit à Strasbourg et guillotiné (3 février 1796). D'autres étaient condamnés à la déportation en Gayane, ou, plus heureux, sim-

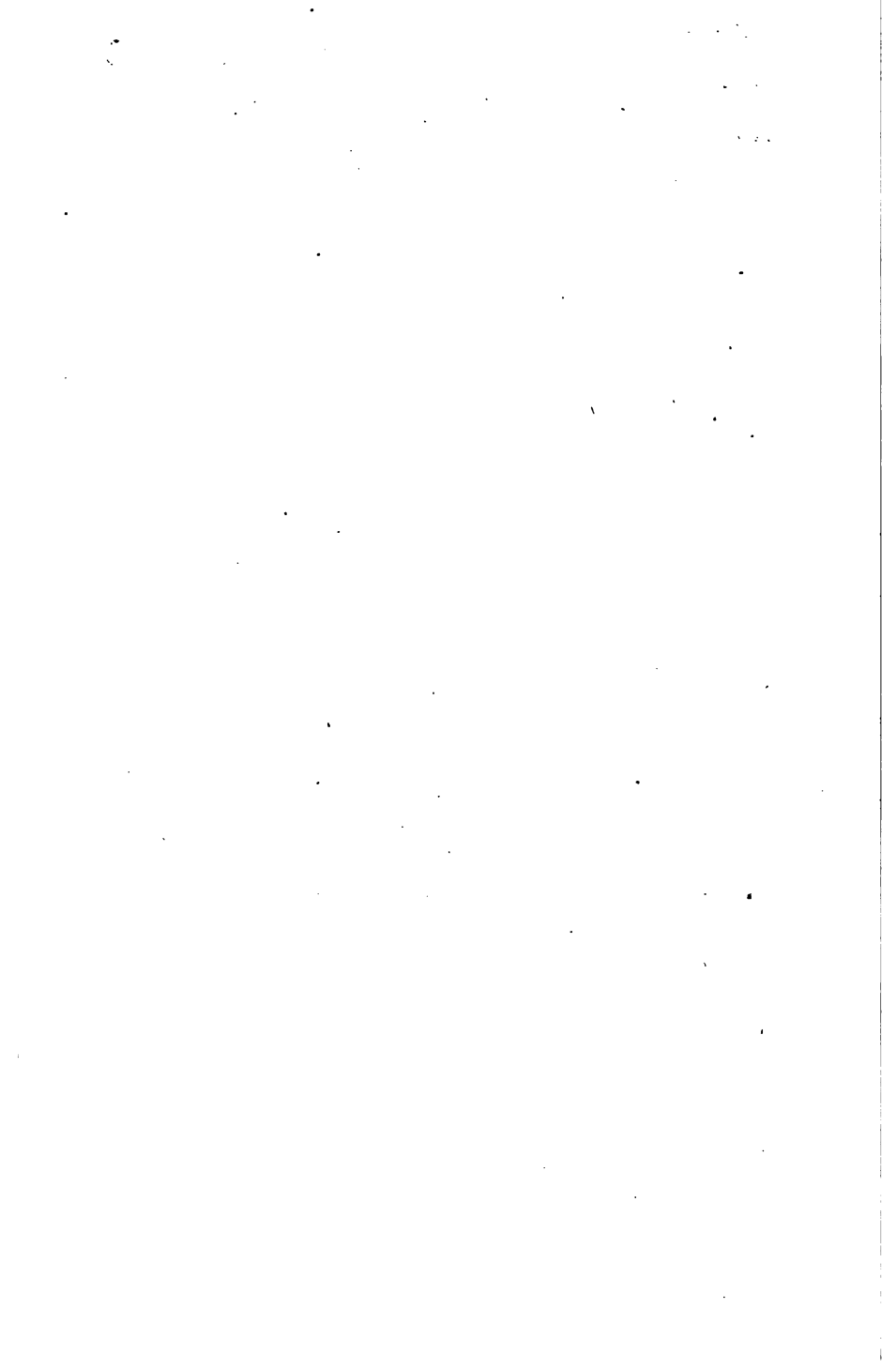
plement emprisonnés. Ces condamnations exaspéraient les fidèles, et dans certains centres du « fanatisme » il fallut doubler les brigades de gendarmerie ou envoyer des volontaires, « pour faire respecter les lois ». Le 16 juin, il y eut un véritable combat entre l'escorte militaire qui conduisait de Saverne à Strasbourg plusieurs moines et prêtres capturés et six cents paysans armés de fourches, de faux et de fusils, qui réussirent à délivrer les prisonniers.

A côté de ces agitations confessionnelles si vives, il faut signaler aussi les menées politiques de certains groupements réactionnaires du pays. La correspondance trouvée dans les fourgons de l'émigré Klinglin, à Offenbourg, et d'autres documents plus récemment mis au jour, ne laissent aucun doute sur les intrigues de l'avocat strasbourgeois Démougé, de la baronne de Reich, du libraire prussien Faucheborel, et d'autres encore, avec les émigrés de Condé et les généraux de l'empereur. Leurs espions passaient et repassaient le Rhin, et l'on distribuait dans les casernes des appels aux soldats, pour les engager à désertre à l'ennemi (avril 1796). Dans les campagnes, il se formait des bandes de détrousseurs et de chenapans, grossies de déserteurs autrichiens, d'émigrés, de tziganes, de conscrits réfractaires, qui attaquaient les voyageurs et les fermes isolées. Dans la forêt de Haguenau surtout, elles devinrent bientôt si nombreuses qu'on dut former des colonnes mobiles de troupes de ligne et de gardes nationaux pour fouiller les bois, les fermes, les moulins, et arrêter tous les gens suspects dont les papiers n'étaient point en règle (juin 1796).

Dans le Haut-Rhin, la situation fut d'abord plus satisfaisante. Mais quand la masse des prêtres réfractaires, réfugiés en Suisse, fut rentrée dans le département, et voulut rentrer aussi dans ses pres-



Abbaye de Murbach. — Tour de Riquewihr. (Phot. Revue Alsacienne.)



bytères, « l'état même de sécurité où ils croyaient être, imprima (comme l'a dit un historien très circonspect) à leur zèle une ardeur qui, parfois, leur faisait perdre toute mesure ». Il y eut à Soultz, Guebwiller, Soultzbach, des rixes sanglantes, et les acheteurs de biens nationaux furent traités en chaire de voleurs, etc. A Ribeauvillé, il fallut envoyer sept cents hommes et du canon pour faire respecter la loi. L'année 1796 vit cependant, dans ce département, la réorganisation du culte constitutionnel, qui avait à peu près complètement disparu dans le Bas-Rhin. Les fidèles furent appelés à choisir un nouvel évêque, à la place de Martin, mort pendant la Terreur. Près de treize mille suffrages furent exprimés (c'était près du quart des catholiques adultes du Haut-Rhin) et, le 24 avril, Berdolet, curé de Pfaffans, et fils d'un maître d'école de Giromagny, était élu ; homme intelligent et pieux qui, après le Concordat, sera évêque d'Aix-la-Chapelle. Il fut sacré à Colmar, le 15 août (c'est le dernier acte culturel auquel participa Brendel), et sut infuser une incontestable vitalité au schisme, malgré la guerre à mort que lui firent les réfractaires. Il établit le siège de son Église à Soultz, où il était très sympathique à la population ; il y tint même deux synodes (1798, 1800).

Vers la fin d'avril 1796, le général Moreau arrivait à Strasbourg pour prendre le commandement de l'armée du Rhin des mains de Kléber, qui l'y exerçait par intérim, Pichegru ayant été révoqué au mois de mars. Il devait opérer en Allemagne pendant que Bonaparte attaquerait en Italie ; mais ce dernier avait gagné déjà les victoires de Montenotte et de Lodi quand Moreau put enfin franchir le Rhin près de Strasbourg, le 23 juin. Il prenait Kehl

d'assaut, rétablissait le grand pont de bateaux démolé depuis 1792, et quelques jours plus tard 70.000 hommes étaient sur le sol de l'Empire. Tandis que l'armée de Sambre-et-Meuse, sous Jourdan, poussait jusqu'à Francfort, celle du Rhin traversait la Forêt-Noire et pénétrait en Souabe. Les princes de l'Allemagne du sud, surpris, demandèrent à traiter : le duc de Wurtemberg céda à la république (7 août) le comté de Montbéliard et ses possessions d'Alsace; le margrave de Bade renonçait à ses territoires alsaciens, à Kehl et à la tête du pont de Huningue (22 août 1796). Malheureusement, Jourdan, battu en Franconie par l'archiduc Charles, dut se retirer vers le Rhin, et Moreau, pour ne pas être coupé de sa base d'opérations, se vit obligé de rétrograder également. Sa retraite est restée justement célèbre, mais c'était une retraite. Dès le 18 septembre, les Autrichiens attaquèrent à leur tour Kehl et faillirent l'enlever par surprise, mais la garde nationale de Strasbourg fit bravement son devoir en le défendant, sous le général de Schauenbourg et, pour le moment, la ville resta aux Français.

Une autre colonne ennemie partait de Mannheim et franchissait le Rhin pour entrer par le nord sur le territoire français. On essaya d'organiser la levée en masse pour la refouler, et le 22 septembre, environ six mille « agriculteurs », mal armés, ignorant pour la plupart le maniement des armes, étaient réunis autour de Landau. Ils se débandèrent à l'approche des Autrichiens, et le général Hotze put occuper pendant quelques jours Wissembourg et Lauterbourg, et frapper ces villes d'une contribution de guerre. Mais quand les généraux Fruhinsholtz et Helmstetter s'avancèrent avec les bataillons de la garde nationale mobilisée du Bas-Rhin, les ennemis évacuèrent le territoire sans essayer une plus

longue résistance. « Leur approche a réveillé l'esprit public, disait à cette occasion une feuille strasbourgeoise, et les paysans eux-mêmes se sont déclarés énergiquement pour la république; même les fanatiques les plus endurcis ont oublié, à ce moment, leurs vieilles querelles religieuses. » Le siège régulier de Kehl ayant commencé peu après, en octobre, la forteresse fut vaillamment défendue par Desaix; mais après de nombreuses sorties et des bombardements répétés, on dut l'évacuer, le 9 janvier 1797. Quelques semaines plus tard, la tête du pont de Huningue était également abandonnée. La campagne, si brillamment commencée, se terminait donc assez mal sur le Rhin; l'armée refoulée pesait lourdement sur l'Alsace épuisée; elle manquait de tout en fait d'habillements et de vivres, et le dénuement des hôpitaux était indicible. « Souvent, disait le *Waltbot* du 23 janvier, les malheureux blessés ne peuvent être pansés la nuit, par manque de chandelle. » Heureusement que la campagne d'Italie absorbait les Impériaux pour le présent et pour l'avenir; ils ne tentèrent plus d'attaque sérieuse contre les départements du Rhin.

La crainte d'une agression du dehors ne pesait donc plus sur les populations quand revint la date du renouvellement partiel des Conseils. La lutte électorale prochaine envenima plus que jamais les querelles religieuses, car le Directoire, présentant les tendances réactionnaires du pays assoiffé de repos, incriminait dans son message aux Cinq-Cents (12 février) les prêtres réfractaires comme agents d'une vaste conspiration royaliste, et réclamait le droit de les déporter aux colonies par simple arrêté individuel motivé, sans jugement d'un tribunal. La grande majorité des électeurs du second degré furent des modérés en Alsace et leurs élus le

furent aussi dans le Bas-Rhin. On peut noter l'élection de Metz, un des chefs catholiques strasbourgeois ; dans le Haut-Rhin, deux réactionnaires connus sortent du scrutin, dont l'un, Chambé, fut en correspondance secrète avec l'agent anglais Wickham, et figure, sous le pseudonyme d'Ajax, dans les lettres saisies des émissaires royalistes. Ces élections du 9 avril présageaient une lutte à mort entre le pouvoir exécutif et les Conseils, où dorénavant les ennemis de « tout gouvernement révolutionnaire » allaient se trouver en majorité. Dès leurs premières séances, Pichegru était nommé président du Conseil des Cinq-Cents ; Barbé-Marbois, un ci-devant, était appelé à la présidence des Anciens et un autre ci-devant, Barthélemy, placé en tête de la liste des candidats pour la place de Directeur.

Dans la nuit du 19 au 20 avril, alors que Bonaparte occupait déjà Trieste, Moreau avait enfin pu repasser le Rhin, entre Gamsheim et Killstett, refoulant les Impériaux et les Condéens vers la Forêt-Noire. C'est dans la poursuite des fuyards qu'on s'empara des bagages du général de Klinglin, renfermant des correspondances si compromettantes pour Pichegru. Mais ce début brillant de la campagne ne devait pas avoir de lendemain, car, dans la soirée du 22, Moreau recevait la nouvelle de la signature des préliminaires de Léoben qui mettaient fin à la guerre. La joie fut grande en Alsace, où l'on voyait déjà la paix régner dorénavant sur les frontières ; des feux de joie, des illuminations témoignèrent de la satisfaction des masses. Malheureusement les discussions reprirent bientôt avec apreté sur la question religieuse et sur celle de la rentrée des fugitifs. Au sujet de ces derniers, de vives discussions s'étaient produites aux Cinq-Cents, en mai et juin 1797 ; Merlin (de Thionville) et Hermann, de

Strasbourg, avaient plaidé en faveur de nouvelles mesures de clémence, mais rien n'avait été encore décidé à cet égard, quand advint le 18 fructidor. Dans le Bas-Rhin, l'administration centrale défendait les processions organisées contre les épizooties qui décimaient le bétail ; elle était obligée de rappeler aux citoyens que les registres paroissiaux ne suppléaient pas à ceux de l'état civil, que leurs enfants, non inscrits sur ces derniers, seraient au regard de la loi des bâtards, et leurs mariages, s'ils n'étaient célébrés par l'officier municipal, un simple concubinage, réponse aux prêtres qui appelaient de ce nom le mariage civil.

Mais ces avertissements étaient vains, car les adversaires de la Révolution croyaient être bientôt les maîtres, et ils étaient presque en droit de le croire en voyant, dans les derniers jours de juin, Brendel donner solennellement sa démission d'évêque et déclarer « sa ferme résolution de vivre et de mourir dans la foi catholique, apostolique et romaine ». En même temps, son collègue Berdolet se plaignait, dans une lettre intime, de rester aux yeux des aristocrates et fanatiques un intrus et un apostat, alors que le « cardinal Collier », de l'autre côté du Rhin, ne cessait d'être reconnu pour leur seul légitime pasteur. De plus, le 27 messidor, le Conseil des Cinq-Cents abrogeait, après de longs débats, toutes les lois restrictives de la liberté des cultes. Une majorité de six voix seulement maintenait, comme barrière absolument illusoire, une déclaration préalable de soumission très générale aux lois de la république. On crut avoir si bien partie gagnée que Rohan lui-même osa écrire au Directoire pour réclamer sa radiation de la liste des émigrés à titre de prince étranger. Les Anciens acceptaient à leur tour cette loi, le 7 fructidor.

C'est alors que la majorité du Directoire, Barras, Reubell, La Révellière-Lépeaux firent appel à la poigne d'Augereau pour le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre). Il dut certainement atterrer les réactionnaires dans les départements du Rhin, mais aucun mouvement ne s'y produisit. Les administrateurs invitèrent les populations à se tenir tranquilles et à montrer toute confiance aux autorités constituées, « pénétrées de leurs devoirs et remplies d'amour pour la patrie ». Les deux départements du Rhin figurent d'ailleurs parmi les quarante-neuf dont les élections furent cassées, et dans lesquels le pouvoir exécutif put nommer provisoirement à toutes les fonctions devenues vacantes. La loi sur les cultes à peine votée est naturellement abrogée, le Directoire conserve le droit de déporter par arrêté tout prêtre troublant la tranquillité publique ; en un mot, toute la législation persécutrice antérieure est remise en vigueur. — On replace dans les Administrations centrales des républicains accentués ; des radicaux comme Barbier, Gottekien, Cunier forment la majorité de celle du Bas-Rhin ; Metzger et d'autres républicains sont nommés dans le Haut-Rhin ; le corps municipal de Strasbourg est cassé, celui de Colmar en bonne partie renouvelé, les *patriotes* relèvent la tête, et une des feuilles locales s'écrie : « Maintenant les républicains respirent et les projets des conspirateurs sont anéantis ! » Mais en même temps qu'ils reprenaient haleine, les vainqueurs reprenaient aussi la lutte sans merci contre leurs adversaires. Les listes d'émigrés sont revisées, la chasse aux prêtres réfractaires recommence partout, et une fois de plus, ils se terrent ou prennent la fuite ; les fidèles sont réduits à se réunir dans les églises pour prier et chanter sous la direction du maître d'école ou du bedeau. Mais à Strasbourg les

administrateurs du Bas-Rhin enlèvent également aux préposés laïques la cathédrale qu'on leur avait laissée jusque-là; ce « repaire du fanatisme contre-révolutionnaire » est fermé au culte et réservé dorénavant aux fêtes civiques. La première de ces fêtes y eut lieu à l'occasion du traité de Campo-Formio, le 20 décembre 1797. Quelques jours auparavant, le général Bonaparte, envoyé comme commissaire de la République à Rastatt, avait passé par la ville, et l'hôtel de la *Maison Rouge* avait été entouré de milliers de citoyens désireux de contempler le conquérant de l'Italie auquel on devait les bienfaits de la paix.

Une mesure d'importance plus durable pour le commerce et l'industrie de l'Alsace, ce fut l'incorporation de la petite république de Mulhouse au territoire français. Enclavée, étroitement bloquée par des lignes de douanes depuis 1793, elle se résolut enfin à racheter sa liberté commerciale par l'abandon de son autonomie politique et, à la suite de négociations dirigées par Metzger, comme commissaire du Directoire, la réunion fut votée le 28 janvier 1798. La ville ne comptait alors que six mille habitants avec toute sa banlieue. Aucune cité d'Alsace n'a profité autant que Mulhouse de son entrée dans une sphère d'activité plus vaste, entrée qui lui a permis de devenir la grande cité industrielle qu'elle était au moment où les événements de 1870 la séparèrent de la France, et qu'elle est restée jusqu'à ce jour, grâce au labeur intelligent et à l'énergie tenace de ses citoyens.

Quelques semaines plus tard avaient lieu les élections législatives pour le choix du nouveau tiers et le remplacement des députés expulsés après fructidor. Elles sont franchement républicaines en Alsace, où plusieurs anciens conventionnels et de

bons patriotes sont élus. Mais la satisfaction du Directoire fut troublée par le fait que les radicaux, devenus plus nombreux, se montrèrent moins dociles; aussi eut-il recours à un nouveau coup d'État, le 22 floréal (11 mai), pour faire exclure un certain nombre de jacobins ou de royalistes, sous prétexte que leur élection n'avait pas été légale. Il eut bientôt des soucis plus graves encore. Le Congrès de Rastatt n'aboutissait pas; enhardie par l'absence du général Bonaparte, prisonnier en Égypte depuis la destruction de la flotte française à Aboukir, l'Autriche se disposait à revenir sur les stipulations de Campo-Formio, tandis que le gouvernement français exagérait imprudemment ses prétentions contraires. Dès le 19 avril des actes avant-coureurs de la guerre se produisaient sur la frontière du Bas-Rhin; le 27, l'archiduc Charles déclarait le Congrès dissous, exigeait le départ immédiat des plénipotentiaires français et, dans la nuit du 28, Bonnier et Roberjot étaient assassinés et Jean Debry blessé, aux portes mêmes de Rastatt. La lutte recommençait et le gouvernement faisait célébrer partout des cérémonies funèbres pour soulever le ressentiment des populations contre « la perfide Autriche ».

Cette violation du droit des gens fut fatale surtout à la cause des catholiques d'Alsace. On affecta de considérer leurs chefs comme des complices de l'attentat. « Habitants du Bas-Rhin, disait une proclamation du 14 floréal, pourriez-vous ne pas ouvrir à la fin les yeux sur les dangers imminents dont vous menacent ces prêtres rebelles, ces émigrés, qui surprennent depuis si longtemps votre bon cœur? Ah, ils sont vos ennemis les plus cruels, ils ont le cœur autrichien. Débarrassez-vous de ces hôtes dangereux. » L'un de ces prêtres, l'abbé Bochelé, arrêté et traduit devant une commission militaire, fut

fusillé à Colmar le 24 juillet 1798. Beaucoup d'autres, aussi peu coupables que lui de l'attentat de Rastatt, furent raflés par les colonnes mobiles, et dirigés en août sur l'île de Ré pour être transportés de là en Guyane; plusieurs y moururent, d'autres succombèrent sur les pontons d'Aix, et les plus heureux ne furent libérés des prisons de Ré qu'après le dix-huit Brumaire.

Heureusement que les Autrichiens ne renouvelèrent pas la tentative d'invasion des années précédentes. Mais si les gardes nationales ne furent mobilisées qu'une seule fois, lorsque l'ennemi sembla vouloir attaquer Kehl (mars 1799), les habitants des villes et des campagnes eurent de rudes labeurs à accomplir. Ils fournirent près de quatre-vingt mille journées de travail gratuit aux fortifications de Landau, de Fort-Vauban, de Schlestadt et de Kehl, et quatre-vingt-dix mille journées de chevaux pour les charrois de l'armée, sans compter les réquisitions multiples de denrées et « l'hospitalité journalière donnée aux défenseurs de la patrie ». Cette fois, du moins, les sacrifices ainsi faits furent appréciés hautement par les autorités, et Bottin, le secrétaire général de l'administration centrale du Bas-Rhin, constatait dans son *Annuaire pour l'an VIII* que, « malgré les efforts de l'hydre de la contre-révolution », les citoyens du département, « seraient toujours, comme leur fleuve, le rempart inexpugnable de la république ».

Les élections du 9 avril 1799 furent un dernier succès des patriotes à tendances jacobines, hostiles aux « pourris » du Directoire. Ainsi le modéré Hermann ne fut réélu dans le Bas-Rhin qu'au troisième tour de scrutin, et au dix-huit Brumaire, toute la députation du département, sauf lui, sié-

geait à la gauche des deux Conseils. Ce coup d'État du général Bonaparte, survenant après tant d'autres, ne causa pas en Alsace un émoi bien marqué. Les autorités constituées promulguèrent, sans difficulté aucune, les proclamations consulaires et les circulaires ministérielles qui leur venaient de Paris (13 novembre) et beaucoup d'entre les représentants de l'ancienne province se rallièrent au régime nouveau : Hermann devint maire de Strasbourg, Dentzel, général de brigade, Canier, sous-préfet de Schiestadt, André, conseiller à la Cour d'appel de Colmar. L'ex-conventionnel Mallarmé, envoyé en décembre dans les départements du Rhin comme « délégué des consuls », n'eut pas une tâche bien difficile; il venait « garantir la République, le repos et la paix aux bons citoyens, la liberté et la prospérité matérielle à tous » et, seuls, « les buveurs de sang » étaient menacés de punitions sévères. Quelques administrateurs trop radicaux furent révoqués, quelques modérés et « aristocrates » remplacés, mais sans trop de fracas. La nouvelle Constitution de l'an VIII était solennellement proclamée au « temple décadaire », le 21 décembre, et, lors des élections au nouveau corps législatif, ce furent des conservateurs qui furent choisis à Strasbourg comme à Colmar, ou des révolutionnaires infiniment assagis. Koch allait représenter dignement l'Alsace au Tribunal.

Mais ce qui préoccupait cette dernière infiniment plus que l'organisation politique, c'était, à ce moment, la question religieuse. Le nouveau ministre de la police, Fouché, n'innova rien, tout d'abord; sa circulaire du 27 novembre maintenait toutes les restrictions légales. Mais ce n'était là qu'une attitude de façade; en réalité, l'ordre était donné de fermer les yeux et les oreilles sur les agissements du clergé, pourvu qu'il ne troublât point l'ordre

public. Dès décembre 1799, l'abbé Colmar prêchait de nouveau dans la cathédrale de Strasbourg et un autre prêtre, jadis vicaire épiscopal de Brendel, reconnaissait publiquement pour chef le cardinal de Rohan, bien qu'il figurât toujours sur la liste des émigrés (août 1800). Seulement on veillait avec soin sur l'attitude politique des anciens réfractaires, et le nouveau préfet du Bas-Rhin, Laumond, ordonnait de les déporter immédiatement sur la rive droite du Rhin, ou de les faire enfermer à Sainte-Pélagie, s'ils se livraient à des attaques contre le gouvernement (6 décembre 1800). La situation devint plus nette encore après la signature du Concordat, le 15 août 1801. Rohan reçut de Rome l'ordre de renoncer à son siège épiscopal et mourut bientôt après, à Ettenheim (février 1803). Le corps législatif ayant ratifié le Concordat avec les articles organiques, le premier Consul, pour bien montrer qu'il entendait effacer le souvenir des anciennes discordes et mater le clergé d'Alsace réputé au fond hostile aux idées et aux lois nouvelles, choisit un ancien schismatique, l'évêque des Landes, Saurine, comme premier évêque concordataire de Strasbourg, tandis que Berdolet, autre schismatique, était transféré du Haut-Rhin à Aix-la-Chapelle. Saurine fut intronisé le 6 juin 1802. Quelques semaines auparavant, on avait débarrassé la flèche de sa cathédrale de l'immense bonnet phrygien qui la surmontait depuis 1794; c'était la suppression du symbole, visible au loin, de la Révolution.

Mais cette Révolution, dont nous n'avons caché ni les fautes, ni les sanglantes erreurs, ne s'en allait pas sans avoir accompli tout au moins une partie de sa tâche. Au milieu des luttes acharnées que se livrent alors les partis au dedans, des guerres plus terribles que la république soutient au de-

hors, une société nouvelle s'est formée, la France moderne, qui n'a cessé de se développer depuis. Il n'est que juste d'insister en terminant ce chapitre sur ce que la Révolution fut pour elle et pour l'Alsace en particulier. A son début, notre province était encore étrangère au reste du royaume en beaucoup de points; c'est la Révolution qui a fait la soudure, en son immense fournaise, en employant parfois des moyens un peu violents, mais surtout en faisant appel aux instincts les plus généreux de l'Alsace, au dévouement patriotique de ses enfants, qui lui donnèrent alors les Kellermann et les Kléber, à son amour traditionnel de la liberté, en travaillant ensuite au développement de sa prospérité matérielle, dès que la tempête fut un peu calmée. Elle échoua là, comme partout ailleurs, sur un seul terrain; elle méconnut le sentiment religieux des masses, surexcité sans doute par certains dans un but politique, mais qui ne devrait jamais être combattu par la contrainte. Pourtant, considérée dans son ensemble, la Révolution exerça sur les générations d'alors et sur celles à venir une action profonde et durable; l'empreinte que l'Alsace a reçue de cette mémorable époque différencie encore aujourd'hui, après quarante années d'annexion, les habitants de ses grandes et petites villes, l'ouvrier, le paysan alsaciens des paysans et des bourgeois d'outre-Rhin. C'est qu'ils ont été libérés par la Révolution du joug de la superstition monarchique; qu'ils ont gardé le souvenir plus ou moins précis, l'impression plus ou moins nette, mais ineffaçable, de cet ensemble de doctrines élevées, d'aspirations fraternelles et de visions d'avenir qui se résument dans « les principes de 89 ». On peut les déclarer ailleurs erronés ou ridicules; mais ceux qui ont vécu de leur souffle, ne s'en déprendront jamais.

XXVI

SOUS LE CONSULAT ET L'EMPIRE

A partir du dix-huit Brumaire il n'y a plus, à vrai dire, d'histoire d'Alsace; elle est absorbée, comme celle de toutes les autres provinces françaises, dans l'histoire générale du pays. L'homme qui, à des titres divers, consul provisoire, premier consul, consul à vie, empereur héréditaire, va diriger, pendant quinze ans, les destinées de ce pays, l'élever au pinacle parmi les nations, pour le faire retomber ensuite d'autant plus bas, n'éprouvait que méfiance et dédain pour les idées libérales. Dans un gouvernement centralisé comme le sien, même alors qu'il portait encore l'étiquette trompeuse de République, il n'y avait plus place pour l'individualité des anciennes régions de la France, et leur cachet spécial allait s'effacer définitivement sous le niveau compresseur de la bureaucratie moderne. C'est à ce point de vue seul que le général Bonaparte, devenu Napoléon I^{er}, continue l'œuvre révolutionnaire, en faisant participer de plus en plus étroitement les populations alsaciennes aux vicissitudes de la vie nationale, dans la guerre et dans la paix. Administrateur génial, il employait volontiers les fonctionnaires nés dans ce pays, dont il estimait l'intelligence pratique, l'honnêteté, l'ardeur au travail, et

qu'il envoyait dans les territoires successivement annexés pour un temps à son immense empire. Guerrier avant tout, il aimait la race alsacienne, naturellement belliqueuse, habituée par dix ans de luttes au fracas des armes, et qui lui fournira d'innombrables officiers avec nombre de généraux de mérite. Mais la vie politique, si intense jusque-là, s'arrête brusquement; toute activité autonome est interdite aux citoyens; aux administrations départementales succèdent les préfets et les sous-préfets. Les conseils municipaux eux-mêmes sont choisis, sur des listes de notables, par le gouvernement et ses représentants. Les Conseils généraux des départements, dont la compétence est réduite et les sessions écourtées, sont également nommés par le Premier Consul, ainsi que les corps judiciaires. C'est une tâche instructive que de scruter les origines de ces fonctionnaires nouveaux; on a mélangé les jacobins d'hier et les modérés, les cléricaux et les révolutionnaires nantis, sans acception de leur passé, pourvu qu'ils soient prêts à servir l'ordre et à travailler à la prospérité publique. Il faut avouer que cet amalgame, qui, sous un pouvoir central plus faible, aurait mené tout droit à l'anarchie, fut profitable en définitive au pays, parce que généralement l'intelligence des instruments choisis et dirigés par une main puissante égalait leur dévouement au régime nouveau.

Aux cours des années 1800 à 1802, tous les rouages de ce gouvernement, déjà monarchique au fond, sont montés et réglés; la justice, les finances, les cultes sont réorganisés, et, grâce à la force du moteur, la machine fonctionne presque sans heurts et sans arrêts.

Mais déjà la guerre dont la France, éprise de paix, avait cru un moment voir la fin, reprenait

avec une intensité nouvelle. Dès janvier 1800, Moreau était revenu à Strasbourg, comme général en chef de l'armée du Rhin, échelonnée depuis la frontière suisse jusqu'au nord de l'Alsace. Après de longs préparatifs il franchissait le fleuve, près de Kehl, de Vieux-Brisach et de Bâle (23 avril) et repoussait les Autrichiens jusqu'en Bavière, tandis que le premier consul, franchissant les Alpes, gagnait la bataille de Marengo (14 juin). L'armistice conclu n'ayant point abouti à un traité de paix, la lutte reprenait en novembre; mais dès le 3 décembre, Moreau restait vainqueur à Hohenlinden, et l'empereur François II se résignait à négocier. Le 9 février 1801, le traité de Lunéville mettait fin à la lutte décennale entre la France et la maison d'Autriche au sujet des territoires alsaciens. L'Alsace, désormais protégée au nord par l'annexion du Palatinat, débarrassée de toutes revendications ultérieures des princes autrefois possessionnés sur son territoire, rendue à sa libre expansion industrielle par la réouverture de son trafic à travers toute l'Allemagne, allait s'épanouir sous ce nouveau régime qui semblait promettre une paix durable. Aussi Moreau et son armée furent-ils accueillis, en rentrant à Strasbourg, par des ovations enthousiastes, et le traité d'Amiens signé avec l'Angleterre, le 25 mars 1802, fut salué avec une satisfaction non moins unanime.

Malheureusement ces espérances devaient se montrer vaines. L'Alsace venait à peine de se remettre des suites de terribles inondations du Rhin, qui causèrent d'énormes ravages (1802), quand la rupture se produisit avec la « perfide Albion » (mai 1803). Puis ce furent les agitations produites par les complots royalistes, réels ou prétendus, de l'année suivante. C'est de Strasbourg que partirent Caulaincourt et Ordener, dans la nuit du

15 mars, pour enlever à Ettenheim, dans le pays de Bade, le duc d'Enghien, qu'on soupçonnait à tort d'être à la tête de la conspiration de Cadoudal. Le malheureux prince passa deux jours à la citadelle avant d'être conduit à Paris, pour être fusillé dans les fossés de Vincennes, après un simulacre de cour martiale (21 mars 1804). D'autres royalistes de marque, l'abbé d'Eymar, la baronne de Reich, furent jetés en prison; mais le gouvernement profita aussi de l'occasion pour se défaire de quelques honnêtes républicains : deux juges au tribunal de Wissembourg, Bœll et André Meyer, furent destitués et emprisonnés pour avoir refusé leur vote au consulat à vie.

Tout cela fut bientôt oublié, dans les réjouissances pour la proclamation de l'Empire (18 mai). Le maire de Strasbourg, Hermann, assistait comme représentant des « bonnes villes » au sacre du 2 décembre, et le conseil municipal offrait au nouveau souverain l'ancien palais des Rohan, qui devint le Château impérial. Napoléon y résida dans les derniers jours de septembre 1805, au moment où s'ouvrait la campagne austro-russe. Il y laissa l'impératrice Joséphine se complaire à des fêtes brillantes et au patronage des artistes locaux, pendant qu'il présidait à la capitulation d'Ulm, à l'occupation de Vienne, remportait la victoire d'Austerlitz et terminait sa marche triomphale par le traité de Presbourg (26 déc. 1805). Une réception splendide lui fut faite, quand il retraversa le Rhin, le 22 janvier 1806, pour entrer à Strasbourg sous un arc de triomphe érigé sur les bords mêmes du fleuve. C'est alors qu'il ordonna la construction du canal du Rhône au Rhin, qui devait s'appeler Canal Napoléon, mais qui ne sera terminé que beaucoup plus tard.

L'Alsace n'entrevit guère des campagnes suivantes, dirigées contre la Prusse et la Russie, que les passages répétés de troupes allant renforcer la Grande Armée, dont les efforts finirent par arracher aux vaincus la paix de Tilsitt (1807). A peine se douta-t-elle des péripéties de la guerre d'Espagne, où se produisirent les premiers symptômes d'affaïssement de la grandeur impériale. Strasbourg revit Napoléon en avril 1809, partant pour cette nouvelle et rude campagne d'Autriche, qui se terminera par Wagram et le traité de Vienne. C'est dans cette ville aussi que séjourna pendant deux jours, au milieu de fêtes élégantes et rustiques, l'archiduchesse Marie-Louise, qui allait rejoindre son futur époux (mars 1810). L'année d'après, la naissance du roi de Rome, garantie de la durée du régime, amena de nouvelles manifestations de la joie publique. Seule, la conscription de plus en plus lourde effrayait les familles qui, trop souvent, ne voyaient plus revenir leurs fils; les « idéologues » murmuraient contre l'oppression croissante de la police, et une partie du clergé se désaffectionnait de l'auteur du Concordat depuis la rupture avec le pape et l'emprisonnement du Saint-Père. Mais les masses agricoles et ouvrières étaient satisfaites; des préfets intelligents (Lezay-Marnésia dans le Bas-Rhin, Félix Desportes dans le Haut-Rhin) travaillaient avec zèle au développement de l'agriculture et des travaux publics; les fabriques se multipliaient, et le commerce célébrait cet âge d'or où tout, jusqu'à la contrebande des marchandises anglaises prohibées et des denrées coloniales, grossissait rapidement la fortune de plus d'une famille notable d'Alsace. La campagne de Russie elle-même, si lointaine, n'avait pas fortement préoccupé l'opinion publique, quand la nouvelle de la terrible re-

traite de Moscou, le soulèvement de la Prusse, la formation de la coalition nouvelle dans laquelle l'Autriche allait entrer à son tour, troublèrent enfin la quiétude de nos populations.

La campagne de 1813, après quelques brillants succès, se terminait par l'écrasement de Leipzig, et l'Allemagne entière, libérée du joug napoléonien, se jetait sur les frontières françaises. Là, tout manquait pour la défense; hommes et canons étaient disséminés dans les forteresses sur la Vistule, l'Oder et l'Elbe, au lieu d'être sur le Rhin. On forma à la hâte quelques cohortes de gardes nationales, on appela les dernières réserves qui, sous le commandement du maréchal Victor, devaient, faible corps d'armée, couvrir toute l'Alsace, de Landau jusqu'à Belfort. Tâche impossible. Dans la nuit du 20 décembre 1813, les alliés franchissaient le fleuve près de Bâle et envahissaient la Haute-Alsace. Dès le 23, les cosaques entraient à Colmar; ils étaient repoussés, il est vrai, le lendemain dans un combat acharné près de Sainte-Croix, par les cuirassiers de Milhaud, mais, le 3 janvier suivant, les Bavares s'installaient à Colmar, et Victor évacuait l'Alsace dans les premiers jours de la nouvelle année, pour ne pas être comé par les alliés. Ceux-ci le suivirent en Lorraine, à travers les passages des Vosges, harcelés çà et là par quelques bandes de partisans courageux, qui ne se résignaient pas à assister, sans un dernier effort, à cette nouvelle invasion de la patrie. Les troupes d'occupation restées dans la province se concentrèrent autour des forteresses, Belfort, Huningue, Schlettstadt, Neuf-Brisach, Landau, dont aucune ne fut prise d'ailleurs de vive force. Strasbourg, où commandait le général Bourcier, assisté du sénateur comte Rœdener, commissaire impérial extraordinaire, n'eut

pas à soutenir de siège, mais un blocus de trois mois, et sa faible garnison fit plusieurs sorties, dont la dernière eut lieu le 4 avril, alors que les alliés occupaient déjà Paris.

C'est le 11 avril seulement qu'arriva le courrier extraordinaire apportant la nouvelle de la déposition de l'empereur par le sénat et du rappel des Bourbons. Les autorités civiles et militaires se soumirent, et le 13 avril au soir on hissait le drapeau blanc sur la cathédrale; les soldats montrèrent plus de répugnance à quitter la cocarde tricolore. Landau ne consentit à reconnaître le nouveau gouvernement qu'une dizaine de jours plus tard. Cependant l'on ne peut pas dire que les populations alsaciennes aient montré, de suite, des sentiments hostiles aux Bourbons. Elles crurent naïvement que la Charte octroyée par Louis XVIII (4 juin 1814) leur garantissait les principes conquis en 1789; elles accueillirent avec déférence le neveu du roi, le duc de Berry, quand il visita la province en octobre, visite qui, par suite d'un accident de voiture, amena la mort de l'excellent préfet, Lezay-Marnésia. Mais bientôt ceux qui observaient les hommes et les choses purent constater partout le réveil des passions cléricales qu'on croyait éteintes, les attaques contre les anciens prêtres constitutionnels encore vivants, les revendications des revenants de l'ancien régime, les dénonciations contre les patriotes, le dédain pour les vieux soldats de la république et de l'empire. Le mécontentement s'accroissait, surtout dans les villes, quand arriva la nouvelle du débarquement de Napoléon à Fréjus, début de l'entreprise désespérée des Cent-Jours. Les sphères officielles ne crurent pas d'abord à la possibilité du succès. L'empereur était déjà rentré aux Tuileries quand y arriva l'adresse du Conseil municipal de Strasbourg,

déclarant à Louis XVIII qu'il était prêt à sacrifier la vie et la fortune de ses membres pour soutenir le trône des Bourbons! A la nouvelle du retour de l'exilé de l'île d'Elbe dans sa capitale la foule et les soldats de la garnison de Strasbourg réclamèrent à grands cris le drapeau tricolore; il en fut de même à Colmar, à Mulhouse, à Belfort, à Landau.

On sait que Napoléon, pour attirer à lui les masses, qu'il avait toujours méprisées, essaya de donner à l'empire restauré un caractère plus démocratique et qu'il fit appel aux anciens Jacobins. C'est ainsi qu'on organisa en Alsace une *Confédération des départements du Rhin* pour la défense des libertés publiques et du trône impérial. Une grande fête patriotique fut célébrée à ce propos à Strasbourg, le 6 juin, et de nombreux orateurs, le professeur Arnold, le poète Ehrenfried Stœber, l'expasteur et sous-préfet Cunier, Golbéry, etc., y prononcèrent des harangues enflammées. Mais ce n'étaient plus les paroles éloquentes, c'étaient les armes qui allaient décider du sort de la nation. Deux faibles corps d'armée couvraient l'Alsace, celui de Rapp, un enfant de Colmar, vers le nord, celui du vétéran Lecourbe dans le Sundgau. Rapp se trouvait sur la Queich, près de Landau, quand lui parvint la nouvelle du désastre de Waterloo. Après avoir jeté quelques troupes dans cette forteresse, il se retira d'abord sur Wissembourg; assailli au nord de la forêt de Haguenau par des forces bien supérieures, il leur tint tête près de Surbourg jusqu'au 26 juin, puis se mit en retraite de nuit, sur Strasbourg. Bien qu'il eût appris en route l'abdication de l'empereur et la formation d'un gouvernement provisoire, il résolut de continuer la lutte, et le 27 et 28 de violents combats eurent lieu sur le petit cours d'eau de la Souffel, entre la ville et la Wantzenau. Igno-

rant la rentrée des alliés et de Louis XVIII à Paris, Rapp fit faire encore avec succès une grande sortie sur les villages de Hausbergen, le 9 juillet ; ce fut la dernière action militaire de l'armée du Rhin.

Pendant ce temps, le Haut-Rhin avait été également envahi. Devant des forces dix fois supérieures, Lecourbe avait dû se retirer sur Belfort qu'il défendit avec ténacité contre toutes les attaques, jusqu'au moment où lui parvint l'ordre royal de cesser les hostilités. Huningue aussi résista de la fin de juin à la fin d'août à des bombardements répétés, bien qu'elle n'eût qu'une poignée de troupes de ligne et quelques centaines de gardes nationaux pour défenseurs ; le brave Barbanègre ne capitula que le 28 août, avec tous les honneurs de la guerre.

Une bizarre émeute militaire signala les derniers moments de l'armée du Rhin. Officiers et soldats étaient en proie à un sourd mécontentement, car ils savaient qu'ils allaient être licenciés et n'avaient plus touché leur solde depuis longtemps. Le 2 septembre les sous-officiers firent savoir au général qu'ils ne se sépareraient pas avant d'avoir leur dû. Rapp refusa d'écouter cette sommation contraire à toute discipline. Alors la révolte éclate, un jeune sergent du 7^e de ligne, Dalouzi, se met à la tête de ses camarades, sous le nom de « général Garnison », déclare Rapp prisonnier et demande au conseil municipal de Strasbourg l'argent nécessaire pour satisfaire les troupes. Le maire Brackenhoffer et les notables s'empresent de réunir les fonds ; dès le 4 septembre les huit cent mille francs réclamés sont versés, puis le « général Garnison » repasse le commandement aux autorités légitimes. Deux jours après, l'armée du Rhin était dissoute.

XXVII

RESTAURATION ET MONARCHIE DE JUILLET

Le second traité de Paris (20 novembre 1815) entamait l'ancien territoire de la monarchie française, laissé intact par le premier. Il enlevait à l'Alsace, pour les donner à la Bavière, les anciens bailliages contestés entre la Lauter et la Queich, y compris la forteresse de Landau, qui pendant quatre siècles avait fait partie de la Décapole. Les fortifications de Huningue étaient rasées; le *thalweg* rhénan devenait la frontière entre la France et le grand-duché de Bade. Mais les revendications des « patriotes » germains, formulées dans la brochure de Moritz Arndt *Le Rhin, fleuve allemand, et non pas frontière de l'Allemagne*, n'avaient pas trouvé d'écho dans les cabinets européens, et l'appel enflammé d'un autre poète pour délivrer « les Alsaciens enchaînés » n'avaient provoqué que colère et dédain parmi ceux-là même qu'on proposait d'arracher à un joug « infernal ». Comme l'avoue un historien allemand écrivant après 1870, il ne « se trouva plus aucune trace de l'ancienne communauté de race avec les frères allemands ». Au contraire; comme les départements du Rhin furent occupés pendant plus de trois ans par les troupes alliées, jusqu'au paiement de l'indemnité de guerre promise

par Louis XVIII, les habitants de nos campagnes furent à même de connaître de très près ces hôtes forcés qui leur laissèrent des souvenirs plutôt déplaisants.

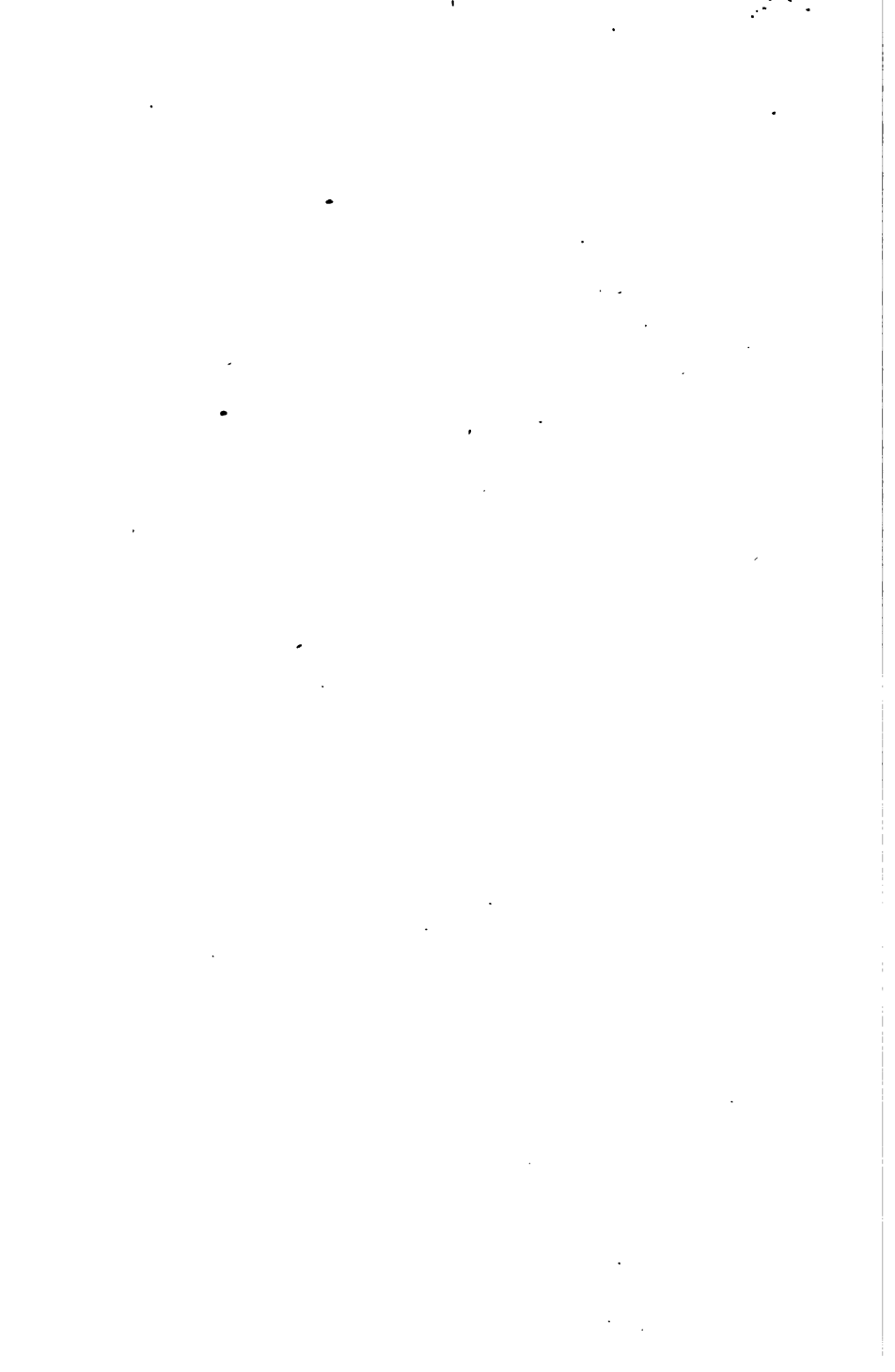
Cette présence prolongée des troupes étrangères sur le territoire français n'était pas faite pour rendre les Bourbons populaires. La très mauvaise récolte de 1816 augmenta encore le malaise, et en 1817 il y eut une véritable famine; le prix de l'hectolitre de froment monta en Alsace jusqu'à 86 francs, et les pommes de terre se vendirent 26 francs l'hectolitre. Aux misères matérielles vint s'ajouter l'émoi des esprits par suite de la réaction furieuse qui se produisit dès l'automne 1815 et se traduisit par les votes ultra-royalistes de la *Chambre introuvable*, les massacres des protestants dans le Midi, l'exécution du maréchal Ney, des généraux La Bédoyère, Mouton-Duvernet, Faucher et bien d'autres. Quand les partisans les plus intelligents du nouveau régime eurent compris la nécessité d'enrayer cette réaction fanatique, quand, sur les conseils de Decazes, fort en faveur auprès du roi, la Chambre eut été dissoute en septembre 1816, trop de mal avait été fait déjà et l'incompatibilité d'humeur absolue entre l'ancien régime et le monde moderne insu de la Révolution sautait aux yeux. Tandis que le nouveau parti constitutionnel engageait la lutte parlementaire contre la camarilla puissante du comte d'Artois, le bonapartisme, devenu subitement libéral, s'engageait de préférence dans les sociétés secrètes, et préjudait aux conspirations politiques qui se succèdent après la chute de Decazes, « glissant, comme on l'a dit alors, dans le sang » du duc de Berry, assassiné par Louvel (13 février 1820). A partir de ce moment, le gouvernement de la Restauration se porte de plus en plus vers la droite, et les libéraux se familiarisent avec l'idée d'une révolution nouvelle.

L'Alsace a pris une part assez notable à cette double activité parlementaire et conspiratrice. Les représentants indigènes à la Chambre des députés, les Brackenhoffer, les André, les Turckheim, les Saglio, les Humann, les Kœchlin, et ceux que la bourgeoisie alsacienne appelait du dehors à l'honneur de la représenter, Voyer d'Argenson, Lambrechts, de Serre, Benjamin Constant, comptaient parmi les coryphées du libéralisme constitutionnel. A côté d'eux, il y en eut d'autres sans doute qui, candidats du gouvernement dès l'origine ou séduits par les largesses ministérielles, se montrèrent dévoués successivement à tous les puissants du jour; mais en général, on peut dire que les Alsaciens d'alors méritaient l'éloge que leur adressait un des plus illustres défenseurs des idées libérales, le général Foy, quand, au cours d'une tournée triomphale à travers les deux départements, il s'écriait à Mulhouse, le 5 septembre 1821 : « Si jamais l'amour de tout ce qui est grand et généreux s'affaiblissait dans les cœurs des habitants de la vieille France, il faudrait qu'ils passassent les Vosges et qu'ils vinssent en Alsace pour y retremper leur patriotisme et leur énergie. »

Le cauchemar d'un retour toujours possible de « Buonaparte » s'étant évanoui par la mort du captif de Sainte-Hélène (5 mai 1821), le gouvernement royal se laissait entraîner de plus en plus vers la réaction politique et religieuse. Au second ministre de Richelieu succédait celui de Villèle (décembre 1821), et désormais la Congrégation régnait en maîtresse. La Charbonnerie essaya de lui répondre et choisit l'Alsace pour point de départ des complots par lesquels elle s'imaginait pouvoir renverser les Bourbons. Coup sur coup, les sociétés secrètes y tentèrent des soulèvements militaires; à Belfort, l'imprudence de quelques conjurés fit découvrir la



La Vierge au Rosier, de Schöngauer. — Fragment de la *Mise en Croix*, de Grünewald. (Musée de Colmar.) (Phot. *Revue Alsacienne*.) — Fêtes en l'honneur de Louis XV. (Gravure du temps.)
 Pl. XII.



projet (1^{er} janvier 1822) au moment où le général La Fayette accourait se mettre à la tête des révoltés; en avril, on arrêtait trois officiers d'artillerie de la garnison de Strasbourg, dénoncés comme coupables d'attentats contre le gouvernement; le 2 juillet, le lieutenant-colonel Caron, victime naïve d'agents provocateurs, croyait soulever deux escadrons de la garnison de Colmar, qui le suivirent d'abord par ordre, puis le firent prisonnier. Des officiers avaient joué dans cette affaire un rôle vraiment odieux. Caron, traduit devant le conseil de guerre de Strasbourg, fut condamné à mort et fusillé sur le glacis de la Finckmatt (1^{er} octobre 1822). Les débats de ce procès furent publiés et les paroles du défenseur, M^e Liechtenberger, produisirent une impression profonde en Alsace. La guerre d'Espagne, au profit du féroce et lâche Ferdinand VII, ajouta à la déconsidération du régime.

Quand l'inerte Louis XVIII acheva de mourir (16 septembre 1824), depuis longtemps le comte d'Artois, ou plutôt la camarilla qui le dominait, dirigeait les affaires; elle ne cessa de gouverner Charles X. La plupart des mesures qui suivirent l'avènement du nouveau monarque, le sacre pompeux de Reims, le milliard accordé aux émigrés, le vote de la loi sur le sacrilège (1825), ne pouvaient que le rendre impopulaire. En Alsace, les moines et autres missionnaires parcouraient les campagnes et plantaient des croix sur les places publiques des villes, excitant les fidèles par leurs prédications et déchaînant les haines contre les libéraux et les dissidents. C'était l'un des plus fougueux parmi les prélats de France, M^e Tharin, évêque de Strasbourg, que la cour choisissait comme précepteur de « l'enfant du miracle », du duc de Bordeaux, futur héritier de la couronne.

Un instant, quand M. de Martignac succéda comme président du ministère à M. de Villèle (janvier 1828), on put concevoir un dernier et fugitif espoir d'une entente entre les Bourbons et la nation. Le nouveau ministre décida le monarque à faire un voyage à travers l'Alsace. Charles X, vieillard à la cervelle légère mais de manières affables, sut charmer les populations accourues à sa rencontre, quand il descendit en septembre la côte de Saverne, se dirigeant avec le Dauphin sur Strasbourg, à travers les arcs de triomphe, dont les inscriptions lui promettaient

Des bras pour le défendre et des cœurs pour l'aimer.

Après avoir passé plusieurs jours dans cette ville, il se rendit à Colmar, puis à Mulhouse, où la *Société industrielle*, alors dans tout l'éclat de sa jeunesse, avait organisé une exposition des produits de l'industrie locale qui arrachait au vieux monarque ce mot aimable et vrai : « Mulhouse est la capitale de l'industrie française ! » Malheureusement l'accueil cordial qu'on lui fit en échange des bonnes paroles qu'il prodiguait, lui tourna la tête et il s'imagina qu'on approuverait désormais tout ce qu'il pourrait encore se permettre. Le 9 août 1829, il appelait au ministère comme successeur de Martignac, le prince Jules de Polignac, « l'homme de Coblenz et de la Contre-révolution » comme l'appelait le lendemain Saint-Marc-Girardin, et lui adjoignait comme ministre de la guerre, Bourmont, « le déserteur de Waterloo ». Le *Journal des Débats* avait bien raison de s'écrier : « Malheureuse France, malheureux Roi ! » Charles X déclarait la guerre aux représentants de la nation dans son discours du trône (2 mars 1830); la Chambre répondait le

16 mars par la fameuse Adresse des 221, qui refusait sa confiance au monarque. Celui-ci répliquait que « ses résolutions étaient immuables » et prorogea, puis dissolvait la Chambre (16 mai).

Une fièvre intense saisit la France entière pendant que les élections nouvelles se faisaient du 23 juin au 19 juillet. A Strasbourg, on vit des vieillards infirmes et malades se faire transporter en chaises à porteur au scrutin, afin de voter pour Benjamin Constant, le candidat libéral que le gouvernement voulait évincer à tout prix. Malgré le retentissement de la prise d'Alger, le succès de l'opposition fut énorme, les 221 revinrent 274. Mais le roi était décidément aveugle et sourd; dès le 25 juillet le conseil des ministres arrêtait les fameuses Ordonnances, qui changeaient la loi électorale et supprimaient la liberté de la presse et, le lendemain, elles paraissaient au *Moniteur*. La protestation des journalistes précéda celle des députés; l'une et l'autre auraient été vaines peut-être, si le peuple ne s'était mis de la partie (28 juillet). Après trois journées de lutte, « les Trois Glorieuses », la dynastie était à bas et la Révolution faisait flotter le drapeau tricolore sur les Tuileries. D'habiles politiciens mirent alors en avant le duc d'Orléans, non pas (comme le disait Dupin) *parce que Bourbon*, mais *quoique Bourbon*. Il avait combattu jadis sous Dumouriez pour la république; il se rendit à l'Hôtel de Ville, embrassa le vieux La Fayette qui le recommanda plus ou moins chaudement au peuple; la Chambre le nommait lieutenant-général du royaume (3 août), pendant que le roi Charles X, ayant abdicqué en faveur de son petit-fils, lui conférait ce même titre pour veiller aux droits de Henri V. Mais le duc n'hésita pas longtemps dans ce conflit de devoirs; la Chambre ayant voté le 7 août la vacance du trône

« en droit et en fait », il l'acceptait définitivement pour lui-même et, le 9 août, le roi Louis-Philippe prêtait serment à la nation.

La nouvelle des troubles de Paris était arrivée en Alsace dès le 1^{er} août ; mais c'est le lendemain seulement que le triomphe de la révolution fut annoncé par les drapeaux tricolores arborés aux quatre tourelles de la cathédrale de Strasbourg. La proclamation de Louis-Philippe y eut lieu, le 12 août, à la satisfaction générale. Sauf quelques réactionnaires exaspérés de la destruction de leurs plus chères espérances, et quelques patriotes grincheux qui n'étaient pas très convaincus que le « roi-citoyen » serait, comme l'avait dit La Fayette, « la meilleure des républiques », tout le monde était content et pour le moment les dissidences s'effaçaient dans l'agitation créée par les mouvements démocratiques ou nationaux de Belgique, de Pologne, d'Allemagne et d'Italie. Puis un certain refroidissement du libéralisme se produisit, sous l'impression des événements extérieurs, dans les couches supérieures de la bourgeoisie, en Alsace comme ailleurs ; beaucoup d'entre les opposants à Louis XVIII et Charles X, les Turckheim, les Humann, et bien d'autres se groupent autour de la politique de « résistance » inaugurée par le ministre Casimir-Périer, et deviennent « juste milieu », comme on disait dans le jargon politique d'alors. Au début, le nouveau souverain n'osait pas trop renier ses origines révolutionnaires. Quand Louis-Philippe fit à son tour le voyage d'Alsace (juin 1831), au milieu des harangues et des fêtes officielles, il y eut, çà et là, quelques allocutions non prévues au programme. A Strasbourg, l'un des chefs de bataillon de la garde nationale lui ayant dit : « Sire, vous êtes né de la liberté ; vous êtes

forcé de la défendre ! » le roi, plaçant la main sur son cœur, s'écria : « Celui qui sépare le Roi de la liberté, n'est qu'un mauvais citoyen. Vive la liberté ! » Mais bientôt, il ne se sentit plus d'humeur à prodiguer ainsi les démonstrations démocratiques et en outre elles ne parurent plus nécessaires.

Sous le ministère formé après la mort de Casimir-Périer et dans lequel Humann figura comme ministre des finances, des changements marqués se firent dans la députation des départements du Rhin. Benjamin Constant était mort dès 1830 ; en 1834, Odilon-Barrot et Voyer d'Argenson sont remplacés par des candidats ministériels. L'attentat de Fieschi, en juillet 1835, accentua encore la réaction dans les régions officielles contre les idées libérales qu'on prétendait rendre responsables de ces tentatives criminelles répétées. Les lois restrictives de septembre, qui en furent la suite, refroidirent par contre les sympathies des classes éclairées pour la monarchie de juillet. C'est ce qui poussa sans doute un neveu de Napoléon, le prince Louis-Napoléon Bonaparte, à tenter un coup de fortune à Strasbourg, milieu qu'il jugeait propice par ses souvenirs militaires. Le 5 octobre 1836, il apparaissait à cinq heures du matin au quartier d'Austerlitz, casernement du 4^e d'artillerie, dont il avait gagné le colonel Vaudrey, enlevait les soldats surpris, faisait saisir le général Voirol et le préfet Choppin d'Arnouville, mais était arrêté lui-même dans la caserne de la cour de la Finckmatt, pendant qu'il haranguait le 46^e de ligne, par un officier moins ahuri que les autres. Il n'y eut aucune effusion de sang. Quand les bons bourgeois, effrayés par ce vacarme matinal, sortirent de leurs lits, tout était terminé. L'auteur de ce coup de tête, après quelques jours de prison, fut expédié généreusement en Amérique par Louis-

Philippe, ce qui ne l'empêcha pas de recommencer, quatre ans plus tard, à Boulogne. La folle tentative de Louis Bonaparte n'avait éveillé aucune sympathie dans la population civile; seulement le jury strasbourgeois crut devoir acquitter les complices du prince lorsqu'on les mit en jugement, en janvier 1837, puisque le fauteur principal échappait à tout châtement.

En 1837, commencèrent les premières études pour la construction de chemins de fer en Alsace, ceux de Strasbourg à Bâle, et de Mulhouse à Thann. Sur cette petite ligne secondaire la première locomotive circula dès août 1839; mais si le tracé de Bâle à Strasbourg fut concédé à la maison Nicolas Kœchlin dès 1838 (en même temps que le projet d'un canal de la Marne au Rhin était proposé à la Chambre), ce n'est qu'en septembre 1841 qu'on put inaugurer par une série de fêtes cette voie si importante pour le développement économique de l'Alsace.

Avant ces fêtes, on en avait célébré d'autres à Strasbourg, qui eurent un retentissement plus populaire. Le 14 juin 1840, on avait inauguré la statue de Kléber, sur la place qui porte depuis lors son nom; c'est sous ce monument que repose la dépouille mortelle de l'illustre général. Dix jours plus tard, commençaient les fêtes en l'honneur de Gutenberg et de l'invention de l'imprimerie; elles comprenaient une Exposition typographique, l'inauguration de la statue de l'inventeur, due à David d'Angers, et surtout un immense cortège industriel et agricole, que patrons et ouvriers, artistes, industriels et paysans s'ingénierent à rendre original et pittoresque. De nombreux étrangers, venus surtout d'outre-Rhin, assistèrent à ces réjouissances publiques où force discours enthousiastes et pacifiques furent échangés, comme d'autres encore

devaient l'être, deux ans plus tard, au Congrès scientifique de Strasbourg (1842). Malheureusement les événements d'Orient venaient donner, dès l'automne de 1840, un rude démenti à ces déclarations fraternelles. La quadruple alliance (Angleterre, Autriche, Prusse et Russie) parut menaçante pour la paix de l'Europe, et l'agitation fut un instant des plus violentes en Alsace, comme dans l'Allemagne occidentale, où tout le monde chantait *le Rhin allemand* de Nicolas Becker. Mais le roi ne voulait pas de guerre; il remercia Thiers, appela Guizot au ministère (octobre 1840), et la paix fut conservée.

Le ministère Guizot, en accord parfait avec le roi, s'appliquait à réduire sans cesse, par des moyens parfois scandaleux, le nombre des opposants, dynastiques ou autres. Dès 1842, tous les députés de l'Alsace, sauf le seul Pflieger, d'Altkirch, étaient ralliés au juste milieu, et lors du renouvellement de 1846, il en fut de même, malgré la désaffection croissante du pays; Colmar et Mulhouse seuls nommèrent des opposants. Le gouvernement, qui refusait aux libéraux une modeste réforme électorale basée sur l'abaissement du cens et l'adjonction des « capacités » aux électeurs censitaires, ne montrait pas la même raideur vis-à-vis des exigences croissantes du clergé ultramontain, qu'il avait tenu en échec durant les premières années de la monarchie de juillet. En Alsace, la presse cléricale et certains membres du clergé attaquaient avec apreté les dissidents et la libre pensée, dans des brochures et des pamphlets qui provoquaient naturellement de vives répliques. L'un des épisodes les plus curieux de cette lutte fut le procès intenté à un ancien adjoint au maire de Strasbourg, M. Busch, qui dans une plaquette de luxe, *Découvertes d'un bibliophile* (1845), avait ca-

ractérisé, avec citations à l'appui, la morale des Jésuites. Quatre avocats cléricaux du barreau de Strasbourg ayant déposé contre lui une plainte en diffamation, Jules Favre vint plaider pour lui et le fit acquitter. Quelques professeurs de la faculté des lettres, Ferrari, Génin, moins heureux, furent suspendus ou révoqués par un ministre plus indulgent aux congrégations non autorisées.

Le mécontentement s'accrut de toutes les misères résultant de l'hiver rigoureux de 1846 et de la cherté des vivres au printemps suivant. Dès février 1847, le prix du froment était égal à celui de l'année de famine 1817. Aussi quand commença la campagne des banquets réformistes, par laquelle l'opposition espérait vaincre enfin la résistance obstinée du gouvernement, l'Alsace eut les siens. Le 8 août 1847, deux cent cinquante électeurs se réunissaient à Colmar, sous la présidence significative de Rossée, premier président de la cour d'appel, et acclamaient les orateurs libéraux venus du dehors; le 5 septembre, plus de sept cents convives encombraient la Halle aux Blés de Strasbourg, pour une manifestation pareille. Efforts inutiles! A l'ouverture de la session, le discours du trône jetait le gant aux « passions ennemies et aveugles », et la majorité des « satisfaits » approuvait Guizot. Sur les onze députés d'Alsace, trois seulement s'étaient prononcés contre (12 février 1848). Mais, douze jours plus tard, le ministère s'effondrait et la royauté avec lui. Le soir du 24 février, le vieux roi était en fuite, la République proclamée à l'Hôtel de Ville, le Gouvernement provisoire formé : la monarchie de juillet appartenait au passé.

XXVIII

LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE ET LE SECOND EMPIRE

A Strasbourg les commencements du mouvement de février furent connus dès le 25, et le maire Schutzenberger convoqua le conseil municipal qui décida la reconstitution de la garde nationale; puis les dépêches cessèrent d'arriver, et c'est le 27 seulement qu'on sut le succès de la Révolution. Les autorités résiguèrent alors leurs pouvoirs entre les mains des commissaires du gouvernement ou de commissions départementales provisoires et, dans la plupart des villes de l'Alsace, la proclamation de la République fut accompagnée de fêtes civiques et de réjouissances populaires. Malheureusement, les vieilles haines antisémites des campagnes se manifestèrent en plusieurs endroits; à Altkirch et dans différents villages du Haut-Rhin, à Brumath et Marmoutier dans le Bas-Rhin, les synagogues et des maisons particulières furent dévastées et pillées, et l'on dut faire marcher les troupes pour arrêter ces violences.

Le 5 mars, parut le décret du gouvernement provisoire concernant l'élection d'une Constituante par le suffrage universel; le Bas-Rhin devait avoir quinze, le Haut-Rhin douze représentants. Ces élections eurent lieu le 23 avril et furent nettement républi-

caines. Aux vieux champions locaux du parti, les Liechtenberger, les Martin (de Strasbourg), le Bas-Rhin avait joint des noms nouveaux, ceux de V. Chauffour, Boussingault, etc. Le Haut-Rhin choisissait Emile Dollfus, de Mulhouse, Ch. Kœnig, de Colmar, Kestner, de Thann, Ignace Chauffour et autres. C'étaient pour la plupart de très honnêtes citoyens, de bons patriotes, plusieurs même de bons orateurs, mais aucun ne devait jouer un rôle un peu marquant à l'Assemblée. Parmi les faits d'intérêt plus général qui se produisirent alors en Alsace, il faut mentionner les préparatifs pour la célébration du deuxième centenaire de la réunion de l'Alsace à la France dont le nouveau maire de Strasbourg, Edouard Kratz, avait pris l'initiative. « Nous n'avons plus besoin, disait-il dans sa circulaire aux municipalités des deux départements, de faire une profession de foi solennelle et publique de notre inviolable dévouement à la France... La France ne doute pas de nous, elle a foi dans l'Alsace; mais si l'Allemagne se berce encore d'illusions chimériques, si elle croit trouver dans la persistance de la langue allemande au sein de nos campagnes un signe de sympathie irrésistible et d'attraction vers elle, qu'elle se détrompe! L'Alsace est aussi française que la Bretagne, la Flandre et le pays des Basques, et elle veut le rester! » Les manifestations d'un patriotisme spontané qui se produisirent successivement à Mulhouse et à Colmar, comportaient d'ailleurs si peu de chauvinisme qu'Ignace Chauffour, dans le discours qu'il prononçait à Colmar, le 22 octobre, saluait « la bonne et noble Allemagne, doux pays des mœurs calmes, de la vie contemplative, de la pensée sereine et profonde », qui luttait en ce moment pour ses libertés politiques, et exprimait l'espoir que cette « douloureuse fraternité d'idées, de

souffrances et de triomphes unirait à jamais la France et l'Allemagne ». La fête eut lieu, pour Strasbourg, le 24 octobre, avec un concours immense de délégations de toute la province, de la garnison, des gardes nationales, des enfants des écoles, et c'est au milieu de l'enthousiasme général que fut dressée, sur la grande pelouse de l'Orangerie, la maquette du groupe allégorique de l'Alsace et de la France, conçu par Grass, et que le sculpteur ne fut jamais appelé à exécuter depuis.

Ces beaux jours de fraternité pacifique universelle s'évanouirent bien vite. La réaction triomphait partout en Allemagne, en Italie, et surtout à Paris. Malgré les avertissements des républicains les plus clairvoyants et les plus sincères, l'Assemblée nationale avait décidé que le futur président de la République serait nommé par le suffrage direct de tous les citoyens ; onze députés d'Alsace avaient voté contre la proposition, treize pour ; les autres étaient absents. La Constitution nouvelle, adoptée le 4 novembre, avait été promulguée à Strasbourg le 19 novembre suivant ; mais déjà l'enthousiasme s'était dissipé pour faire place aux âpres luttes des partis. Une nuée d'agents bonapartistes s'était abattue sur nos départements et par les journaux, les pamphlets, les promesses électorales, travaillait les villes et surtout les campagnes. Ils avaient pour alliés influents le clergé et les partis réactionnaires, qui comptaient bien utiliser Louis Bonaparte comme instrument, en attendant qu'il leur fût possible de restaurer ouvertement la royauté. Les résultats du scrutin du 10 décembre justifiaient les pires inquiétudes. Dans le Bas-Rhin, le neveu de l'empereur recueillait 60.000 voix contre 46.000 données au général Cavaignac ; dans le Haut-Rhin, 65.000 contre 19.000. Le 20 dé-

cembre 1848, l'élu de cinq millions de citoyens prêtait serment de fidélité à « la République démocratique, en présence de Dieu et devant le Peuple français » ; mais il se sentait bientôt assez fort pour se débarrasser de l'Assemblée constituante, qui prononça sa propre dissolution le 7 février et fixa l'élection d'une nouvelle Législative au 14 mars.

Ces élections furent attristantes ; travaillées soit par la réaction, soit par le socialisme naissant, les populations abandonnèrent presque tous leurs élus de 1848. Dans le Bas-Rhin, Liechtenberger, qui avait eu 118.000 voix, n'en retrouvait plus que 28.000 ; Martin (de Strasbourg) tombait à 19.000 ; ils étaient remplacés soit par des réactionnaires, soit par des radicaux avancés, des « rouges », comme on disait alors en Alsace, encore qu'ils paraissent bien inoffensifs quand on compare leurs doctrines à celles des exaltés d'aujourd'hui. Dans le Haut-Rhin, quatre députés furent réélus ; les autres furent des « montagnards ». L'Alsace formait exception dans le mouvement général de recul qui s'était manifesté dans tout le pays depuis les journées de juin, et qui avait produit cette nouvelle représentation nationale où les groupes monarchiques, alliés aux cléricaux purs et aux bonapartistes, formaient une très disparate mais grosse majorité. D'ailleurs, la plupart des « démocrates » alsaciens ne devaient pas y siéger longtemps. Lors de l'échauffourée du 13 juin tentée par l'extrême gauche au Conservatoire des Arts et Métiers, quelques-uns furent arrêtés sur-le-champ, d'autres inculpés après coup et traduits devant la Haute-Cour de Versailles ; les représentants Anstett, Beyer, Boch, Commissaire et Kopp, du Bas-Rhin, Hofer, Kœnig et Pflieger, du Haut-Rhin, y furent condamnés, soit présents, soit par contumace, à la déportation (13 novembre 1849). En

même temps, quelques-uns de leurs amis, Émile Kuss, professeur à la Faculté de médecine, Jules Erckmann, l'imprimeur Dannbach, à Strasbourg, le D^r Jænger, le journaliste Joseph Liblin, l'archiviste-adjoint Xavier Mossmann, à Colmar, étaient accusés d'excitation à la guerre civile; comme on savait d'avance qu'ils seraient acquittés par leurs concitoyens, ils furent traduits les uns devant le jury de la Moselle, les autres devant celui du Doubs. Mais Kuss et ses compagnons de prison furent déclarés innocents, sur la défense de Jules Favre (17 octobre), et le D^r Jænger et consorts le furent à Besançon, après une plaidoirie d'Ignace Chauffour dans laquelle il flétrissait les procédés du pouvoir et déclarait que « la France était lasse de ce charlatanisme qui, à défaut de vertus, étale les mots les plus sacrés pour cacher ses ambitions avides et coupables » (11 novembre). Des élections eurent lieu, le 10 mars 1850, pour remplacer les députés emprisonnés ou en fuite. Quelques choix excellents furent faits; le Bas-Rhin nomma Edmond Valentin, le futur préfet du département en septembre 1870, et Charles Gérard; mais il préféra Emile de Girardin au vieux patriote Liechtenberger, lors d'une élection partielle.

Pour augmenter la popularité du Président, ses partisans le décidèrent à faire une tournée dans les départements du Rhin, où les deux nouveaux préfets, dévoués au parti bonapartiste, César West dans le Bas-Rhin, le comte de Durckheim-Montmartin dans le Haut-Rhin, avaient travaillé de leur mieux les populations. Mais quand l'élu du 10 décembre arriva dans les derniers jours d'août, d'abord à Mulhouse, puis à Colmar, il fut salué par des cris si persistants de : Vive la République! qu'il refusa d'assister, dans cette dernière ville, à un

bal préparé en son honneur, et repartit immédiatement pour Strasbourg. Le conseil municipal de la vieille cité libre avait refusé de voter des frais de réception, et les notabilités réactionnaires offrirent au prince un banquet par souscription à l'hôtel de la *Ville de Paris*. Là aussi des cris assourdissants de : Vive la République ! l'assailirent au moment du départ. La réponse ne se fit pas attendre. Des décrets présidentiels prononcèrent la dissolution de la garde nationale de Mulhouse (20 novembre 1850) et de celle de Strasbourg (8 mars 1851). Plusieurs membres du conseil municipal de cette ville, le maire, Edouard Kratz, l'adjoint, Charles Boersch, donnèrent leur démission pour ne pas avoir l'air d'approuver cet acte gouvernemental.

Ces procédés étaient les avant-coureurs d'une politique personnelle nouvelle. Jusqu'ici le Président avait affecté de faire cause commune, au nom de l'ordre social, avec la majorité monarchique. Le moment lui semblant propice, il changea de tactique et, dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre, il exécuta le coup de force longtemps médité. Parmi les représentants du peuple arrêtés, il y avait deux députés de l'Alsace, Edmond Valentin et Kestner. Les mesures concertées pour étouffer toute résistance avaient été mieux prises en province qu'à Paris. Rien ne bougea dans les départements du Rhin ; une colonne d'ouvriers qui promenait dans Strasbourg un drapeau portant le mot de *Constitution*, fut dispersée par une charge de cuirassiers, près du pont du Corbeau ; ce fut tout (6 décembre). Cela n'empêcha pas qu'à Strasbourg, comme à Colmar, une dizaine de citoyens, la plupart inoffensifs, ne fussent arrêtés comme « dangereux » et déportés en Algérie. L'effet de ces mesures de rigueur et des proclamations officielles des autorités, se fit aussitôt

sentir. Le nombre des votes favorables émis, lors du plébiscite (20 décembre) qui sanctionnait le coup d'Etat, fut de 105.700 pour le Bas-Rhin contre 9.500 *non*, et de 99.500 *oui*, pour le Haut-Rhin, contre 5.800 *non*. Un *Te Deum* d'actions de grâces fut chanté à la cathédrale le 1^{er} janvier 1852; le 7 janvier, sept députés de l'Alsace étaient à jamais bannis du territoire; deux autres l'étaient à temps. Puis, le 1^{er} mars, la candidature officielle fonctionnait avec le plus grand succès dans les deux départements et partout les mandataires du peuple, choisis par le prince et les préfets, étaient docilement élus. A Strasbourg pourtant, dix membres du Conseil municipal refusaient le serment qu'on voulait leur imposer et étaient déclarés démissionnaires (4 mai 1852). Maintenant le prince-président pouvait revenir à Strasbourg sans avoir à craindre d'autres cris séditieux que ceux de : Vive l'empereur! qui ne lui étaient point désagréables. Il y arriva le 19 juillet, pour l'inauguration du chemin de fer de Strasbourg à Paris. Afin de bien montrer l'alliance intime du pouvoir séculier et de l'Eglise, une immense procession traversa toute la ville, l'évêque en tête, pour aller bénir les nouvelles locomotives. Il n'y avait plus eu de procession dans Strasbourg depuis la révolution de Juillet. Les paysans étaient accourus en foule pour voir l'héritier du grand empereur. Le Président leur parla allemand, il fut fort acclamé. Le pays était mûr pour l'empire et, le 7 novembre, le Sénat en votait le rétablissement. Tous les corps constitués, ceux de l'Alsace comme les autres, rivalisaient d'adresses de dévouement à l'homme qui avait « sauvé le pays de l'anarchie ». Le nombre des opposants avait encore notablement baissé, car le plébiscite du 20 novembre donnait 114.600 *oui* contre 3.300 *non*, dans le Bas-Rhin,

92.700 *oui* contre 2.800 *non*, dans le Haut-Rhin. Le 5 décembre, l'Empire était proclamé, et avec lui, l'abandon de toutes les libertés politiques, si chèrement acquises dans le passé.

Sous le second Empire, l'Alsace, pendant de longues années, n'a pas eu d'histoire. Sans doute le développement de ses richesses matérielles ne cessa point et même son industrie prit un nouvel essor, grâce à ses canaux, à ses chemins de fer qui se multiplient, grâce à l'initiative de ses grands fabricants, au nombre toujours croissant de sa population ouvrière. Mais jamais la vie civique n'y fut plus terne, jamais l'atmosphère morale plus étouffante que dans ces mornes années qui s'écoulèrent entre le coup d'Etat du 2 décembre et la guerre d'Italie. L'alliance du trône et de l'autel, consolidée par toute la France bonapartiste, porta peut-être en Alsace plus qu'ailleurs un coup presque mortel aux idées libérales qui, pendant près d'un demi-siècle, avaient été l'apanage de l'aristocratie bourgeoise et des classes moyennes. Celles-ci avaient passé, en effet, aux idées rétrogrades depuis les journées de Juin, poussées par la terreur des « rouges » et des « partageux », ou bien elles se voyaient annihilées par le suffrage universel rural. Ne pouvant plus jouer aucun rôle dirigeant dans cette cohue électorale, elles abandonnent la manipulation des masses aux préfets, aux commissaires de police, aux curés et aux gardes champêtres. La génération qui sortait de l'adolescence, en 1852, et même celles qui la suivirent, ont été sacrifiées de la sorte, et les survivants se souviennent avec un écœurement profond du marasme intellectuel et moral dans lequel il leur a fallu vivre alors, sans espérance pour l'avenir, voyant le livre proscrit, la parole enchaînée, la presse bâillonnée, sauf une

presse servile qui avait pour mission d'insulter toutes les dissidences politiques ou religieuses, de bafouer toutes les aspirations généreuses des époques passées. Que raconter d'une période de léthargie si profonde? C'est à peine si les échos de la guerre de Crimée, déclarée en mars 1854, réveillèrent quelque peu l'apathie des populations, et si l'on se permit de sourire quand, après la prise de Sébastopol (8 septembre 1855), le maire de Colmar salua cet événement comme « un triomphe de la civilisation sur le despotisme moscovite ». Cependant quand les régiments, retour de Crimée, rentrèrent l'année suivante dans leurs garnisons alsaciennes, ils reçurent un accueil chaleureux.

Les élections législatives de 1857 ne marquèrent, pour nos départements, aucun réveil de l'opinion publique; nul n'osa y disputer aux candidats officiels ou agréables le mandat que leur octroyait le gouvernement impérial. Cette même année, l'empereur allant voir à Stuttgart Alexandre II de Russie, s'arrêtait quelques heures à Strasbourg; on commençait les travaux du pont du Rhin, près de Kehl, et Mulhouse devint sous-préfecture à la place du petit bourg d'Altkirch. L'année d'après, ce fut la tentative d'assassinat d'Orsini et de ses complices. La loi des suspects qui la suivit, et qui fut votée par cinq des députés d'Alsace, eut sa répercussion dans nos départements; quatre honorables citoyens du Bas-Rhin, deux du Haut-Rhin furent encore déportés en Algérie sous les plus fantaisistes prétextes. En 1859, quand Napoléon III commença la guerre pour « libérer » l'Italie, il fallut bien se décider en haut lieu à laisser pénétrer également un peu d'air et de lumière dans la geôle française. Seulement les succès brillants de nos armées, auxquels ne s'attendaient pas les amis de l'Autriche en Allemagne, in-

quièterent bientôt l'opinion publique allemande tout entière, et l'annexion de Nice et de la Savoie accentua encore davantage ce sentiment d'inquiétude jalouse. Il fallut la visite de l'empereur au prince-régent de Prusse faite à Bade en juin 1860, pour calmer un peu les récriminations de la presse germanique; mais les germes d'une animosité défiante avaient été semés et, dès l'année suivante, la *Gazette universelle* d'Augsbourg racontait à ses lecteurs que les Alsaciens, opprimés de toute façon par le gouvernement français, aspiraient à se réunir de nouveau à la mère-patrie. Les journaux du pays avaient beau défier la *Gazette* et ses confrères de trouver en Alsace le moindre symptôme de tendances politiques teutoniques, rien n'y fit, et dès ce moment, ce cliché se stéréotypa dans les cerveaux d'outre-Rhin.

Officiellement pourtant, les relations des gouvernements restaient cordiales. Quand on inaugura, le 6 avril 1861, le nouveau pont du chemin de fer sur le Rhin, il y eut assaut de déclarations amicales. L'ingénieur en chef Perdonnet déclarait que si les deux peuples se précipitaient vers les rives du grand fleuve, c'était pour se serrer les mains; Weizel, le ministre du commerce badois, affirmait que ce pont ne relierait pas seulement le grand-duché, mais la patrie allemande tout entière, à la France; le chef du ministère hessois, Dalwigk, portait un toast à « Sa Majesté l'Empereur des Français, qui, en étouffant la Révolution, s'était acquis un juste titre à la reconnaissance du monde entier! »

C'est vers la même époque que la question italienne ou plutôt romaine, porta les premiers troubles graves dans l'accord étroit de l'Empire et de l'Eglise dans notre province. Le jeune député de Belfort, Emile Keller, se fit à la Chambre des dé-

putés l'interprète violent et convaincu des récriminations du clergé contre l'abandon partiel des possessions temporelles du Saint-Siège ; on put constater là comme un premier réveil d'une opinion publique indépendante. Ce réveil se marqua d'une façon plus sensible, lors des élections législatives de 1863. A Strasbourg, le vieil Odilon-Barrot, porté comme candidat libéral contre le baron Alfred Renouard de Bussierre, réunit 4.000 voix, contre 5.000 données à son adversaire ; à Schlestadt, un chambellan de l'empereur, le baron Zorn de Boulach, l'emporta d'abord sur le candidat clérical opposant, le comte Hallez-Claparède, mais le Corps législatif ayant cassé l'élection pour manœuvres illicites, Hallez-Claparède fut élu, l'année suivante, à 500 voix de majorité. A Mulhouse, le candidat de l'opposition, Tachard, réunissait 11.800 suffrages contre 12.500 donnés au candidat du gouvernement, Aimé Gros. La même année, Jean Macé fondait à Beblenheim la *Société des Bibliothèques communales*, qui, dans les années suivantes, gagna rapidement du terrain dans les deux départements du Rhin. Une nouvelle lutte électorale s'engageait à Strasbourg en 1866. Le député officiel, auquel on reprochait de n'avoir point tenu les vagues engagements pris en faveur d'une politique plus libérale, avait donné sa démission pour rendre ses électeurs juges de sa conduite. Seulement, le gouvernement avait eu soin, pour que l'épreuve n'offrit aucun danger, d'adjoindre à la circonscription de Strasbourg toute une série de cantons ruraux bien travaillés d'avance par le baron Pron, le modèle des préfets à poigne. Le candidat libéral, Edouard Laboulaye, professeur au Collège de France, réunit néanmoins à Strasbourg même près de 7.000 voix, tandis que M. de Bussierre n'en obtenait pas 3.000 ; mais, comme il fallait s'y attendre,

16.000 votes ruraux noyèrent la majorité urbaine qu'avait obtenue le candidat de l'opposition (15 avril 1866).

Survint la guerre de 1866 entre l'Autriche et la Prusse. Le sentiment allemand s'exalta naturellement du triomphe de Kœnigsgrætz (ou Sadowa); le sentiment français s'en effraya tout naturellement aussi; on sentait vaguement que l'équilibre politique de l'Europe était rompu au détriment de notre pays. Ce renversement prodigieux de l'état de choses antérieur était dû, avant tout, à l'incorrigible rêveur d'Arenenberg et de Ham, que les préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin avaient si souvent qualifié dans leurs discours officiels, « d'homme de génie ». Dans l'espace de quelques années, il avait trouvé moyen de réveiller deux peuples endormis, l'Italie et l'Allemagne, et de contribuer, directement ou indirectement, à la reconstitution de leurs membres épars en un corps de nation, tout le long de nos frontières. Actes excusables peut-être, malgré leur imprudence, si Napoléon III, conséquent jusqu'au bout dans son attitude, avait réussi par là à s'en faire des amis; actes d'aveuglement inouï, si l'on entendait ensuite se mettre en travers de leurs aspirations nationales légitimes, en soulevant la question romaine ou en élevant la barrière fragile du Mein. Dès ce moment, les esprits attentifs qui observaient l'Allemagne de près, ceux qui y avaient vécu des années, étaient frappés de la rapidité avec laquelle le virus d'un chauvinisme ardent se développait dans ce pays né d'hier à l'action politique, tandis que la France, paralysée par la déplorable aventure du Mexique entreprise au profit de louches spéculateurs, se voyait privée de ses moyens d'action en Europe. C'est pour effacer,

si possible, cette impression fâcheuse, que l'empereur entama la question du Luxembourg, quand déjà le moment propice pour la régler avec succès était passé. Au milieu des préparatifs de la grande Exposition universelle, de ses visites royales et de ses splendeurs, une agitation violente s'empara des esprits. Tandis que certains organes de la presse parisienne partaient allègrement à la conquête de toute la rive gauche du Rhin, en Allemagne on s'emportait contre cette soif d'annexions qui tourmentait la France; on insultait grossièrement les signataires d'adresses pacifiques envoyées de Strasbourg à Berlin, et ces répliques brutales provoquaient à leur tour des réponses très vives. Sans doute la Conférence de Londres mettait fin à la crise aiguë, en décidant la neutralisation du Luxembourg (13 mai 1867); mais il subsistait désormais un sentiment de méfiance profonde et réciproque.

Vers la fin d'août, l'empereur traversait une dernière fois Strasbourg, en revenant de l'entrevue de Salzbourg avec l'empereur d'Autriche, François-Joseph. Il y avait certainement débattu déjà certains projets d'alliance future; pourtant il ne fit rien pour préparer la mise en défense de l'Alsace menacée la première en cas d'une guerre avec l'Allemagne. On déclassait les petites forteresses du pays, Lauterbourg, Wissembourg, Haguenau, Lichtenberg, le fort Mortier près de Neuf-Brisach; on négligeait les travaux les plus urgents pour la mise en état de Strasbourg. Si les bataillons de la garde mobile des départements de l'Est étaient organisés sur le papier (avril 1868), ils ne le furent jamais autrement avant juillet 1870. Personne d'ailleurs, il faut le dire, ne regardait alors bien attentivement du côté de la frontière de l'Est. La France, renaissant à la liberté, s'engouait

des luttes politiques intérieures, s'amusait de la *Lanterne* de Rochefort, applaudissait à l'éloquence de Gambetta dans le procès Baudin, se passionnait surtout pour les élections législatives générales de 1869.

Les libéraux d'Alsace tentèrent un nouvel effort pour secouer le joug de la candidature officielle. Le rédacteur en chef du *Courrier du Bas-Rhin*, Charles Bœrsch, fut opposé à Bussierre, et réunit à Strasbourg 7.600 suffrages contre 4.300 donnés à son adversaire, mais les votes des paysans vinrent une fois de plus changer en défaite le succès urbain. Pour la première fois depuis le coup d'État on entendit alors chanter la *Marseillaise* dans les rues de la ville qui avait été son berceau. A Wissembourg, le candidat libéral, Rodolphe de Turckheim, eut 9.000 voix, mais le candidat officiel, de Lousse, en eut 18.000, grâce au concours du clergé, qui, de l'aveu du vainqueur, avait joué « un rôle prépondérant » dans son élection. Dans le Haut-Rhin, les libéraux et les cléricaux hostiles eurent encore plus de voix : à Mulhouse, Tachard l'emporta par 15.000 voix sur Jean Dollfus, le maire de la ville, le grand industriel et le grand philanthrope, qui avait eu la faiblesse d'accepter le patronage officiel. A Colmar, Frédéric Hartmann réunit 11.000 voix, contre 18.000 données au candidat des cléricaux, Léon Lefébure; à Guebwiller-Thann, Keller, le fougueux ultramontain, l'emporta avec plus de 7.000 voix de majorité; à Altkirch-Belfort, Viellard-Migeon battait, aussi avec une majorité d'un millier de suffrages, le candidat officiel, de Reinach. Les anciens démocrates eux-mêmes, si longtemps silencieux, rentraient dans la lutte; à Strasbourg, Émile Kuss et ses amis fondaient le *Volksblatt* pour combattre la petite feuille cléricale

si influente sur les masses rurales, le *Volksfreund* ; à Mulhouse, Alfred Kœchlin, Scheurer-Kestner et les leurs, créaient l'*Electeur souverain* pour lutter contre l'organe populaire des cléricaux du Haut-Rhin, le *Volksbote*, de Rixheim. Ils faisaient circuler des pétitions, réclamant l'instruction primaire obligatoire et gratuite.

On se croyait à l'aube de temps meilleurs, d'autant que le gouvernement, issu du coup d'État, tentait une dernière métamorphose. En janvier 1870, Napoléon III appelait au ministère M. Emile Ollivier pour présider à l'organisation de *l'empire libéral* ; il crut renforcer encore son œuvre en convoquant tous les citoyens français à participer au plébiscite du 8 mai. Une activité dévorante fut déployée par les préfets, les maires et les curés ; les députés officiels se dépensaient pour faire triompher la bonne cause. Deux seulement parmi les représentants de l'Alsace, Tachard et Keller, conseillèrent de voter *non* ou de s'abstenir. De nombreux comités antiplébiscitaires, les uns plus modérés, les autres plus radicaux, se formèrent à Strasbourg, Mulhouse, Colmar, Bischwiller, Barr, Schlestadt, Thann et autres lieux ; mais que pouvaient-ils pour combattre les coupables manœuvres des agents du gouvernement dans les campagnes, où l'on disait aux paysans que voter *oui*, c'était la paix et voter *non*, c'était la guerre, et où l'on promettait aux ouvriers une « bonne grève » s'ils votaient pour l'empereur contre leurs patrons ? Les populations alsaciennes se laissèrent duper, comme le reste de la France. Dans le Bas-Rhin, sur 120.000 votants, il y eut 97.000 *oui* et seulement 20.000 *non* ; dans le Haut-Rhin, sur 102.000 suffrages il y eut 80.000 *oui* et 19.000 *non*. Environ 50.000 électeurs inscrits, dans les deux départe-

ments, s'étaient abstenus. Pour s'être montrées si ferventes bonapartistes, les campagnes d'Alsace allaient bientôt cesser d'être françaises.

L'empereur se crut assuré désormais de l'adhésion du pays à tout ce qu'il lui plairait de faire. Quelques semaines après éclatait soudain l'affaire de la candidature de Hohenzollern au trône d'Espagne. On sait trop aujourd'hui avec quelle maladresse d'une part, avec quelle habileté machiavélique de l'autre, fut engagée cette joute diplomatique, qui du 6 au 14 juillet tint l'Europe en suspens, pour qu'il soit nécessaire d'y insister ici, bien que le sort de l'Alsace ait dépendu de l'issue de ce duel, prélude de la guerre elle-même. Les passions surexcitées et les cabales de cour imposèrent silence aux avertissements de la prudence la plus élémentaire; un ministre ignorant combien peu la France était prête vint déclarer à la tribune, le 15 juillet, qu'il accepterait, « le cœur léger », la grave responsabilité de cette lutte; les protestations de quelques députés de la gauche furent étouffées sous les clameurs d'une majorité en délire; Thiers enfin fut traité de traître et d'émigré lorsqu'il supplia la Chambre de se recueillir un instant, avant d'émettre un vote irréparable. La responsabilité de la faute commise, les députés de l'Alsace la partagent tout entière; car sauf Tachard et Renouard de Bussierre (en congé au moment du vote), tous ont voté l'acte de confiance aveugle, dont les conséquences ultimes sépareront leurs électeurs de la mère-patrie.

XXIX

LA GUERRE

C'est le cœur serré que l'Alsace intelligente et libérale vit éclater la crise de juillet 1870. Elle savait avec quel soin minutieux, depuis quatre ans, l'adversaire se préparait au conflit inévitable, alors que le gouvernement impérial n'avait à peu près rien fait pour la défense du pays. Elle savait aussi, par les déclamations de la presse allemande, qu'elle serait elle-même l'enjeu de la lutte. Aussi n'avait-elle, comme l'écrivait le *Courrier du Bas-Rhin* du 16 juillet, qu'une « seule pensée, qu'un seul espoir, celui de voir la France sortir victorieuse de cette lutte. L'Alsace, exposée à voir la guerre de près, donnera l'exemple de l'union patriotique. En 1792, en 1815, elle a montré qu'elle connaissait ses devoirs, ... elle le montrera encore en 1870. Devant le danger national il n'y a plus... de partis, il n'y a que des Français... ». Mais toute confiance fut bientôt ébranlée par les constatations douloureuses que chacun dut faire, tout autour de soi, dès les premiers jours de l'état de guerre. L'incroyable désorganisation de tous les services militaires, le dénuement dans lequel on laissait les réservistes arrivant de toutes parts et qui mendiaient dans les rues pour ne pas mourir de faim, la lenteur avec la-

quelle se formait l'armée de Mac-Mahon, le petit nombre de ses divisions, impuissantes à protéger l'Alsace contre l'invasion attendue, l'absence évidente de tout projet d'offensive quinze jours après la déclaration de guerre, l'insuffisance lamentable de la défense d'une place comme Strasbourg, abandonnée à quelques milliers de gardes mobiles n'ayant jamais manié un fusil, et que seul un heureux hasard renforçait au dernier moment du brave 87^e de ligne, tout cela marquait un tel désarroi, un tel affaissement intellectuel du haut commandement que tout esprit réfléchi ne pouvait que concevoir les pires craintes.

Elles ne tardèrent pas à se réaliser, et au delà. Après s'être concentrés derrière la forêt du Bienwald, où les troupes du général Abel Douay n'avaient pas su les découvrir, les Bavaois et les Prussiens débouchaient subitement, le 4 août, assaillant à l'improviste les positions françaises. Le Geissberg était pris d'assaut après une vaillante défense, et nos troupes, ayant vu tomber leur chef, écrasées par des forces infiniment supérieures, évacuaient Wissembourg. Cette première rencontre pouvait être considérée comme un échec réparable. Mais, deux jours plus tard, une catastrophe décidait du sort de l'Alsace. Le maréchal de Mac-Mahon ne sut ni concentrer des troupes en nombre suffisant pour vaincre, ni refuser la bataille à un ennemi trois ou quatre fois plus nombreux quand il se vit attaqué dans ses positions défensives, qui s'étendaient de Gœrsdorf à Morsbronn. Pendant plusieurs heures la bataille du 6 août, engagée dès le matin, fut soutenue plutôt par la bravoure des soldats que par l'habileté stratégique du chef; mais dans le courant de l'après-midi, le général de Failly et son corps d'armée faisant défaut, tandis que les généraux de l'armée du

prince royal de Prusse accouraient l'un après l'autre au bruit du canon, la disproportion des forces en présence devint si énorme, le danger d'un écrasement total si imminent, que le maréchal dut se résigner à donner le signal de la retraite après avoir sacrifié ses magnifiques régiments de cuirassiers, — les cuirassiers de Reichshoffen, — dans des charges héroïques mais inutiles à travers les houblonnières de Morsbronn. Cette retraite, qui pour beaucoup de groupes isolés de combattants se changea en déroute, continua toute la nuit vers Saverne, la Petite-Pierre et Strasbourg. Mac-Mahon ne songea pas à défendre les passages des Vosges ou à en détruire les tunnels, et cette bataille de Frœschwiller ou de Wœrth amena de la sorte l'abandon total de la plaine d'Alsace aux vainqueurs, étonnés eux-mêmes d'un si complet succès.

Le 3 août, on recevait à Strasbourg la nouvelle de la « victoire » de Sarrebruck ; le lendemain, arrivait celle de l'échec de Wissembourg, et dans la journée du 6 le bruit se répandit qu'une grande bataille se livrait au nord de Haguenau. L'agitation des esprits était intense quand soudain, vers sept heures du soir, on battit la générale, les portes de la ville furent fermées en hâte et, tandis que les bruits les plus fantastiques circulaient dans la foule, on voyait arriver à la gare les premiers convois de blessés. Le lendemain matin, ce fut le lamentable défilé des vaincus de la veille, qui rentraient harassés, péle-mêle, lignards, cuirassiers et turcos, et derrière eux des bandes de paysans fuyant vers l'enceinte protectrice avec leur plus précieux avoir. Rien n'était prêt pour soutenir un siège un peu prolongé. La garnison de hasard était commandée par le général Uhrich, brave divisionnaire du cadre de réserve, presque septuagénaire, peu fait pour lutter

avec succès contre un ennemi entreprenant et sans scrupules. Il était d'ailleurs fort mal conseillé par le préfet impérial, le baron Pron, qui sut lui inspirer de la méfiance contre ses administrés, qu'il calomniait lui-même d'une si odieuse façon quand il télégraphiait, le 9 août, à l'impératrice-régente : « La situation de l'Alsace empire à chaque heure. Les protestants donnent la main aux Prussiens. » Les fossés de la forteresse n'étaient pas inondés, les abords de la place nullement déblayés, les arbres tous debout sur les remparts, et avec cela pas de canons rayés pour les défendre, point de casemates ni même d'abris improvisés pour les hommes, la garde nationale à peine constituée, et sans armes.

Dès le lendemain de Frœschwiller, un parlementaire ennemi sommait la ville de se rendre ; elle était totalement cernée le 12 août, et le 13 on vit tomber les premiers obus. Dès le 14, plusieurs civils étaient blessés, et dans la nuit du 15 au 16 août commença le bombardement véritable dirigé, non contre les fortifications, mais contre les édifices publics et privés, au cœur de la ville, contre les femmes et les enfants. Dès le 18, dans un pensionnat de la rue de l'Arc-en-ciel, cinq pauvres petites filles étaient tuées du coup, six autres affreusement mutilées par les projectiles ennemis. Le système du général assiégeant, de Werder — les assiégés avaient changé son nom en celui de *Moerder* (assassin) — consistait à terroriser les habitants pour les amener à exercer une pression irrésistible sur le commandant de la place et l'obliger à la rendre ; il ne recula devant rien pour augmenter, nuit et jour, cette terreur, en ne laissant pas un moment de répit aux malheureux qui, réfugiés dans les caves, assistaient à l'éroulement ou à l'incendie de leurs demeures, impuissants à l'éteindre, car dès que les obus met-

taient le feu quelque part, l'ennemi concentrait son tir sur le nouveau brasier pour empêcher tout secours.

Les souvenirs de ceux qui ont vécu dans cet enfer se rattachent surtout aux deux nuits du 24 et du 25 août. Au cours de la première, ils virent flamber successivement l'église des Dominicains, devenue le Temple Neuf, le Musée de peinture et de sculpture à l'Aubette, les deux Bibliothèques publiques avec leurs trésors artistiques et littéraires, leurs manuscrits précieux. La nuit suivante, c'était la toiture de l'immense nef de la cathédrale qui prenait feu et dont les plaques de cuivre fondaient en flammes bleuâtres, spectacle d'une horreur magnifique, tandis que les projectiles démolissaient les dentelles de pierre et brisaient les splendides vitraux dus à la piété du moyen âge. Mais le but visé par ces actes sauvages ne fut pas atteint, et le spectacle de tant de ruines, si elle éveillait dans les cœurs une douleur profonde, y fortifiait aussi le sentiment de haine et d'inébranlable mépris pour les auteurs de ces destructions sans nom. « Votre héroïsme, à cette heure, est la patience ! » disait Urich aux Strasbourgeois dans sa proclamation du 26 août, et ce mot d'héroïsme, appliqué à l'attitude de l'immense majorité des habitants de la malheureuse cité, — l'historien qui l'a vue peut l'attester, — n'était pas une flatterie. Le Corps législatif avait certes raison de déclarer, le 31 août, que « Strasbourg avait bien mérité de la patrie ». Un chiffre suffira pour le montrer ; durant le siège, trois cents civils, hommes, femmes, enfants, furent tués par les bombes ennemies, plus de deux mille furent blessés, et pourtant, quand le drapeau blanc fut hissé, ce fut une explosion de douleur et de colère universelle ! Pendant ce temps, les obus incendiaires « cueillaient » successivement

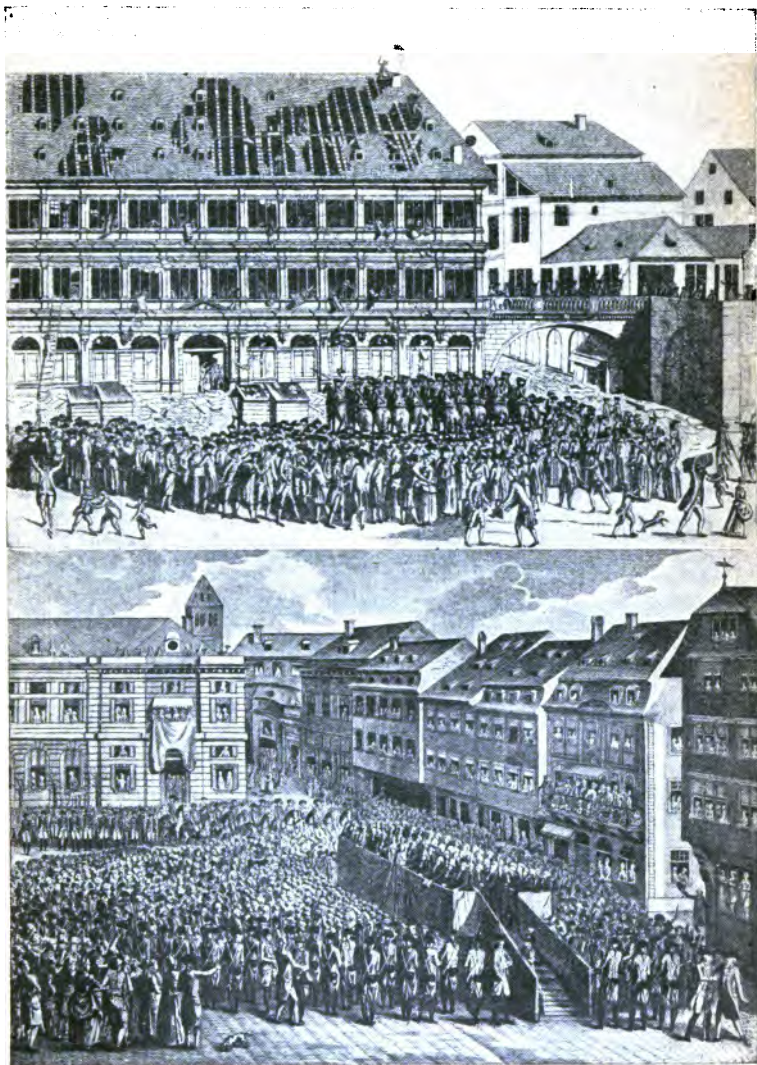
ce qui restait d'édifices publics, le Palais de justice, la gare du chemin de fer, l'église de l'hôpital civil, le théâtre, la préfecture, etc. ; à la fin du siège, la citadelle, le faubourg de Pierres, le faubourg National, ne formaient plus, en majeure partie, qu'un tas de décombres.

Le seul rayon d'espérance qui vint luire aux yeux de cette population, séparée du reste du monde par un cercle infranchissable de fer et de feu, lui fut apporté par les délégués suisses (Roemer, de Zürich, de Buren, de Berne, et Bischoff, de Bâle) qui entrèrent à Strasbourg dans la matinée du 11 septembre, avec l'autorisation des assiégeants, pour offrir aux malades, aux vieillards, aux femmes, aux enfants, l'hospitalité du libre sol helvétique. Ils apportaient en même temps les premières nouvelles authentiques du désastre de Sedan et de la proclamation de la république. Grâce à cette généreuse intervention, trois convois successifs d'émigrants purent être organisés ; Werder s'opposa à ce qu'il y en eût davantage. Cependant les travaux d'approche réguliers des assiégeants se poursuivaient, tandis que, la chute de l'Empire une fois officiellement connue, le préfet donnait sa démission, et le maire Humann également. Le second était remplacé par le professeur Émile Kuss, le démocrate convaincu de 1848, élu par les suffrages unanimes de la Commission municipale. Le 20 septembre, Strasbourg voyait arriver aussi son dernier préfet français. Edmond Valentin, ancien représentant du Bas-Rhin, en 1849 avait été nommé préfet du Bas-Rhin par le gouvernement de la défense nationale ; après des tentatives répétées avec une énergie froide et tenace, il réussit à s'introduire de nuit dans la forteresse, traversant les fossés à la nage, exposé au feu des assiégeants comme des assiégés.

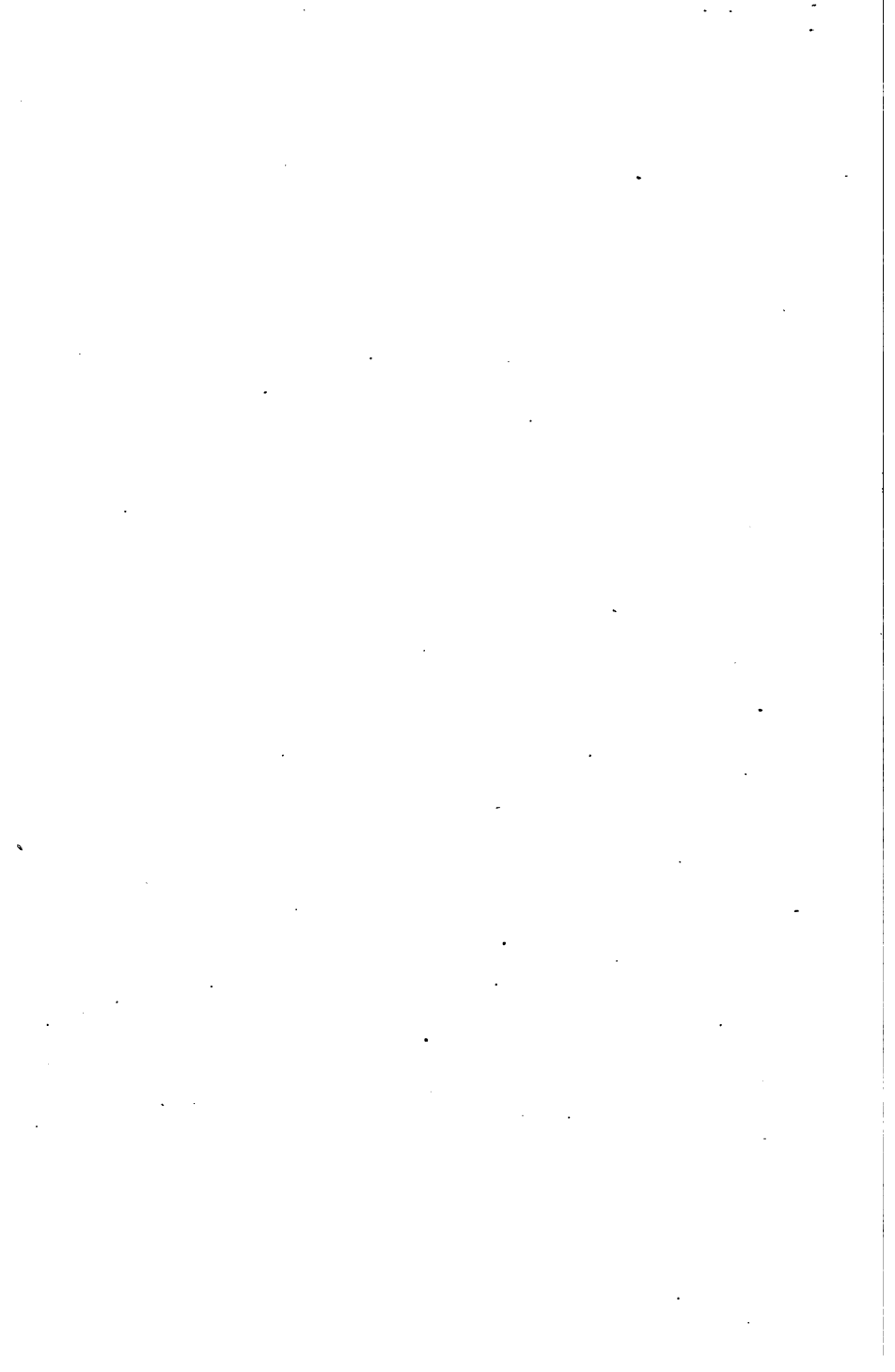
Il n'arrivait que pour assister à l'agonie de la cité. La troisième parallèle étant achevée, les officiers du génie durent avertir Urich, dans la journée du 27 septembre, que la brèche faite au bastion 11 était praticable et que, devant l'énorme supériorité de l'artillerie prussienne, il serait impossible d'en défendre l'accès. La place était donc à la merci de l'assiégeant. Le général avait refusé jusqu'alors toute proposition de capitulation; mais pour épargner à la population les horreurs d'un assaut, il se résigna; le 27 au soir, il écrivait à Werder que « la résistance de Strasbourg était arrivée à son terme, qu'il demandait pour la ville, qui a déjà tant souffert, un traitement aussi doux que possible et pour la garnison rien que le traitement dû à des soldats qui ont fait leur devoir ». En même temps, il faisait arborer le drapeau blanc sur le front de la place et sur la cathédrale. Une terrible émotion s'empara de la foule quand, l'arrêt soudain de la canonnade ayant attiré hors de leurs caves les habitants qui s'y terraient depuis des semaines, ils virent flotter sur la flèche le drapeau fatal qui leur annonçait que tout était fini. Des bandes exaltées parcouraient les rues en criant; il fallut battre le rappel de la garde nationale pour empêcher une émeute inutile. La nuit même, la capitulation fut signée dans un wagon de marchandises, à Koenigshoffen aux portes de la ville, par les délégués des deux généraux. La garnison était prisonnière de guerre, la garde nationale sédentaire restait libre dans ses foyers. Une proclamation, digne et douloureuse, du maire Kuss annonçait à ses administrés la fin de la lutte et leur recommandait une résignation nécessaire pour échapper à de nouvelles violences. Une autre proclamation apportait aux Strasbourgeois les adieux émus du

général Urich, qu'un vote récent de la commission municipale avait proclamé citoyen d'honneur de la ville qu'il avait si longtemps défendue. Le lendemain matin, 28 septembre, quand l'heure de la sortie arriva, des milliers de spectateurs en pleurs étaient réunis près de la porte Nationale, pour saluer d'un dernier cri de : « Vive la France ! » les soldats qui partaient pour la captivité. L'indiscipline de certains éléments de la garnison, et leur mauvaise tenue, troublèrent malheureusement la dignité de cet exode si douloureux. Par un cruel jeu du sort, l'entrée des troupes allemandes à Strasbourg avait lieu presque le jour même du 189^e anniversaire de l'occupation de la ville par les soldats de Louis XIV.

Tant que la résistance tenace quoique plutôt passive de Strasbourg retint les troupes allemandes, la Haute-Alsace ne fut pas définitivement occupée par elles ; Colmar fut bien traversé par l'ennemi dès le 13 septembre, mais il ne s'y établit d'une façon permanente que le 8 octobre. Mulhouse fut occupé le 3 octobre. Des rencontres assez insignifiantes eurent lieu entre quelques détachements isolés et des groupes de francs-tireurs, à Thanvillé, Horbourg, Soultz, Guebwiller et Thann (août-septembre), mais les seuls faits de guerre importants furent les deux sièges de Schlestadt et de Neuf-Brisach. La première de ces deux petites places fut cernée le 10 octobre, et bombardée du 20 au 24. Elle n'avait pour défenseurs que des gardes mobiles et quelques artilleurs. La ville, aux rues étroites, aux maisons de bois, sans abris d'aucune sorte pour les troupes et les habitants, prit feu bientôt de toutes parts et capitula le 24 octobre. Neuf-Brisach, qui avait été bombardé une première fois



Sac de l'Hôtel de Ville de Strasbourg (1789). — Le peuple prête serment à la Constitution (1790). (D'après les gravures du temps.)



le 7 octobre, vit l'attaque recommencer le 2 novembre, tant du côté de l'Alsace que de la rive badoise, et continuer nuit et jour; là aussi, le général assiégeant avait catégoriquement refusé de laisser sortir les femmes et les enfants pour exercer une pression sur les défenseurs de la place. La ville fut à peu près démolie; de ses 280 maisons, quinze seulement ne furent pas atteintes. Le 6 novembre, le fort Mortier, ouvrage avancé, capitulait; le 10, Neuf-Brisach lui-même ouvrait ses portes. C'est ainsi que l'on entra dans ce long et tragique hiver qui ne s'effacera jamais de la mémoire de ceux qui l'ont vécu. Les cœurs fidèles de la patriotique Alsace durent assister, désespérés et muets, à la lente agonie de la France, chaque jour leur apportant avec une régularité accablante l'annonce de quelque nouvelle catastrophe. Sur un seul point de son territoire, elle voyait flotter encore le drapeau tricolore désormais proscrit.

A Belfort comme partout, rien n'avait été préparé d'avance; c'est seulement après la prise de Strasbourg et de Schlestadt qu'on se mit sérieusement à l'armement encore incomplet des forts. On eut jusqu'à la capitulation de Metz pour activer les mesures de défense; le 2 novembre, on prenait contact avec l'ennemi et la lutte s'engageait sur les pourtours de la forteresse entre le général de Treskow, à la tête d'une armée de 35.000 hommes, composée surtout de bataillons de la *landwehr*, et les 17.000 hommes, troupes de ligne, mobiles, gardes nationaux sédentaires, douaniers, etc. aux ordres du colonel du génie Denfert-Rochereau, commandant supérieur de la place. Le bombardement commença le 3 décembre, et se continua dès lors, chaque jour plus intense et plus meurtrier. Une surprise fâcheuse enlevait aux défenseurs, le 8 janvier, le vil-

lage de Danjoutin, où ils laissaient 700 des leurs prisonniers ; les jours suivants, ils percevaient au loin le canon de l'armée de Bourbaki ; le 15 et le 16, le bruit des décharges d'artillerie de Villersexel leur causait une émotion profonde et leur donnait l'espoir de la délivrance. Puis, ces rumeurs de bataille s'évanouissaient au loin, et la lutte quotidienne reprenait, àpre et sans répit. Un succès partiel vint remonter le moral des assiégés ; dans une tentative d'escalade du fort des Basses-Perches, plusieurs centaines de Prussiens et leurs officiers furent faits prisonniers (26 janvier), mais, une semaine plus tard, il dut être évacué devant le feu écrasant de nouvelles batteries ennemies.

Les pertes journalières étaient sérieuses ; le typhus et la variole sévissaient parmi les assiégés, plusieurs des ouvrages avancés étaient fortement ébréchés, le château lui-même avait vu crever certaines de ses voûtes sous le poids de bombes énormes quand le colonel Denfert reçut, le 13 février, une dépêche signée Ernest Picard et contresignée Bismark, qui l'autorisait à remettre la place aux Allemands, et à en sortir avec les honneurs de la guerre pour rallier le poste le plus proche de l'armée française. Le colonel envoya d'abord un officier à Bâle, pour se mettre en rapport direct avec le gouvernement de la défense nationale et vérifier l'authenticité de la dépêche. Puis, ayant reçu les ordres nécessaires, il signait le 18 la convention qui abandonnait la place au général de Treskow, et le même jour à midi la dernière des colonnes de la garnison, commandée par Denfert lui-même, quittait la ville qu'il avait défendue pendant cent quatre jours.

L'armistice signé à Versailles, le 29 janvier 1871, stipulait la convocation immédiate d'une assemblée librement élue, qui déciderait de la guerre ou de la

paix. Dans son numéro du 4 février, la *Gazette de Strasbourg* officielle déclarait que, bien que la cession de l'Alsace et de la Lorraine fût « la première condition d'une paix possible », on consentait à ce que les départements en réalité annexés depuis de longs mois déjà, prissent part à la consultation nationale du 8 février. Il semblait impossible, vu l'abstention dédaigneuse des autorités allemandes, d'organiser en Alsace en si peu de jours l'expression des desirs et des regrets des populations destinées à être la rançon de la patrie. Cependant le sentiment patriotique était si vif qu'il sut vaincre tous les obstacles. Dans le Bas-Rhin, il y eut trois listes, une républicaine avancée, une autre plus modérée, une troisième de nuance plus catholique; le suffrage universel en fit une liste panachée, mais qui ne renfermait — à une seule exception près — que de fidèles patriotes, parmi lesquels Gambetta, Jules Favre, Kuss, Teutsch, Saglio, Borsch et Kablé. Dans le Haut-Rhin, nous trouvons parmi les élus avec Gambetta, le colonel Denfert et le préfet Grosjean, les deux défenseurs de Belfort, Keller qui avait commandé les francs-tireurs du département, Tachard, Fréd. Hartmann, Scheurer-Kestner, d'autres bons citoyens encore qu'on ne peut tous nommer.

Une lutte opiniâtre s'engagea à Versailles entre Thiers et Bismark au sujet de Belfort, que le chef du pouvoir exécutif de la république française finit par conserver à la France en cédant sur l'entrée de l'armée victorieuse dans Paris. Un débat poignant s'engagea ensuite à l'Assemblée de Bordeaux quand il s'agit d'y ratifier les préliminaires de paix du 26 février. Un député corse ayant eu l'audace de s'écrier que jamais Napoléon III n'aurait signé ce traité, l'Assemblée nationale, dans une crise

d'indignation justicière, confirma « la déchéance de l'empereur et de sa dynastie, déjà proclamée par le suffrage universel », et le déclara « responsable de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France ». Républicains et royalistes, légitimistes et cléricaux, certains bonapartistes de la veille eux-mêmes, s'étaient rencontrés unanimes — sauf six voix ! — dans ce scrutin vengeur (28 février). Après quoi, l'Assemblée votait, le cœur serré (par 548 voix contre 107), l'acceptation des préliminaires de paix qui arrachaient à la mère-patrie l'Alsace-Lorraine (1^{er} mars 1871). C'est alors que M. Grosjean vint donner lecture à la tribune de la déclaration, si simple et si digne, par laquelle les vingt-huit députés des départements annexés du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle déposaient leur mandat de représentants du peuple : « Livrés au mépris de toute justice et par un odieux abus de la force à la domination de l'étranger, nous avons un dernier devoir à remplir. Nous déclarons encore une fois nul et non avenue un pacte qui dispose de nous sans notre consentement. La revendication de nos droits reste à jamais ouverte à tous et à chacun, dans la forme et la mesure que notre conscience nous dictera. Au moment de quitter cette enceinte... la pensée suprême que nous trouvons au fond de nos cœurs est une pensée d'inaltérable attachement à la patrie dont nous sommes violemment arrachés... Vos frères d'Alsace et de Lorraine, séparés en ce moment de la famille commune, conserveront à la France, absente de leurs foyers, une affection fidèle jusqu'au jour où elle viendra y reprendre sa place. »

XXX

LA PENSÉE ALSACIENNE AU XIX^e SIÈCLE

(1800-1870)

Il nous reste à donner une idée du mouvement intellectuel et moral en Alsace, durant les deux premiers tiers du XIX^e siècle, et à en fixer au moins les tendances générales. A la fin du Premier Empire déjà, un brave fonctionnaire municipal strasbourgeois notait dans ses *Souvenirs* : « Les mœurs françaises dominent partout ; les thés, les bals, les soirées deviennent un besoin pour les bonnes familles. » Il y constate en même temps que les jeunes gens sont studieux par ambition, que l'éducation des jeunes filles devient « plus brillante et plus solide », et que « les pensionnats pour les demoiselles se multiplient et se remplissent » ; mais, « d'un autre côté, remarque-t-il, le luxe du sexe empêche ou retarde les mariages dans les classes élevées ». L'éducation de la bourgeoisie devient de plus en plus foncièrement française. La langue officielle, employée dès l'origine de la nouvelle Université de France dans les établissements de l'État, l'est également, vers 1820, dans tous les établissements libres. Le théâtre et l'Église s'accoutument peu à peu aux tendances nouvelles. Les troupes d'acteurs et

de chanteurs allemands, qui sous Napoléon et durant le règne des Bourbons, passent encore assez souvent le Rhin pour jouer à Strasbourg, y trouvent des auditoires de plus en plus réduits, puis cessent de venir, tandis que la tragédie et la comédie classiques, l'opéra, le vaudeville français, attirent chaque jour davantage le public urbain. Les prédications en langue française deviennent plus fréquentes, dans les églises catholiques comme dans les temples protestants, surtout après 1850. La Révolution de Juillet hâte le mouvement déjà commencé, qui fait de la mode parisienne, de la littérature parisienne, l'arbitre des élégances et du goût sur les bords de l'Ill. La Révolution de Février l'accentue encore et l'achève. Les chemins de fer sillonnent maintenant le pays, amènent le grand monde et le demi-monde de la capitale dans les villes d'eaux d'Allemagne et emmènent les Alsaciens s'instruire ou s'amuser à Paris. L'échange des mœurs et des idées, voire même des engouements passagers, devient ainsi de plus en plus actif entre Paris et la province, d'autant plus qu'un afflux notable de sang gaulois (fonctionnaires, officiers, étudiants, etc.) se produit en Alsace par le fait même de la centralisation administrative.

Quelques rares esprits se tiennent à l'écart de ce mouvement, absorbés par un vague regret du passé beaucoup plus que stimulés par l'espoir d'un changement pour l'avenir. Quelques outranciers, par contre, prétendent ignorer ou dédaignent tout le long passé germanique de l'Alsace. D'autres, plus équitables sinon plus perspicaces, désireraient l'amalgame pacifique des deux civilisations qui se rencontrent sur le sol alsacien. Le rêve généreux de cette « fraternisation » a hanté surtout la génération qui prit conscience d'elle-même vers 1848 ; elle

l'a poursuivi naïvement et sincèrement jusqu'à ce que les événements de 1866 et de 1867 lui aient dessillé les yeux. Étant donné le goût prononcé des Alsaciens pour le service militaire, beaucoup rentraient chez eux sachant le français, après avoir passé des années sous les drapeaux. Ainsi s'augmentait continuellement le nombre de ceux qui le comprenaient et parlaient, même au village. Sous le Second Empire, l'école primaire elle-même répand avec succès la langue nationale dans les campagnes; depuis 1860 surtout, le travail assidu d'une génération nouvelle d'instituteurs formés dans les Écoles normales, avait amené des progrès marqués sous ce rapport. On peut croire que, sans la guerre de 1870, la population ouvrière et rurale de l'Alsace aurait tout entière compris, sinon parlé le français, dans les derniers jours du XIX^e siècle, tout en restant fidèle au patois natal. — Cette modification, lente mais profonde, des habitudes sociales et de la mentalité des habitants de notre province n'a point été produite par l'action coercitive des lois ou des règlements, par l'influence directe des administrations ou de la presse, mais plutôt par l'influence indirecte et l'exemple des classes bourgeoises, entraînées par le courant des idées libérales venant de Paris.

Sous la Restauration, et même sous la monarchie de Juillet, l'activité propre et l'influence de la presse périodique alsacienne (en dehors des gazettes politiques) sont encore bien insignifiantes. Les organes de ce genre, qui surgissent surtout à Strasbourg, n'ont jamais la vie bien longue et se meurent tous faute d'abonnés; tels le *Courrier littéraire* (1823); la *Bibliothèque allemande* (1826); la *Revue Germanique* (1827); la *Nouvelle Revue Germanique* (1829-1831). Mais ce qui est intéressant à signaler,

c'est que tous ces recueils, rédigés en français, sont destinés à faire connaître à leurs lecteurs le mouvement intellectuel d'outre-Rhin. La langue allemande est encore préférée vers 1830 comme véhicule de la pensée alsacienne, surtout dans le domaine scientifique ; de 1830 à 1850 environ, on peut constater que les auteurs originaires du pays se servent indifféremment de l'un ou de l'autre idiome, qu'ils soient chanoines catholiques, professeurs de théologie protestante, curés ou pasteurs. Mais à partir de 1850, cette parité dans l'usage des deux langues se modifie singulièrement au détriment de l'allemand. C'est dans cette langue qu'ont paru l'*Erwinia* d'Auguste Stœber (1838-1839), les *Elsässische Neujaarsblätter* (1843-1849), le *Katholisches Kirchen- und Schulblatt* (1840-1857), etc. Ceux des contemporains qui se sentent attirés davantage par les courants d'outre-Vosges créent successivement à Strasbourg la première *Revue d'Alsace* (1834-1835) dirigée par Franz Reiner, puis la seconde, que Charles Bœrsch réussit à faire vivre de 1836 à 1837, puis encore l'*Album alsacien* (1838-1839). Mais ce n'est qu'en 1849 que Joseph Liblin réussit à mettre enfin sur pied la troisième *Revue d'Alsace*, celle qui existe encore aujourd'hui et dont il fut le directeur pendant près d'un demi-siècle, en lui assurant, pour de longues années, la collaboration des savants alsaciens les plus connus.

A partir de cette date, le public est devenu plus curieux des choses de l'esprit ; le nombre des périodiques augmente en même temps que celui de leurs collaborateurs et de leurs abonnés. En 1850, Auguste Stœber commence à Mulhouse la publication de son recueil d'histoire et de folklore, l'*Alsatia*, et T. Colani et Edmond Schérer font paraître les premiers fascicules de la *Revue de Théo-*

logie et de Philosophie qui, pendant vingt ans, va répandre les idées critiques nouvelles de « l'École de Strasbourg ». En 1851, Charles Boersch fonde le *Bulletin académique du Haut et du Bas-Rhin*, qui exerce une influence marquée sur l'enseignement primaire; en 1856, commence à paraître, sous la direction de Louis Spach, le *Bulletin de la Société des Monuments historiques d'Alsace*; en 1857, l'*Elsässisches Samtagsblatt* de F. Otte voit le jour à Mulhouse, ainsi que la *Revue catholique d'Alsace*, qui paraît à Strasbourg; en 1861, ce sont les *Curiosités d'Alsace*, de Ch. Bartholdi, éditées à Colmar; en 1862, le *Bulletin de la Société littéraire de Strasbourg*; en 1863, le *Bibliographe Alsacien* de Charles Mehl; en 1868, le *Progrès religieux* de Schillinger et Gérold; en 1869, la *Bibliographie alsacienne* de Paul Ristelhuber. On ne peut mentionner ici toute la série des revues purement professionnelles, juridiques, médicales, ecclésiastiques, qui se publiaient alors. Celles que nous venons de citer — et la liste n'est pas complète — montrent assez quelle riche floraison de périodiques possédait l'Alsace au moment de la guerre de 1870 qui, brusquement, supprima la plupart d'entre elles. On voit aussi combien le chiffre des publications de langue française l'emportait sur celui des publications allemandes.

On doit signaler comme un des facteurs importants du mouvement intellectuel de la province, l'instruction supérieure donnée par l'Académie de Strasbourg. Elle fut toujours la seule, en dehors de Paris, qui réunit dans une même ville les cinq facultés de droit, de médecine, de lettres, de sciences et de théologie. Toutefois, quand ces facultés furent constituées sous l'Empire, on ne s'occupait pas assez de les doter de maîtres éminents :

la peur des « idéologues » fit placer dans certaines chaires des médiocrités qui, durant de longues années, encombrèrent la carrière universitaire. Pendant plus d'un demi-siècle, la faculté des lettres, la plus maltraitée de toutes, n'eut que trop rarement des professeurs de mérite et plus rarement encore des élèves. Il faut descendre jusqu'en 1860 pour trouver dans la chaire d'histoire un véritable historien, Fustel de Coulanges. Parmi les titulaires de la chaire de littérature française, un seul nom connu, celui de François Génin (1838-1841); dans celle de philosophie, après l'abbé Bautain (1817-1833), il n'y a plus à nommer que Paul Janet (1848-1856). Une fois l'helléniste Jean Schweighæuser disparu (en 1830), l'Académie n'a plus eu de philologue classique un peu marquant. Du moins le professeur de littérature étrangère, Fréd. G. Bergmann (1838-1870), introduisit dans l'enseignement académique l'étude du sanscrit et de la philologie comparée, longtemps avant que ces matières figurassent aux programmes officiels. La faculté des sciences a compté parmi ses titulaires quelques professeurs justement célèbres. L'illustre Pasteur y a enseigné de 1848 à 1854, et si le chimiste Ch. Fred. Gerhardt n'y est parvenu que pour mourir presque immédiatement après (1855-1856), Daubrée (1838-1861) et Ph. G. Schimper (1861-1870) ont occupé longtemps la chaire de géologie avec un légitime succès.

A la faculté de théologie et au séminaire protestant plusieurs professeurs remarquables ont exercé, bien au delà de leur sphère professionnelle, une influence considérable. Parmi les philosophes, il faut mentionner Jacques Matter, fils d'un paysan d'Alteckendorf (1791-1864), l'auteur de l'*Histoire de l'École d'Alexandrie*, de l'*Histoire critique du*

gnosticisme, et de deux volumes encore intéressants à parcourir sur l'*État moral, politique et littéraire de l'Allemagne*, etc. Son contemporain Joseph Willm (1792-1853), fils d'un vigneron de Heiligenstein, fut un des précurseurs des idées pédagogiques modernes dans son *Essai sur l'éducation du peuple* (1843), et le premier qui ait osé aborder en France l'étude systématique des penseurs allemands dans les quatre gros volumes de son *Histoire de la philosophie allemande depuis Kant jusqu'à nos jours*. Un collègue un peu plus jeune, Christian Bartholmess (1815-1856), s'est fait connaître comme biographe de *Giordano Bruno* et de *Huet* et comme auteur de l'*Histoire philosophique de l'Académie de Prusse*. Parmi les théologiens nous devons nommer Édouard Reuss (1804-1891) qui écrivit en français son *Histoire de la Théologie chrétienne au siècle apostolique* et son *Histoire du Canon des Saintes Ecritures*, après avoir débuté par divers ouvrages rédigés en allemand. Il avait commencé dès 1863 l'édition monumentale des *Œuvres complètes de Calvin*, avec ses amis et collègues Baum et Cunitz, édition dont les derniers volumes n'ont paru qu'après sa mort; dès alors il préparait sa traduction de *la Bible*, avec commentaires, qui devait paraître à Paris, de 1875 à 1879. A côté de lui se place Charles Schmidt (1812-1895), qui consacra de nombreux travaux historiques rédigés dans les deux langues, aux mystiques du moyen âge, au siècle de la Réforme, à des monographies alsatiques de haute valeur, comme la *Vie de Jean Sturm* et l'*Histoire du Chapitre de Saint-Thomas*. Plusieurs de ses ouvrages l'*Histoire de la secte des Cathares ou Albigeois* (1849), *La Société civile dans le monde romain et sa transformation par le christianisme* (1853) et, plus récemment, l'*His-*

toire littéraire de l'Alsace à la fin du XV^e siècle, lui valurent les couronnes de l'Institut.

C'est en général vers l'étude de son propre passé que s'est portée en Alsace (comme partout ailleurs) l'activité de ceux que tentaient les études historiques. Depuis 1840 surtout, les travailleurs abondent, et après 1870, pour des raisons faciles à deviner, ils sont devenus légion. Déjà avant 1840 les bons ouvrages ne manquaient pas. Les deux volumes de *Notices historiques et littéraires sur Strasbourg*, de J.-F. Hermann, sont de 1817-1819; les *Documents historiques relatifs à l'histoire de France tirés des Archives de Strasbourg*, d'A. de Kentzinger, portent la même date; le bel in-folio illustré des *Antiquités d'Alsace*, de Jean-Geoffroi Schweighæuser et Philippe de Golbéry, a paru en 1828. C'est en 1841 qu'Adam-Gautier Strobel commença la mise au jour de son *Histoire patriotique d'Alsace* en six volumes, rédigée encore en allemand et terminée par Engelhardt en 1849. Un peu plus tard, il entreprenait, avec le concours de Louis Schnéegans, la publication d'un *Code diplomatique de la ville de Strasbourg*, dont deux demi-volumes parurent de 1843 à 1848 et qu'interrompt pour toujours la révolution de Février. Du règne de Louis-Philippe à la fin du second Empire, les travailleurs sérieux ne cessent de fouiller le passé des localités alsaciennes : monographies de Mathieu Mieg et de Graf sur Mulhouse, de Culmann sur Bischwiller, de l'abbé Mercklen sur Ensisheim, de Dorlan sur Schlestadt, de Dagobert Fischer sur Saverne, de Xavier Mossmann sur Murbach et Guebwiller; l'érudite archiviste de Colmar travaillait déjà à son monumental *Cartulaire de Mulhouse*, mais rien n'en avait encore été publié. L'ouvrage du chanoine Gyss sur Obernai venait de paraître, celui

du chanoine Victor Guerber sur Haguenau se préparait, celui de B.-M. Bernhard sur Ribeauvillé était rédigé. Je dois mentionner encore — en m'arrêtant toujours à la limite de 1870 — les études d'Alphonse Coste, de Maximilien de Ring et de Napoléon Nicklès sur l'Alsace romaine, les premiers travaux de l'abbé Hanauer sur les *Paysans d'Alsace au moyen âge*, les nombreuses études, restées malheureusement éparées, de Louis Schnéegans sur la cathédrale de Strasbourg, les *Biographies alsaciennes* de Louis Spach, l'*Alsace à table* de Charles Gérard, l'*Histoire de la Révolution dans le Haut-Rhin* de Véron-Réville, le *Dictionnaire topographique du Haut-Rhin* de George Stoffel. J'ajouterai l'*Alsace noble* de M. Ernest Lehr (bien que l'auteur soit encore heureusement des nôtres), car ses trois in-quarto paraissaient peu de mois avant la guerre.

Si le zèle des Alsaciens pour les études historiques, surtout locales, fut, avant 1870 comme après, des plus méritoires, il faut avouer que leur apport littéraire est plus maigre. Comme romanciers français autochtones, il n'y a guère à citer que Louis Spach avec ses deux romans : *Henri Farel* et le *Nouveau Candide*, le docteur A. Richard et son *Kaysersburg d'Alsace*, Alexandre Weill et Auguste Vidal, avec leurs scènes de la vie juive en Alsace, les premières nouvelles enfin de Charles Dollfus, le fondateur, à Paris, de la *Revue Germanique* avec le Colmarien Auguste Nefftzer, plus tard directeur du *Temps*. Je n'ose revendiquer pour l'Alsace l'œuvre si saine et si patriotique des deux Lorrains Erckmann et Chatrian, bien qu'on retrouve dans leurs *Romans nationaux* une bonne part des traits caractéristiques de son esprit. Les romanciers alsaciens en langue allemande sont plus clairsemés encore avant la guerre, et le seul nom qui mériterait d'être cité, est celui de

Marguerite Spœrlin (1800-1882) de Mulhouse, dont les récits ont été traduits plus tard en partie, sous le titre de *Légendes d'Alsace*. Les poètes de langue française sont pour le moins aussi rares, soit que le naturel alsacien soit plutôt indifférent à l'appel des Muses, soit que les générations d'alors éprouvasent encore quelque difficulté à s'exprimer dans une langue dont les ressources infinies ne leur étaient pas intimement connues. Pourtant nous trouvons déjà dans les premières *Revue d'Alsace* et plus tard dans le *Bulletin de la Société littéraire de Strasbourg*, des vers agréablement tournés de Franz Reiner, Louis Levraut, Michel Lévy, de Théodore Braun, le traducteur de Schiller. Les recueils de vers ne manquent pas ; en 1836, Chr. Gambs risque même un *Moïse* « poème épique en douze chants ». Mais le seul vrai poète de langue française, issu de l'Alsace, que l'on puisse signaler avant 1870, est Louis Ratisbonne, de Strasbourg (1827-1900), l'interprète de la *Divine Comédie* de Dante et le spirituel auteur de la *Comédie enfantine*. Édouard Schuré, bien qu'il ait publié son *Histoire du Lied* dès 1868 et qu'il eût composé déjà la plupart de ses *Chants de la Montagne*, appartient pourtant à la période d'après la guerre par sa *Légende de l'Alsace* et ses autres recueils de vers, par ses romans et son *Théâtre de l'âme*. Chose bien curieuse ! C'est depuis 1870 surtout qu'un grand nombre de jeunes poètes alsaciens des deux sexes ont publié tant en Alsace qu'à Paris des volumes de vers, dont la facture montre avec quelle aisance leur pensée se meut désormais dans des formes nouvelles.

Le nombre de ceux qui, dans les deux premiers tiers du dernier siècle, ont cultivé la poésie allemande, est infiniment plus considérable. Quelques-uns ont déjà été nommés : Auguste Lamey (1772-

1861), l'auteur des *Chants décadaïres*; Ehrenfried Stœber (1779-1835), le rhapsode patriotique et libéral; parmi les plus anciens, on peut nommer encore Geoffroi Schaller (1762-1831), l'auteur d'une épopée comique, *La guerre des perruques*; G. Durrbach, l'auteur du poème épique *Rappolstein*; Louis Spach (1800-1879) déjà mentionné comme historien et romancier et qui publia son recueil de vers sous le pseudonyme de Louis Lavater; les fils d'Ehrenfried, Auguste Stœber (1808-1884) et Adolphe Stœber (1810-1892), qui publièrent ensemble les « Légendes d'Alsace » (*Elsässisches Sagenbuch*) et des poésies remarquables, celles du frère cadet surtout. Mentionnons encore les productions lyriques de Frédéric Otte (1819-1872), de Gustave Muhl (1819-1880) et les drames lyriques (*Tristan, Marie d'Écosse*) de Louis Schnéegans, le fils de l'historien (1865-1868). Il convient de nommer enfin quelques auteurs ayant cultivé le savoureux dialecte alsacien: le professeur G.-D. Arnold (1780-1829) et sa comédie *Der Pflingstmond* (le lundi de Pentecôte); C.-F. Hartmann (1788-1864), le maître-tourneur Daniel Hirtz (1804-1893), Alphonse Pick (1808-1896), tous les quatre de Strasbourg; Jean Mangold, le pâtissier de Colmar (1816-1890), connu surtout par ses opérettes; Auguste Lustig, de Mulhouse (1840-1895), auteur de nombreuses comédies populaires, précédant toutes celles qui foisonnent aujourd'hui.

Le nombre des artistes, peintres, sculpteurs et musiciens produits par l'Alsace depuis les débuts du dernier siècle, est infiniment plus considérable que celui des littérateurs, et leurs noms sont plus familiers au public français, parce qu'ils ont cherché presque tous à Paris la consécration de leur re-

nommée. Ici encore, nous ne rappellerons que les plus connus de ceux qui avaient déjà produit leurs œuvres, en partie du moins, avant 1870. Parmi les sculpteurs, il faut nommer en première ligne le petit paysan wurtembergeois, Landolin Ohmacht (1760-1834), qui, devenu l'élève de Canova, vint s'établir à Strasbourg, y sculpta le cénotaphe de Desaix, les Muses au fronton du théâtre, le monument de G. Koch à Saint-Thomas, et tant de gracieuses déesses ; Philippe Grass (1801-1876), l'auteur du monument de Kléber, de la *Jeune Bretonne*, d'*Icare*, etc. ; André Friedrich (1798-1877) qui a doté l'Alsace et le pays de Bade de nombreuses statues, dont quelques-unes ne sont pas sans mérite. C'est à la génération suivante qu'appartient Auguste Bartholdi, de Colmar (1834-1904), dont la ville natale montre les statues de Rapp (1855), de Martin Schongauer (1861), de l'amiral Bruat (1863), du *Petit Vigneron alsacien* (1869), en attendant qu'il créât ailleurs la *Liberté éclairant le monde*, le *Lion de Belfort*, et le monument commémoratif de la *Suisse secourable* à Bâle. A côté de ces sculpteurs on peut mentionner Théodore Deck, de Guebwiller (1823-1891), le céramiste qui modela tant de chefs-d'œuvre du genre.

Quant aux peintres et aux dessinateurs, ils sont si nombreux que force est d'en négliger beaucoup de méritants. Parmi les plus anciens, voici Benjamin Zix (1772-1811), le dessinateur de scènes populaires strasbourgeoises et des gloires impériales ; Joseph Heim, de Belfort (1787-1865), le peintre classique ; Jean Klein (1803-1855), de Strasbourg, aux sujets religieux ; Gustave Dauphin, de Belfort (1804-1859) ; J. Rothmuller, le dessinateur de tant de paysages d'Alsace (1804-1862) ; Auguste Steinheil, le créateur de nombreux vitraux d'église (1814-1885) ; Théo-

phile Schuler, de Strasbourg (1821-1878), l'illustrateur d'Arnold et d'Erckmann-Chatrian, le peintre du *Char de la Mort* et de l'*Arrivée des Zurichois à Strasbourg*; Félix Haffner (1818-1875) et Gustave Jundt (1830-1884), tous deux aussi de Strasbourg, qui ont fixé sur leurs toiles tant de scènes, vivantes et parfois comiques, de la vie provinciale; Gustave Brion, de Rothau (1824-1877), dont les tableaux touchent aux aspects plus sérieux de l'existence locale (les *Pèlerins de Sainte-Odile*, la *Lecture de la Bible*, etc.); Benjamin Ulmann, de Blotzheim (1829-1884); Camille Bernier, de Colmar (1823-1902); Camille-Alfred Pabst, de Heiteren (1828-1898); le plus célèbre de tous Henner, de Bernwiller (1829-1905), qui a su reproduire d'un pinceau si puissant nos types alsaciens et révéler le charme du corps féminin; les frères jumeaux Emmanuel Benner (1836-1896) et Jean Benner (1836-1906), de Mulhouse; Gustave Doré, le dessinateur génial, dont le crayon illustra *Don Quichotte*, la Bible, Dante et Rabelais; Alfred Touchemolin (1829-1907), l'infatigable créateur de types militaires et de croquis alsatiques; François Ehrmann, de Strasbourg, comme les deux précédents (1833-1910), l'auteur de la *Fontaine de Jouvence* et de tant de belles frises décoratives, dont la plupart, il est vrai, appartiennent déjà à la période d'après 1870. C'est aussi le cas pour les œuvres d'Alexis Kreyder, d'Andlau (1839-1912), le maître-peintre en fleurs; Émile Zipélius, de Mulhouse (1841-1865), est le dernier que nous puissions citer ici, beau talent enlevé à l'aurore de la maturité. Bien d'autres artistes distingués ont honoré depuis le sol alsacien qui les a vus naître par le sentiment délicat ou la vigueur de leur pinceau; ils tiendraient une large place dans une histoire de l'art contemporain français.

Quand on songe combien le goût de la musique fut répandu de tout temps en Alsace, on est étonné de ce que cette province ait produit si peu de compositeurs connus. Si quelques noms, comme celui de Georges Kastner, de Strasbourg (1811-1867), de Henri Reber, de Mulhouse (1807-1880), d'Adolphe Sellenick (1826-1894), se sont imposés à la curiosité parisienne, d'autres artistes aussi méritants, mais renfermés dans leur petite sphère locale, comme Philippe Hoerter (1795-1863), Théophile Stern, (1803-1886), Victor Elbel (1817-1895), tous trois de Strasbourg, sont restés à peu près inconnus en dehors de leur ville natale; Victor Nessler, de Barr (1841-1890), a bien débuté, dès 1863, par son opéra de *Fleurette*, mais la célébrité ne lui vint qu'après 1870.

Les sciences physiques et naturelles ont fourni des illustrations nombreuses à la France contemporaine; je nommerai seulement les chimistes Adolphe Wurtz (1817-1884), Paul Schutzenberger (1829-1897), Charles Friedel (1832-1899); les géologues Joseph Kœchlin-Schlumberger (1796-1863), Edmond Fuchs (1837-1889); les botanistes Frédéric Kirschleger (1804-1869) et Guillaume Schimper (1806-1880); le naturaliste Hercule Strauss-Durckheim (1780-1865); Gustave-Adolphe Hirn (1815-1890), l'ingénieur du Logelbach qui approfondit l'étude mécanique des lois de l'univers; les géographes Auguste Himly, de Strasbourg (1823-1906), et Charles Grad, de Turckheim (1842-1890); le statisticien Jean-Henri Schnitzler (1802-1871). Les médecins célèbres par leurs écrits théoriques et leurs succès pratiques ne se comptent pas, pour cette même période; les noms de Jean-Frédéric Lobstein (1778-1835), de Forget (1800-1861), d'Alexandre Lauth (1803-1837), de Charles Schutzen-

berger (1809-1881), de Gabriel Tourdes (1810-1900), de Germain Sée (1818-1896), d'Eugène Bœckel (1831-1900), d'Eugène Kœberlé (1831-1915) sont connus de tous les spécialistes.

Il en est de même pour la série des grands industriels qui, dans le cours du XIX^e siècle, ont si prodigieusement développé les richesses économiques de l'Alsace. Heureusement que le grand ouvrage récemment publié par la Société industrielle sur *l'Histoire documentaire de l'industrie à Mulhouse au XIX^e siècle* dispense d'entrer dans une énumération forcément insuffisante. Rappelons seulement les noms des Josué Heilmann (1796-1848), des Kœchlin, des Dollfus, des Schlumberger, à Mulhouse; celui de Gabriel Gros, à Wesserling (1782-1863); celui de Jacques Blech, à Sainte-Marie-aux-Mines (1796-1863); celui de Fréd. Hartmann, à Munster (1772-1861); celui d'Antoine Hertzog, au Logelbach (1786-1861).

Il faut nous borner. Ce serait un travail de longue haleine que d'énumérer encore tous les hommes de valeur que l'Alsace a donnés, avant 1870, à la mère-patrie, soit dans les administrations supérieures de l'État, soit dans l'armée, la marine, la magistrature, le clergé de tous les cultes, à l'Institut, dans l'enseignement supérieur et secondaire. La France n'ignore pas d'ailleurs toutes ces forces intellectuelles et morales qui lui sont venues d'outre-Vosges et elle les apprécie à leur juste valeur. Mais elle peut se réjouir surtout de ce que les événements de 1870 eux-mêmes n'aient pu rompre les liens d'affection, ni interrompre les courants d'idées qui, depuis près d'un siècle, unissaient chaque jour plus étroitement à elle les populations de l'Alsace.

XXXI

L'ALSACE SOUS LE JOUG. L'ORGANISATION

(1871-1874)

Longtemps avant la date où, cédant à la force, l'Assemblée nationale abandonnait les départements du Rhin à la Prusse victorieuse, celle-ci avait commencé l'organisation de ces territoires qu'elle convoitait depuis 1815 et dont elle se croyait assurée dès le lendemain de Woerth et de Forbach. Le 14 août 1870, Guillaume I^{er}, en son quartier général, à Herny, avait décrété la formation d'un « gouvernement général d'Alsace », et désigné comme gouverneur général le comte de Bismarck Bohlen, commandant de Berlin et chef de la gendarmerie prussienne. Le 26 août, il adjoignit à ce militaire d'intelligence médiocre et de tendances piétistes prononcées un commissaire civil, M. de Kuhlwetter, qui fut le véritable dirigeant du gouvernement nouveau. Le siège en fut établi provisoirement à Haguenau, puisque Strasbourg, bombardé à outrance, résistait toujours, et c'est de cette petite ville que M. de Bismarck-Bohlen adressait, le 30 août, sa première proclamation « aux habitants de l'Alsace », dans laquelle, sans annoncer encore l'annexion, il déclarait la déchéance des pouvoirs publics et réclamait des autorités françaises une obéissance

absolue. Le 9 septembre, un journal officiel, les *Amiliche Nachrichten*, était créé, un préfet du Bas-Rhin, le comte bavarois de Luxbourg, était nommé, des circulaires adressées aux clergés des différentes confessions, et, dès le 21 septembre, on commençait à s'occuper de la réorganisation des écoles. Strasbourg une fois rendu, les nouveaux pouvoirs s'y installaient le 8 octobre; c'est ce jour-là que le gouverneur général annonçait officiellement aux Strasbourgeois « que leur ville était et resterait allemande » et que « l'auguste volonté de S. M. le Roi était de remédier aux maux du bombardement ». A partir de ce moment, et alors que la lutte continuait encore autour de Belfort, l'organisation nouvelle des territoires occupés se poursuivait énergiquement. Dès décembre on annexait au Bas-Rhin quelques cantons du département des Vosges; on dépeçait les arrondissements français en cercles plus nombreux; et les sous-préfets étaient remplacés par des *Kreisdirectoren* ou directeurs de cercles (janvier-mars 1871).

La presque totalité des fonctionnaires français de l'ordre administratif et judiciaire, des membres de l'enseignement supérieur ou secondaire avaient refusé de continuer leurs services, malgré les efforts faits pour les retenir au service allemand par l'appât de traitements supérieurs. Le gouvernement se voyait donc obligé de recruter à la hâte, et tant bien que mal, le personnel le plus indispensable pour l'expédition des affaires, en l'empruntant aux Etats voisins, Prusse, Bavière, Wurtemberg et Bade, qui ne fournirent pas, bien entendu, leurs meilleurs fonctionnaires; aussi bon nombre d'individualités incapables ou tarées durent-elles être cassées aux gages, plus tard, par le gouvernement lui-même. Ce qui frappa surtout les Alsaciens, ce fut la quantité

de noblesse indigente qui se rua sur les préfectures et les cercles, l'administration forestière, les commissariats de police et jusque sur les places de receveurs; on relève une cinquantaine de comtes, de barons et de gens à particule dans le premier *Annuaire d'Alsace-Lorraine*. On réussit de la sorte à remettre en mouvement la machine administrative au milieu de la stupeur générale des populations, de l'affaissement profond qui succédait momentanément à la fièvre des combats et à la crise des élections pour l'Assemblée nationale, dernier acte de sympathie permis aux vaincus. On ne recevait plus les journaux de France; la presse politique indigène avait quasiment disparu. Le lendemain de la capitulation de Strasbourg, le propriétaire de l'officine où s'imprimait le *Courrier du Bas-Rhin* l'avait vendue à un imprimeur allemand, qui mettait un immigré à la tête du journal; l'*Industriel alsacien* de Mulhouse, le *Glaneur* de Colmar, l'*Elsaessisches Volksblatt* de Strasbourg étaient supprimés au courant de l'hiver; d'autres feuilles inoffensives recevaient des avertissements comminatoires de l'autorité militaire. Un journal indépendant, qu'un des rédacteurs du *Courrier du Bas-Rhin*, Auguste Schnéegans, essayait de créer à Berne, l'*Helvétie*, était interdit en Alsace, comme excitant à la haine et au mépris du gouvernement allemand. D'innombrables brochures, signées en partie de noms connus, avaient commencé, de l'autre côté du Rhin, dès les premiers succès de l'automne, à saluer avec un lyrisme exubérant, le retour matériel des territoires alsaciens à « la mère-patrie », exprimant la certitude absolue que « les frères regagnés » allaient se jeter tout joyeux dans ses bras. Après les élections pour l'assemblée de Bordeaux, après les manifestations qui accompagnèrent

l'enterrement de Kuss, le maire de Strasbourg, mort à Bordeaux; après le retour des prisonniers de guerre, revenant d'Allemagne, de passage dans cette ville; après la souscription patriotique des dames alsaciennes pour la libération du territoire, on dut en rabattre quelque peu de ces espoirs fallacieux, et les plus sagaces se rendirent enfin bien compte que les cœurs alsaciens s'étaient donnés à la patrie d'outre-Vosges, bien qu'elle semblât agoniser alors dans les affaires de la lutte entre Thiers et la Commune, et qu'ils ne se reprendraient pas de sitôt. De là des rancunes profondes, que caractérise bien le mot du général de Werder, dit à un jeune prédicateur protestant : « Je hais les Alsaciens parce qu'ils aiment la France. » On préférerait encore la brutale franchise de ceux des vainqueurs qui déclareraient qu'il n'y avait rien de sentimental dans l'acte accompli, que l'Alsace devait être avant tout pour le nouvel Empire un glacis nécessaire et qu'il leur était indifférent de posséder ou non le respect et l'affection des provinces conquises.

Cependant, au milieu du désarroi général, certains esprits plus pratiques comprirent qu'il fallait faire un effort pour mettre un peu d'ordre dans le chaos, pour ne pas laisser les nouveaux maîtres organiser le pays uniquement d'après leurs idées préconçues et leurs convenances particulières. La grande industrie surtout, pour laquelle l'établissement des nouvelles frontières impliquait une question de vie ou de mort, sentait le besoin de tirer au clair les conditions d'existence qui lui seraient faites désormais. La Chambre de commerce de Mulhouse nommait un Comité de défense présidé par Auguste Dollfus, qui négociait alternativement avec Paris et Berlin, avec Hertzog et Pouyer-Quertier. A Colmar, le maire, M. de Peyerimhoff, présidait, le

24 mars 1871, une réunion de notables, à laquelle assistaient d'anciens et récents députés du département, Rencker, Fréd. Hartmann, Ignace Chauffour, et qui décidait d'envoyer des délégués à Berlin pour demander une organisation en harmonie avec les traditions et les mœurs du pays. Une réunion analogue se tint en avril, à Strasbourg, sous la présidence de M. Jules Klein; les maires des principales villes du Bas-Rhin y formaient la majorité. Elle formula une série de vœux, dont les principaux comprenaient une administration autonome, le maintien de la législation française, des délais plus considérables pour l'option et pour l'introduction du service militaire. Des délégations officieuses envoyées à Berlin pour sonder le terrain, y furent accueillies tout d'abord d'une façon assez aimable; Bismarck alla jusqu'à leur laisser entrevoir que les Alsaciens pourraient se gouverner « comme une espèce de république »; mais en fait, ces émissaires n'obtinrent presque rien, en dehors de quelques facilités temporaires pour l'industrie des départements annexés. Peut-être aurait-on fait quelques concessions (de forme seulement) si les populations s'étaient montrées plus enthousiastes du nouveau régime ou du moins absolument dociles. Mais préfets, directeurs de cercles et commissaires de police s'aperçurent bien vite que si l'Alsace n'était pas une Vénétie, et qu'il n'y aurait là ni conjurations d'ensemble, ni attentats particuliers, il y avait une profonde incompatibilité d'humeur entre les Alsaciens des villes et des campagnes et leurs nouveaux maîtres, Prussiens, Bavaois ou Badois. Les premiers étaient haïs pour leur arrogance (ils l'étaient d'ailleurs alors tout autant en Bavière); les autres étaient méprisés, à tort ou à raison, et ridiculisés comme *Schwob* (Souabes). On ne s'accommodait ni

des façons vulgaires de plusieurs d'entre eux, ni de leurs conceptions féodales surannées, ni de leur servilisme monarchique, ni de la manière cassante (*schneidig*) de leurs bureaucrates, naturellement insolents, alors que le moindre ouvrier de Mulhouse, de Guebwiller ou de Strasbourg se sentait une mentalité supérieure, ayant vécu, ses ascendants et lui, depuis un siècle déjà, dans l'atmosphère de la Révolution et à la lumière des principes de 1789.

On a pu signaler dans ces réunions du printemps 1871, les premiers germes du futur parti autonomiste, auquel ont appartenu, au cours de son existence, des personnages de tendances variées et de valeur très diverse. On y voit figurer d'excellents patriotes, comme Jean Dollfus et Jacques Kablé, à côté d'hommes d'affaires entendus, préoccupés surtout de questions matérielles, de nullités fières de jouer un rôle politique, d'âmes naïvement confiantes aux belles promesses de Berlin, d'arrivistes aussi sans scrupules, qui ont exploité « l'autonomie », (sans y croire jamais), et qui, parvenus au but, ont rivalisé de platitude avec les immigrés, à l'égard des maîtres. L'opinion publique ne pouvait savoir encore, à ce moment, que tous ces efforts seraient vains, mais elle les trouvait prématurés et peu dignes des vaincus. C'est ce qui explique l'importance momentanée que prit, dès le printemps, une organisation mystérieuse, la *Ligue d'Alsace*. Était-ce une vaste association secrète, ou seulement un comité peu nombreux, mais riche de fonds? On ne le sait pas encore aujourd'hui. Créée dans le Haut-Rhin, elle s'était donné pour mission « d'entretenir la foi chez les forts, de raffermir les faibles, et de flétrir les lâches », et pendant les premières années de répulsion aiguë contre la conquête, elle exerça, surtout en Haute-Alsace, une espèce de dictature

anonyme, exaspérant la police allemande qui ne put jamais en découvrir les meneurs; puis, perdant en importance à mesure que les événements du dedans et du dehors agissaient sur les esprits, elle finit par s'éteindre dans le silence, quand une fois les Alsaciens purent porter leurs doléances à la tribune du parlement de Berlin ou les produire dans les journaux de France, quand celle-ci fut délivrée de l'occupation étrangère.

Une circonstance particulière rendit le conflit moral entre la grande majorité des annexés et l'empire allemand plus aigu, ce fut l'ouverture des hostilités entre le gouvernement impérial et l'Église catholique, le *Kulturkampf* (la lutte pour la culture), comme on l'appelait au delà du Rhin. Nous avons vu, dans plus d'un chapitre de ce livre, combien les populations alsaciennes étaient profondément religieuses et dociles aux impulsions du clergé. Aussi, quoique la querelle ne fût, à vrai dire, qu'entre le roi de Prusse et la curie romaine, l'Alsace catholique n'y prit pas moins une part indirecte, par suite de l'expulsion des Pères Jésuites de tout le territoire allemand. De larges couches rurales, moins sensibles peut-être à la question nationale ou politique, furent amenées de la sorte à faire masse avec ce qu'on pourrait appeler l'opposition plus spécialement française.

De toutes les nombreuses lois et ordonnances introduites en Alsace-Lorraine ou spécialement dictées pour elle au cours de l'année 1871, il en est une qui mérite d'être mentionnée à part; c'est la loi du 18 avril, introduisant l'instruction obligatoire dans les territoires annexés. Cette loi, l'opinion libérale la réclamait en Alsace, sur l'initiative de Jean Macé, dès les dernières années du second Empire et, un peu plus tard, la République devait en

doter la France. Malheureusement ce principe excellent était vicié dans son essence, le gouvernement allemand abolissant aussi, de la façon la plus absolue, la liberté d'enseignement, et mettant toutes les écoles, primaires et secondaires, officielles et libres, à la discrétion de ses agents. Personnel, langue et méthodes d'enseignement, tout est à la merci d'un commissaire supérieur et cela, dès le premier jour, dans le but, plus ou moins avoué, d'écarter absolument l'enseignement en français et celui du français dans les écoles primaires d'Alsace, et de réduire aussi à un nombre de leçons presque dérisoire, l'emploi de notre langue dans les collèges et les lycées, réorganisés avec un personnel composé presque exclusivement d'immigrés. Les écoles libres elles-mêmes comme le Collège catholique et le Gymnase protestant de Strasbourg, durent se soumettre, après quelques essais de résistance, aux lois nouvelles; le Gymnase catholique de Colmar préféra transporter ses pénates sur territoire français, plutôt que de se soumettre aux exigences officielles (1873). Pour gagner les sympathies des différents clergés, de Kuhlwetter avait promis l'augmentation des traitements et réorganisé les Écoles normales d'instituteurs et d'institutrices comme établissements confessionnels; mais cet arrangement fut répudié par la Chancellerie de l'Empire, une fois les premiers gouvernants disparus, et ces Écoles redevinrent mixtes (août 1871).

Un des derniers actes accomplis sous la surveillance de M. de Kuhlwetter, nommé bientôt après président supérieur de la province de Westphalie, dont il était originaire, fut le renouvellement des conseils municipaux dans tout le territoire annexé, renouvellement qui n'avait pas eu lieu en 1870, parce qu'il coïncidait avec la défaite de Woerth, et

que l'on avait promis depuis à plusieurs reprises, sans oser l'effectuer encore, vu l'état d'agitation des esprits. Quand les élections eurent été fixées au 30 juillet 1871, elles amenèrent en effet une intervention de la *Ligue d'Alsace*, qui prêcha l'abstention complète, afin qu'on ne pût voir, dans le vote des électeurs, une adhésion de fait au régime nouveau. Ces conseils furent suivis, surtout dans la Haute-Alsace, où, dans certaines localités, comme Thann et Mulhouse le chiffre des votants fut minime. Même à Strasbourg il y eut des abstentions nombreuses, malgré la lutte traditionnelle entre cléricaux et libéraux, et la majorité démocratique ne l'emporta qu'au second tour de scrutin. Elle choisit comme maire un excellent patriote, Ernest Lauth, qui fut confirmé dans ses fonctions par le gouvernement, comme ses collègues de Peyerimhoff à Colmar, Bezanson à Metz, et Mieg-Koehlin à Mulhouse, le 15 octobre suivant. Nul ne se doutait à cette date qu'ils allaient être, pour longtemps, les derniers maires élus des quatre principales cités de l'Alsace-Lorraine, à laquelle Bismarck promettait alors les libertés municipales les plus étendues. Quelques semaines après les élections, le cousin du chancelier, le comte de Bismarck-Bohlen, gouverneur général, annonçait aux populations (5 septembre) qu'il allait quitter le pays et « les fonctions qui lui étaient devenues chères » et le lendemain, M. Edouard de Moeller faisait part à ses futurs administrés de sa nomination comme « président supérieur » (*Oberpraesident*) « de la terre d'Empire ». Cette proclamation avait le mérite d'être courte et de s'abstenir de toute phraséologie sentimentale; elle était incolore aussi et bureaucratique, comme l'homme lui-même. Ancien président de la province de Hesse-Nassau,

pays conquis par la Prusse en 1866, M. de Moeller passait pour avoir tout particulièrement réussi à « rallier » ces populations annexées; on se flattait, en haut lieu, qu'il montrerait le même doigté en Alsace-Lorraine, sans se rendre compte que la situation était bien différente. Les Hessois qui avaient joui, sous leur Electeur, d'un gouvernement détestable, étaient habitués à être tyrannisés et le régime prussien leur avait valu des avantages matériels appréciables. D'ailleurs ils n'avaient jamais cessé d'être Allemands, même sous le règne éphémère de Jérôme-Napoléon de Westphalie. M. de Moeller ne devait donc pas s'attendre à réussir aussi bien à Strasbourg qu'il l'avait fait à Cassel. Pourtant il fut donné à sa persévérance tenace d'obtenir de ses administrés alsaciens la plupart des accommodements auxquels ils se prêtèrent vis-à-vis de leurs nouveaux maîtres. Très simple de manières, ennemi de tout faste, administrateur émérite, il ne soulevait que les questions nécessaires, s'en remettant au temps pour le reste. S'il fut forcément le docile instrument de la Chancellerie de Berlin, il fut pendant longtemps l'homme de confiance du prince de Bismarck, qui le laissait libre d'agir pour les détails. Il est certain qu'il a rendu des services réels à l'Alsace pour l'organisation matérielle du pays. Sans se piquer d'être chevaleresque envers ses adversaires, comme son successeur, Manteuffel, il n'était pas enclin personnellement aux mesures violentes. Mais quand les intérêts de l'Empire lui semblaient en jeu, il allait de l'avant avec une froide énergie et savait jouer du fameux paragraphe 10 de la loi du 31 décembre 1871, dont nous aurons si souvent à parler.

Une première loi, présentée au Parlement de Berlin, le 23 avril 1871, et votée par lui le 9 juin

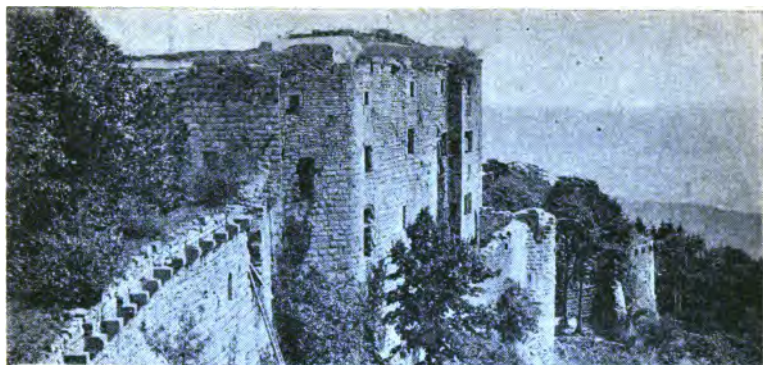
suisant, avait incorporé l'Alsace-Lorraine à l'Empire allemand, prononçant en même temps l'introduction de la Constitution de l'Empire dans les territoires annexés pour le 10 janvier 1873, sans préjuger d'ailleurs la forme politique définitive qu'on leur donnerait dans la suite. En effet, pendant quelque temps, l'organisation de l'Alsace et de la Lorraine allemande resta en suspens. Les avis différaient beaucoup à ce sujet, de l'autre côté du Rhin. Les uns voulaient partager le butin entre la Prusse, la Bavière et le pays de Bade, nos trois voisins; d'autres auraient préféré le laisser tout entier à la Prusse, seule capable, selon eux, de digérer une proie de pareille importance. Quelques-uns songeaient à réunir la rive alsacienne et la rive badoise en un royaume d'Alémanie. On s'arrêta finalement à l'idée de former une « Terre d'Empire » (*Reichsland*), qui appartiendrait en commun aux vingt-cinq États (royaumes, grands-duchés, duchés, principautés et républiques urbaines), constituant l'Empire allemand. Elle ne serait pas souveraine, mais serait gouvernée, au nom de l'Empire, par son chef, le roi de Prusse. Bismarck, en politique sagace, avait vu à cet arrangement, un peu bizarre au premier abord, un triple avantage. D'abord il n'éveillerait pas la jalousie des confédérés en ne confisquant pas, au profit exclusif de la Prusse, le sol conquis par les efforts de tous. Il évitait aussi, plus facilement, l'obligation d'accorder des droits politiques quelconques aux Alsaciens-Lorrains, auxquels on n'aurait guère pu les refuser, s'ils avaient été allotés, comme parties intégrantes, à la Prusse, à la Bavière ou au grand-duché de Bade. Enfin, et surtout, il faisait de tous les confédérés, grands et petits, les complices du démembrement de la France, les gardiens respon-

sables de la terre conquise et, en définitive, c'était Guillaume I^{er} (non comme roi de Prusse, il est vrai, mais comme empereur d'Allemagne), qui restait le maître incontesté du pays. Le chancelier de fer ne se gêna pas pour expliquer au *Reichstag*, avec sa franchise habituelle, la plupart de ces considérations; il le fit surtout dans un discours bien curieux, prononcé le 25 mai 1871.

Ce point capital une fois fixé, l'on put procéder à l'installation définitive des organes administratifs. Le « pays d'Empire » fut divisé en trois « présidences » (Haute-Alsace, Basse-Alsace et Lorraine), répondant à peu près aux anciens départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin (moins Belfort) et des parcelles annexées de la Meurthe, de la Moselle et des Vosges. Chacune de ces présidences fut divisée en « cercles »; la Haute-Alsace en eut six : Colmar, Ribeauvillé, Guebwiller, Mulhouse, Altkirch et Thann. La Basse-Alsace, plus peuplée, fut divisée en huit cercles : Strasbourg-ville, Strasbourg-campagne, Schlestadt, Erstein, Molsheim, Haguenau, Saverne et Wissembourg. La Lorraine en eut huit également : Metz-ville, Metz-campagne, Boulay, Château-Salins, Thionville, Forbach, Sarrebourg et Sarreguemines. Chacun de ces cercles était administré par un *directeur*, aidé et suppléé d'un *assesseur*. Chaque « président de district » était assisté d'un nombre plus ou moins considérable de *conseillers de régence* qui formaient collège et réglaient, sous sa surveillance, les différents services administratifs. Le président supérieur surveillait, dirigeait, rectifiait tous ces fonctionnaires subalternes et se trouvait lui-même sous la surveillance de la Section d'Alsace-Lorraine à la Chancellerie de Berlin; celle-ci pouvait, à tout moment, prescrire, sur un mot du chancelier, un changement complet

d'attitude vis-à-vis d'une population sans représentation quelconque, ni dans le pays même, ni dans le parlement, ni au Conseil fédéral de Berlin.

Toutes ces questions constitutionnelles, sur lesquelles on devait discuter avec tant de véhémence une trentaine d'années plus tard, n'intéressaient pas alors — il faut bien l'avouer — l'opinion publique en Alsace-Lorraine. Une seule question — mais combien importante! — passionnait, à l'orée de 1872, tous les esprits, non seulement dans les classes dirigeantes, mais jusqu'aux masses ouvrières et, dans beaucoup de régions, jusqu'aux populations agricoles. Comment serait tranchée la question de l'option pour la nationalité française, qui devait être résolue, par chaque annexé, avant le 1^{er} octobre prochain? La *Ligue d'Alsace*, qui dans les mois de printemps et d'été de cette année déploya son activité la plus intense, ne cessait de pousser les populations à opter, pour témoigner leur amour à la patrie perdue, en leur affirmant, de bonne foi, sans doute, qu'il n'y aurait ni résidence obligatoire en France, ni danger d'expulsion par la Prusse, à la suite d'une option pour la nationalité française. En répétant ces assertions dans toute une série de leurs feuilles volantes, les rédacteurs de la *Ligue d'Alsace* interprétaient peut-être d'une façon juridique plus exacte les articles afférents du traité de Francfort mais, à coup sûr, ils ne connaissaient ni le naturel allemand ni les ressources d'argumentation de Bismarck. Comment purent-ils s'imaginer que le nouvel Empire tolérerait des centaines de milliers d'étrangers, des Français surtout, dans les territoires à peine conquis? Une simple décision de la Chancellerie de Berlin, notifiée brusquement au gouvernement français, qui ne pouvait et n'osa pas réclamer, suffit pour donner un démenti



Le Hohkœnigsbourg en ruines.
Le Hohkœnigsbourg restauré.



brutal et catégorique à toutes les consultations de la Ligue et à ses appels chaleureux. Par la convention additionnelle du 11 décembre 1871 et, plus nettement encore, par la circulaire de M. de Moeller, du 7 mars 1872, les natifs domiciliés et les non-originares domiciliés à la date du 2 mars, comme les originares non domiciliés, furent avertis qu'ils avaient tous à fixer leur domicile *réel* (et pas seulement *légal*) hors d'Alsace-Lorraine, avant le 1^{er} octobre, s'ils voulaient conserver leur qualité de Français. Et cela, au moment même où l'Allemagne avait stipulé pour ses nationaux, expulsés au cours de la guerre, le droit de rentrer en France et d'y élire domicile!

C'est donc au milieu de la plus vive agitation des esprits que se passèrent le printemps et l'été de 1872. C'est à peine si l'on prêta chez nous quelque attention aux discussions du *Reichstag* de Berlin, quand le gouvernement lui présenta, comme il l'avait promis, un aperçu des mesures administratives prises en Alsace-Lorraine depuis avril 1871 jusqu'en avril 1872, aperçu strictement technique et sans développements patriotiques. Au cours de la discussion, le commissaire du gouvernement, M. Hertzog, avoua même que « l'idéalisme vivant au fond de l'âme du peuple allemand n'avait pu se frayer encore un passage jusqu'aux cœurs alsaciens », mais il affirma pourtant que « la victoire lui était assurée ». Cela ne l'empêcha pas de demander que l'introduction de la Constitution de l'Empire en Alsace-Lorraine fût remise au 1^{er} janvier 1874 et le 6 juin 1872 la grande majorité du parlement accédait à cet ajournement, contre les voix des progressistes et du centre catholique. Qu'on était loin déjà des déclamations de la session précédente, alors que M. de Treitschke prophétisait que

voix du sang se ferait entendre chez les frères perdus et retrouvés et que le jour viendrait où, dans le dernier village des Vosges, le paysan alsacien s'écrierait : « O bonheur et joie d'être citoyen de l'Empire ! » (20 mai 1871).

La même indifférence générale entourait l'inauguration de la nouvelle Université du pays d'Empire créée par décret du 23 avril 1872, « pour y cultiver les sciences au service de la vérité ». Ce n'est qu'en 1884 que lui fut donné le nom d' « Université de l'Empereur Guillaume » et qu'un rescrit du souverain lui assigna pour tâche officielle de propager en Alsace « la science allemande et l'esprit allemand » ; mais, dès le premier jour, ce fut là sa mission. Splendidement dotée au cours des années qui suivirent (les constructions seules des divers bâtiments académiques coûtaient, dès 1885, plus de seize millions de francs), elle fut inaugurée le 1^{er} mai 1872, au milieu d'un grand concours de fonctionnaires civils et militaires, de professeurs et d'étudiants allemands, avec force banquets, discours et beuveries académiques, au milieu d'une population plutôt hostile. Un fâcheux contre-temps vint troubler les échos bruyants de la fête. Parmi les invités se trouvait le baron d'Aufsess, le fondateur et le directeur du célèbre Musée national germanique de Nuremberg. Souffrant, le vieillard s'était retiré dans sa chambre à l'ancien palais épiscopal des Rohan, dans la cour duquel le banquet était servi, il voulut appeler son domestique, d'un coup de sifflet, comme il le faisait d'habitude. Deux autres invités, échauffés par la hoisson, l'entendent pour son malheur et, croyant qu'un *Welche* les insulte, ils se précipitent sur le septuagénaire, le renversent et le maltraitent si bien qu'il meurt quelques jours plus tard. On n'a jamais

appris que les auteurs connus de ces violences aient subi la moindre réprimande pour ce triste attentat. Au moment où se terminait le premier semestre de son existence, la nouvelle Université ne comptait encore que 46 professeurs et 212 étudiants. Elle en comptait 136 (titulaires, agrégés, agrégés libres) en 1900, pour 1.169 élèves, dont 651 figurent au registre officiel comme Alsaciens-Lorrains, mais dont la moitié, tout au moins, étaient des fils d'immigrés, nés dans le pays. Depuis, le nombre des membres du corps enseignant a encore augmenté (ils sont 175 au programme de 1910), une faculté de théologie catholique a été créée. Néanmoins cette création universitaire, si richement dotée par le parlement de l'Empire et par la Délégation d'Alsace-Lorraine n'a jamais pu exercer sur la mentalité du pays l'influence plus profonde sur laquelle avait compté son créateur. Malgré le mérite scientifique de beaucoup de ses professeurs, l'Université est restée quasiment une étrangère pour les classes bourgeoises autochtones, ce qui s'explique d'une part par l'instinct migratoire de la plupart des professeurs allemands, et d'autre part par le nombre infime d'enfants du pays, appelés, depuis plus de quarante ans, à figurer dans leurs rangs; encore aujourd'hui le chiffre des Alsaciens n'y dépasse pas la quinzaine.

Ayant anticipé quelque peu sur l'avenir pour n'avoir pas à revenir sur ce sujet, il nous faut retourner en arrière vers l'été de 1872, pour mentionner encore — symptôme caractéristique de la surexcitation des esprits! — les apparitions miraculeuses de la Sainte Vierge, qui se produisirent en juillet, dans le val de Villé, près de Kruth ou Neubois. Elles attirèrent des milliers de curieux et de croyants au pied de l'antique Franckenbourg; beaucoup affirmèrent avoir

vu la « Dame Blanche » menacer l'Allemagne d'un glaive, et l'avoir entendue inviter les foules à la prière. Bien que le clergé n'encourageât guère les visionnaires, le nombre des visiteurs ne cessa de s'accroître dans les mois qui suivirent et finalement la police locale ne suffisant plus à la tâche, il fallut envoyer des dragons et de l'infanterie pour tracer un cordon militaire tout autour des lieux hantés par cette apparition mystérieuse. Hallucinations ou fantasmagories, l'affluence des masses crédules ne céda qu'aux baïonnettes (mai 1873).

Cependant le délai fatal accordé pour l'option allait être atteint vers les dernières semaines de septembre; l'agitation des esprits touchait à son apogée. Quelles perplexités terribles, quels déchirements dans des milliers de familles, soit qu'on se décidât à quitter tous ensemble le foyer domestique, soit qu'on fit passer la frontière aux jeunes pour qu'ils n'eussent pas à porter le casque prussien, soit que, le cœur gros, parents et enfants, attachés à la glèbe, au métier, à leurs industries ou à quelque profession libérale, se résignassent à l'inévitable destin qui les guettait depuis deux ans! Plus tard, des esprits patriotiques et plus calmes se sont demandé si cette impulsion, souvent irréfléchie, qui jetait vers la frontière, aux abords du 1^{er} octobre, des foules de pauvres gens des villes et des campagnes — les familles aisées étaient parties depuis plus longtemps déjà — non assurées de leur lendemain, n'avait pas été nuisible plutôt qu'utile à la cause française, en ouvrant une plus large brèche à l'immigration germanique. Sur l'heure, ces réflexions ne se présentaient qu'à un petit nombre, aux sens plus rassis, et ceux-là même qui restaient enviaient, par moments, les aventureux, qui, frappés d'une contagion mystérieuse ou confiants en l'étoile

de la France, marchaient vers un avenir inconnu. Pour beaucoup d'entre eux cet avenir devait être douloureux et ramener plus d'un des émigrants du sol de la patrie vers la terre natale. Mais, comme protestation morale, cet exode avait sa haute importance et devait frapper les esprits impartiaux par toute l'Europe, en démontrant aux plus crédules que l'Allemagne nouvelle était incapable de gagner l'affection de ceux qu'elle avait saisis de force. Elle n'y a pas mieux réussi depuis ; ni les blandices ni les menaces n'y ont rien fait. M. de Moltke avait averti ses compatriotes, au lendemain de la conquête, qu'il faudrait au moins un demi-siècle pour gagner les esprits rebelles et qu'il y faudrait la force brutale. D'ailleurs les chiffres sont ici plus éloquentes que les paroles. Un total de 378.777 options est enregistré en France au *Bulletin des lois* ; ce total est en majorité formé d'originaires des territoires annexés, partis avant 1870 pour l'intérieur ou pour les pays étrangers, tandis que la minorité consiste en émigrants arrivés en France après la guerre seulement. En Alsace-Lorraine 159.740 options furent déposées devant les autorités allemandes, dont 39.000 environ pour la Basse-Alsace, 92.000 pour la Haute-Alsace, 27.000 pour la Lorraine. C'était plus de la dixième partie de la population d'alors du « pays d'Empire ». Il est vrai que sur ce chiffre, environ 110.000 options furent annulées par le gouvernement allemand, comme n'ayant pas été suivies d'un transfert du domicile réel sur territoire français. A ces cinquante mille émigrants, officiellement enregistrés en 1872 se sont ajoutés chaque année des chiffres nouveaux, souvent considérables et quarante ans après cette date l'exode, moins visible assurément, continuait toujours. Le *Manuel officiel de statistique pour l'Alsace*

Lorraine 1902) avoue que, de 1871 à 1875, l'émigration a dépassé l'immigration allemande de 70.970 âmes ; celle de 1880 à 1885, de 59.312 âmes ; celle de 1885 à 1890, de 37.991 âmes ; celle de 1890 à 1895, de 34.534 âmes, ce qui fait pour les seules années 1871-1895 un total de 238.642 Alsaciens des deux sexes, ayant effectivement quitté leur terre natale, en dehors de tous ceux dont le départ a été couvert par l'afflux de l'élément allemand d'outre-Rhin et de celui des étrangers venus d'autres pays. Et certes cet afflux est considérable, car le recensement de 1871 ne constatait que la présence de 46.000 Allemands natis en Alsace-Lorraine ; celui de 1895 en comptait 234.097. Encore ne faut-il pas oublier que tous leurs enfants, nés dans le pays, sont imperturbablement inscrits comme « Alsaciens-Lorrains ». Combien de milliers et de milliers d'autres sont « accourus » depuis — de là le sobriquet de *kergehoffen* que leur inflige l'Alsacien — vers ce pays de Cocagne ! L'invasion a été telle dans certaines régions, et surtout aussi dans la plupart des grandes villes, que, dès 1895, le département de Lorraine, envahi par les ouvriers de la Prusse rhénane, comptait autant d'Allemands que les départements d'Alsace, qu'il y en avait 44.000 à Strasbourg, contre 87.000 autochtones, 5.500 à Colmar contre 26.000, 27.000 à Metz, contre 28.000 indigènes. Et combien la proportion est devenue plus défavorable à l'élément alsacien durant les dernières vingt années, par suite de l'abaissement marqué de la natalité dans la population indigène ! Nous avons donné ces quelques chiffres, fort en avance des événements, parce qu'il importe de bien se rendre compte de ce mouvement général de la population d'Alsace-Lorraine, le plus important sans doute qui se soit produit de nos jours dans l'Europe occidentale et cen-

trale, et quel bizarre amalgame ethnographique ont produit ces immigrations simultanées de Prussiens, de Bavarois, de Badois, d'Italiens, de Luxembourgeois, de Suisses, etc. dans notre pays. Il est temps de revenir au 1^{er} octobre 1872.

Immédiatement après que cette date eût débarrassé le gouvernement de la partie la plus récalcitrante, à son avis, de la population conquise, celui-ci se mit en devoir d'employer énergiquement les deux grands « moyens d'éducation » sur lesquels il comptait pour discipliner et transformer la mentalité alsacienne, l'école officielle obligatoire et le service militaire non moins obligatoire. On a déjà vu comment, pour l'instruction obligatoire, l'enseignement primaire avait été soumis à la direction absolue des autorités officielles par la loi du 18 avril 1871 et comment la loi du 12 février 1873 étendit la même surveillance directe à l'enseignement secondaire. Sans doute les écoles libres, primaires et secondaires, n'étaient pas directement interdites, mais placées sous le contrôle immédiat du président du Conseil supérieur de l'instruction publique, agent direct du gouvernement, obligées de lui obéir pour tout ce qui concernait le programme et la langue de l'enseignement, le nombre des élèves, le choix du personnel, et jusqu'aux couvertures des cahiers de classe. Les chefs d'établissements libres, et les corporations laïques ou ecclésiastiques qui possédaient des écoles primaires, secondaires ou supérieures, ne conservaient qu'un seul droit, celui de payer les traitements des professeurs qui, très souvent, leur étaient imposés par l'autorité scolaire et qui, presque toujours, étaient des immigrés. Les frères de la doctrine chrétienne, très nombreux dans les écoles primaires catholiques, furent successivement éliminés au profit d'instituteurs laïques et

finirent par disparaître ; le nombre des sœurs enseignantes fut aussi systématiquement réduit. On alla jusqu'à défendre aux maîtres d'école de donner des leçons particulières de français à ceux de leurs élèves qui en réclameraient, sous le prétexte qu'on ne devait point surcharger les jeunes intelligences. C'était d'ailleurs un axiome favori de nos grands pédagogues immigrés, que nul ne peut pratiquer avec succès deux langues à la fois et qu'il fallait se vouer en conséquence à la seule langue « maternelle ».

Le délai fixé pour l'option avait empêché jusque-là de prendre des mesures définitives au sujet du service militaire. Malgré les demandes formulées par les notables à Berlin (1871), le gouvernement était bien décidé à procéder, dès 1872, à l'introduction de la loi allemande sur le recrutement, c'est-à-dire du service obligatoire. C'était une chose nouvelle pour la bourgeoisie alsacienne, qui ne voyait figurer que rarement ses fils sous les drapeaux du second Empire ; et c'était pour tous une chose odieuse, puisqu'on allait être forcé de servir dans les rangs de l'ennemi, alors que tout le monde croyait à une guerre de revanche prochaine. Une pétition, signée par des milliers de mères d'Alsace et de Lorraine, fut envoyée à la Chancellerie de Berlin, mais Bismarck et le grand État-major se montrèrent inexorables, bien qu'ils ne se fissent pas illusion sans doute sur le succès matériel de la mesure projetée. On savait d'ailleurs que, sauf les engagés volontaires et les volontaires d'un an, admis après un examen spécial, toutes les recrues seraient dirigées au loin, vers les provinces de la vieille Prusse. Cela provoqua bien des colères et bien des fuites. Ici aussi, les chiffres tout nus ont une éloquence particulière ; sur 33.475 jeunes gens

inscrits sur les rôles de 1872, 7.454 seulement se présentèrent; 695 durent être libérés, comme ayant servi déjà dans l'armée française; c'était la seule concession faite par le gouvernement. Parmi le reste, 3.119 seulement furent reconnus propres au service; tous les autres pouvaient exhiber quelque tare protectrice. Ce chiffre prodigieux de plus de 26.000 réfractaires dans une population connue comme d'humeur assez guerrière, ne se retrouva plus, naturellement, dans la suite, mais (pour ne citer que quelques chiffres seulement), il manquait encore 9.580 conscrits sur 40.800 en 1878, et 10.101 sur 40.850 en 1879. Depuis, le nombre des « déserteurs » a diminué, sans doute, mais l'*Annuaire statistique* de 1902 en signale encore, comme condamnés par les tribunaux, 4.125 en 1884; 3.760 en 1890; 3.450 en 1894; 2.889 en 1899, etc.

En appliquant ces mesures si douloureuses pour les populations annexées, le gouvernement avait beau se montrer très large au point de vue des intérêts matériels — les milliards français facilitaient singulièrement sa tâche, — il n'en récolta pas, pour cela, des adhésions bien nombreuses. Il paya, dans cette seule année 1872, quatre-vingt-dix millions d'indemnités pour dommages de guerre, du bombardement, etc.; 600.000 francs d'aumônes pour blessures, mutilations, soutiens d'orphelins, etc.; quatre millions pour les dégâts causés par la peste bovine, amenée par l'armée d'invasion; 4.700.000 francs pour indemniser les propriétaires de charges judiciaires vénales (notaires, avoués, huissiers) qui ne voulaient pas devenir fonctionnaires allemands (loi du 10 juin 1872). Il augmenta considérablement les traitements des curés, des pasteurs, des instituteurs et des institutrices. Mais comme à côté de ces mesures équitables et sensées,

M. de Moeller, soit qu'il fût poussé par Berlin, soit de sa propre initiative, ne cessait d'en prendre d'autres qui agaçaient et froissaient l'opinion publique, le retour au calme et l'éclosion de sympathies qu'il espérait de ces largesses ne se produisait toujours pas.

L'une de ces mesures dont on lui garda le plus longtemps rancune, fut la révocation d'Ernest Lauth, maire de Strasbourg, auquel on ne pouvait reprocher aucune menée contre le nouveau régime et qui avait très consciencieusement rempli ses devoirs d'administrateur. Mais sa présence à la mairie gênait certains projets. On profita d'une parole imprudente, prononcée dans une conversation privée avec le préfet, M. d'Ernsthausen, sur ses sentiments intimes et son attachement à la France. D'Ernsthausen n'hésita pas à dénoncer ce propos à M. de Moeller, qui, sur-le-champ, somma le maire de donner sa démission. M. Lauth répondit très dignement que, nommé par le conseil municipal, il ne quitterait volontairement son poste qu'à la demande de ce dernier. Là-dessus, un décret impérial du 7 avril 1873 révoquait le maire et chargeait le directeur de police, M. Back, de présider le conseil. Ce dernier refusa de siéger sous la présidence d'un autre qu'un de ses membres. C'est ce qu'on attendait sans doute ; le conseil, suspendu d'abord pour deux mois, puis pour un an, fut finalement dissous par un autre décret de l'empereur Guillaume, du 3 avril 1874, et la ville, ses finances et ses droits restèrent ainsi à la merci du gouvernement et de M. Back, cumulant les fonctions de maire et celles de conseil municipal.

Ce personnage qui, pendant quarante ans, n'a cessé de jouer un rôle important en Alsace-Lorraine, comme directeur de police, commissaire

municipal imposé, préfet, sous-secrétaire d'État, puis encore comme maire élu de Strasbourg, curateur de l'Université et président de la première Chambre, était, heureusement pour la capitale de l'Alsace, un homme prudent et de sens rassis, sans quoi les grandes entreprises de tout genre dans lesquelles il se lança auraient pu tourner fort mal pour la cité soumise sans recours à son pouvoir discrétionnaire. Le 2 décembre 1875, il s'engageait vis-à-vis du gouvernement de Berlin, à payer une somme de dix-sept millions de marks à l'Empire, comme prix d'achat des anciens remparts et des glacis de la forteresse de Strasbourg, formant un terrain de 188.000 hectares, en offrant comme gage juridique toute la fortune immobilière et mobilière de la ville. Opération risquée, bien que la date des versements ait été prorogée ensuite, car encore aujourd'hui d'assez vastes étendues restent à l'état de terrains vagues. Une autre grande entreprise, celle de la fourniture d'eau potable à la ville, créée en utilisant l'eau du Rhin, puisée dans le sous-sol, a fini par fournir des excédents de recettes à la ville après avoir été fort critiquée, et avoir coûté beaucoup d'argent. Cette administration dictatoriale, continuée après M. Back par un autre fonctionnaire supérieur allemand de moindre envergure, pesa sur Strasbourg pendant quatorze années.

Bientôt après, on se décidait enfin en haut lieu, à renouveler les Conseils généraux et les Conseils d'arrondissement qui n'avaient pas été légalement abolis, mais qu'on n'avait plus réunis depuis la guerre. Les électeurs furent convoqués pour le 22 juin 1873 et ne montrèrent pas un grand zèle à marcher au scrutin. Sur 8.500 inscrits à Mulhouse, il n'y eut pas 500 votants; à Colmar il en vint 236 sur plus de 4.000. A Strasbourg, si le mouvement

fut plus prononcé, c'est qu'il s'agissait de voter dans les quatre cantons urbains et *extra-muros* pour le maire révoqué, Lauth, et pour trois de ses adjoints révoqués comme lui. Les élections faites, le gouvernement s'avisa d'imposer aux nouveaux élus le serment de fidélité à l'empereur. C'était la loi française, il est vrai, mais tout le monde la croyait abolie et l'administration supérieure s'était bien gardée d'y contredire. L'effet de cette nouvelle chicane (en Allemagne, les élus ne prêtent aucun serment politique) fut déplorable; les conseils généraux de Lorraine et de la Haute-Alsace ne purent se constituer, la majorité des nouveaux élus refusant le serment; en Basse-Alsace seulement, il se trouva la quotité légale permettant d'ouvrir la session. Il fallut recommencer plus tard les élections, pour amener le choix de personnages à l'échine plus souple, d'ambitieux modestes, désireux de participer à la gestion des affaires et dociles avant tout aux impulsions d'en haut. La graine d'où devait sortir la future Délégation provinciale était semée.

Dès le 4 avril 1873, le chancelier avait soumis au parlement de Berlin un nouveau rapport sur la situation de l'Alsace-Lorraine pendant l'année qui venait de s'écouler. On y relatait les progrès de la législation d'Empire, pour l'assimilation des annexés, les prochaines élections des conseils locaux dont on vient de parler, l'expulsion des Jésuites, opérée en vertu de la loi générale du 8 juillet 1872, et « qui ne s'était heurtée à aucune difficulté », etc. Déjà Bismarck était revenu quelque peu de son engouement pour le *Reichsland*, engouement qui n'avait peut-être jamais été bien sincère; dans le tournoi oratoire qui se produisit dans la séance du 16 mai 1873, entre le prince et ses principaux

adversaires, le chef intellectuel du centre catholique, Windhorst, et le démocrate Sonnemann, de Francfort (qui plaidaient tous deux la cause de l'Alsace-Lorraine contre la dictature), le chancelier se laissa aller à cet aveu plus méprisant encore que naïf : « Nous autres, Prussiens et Allemands du nord, nous ne sommes pas renommés pour savoir gagner habilement des amis et pour traiter avec courtoisie des questions désagréables. » Pourtant il se décidait à présenter au parlement, le 12 juin 1873, le projet de loi qui fixait l'introduction de la Constitution de l'Empire en Alsace-Lorraine au 1^{er} janvier 1874 et réglait, en conséquence, le mode électoral qui allait permettre aux annexés de faire entendre pour la première fois leur voix à Berlin. Cette loi fut votée le 18 juin, mais toutes les propositions faites par le centre et les progressistes pour élargir, à la même occasion, les liens qui comprimaient la vie intérieure en Alsace même, furent repoussées par le gouvernement et ses séides.

Aussi quand le moment arriva où les Alsaciens-Lorrains durent nommer pour la première fois des députés depuis 1871, ces élections se firent dans un esprit d'hostilité complète au régime imposé par la conquête. Un double sentiment les domine : un sentiment patriotique d'abord, plus universel, puis un sentiment particulier d'opposition catholique au gouvernement hérétique et « persécuteur », de la part des populations rurales catholiques, guidées par le clergé. Dès ce moment, ce clergé s'est montré très habile joueur sur le terrain électoral et a su faire marcher ses gros bataillons avec un ensemble merveilleux. Abandonnant à quelques candidats protestants et protestataires purs les quelques circonscriptions urbaines qu'il savait ne pouvoir conquérir, il obtint de la sorte, pour ses candidats à

lui, dans toutes les autres circonscriptions, l'appui des patriotes protestataires, catholiques, protestants, israélites. C'est ainsi que s'explique le résultat des élections du 1^{er} février 1874, où le gouvernement n'exerça qu'une influence discrète. Alors que l'Alsace-Lorraine avait envoyé une députation toute républicaine à Bordeaux, sauf Keller et Saglio, elle désignait pour ses représentants à Berlin deux évêques et cinq curés, plus trois ultramontains laïques. Trois seulement des députés d'Alsace et deux des députés de Lorraine pouvaient passer pour républicains. Pour le moment, d'ailleurs, ils paraissaient avant tout unis dans une même protestation contre le régime que leur avait imposé l'écrasement de la France. Après d'assez longs pourparlers, les nouveaux élus s'entendirent pour déposer une motion sur le bureau du Reichstag, demandant que les pays annexés fussent appelés à se prononcer par un plébiscite sur leurs destinées futures, et le député de Saverne, Teutsch, l'un des signataires de la protestation de Bordeaux, fut chargé de renouveler cette protestation, à la tribune même du parlement. Étant donnée la disposition des esprits en Allemagne, nul ne pouvait s'attendre à ce que cette manifestation de l'immense majorité des annexés aboutirait à un résultat pratique quelconque. Mais on aurait pu montrer au moins quelque courtoisie dans les formes à ces nouveaux venus, entièrement dépaysés dans un milieu si différent du leur, alors surtout que plusieurs d'entre eux ignoraient le premier mot de la langue allemande. Ce ne fut pas le cas; au contraire. Le président Forckenbeck, se montra rude et cassant à cette séance du 18 février où fut discutée la « motion Teutsch et consorts »; la majorité des députés fit montre d'une brutalité cynique, étouffant la voix de l'orateur sous

les gros rires et les plaisanteries de mauvais goût — le nom de *Teutsch* signifie *Allemand* — de sorte qu'il put à peine terminer la lecture de sa déclaration, beaucoup trop longue d'ailleurs pour agir sur un pareil auditoire.

Un coup plus inattendu que cette attitude hostile, généralement prévue, vint frapper les représentants d'Alsace et de Lorraine au moment où la discussion allait s'ouvrir. L'évêque de Strasbourg, se dressant sur son banc, demande tout à coup la parole et, au milieu d'applaudissements répétés, il déclare, pour prévenir toute interprétation fâcheuse, que pour lui et pour ses coreligionnaires le traité de Francfort, conclu entre deux grandes nations, ne doit pas être mis en question. Cette défection devant l'ennemi, quand pourtant M^r Raess avait adhéré d'abord au texte de la protestation commune, produisit un effet déplorable sur l'assemblée d'abord, puis sur l'opinion publique en Alsace. La clôture de la discussion fut votée, sans avoir été véritablement ouverte, la motion rejetée par la presque totalité des députés, sauf les Polonais et quelques socialistes. Écœurés par cette attitude, la majorité des représentants d'Alsace et de Lorraine, M^r Dupont des Loges, évêque et député de Metz, Teutsch, Haefely, député de Mulhouse, Lauth, député de Strasbourg, Germain, Pougnet et Abel, députés lorrains, quittèrent le Reichstag, regardant leur rôle comme terminé là-bas. Les curés Winterer, Soehlin, Guerber, Simonis et Philippi restèrent à Berlin, s'efforçant, bien vainement d'ailleurs, d'obtenir, avec l'appui du centre catholique, l'abrogation du fameux article 10 de la loi du 30 décembre 1871, autour duquel on allait se battre avec tant d'acharnement pendant un quart de siècle et plus. La motion Winterer et consorts était rejetée

par 196 voix contre 138, après une intervention nettement hostile de Bismarck.

A partir de ce moment le tout-puissant chancelier devint un contempteur convaincu de ces mêmes populations auxquelles il avait prétendu porter autrefois un si vif intérêt. C'est dans la séance du 30 novembre 1874, qu'il développa sa célèbre théorie qu'on n'avait point annexé l'Alsace pour ses beaux yeux ; qu'il était également indifférent à ses lamentations et à ses colères, et qu'on l'avait prise uniquement pour servir de glacis à l'Empire. Parole cruelle, mais aussi maladroite, profondément ressentie par toute l'Alsace-Lorraine et qu'on ne lui a jamais pardonnée ! Ce fut désormais, non pas la guerre ouverte, non pas l'insurrection violente qui n'est pas dans le tempérament alsacien et qui d'ailleurs aurait été pure folie, mais cette hostilité passive qui énerve et paralyse les gouvernements les plus forts, ou les pousse sans cesse à de nouvelles violences, qui perpétuent les haines au cœur des vaincus.

Pourtant des considérations d'ordre pratique, l'ennui surtout d'avoir à discuter si souvent et si longuement les affaires particulières de l'Alsace-Lorraine devant un parlement alors assez remuant, où les libéraux et les ultramontains se rebiffaient contre sa rude tutelle, poussèrent Bismarck à faire, bientôt après, une concession, au moins apparente, au « pays d'Empire ». Un ordre impérial du 29 octobre 1874 autorisait le chancelier à organiser une *Délégation provinciale*, formée des représentants des trois Conseils généraux, élus dans leur sein. Cette assemblée, purement consultative d'ailleurs, donnerait au gouvernement son avis sur les projets de loi et de règlements applicables au pays, et même sur le budget, au cas où le gouvernement ne pré-

féderait pas les soumettre au parlement impérial. Constituée par des assemblées locales, préalablement assermentées, sortie d'une élection à deux degrés, trop consciente de la fragilité de ses droits, la Délégation provinciale (*Landesausschuss*) devait être, dans la plupart des cas, autrement maniable encore que le Reichstag de Berlin. Aussi le président supérieur, Moeller, et ses conseillers intimes ne rencontrèrent-ils guère d'obstacles à leurs agissements dans cette représentation provinciale très imparfaite, sauf quelques vœux platoniques, et toujours vains, pour le maintien du français comme matière d'enseignement dans les écoles. Pour récompenser la Délégation de sa souplesse, le gouvernement fit d'elle, par la loi du 2 mai 1877, au lieu d'une assemblée consultative, un petit parlement local, qui discuterait dorénavant toutes les lois ordinaires du pays, sauf les lois relatives à la constitution. Mais il se réservait, bien entendu, le droit de porter tout projet de loi, s'il le préférait, devant le parlement de Berlin. Cette simple clause suffit pour empêcher toute velléité d'indépendance trop prononcée et durant les vingt-deux années que subsista ce paragraphe, le chancelier n'en fit usage qu'une seule fois, en 1887, lorsqu'il fit voter la loi sur les bourguemestres « imposés » ou maires-fonctionnaires, loi que les maires-élus, nombreux à la Délégation, ne pouvaient se décider à voter eux-mêmes.

La conviction croissante des masses, qu'on n'obtiendrait rien du gouvernement par une attitude intransigeante, bien plus que ces quelques concessions anodines, amenèrent pourtant un certain revirement, surtout dans les circonscriptions rurales de la Basse-Alsace. Les protestataires purs, restés à l'écart du parlement après la séance du 18 février

1874, furent accusés de négliger leurs devoirs civiques. Les modérés et les ralliés, qui avaient déjà figuré au scrutin de 1874, et qui, s'ils avaient succombé partout, n'en avaient pas moins réuni, dans certaines circonscriptions, de 6.000 à 10.000 voix, profitèrent de ce mécontentement pour faire accroire au corps électoral que, si on les nommait à la place des intransigeants, le pays serait admis à se gouverner lui-même, et le gouvernement, tout prêt à profiter de leur concours, se garda bien de les contredire. Aussi, lors des élections parlementaires du 10 janvier 1877, ces *autonomistes* (c'est le nom qu'ils se donnaient eux-mêmes) l'emportèrent dans plusieurs circonscriptions, à Saverne, Haguenau, Strasbourg-ville, Strasbourg-campagne et Molsheim-Erstein. Le « triumvirat des curés », comme on l'appelait volontiers, les abbés Winterer, Guerber et Simonis, se maintenait facilement dans la Haute-Alsace; à Mulhouse, Haeffely était remplacé par Jean Dollfus, le grand industriel, ancien maire de la cité; à Metz, M^{sr} Dupont des Loges avait un digne successeur dans la personne de Bezanson, le maire de cette ville. A Colmar, le nouveau député, Charles Grad, économiste distingué, ne s'annonçait pas comme un adversaire de parti pris. On pouvait donc, avec un peu de bonne volonté, prétendre à Berlin qu'on avait battu la protestation pure; et réclamer au gouvernement la récompense de cet important service.

Le meneur parlementaire du groupe autonomiste, ce fut Auguste Schnéegans, l'ancien rédacteur du *Courrier du Bas-Rhin*, l'ancien député de Bordeaux. Après avoir dirigé quelque temps le *Journal de Lyon*, — (à cette époque, il était encore fougueux protestataire) — il était revenu en Alsace, désespérant trop tôt du relèvement de la France et

de la vitalité de la République et, après avoir fait peau neuve, il s'était produit dans le nouveau *Journal d'Alsace*, récemment fondé, comme le protagoniste de l'autonomie. D'un caractère aimable, journaliste et littérateur de talent, mais politique singulièrement naïf, d'une mobilité de convictions déplorable et qui finit par le rendre impossible en Alsace, Aug. Schnéegans, nommé député dans l'arrondissement de Saverne, déposait, avec ses nouveaux collègues, une série de motions tendant à réaliser les promesses qu'ils avaient faites à leurs électeurs. Après de longues chamailleries intimes dont Schnéegans, dans ses curieux *Mémoires*, traduits après sa mort en allemand et édités par son fils, a soigneusement noté le souvenir, les cinq autonomistes — déjà Grad, qu'ils avaient cru des leurs, s'était séparé d'eux — prirent position le 17 mars, au Reichstag, par des discours-programmes, qui leur valurent beaucoup plus de sympathies à Berlin qu'en Alsace, même parmi les modérés. Ils récidivèrent en mars 1878, sans obtenir autre chose que de vagues promesses, et la perspective consolante de voir peut-être un représentant direct de l'empereur, un *Statthalter*, résider à Strasbourg, en la personne du prince-héritier de la couronne de Prusse et de la couronne impériale. Ce n'est pas précisément cela qu'on attendait ou souhaitait en Alsace; aussi les élections du 30 juillet 1878 furent-elles néfastes pour le groupe de l'autonomie. Si Auguste Schnéegans fut réélu à Saverne, Bergmann succombait à Strasbourg devant Jacques Kablé, et Nessel, à Haguenau devant Schmitt-Batiston, représentants du programme de *protestation et d'action*, qui allait devenir celui de la députation d'Alsace-Lorraine tout entière. La violence avec laquelle le député de Saverne avait mené la

polémique contre le nouvel élu de Strasbourg dans le *Journal d'Alsace* (les injures posthumes qu'il lui prodigue dans ses *Mémoires* en ont conservé le souvenir) l'avaient rendu moins désirable comme chef de file à ses alliés autonomistes, d'humeur moins combative, et dès l'automne 1878, ils lui insinuaient qu'il ferait peut-être bien de renoncer à la politique. Mais Schnéégans croyait en son étoile, croyait en son éloquence, se flattait — il l'avoue dans ses *Mémoires* — de convaincre l'impératrice, le *Kronprinz*, le prince-chancelier, qui lui faisait l'honneur de le consulter sur la constitution future de l'Alsace-Lorraine, et encouragé par lui, déposait, le 26 février 1879, une motion demandant pour elle un gouvernement autonome, siégeant dans le pays, et la défendait dans un long discours, le 21 mars suivant. Bismarck apportait le 2 juin, en réponse à cet appel, où l'orateur déclarait se placer sur « la base inébranlable du traité de Francfort », un projet de constitution et d'administration de l'Alsace-Lorraine ». Il fut voté sans difficultés le 1^{er} juillet 1879, et promulgué le 4 juillet suivant.

Le gouvernement impérial avait compris qu'il fallait donner au pays tout au moins un semblant de satisfaction, pour l'empêcher de retourner tout entier à la coalition protestataire et catholique; au fond, il n'avait cédé que sur bien peu de points. Sans doute la loi nouvelle transportait à Strasbourg le siège du gouvernement, pour le 1^{er} octobre suivant; un ministre d'Alsace-Lorraine, secondé par des sous-secrétaires d'État, dirigerait les affaires, en lieu et place du chancelier; la Diète provinciale obtenait l'initiative des lois et le droit de recevoir et de discuter des pétitions, voyait le nombre de ses membres considérablement augmenté. En dehors des trente-quatre délégués élus par les trois conseils

généraux, elle comprendrait dorénavant un député de chacun des vingt cercles, nommé par les délégués des conseils municipaux, plus quatre députés nommés directement par les conseils municipaux de Strasbourg, Mulhouse, Colmar et Metz. Tous ces membres étaient soumis au serment préalable et ne devaient pas jouir non plus pour leurs discours de l'immunité législative ordinaire, attribuée aux députés de toutes les assemblées délibérantes. A côté de ce corps législatif, où les idées subversives n'avaient guère chance de pénétrer, on plaçait un Conseil d'Etat, formé par les sommités administratives et militaires du pays, mais en y réservant plusieurs sièges soit pour des illustrations scientifiques, soit pour quelques fidèles du *Landesausschuss*; son rôle était purement consultatif. Enfin et surtout, le *Président supérieur* disparaissait, et faisait place à un lieutenant direct de l'empereur, à un *Statthalter*, qui exercerait directement certaines prérogatives de la couronne. Il héritait d'ailleurs des pouvoirs extraordinaires, illimités, conférés par le § 10 de la loi du 30 décembre 1871, paragraphe dont les autonomistes, comme les cléricaux et les protestataires avaient vainement demandé le retrait.

C'est ainsi qu'après avoir réorganisé l'Alsace-Lorraine et l'avoir gouvernée pendant huit ans, non sans succès partiels, Moeller se voyait congédié brusquement pour faire place à Manteuffel; il se retira à Cassel et y mourut de chagrin, dit-on, dès l'année suivante. Il n'est que juste de reconnaître ici, car c'est une page d'histoire que nous entendons écrire, qu'au point de vue matériel, M. de Moeller et plusieurs de ses successeurs ont rendu de véritables services aux territoires annexés. L'administration des postes et télégraphes était une organisation modèle; les chemins de fer avaient été

multipliés partout; il y en avait 760 kilomètres en 1870 et 1.636 trente ans plus tard; la navigation sur le Rhin était reprise, le port de Strasbourg creusé, de nouveaux comices agricoles fondés, de grands réservoirs établis dans les Vosges pour faciliter la tâche de l'industrie, les lois d'invalidité, d'assurance obligatoire pour la vieillesse, introduites dans le pays. Les rouages administratifs fonctionnaient avec une précision plus grande peut-être qu'autrefois. Malheureusement pour les administrateurs et pour les administrés on sentait partout, derrière cette activité constante et souvent utile, la volonté rigide du maître, bien décidé, coûte que coûte, à briser, non pas la résistance ouverte — il n'y en eut jamais — mais la résistance passive des esprits qui refusaient de plier.

XXXII

L'ÈRE MANTEUFFEL

(1879-1885)

Le feld-maréchal baron Edwin de Manteuffel qui succédait à M. de Moeller avec des pouvoirs infiniment plus étendus, comme lieutenant impérial et commandant du XV^e corps d'armée, avait derrière lui un long passé militaire et diplomatique ; l'amitié personnelle et la confiance que lui témoignait l'empereur Guillaume en faisaient un personnage influent à la cour, indépendant, dans une certaine mesure, du prince chancelier lui-même. Il avait commandé l'armée d'occupation allemande en France après la guerre, et grâce à son attitude conciliante, n'y avait pas laissé de mauvais souvenirs. Son entrée solennelle eut lieu à Strasbourg le 1^{er} octobre 1879, deux mois seulement après qu'un décret impérial l'eut désigné comme *Statthalter* ; il avait fallu d'abord arranger au nouveau représentant du souverain une demeure digne de lui. Ce jour-là commence dans l'histoire de l'Alsace contemporaine un chapitre nouveau, qu'on a nommé l'*Ère Manteuffel*. Agé de 70 ans déjà, cassé par les fatigues de ses campagnes, de constitution malade, le vieux maréchal affirmait, en arrivant, que le désir seul de marquer ses dernières années par une

œuvre utile à la patrie allemande avait pu l'arracher au repos. Il était sincère; sa grosse liste civile, quelque lourde qu'elle fût pour le pays, ne contrebalançait pas les ennuis incessants de sa situation officielle, si haute qu'elle fût. Ses plus violents adversaires n'ont jamais prétendu qu'il en ait tiré le moindre profit personnel; tout s'en allait en frais de représentation et aussi en largesses charitables. Il est mort pauvre, presque ruiné, et sa régence d'Alsace-Lorraine ne lui a valu, en définitive, que des déboires et des soucis.

Le premier ennui lui vint de ses propres conseillers officiels. On lui octroya, comme ministre dirigeant, ce même Hertzog qui avait été jusque-là le chef de la section d'Alsace-Lorraine à la Chancellerie, fonctionnaire prussien raide et cassant, qui ne trouvait naturellement rien à changer dans l'administration qu'il avait surveillée jusque-là de haut et de loin, et qui déplaisait par ses allures aux plus soumis des politiciens locaux. On avait promis aux députés du pays que parmi les sous-secrétaires d'État il y aurait des compatriotes, et il semble bien qu'on ait offert l'un ou l'autre portefeuille à des membres de la Délégation provinciale; mais sachant d'avance que leur influence serait minime dans le gouvernement, MM. Jules Klein et Kœchlin refusèrent ces avances; d'autres, qui n'auraient pas mieux demandé que de servir, ne furent pas sollicités de se dévouer au bien du pays. En définitive un seul Alsacien, Auguste Schnéegans, figura dans le personnel gouvernemental, avec le titre modeste de conseiller ministériel, sans sphère d'activité spéciale; il s'y sentit tout de suite si mal à l'aise que cinq mois plus tard, il quittait l'Alsace pour se rendre à Berlin. Il est mort en 1898, à Gênes, comme consul-général de l'Empire allemand; long-

temps avant son créateur, le « parti autonomiste » avait cessé, lui aussi, de vivre.

Manteuffel était surtout mécontent de son ministre parce qu'il voulait gouverner lui-même. Partant de l'idée fort juste qu'on ne peut bien gouverner à la longue qu'en ayant pour soi les populations, il se mit à faire de fréquentes tournées d'inspection à travers le pays, haranguant à la fois les fonctionnaires et leurs administrés, maires, conseils municipaux, ministres des différents cultes, corps enseignants, s'épuisant à trouver des paroles aimables pour tous, affirmant aux Alsaciens-Lorrains qu'il comprenait et respectait leurs sentiments intimes, qu'il ne leur demandait pas une adhésion enthousiaste au nouvel état de choses, mais une soumission raisonnée au fait inéluctable. Il avertissait pourtant ses auditeurs (comme à Colmar, le 15 octobre 1879) « qu'il ferait face à outrance contre tous ceux qui pactiseraient avec l'étranger ». Ces avances irritaient la bureaucratie, tant supérieure que subalterne, habituée à régner en maîtresse sur les contribuables, et qui trouvait au moins inutiles les politesses et les égards que le vieux maréchal témoignait aux notabilités du pays. Aussi le *Statthalter* n'était-il pas depuis trois mois en Alsace que les fonctionnaires grands et petits du *Reichsland* ouvraient contre lui une campagne incessante et perfide dans les journaux d'outre-Rhin, le dénonçant comme pactisant avec les « fransquillons » et les chauvins, et cette campagne n'a cessé qu'avec sa mort. Sans doute ces « notables », qu'on lui reprochait de trop écouter, lui témoignaient volontiers leur reconnaissance pour ses actes de conciliation, réouverture du petit séminaire épiscopal à Strasbourg, admission de certains journaux du centre allemand et de journaux modérés

français dans le pays, création de quelques journaux indépendants dans le pays même, nomination de deux coadjuteurs d'origine alsacienne aux évêques de Metz et de Strasbourg, etc. ; mais ils se dérobaient à l'envi quand il les pressait de faire preuve de sentiments germaniques. A l'ouverture des séances de la Délégation provinciale renforcée, Manteuffel déclara, dans une harangue qui fit alors quelque bruit, que « de même que le doge de Venise se mariait solennellement à l'Adriatique, il voulait faire la cour à l'Alsace-Lorraine et lui obtenir ses libertés ». Malheureusement il y avait entre le prétendant et sa fiancée un grave malentendu ; les libertés qu'on lui faisait entrevoir, elle n'en avait cure ; elle ne demandait que celle de s'en aller et de rompre l'engagement imposé par la violence. C'est à essayer de comprendre ce malentendu, à le dissiper, si possible, que Manteuffel s'épuisa vainement, durant les six années de sa régence. On peut dire qu'il fit de son mieux, le vieux maréchal prussien. Abordable à tous, recevant, à jour fixe, les moindres artisans qui venaient lui porter leurs doléances, d'une politesse d'ancien régime, saluant toujours le premier quand il rencontrait, dans ses promenades solitaires autour de Strasbourg quelque autre promeneur, il recueillit certainement des sympathies personnelles que n'acquirent ni M. de Moeller avant lui ni M. de Hohenlohe plus tard. On l'a vu, de ses propres mains, pousser la charrette embourbée d'une vieille maraîchère de la Robertsau, qui ne pouvait avancer ; le peuple remarque des traits pareils et y est sensible. Il y eut donc incontestablement une détente des esprits dans les premières années de l'ère nouvelle. On respirait un peu plus librement, on n'était plus insulté chaque jour par les journaux officieux ou les agents du

pouvoir, trop pleins de morgue ou de zèle; mais les cœurs n'étaient nullement gagnés à l'Allemagne. Le Statthalter eut beau dire à la Délégation provinciale, le 6 décembre 1880, que S. M. l'Empereur l'avait envoyé en Alsace pour guérir les blessures, non pour en faire de nouvelles : « Je dois respecter des sentiments qui sont dans la nature des choses, après que ce pays a vécu deux siècles en communion avec la France »; il ne réussissait pas à faire des néophytes, et M. Hertzog, de son côté, trouvant que le maréchal allait trop loin, demandait de revenir à Berlin. Manteuffel ayant su persuader à l'empereur Guillaume que sa politique était la bonne, on lui envoya, pour le seconder, un Hessois, M. de Hoffmann, plus simple et plus docile que Hertzog. Mais cela ne changeait rien au fond des choses et le maréchal avait beau demander aux députés, dans tous ses dîners officiels, à l'heure des toasts, de « se joindre à l'Allemagne »; il leur fournissait les meilleures raisons de ne pas le faire, en supprimant, en vertu du § 10, la *Presse d'Alsace-Lorrains*, le petit quotidien courageux mais forcément prudent, créé par Kablé; en approuvant les projets du commissaire municipal, Back, pour l'agrandissement de Strasbourg, projets qui allaient coûter vingt millions; en défendant aux compagnies d'assurances françaises de fonctionner dans le pays; en promettant aux fonctionnaires, jadis tancés par lui, de les protéger contre les dénonciations du public, etc.

Aussi les élections du 27 octobre 1881 furent-elles plutôt mauvaises pour l'Empire. Non seulement les anciens protestataires catholiques Winterer, Guerber, Simonis étaient réélus, comme aussi Jean Dollfus à Mulhouse, Grad à Colmar, Bezanson à Metz, Kablé à Strasbourg; mais à la place de

l'ancien chef du parti autonomiste, Schnéegans, ce fut un protestataire, Goldenberg, qui fut élu à Saverne, et le candidat clérical Quirin l'emporta sur l'autonomiste North dans la circonscription de Strasbourg-campagne. Un seul député, sur les quinze élus, se réclamait encore du programme du parti disparu, le baron Hugo Zorn de Boulach, fils d'un ancien député au corps législatif et chambellan de Napoléon III. On pense bien que Manteuffel fut ulcéré du résultat négatif de tous ses efforts, résultat qui devait lui enlever beaucoup de son prestige dans les sphères officielles de Berlin. La lune de miel du régime nouveau est décidément passée, et quand, trois ans plus tard, le même insuccès se reproduit aux élections de 1884, son administration prend je ne sais quoi de fiévreux et de violent, qui se tourne parfois contre les immigrés eux-mêmes (comme dans l'affaire du D^r Deecke, directeur du lycée de Strasbourg), plus souvent contre cléricaux et protestataires péle-mêle. En août 1884, un règlement nouveau prescrit aux fils de Français résidant dans le pays de se faire naturaliser allemands, faute de quoi ils seraient expulsés. « Cette mesure, dit naïvement le biographe du maréchal, M. Keck, contribua beaucoup à apaiser les esprits. » Après les élections d'octobre 1884, où Bezanson décédé avait été remplacé par un combattant plus ardent encore, Antoine, Manteuffel supprimait en novembre du coup trois journaux, dont deux catholiques, l'*Union d'Alsace-Lorraine* et la *Feuille de Sainte-Odile* et un journal illustré satirique, l'*Echo de Schiltigheim*, précurseur lointain des Zislin et des Hansi, dont le texte et les croquis exaspéraient également les immigrés. Sans doute il aurait été difficile au Statthalter de se maintenir encore longtemps à ce poste de confiance, car M. de Bismarck

ne manquait pas de signaler en haut lieu ses malades ou du moins son insuccès. Mais le vieux monarque, presque nonagénaire, n'aimait pas à se séparer de ses conseillers et de ses favoris d'antan; il refusait d'infliger à son ancien adjudant général l'humiliation d'un rappel, et ce dernier mourut bientôt après dans l'exercice du pouvoir qu'il aimait. Malade depuis longtemps, il s'éteignit à Carlsbad, où il faisait une cure, le 17 juin 1885, et sa mort clôt la seconde période de l'histoire de l'Alsace-Lorraine depuis la conquête, celle où la germanisation du pays fut tentée par des procédés plutôt bénins.

XXXIII

LA COMPRESSION

(1885-1900)

On ne craignait plus à Berlin, depuis quelque temps déjà, de déclarer la faillite du système d'apaisement préconisé par le défunt maréchal, qui n'avait amené ni la réconciliation des classes populaires, ni la germanisation des couches supérieures du pays. Comme c'était là le but qu'on voulait atteindre à tout prix, on se mit à la recherche d'un personnage considérable, prêt à essayer au besoin du système contraire. On eut quelque peine à le trouver; c'est en novembre 1885 seulement que le prince Clovis de Hohenlohe-Schillingsfurst, ancien ambassadeur à Paris et oncle de l'impératrice Augusta-Victoria d'Allemagne, fit son entrée comme représentant de Guillaume I^{er} à Strasbourg. Cette petite Altesse Sérénissime, maigrelette, au teint jaunâtre, aussi froide et distante que M. de Mantuffel était accueillant et par moments expansif, s'inquiétait beaucoup moins que son devancier de l'opinion publique, et l'on sentit bientôt un vent plus rude, plus *bismarckien*, si l'on peut dire, souffler du côté de Berlin. Le nouveau régime valut pourtant à la capitale de l'Alsace-Lorraine une concession sérieuse, qu'il était d'ailleurs à peu près

impossible de lui refuser plus longtemps. On lui rendit, en juillet 1886, le droit d'élire le conseil municipal, dont elle était privée depuis plus de treize ans. Encore prit-on la précaution de sectionner savamment la ville et la banlieue, afin d'assurer en tous cas, grâce aux quartiers nouveaux, peuplés d'immigrés, l'élection d'un certain nombre de conseillers allemands, et, parmi eux, de l'exprefet de la Basse-Alsace et ancien directeur de police, Back, dont le gouvernement entendait faire et dont il fit le nouveau maire de la cité. Dans les autres quartiers de la ville, presque tous les anciens conseillers suspendus en 1873, qui vivaient encore, furent renommés par leurs électeurs fidèles et l'on vit — chose piquante! — l'ancien maire Ernest Lauth siéger aux côtés du commissaire impérial qui l'avait évincé.

Bientôt après l'arrivée du prince de Hohenlohe, la situation du pays d'Empire s'aggrava singulièrement et l'on put s'y croire à la veille d'événements décisifs. Le ministre de la guerre en France, le général Boulanger, ayant entrepris, plus ou moins ouvertement, des préparatifs de défense le long de la frontière, les feuilles officieuses d'outre-Rhin prétendirent y voir les préliminaires d'une offensive prochaine, et le gouvernement impérial invita le parlement à renforcer considérablement les effectifs et à voter d'urgence les fonds nécessaires pour les entretenir pendant une période de sept ans. Le *Reichstag*, n'ayant pu se décider à aliéner la liberté de ses votes pour une période aussi longue, rejeta les demandes du chancelier, dans sa séance du 14 janvier 1887. Bismarck répondit, le jour même, à ce vote par un décret de dissolution, et l'on vit s'ouvrir, par tout l'Empire, une campagne des plus violentes, pour ou contre le

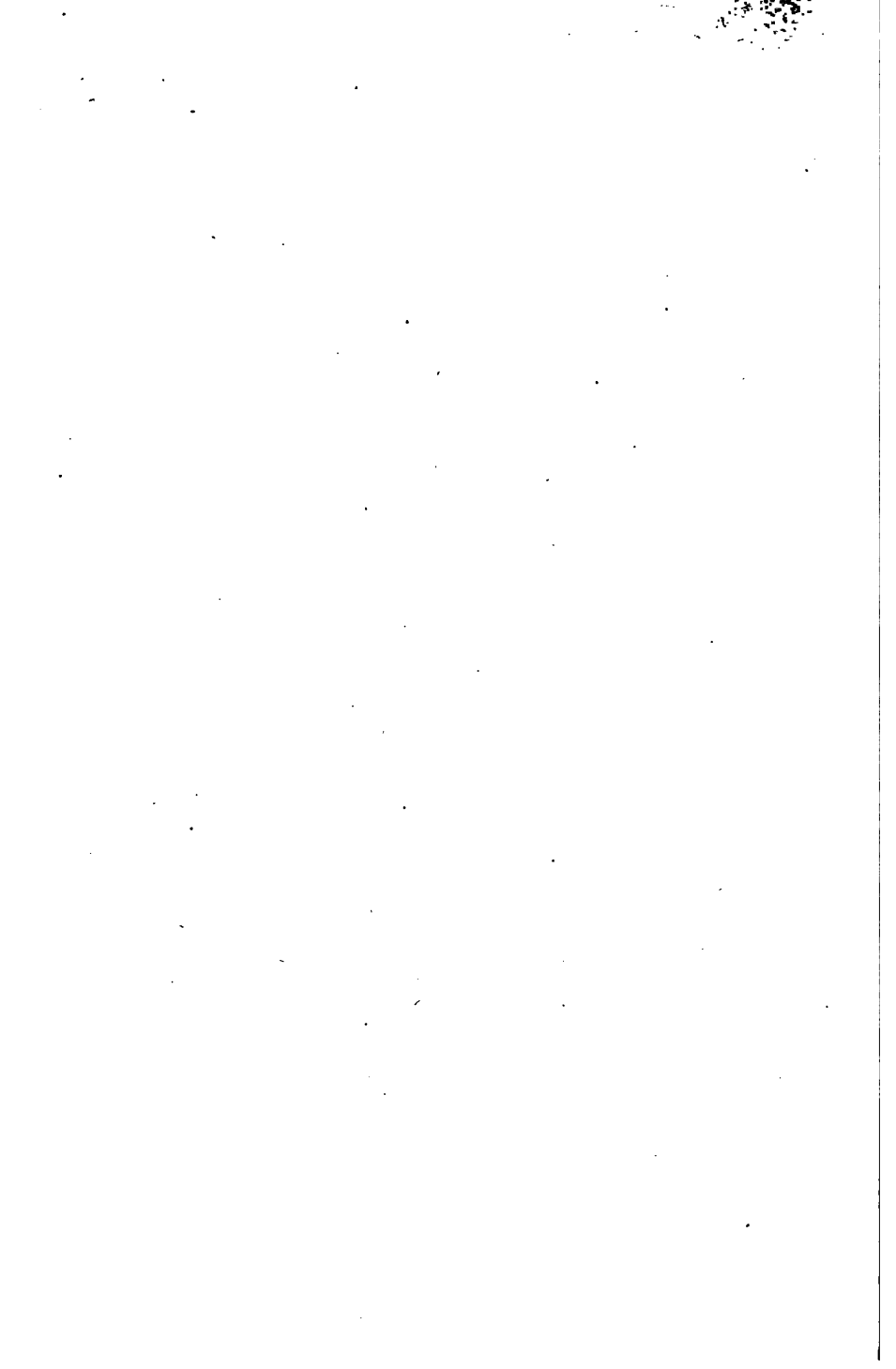
septennat, campagne qui se termina, la crainte d'une invasion française y aidant, par l'écrasement presque complet des libéraux avancés et des socialistes. Des quinze députés d'Alsace-Lorraine, les protestataires, presque tous absents, n'avaient point pris part au scrutin du 14 janvier; les cléricaux avaient, comme tous les députés du Centre, déposé des bulletins blancs pour obéir aux conseils venus de Rome. Un seul député, le baron Zorn de Boulach, avait voté pour le gouvernement. Le ministre d'Alsace-Lorraine, Hoffmann, avait vivement engagé les membres de la Délégation provinciale à travailler au succès de candidats favorables aux désirs de l'empereur, comme le meilleur moyen d'éviter la guerre. M. de Hohenlohe lui-même, dans un appel à la population du pays d'Empire, daté du 15 février 1887, reprenait cet argument, suspendant, pour ainsi dire, l'épée de Damoclès sur la tête des populations qu'on espérait affoler par la perspective d'une lutte terrible qui aurait pour théâtre les territoires annexés.

L'effet fut diamétralement opposé. Les paysans, persuadés, grâce à la prose officielle, que les « pantalons rouges » allaient franchir les Vosges, se dirent qu'il serait plus utile de se montrer bien disposés pour les sauveurs futurs, et par tout le pays se propagea, sans entente préalable, comme un souffle de révolte. Le jour du scrutin (21 février) tous les députés hostiles au septennat furent réélus, la plupart avec des majorités écrasantes. M. Auguste Lalance fut nommé à Mulhouse, à la place du vieux patriote Jean Dollfus, bien que son manifeste eût été saisi par la police. Un ancien médecin-major des légions alsaciennes de Lyon, le Dr Sieffermann, de Benfeld, sans journal, sans comité, sans affiches, voyait son nom colporté



Pl. XV.

Bombardement de 1870, à Strasbourg : Le Temple neuf. — La Bibliothèque.



d'une façon mystérieuse jusque dans les plus lointains hameaux des Vosges et l'emportait, par 16.000 voix, sur le baron de Boulach, qui n'en réunissait pas le tiers. Le soir de cette journée de lutte, alors que, bien tard dans la nuit, les télégrammes affluaient à Strasbourg de tous les coins du pays, fut certainement un des moments de fièvre politique les plus intenses que l'Alsace ait jamais connus. Sur 314.000 électeurs inscrits, les candidats protestataires avaient recueilli 247.000 suffrages, c'est-à-dire 82.000 voix de plus qu'en 1884. Sans se cacher que ce triomphe aboutirait sans doute à des vexations nouvelles, on se réjouissait de voir autour de soi les visages irrités et déconfits des immigrés et l'on se disait, qu'une fois de plus, une dernière fois peut-être, on avait fait son devoir. Les plus sages et les plus éclairés pourtant ne se dissimulaient pas, au milieu de l'émotion générale, que, ce jour là, l'Alsace-Lorraine avait fourni pour longtemps son maximum d'énergie morale et qu'une réaction fatale, un épuisement momentané succéderaient forcément à une crise pareille, même si l'on ne devait point employer des mesures extraordinaires pour dompter des rebelles si tenaces.

Mais ces mesures extraordinaires, on n'eut pas à les attendre bien longtemps, et c'est dans de larges proportions qu'elles furent octroyées à l'Alsace-Lorraine. Irrité de cet insuccès régional, Bismarck, soutenu d'ailleurs par la majorité nouvelle du parlement de Berlin qui voulait punir le pays de ce « plébiscite contre le traité de Francfort », ainsi que disait la *Gazette officielle de Strasbourg*, rappela M. de Hoffmann, jugé trop mou, et le remplaça par M. de Puttkammer, un de ses propres parents. Les dispositions que prit le nouveau venu firent voir bientôt combien était profonde la rancune du chan-

celier de fer. Il prononça successivement la dissolution de la plupart des associations alsaciennes, artistiques, scientifiques et autres, qui refusaient de s'amalgamer avec les immigrants, sociétés de gymnastique, sociétés chorales, sociétés d'étudiants, et jusqu'à la vieille *Société de médecine de Strasbourg*. Toutes les autres durent soumettre leurs statuts à la révision des préfets, exhiber leurs insignes et leurs bannières, afin d'en effacer le moindre mot français et se déclarer prêtes à recevoir dorénavant les Allemands qui demanderaient à y entrer. La moindre inscription française sur la devanture des magasins fut défendue; elles furent proscrites même sur les pierres funéraires. Quand le député de Strasbourg, Jacques Kablé, déjà malade au moment des élections, revint de Nice dans sa ville natale pour y mourir, on défendit à ses collègues de prononcer un seul mot d'adieu en français sur la tombe du vaillant patriote. Bientôt d'autres « affaires » se succédèrent de la façon la plus inquiétante : l'affaire Schnaebelé, sur la frontière à Pagny, guet-apens tendu par le commissaire de police allemand, Gautsch, à son collègue français; l'affaire de la *Ligue des patriotes*, qui amena l'arrestation d'une série de soi-disant affiliés dans la Haute-Alsace et aboutit au procès pour haute trahison, intenté devant la Cour de Leipzig, à MM. Blech et Koechlin-Claudon; l'affaire de Vexaincourt où un officier français, M. de Wangen, fut blessé et un autre de nos compatriotes tué par un garde-forestier allemand, alors qu'ils chassaient sur territoire français. Des centaines, des milliers peut-être de gamins, d'ouvriers, ou de campagnards en gaieté, d'ivrognes inoffensifs, étaient traînés en police correctionnelle et sévèrement punis pour avoir crié : Vive la France! ou :

A bas la Prusse! en sortant du cabaret. Commissaires et agents de police redoublaient de zèle, comme si la patrie allemande courait les plus grands dangers.

Tout cela (coups d'épingle et coups d'assommoir!) avait déjà singulièrement abattu les esprits, quand se produisit la mesure capitale qui, dans l'idée des gouvernants, devait mâter les rebelles : la rupture presque complète du courant intellectuel et moral, encore si puissant, qui nous rattachait à l'ancienne patrie, par l'aggravation de la censure et le régime des passeports. Décrétées le 22 mai, cette loi des passeports fut mise en vigueur le 1^{er} juin 1888; ce fut comme l'établissement d'une espèce de muraille de Chine entre la France et les territoires annexés. Certaines catégories de gens (tout ce qui touchait à l'armée surtout) étaient absolument exclues. Toute autre personne non allemande qui voulait pénétrer en Alsace-Lorraine était tenue de se munir d'un passeport à l'ambassade d'Allemagne, à Paris, et il était tacitement entendu, entre la rue de Lille et Berlin, que cette pièce ne serait accordée aux postulants que dans des cas exceptionnels. On voulait faire autour de l'Alsace la solitude parfaite et l'on avait bien soin d'ailleurs de l'avertir que si elle continuait à regimber, elle n'était pas au bout de ses peines. Le prince de Hohenlohe choisissait même le jour de la fête nationale d'outre-Vosges, pour déclarer à Mulhouse, le 14 juillet 1888, que « d'autres mesures suivraient, pour détacher d'une façon durable l'Alsace-Lorraine de la France et la rapprocher de l'Allemagne ».

Ce supplice — car ce fut pour beaucoup de parents et d'enfants un cruel supplice, de ne pouvoir s'embrasser une dernière fois, et de se voir empêchés

de fermer les yeux à ceux qu'ils aimaient — dura des années. Les plus modérés d'entre les ralliés ne purent s'empêcher de protester contre un pareil état de choses ; M. Jules Klein, président du Conseil général du Bas-Rhin, disait, au printemps de 1889, à la Délégation provinciale que le calme du pays était « le repos du cimetière », et M. Emile Pétri, le futur sous-secrétaire d'État, déclarait que le gouvernement s'y prenait de son mieux pour étouffer les germes de toute disposition conciliante dans les esprits. Ni la disparition du vieil empereur Guillaume I^{er}, ni le règne éphémère de son fils, l'empereur Frédéric III, ni l'avènement de Guillaume II, ni même la chute inattendue du grand chancelier au printemps de 1890, ne changèrent rien à cette situation douloureuse. Bismarck une fois disparu de la scène pour méditer une revanche impossible dans la solitude agitée de Friedrichsruhe, la politique bismarckienne continua de s'appliquer en Alsace, et le nouveau chancelier, M. de Caprivi, déclarait au parlement, le 10 juin 1890, qu'il était décidé à maintenir le régime des passeports, « afin de rendre plus profond le fossé qui séparait la France de l'Allemagne » ; il ajoutait d'ailleurs cet aveu significatif : « C'est un fait qu'après dix-neuf années d'annexion, l'esprit allemand n'a fait en Alsace aucun progrès. »

Ce système terroriste, maintenu avec une froide persistance durant une série d'années, finit, il faut bien l'avouer, par produire à la longue, un état d'âme nouveau. Nous ne voyions plus nos amis, nos parents d'outre-Vosges venir passer chez nous leurs vacances ; les journaux français, afin de pouvoir franchir la frontière, ne parlaient plus guère de l'Alsace ; les nôtres, muselés par la crainte de la police, n'osaient parler un peu librement de ce qui

se passait chez nous; les correspondances intimes elles-mêmes, se sentant surveillées de près par le « cabinet noir », se faisaient plus prudentes et plus rares. La nouvelle génération perdait ainsi peu à peu le contact vivant avec la France d'hier et celle de demain, tandis que les générations d'avant 1870 marchaient lentement vers la tombe. Puis aussi l'on voyait se manifester de nouveaux courants d'idées, inconnus à l'Alsace d'autrefois : tel celui du socialisme, importé par des ouvriers allemands à Mulhouse et à Strasbourg, et toléré d'abord, puis même indirectement favorisé par le gouvernement. Il y voyait en effet un dérivatif puissant aux aspirations nationales et un moyen de tenir en échec la bourgeoisie libérale des villes et les grands industriels protestataires de la Haute-Alsace. Dans le haut personnel de l'Église catholique d'Alsace-Lorraine aussi, des changements notables s'étaient produits, ou allaient se produire. L'évêque patriote de Metz, M^{gr} Dupont des Loges, avait été remplacé, en 1886, par un Alsacien, M^{gr} Fleck, et M^{gr} Raess, mort à quatre-vingt-treize ans, l'avait été par un autre Alsacien, M^{gr} Stumpf; mais ces deux prélats étant morts, le premier en 1899, le second dès 1890, le gouvernement impérial fut assez habile pour obtenir successivement du Saint-Siège la nomination de deux Allemands aux sièges épiscopaux de Strasbourg et de Metz. Les deux chefs spirituels du *Reichsland* étaient donc dorénavant des sujets dévoués et actifs du pouvoir souverain et l'ont bien prouvé depuis. Ces deux faits d'importance majeure, la naissance d'un parti socialiste toujours grandissant, les dispositions nouvelles des chefs de l'Église, expliquent le changement d'attitude d'une partie de la population catholique comme de la population ouvrière; l'un et

l'autre groupe, se soustrayant désormais à l'influence de l'idéal politique et national de jadis, pour accentuer, l'un des intérêts purement religieux, l'autre les intérêts purement économiques et sociaux. Dès février 1890, ce changement de front se faisait sentir aux élections générales. A Mulhouse un ouvrier menuisier l'emportait sur le candidat protestataire, M. Théodore Boch, de Lutterbach, qui se présentait pour remplacer M. Lalance, obligé par les persécutions du gouvernement de quitter l'Alsace. M. Antoine, inculpé de haute-trahison, puis relâché « faute de preuves », mais expulsé du pays, était remplacé à Metz par un prêtre nullement protestataire; le D^r Sieffermann faisait de nouveau place au baron de Boulach; MM. Winterer, Simonis et Guerber étaient réélus, mais avec plusieurs milliers de suffrages en moins, ce qui fut aussi le cas pour M. Lang à Schlestadt et M. de Dietrich à Haguenau-Wissembourg. Strasbourg-ville vit le succès, éphémère il est vrai, de M. Émile Pétri; à Saverne et à Strasbourg-campagne les députés protestataires succombèrent également devant les autonomistes. En Lorraine, deux autres protestataires furent remplacés, eux aussi, par deux curés sans opinions politiques bien tranchées. Le gouvernement avait donc tout lieu d'être satisfait; on ne l'aimait peut-être pas davantage, mais on le craignait; on croyait maintenant à la durée du régime, et tout ce que l'on voyait de l'autre côté des Vosges, la tragi-comédie boulangiste, puis les scandales de l'affaire du Panama, n'était pas fait pour soutenir les esprits déprimés.

Les années qui suivirent furent dures à supporter. On aurait dit que, dans la vaste cloche où l'on tenait l'Alsace captive, l'air respirable diminuait chaque jour, et les moins bien armés pour la lutte,

ne prévoyant aucune délivrance prochaine, commençaient à se repentir d'une attitude intransigeante dont les conséquences mettaient dans la vie quotidienne de chacun une si constante amertume. Le gouvernement impérial était bien décidé, cette fois, à ne pas se montrer clément trop tôt; aussi sa dureté vis-à-vis des populations annexées fit-elle croire à beaucoup de gens, et parmi eux au *Statthalter* lui-même, qu'il n'aurait pas été fâché de provoquer par ses rigueurs un soulèvement inspiré par le désespoir, qui lui aurait permis de faire à nouveau table rase des quelques concessions octroyées à l'Alsace-Lorraine. C'est une des pages les plus curieuses des *Mémoires* du prince Clovis de Hohenlohe, et l'on comprend les colères impériales contre l'éditeur trop consciencieux qui refusa de mutiler ces confessions posthumes.

Il n'y a pas lieu d'entrer dans le détail, assez monotone en somme, des événements des années qui suivirent; on peut résumer la situation en disant que de 1887 à 1901, souverain, chancelier, *statthalter* et ministres, tout en voulant bien constater de temps à autre certains symptômes d'amélioration, maintinrent l'Alsace-Lorraine en pénitence. Cependant, déjà les élections de 1893 auraient dû leur sembler amplement satisfaisantes, puisqu'un seul député, M. Jacques Preiss, jeune avocat de Colmar, représentant des générations nouvelles, pouvait être classé comme protestataire; encore ne se présentait-il pas sous cette étiquette. Deux socialistes — dont Auguste Bebel, le chef de la *Social-démocratie* allemande, — élus à Strasbourg et à Mulhouse ne pesaient pas d'un poids trop lourd dans la balance, à côté des sept cléricaux disposés à marcher avec le centre allemand et des cinq députés entièrement ralliés, dont l'un était le propre

fils du lieutenant impérial, le prince Alexandre de Hohenlohe, et l'autre un ancien *Kreisdirektor* ou sous-préfet, que les électeurs de Schlestadt avaient choisi dans l'espoir qu'un si bon choix ferait enfin supprimer la dictature. Espérances vaines ! Ni les supplications modestes et soumises de certains de ces députés, ni les réclamations plus énergiques de M. Preiss n'eurent aucun succès. Ce dernier disait au parlement, dans la séance du 30 juin 1896 : « Messieurs, le peuple alsacien-lorrain fut protestataire en 1871. Il a protesté par la voix de ses représentants, spécialement élus à cet effet, contre l'annexion à l'Allemagne. Cette protestation n'a été écartée depuis, ni en droit, ni en fait... L'assimilation, la germanisation du pays n'a pas fait un pas jusqu'à ce jour... La peur domine et empoisonne notre existence politique. Le gouvernement ne comprend pas le peuple et le peuple ne comprend pas le gouvernement... L'histoire dira : L'empire d'Allemagne a réussi à conquérir matériellement l'Alsace-Lorraine, mais son administration n'a pas su la conquérir moralement, elle n'a pas su gagner le cœur et l'âme des populations... »

Le départ du prince de Hohenlohe-Schillingsfurst, en octobre 1894, ne changea que très peu cette situation depuis si longtemps stationnaire. Appelé à Berlin pour y remplacer le chancelier Caprivi, tombé à son tour en disgrâce, il fut remplacé en Alsace-Lorraine par un cousin éloigné, appartenant à la branche protestante de la famille, le prince Hermann de Hohenlohe-Langenbourg, assez âgé déjà, et qui occupa ce poste de confiance pendant treize années, sans y jouer cependant un rôle personnel aussi marquant que ses prédécesseurs. Il abandonnait volontiers le soin de gouverner au ministre dirigeant, M. de Puttkammer d'abord, puis

quand ce dernier eut été mis à la retraite (1902), à M. de Koeller, ancien sous-secrétaire d'État, puis ministre de l'intérieur en Prusse, avant de revenir en Alsace-Lorraine comme chef responsable du gouvernement. Pour satisfaire aux vœux de la Délégation provinciale et des députés envoyés au parlement, qui réclamaient des dirigeants pris dans le pays même, on plaçait au poste de sous-secrétaire d'État à l'agriculture, le baron Hugo Zorn de Boulach (1895) puis, en 1899, M. Emile Pétri à celui de la justice et des cultes, deux anciens députés ministériels sur le dévouement absolu desquels on pouvait compter à Berlin. Ce n'était pas suffisant pour réaliser l'autonomie réclamée par le pays. Mais les années s'écoulaient et on ne la voyait point venir, quoique les élections de 1898 eussent encore accentué la résignation de la terre d'Empire. Un seul des vétérans de 1874, M. le chanoine Winterer auquel ses électeurs demeuraient fidèles pour la neuvième fois, restait sur la brèche, et, à côté de lui, MM. Jacques Preiss et l'abbé Wetterlé marquaient une attitude plus énergique vis-à-vis de l'État de choses actuel, tout en se gardant de franchir les limites légales. Tous les autres, cléricaux purs, libéraux, socialistes, conservateurs, protestaient à l'envi de leurs sentiments de loyalisme germanique. Aussi la censure des journaux devint-elle un peu moins sévère; le régime des passeports fut mitigé d'abord par quelques faveurs individuelles, puis aboli, sauf exception pour tout ce qui touchait aux militaires français. Douze années de compression avaient maté, semblait-il, l'esprit public et l'on se crut assez sûr du succès final pour faire un pas en avant.

C'est en 1901 qu'un « fait divers », en fournit l'occasion. Lorsque l'empereur Guillaume visita la ville de Schlestadt, le conseil municipal de cette ville,

qui possédait depuis un demi-siècle la montagne sur laquelle se dressaient les ruines du Hohkoenigsbourg, le plus vaste des châteaux forts vosgiens construits au moyen âge, eut l'idée lumineuse de se décharger des frais d'entretien ruineux de ce monument historique en lui en faisant hommage. Guillaume II, fort sensible, on le sait, aux traditions du moyen âge, accepta gracieusement le don, décida de restaurer le vieux castel délabré et d'en faire comme un symbole de la grandeur allemande dans l'Alsace reconquise. Il sut obtenir du parlement de Berlin, pour cette entreprise plus fastueuse qu'utile et d'ailleurs absolument indifférente aux populations alsaciennes, un million de marks. Mais comme il s'agissait de faire grand, la somme ne suffit pas et l'on s'adressa pour le surplus à la Délégation de Strasbourg. La grande majorité, dans l'espoir du cadeau qu'on obtiendrait en échange, consentit à voter les 700.000 marks demandés, et l'empereur se montra reconnaissant en effet. Quand il vint en Alsace, au printemps 1902, pour constater les progrès de la restauration du vieux *burg* féodal — restauration lourde et baroque, qui défigurait la plus belle ruine des Vosges — il adressa, du Hohkoenigsbourg même, à la date du 9 mai, un rescrit au chancelier de l'Empire, M. de Bulow, le chargeant de soumettre au parlement un projet de loi supprimant le fameux § 10 de la loi du 30 décembre 1871. Le *Reichstag* ayant déjà trois fois voté cette suppression depuis 1879, ne pouvait songer à la repousser, maintenant que le gouvernement la proposait lui-même. D'ailleurs M. de Bulow avait soin de déclarer, dans la séance du 7 juin, que les pouvoirs publics n'agissaient de la sorte que parce qu'ils s'attendaient à ce que tout mouvement tendant à séparer l'Alsace-Lorraine de l'Empire ne

trouverait aucun écho, ni aucun appui auprès de la population. « Nous ne pouvons plus, ajoutait-il, laisser sortir de notre communauté nationale nos compatriotes alsaciens-lorrains, sans compromettre notre existence nationale si difficilement conquise. Il ne semble pas possible qu'on puisse réussir à nous y contraindre par la force; quant à céder volontairement ces anciens territoires de l'Empire, nous n'y consentirons *jamais!* » Après ces rassurantes paroles, le parlement vota la loi à l'unanimité le 9 juin; « le paragraphe de la dictature » avait vécu. Certains journalistes et certains hommes politiques ont peut-être exprimé leur reconnaissance pour ce beau geste avec une exubérance un peu trop bruyante et naïve; il restait encore trop d'articles de lois, trop de réglemens dans l'arsenal des lois répressives datant de la réaction française de 1849 à 1852, pour que la puissance du gouvernement fût paralysée en face d'un sérieux danger, en perdant l'usage de « l'épouvantail » de la dictature, comme disaient ironiquement ses amis.

XXXIV

L'ESSAI DE CONSTITUTION

(1902-1914)

Le gouvernement n'aurait pas cédé pourtant au vœu de l'opinion publique en Alsace, s'il ne s'était cru assuré de faire marcher dorénavant le pays vers le but indiqué dès l'origine, vers la germanisation complète et l'assimilation, la fusion même des indigènes et des immigrés. D'où cette persuasion était-elle venue à M. de Bulow, au prince de Hohenlohe-Langembourg, à son nouveau ministre dirigeant, M. de Koeller qui revenait à ce moment précis en Alsace pour remplacer M. de Puttkammer, son ancien supérieur? D'un examen minutieux des agissements et de l'attitude de la population alsacienne, d'une étude prolongée de son état d'âme, qu'on se flattait de connaître à fond. Depuis un âge d'homme, chaque année, les représentants de la génération frappée par le recrutement militaire avaient franchi, en nombre plus ou moins considérable, la frontière pour se soustraire au service de l'Allemagne. L'élément le plus actif, le plus combatif, le plus aventureux avait été soustrait de la sorte aux forces du pays; c'était la partie plutôt passive des générations nouvelles qui restait au foyer domestique, sans fusionner d'ailleurs. autre-

ment qu'en d'assez rares exceptions, avec les immigrants d'outre-Rhin. Elle se distingua longtemps par une indifférence, au moins apparente, pour la vie publique, préférant aussi les plaisirs matériels et les distractions sportives à la vie intellectuelle.

Puis, un revirement se produit. A mesure que l'émigration diminue (sans jamais cesser tout à fait), que cette « Jeune-Alsace » demeurée au pays augmente en nombre, qu'elle se sent davantage les coudes, elle augmente aussi davantage en assurance. Elle se dit, sans se réjouir le moins du monde de l'annexion dont ont souffert ses pères, que puisqu'elle doit vivre dans cette nouvelle maison d'Alsace-Lorraine, autant vaut la rendre habitable et la meubler à son goût. Ces jeunes générations remplacent celles d'avant la guerre, bientôt disparues, celle de la guerre même, déjà, vieillissante et qui, fatiguée de la longue lutte des années suivantes demande à finir en paix une existence traversée d'émotions terribles. Ces émotions, les *jeunes* ne les ont pas connues, car il y a plus de trente ans que les derniers « pantalons rouges » ont disparu derrière les Vosges et ils ne savent plus grand'chose — comment le sauraient-ils? — de l'Alsace française de 1869 et de 1870. Autour d'eux les groupements nationaux semblent avoir épuisé leurs forces; les alliances fondées autrefois sur les mêmes aspirations et les mêmes haines ont été rompues, par suite d'une incompatibilité trop grande d'humeur et de principes. Qu'il est loin, le temps où les démocrates et les républicains s'alliaient aux ultramontains en s'écriant : « Nous voterions avec le diable, pour combattre les Prussiens! » Maintenant les partis sont redevenus des entités vivantes et nombreuses : conservateurs et libéraux, cléricaux, démocrates, radicaux et socialistes s'affirment, se combattent,

parfois à outrance; déjà, çà et là, se forment ou se préparent des alliances nouvelles, tout à fait en dehors de la question nationale : ultramontains des deux rives du Rhin, libéraux allemands et libéraux d'Alsace, socialistes autochtones et socialistes immigrés. Des intérêts communs nouveaux vont amener des compromis où le sentiment n'a rien à voir, mais qui n'en créeront pas moins des habitudes nouvelles.

C'est d'ailleurs bien là-dessus que comptaient les gouvernants de l'Alsace-Lorraine. Après tant de déceptions répétées, ils n'espéraient plus se faire aimer déjà de la génération qui arrivait, vers la fin du siècle. à la vie politique et le rêve des « frères délivrés » était depuis longtemps évanoui. Mais ils pensaient qu'elle s'arrangerait pour vivre tranquillement sous leur houlette, sans les chérir pour cela davantage; elle vivrait en tout cas chaque jour un peu plus à l'écart de cette France dont la génération précédente avait attendu si anxieusement le retour. La troisième génération serait à eux, corps et âme, et cela leur suffisait.

Ce raisonnement ne manquait pas d'une certaine justesse. M. le chanoine Collin écrivait alors dans le *Lorrain* : « Pour le quart d'heure, le pays ne demande qu'à vivre en paix; si beaucoup tournent encore parfois leurs regards vers le midi, c'est bien plutôt avec tristesse qu'avec espérance; ici on cherche simplement à s'arranger au mieux de la situation actuelle. »

Peut-être cette ligne de conduite aurait-elle pu mener au but, si on avait eu la patience et la bonne foi de la suivre avec persévérance, de donner aux Alsaciens-Lorrains la liberté de penser, d'écrire et d'agir nécessaires, de respecter leurs traditions, leurs habitudes, de choyer, en un mot, leur *particularisme*. C'est ce qu'on n'a jamais sérieusement

tenté de faire, ou bien, quand une velléité passagère d'agir de la sorte s'est produite, on s'est bien vite rebuté d'une tâche recommandée pourtant autrefois par Bismarck lui-même, mais à laquelle répugne l'esprit bureaucratique et de plus en plus centralisateur de l'Allemagne du nord. On n'a pas voulu se contenter d'avoir en Alsace-Lorraine des citoyens obéissants et laborieux; on a voulu les dresser à outrance, leur inculquer la mentalité prussienne, alors qu'on n'osait soumettre à la même pression les Bavaïois, les Wurtembergeois ou les Badois. Toute la haute bureaucratie d'Alsace-Lorraine, qui remontait en partie jusqu'aux débuts de M. de Moeller, n'admettait pas que le pays d'Empire se développât librement, rompit les lisières que lui avait mises la dictature, restât fidèle aux inspirations qu'il puisait dans son passé de deux siècles de vie française, et d'un siècle d'existence après la grande Révolution. Ministres, préfets, directeurs de cercles, magistrats et chefs militaires se sont imaginé qu'au commencement du *xx*^e siècle on fait marcher une population de 1.600.000 âmes, comme on fait manœuvrer une armée. C'est là ce qui a produit la rupture définitive entre le gouvernement de Berlin et ses délégués en Alsace-Lorraine d'une part, et les habitants des territoires annexés de l'autre.

La protestation primitive, la protestation *française*, si l'on peut dire, était à peu près morte en 1902; il était bien petit, le nombre de ceux qui nourrissaient encore l'espoir d'une solution, guerrière ou pacifique, de la question d'Alsace-Lorraine par un retour à l'ancienne patrie. Mais le nombre était considérable de ceux qui voulaient conserver à l'Alsace son caractère spécial, ses mœurs, ses traditions anciennes et modernes, son amour des libertés de tout genre, son humeur ironique, qui ne s'agenouille

pas, dévotieuse, devant les Majestés sacro-saintes que vénère tout bon Allemand. Par une chance heureuse, il y a eu là le terrain de conciliation où les partis, si divergents quant à leurs principes, pouvaient s'entendre et se donner la main. Ils avaient tous un égal intérêt à maintenir la *culture alsacienne*, à ne point se laisser absorber par la centralisation pangermaniste croissante. Il s'est trouvé de plus que la *culture alsacienne* se différencie de la *culture allemande* (avec laquelle elle a des points de contact nombreux) en ce qu'elle recèle, en plus, une bonne part de la culture française moderne, qui a pénétré dans le sang et influencé les cerveaux de cinq générations successives. Défendre le particularisme alsacien, combattre pour les traditions du foyer domestique, c'était donc encore, pour l'Alsacien cultivé, combattre pour le maintien du trésor de la civilisation française, pour le maintien de notre langue, de nos mœurs et de nos idées.

Sans doute le maintien résolu d'une civilisation quelconque n'implique pas nécessairement la lutte politique. Dans la Suisse libre, Allemands, Français et Italiens vivent paisiblement leur vie commune en parlant des langues différentes ; Wallons et Flamands faisaient de même dans la libre Belgique, et les Gallois d'Angleterre adorent leurs vieilles légendes et leur vieux langage tout en étant d'excellents citoyens anglais. Mais si ces peuples sont libres, l'Alsace-Lorraine ne l'était pas. C'est l'aveugle intolérance des gouvernants de Strasbourg et de Berlin, c'est leur incroyable maladresse à raviver sans cesse les plaies mal cicatrisées, en essayant de proscrire et d'étouffer la langue française et les derniers souvenirs français, qui ont fini par exaspérer une population calme et plutôt docile, et par détacher d'eux les Alsaciens les plus résignés. Ils ont rouvert ainsi,

de gaieté de cœur, la question d'Alsace-Lorraine, réveillé l'opinion publique en France et finalement lassé la longue patience de l'Europe.

De 1902 à 1909, le ministre dirigeant en Alsace fut M. de Koeller, représentant typique de ces « hobereaux à l'est de l'Elbe », qui forment la caste dirigeante de la Prusse et lui fournissent ses hauts fonctionnaires civils et la plupart de ses officiers supérieurs. Énergique quand il le fallait, M. de Koeller ne manquait pas d'une certaine habileté dans le maniement des hommes, habileté qui simulait assez bien la bonhomie joviale pour qu'on pût s'y laisser prendre et, de fait, aussi longtemps qu'il fut ministre, il réussit d'ordinaire à diriger la Délégation provinciale dans le sens qu'il voulait. Ce corps, issu d'un double scrutin, divisé d'ailleurs en vertu même de ses origines, se prêtait aisément à des maquignonnages discrets, contre lesquels le talent et l'éloquence de certains opposants ne pouvaient pas grand'chose. Mais, en dehors des sphères officielles, l'opinion publique commençait à se réveiller; la presse, muselée jusqu'alors, jouissant désormais de la loi générale allemande, élevait une voix plus libre; les journaux devenaient plus nombreux; en 1902 on comptait 66 journaux politiques dans le pays, dont beaucoup sans doute n'étaient que de petites feuilles d'annonces, dirigées par les directeurs de cercle et subventionnées par le gouvernement; mais plusieurs autres ne manquaient ni de rédacteurs habiles ni de nombreux lecteurs. Nous citerons seulement le *Journal d'Alsace-Lorraine*, de Strasbourg, qui sous l'énergique et intelligente direction de M. Léon Boll défendait les principes de 1789 et, dans la mesure du possible, l'idéal républicain; le *Nouvelliste*, de Colmar, rédigé d'une plume alerte par M. l'abbé Wetterlé, représentant

de l'opinion catholique non ralliée à l'Allemagne; *l'Express*, de Mulhouse; le *Lorrain*, de Metz. Peu à peu, dans les années qui suivirent, leur nombre s'accrut encore; il y en eut de quotidiens, de bi-hebdomadaires, d'hebdomadaires; il y eut des revues mensuelles et trimestrielles; dès 1902, la statistique enregistrait 178 organes de presse pour l'Alsace-Lorraine, dont 132 rédigés en allemand, 18 en français et 28 bilingues; chiffre considérable quand on le compare à celui des habitants.

Les élections de 1903 se ressentirent de l'apaisement relatif amené par les agissements de M. de Koeller et par ses avances répétées au parti du Centre qui dominait à la Délégation provinciale. Les députés envoyés à Berlin n'étaient pas non plus pour effrayer le gouvernement; M. Winterer, démissionnaire, était remplacé par un clérical rallié, le député socialiste de Mulhouse par M. Th. Schlumberger préoccupé surtout d'intérêts économiques. MM. Preiss, Blumenthal et Wetterlé faisaient seuls figures d'opposants. Les autres (quatre membres du Centre, un libéral, un conservateur) ne pouvaient effrayer personne. Le trait le plus caractéristique du scrutin fut peut-être l'accroissement des voix du parti socialiste. Sans réussir à faire nommer aucun des leurs, les « compagnons » réunirent au scrutin du 16 juin un ensemble de près de 62.500 suffrages. Mais eux aussi n'étaient plus protestataires, et dans la séance du 3 février 1903 l'on put entendre à la Délégation provinciale de Strasbourg le clérical Ricklin et le socialiste Emmel déclarer tous deux que personne en Alsace-Lorraine ne voulait plus entendre parler de la « protestation » et que la germanisation du pays d'Empire faisait de notables progrès, grâce surtout à la lutte entamée par le gouvernement français contre l'Église catholique.

Les élections générales de 1907 ne changèrent pas la situation prédominante du parti du Centre; mais la lutte fut des plus vives. Sur 397.000 électeurs inscrits, 346.000 (soit 87 %) participèrent au scrutin. Il se présenta 57 candidats pour les 15 sièges disponibles. Le Centre allemand en conquit quatre, avec 106.000 voix, les socialistes deux, avec 81.000 voix; le parti conservateur, un; les trois groupes libéraux et démocratiques, malgré leurs 26.000 suffrages n'eurent aucun représentant; les Alsaciens non rattachés officiellement à l'un des partis du Reichstag eurent quatre élus avec 55.000 voix; et les Lorrains indépendants trois députés, avec 48.000 voix. M. de Koeller pouvait être satisfait de ce résultat.

Mais la situation se gâtait peu à peu; entre le ministre, le centre et les libéraux de la Délégation provinciale, dont les prétentions s'étaient accrues, les rapports n'étaient plus aussi cordiaux qu'au début; un souffle d'indépendance plus vif se faisait sentir par moments dans cette assemblée si docile autrefois. A Berlin l'on trouvait le Statthalter trop vieux pour sa tâche et M. de Koeller un peu usé peut-être, ce qui amena un changement de décors sur le théâtre gouvernemental. Le prince Hermann de Hohenlohe-Langenburg se retirait, volontairement ou non, le 7 octobre 1907, pour faire place au comte de Wedel, ancien ambassadeur d'Allemagne à la cour de Vienne et, pour lors, homme de confiance de l'empereur Guillaume. Bientôt après sa venue, M. de Koeller cédait la place à l'un de ses sous-secrétaires d'État, le baron Hugo Zorn de Boulach, qui fut, de 1910 à 1914, le chef du ministère d'Alsace-Lorraine. Bien en cour, — Guillaume II lui conféra la dignité de châtelain du Hohkoenigsbourg — M. de Boulach, un peu gêné d'ailleurs par son

passé de lieutenant de mobiles en 1870 et par les traditions bonapartistes de sa famille, n'a jamais eu l'autorité nécessaire pour diriger l'opinion ni la Chambre des députés conformément à ses vues, ni surtout la poigne nécessaire pour lui faire accepter les siennes. Dans certains milieux confiants et naïfs, on avait salué l'avènement d'un Alsacien à la tête du ministère comme un succès d'importance. On put constater bientôt que sous la pression croissante des ultras d'outre-Rhin, Chancellerie, Statthalter, ministère et bureaucratie n'entendaient faire aucune concession sérieuse à l'opinion publique du pays, qui se raidissait de plus en plus dans les traditions de son particularisme, à mesure que la presse *pangermaniste* et ses séides dans la presse alsacienne s'obstinaient à lui inculquer la mentalité des frères d'outre-Rhin.

Ils n'aboutissaient qu'à réveiller l'esprit d'opposition contre tout pouvoir arbitraire, inné à la race alsacienne, et pour mieux tenir tête à ces agressions haineuses on songeait dès lors à former entre démocrates indépendants et centristes alsaciens-lorrains (c'est-à-dire avec ceux des catholiques qui refusaient de marcher avec le Centre allemand) une espèce de fédération alsacienne-lorraine dont les chefs politiques auraient été M. Blumenthal et M. l'abbé Wetterlé. Les périodiques de tout genre se multipliaient, les journaux politiques, si longtemps timorés, presque muets, s'enhardissaient à défendre les intérêts du pays d'Empire, les vœux de ses habitants, contre le gouvernement lui-même. Les controverses très vives que suscitait entre immigrants et autochtones, la question de la valeur de la culture française pour l'Alsace, amenaient la publication, dans la vaillante *Revue Alsacienne illustrée*, créée en 1899 par M. le Dr Pierre Bucher,

puis dans les *Cahiers alsaciens*, d'études nombreuses et topiques établissant le bilan de tout ce que l'esprit alsacien devait à la France. Toute une littérature spéciale témoigna bientôt de l'antagonisme croissant entre l'idée alsacienne et les prétentions germaniques; ce conflit tantôt latent, tantôt déclaré, était encore envenimé par les feuilles officieuses, surtout par la *Strassburger Post*, qui poursuivaient de leurs dénonciations et de leurs calomnies tout ce qui touchait à la France. C'est ainsi que, dans les sept ou huit dernières années, on a pu constater un véritable réveil du particularisme alsacien d'abord, puis des sympathies naturelles et profondes pour la civilisation française qui lui sont innées depuis la grande Révolution et l'épopée impériale. Sans viser d'ailleurs aucun but politique, mais soucieux de répondre au désir naturel de leurs compatriotes, des hommes intelligents et courageux, parmi lesquels je dois nommer, une fois de plus, le D^r Bucher, ont organisé des cycles de conférences, des tournées théâtrales; ils ont mis les auditoires de Strasbourg, de Colmar et de Mulhouse à même d'applaudir des orateurs distingués ou célèbres, des actrices renommées d'outre-Vosges. Ils groupaient dans des réunions privées les amis et les amies de la France et dans des causeries intimes, sérieuses ou gaies, on parlait de l'absente, on en souhaitait tout bas le retour.

Avant même que ce travail de conservation, de restauration de l'idée française se fût nettement dessiné dans les couches supérieures de la société alsacienne, grâce à l'adhésion surtout de l'élément féminin, une littérature populaire usant des différents dialectes de la province était née. Le *Théâtre alsacien* de Strasbourg et de Colmar contribuait lui aussi, malgré toute la prudence qu'il mettait dans

ses satires, à faire rire le public alsacien — et les Allemands eux-mêmes — des petites gens et des ridicules des représentants subalternes de l'administration germanique. Les pièces de M. Stosskopf (*M. le Maire, Le Candidat, Le Drapeau*) frayaient la route à d'autres champions, plus hardis, de la pensée indépendante alsacienne, dont la plume et le crayon s'en prenaient hardiment aux protagonistes du pangermanisme officieux et même parfois au monde officiel. Un jeune artiste de talent, M. J.-J. Waltz (Hansi) de Colmar commençait alors sa carrière, plutôt accidentée, de caricaturiste, par les *Images des Vosges*, la continuant par son *Professeur Knatschke*, son *Histoire d'Alsace*, puis par *Mon village*, et les fous rires de ses compatriotes le consolait et le vengeaient des amendes et des mois de prison que lui octroyaient largement les juges de Colmar et de Leipzig. Un autre champion de la même cause, au crayon plus primitif, d'une verve plus populaire, mais d'un mordant douloureux pour ses victimes, Henri Zislin, de Mulhouse, allait partager souvent avec Hansi les faveurs de la justice allemande; les dessins satiriques de sa feuille, *Dur's Elsass*, constitueront un jour le dossier très curieux d'une époque et d'un régime.

Malgré ces prodromes d'un mécontentement plus général, le gouvernement comptait bien arrêter cette agitation encore très superficielle d'ailleurs, en accordant au pays quelques grâces nouvelles. Le 15 mars 1910, le chancelier de l'Empire, M. de Bethmann-Hollweg, annonçait au parlement que l'empereur, son maître, s'était mis d'accord avec les gouvernements confédérés pour octroyer à l'Alsace-Lorraine une Constitution plus autonome, annonce qui fut accueillie naturellement avec une satisfaction très vive par les députés du pays. Mais quand,

le 29 juin, MM. Hauss et consorts déposèrent à la Délégation de Strasbourg le vœu que cette Délégation fût consultée préalablement sur les changements constitutionnels projetés à Berlin, le sous-secrétaire d'État à la justice, M. Pétri — un Alsacien pourtant! — déclara que le gouvernement ne reconnaissait pas au *Landesausschuss* le droit de se mêler de questions qui étaient du ressort exclusif du *Bundesrat* et du *Reichstag* et, pour donner plus de poids à ces paroles, le gouvernement tout entier, ministres et conseillers ministériels, sortit solennellement de la salle des séances, au milieu de l'hilarité de l'assemblée.

Le projet du chancelier fut déposé sur le bureau du parlement, vers Noël 1910; la discussion en fut commencée en janvier et traîna longtemps, bien qu'aucun des partis parlementaires, sauf les conservateurs, n'y fût hostile. La Délégation provinciale ayant essayé de faire entendre sa voix et se montrant hostile à certaines parties du projet, elle vit clore brusquement ses séances, le 9 mai 1911, ce qui ne manqua pas de produire un effet désastreux dans le pays. Ce ne fut que le 26 mai que la nouvelle Constitution d'Alsace-Lorraine fut votée en troisième lecture, avec les modifications que le parti du Centre allemand et les socialistes avaient concertées avec le chancelier de l'Empire. Les libertés octroyées avaient été savamment contrebalancées par les moyens d'en mettre l'exercice en échec, autant que possible. L'empereur restait naturellement le souverain du *Reichsland*, représenté par un *Statthalter* résidant à Strasbourg et gouvernant par l'entremise d'un secrétaire d'État, responsable devant le souverain, mais nullement devant la représentation du pays. Celle-ci se composerait dorénavant de deux Chambres. La seconde

Chambre était composée de 60 membres, élus au suffrage universel direct, dans un nombre égal de circonscriptions électorales que fixerait le gouvernement; seulement, pour être électeur, il fallait, outre l'âge légal (25 ans), des conditions de domicile qui excluaient beaucoup d'ouvriers ou de journaliers agricoles. La première Chambre semblait instituée principalement pour servir de frein à la représentation populaire. Y étaient appelés de droit, les deux évêques de Strasbourg et de Metz, le président du Consistoire supérieur de l'Église de la confession d'Augsbourg, le président du Synode de l'Église réformée, le président de la Cour d'appel de Colmar, un représentant de l'Université de Strasbourg, un délégué des Consistoires israélites, un délégué de chacune des villes de Strasbourg, Metz, Colmar et Mulhouse, un délégué des Chambres de commerce de chacune de ces villes, deux membres élus par le Conseil d'agriculture, nommé lui-même par le gouvernement, deux représentants de la Chambre des artisans; plus tard viendraient s'y ajouter encore trois représentants des classes ouvrières. A côté de ces membres de droit, l'empereur se réservait de nommer un nombre égal de membres de son choix, sur la proposition du conseil fédéral. C'était assurer pour toujours la prépondérance à l'élément gouvernemental, puisque le choix impérial en fait d'Alsaciens-Lorrains ne se porta guère que sur des hommes-liges et des *ratés* du suffrage restreint ou universel, sur des généraux prussiens et des nobles badois domiciliés en Alsace. Et comme l'accord était obligatoire entre l'Empereur et les deux Chambres (toutes deux assermentées), il était clair que toute proposition législative de la seconde Chambre qui déplairait en haut lieu ne réussirait jamais à devenir une loi du pays.

La satisfaction donnée à l'Alsace-Lorraine était donc en définitive minime, et d'autant plus précaire que la Constitution nouvelle n'empêchait absolument pas le souverain, d'accord avec le Conseil fédéral et le parlement, de reprendre quelque jour le « chiffon de papier » octroyé, comme on enlève son joujou à l'enfant boudeur ou désobéissant. De nouvelles maladresses du gouvernement central ou local blessèrent bientôt au vif les populations alsaciennes. En mai 1911, Guillaume II vint inaugurer en grande pompe la statue de son grand-père sur le *Kaiserplatz* de ce Strasbourg qu'il avait fait bombarder jadis avec un acharnement si cruel. En juin 1911, on faisait prononcer par le Sénat universitaire la dissolution du *Cercle des étudiants alsaciens-lorrains*, sous prétexte que ses membres manifestaient des sentiments hostiles à l'Allemagne. En août, M. le Dr Schwander, le nouveau maire de Strasbourg, acceptait d'être parrain au baptême, à Wilhelmshafen, du nouveau croiseur cuirassé *Strassburg*, acte de complaisance que les Alsaciens ne lui pardonnèrent pas.

Aussi, quand le moment fut venu de nommer les soixante membres de la seconde Chambre, les électeurs étaient mal disposés pour le gouvernement. Mais celui-ci profita de ce que toute organisation sérieuse manquait encore au groupe de l'*Union nationale alsacienne-lorraine*, dont les chefs de file étaient MM. J. Preiss, Blumenthal, Helmer, A. Laugel, etc., pour écarter tous les chefs de ce parti, en s'arrangeant, selon les circonstances, soit avec les cléricaux purs, soit avec les libéraux démocrates, soit même avec les socialistes. On vit de hauts fonctionnaires allemands voter pour ces derniers. Le premier tour de scrutin du 22 octobre ne donna que 35 résultats définitifs. Au second tour (29 octobre

1911), la coalition des libéraux et des socialistes emporta les sièges restants, avec l'appui à peine dissimulé du gouvernement. Il y eut donc dorénavant quatre groupes parlementaires à Strasbourg : le Centre (26 voix) avec lequel marchait le plus souvent le groupe lorrain (10 voix); les socialistes, qui disposaient de 11 voix; les libéraux démocrates, ralliés pour la plupart, et quatre *indépendants* qui n'étaient pas généralement hostiles au pouvoir; 296.000 électeurs avaient pris part au vote.

Les élections pour le *Reichstag* (12 janvier 1912) accentuèrent encore les succès du Centre et des socialistes. Sur les quinze sièges, les cléricaux en remportèrent sept et deux amis du Centre se joignirent à eux en Lorraine. Strasbourg-ville, Colmar, Mulhouse et Metz choisirent comme représentants des socialistes, dont deux seulement, MM. Peirottes et G. Weil étaient Alsaciens de naissance; un seul libéral l'emportait au scrutin de ballottage à Saverne, en éliminant l'unique conservateur qui depuis douze ans représentait cet arrondissement à Berlin. Le parti socialiste avait réuni cette fois 110.600 voix au scrutin.

Les nouvelles Chambres alsaciennes avaient commencé les discussions habituelles sur le budget et rompu déjà plus d'une lance avec MM. Zorn de Boulach et Mandel, son collègue, et — disaient les mauvaises langues — son intime ennemi, quand M. Blumenthal, que le conseil municipal de Colmar avait envoyé à la première Chambre, vint révéler à cette assemblée, le 29 avril 1912, les scandales de l'affaire de la grande fabrique de locomotives de Graffenstaden. Sur des dénonciations calomnieuses et à la suite d'enquêtes secrètes, le ministère de Berlin réclamait catégoriquement le renvoi du directeur, M. Heyler, accusé de menées

« françaises », et menaçait, en cas de refus, de ne plus faire de commandes à l'usine. M. Mandel, mis spécialement en cause, se défendit de si piètre façon que la seconde Chambre, après une interpellation des plus orageuses, votait, à l'unanimité, un blâme sévère aux ministres locaux qui n'avaient pas voulu ou du moins pas osé prendre la défense des Alsaciens incriminés. Le triomphe des *pangermanistes* fut si bruyant et les rendit tellement audacieux que le comte de Wedel, personnellement insulté, dut faire intenter des poursuites contre le plus insolent de leurs organes, la *Gazette du Rhin et de Westphalie*, publiés à Essen, la patrie des Krupp. Mais alors qu'on mettait en prison les caricaturistes de Colmar et de Mulhouse, les insulteurs du Statthalter impérial n'étaient condamnés qu'à une légère amende. Tous ces incidents ne facilitaient pas le travail parlementaire commun ; d'autres incidents venaient s'y joindre sans cesse. En 1913, M. A. Laugel se voyait obligé de donner sa démission de président de la *Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, parce qu'il était allé faire une conférence à Belfort et qu'on menaçait la Société de lui retirer les subsides officiels s'il continuait à la diriger. Un peu plus tard, le gouvernement prononçait la dissolution du *Souvenir Alsacien-Lorrain*, chargé de veiller pieusement sur les tombes de 1870. On n'avait osé défendre, quelques années auparavant, l'inauguration solennelle du monument commémoratif pour les morts de Wissembourg (16-17 octobre 1909), ni à Metz la participation des Alsaciens à la fête du *Souvenir* (15 août 1911), mais la presse pangermaniste avait sommé nos gouvernants de ne plus permettre de pareils scandales ; il fallait bien obéir. Quand on le menaçait de protestations à la Chambre, M. Zorn de Bou-

lach s'écriait d'un accent résolu : « Votez vos résolutions, nous ne reculerons pas d'une semelle... Il y a quelqu'un à Berlin qui décide seul si nous devons ou non nous présenter devant vous! » En même temps, il élaborait, de concert avec Berlin, de nouveaux projets dictatoriaux qui tueraient la presse de langue française et lui permettraient de se débarrasser sans phrases de toutes les associations jugées dangereuses pour le repos de l'Empire. Une indiscretion, dont on n'a pas su l'auteur, fit connaître ces projets au public et valut au ministère un nouveau vote de blâme unanime à la seconde Chambre d'Alsace-Lorraine (22 mai 1913). Cela n'empêcha pas MM. de Boulach et Mandel, peut-être M. le comte de Wedel lui-même, de solliciter du parlement de Berlin le vote de ces lois d'exception nouvelles; mais celui-ci fit la sourde oreille (janvier 1913). Tout cela n'augmentait pas le prestige du gouvernement local. L'incroyable mobilisation de toutes les autorités militaires et de la garnison entière de Strasbourg, motivée par une prétendue visite de l'empereur, que réussit à mettre en scène un ancien sous-officier braque, nommé Wolter, provoqua par tout le pays de longs éclats de rire et couvrit tout le monde officiel, — sans sa faute, cette fois — de ridicule (5 février 1913). Dans tout État d'organisation parlementaire tant soit peu sérieuse, le ministère aurait été contraint depuis longtemps déjà de quitter la place.

Un nouvel incident, qui montrait jusqu'à quel point les autorités militaires allemandes se moquaient des lois et avec quelle incroyable insolence elles traitaient le pouvoir civil et ses administrés, vint mettre fin brusquement à l'existence du ministère Zorn de Boulach, Mandel et Pétri; ce fut la fameuse affaire de Saverne, où le général von Deim-

ling, le colonel von Reuter et le lieutenant von Forstner se rencontrèrent dans leur haine commune contre les « voyous » (*Wackes*) d'Alsace. Les insultes adressées par un petit lieutenant frais éclos à ses recrues alsaciennes, l'offre qu'il faisait d'une somme d'argent à qui trouerait la peau d'un desdits *Wackes*, l'invitation de souiller (on ne peut citer ici le mot propre) le drapeau français, n'auraient eu aucun retentissement au loin, si l'on avait infligé dès l'abord quelques semaines de prison au jeune hobereau qui s'était permis ces propos incongrus. Mais la « tunique du roi » devait être respectée ; le colonel couvrit son subordonné, d'abord condamné pour la forme, puis acquitté par un conseil de guerre supérieur. Des citoyens furent maltraités par la soldatesque, blessés par des officiers ; des juges allemands eux-mêmes furent arrêtés et jetés dans la « cave des pandours », et le ministre de la guerre à Berlin trouvait cela fort naturel, alors que le chancelier plaidait avec embarras les circonstances atténuantes, sans oser défendre pourtant ni Deimling, ni Reuter. Pour une fois, le parlement de Berlin, si docile en fait d'affaires militaires, trouva que c'en était trop ; tous les partis, sauf le groupe conservateur, protestèrent avec indignation contre ces procédés, impolitiques autant que brutaux, et votèrent une formule de blâme, assez anodine d'ailleurs, à M. de Bethmann-Hollweg, par 293 voix contre 54 et 4 abstentions (4 décembre 1913). Cet effort épuisa le courage de l'assemblée et, le 20 janvier 1914, elle se contenta de nommer une commission d'enquête qui ne fonctionna jamais. Mais en Alsace on fut moins endurant ; dans ses séances du 13-15 janvier, la seconde Chambre attaqua vivement les ministres qui n'avaient pas osé défendre avec énergie la liberté des citoyens malmenés par

la soldatesque, sur l'ordre de ses chefs, surtout quand on apprit l'acquiescement scandaleux des Reuter, Forstner et Schad, par un conseil de guerre supérieur. Le 19 janvier 1914, la première Chambre s'occupait elle aussi, de « l'affaire de Saverne », et bien que les deux tiers des membres fussent des personnages officiels ou nommés directement par l'empereur, la pression de l'opinion publique, l'indignation des honnêtes gens étaient telles, que toute l'assemblée, sauf deux généraux prussiens et le servile Laband, professeur de droit public, s'associèrent au blâme formulé par l'ordre du jour ; deux autres « sénateurs » n'osant affronter ni le courroux de l'opinion, ni celui du souverain, s'abstinrent de voter.

Mais alors que tous les vrais Alsaciens accusaient ainsi le gouvernement de Strasbourg d'une faiblesse coupable vis-à-vis de la caste militaire, on incriminait ailleurs cette même faiblesse dans un sens absolument contraire. La volonté de « celui qui décide seul à Berlin », naguère encore invoquée par M. Zorn de Boulach pour rester « vissé au fauteuil ministériel » — comme le lui reprochait un orateur de la seconde Chambre — se fit sentir brusquement, impérieuse comme toujours. Le *Statthalter*, comte de Wedel, disparaissait de l'horizon, après avoir reçu, comme fiche de consolation, le titre de prince ; avec lui fut balayée la pléiade des « trois Excellences », MM. Zorn de Boulach, Mandel et Pétri, qui pendant les dernières années avaient géré, du moins de nom, les affaires de l'Alsace-Lorraine, sans que celle-ci eût lieu de leur en être particulièrement reconnaissante. Il fallut quelque temps pour remettre sur pied le gouvernement ainsi disloqué par un geste du maître. Ce fut assez tard seulement que le chancelier de l'Empire trouva dans la per-

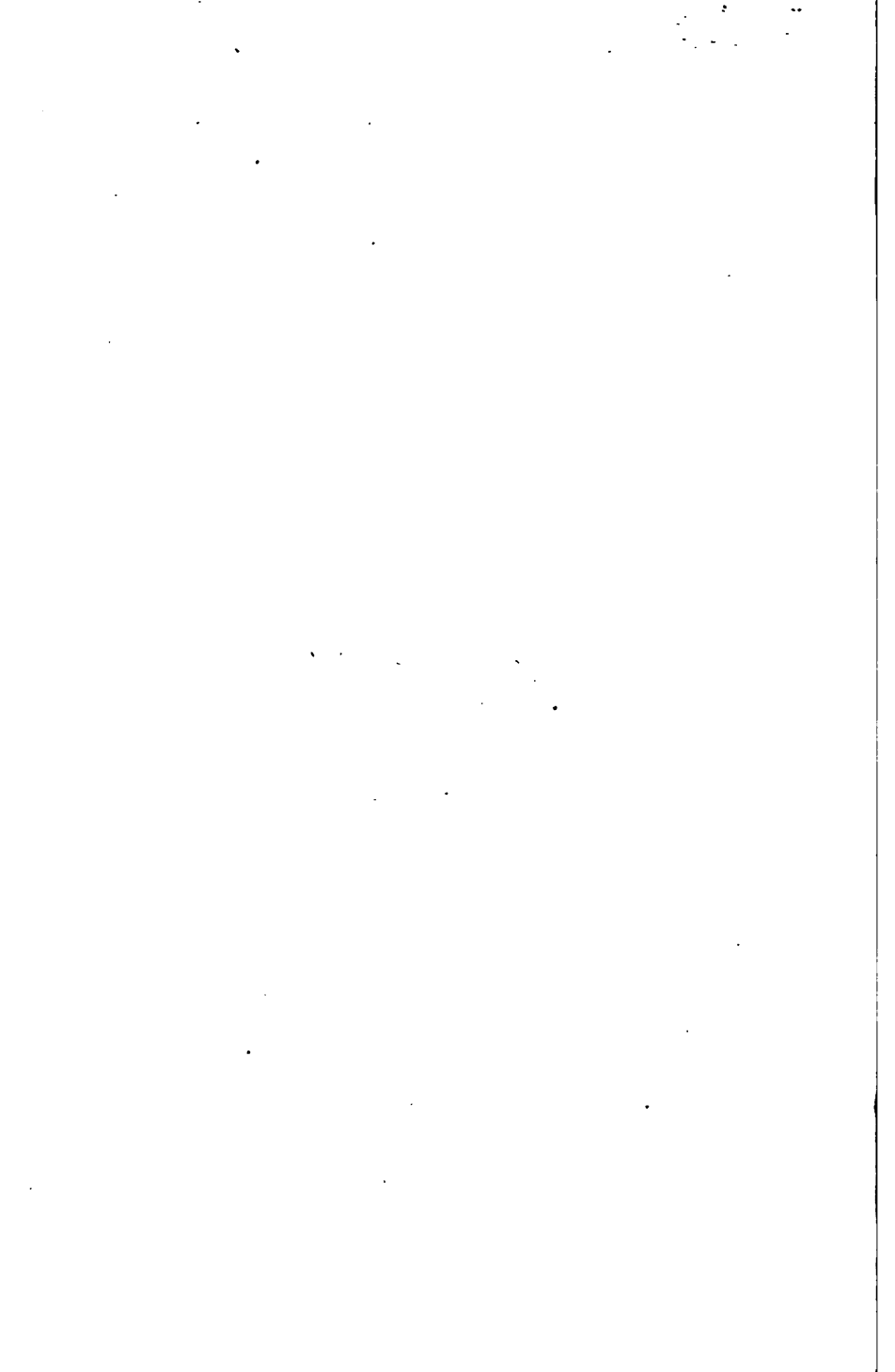
sonne du baron de Dallwitz, ancien fonctionnaire supérieur, le nouveau lieutenant de l'empereur, qui vint occuper son poste, accompagné du comte de Rœdern comme ministre d'Etat. Obéissant à la clameur des ultras prussiens — le directeur de la police berlinoise, M. de Jagow avait déclaré l'Alsace-Lorraine « pays ennemi » — les nouveaux venus reprirent les errements d'autrefois et la « politique à poigne », croyant briser la résistance morale grandissante par ces mesures de force. Mais dès mars 1914 se constituait la *Ligue pour la défense de l'Alsace-Lorraine*, où se groupèrent des représentants de tous les partis et dont le président de la seconde Chambre, un rallié pourtant, accepta la direction; elle se proposait de repousser les attaques et les suspicions dirigées contre le pays et ses habitants et d'intenter des actions judiciaires contre ses calomniateurs. Le gouvernement, de son côté, s'appliquait à détruire toutes les influences indépendantes et réussit en effet à écarter de la mairie de Colmar et, par suite, de son siège à la première Chambre, M. Blumenthal, l'un de ses plus énergiques et spirituels adversaires; il crut écraser la presse en impliquant des journaux « non agréables » dans de nombreuses poursuites; le 19 mai 1914, Hansi comparaisait, une fois de plus, devant le tribunal de Colmar, pour avoir « insulté les représentants de la force publique et les instituteurs » dans son album *Mon village*; à la stupéfaction de tous, il était renvoyé devant la Cour suprême de Leipzig, pour crime de haute trahison. Tout semblait présager, pour la session prochaine, des luttes intenses entre la représentation du pays et les représentants d'un souverain qui ne s'était pas gêné pour rappeler à Strasbourg même, qu'il pouvait, s'il le jugeait à propos, mettre en

pièces la Constitution naguère octroyée par lui.

Mais subitement l'orage, qui grondait dans le lointain depuis des années, éclate. Le traité de Francfort est déchiré par la main même de l'Allemagne; la France, brusquement attaquée par un adversaire qui préparait de longue date son agression perfide, se dresse d'un élan magnifique pour repousser l'invasion, pour délivrer enfin ses provinces perdues en 1871, ces territoires où tant d'âmes conservaient encore « à la patrie absente de leurs foyers une affection fidèle, jusqu'au jour où elle viendrait y reprendre sa place ».



Tombeau du Maréchal de Saxe. — Statue de Kléber, à Strasbourg.
Monument aux morts de Wissembourg.



XXXV

LA GUERRE DE DÉLIVRANCE.

Le moment n'est pas venu de raconter l'histoire de ces quatre mémorables années qui s'étendent de juillet 1914 à novembre 1918. Nous sommes encore trop près des événements, acteurs, témoins et victimes de cette lutte âpre et si longtemps indécise, dans laquelle s'étreignirent, avec une égale ardeur, deux races, deux civilisations, l'une résolue à dominer le monde à tout prix, l'autre décidée à tous les sacrifices pour sauver sa propre indépendance et la liberté des nations.

Nous n'avons à nous occuper ici, naturellement, que des événements qui se passèrent sur le sol de l'Alsace et encore ne pourrons-nous marquer que d'une façon succincte les faits principaux qui s'y produisirent au cours de la crise mondiale.

On a vu, dans le chapitre précédent, que depuis de longs mois déjà la tension des esprits en Alsace avait été extrême. Les affaires de Graffenstaden et de Saverne, les débats animés des Chambres à Strasbourg, les discussions au Parlement de Berlin, la chute subite du ministre d'Alsace-Lorraine, M. Hugo Zorn de Boulach et de ses collègues, la disparition du *Statthalter* lui-même et son remplacement par un fonctionnaire prussien, relativement obscur, tout

cela avait fait comprendre aux plus indifférents, aux plus incrédules, que, d'une part, la patience des Alsaciens-Lorrains était lassée; que, d'autre part, le gouvernement allemand, exaspéré de leur attitude, talonné par la presse pangermanique et la clique militariste et féodale de Berlin, était bien décidé à briser cette résistance passive, d'autant plus intolérable à ses yeux qu'elle était non pas d'ordre matériel, mais purement morale. Pourtant, — on doit le dire parce que c'est la vérité historique, — les populations alsaciennes; qui prévoyaient que les ~~heaux~~ d'une guerre à outrance les frapperaient elles-mêmes en première ligne, n'ont rien fait pour provoquer l'orage qui menaçait à l'horizon et n'ont nullement souhaité le conflit, aussi peu d'ailleurs que l'immense majorité du peuple français. Beaucoup même, d'un côté de la frontière comme de l'autre, n'ont pu se décider à la croire prochaine et se refusaient encore à la croire possible quand déjà s'était produit l'attentat de Sérajévo. Il leur semblait en effet inadmissible qu'une lutte à mort entre toutes les nations de l'Europe, armées jusqu'aux dents, pût s'engager à propos d'une querelle de l'Autriche avec la Serbie. On ne prit les inquiétudes du petit nombre tout à fait au sérieux que lorsque les préparatifs pour l'entrée en guerre de l'Allemagne, depuis longtemps commencés en secret, furent officiellement avoués vers le 1^{er} août. Alors, il est vrai, ce fut, par toute l'Alsace, une panique générale; ouvriers et bourgeois se ruèrent vers les banques et les caisses d'épargne, pour en retirer leurs dépôts; vers les négociants et les marchands de comestibles, pour réunir à la hâte quelques provisions nécessaires; vers les guichets des chemins de fer pour essayer de fuir, si possible, un territoire où, bientôt sans doute, allaient se heurter les armées. Les

jeunes gens appelés ou rappelés au service de l'Empire essayaient par milliers, sans y réussir toujours, d'échapper à cet appel, à travers les forêts et les montagnes, préférant, une fois la guerre devenue certaine, combattre et périr sous les drapeaux de la France plutôt que d'attaquer leurs compatriotes d'autrefois sur l'ordre des hobereaux prussiens. En 1917 le conseiller intime Schloessingk avouait devant la Chambre des députés d'Alsace-Lorraine que le nombre des déserteurs du pays d'Empire était de 18.426 « sans compter les insoumis et les réfractaires ».

C'est alors aussi que commence le long, le cruel supplice des Alsaciens-Lorrains annexés, qui dura jusqu'à l'armistice de novembre 1918. Supplices matériels d'abord, car le nombre des compatriotes alsaciens, hommes, femmes, vieillards, enfants même, incarcérés, expulsés, bannis, emmenés dans les camps de concentration, exilés jusque vers la frontière russe, traduits devant les conseils de guerre, frappés de lourdes amendes, fusillés parfois ou massacrés par la soldatesque surexcitée, fut très considérable. On vit jusqu'à des enfants de seize ans, des femmes et des jeunes filles trainés sur la ligne de feu pour y exécuter des travaux pour l'armée. En 1918, le gouvernement avouait 1.640 arrestations préventives et plus de 1.900 expulsions d'Alsace-Lorraine avec internement forcé à l'intérieur de l'Empire.

Infiniment plus nombreux furent les malheureux qui, pendant de longs hivers, eurent à subir les tortures quotidiennes du froid et de la faim. Mais ce qui fut plus terrible encore pour nos infortunés concitoyens, ce fut l'isolement moral dans lequel on les tint plongés durant ces lugubres années. On les berçait des nouvelles d'incessantes victoires

parfois réelles, plus souvent inventées par une presse stipendiée. Toutes les feuilles indépendantes ayant été supprimées, les organes officiels et officieux, à leur tête la *Strassburger Post*, couvraient d'injures les Alsaciens trop inertes ou même récalcitrants, à leur gré, ce qui ne les empêchait pas d'affirmer à leurs lecteurs d'Outre-Rhin que l'immense majorité du pays adorait le régime allemand. Presque chaque semaine les populations des villes et des campagnes voyaient les drapeaux de leurs oppresseurs arborés aux bâtiments publics pour célébrer de nouveaux triomphes et les cloches des églises et des temples carillonner en leur honneur. Une police inquisitoriale surveillait les gestes et les paroles des suspects. La délation était organisée jusqu'au foyer domestique ; on salariait les servantes pour qu'elles dénonçassent leurs maîtresses. Les *listes noires*, dressées depuis de longues années, avaient permis aux gouvernants militaires et civils de rassembler, dès le premier jour, les notables du pays notoirement hostiles ou soupçonnés seulement de n'être pas dévoués au régime impérial. Quelques-unes des plus marquantes parmi ces victimes désignées d'avance réussirent à s'échapper à temps, comme M. Blumenthal, l'ancien maire de Colmar, l'abbé Wetterlé, député, le D^r Bucher, et quelques autres encore ; d'autres, moins heureux comme M. Jacques Preiss, le courageux député protestataire, étaient conduits en exil, pour n'en plus revenir. Lui et bien d'autres sont morts sur la terre étrangère, sans avoir pu voir la délivrance de la terre natale ; leur souvenir doit en rester d'autant plus vivant parmi nous.

Pendant que ces faits se déroulaient à l'intérieur du pays, la lutte à main armée s'engageait sur les frontières de l'Alsace par une double et vigoureuse

offensive. Les divisions de Belfort franchissaient la nouvelle ligne de démarcation créée par le traité de Francfort, le 7 août, et marchaient, en combattant, vers Altkirch, Sainte-Marie-aux-Mines, Saales et Mulhouse, tandis que l'armée de Nancy s'élançait pour reprendre la Lorraine annexée. Sur les deux fronts l'offensive fut d'abord victorieuse. Le 8 août nos troupes entraient, après de rudes combats, à Mulhouse, la capitale industrielle de l'Alsace, aux acclamations de la foule enthousiaste ; mais bientôt, prises en flanc par des forces supérieures, elles durent céder la place, et les troupes allemandes se vengèrent cruellement par des pillages et des massacres dont l'épisode le plus connu est le sac de Bourzwiller (10 août). D'abord ce retour offensif sembla devoir être éphémère, car dix jours après, nos soldats revenaient plus nombreux, réoccupaient Mulhouse et leurs patrouilles s'avançaient jusqu'à Colmar.

Mais à ce moment, la fortune de la guerre parut tourner. L'écrasement de la Belgique, l'invasion des départements du nord par les Allemands, après leurs succès à Charleroi, obligèrent le généralissime français à concentrer tous ses efforts, pour la défense du sol de la république et de sa capitale. La majeure partie de la Haute-Alsace déjà libérée dut être évacuée pour la seconde fois sauf les quelques vallées vosgiennes du sud-ouest, Massevaux, Saint-Amarin, Thann, où nos braves soldats purent se maintenir au prix des plus rudes efforts. Alors, tandis qu'après la première victoire sur la Marne (septembre 1914) s'organisait lentement l'avance générale, la crête des Vosges devint, à partir du printemps de 1915, le champ de bataille où se livrèrent des combats parfois obscurs, parfois retentissants, toujours meurtriers, si bien qu'on y vit tomber, de part et d'autre, plus de victimes que dans les plus sanglantes ren-

contres du premier Empire. Que de milliers et de milliers de morts dorment leur dernier sommeil dans les vastes fosses communes ou dans les cimetières improvisés au milieu des hêtrées vosgiennes ou dans les petits villages éparpillés sur le versant oriental de la montagne! Mais aussi le nom du Hartmannswillerkopf, le « Vieil-Armand », du Reichsackerkopf, du Linge, et bien d'autres resteront immortalisés par la bravoure de nos soldats, chasseurs alpins, artilleurs et lignards, longtemps après que leurs tombes, dénudées aujourd'hui par les abatis et la mitraille, seront recouvertes d'une frondaison nouvelle. Pendant trois ans ces combats, continués à de courts intervalles, n'aboutirent pas à de bien notables avances des nôtres, qui voyaient la plaine d'Alsace s'étendre sous leurs yeux, qui la survolaient de leurs avions rapides, mais ne parvenaient point à refouler l'ennemi puisqu'ils ne voulaient point porter la désolation dans les cités amies en y jetant des projectiles destructeurs. Seuls les cantons du sud-ouest, mentionnés plus haut, jouissaient, sous la protection du drapeau tricolore, d'une immunité relative et de la sécurité de la paix. Réorganisés et administrés à la française, heureux et confiants dans l'avenir, les habitants de cette région favorisée se voyaient avec joie redevenus français, alors que leurs compatriotes du Haut-Rhin septentrional et du Bas-Rhin, trompés par une presse menteuse, ne savaient encore, après les combats sur la Marne, l'Yser, la Somme, autour de Verdun, quelle pourrait être l'issue de ce gigantesque duel, où, pour la première fois depuis que l'humanité a pris conscience d'elle-même, l'Europe et l'Asie, l'Amérique, l'Afrique et l'Australie s'associaient dans les mêmes batailles. Aux coups du canon grondant sur la crête des Vosges se mêlaient les son-

neries de leurs propres cloches violées, les télégrammes de victoire et les proclamations fastueuses de l'ennemi et, si parfois un journal ami de la France pénétrait jusqu'aux plus favorisés, les masses alsaciennes furent longtemps dans l'impossibilité de se rendre compte de la situation véritable et d'entrevoir l'issue de la lutte.

Pendant qu'elle continuait de la sorte, ardente autant qu'opiniâtre, la situation politique de la Terre d'Empire fluctuait avec une égale violence, selon que les succès militaires semblaient plus ou moins décisifs à Berlin. On vit les autorités supérieures civiles de l'Alsace-Lorraine, comme aussi les chefs militaires, disparaître pour faire place à de nouveaux venus. Des fonctionnaires, plus ou moins obscurs eux-mêmes, vinrent remplacer les premiers successeurs du prince de Wedel, de Zorn de Boulach et de Mandel. A M. le comte de Redern, appelé à une secrétairerie d'État à Berlin, on substitua M. le baron de Tschammer-Quaritz, et l'on crut flatter immensément l'amour-propre des Alsaciens, en appelant dans la capitale de l'Empire le maire de Strasbourg, M. Schwander, comme sous-secrétaire d'État, dans l'espoir que son expérience administrative réussirait à nourrir les finances et les populations de l'Allemagne, bloquée par terre et par mer. Puis, quand les États-Unis d'Amérique eurent enfin réalisé l'immense effort qui mettait leurs millions de dollars et leurs millions d'hommes à la disposition de l'Entente, quand le débarquement de quinze cent mille Américains eut donné à réfléchir aux plus fougueux des pangermanistes et que les esprits prudents d'outre-Rhin — ils étaient alors et sont encore fort rares — se mirent à prêcher un arrangement à l'amiable avec l'adversaire qu'on n'avait pu écraser, les Alsaciens-Lorrains

eurent la surprise d'entendre tout à coup leurs maîtres, si dédaigneux jusque-là, changer de langage à leur égard. Voyant que la balance penchait décidément du côté de la « justice immanente », le gouvernement impérial fit un dernier effort — était-il bien sincère? — pour rallier les populations annexées autour du fantôme de l'autonomie, de cette autonomie qu'on leur avait si longtemps imputée à crime de réclamer. Quand le prince Max de Bade eut été nommé chancelier de l'Empire, à la veille du grand règlement des comptes, le *statthalter* Dallwitz et le ministre Tschammer furent disgraciés par l'empereur et l'on eut la surprise de voir l'ex-sous-secrétaire d'État et maire Schwander, désigné comme représentant de Guillaume II et l'un des chefs du centre catholique alsacien, M. Hauss, appelé à présider son ministère. On essayait en même temps de galvaniser la représentation provinciale, tenue strictement en tutelle depuis le début de la guerre, pour lui arracher des protestations de dévouement en faveur de l'Allemagne. Quelques-uns, trop compromis, cédèrent à la pression d'en haut; la plupart, plus patriotes ou plus perspicaces, désireux de sauvegarder leur influence future, refusèrent de s'associer à ces manœuvres tardives; quelques autres réservèrent leur adhésion pour le jour de la victoire.

Après le déclenchement effectif de la grande attaque de juillet 1918, les Alsaciens comprirent enfin que l'heure de la délivrance approchait. Mais une nouvelle terreur pesa bientôt sur les esprits. Resterait-il quelqu'un et quelque chose à délivrer? On se répétait la parole féroce de Guillaume II : « Si jamais je suis obligé de rendre l'Alsace, elle sera nue comme ma main! » et l'on savait trop que le courroux du maître orgueilleux, acculé à l'abîme,

était immense. Bientôt aussi l'on sut, par des indiscretions ou des menaces prématurées, que l'ordre secret, depuis longtemps donné, d'évacuer en certaines circonstances les populations et les richesses matérielles du pays, en tant que transportables, allait être mis à exécution. Dès 1914 les voleries effrontées des officiers et des soldats étaient innombrables en Alsace, considérée par eux comme « pays ennemi », et plus tard on a connu les ordres déjà donnés pour cette opération gigantesque d'une dévastation et d'un pillage systématiques, qui devaient commencer le 13 novembre en Haute-Alsace. On y attendait, avec une anxiété croissante, cette cruelle et dernière épreuve.

Aussi ce fut une joie immense quand l'armistice inopiné du 11 novembre 1918, qui stipulait l'évacuation immédiate de l'Alsace-Lorraine par les troupes allemandes, fut connu des habitants du pays. Si cet acte fut, pour nous autres enfants de l'Alsace à l'ouest des Vosges, un éblouissement si merveilleux qu'on osait à peine, au premier moment, le croire véritable, combien plus fut-il pour les populations prisonnières un miracle de délivrance, comme il fut un coup de foudre pour les centaines de milliers d'Allemands qui, la veille encore, se regardaient comme propriétaires uniques de la terre conquise !

Cette dernière quinzaine de novembre fut troublée seulement par la tragi-comédie de la proclamation d'une espèce de République rouge à Strasbourg par les soldats débandés d'Alsace et des marins venus de Kiel. La Chambre des députés avait refusé de reconnaître l'autorité de MM. Schwander et Hauss; les *soviets* de soldats et d'ouvriers socialistes refusèrent de reconnaître la sienne; un instant le drapeau rouge fut hissé sur la Cathédrale. Mais ce dernier cauchemar s'évanouit à l'approche de

nos bataillons vainqueurs. Cette dernière quinzaine de novembre, cette première quinzaine de décembre resteront dans la mémoire de ceux qui les ont vécues comme le point lumineux de leur existence. Ce furent en effet « d'inoubliables journées » où fraternisaient les émotions joyeuses et les deuils glorieux, où se manifestait par moments un enthousiasme délirant dont on n'aurait pas cru capables nos placides populations alsaciennes. Les Allemands, si nombreux, restés dans les territoires restitués après l'armistice, purent se rendre compte, s'ils ne voulaient pas fermer les yeux à l'évidence même, de l'état d'âme véritable de nos foules alsaciennes, urbaines et rurales, en les voyant accourir au-devant de leurs libérateurs, à mesure que nos grands chefs, Joffre, Foch et Pétain, et leurs vaillants camarades, Castelnau, Mangin, Gouraud, Hirschauer, — on ne peut les nommer tous — entraient à la tête de nos poilus vainqueurs à Mulhouse, à Metz, à Colmar, à Strasbourg.

Et quand, quelques jours plus tard, M. Poincaré vint visiter officiellement l'Alsace-Lorraine redevenue française, accompagné du président du Conseil, le vieux Clémenceau que la bouche des « poilus » avait baptisé « le père La Victoire », et des présidents du Sénat et de la Chambre des députés, MM. Antonin Dubost et Paul Deschanel, ce fut à bon droit que le Président de la République, au milieu d'un enthousiasme aussi sincère qu'universel, put répéter sur le perron de l'Hôtel-de-Ville, la parole que venait de lui dire M. Léon Ungemach, le maire de la cité libérée : « Le plébiscite est fait ! »

Dix mois se sont passés depuis et, — comme c'est le sort de toute œuvre humaine — nous avons vu

des heures difficiles succéder aux heures délirantes et triomphales ; on devait les prévoir et surtout ne pas s'en plaindre ni s'en inquiéter. Ce n'est pas dans les salles de bal et au milieu des banquets et par des flots d'éloquence que s'élabore la destinée des nations ; c'est par un travail assidu, par une étude scrupuleuse du passé, par la maturité des résolutions longtemps pesées et méditées que se trancheront peu à peu les problèmes si graves dont la solution décide de la vie ou de la mort des sociétés modernes et décidera certainement aussi du bonheur de la France et de la prospérité de l'Alsace contemporaines.

Les plus sages ont pressenti dès le début qu'on commettrait fatalement des erreurs et des oublis en essayant de régler à la fois toutes les questions relatives à l'Alsace de demain, questions si compliquées parfois et même contradictoires, au milieu du conflit des langues et des races, des mœurs, des traditions et des croyances. Il était donc facile à certains de prévoir des tensions et même des conflits qu'ils ont essayé peut-être de susciter ensuite eux-mêmes. Pour quelques pessimistes incorrigibles, l'horizon si radieux de la veille s'est déjà voilé de brumes. Mais il faut se garder de prêter une oreille trop complaisante à ces insinuations couvertes ou à ces lamentations découragées. Il n'est aucune des difficultés de l'heure présente, si sérieuses qu'elles soient, que ne puisse aplanir la volonté énergique mais calme des gouvernants, appelés à faire régner chez nous, avec le concours actif et joyeux des populations elles-mêmes, la justice et la liberté au profit de tous ; heureux s'ils peuvent y joindre la pacification des esprits et le bien-être matériel ! Tout en respectant, dans la mesure du possible, les vieilles traditions provin-

ciales que n'ont pu effacer cinquante années vécues sous le joug ennemi, ils travailleront à renouer plus étroitement encore le lien, qui n'a jamais été entièrement rompu, malgré tous les efforts de l'Allemagne victorieuse, depuis que les grands jours de la Révolution avaient amené le rapprochement plus intime de la France et de l'Alsace. Ce ne sera pas le travail d'un jour; mais, si difficile qu'elle soit, la tâche est belle et grande, et l'homme d'État qui réalisera cette fusion des esprits et des cœurs, cet accord parfait entre la mère patrie et sa fille retrouvée, aura sa place marquée dans l'histoire.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitres.	Pages.
PRÉFACE.....	VII
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	XII
I. — Les temps préhistoriques.....	1
II. — L'Alsace romaine.....	11
III. — L'Alsace allamanique et franque.....	20
IV. — L'Alsace du Saint-Empire.....	27
V. — La civilisation alsacienne au Moyen Age.....	40
VI. — Les premières interventions françaises.....	47
VII. — La Réforme et la guerre des paysans.....	58
VIII. — L'Alsace et les guerres de religion.....	63
IX. — L'Alsace intellectuelle, artistique et littéraire au xvi ^e siècle.....	75
X. — La guerre des Évêques et Henri IV.....	84
XI. — Les débuts de la guerre de Trente ans (1610-1630)..	90
XII. — La guerre de Trente ans en Alsace (1630-1648).....	97
XIII. — Le Traité de Munster et l'Alsace.....	110
XIV. — L'Alsace et Louis XIV. — Strasbourg.....	117
XV. — L'évolution de l'Alsace sous le régime français à la fin du xvii ^e siècle.....	132
XVI. — Les territoires alsaciens.....	145
XVII. — La situation économique de l'Alsace à la fin du xvii ^e siècle.....	152
XVIII. — La civilisation alsacienne au xvii ^e siècle.....	161
XIX. — L'Alsace au xviii ^e siècle.....	178
XX. — L'assemblée provinciale d'Alsace (1787-1788).....	195
XXI. — La Révolution en Alsace.....	203
XXII. — La Révolution en Alsace (<i>suite</i>).....	215
XXIII. — La Constitution civile du clergé en Alsace.....	232
XXIV. — La Guerre et la Terreur en Alsace (1792-1795).....	251
XXV. — L'Alsace sous le Directoire.....	293
XXVI. — Sous le Consulat et l'Empire.....	309
XXVII. — Restauration et Monarchie de Juillet.....	318
XXVIII. — La deuxième République et le second Empire.....	329
XXIX. — La Guerre de 1870-1871.....	345
XXX. — La pensée alsacienne au xix ^e siècle.....	357

Chapitres.	Pages.
XXXI. — L'Alsace sous le joug. L'organisation (1871-1879)...	372
XXXII. — L'ère Manteuffel (1879-1885).....	407
XXXIII. — La compression (1885-1902).....	414
XXXIV. — L'essai de constitution (1902-1914).....	428
XXXV. — La guerre de délivrance (1914-1918).....	449